Recensement fédéral de la population 1990

Le paysage linguistique de la Suisse



BFS OFS UST

Bundesamt für Statistik
Office fédéral de la statistique
Ufficio federale di statistica
Uffizi federal da statistica

Berne, 1997

La série «Statistique de la Suisse» publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) couvre les domaines suivants:

0 Thèmes généraux
1 Population
2 Espace et environnement
3 Emploi et vie active
4 Comptes nationaux
5 Prix
6 Production, commerce et consommation
7 Agriculture et sylviculture
8 Energie
9 Construction et logement
10 Tourisme
11 Transports et communications
12 Masse monétaire, marchés financiers et banques
13 Sécurité sociale et assurances
14 Santé
15 Education et science
16 Culture et conditions de vie
17 Politique
18 Finances publiques
19 Droit et justice

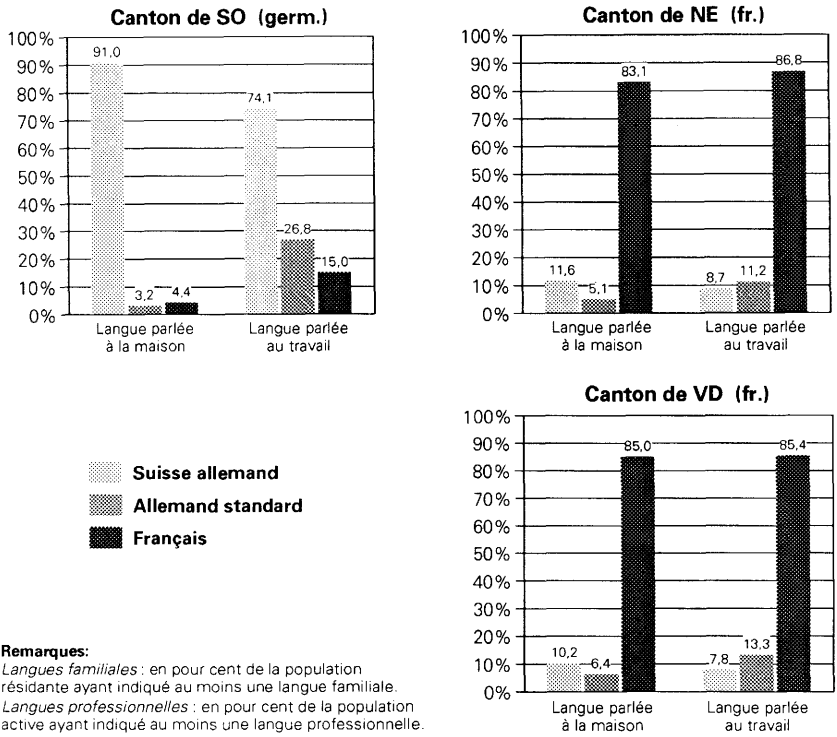
Bundesamt für Statistik
Office fédéral de la statistique
Ufficio federale di statistica
Uffizi federal da statistica
BFS OFS UST

Avertissement

concernant la publication «Le paysage linguistique de la Suisse»
ISBN 3-303-16045-7

Pour des raisons techniques, certains graphiques sont illisibles. Ils ont été réimprimés et insérés séparément dans l'ouvrage.

Graphique 2-2: Les langues parlées en famille et au travail dans les communes des cantons de SO, NE et VS situées à la frontière linguistique entre les régions germanophone et francophone, en 1990



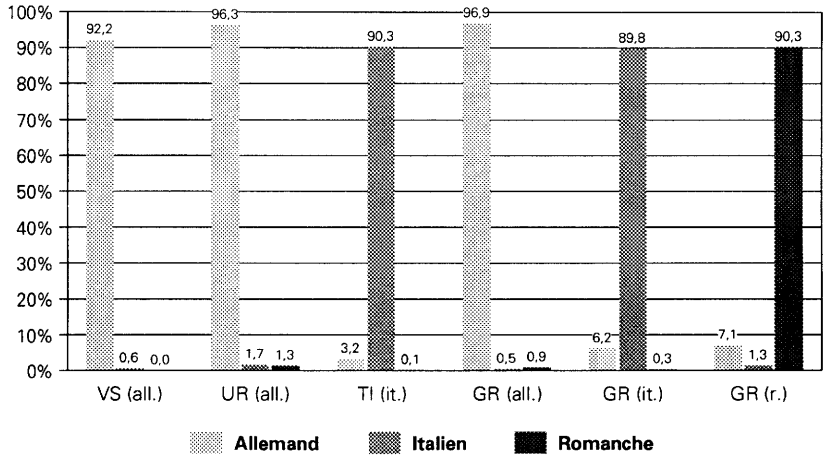
Remarques:
Langues familiales : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.
Langues professionnelles : en pour cent de la population active ayant indiqué au moins une langue professionnelle.

© Office fédéral de la statistique

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Page 86

Graphique 2-5: Les langues principales dans les communes formant le segment «ouest» de la frontière linguistique avec la région de langue italienne, par cantons, en 1990

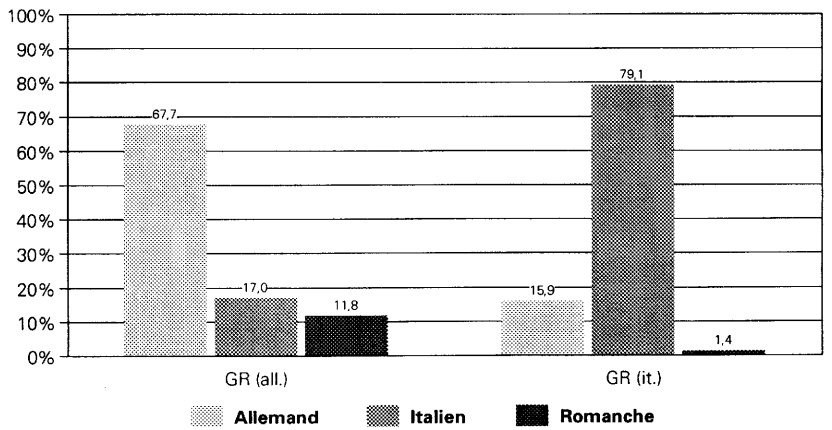


Remarques:
Langues principales : en pour cent de la population résidante.
(all.) : *région de langue allemande; (it.)* : région de langue italienne; (r.) : région de langue romanche.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Page 87

Graphique 2-6: Les langues principales dans les communes des Grisons italophones et germanophones formant le segment «est» de la frontière linguistique avec la région de langue italienne, en 1990

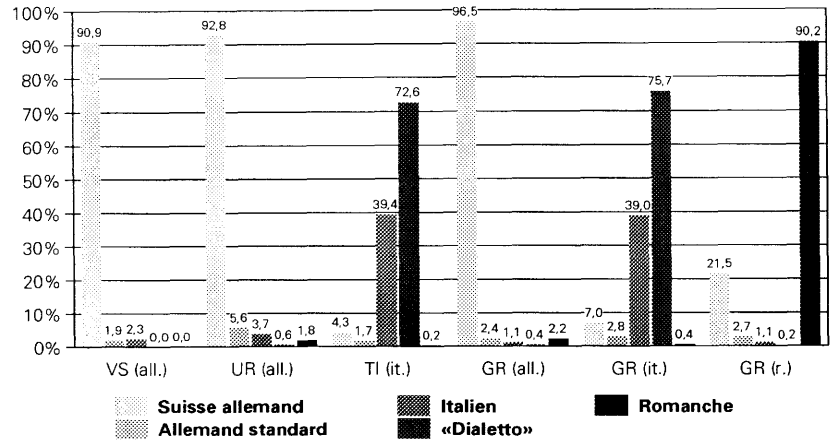


Remarques:
Langues principales : en pour cent de la population résidante.
(all.) : région de langue allemande; *(it.)* : région de langue italienne.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Page 89

Graphique 2-7: Les langues familiales parlées dans les communes formant le segment «ouest» de la frontière linguistique avec la région de langue italienne, par cantons, en 1990

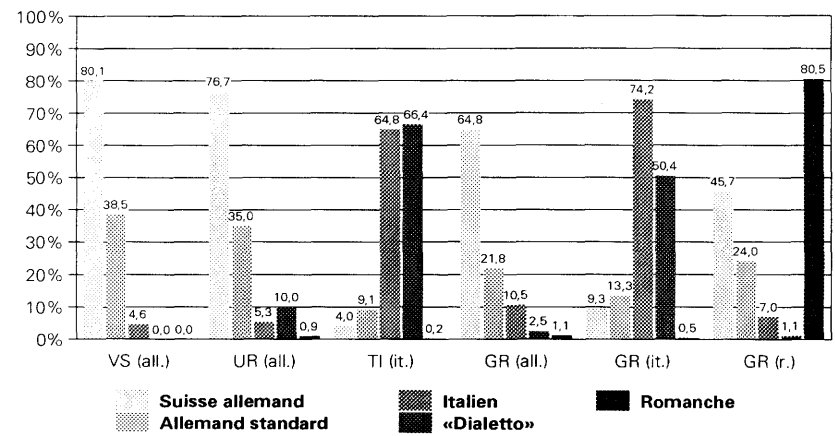


Remarques:
Langues familiales : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.
(all.) : région de langue allemande; *(it.)* : région de langue italienne; *(r.)* : région de langue romanche.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Page 90

Graphique 2-8: Les langues professionnelles parlées dans les communes formant le segment «ouest» de la frontière linguistique avec la région de langue italienne, par cantons, en 1990

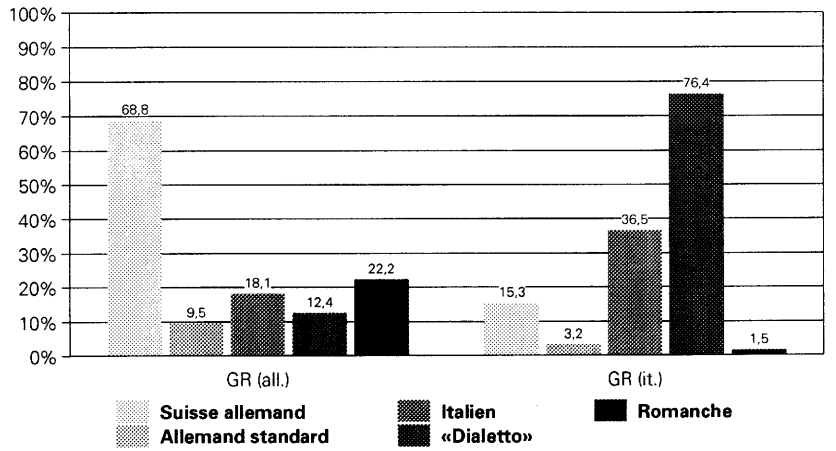


Remarques:
Langues professionnelles : en pour cent de la population active ayant indiqué au moins une langue professionnelle.
(all.) : région de langue allemande; *(it.)* : région de langue italienne; *(r.)* : région de langue romanche.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Page 91

Graphique 2-9: Les langues familiales parlées dans les communes des Grisons italophones et germanophones formant le segment «est» de la frontière linguistique avec la région de langue italienne, en 1990

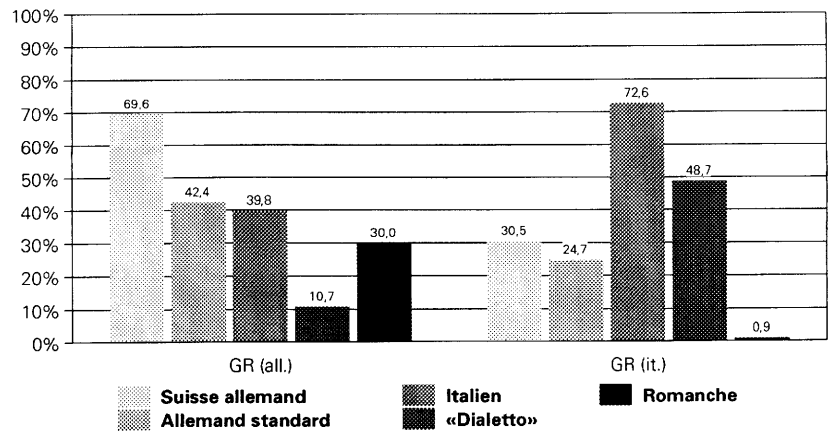


Remarques:
Langues familiales : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.
(all.) : région de langue allemande; *(it.)* : région de langue italienne.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Page 92

Graphique 2-10: Les langues professionnelles parlées dans les communes des Grisons italophones et germanophones formant le segment «est» de la frontière linguistique avec la région de langue italienne, en 1990

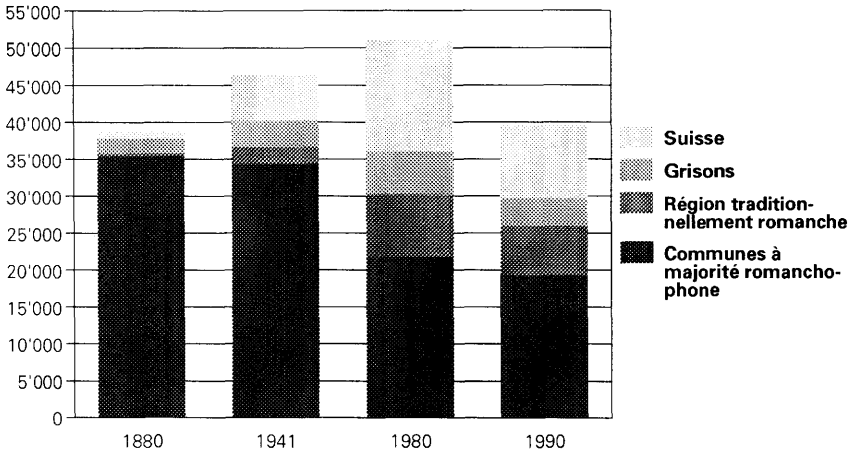


Remarques:
Langues professionnelles : en pour cent de la population active ayant indiqué au moins une langue professionnelle.
(all.) : région de langue allemande; *(it.)* : région de langue italienne.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Page 99

Graphique 2-12: Population indiquant le romanche comme langue maternelle ou principale en Suisse et dans les régions grisonnes, en 1880, 1941, 1980 et 1990

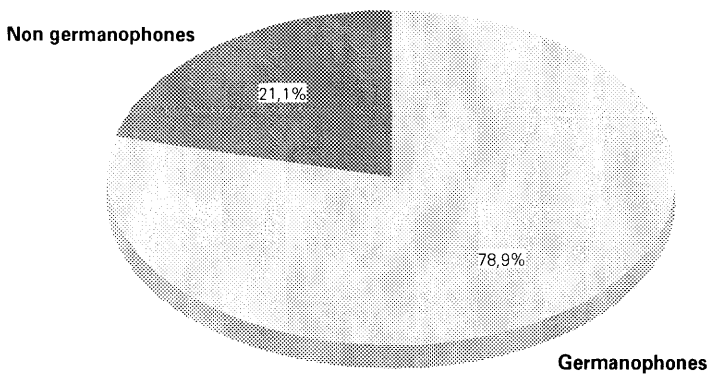


Remarque:
Nombre de communes à majorité romanchophone: en 1880: 116; 1941: 103; 1980: 77; 1990: 72.

© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensements fédéraux de la population*

Page 135

Graphique 3.1-5: L'allemand standard comme langue familiale dans la région de langue allemande, suivant son usage également comme langue principale ou non, en 1990

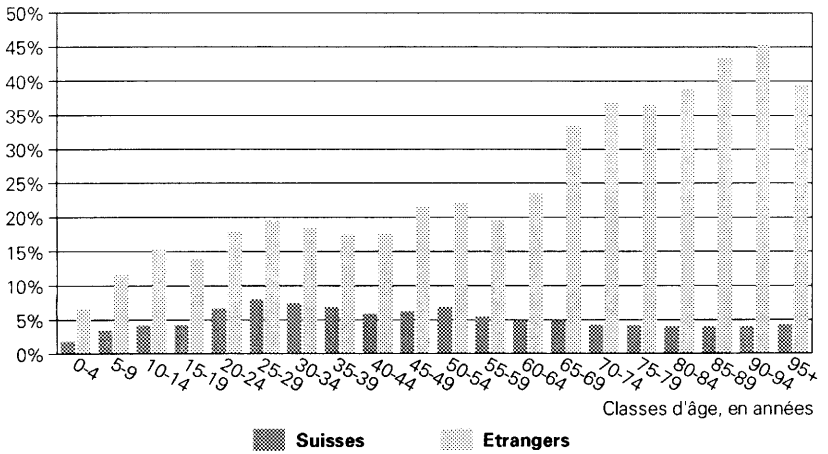


Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.

© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Page 143

Graphique 3.1-7: L'allemand standard comme langue familiale parlée dans la région de langue allemande, selon la nationalité et l'âge, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Page 144

Graphique 3.1-8: Le suisse allemand comme langue familiale parlée dans la région de langue allemande, selon la nationalité et l'âge, en 1990

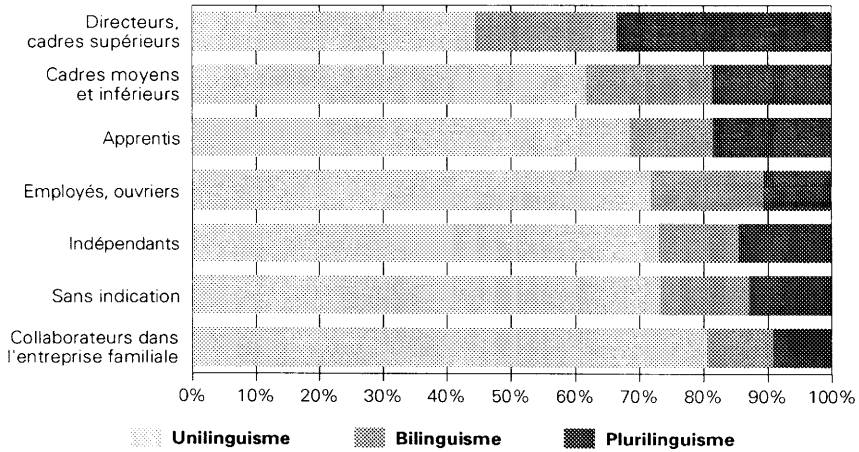


Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Page 153

Graphique 3.1-13: Unilinguisme, bilinguisme et plurilinguisme dans le cadre de l'activité professionnelle des personnes domiciliées et travaillant dans la région de langue allemande, selon le statut professionnel, en 1990

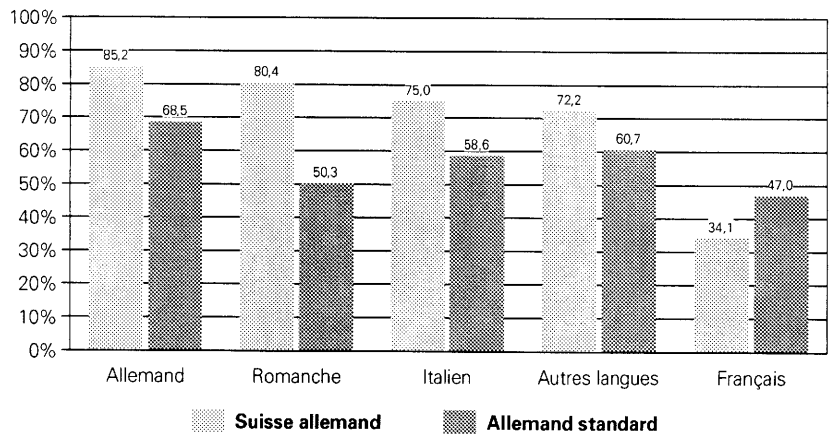


Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population active ayant indiqué au moins une langue professionnelle.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Page 159

Graphique 3.1-15: Présence du suisse allemand et de l'allemand standard comme langue parlée à l'école dans la région de langue allemande, selon la langue principale, en 1990

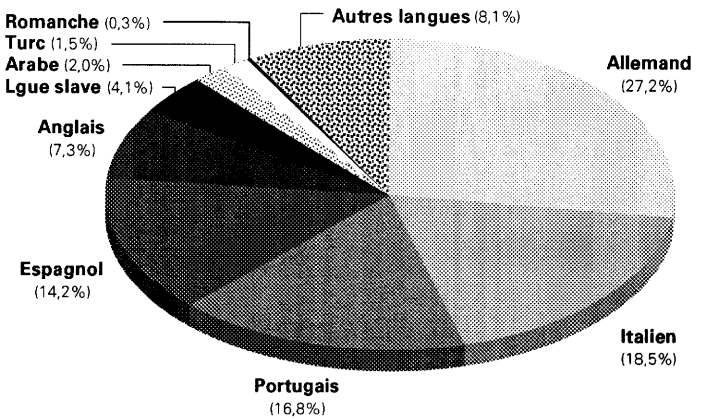


Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent du total des élèves et étudiants ayant indiqué au moins une langue scolaire.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Page 180

Graphique 3.2-2: Les autres langues mentionnées comme langue principale dans la région de langue française, en 1990

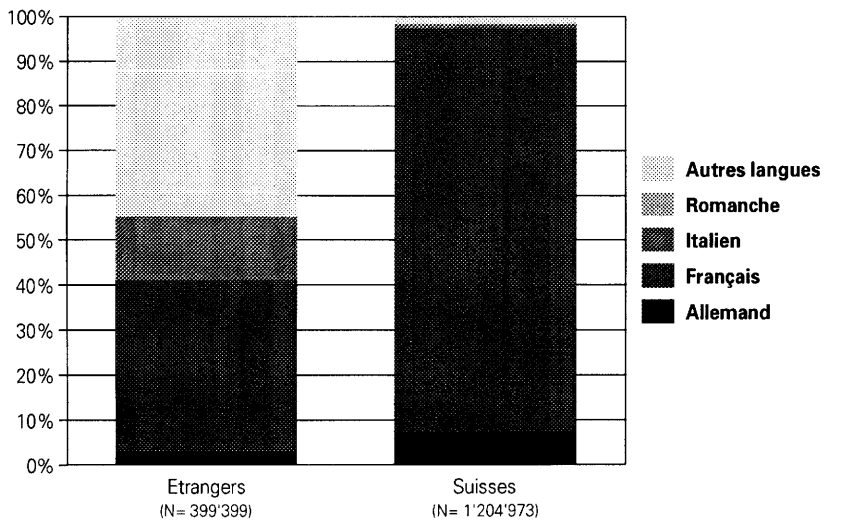


Remarque:
Ensemble considéré: en pour cent de la population résidante ayant indiqué une autre langue principale que le français.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Page 182

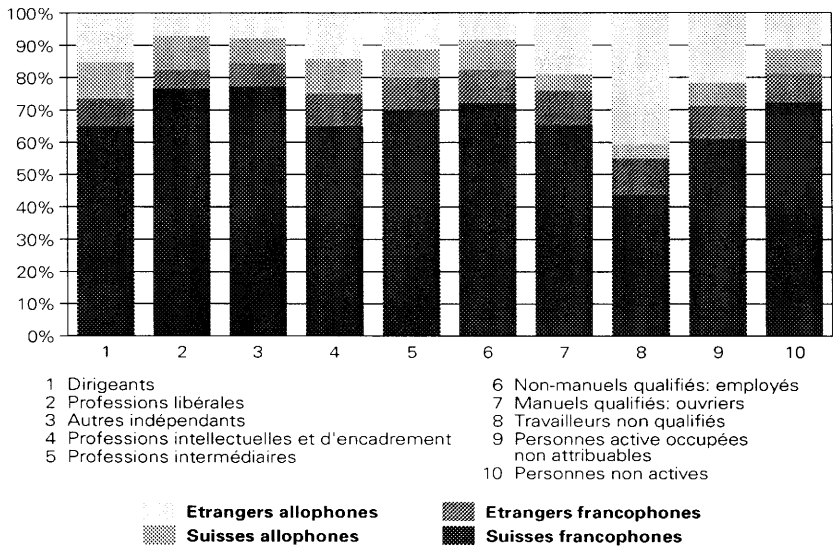
Graphique 3.2-4: Les langues principales dans la région de langue française, selon la nationalité, en 1990



© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Page 184

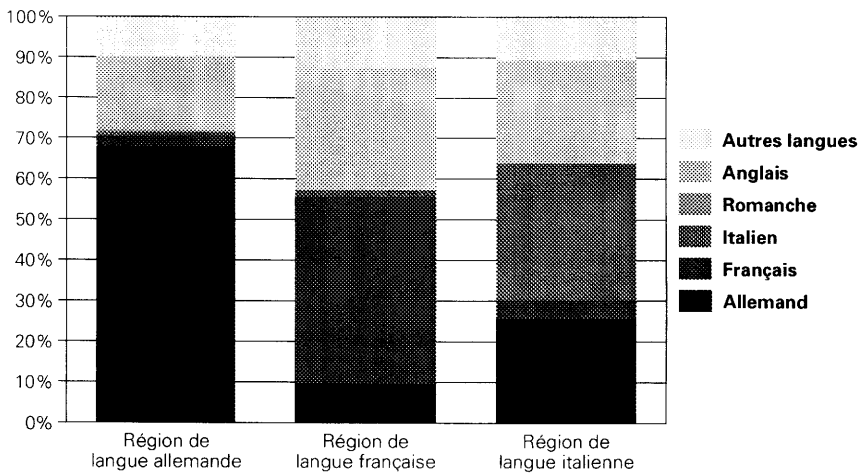
Graphique 3.2-6: Le français et les autres langues indiquées comme langues principales dans la région de langue française, selon la nationalité et la catégorie socio-professionnelle, en 1990



© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Page 201

Graphique 3.2-12: Présence de l'anglais comme langue familiale, selon la langue principale et la région linguistique, en 1990

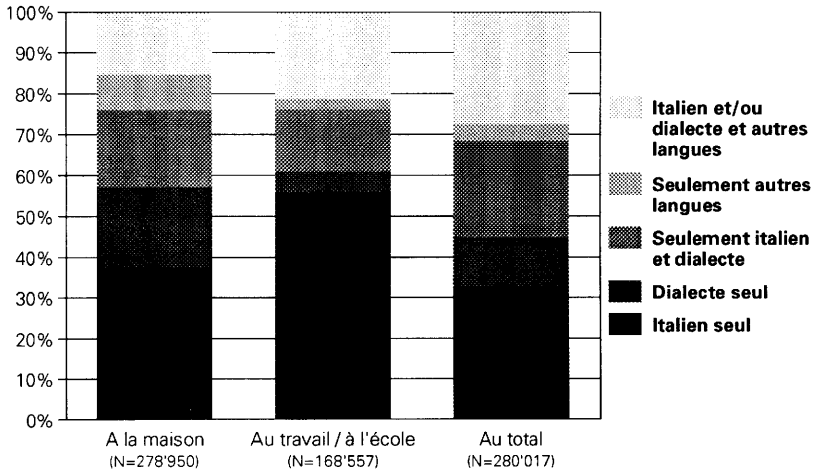


Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante ayant indiqué l'anglais comme langue familiale.

© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Page 224

Graphique 3.3-1: Les langues parlées dans le canton du Tessin, dans les divers domaines d'usage considérés, en 1990

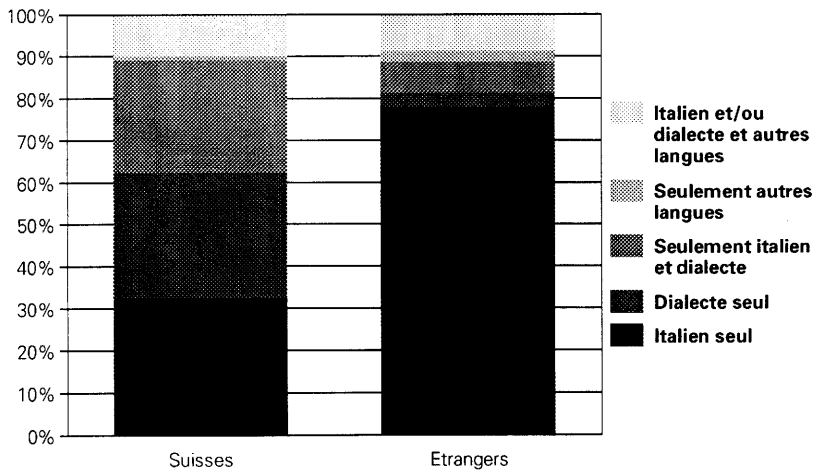


Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue parlée dans l'un des domaines relevés.

© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Page 227

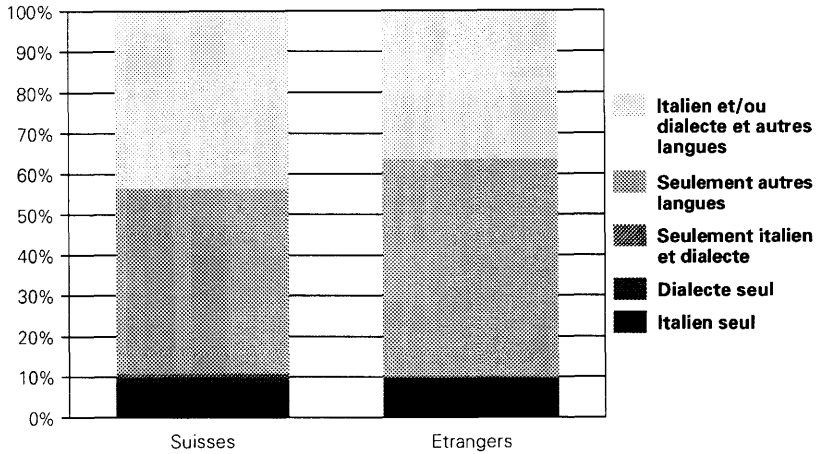
Graphique 3.3-2: Usage de l'italien et du dialecte italien comme langues familiales chez la population tessinoise de langue principale italienne, selon la nationalité, en 1990



© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Page 228

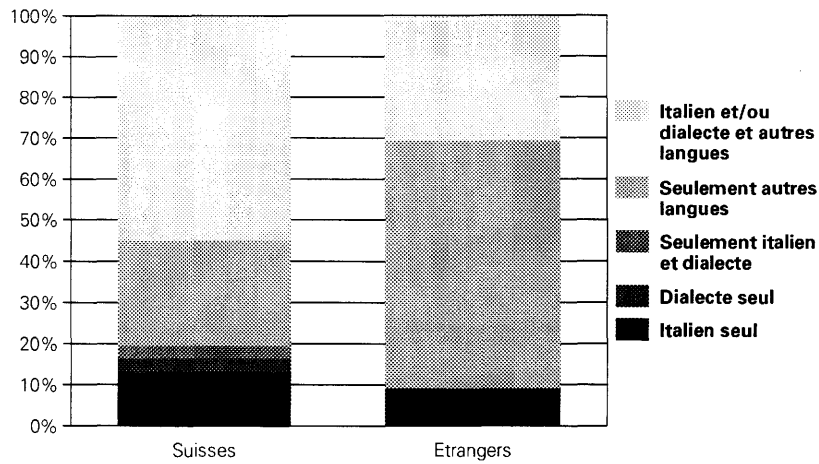
Graphique 3.3-3: Usage de l'italien et du dialecte italien comme langues familiales chez la population tessinoise de langue principale allemande, selon la nationalité, en 1990



© Office fédéral de la statistique Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Page 229

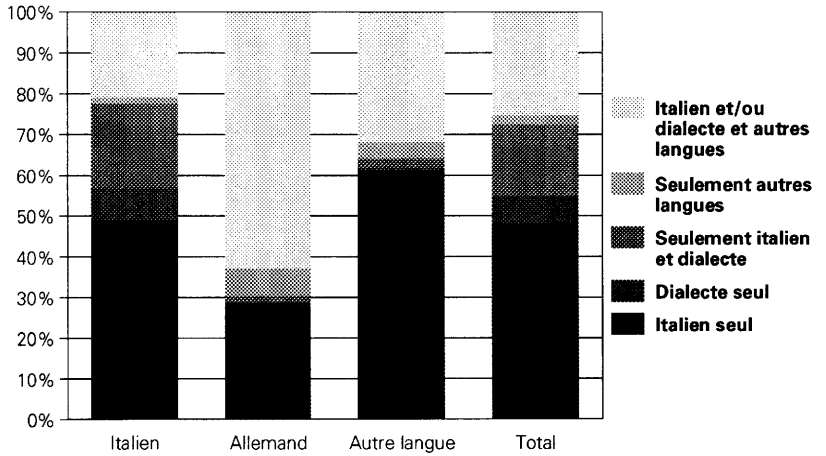
Graphique 3.3-4: Usage de l'italien et du dialecte italien comme langues familiales chez la population tessinoise n'indiquant ni l'italien ni l'allemand comme langue principale, selon la nationalité, en 1990



© Office fédéral de la statistique Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Page 236

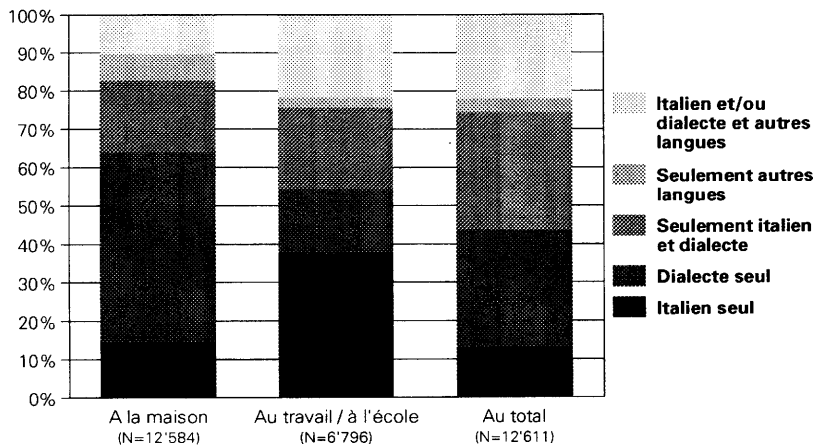
Graphique 3.3-6: Usage de l'italien et du dialecte italien chez la population tessinoise active, répartie selon la nationalité, en 1990



© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Page 240

Graphique 3.3-7: Les langues parlées par la population des Grisons italophones dans les divers domaines d'usage considérés, en 1990

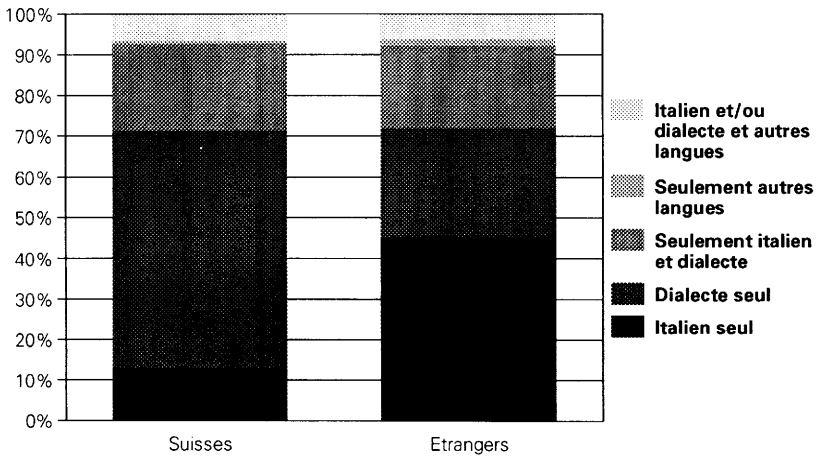


Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue parlée dans l'un des domaines relevés.

© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Page 242

Graphique 3.3-8: Les langues familiales de la population de langue principale italienne dans les Grisons italophones, selon la nationalité, en 1990

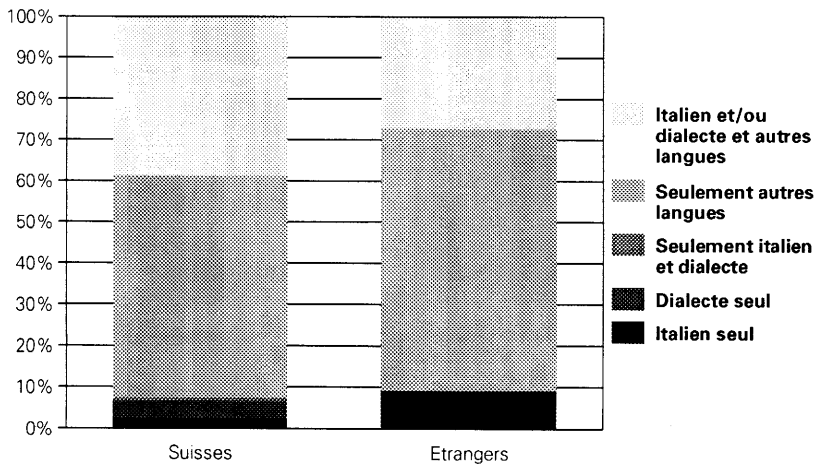


© Office fédéral de la statistique

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Page 243

Graphique 3.3-9: Usage de l'italien et du dialecte italien comme langues familiales chez la population de langue principale allemande des Grisons italophones, selon la nationalité, en 1990

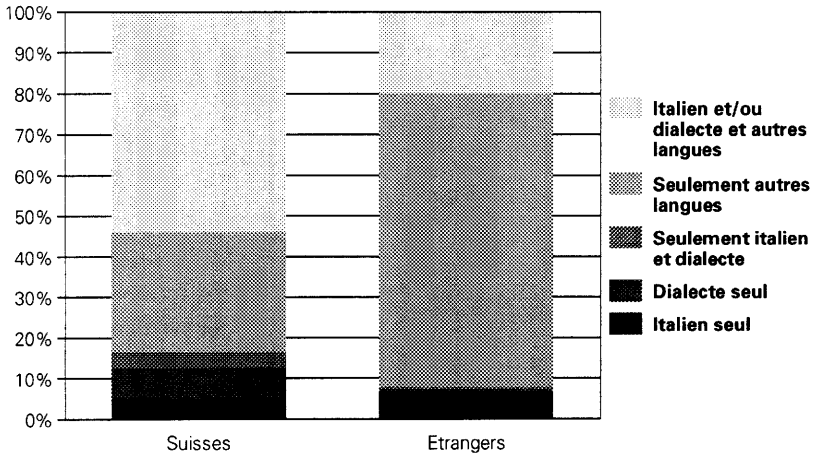


© Office fédéral de la statistique

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Page 244

Graphique 3.3-10: Usage de l'italien et du dialecte italien comme langues familiales chez la population des Grisons italophones n'indiquant ni l'italien ni l'allemand comme langue principale, selon la nationalité, en 1990

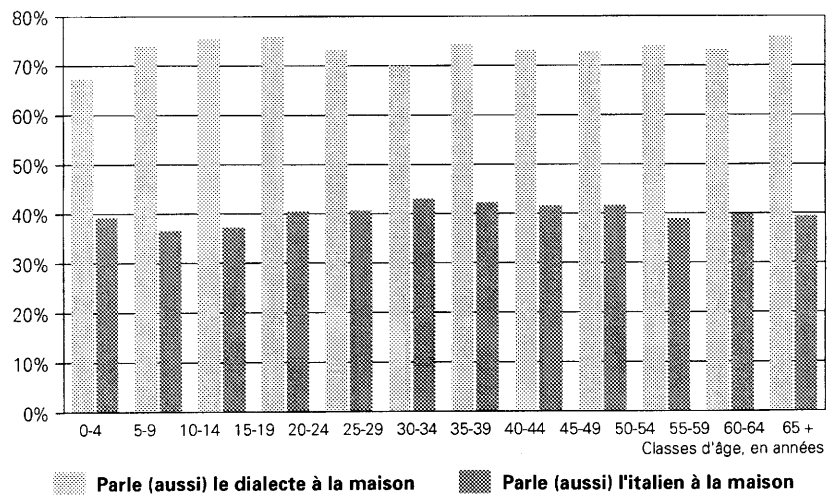


© Office fédéral de la statistique

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Page 245

Graphique 3.3-11: Répartition, selon l'âge, de la population des Grisons italophones indiquant l'italien et le dialecte italien comme langues familiales, en 1990

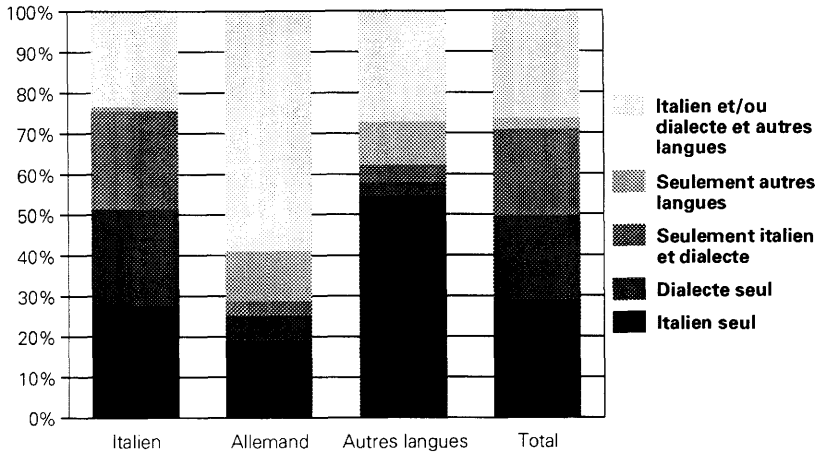


© Office fédéral de la statistique

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Page 249

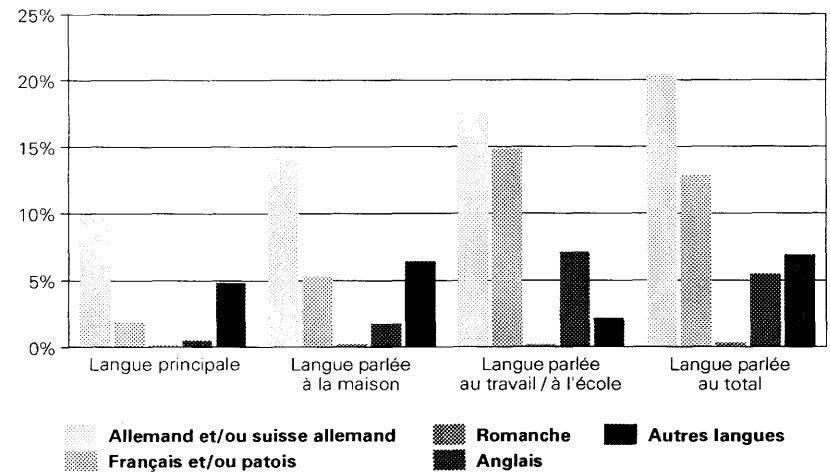
Graphique 3.3-12: Usage de l'italien et du dialecte italien comme langues professionnelles chez la population active dans les Grisons italophones, selon la langue principale, en 1990



© Office fédéral de la statistique Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Page 252

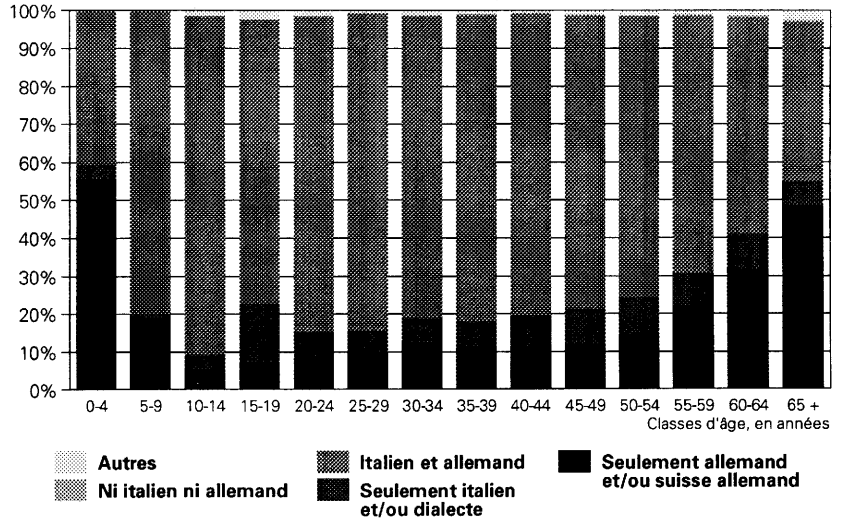
Graphique 3.3-13: Les langues extra-territoriales indiquées par la population du canton du Tessin comme langues principales et/ou parlées dans les domaines d'usage considérés, en 1990



© Office fédéral de la statistique Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Page 257

Graphique 3.3-14: La population germanophone du canton du Tessin, considérée selon l'âge et les langues parlées indiquées, en 1990

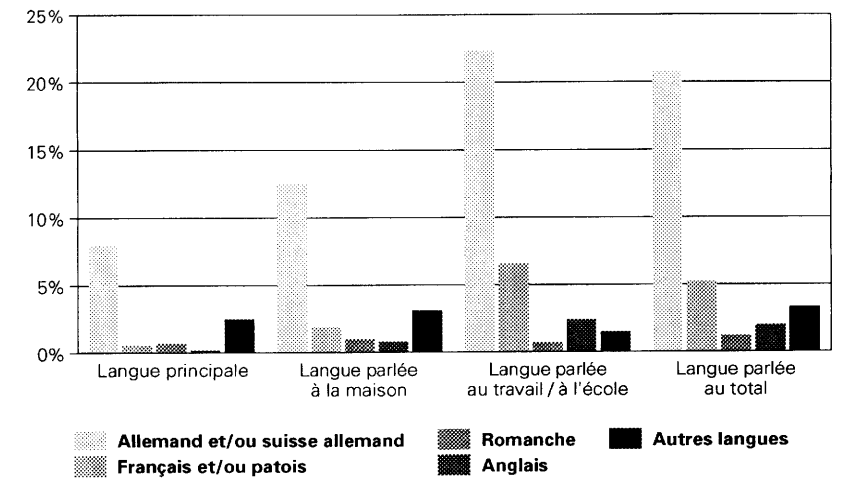


© Office fédéral de la statistique

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Page 259

Graphique 3.3-15: Les langues extra-territoriales indiquées par la population des Grisons italophones comme langues principales et/ou parlées dans les domaines d'usage considérés, en 1990

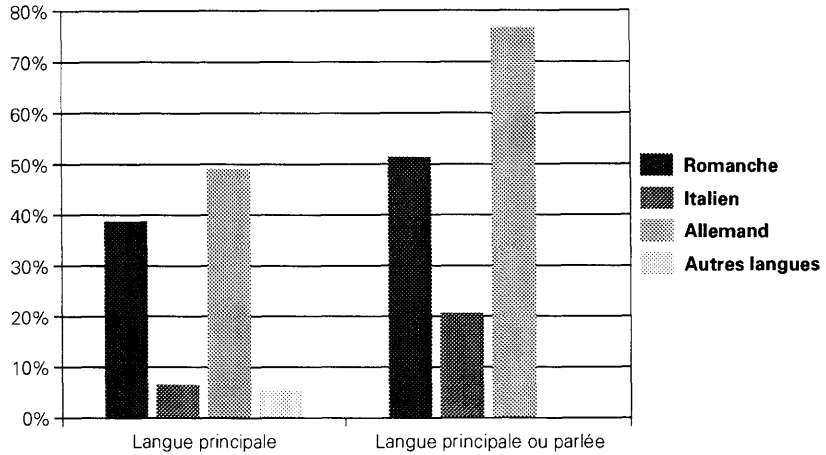


© Office fédéral de la statistique

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Page 268

Graphique 3.4-1: Langues principales et langues principales ou d'usage régulier présentes dans la région traditionnellement romanche, en 1990

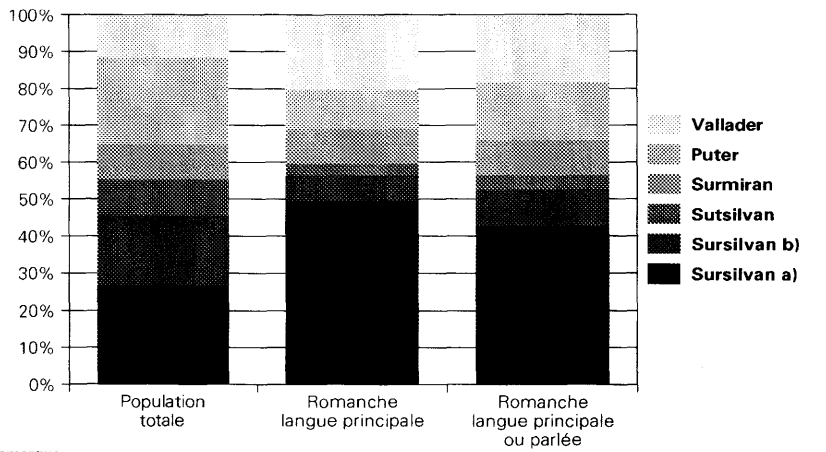


Remarque:
Autres langues : uniquement comme langues principales.

© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Page 272

Graphique 3.4-2: Locuteurs du romanche comme langue principale et comme langue principale ou d'usage régulier dans la région traditionnellement romanche, proportionnellement à la population totale, en 1990 (par aires de diffusion des idiomes romanches)

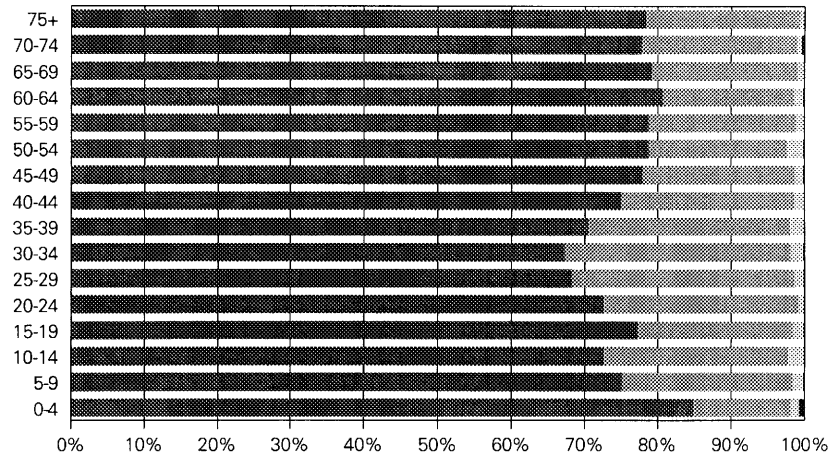


Remarque:
Sursilvan : a) Surselva; b) Imboden.

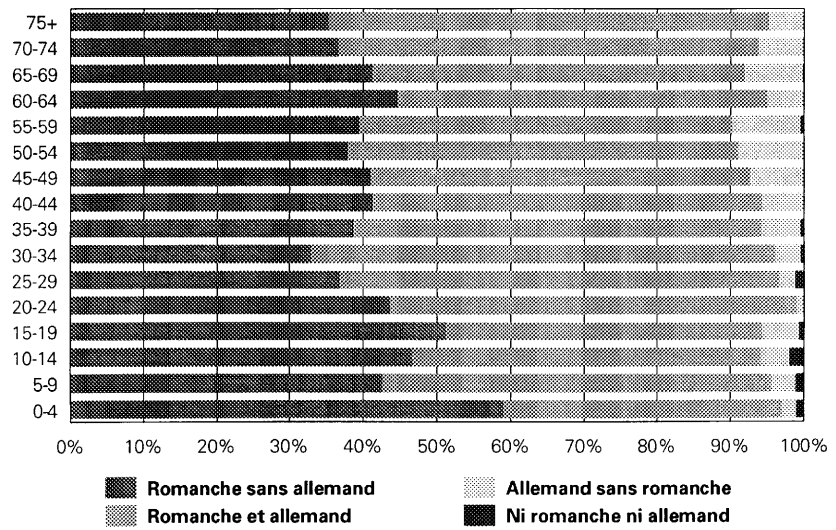
© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Graphique 3.4-8: Les langues familiales de la population de langue principale romanche dans les régions romanches 1 et 2, selon l'âge, en 1990

Région romanche 1



Région romanche 2

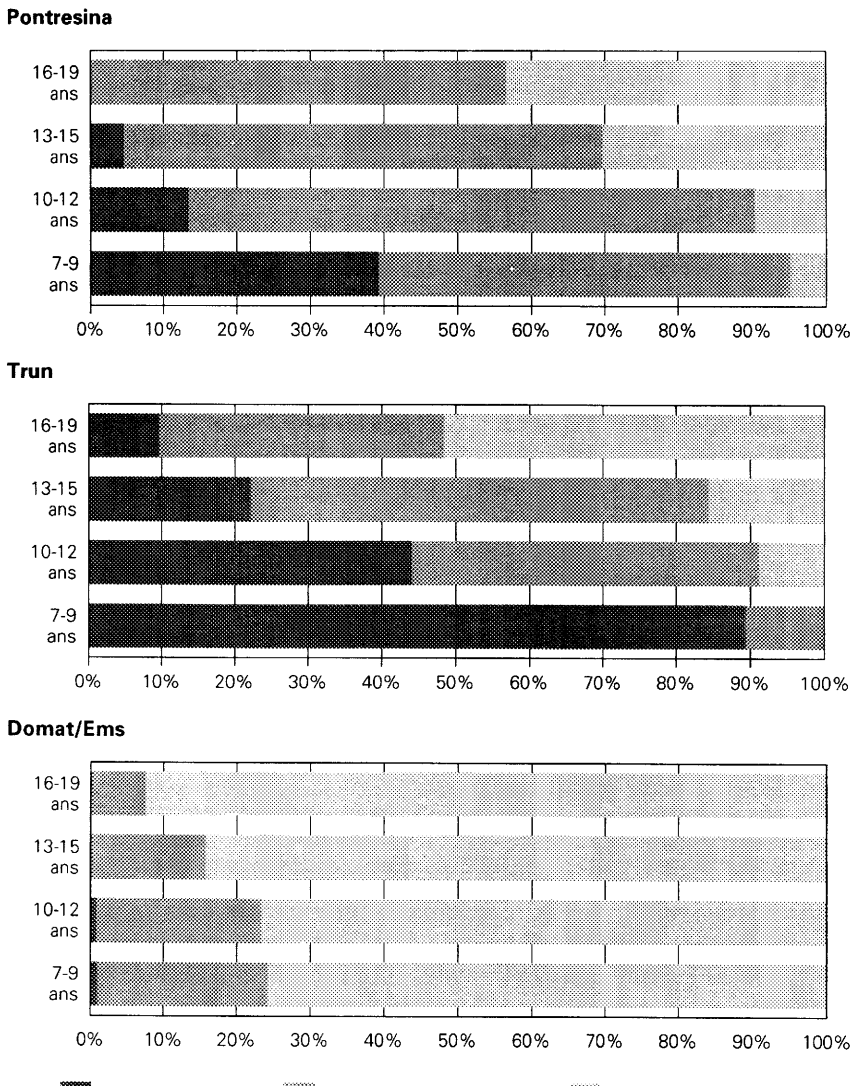


Remarque: en pour cent du total des réponses.

© Office fédéral de la statistique

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Graphique 3.4-12: Usage du romanche comme langue parlée à l'école, dans trois communes grisonnes, selon l'âge des élèves/étudiants, en 1990

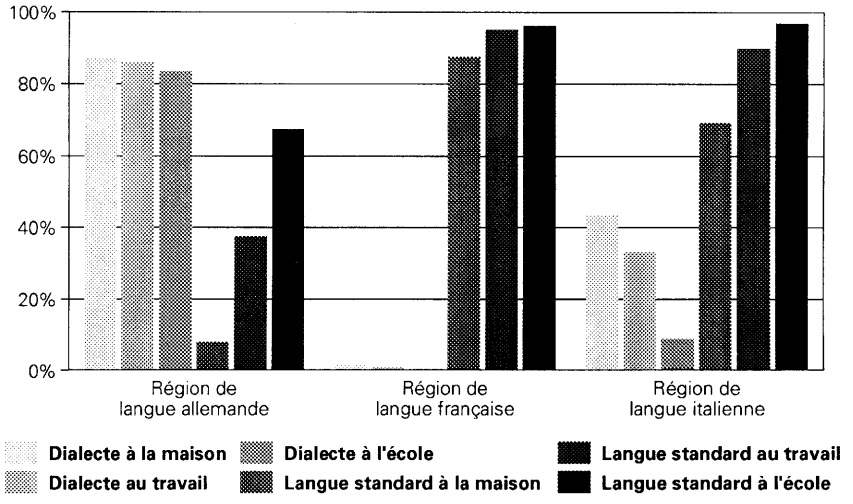


© Office fédéral de la statistique

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Page 300

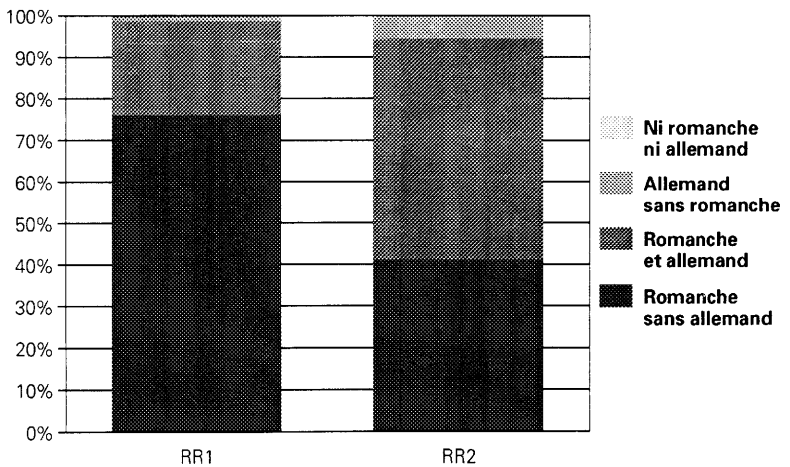
Graphique 3.5-4: Usage du dialecte et de la langue standard en famille, au travail et à l'école, dans les trois principales régions linguistiques suisses, en 1990



© Office fédéral de la statistique Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Page 303

Graphique 3.5-5: Usage du romanche et de l'allemand comme langues familiales dans les régions romanches 1 et 2, en 1990

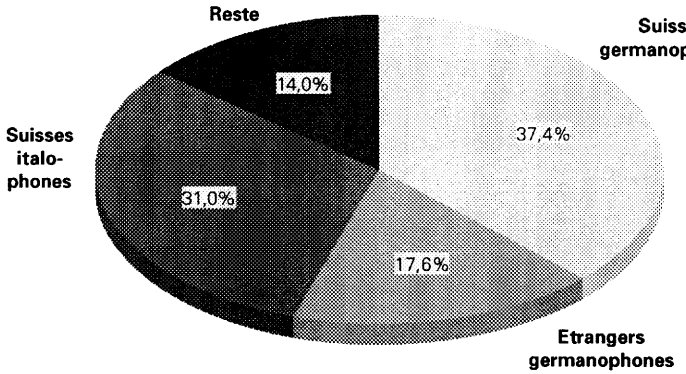


Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.

© Office fédéral de la statistique Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Page 336

Graphique 4.1-9: Usage de l'allemand standard comme langue familiale dans la région de langue italienne, selon la langue principale et la nationalité, en 1990

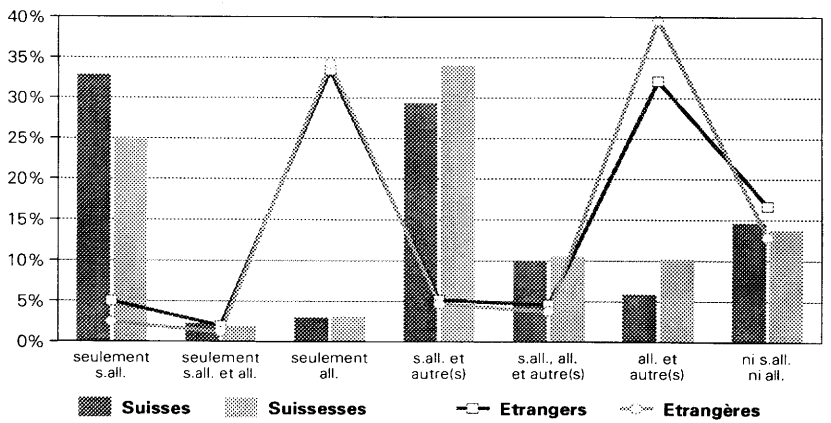


Remarque:
L'allemand standard comme langue familiale : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.

© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Page 344

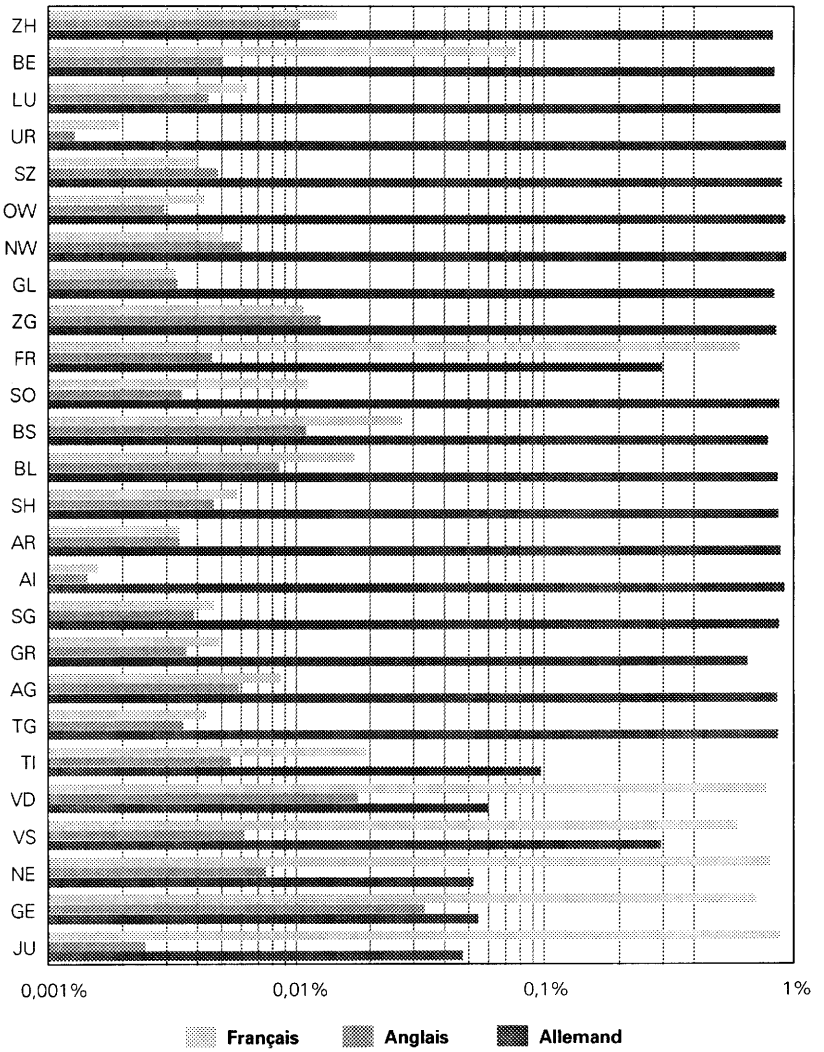
Graphique 4.1-12: Usage du suisse allemand et de l'allemand standard comme langues familiales chez les personnes de langue principale allemande domiciliées hors de la région germanophone, selon le sexe et la nationalité, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.
s.all. : suisse allemand; *all.* : allemand standard.

© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Graphique 4.2-2: Présence de l'allemand, du français et de l'anglais comme langues principales dans les différents cantons suisses, en 1990



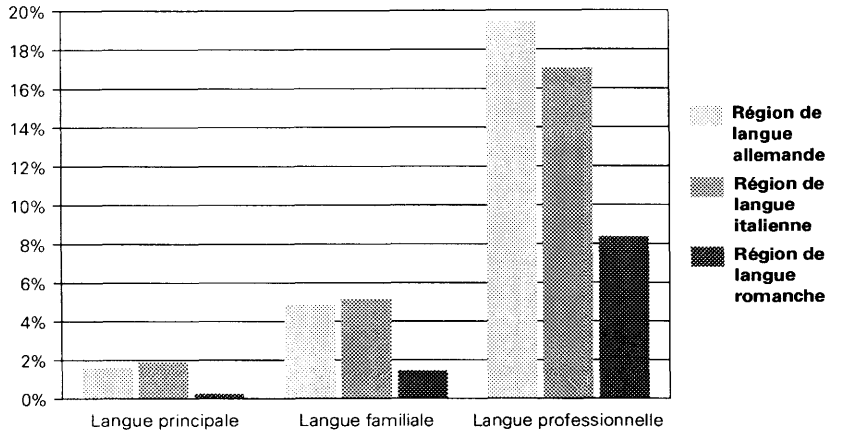
Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante.

© *Office fédéral de la statistique*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Page 359

Graphique 4.2-3: Usage du français comme langue principale, comme langue familiale et comme langue professionnelle dans les régions linguistiques non francophones, en 1990

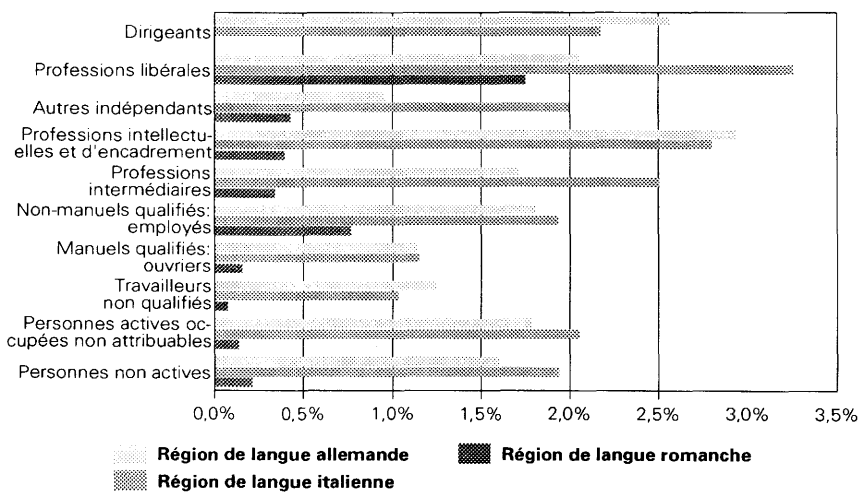


Remarques:
Langue principale : en pour cent de la population résidante.
Langue familiale : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.
Langue professionnelle : en pour cent de la population active ayant indiqué au moins une langue professionnelle.

© Office fédéral de la statistique Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Page 363

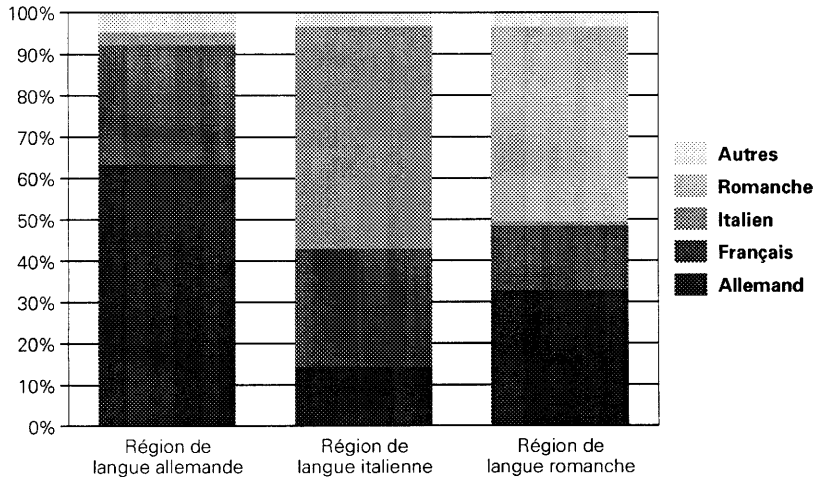
Graphique 4.2-5: Usage du français comme langue professionnelle chez la population active domiciliée dans les régions linguistiques non francophones, selon la catégorie socio-professionnelle et la région de domicile, en 1990



© Office fédéral de la statistique Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Page 372

Graphique 4.2-7: Présence du français comme langue familiale à l'extérieur de la région de langue française, selon la langue principale et la région linguistique, en 1990

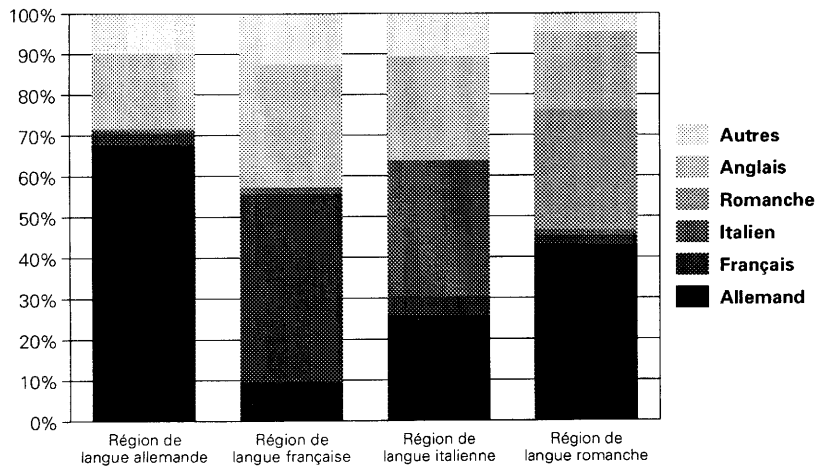


Remarque:
Le français comme langue familiale : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.

© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Page 374

Graphique 4.2-8: Présence de l'anglais comme langue familiale dans les différentes régions linguistiques, selon la langue principale, en 1990

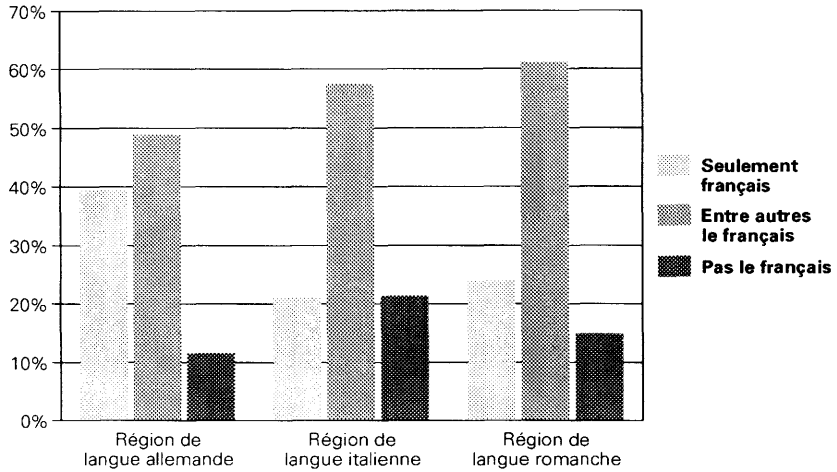


Remarque:
L'anglais comme langue familiale : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.

© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Page 377

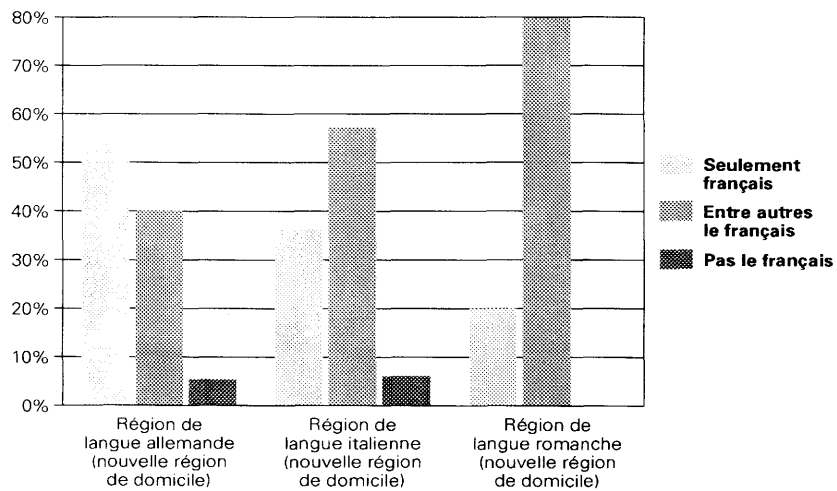
Graphique 4.2-9: Les langues familiales de la population de langue principale française domiciliée dans les régions linguistiques non francophones, selon les indications «seulement français», «entre autres le français» et «pas le français», en 1990



© Office fédéral de la statistique Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Page 379

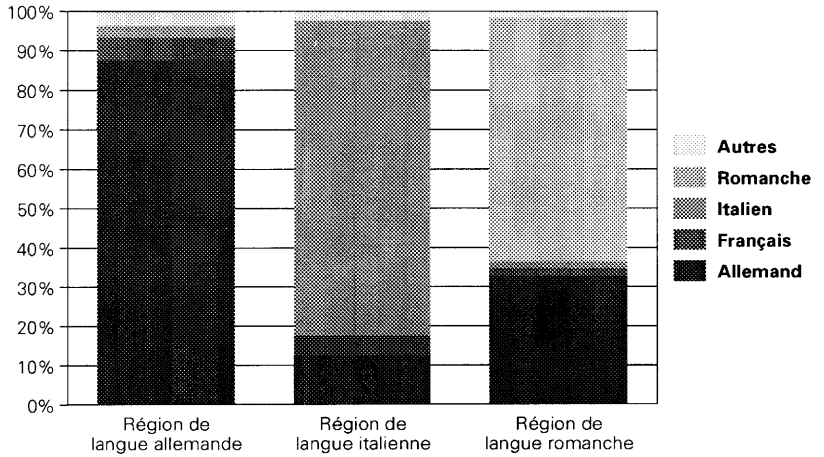
Graphique 4.2-10: Usage du français comme langue familiale chez les personnes francophones ayant quitté la région de langue française et établies depuis peu dans l'une des trois autres régions linguistiques suisses, en 1990



© Office fédéral de la statistique Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Page 403

Graphique 4.2-21: Usage du français comme langue professionnelle/ scolaire à l'extérieur de la région de langue française, selon la langue principale des locuteurs et la région linguistique, en 1990

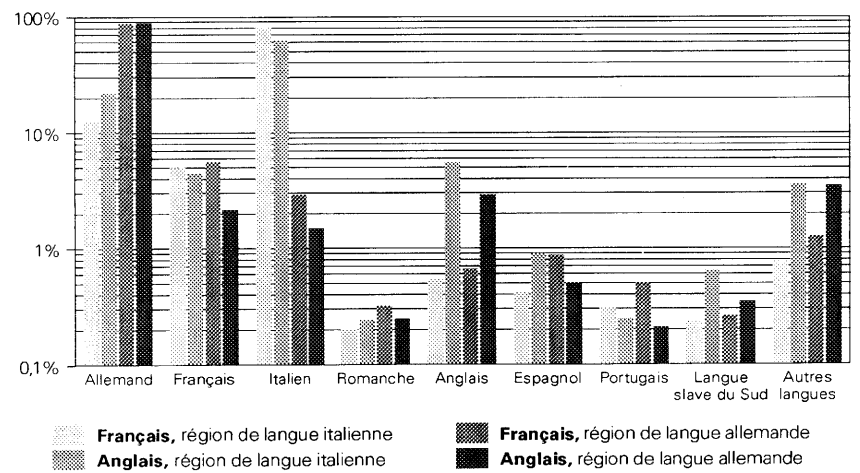


Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent des personnes indiquant le français comme langue parlée au travail/à l'école.

© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Page 404

Graphique 4.2-22: Usage du français et de l'anglais comme langues professionnelles/scolaires à l'extérieur de la région de langue française, selon le groupe et la région linguistiques, en 1990

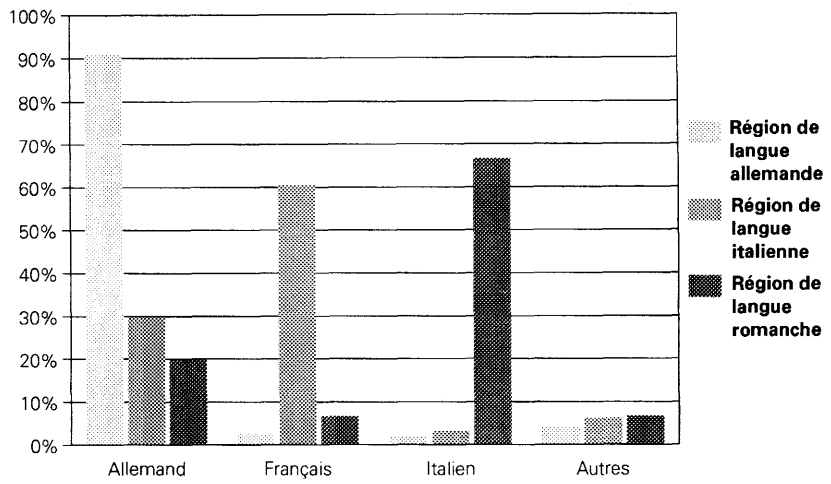


Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent des personnes indiquant le français et/ou l'anglais comme langue professionnelle.

© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Page 409

Graphique 4.2-25: Langues principales des pendulaires venant travailler à Berne, selon la région de domicile, en 1990

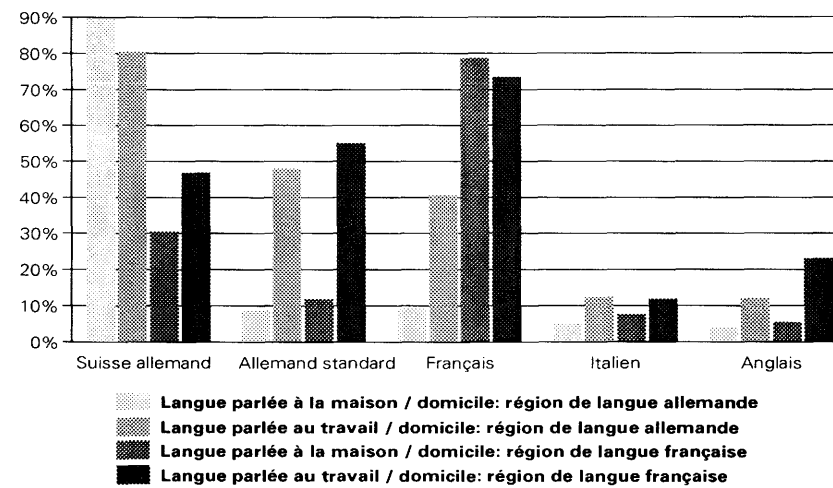


Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent des immigrants pendulaires par région linguistique.

© Office fédéral de la statistique Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Page 410

Graphique 4.2-26: Les langues parlées en famille et au travail par les pendulaires venant travailler à Berne et domiciliés dans la région de langue allemande ou de langue française, en 1990

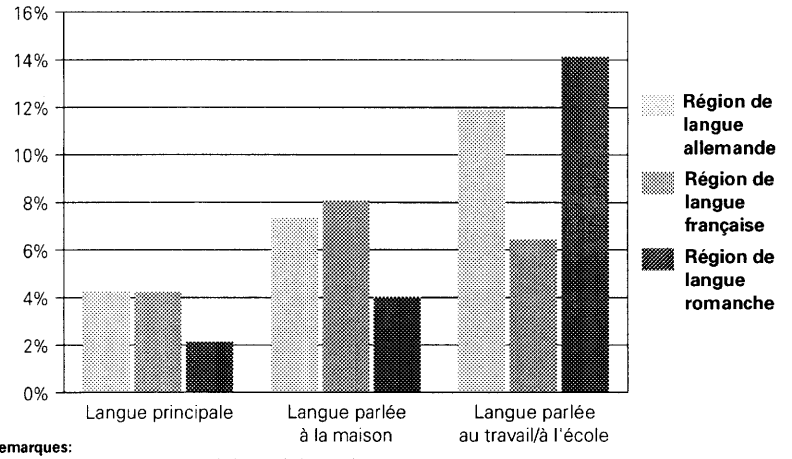


Remarques:
Ensemble considéré : en pour cent des immigrants pendulaires ayant indiqué au moins une langue dans le domaine et la région considérés.
Français : y compris patois; *Italien* : y compris dialecte.

© Office fédéral de la statistique Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Page 421

Graphique 4.3-2: L'italien comme langue principale, comme langue familiale et comme langue professionnelle ou scolaire dans les régions non italophones, en 1990

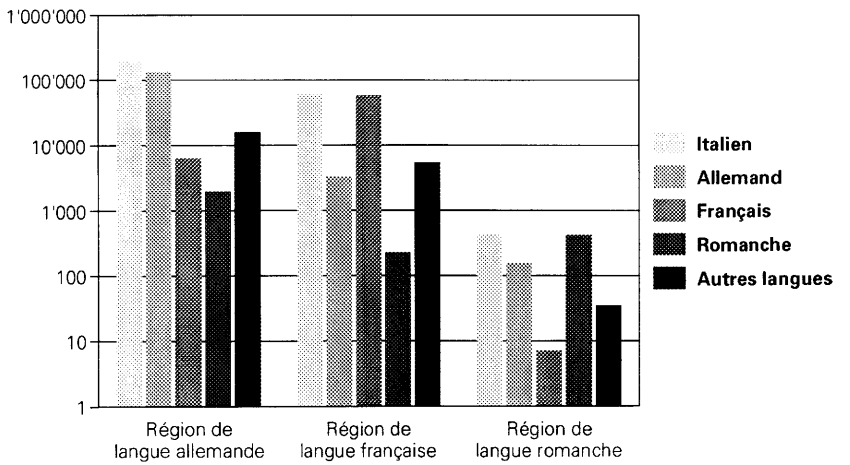


Remarques:
Langue principale : en pour cent de la population totale.
Langue parlée à la maison : en pour cent de la population ayant indiqué au moins une langue familiale.
Langue parlée au travail / à l'école : en pour cent des personnes actives/des élèves et étudiants ayant indiqué au moins une langue professionnelle/scolaire.

© Office fédéral de la statistique Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Page 440

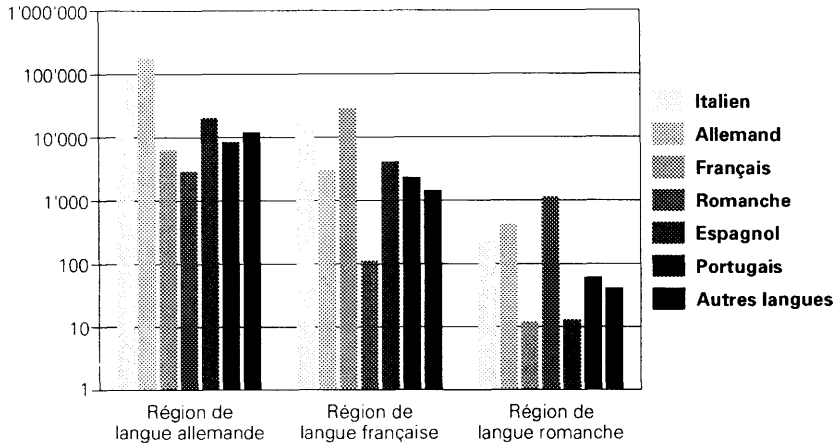
Graphique 4.3-6: Population indiquant l'italien comme langue familiale hors de la région de langue italienne, selon la langue principale et la région linguistique de domicile, en 1990



© Office fédéral de la statistique Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Page 451

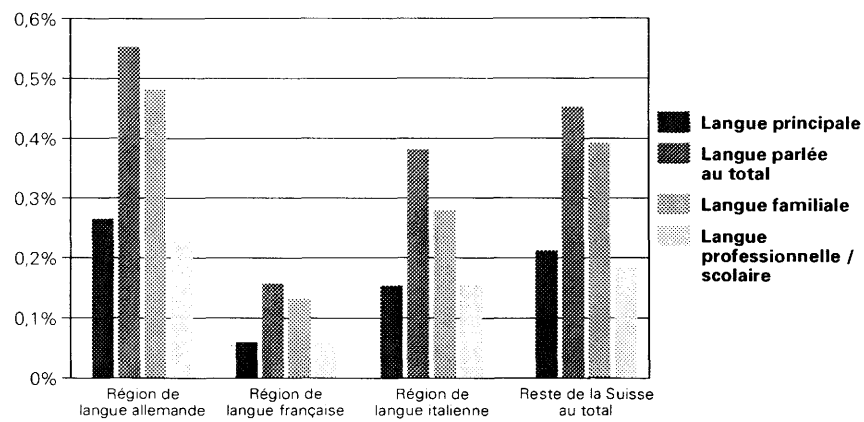
Graphique 4.3-9: Les usagers de l'italien comme langue professionnelle dans les différentes régions linguistiques non italophones, selon la langue principale, en 1990



© Office fédéral de la statistique Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Page 466

Graphique 4.4-1: Présence du romanche, comme langue principale et comme langue parlée dans les divers domaines d'usage considérés, à l'extérieur de la région de langue romanche, en 1990

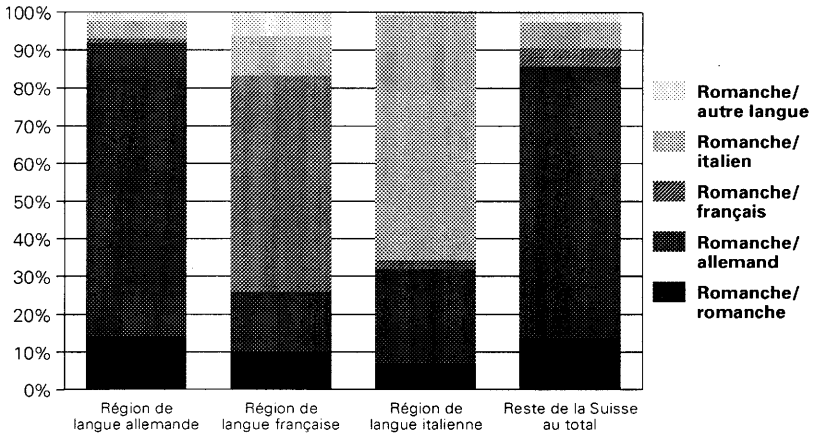


Remarque:
Région de langue allemande : sans la «région romanche 2».

© Office fédéral de la statistique Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Page 473

Graphique 4.4-3: Les différentes combinaisons de langues principales chez les couples comportant au moins un partenaire romanchophone et habitant hors des régions romanches 1 et 2, selon la région linguistique de domicile, en 1990

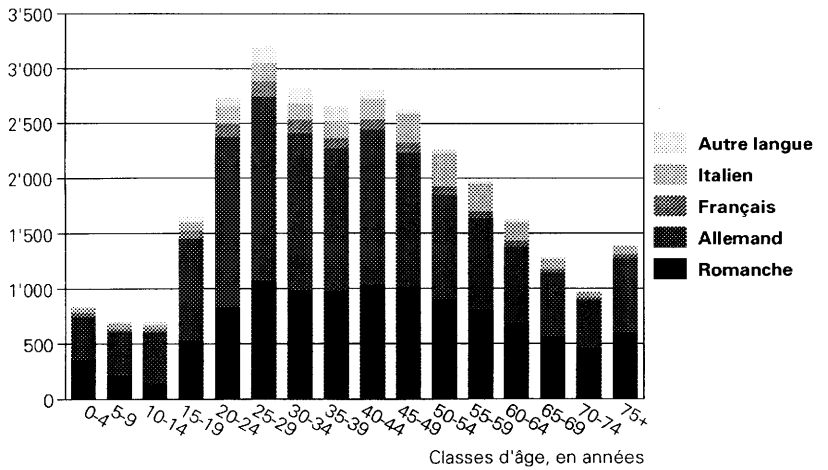


Remarque:
Région de langue allemande : sans la «région romanche 2».

© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Page 476

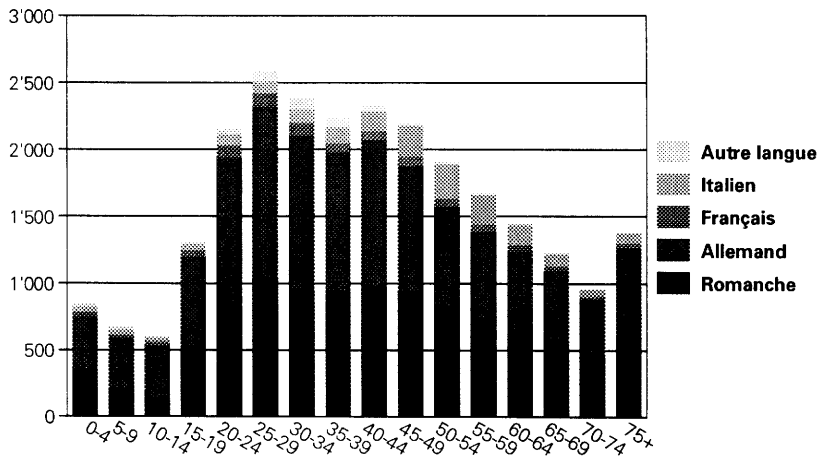
Graphique 4.4-4: Présence du romanche comme langue parlée dans les divers domaines d'usage relevés à l'extérieur des régions romanches 1 et 2, selon l'âge et la langue principale des locuteurs, en 1990



© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Page 480

Graphique 4.4-5: Population indiquant le romanche comme langue familiale hors des régions romanches 1 et 2, répartie selon l'âge et la langue principale, en 1990

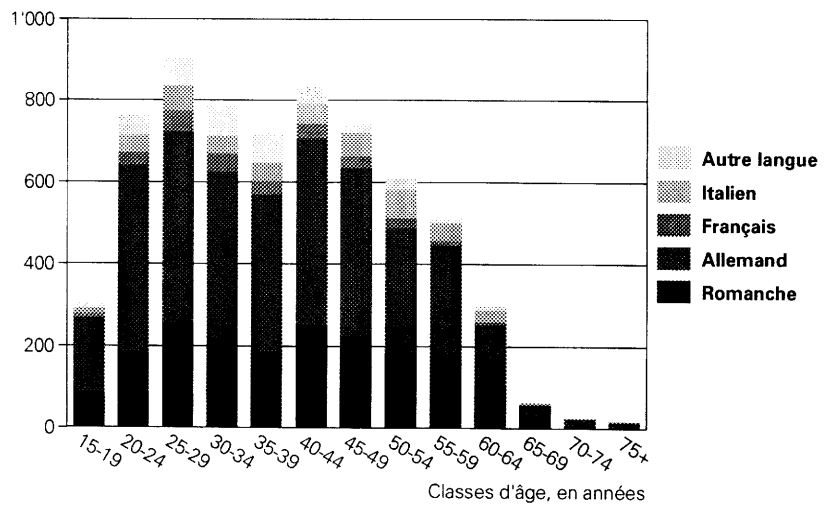


© Office fédéral de la statistique

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Page 483

Graphique 4.4-6: Population indiquant le romanche comme langue professionnelle hors des régions romanches 1 et 2, répartie selon l'âge et la langue principale, en 1990

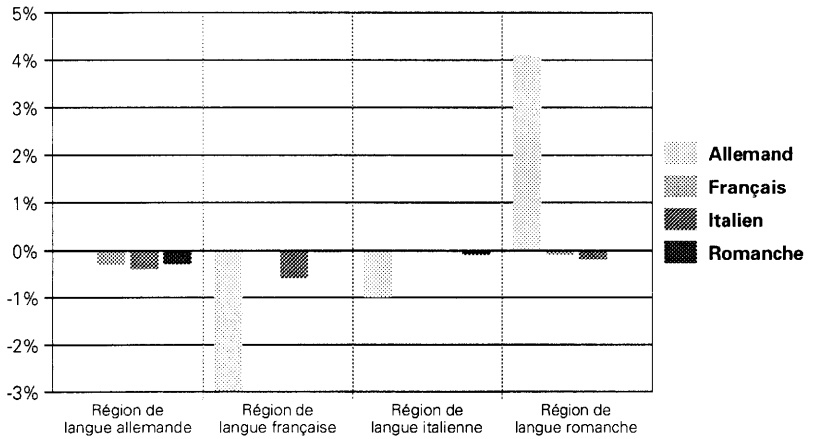


© Office fédéral de la statistique

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Page 488

Graphique 4.5-1: Evolution de 1980 à 1990 des langues nationales, comme langues maternelles ou principales, à l'extérieur de leurs régions linguistiques respectives

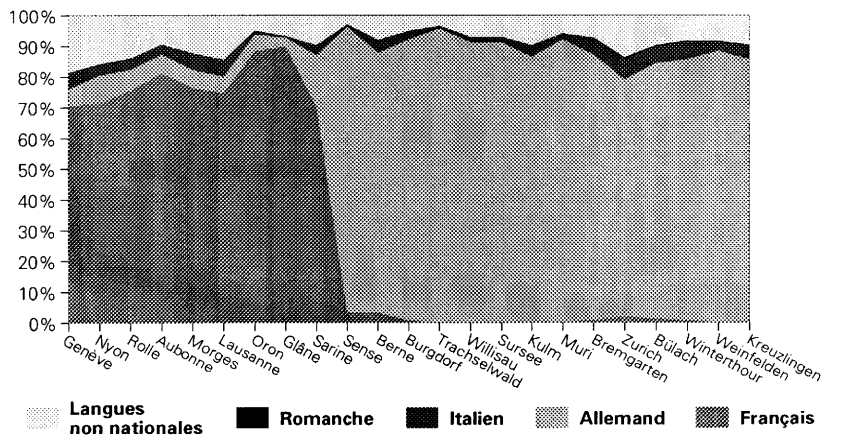


Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante.

© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensements fédéraux de la population*

Page 511

Graphique 5-2: Profil des rapports entre langues nationales et langues non nationales en Suisse, selon une coupe longitudinale à travers les différents districts de Genève à Kreuzlingen, en 1990

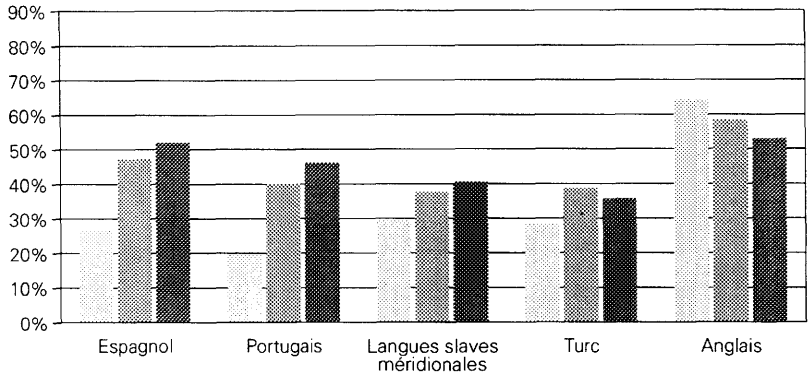


Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante.

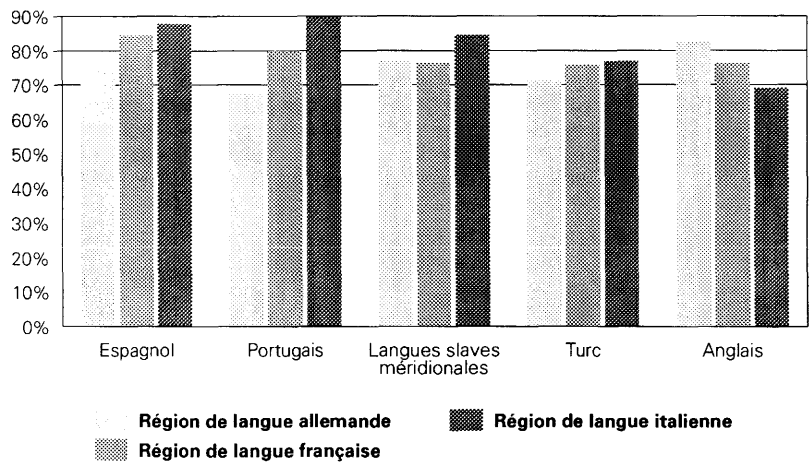
© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Graphique 5-7: L'intégration de la langue locale dans le répertoire des langues parlées à la maison et/ou au travail/à l'école par les locuteurs des cinq langues non nationales les plus représentées en Suisse, selon la région linguistique et la langue principale, en 1990

Langue régionale parlée uniquement à la maison



Langue régionale parlée à la maison et/ou au travail/à l'école

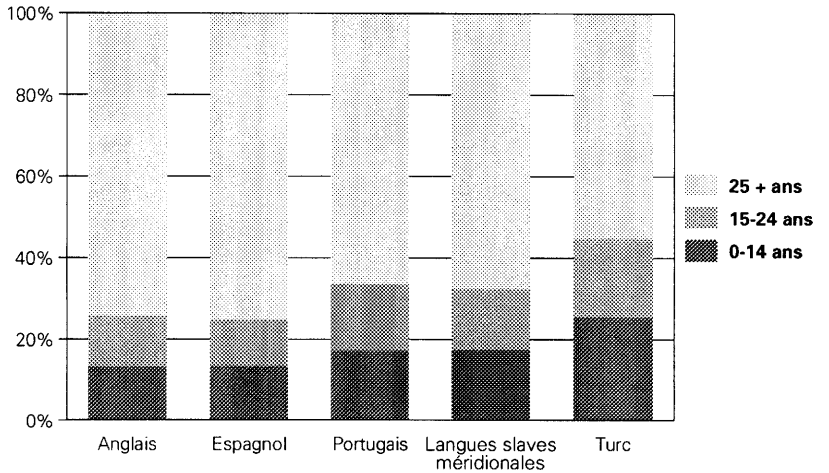


© Office fédéral de la statistique

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Page 565

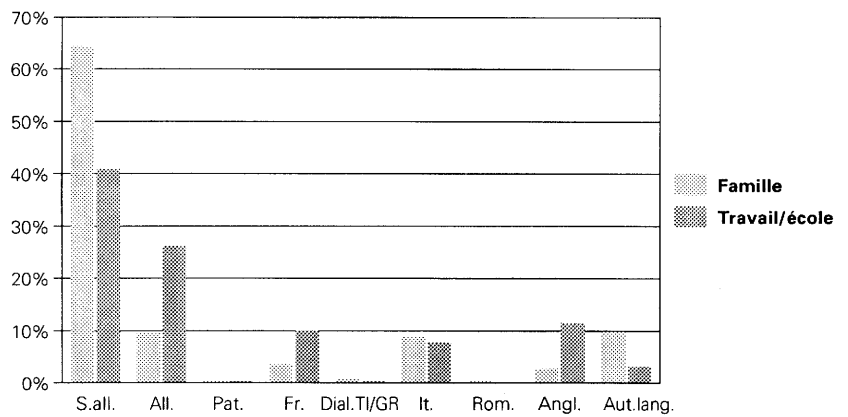
Graphique 5-8: Répartition, selon l'âge et la langue principale, des locuteurs des cinq langues non nationales les plus représentées en Suisse, en 1990



© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Page 580

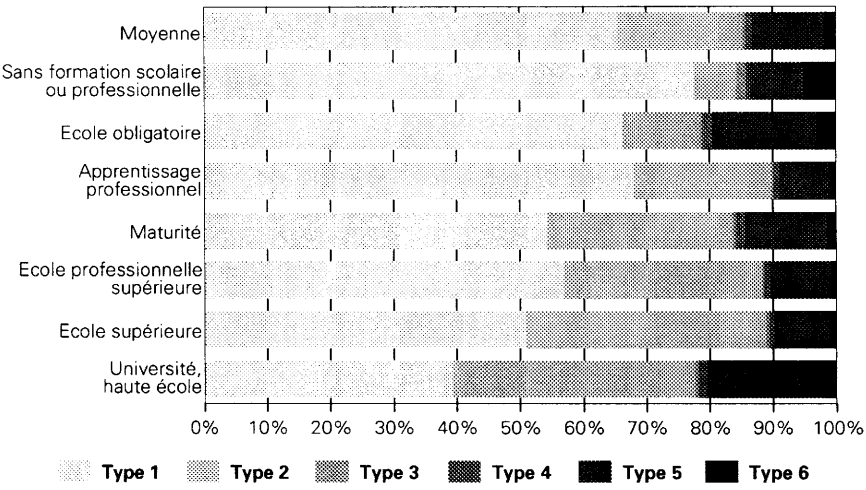
Graphique 6.1-2: Les différentes langues parlées en famille et au travail/à l'école dans la commune de Wettingen, en 1990



Remarques:
S.all. : suisse allemand; *All.* : allemand; *Pat.* : patois; *Fr.* : français; *Dial.TI/GR* : dialecte tessinois et grison; *It.* : italien; *Rom.* : romanche; *Angl.* : anglais; *Aut.lang.* : autres langues.
Langues familiales et professionnelles/scolaires : ien pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue parlée dans l'un des domaines considérés.

© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Graphique 6.2-6: Le plurilinguisme en Suisse selon le type de locuteurs et le degré de formation scolaire atteint, en 1990



© Office fédéral de la statistique

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Statistique de la Suisse

Recensement fédéral de la population 1990

Le paysage linguistique de la Suisse

Auteurs

Georges Lüdi (direction)
Iwar Werlen (direction)
Rita Franceschini (coordination)
Francesca Antonini
Sandro Bianconi
Jean-Jacques Furer
Christine Quiroga-Blaser
Adrian Wymann

En collaboration avec

Jan Boruvka
Office fédéral de la statistique
Claude-Anne Zuber
Séminaire de langues et littératures romanes, Université de Bâle

Editeur

Office fédéral de la statistique

BFS OFS UST

Bundesamt für Statistik
Office fédéral de la statistique
Ufficio federale di statistica
Uffizi federal da statistica

Berne, 1997

Complément d'information: Service de renseignements sur le recensement, tél. 031 / 322 88 79

Diffusion: Office fédéral de la statistique
CH-3003 Berne
Tél. 031 / 323 60 60

Numéro de commande: 001-9055

Prix: 42 francs

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 16 Culture et conditions de vie

Langue du texte original: Allemand

Copyright: OFS, Berne 1997
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.

ISBN: 3-303-16045-7

Table des matières

Avant-propos 7

Biographie des auteurs 9

Résumé 13

1. En guise d'introduction 21
Georges Lüdi / Iwar Werlen

1.0 Introduction 23

1.1 Concernant les données statistiques 25

1.2 Problématique 31

1.3 Définitions 43

1.4 L'articulation de cet ouvrage 53

2. Les frontières linguistiques 55
Jean-Jacques Furer / Iwar Werlen / Adrian Wymann

2.0 Introduction 57

2.1 La frontière linguistique entre la région de langue allemande et celle de langue française 61

2.2 La frontière linguistique entre la région de langue italienne et le reste de la Suisse 81

2.3 Les frontières linguistiques du romanche 93

2.4 Conclusion 107

3. Les langues nationales à l'intérieur de leurs propres régions linguistiques 109

3.0 Introduction 111

3.1 L'allemand dans la région de langue allemande 115
Iwar Werlen / Adrian Wymann

3.2 Le français dans la région de langue française 167
Georges Lüdi / Christine Quiroga-Blaser

3.3 L'italien dans la région de langue italienne 217
Sandro Bianconi / Francesca Antonini

3.4 Le romanche dans la région de langue romanche 267
Jean-Jacques Furer

3.5 Comparaison des langues nationales dans leurs propres régions linguistiques 295
Georges Lüdi

4. Les langues nationales à l'extérieur de leurs propres régions linguistiques 305

4.0 Introduction 307

4.1 L'allemand à l'extérieur de sa propre région linguistique 311
Iwar Werlen / Adrian Wymann

4.2 Le français à l'extérieur de sa propre région linguistique 355
Georges Lüdi / Christine Quiroga-Blaser

4.3 L'italien à l'extérieur de sa propre région linguistique
Francesca Antonini 417

4.4 Le romanche à l'extérieur de sa propre région linguistique 459
Jean-Jacques Furer / Iwar Werlen

4.5 Comparaison des langues nationales à l'extérieur de leurs propres régions linguistiques 487

5. L'importance des langues non nationales en Suisse 499
Rita Franceschini

5.0 Introduction 501

5.1 Les langues non nationales en 1990: aperçu général 507

5.2 Evolution historique 515

5.3 Les langues non nationales par cantons 523

5.4 Les cinq langues non nationales les plus parlées en Suisse 529

5.5 L'intégration linguistique des locuteurs de langues non nationales 547

5.6 Les facteurs sociaux de l'intégration 557

5.7 La perte de la langue d'origine 567
5.8 Conclusion 573

6. Le plurilinguisme 575
6.1 Le plurilinguisme social 577
Francesca Antonini / Rita Franceschini
6.2 Le plurilinguisme individuel 599
Rita Franceschini

7. Le paysage linguistique suisse: entre tradition et évolution 637
Iwar Werlen / Georges Lüdi
7.0 Introduction 639
7.1 De la Suisse quadrilingue à la Suisse multilingue 641
7.2 Langues majoritaires et minoritaires 647
7.3 Langue d'usage au sein de la famille et dans le cadre du travail 655
7.4 Langue et économie 663
7.5 Esquisse d'une politique fédérale des langues 665

Glossaire 669
Iwar Werlen

Bibliographie 683
Liste des tableaux 695
Liste des graphiques 705
Liste des cartes 719

Avant-propos

Le recensement de la population apporte une foule d'informations dans les domaines les plus divers. Depuis 1850, il constitue une sorte de «mémoire collective» de notre Etat fédéral.

Dans le passé, l'énorme volume des données et les difficultés d'y accéder n'en permettaient pas une exploitation suffisante. Les moyens informatiques modernes facilitent l'accès aux données et le traitement des informations. Chercheurs et statisticiens se sont unis dans le cadre du programme d'exploitation du recensement de 1990 pour assurer une meilleure information des milieux politiques, scientifiques et d'un large public.

Les chercheurs traitent des questions qui relèvent de leur spécialité et, en tant qu'auteurs, sont responsables du contenu et de la forme de leurs travaux. L'Office fédéral de la statistique met les données à disposition, se charge de la coordination, propose assistance et conseils et assure la publication des différents textes. Plusieurs monographies et recueils d'analyse contenant des articles portant sur la structure de la population, la famille, les ménages, le logement, les langues, la mobilité, la vie active et la profession figurent au programme des publications.

Le présent volume sur la situation des langues traite, dans sa première partie, de la Suisse quadrilingue. On y analyse de manière approfondie les déplacements potentiels des frontières linguistiques, les menaces pouvant peser sur l'intégrité territoriale des régions linguistiques, les effets des mouvements migratoires sur les rapports entre les quatre régions linguistiques et la relation entre la langue standard, d'une part, et le dialecte (voire patois) correspondant, d'autre part. Dans la deuxième partie, on aborde la Suisse plurilingue: utilisation des langues étrangères par la population indigène, intégration des immigrants sur le plan linguistique, progression du plurilinguisme au niveau individuel. Le recensement fédéral de la population, qui est la seule enquête couvrant l'ensemble du territoire, livre les données nécessaires pour analyser l'évolution des communautés et des frontières linguistiques. En 1990, il contenait pour la première fois une question concernant la langue parlée généralement, ce qui a permis de mettre en évidence les habitudes de la population dans le domaine linguistique et de mieux tenir compte du caractère multiculturel de la société suisse. Les résultats faciliteront l'adoption de mesures en matière de politique linguistique, dans le domaine de l'enseignement par exemple ou pour favoriser l'intégration des étrangers.

Nous tenons ici à remercier, pour leur précieuse collaboration, Mesdames Francesca Antonini, Rita Franceschini, Christine Quiroga-Blaser, et Messieurs Sandro Bianconi, Jean-Jacques Furer, Georges Lüdi, Iwar Werlen, Adrian Wymann, qui ont réalisé cette étude. Un grand merci également à Madame Sonja Queloz pour la traduction française, ainsi qu'à Monsieur Jan Boruvka, qui a assuré l'accompagnement scientifique des travaux pour le compte de l'OFS.

Office fédéral de la statistique
Division de la population et de l'emploi
Werner Haug

Biographie des auteurs

Francesca Antonini

Née en 1964 au Tessin. Etudes de langues et littératures romanes et anglaise à Zurich; en 1989, mémoire de licence en linguistique sous la direction du Prof. Dr. Gaetano Berruto. Puis, pendant deux ans, collaboration scientifique au centre d'études de l'histoire et l'onomastique tessinoises rattaché à l'Université de Zurich. De 1993-1995, collaboration au sein du «groupe d'études sur la langue», créé par l'Office fédéral de la statistique; ce groupe de travail était chargé d'évaluer et d'interpréter les données linguistiques fournies par le recensement de la population de 1990. Depuis septembre 1995, elle travaille comme chercheuse à l'*Osservatorio linguistico della Svizzera italiana* à Bellinzone.

Sandro Bianconi

Né en 1933. Etudes de philologie romane à l'Université de Fribourg. Docteur ès lettres, auteur d'une thèse sur les dialectes d'Orvieto et Viterbo au Moyen-Age (*Studi linguistici italiani III, 1962*). Professeur invité aux Universités de Zurich, de Genève, de Padoue et de Florence. A partir de 1991, responsable des recherches de l'*Osservatorio linguistico della Svizzera italiana*. Ouvrages principaux: *Lingua matrigna. Italiano et dialetto nella Svizzera italiana*, Bologna, il Mulino, 1980; *I due languaggi. Storia linguistica della Lombardia svizzera dal 400 ai nostri giorni*, Bellinzona, Casagrande, 1989; *Lingue nel Ticino*, Locarno, Osservatorio linguistico 1994 et *L'Italiano in Svizzera*, ibid., 1995, ainsi que de nombreux articles parus en Suisse et à l'étranger dans le domaine de la sociolinguistique et de l'histoire de la langue italienne.

Rita Franceschini

Née en 1958, études de langues et littératures romanes à l'Université de Zurich. Boursière du Fonds national suisse de la recherche scientifique à l'Université de Bielefeld. Doctorat en linguistique italienne (1992). Chargée de cours à l'Université de Zurich (depuis 1992). Professorat à terme à l'Université de Bergamo (1993-1995). Coordinatrice du projet de recherche «Le paysage des langues en Suisse» de l'Office fédéral de la statistique. Depuis 1995, elle est lectrice à l'Université de Bâle pour la linguistique italienne et bénéficie d'un subside personnel du Fonds national pour se consacrer à un projet de recherche sur les langues en contact. Diverses publications sur la métacommunication, le plurilinguisme, le contact linguistique.

Jean-Jacques Furer

Né en 1948, en Ajoie. Il s'est consacré à l'étude des langues, de leur littérature et de leur situation actuelle et passée, se spécialisant peu à peu dans les langues menacées en Europe. Pour cela, il a fait de nombreux séjours, souvent de longue durée, à l'étranger (notamment en Allemagne, en Espagne, dans les îles Féroé, les régions non anglophones de Grande-Bretagne, en Irlande gaélique, en Italie, en Pologne, en Scandinavie, en Tchécoslovaquie). Il habite depuis 1980 dans les Grisons, où il fait des recherches sur la situation statistique et sociolinguistique du romanche et des autres langues cantonales et travaille parallèlement à l'élaboration d'un grand dictionnaire romanche (sursilvan) - français.

Georges Lüdi

Né en 1943. Etudes des langues et littératures romanes (Zurich, Montpellier, Madrid). Dr. phil. I (Université de Zurich); professeur ordinaire de linguistique générale à l'Université de Neuchâtel (1979-1982). Depuis 1982, professeur ordinaire de linguistique française à l'Université de Bâle et directeur du séminaire de langues et littératures romanes; président de la commission de planification de l'Université de Bâle (depuis le 1.7.1996). Auteur de nombreuses publications scientifiques sur divers aspects de l'acquisition des langues étrangères, du plurilinguisme et sur la dimension linguistique des migrations; responsable de plusieurs projets de recherche du Fonds national suisse de la recherche scientifique et de l'European Science Foundation, consacrés à l'étude de divers aspects de l'usage et de l'acquisition linguistiques dans des situations de migration. Ouvrages principaux: Georges Lüdi / Bernard Py: *Zweisprachig durch Migration*. Tübingen, Niemeyer, 1984 (*Etre bilingue*. Berne, Francfort/New York, Lang, 1986); Georges Lüdi / Bernard Py: *Fremdsprachig im eigenen Land*. Basel, Helbing und Lichtenhahn, 1994 (*Changement de langage et langage du changement. Aspects linguistiques de la migration interne en Suisse*. Lausanne, L'Age d'Homme, 1995).

Christine Quiroga-Blaser

Née en 1964. Etudes de linguistique et de philologie romanes à l'Université de Bâle. Lic. phil. I. Assistante de linguistique française à l'Université de Bâle (1993 - 1995). Depuis 1995, stage, en tant que candidate au doctorat, au département démographique de l'Université de Montréal (Canada) et séjour de recherche au Centre de recherche et d'études de l'Université de Montréal et à «Statistique Canada» (Ottawa).

Iwar Werlen

Né en 1947. Depuis 1988, il est professeur de linguistique générale à l'Université de Berne. Etudes de linguistique allemande et de dialectologie, de littérature allemande moderne, de philosophie et de linguistique générale à l'Université de Berne (1970-1974). En 1975, Dr. phil. I, auteur d'une thèse portant sur «Les structures phonétiques du dialecte de Brigue». En 1981, privatdocent en linguistique générale grâce à une thèse d'habilitation intitulée «Rituel et langue». De 1973-1978, il est assistant au séminaire de langue et littérature allemande de l'Université de Berne. De 1978-1986, il est assistant, puis «Oberassistent» à l'Institut de linguistique de l'Université de Berne. De 1979-1984, professeur assistant (à temps partiel) en linguistique allemande à l'Université de Lausanne. De 1984-1988, chargé de cours en linguistique allemande à l'Université de Genève. De 1986-1988, professeur de linguistique allemande à l'Université de Mannheim. Publications et travaux de recherche dans le domaine de la dialectologie (dialectes alémaniques), de la sociolinguistique, sur des aspects du plurilinguisme, sur la catégorie de la modalité, sur l'usage linguistique rituel et sur l'analyse conversationnelle.

Adrian Wymann

Né en 1964. Etudes de linguistique générale, de sociologie, de langue et littérature coréenne aux Universités de Berne et de Zurich. Licence ès lettres en linguistique générale, Université de Berne (1990). Co-auteur de plusieurs articles dans le domaine de la sociolinguistique, et plus particulièrement sur l'ethnographie de la communication. Collaborateur scientifique à l'Institut de linguistique de l'Université de Berne; en 1996, il a terminé un travail de thèse sur la modalité en coréen.

Résumé

Majorités et frontières linguistiques stables - sauf pour le romanche

La stabilité caractérise les rapports entre les quatre langues nationales de notre pays. En accusant une part de 63,6% par rapport à la population totale, l'allemand est toujours la langue dominante et majoritaire, en dépit du recul de son nombre de locuteurs. Le français, dont la part s'élève à 19,2% de la population totale, est toujours une langue minoritaire, mais son importance s'est à nouveau accrue; à l'intérieur de sa propre région de diffusion, le français n'est en aucun cas exposé à une pression de la part de la langue majoritaire et s'affirme très bien face à la forte proportion de migrants externes. La part de l'italien dans la population totale (soit 7,6%) a légèrement diminué en raison du recul de l'immigration en provenance de l'Italie, mais elle a progressé à l'intérieur de la région de langue italienne. Seule la part du romanche (soit 0,6%) a connu un recul spectaculaire qui s'exprime non seulement en pour cent mais aussi en nombres absolus.

Les frontières linguistiques délimitant les territoires respectifs des trois langues nationales principales sont stables et fixes même dans leurs segments plus «perméables», ceci en dépit des multiples contacts et échanges par delà les frontières et d'un degré de plurilinguisme individuel nettement supérieur à la moyenne nationale dans les régions situées aux frontières linguistiques.

En revanche, les frontières relativement stables depuis 1880 de la région traditionnellement de langue romanche ont disparu. En lieu et place de territoires linguistiques clairement délimités, nous constatons ici un phénomène de brassage linguistique dont le résultat est que nous trouvons à l'ouest et à l'est du canton des Grisons deux régions relativement étendues, ainsi que deux plus petites au centre, qui s'avèrent plus romanchophones que le reste de la région traditionnellement de langue romanche. Compte tenu du bilinguisme de la plupart des locuteurs du romanche - qui souvent désignent même l'allemand comme «langue principale» alors qu'ils sont de langue maternelle romanche -, la définition de la région de langue romanche selon les critères statistiques (à savoir celui de la langue principale majoritaire) ne fait plus nécessairement sens aujourd'hui. En effet, le romanche est actuellement la langue parlée par la majorité de la population dans 72 communes grisonnes seulement; toutefois, dans 32 autres communes, le romanche est également encore parlé par une minorité relativement importante des habitants. Cette situation révèle d'ailleurs qu'une

application trop rigoureuse du principe de la territorialité peut avoir des effets néfastes sur la langue minoritaire menacée.

Dominance claire de l'allemand, du français et de l'italien dans leurs propres régions de diffusion

A l'intérieur des régions linguistiques (statistiques) correspondantes, les trois langues nationales principales occupent une position clairement dominante, en accusant en tant que langues principales de la population de nationalité suisse des pourcentages oscillant entre 85,4% (italien) et 96% (allemand).

Un trait caractéristique du paysage des langues en Suisse est en outre l'omniprésence de l'allemand (du suisse allemand), du français et de l'italien comme langues d'usage dans les domaines de la famille, de la vie professionnelle et de l'école, ceci en y incluant expressément la population alloglotte ou d'origine étrangère.

Nous pouvons mesurer la force ou la vitalité des langues nationales à leur taux d'utilisation parmi les locuteurs alloglottes. Il s'avère alors que le degré d'intégration linguistique des alloglottes est nettement plus élevé dans la région de langue française et dans celle de langue italienne - où 9 alloglottes sur 10 parlent la langue locale dans le cadre de leur profession - que dans la région de langue allemande. Autrement dit, en regard de l'allemand, l'italien et le français exercent en termes d'assimilation une pression plus forte sur les locuteurs de langues non locales. Et nous pouvons de bon droit considérer que cela est une conséquence de l'action stabilisatrice des conditions cadre en termes de politique linguistique.

Le romanche: une langue menacée

La situation est tout autre pour le romanche qui à l'intérieur de sa région traditionnelle de diffusion est fortement concurrencé par l'allemand. Ainsi la caractéristique majeure du romanche est que cette langue apparaît pour ainsi dire uniquement dans le cadre d'un répertoire langagier plurilingue - que ce soit comme langue première, seconde ou comme langue étrangère. Et à l'évidence, l'afflux d'immigrants sans affiliation particulière au territoire romanche et la dynamique économique - c'est surtout comme langue professionnelle que l'allemand atteint un taux d'utilisation égal, voire supérieur à celui du romanche - nuisent à la sauvegarde du romanche. Eu égard à la faible valeur dont jouit le romanche sur le «marché linguistique» - notamment dans la partie économi-

quement plus dynamique de sa propre région de diffusion -, force est de constater que le romanche ne présente plus comme «langue de la vie publique» un attrait suffisant aux yeux des immigrants qui préfèrent parler l'allemand ou plus précisément le suisse allemand.

La sous-représentation du romanche dans les générations professionnellement actives et le vieillissement général des romanchophones ne permettent pas de formuler des pronostics particulièrement favorables quant à l'avenir de cette langue minoritaire bien qu'elle soit encore étonnamment vitale comme langue familiale. Pourtant la décision d'une commune de scolariser ses élèves soit en romanche, soit en allemand montre clairement qu'une telle prise de position a une incidence plus directe sur la langue parlée par les jeunes que ne l'a la diffusion globale du romanche à l'intérieur de cette même commune; et cela illustre par conséquent que la valeur conférée au romanche sur le «marché linguistique» peut au moins être modifiée au niveau des jeunes générations. Le maintien ou la sauvegarde du romanche dépend donc pour partie de la volonté politique.

Affaiblissement de la présence des langues nationales à l'extérieur de leurs propres régions linguistiques

Depuis 1980, la présence des quatre langues nationales hors de leurs régions respectives a globalement régressé, à l'exception de l'allemand dans la région de langue romanche. Ce phénomène n'est pas seulement une conséquence de la diminution des mouvements de population à l'intérieur de nos frontières, mais il est également lié au changement de langue qui se produit chez les alloglottes - à savoir la perte de la langue d'origine au profit de la langue locale -, un processus que les alloglottes accomplissent généralement plus rapidement dans la région de langue française et dans celle de langue italienne que dans la région de langue allemande.

Le recul de *l'allemand* est le plus marqué dans la région de langue française et, de manière quelque peu surprenante, cette régression est plus forte dans le domaine de la vie active que dans celui de la famille. On perd donc ici un capital linguistique important qui serait également utile à la communication et à la compréhension entre les différentes régions linguistiques.

La densité de diffusion du *français* est un peu plus élevée en Suisse italienne qu'en Suisse alémanique, où la concentration de francophones tend à diminuer plus l'on se dirige vers l'est du pays, en accusant toutefois des taux relativement importants dans certaines régions économiquement plus fortes. Dans le monde

du travail, le français est particulièrement valorisé en Suisse alémanique, où il est soutenu par une grande partie des représentants des couches sociales moyennes et où dans la plupart des professions, son usage est plus répandu que l'anglais.

A l'extérieur de leur propre région linguistique, les *italophones* sont très nombreux (et représentent bien plus de la moitié de tous les locuteurs de l'italien). Il s'agit toutefois en majorité d'étrangers italophones. Le maintien et l'usage de l'italien, tant comme langue principale que comme langue d'usage dans les deux domaines considérés (famille, travail et/ou école), est bien plus fréquent dans la région de langue allemande que dans les régions de langue française et de langue romanche.

La présence de la *communauté de langue romanche* ne se perçoit guère à l'extérieur de sa propre région linguistique (statistique); toutefois, il est également vrai que ces locuteurs du romanche vivant hors des vallées grisonnes représentent près de la moitié de tous les romanchophones. Ce fait traduit également la position affaiblie du romanche en Suisse.

Les conditions de communication plus diversifiées dans le cadre de la vie professionnelle font que l'usage des langues nationales hors de leurs propres régions de diffusion est beaucoup plus fréquent dans ce domaine que l'importance qu'elles ont en tant que langues principales ou familiales. Dans l'ensemble, c'est avant tout la région de langue française qui se montre le plus réticente quant à l'utilisation des autres langues nationales; le comportement linguistique plus varié dans le cadre de la famille tend à être plus restreint dans le cadre de la vie publique. En revanche dans les autres régions linguistiques, les conditions pour une présence plus grande d'autres langues dans la sphère publique sont meilleures.

Présence accrue des langues non nationales

A l'exception de la région de langue romanche, l'hétérogénéité linguistique qui caractérise de plus en plus les autres régions (la langue nationale respective demeurant toutefois clairement dominante) ne résulte pas des mouvements migratoires internes, mais de l'immigration d'origine étrangère. En effet, depuis les premiers recensements de la population, l'importance des langues non nationales n'a cessé de croître pour atteindre en 1990 leur taux de présence le plus élevé, soit 8,9%. Ce sont notamment l'espagnol, les langues slaves du Sud, le portugais, le turc et l'anglais qui accusent une forte proportion de locuteurs.

Les locuteurs de l'espagnol et du portugais vivent principalement en Suisse francophone, alors que les locuteurs des langues slaves du Sud ou du turc résident avant tout en Suisse alémanique. Cette présence accrue de locuteurs d'origine étrangère ne conduit toutefois pas à la formation d'«îlots linguistiques». Bien au contraire, elle a pour effet d'augmenter le plurilinguisme social et individuel de notre pays et prolonge ainsi la longue tradition de la Suisse comme espace de langues en contact. La proportion des locuteurs de langues non nationales est la plus importante dans la région de langue française, mais c'est précisément là que l'intégration linguistique des alloglottes est la plus réussie, tout en permettant le maintien de la langue d'origine de ces locuteurs (surtout dans le cadre familial).

L'hétérogénéité linguistique est par ailleurs plus particulièrement un phénomène urbain. Une population rurale unilingue s'oppose à une population citadine plus fortement plurilingue.

La «vague dialectale» ou des différences de statut des divers dialectes

Les données du recensement fédéral de la population de 1990 nous fournissent pour la première fois un aperçu général sur l'usage dans la vie quotidienne des langues standard et de leurs formes dialectales dans les régions de langue allemande, de langue française et de langue italienne.

Dans la région de langue allemande, le suisse allemand est la langue d'usage la plus répandue dans tous les domaines de la vie quotidienne. Nous notons cependant une répartition sociolinguistique inattendue dans les milieux professionnels: plus le statut professionnel et le niveau de formation sont élevés, plus on parle l'allemand standard dans le cadre du travail, en plus du dialecte alémanique. Ce sont les agriculteurs qui parlent le plus le suisse allemand et le moins l'allemand standard.

Pour ce qui concerne le domaine scolaire, les pourcentages relevés pour l'usage exclusif du suisse allemand montrent que l'allemand standard n'est pas la langue dominante ici: il n'est effectivement pas parlé à tous les niveaux de la scolarité. Le taux d'utilisation du suisse allemand comme langue scolaire est le plus élevé dans les cantons de la Suisse centrale et orientale; à l'inverse, ce sont d'une part les cantons romands situés à la frontière linguistique et d'autre part les cantons à caractère plutôt urbain qui enregistrent une présence plus importante de l'allemand standard dans le domaine scolaire.

Les patois parlés dans la région de langue française ne jouent plus qu'un rôle très mineur dans leurs trois principales régions de diffusion que sont le Valais central, la Gruyère et le Nord du Jura.

Une situation de transition caractérise la région de langue italienne. En effet, dans la sphère familiale, les «dialetti» sont encore fortement représentés par rapport à l'italien, soit dans un rapport de 4 : 6, le taux d'usage des «dialetti» variant toutefois considérablement au niveau régional et selon l'âge des locuteurs. L'importance des «dialetti» diminue en revanche dans les milieux professionnels. Et à l'école, c'est l'italien qui assume la fonction de langue d'usage général.

Plurilinguisme et emploi de langues étrangères

Les données fournies par le recensement de la population de 1990 ont pour la première fois permis de mesurer le plurilinguisme individuel dans l'ensemble de la Suisse et sur une échelle assez large. Cette évaluation a montré que ce sont plus particulièrement les autochtones, c.-à-d. les personnes ayant indiqué la langue locale respective comme langue principale, qui sont pour une grande part unilingues.

La région de langue française accuse pour le domaine familial le degré de plurilinguisme le plus élevé - celui-ci est en revanche un peu plus faible dans le domaine de la vie active. La région de langue italienne présente une situation similaire à celle de la région de langue française pour ce qui concerne l'inclusion de la langue de la communauté d'accueil dans le répertoire linguistique familial des alloglottes. En revanche, l'italien occupe une position moins forte dans le cadre de l'école et des milieux professionnels, ce qui conduit à un plurilinguisme plus répandu dans ce domaine. La situation est tout autre dans la région de langue allemande: la pénétration de l'allemand (du suisse allemand) dans le répertoire familial des alloglottes est beaucoup moins forte; de même, les Suisses alémaniques tendent à parler moins de langues dans le cercle familial. Dans la sphère professionnelle en revanche, l'usage de l'allemand est beaucoup moins solidement ancré, de sorte que les autres langues sont plus présentes dans ce domaine et contribuent à accroître le taux de plurilinguisme. Dans ce contexte, les germanophones optent le plus souvent pour l'usage de l'anglais et du français, alors que l'italien sert de «lingua franca» pour la communication entre alloglottes (ainsi qu'entre ceux-ci et les Suisses). Dans la région de langue romanche, le plurilinguisme se définit avant tout par la dominance des locuteurs bilingues qui parlent aussi bien le romanche que l'allemand.

D'une manière générale, les personnes plus jeunes, aux qualifications professionnelles supérieures et vivant dans les grands centres urbains et leurs périphéries tendent à être plus plurilingues que les personnes d'un certain âge, au niveau de formation moindre, et qui habitent dans les petits centres et dans les régions rurales. Du point de vue économique, le plurilinguisme de la Suisse représente à l'évidence un atout et non un obstacle.

1.

En guise d'introduction

Georges Lüdi / Iwar Werlen

1.0 Introduction

Le principe du quadrilinguisme ainsi que la sauvegarde et l'encouragement de la communication et de la compréhension entre les différentes régions linguistiques font partie des lignes fondamentales de la politique linguistique suisse. Les récentes discussions concernant la révision de l'article constitutionnel sur les langues (art. 116 Cst.) n'ont fait qu'expressément confirmer ces principes de base. Dans la nouvelle version de l'art. 116, adoptée après de longs et difficiles débats par les Chambres fédérales en automne 1995, on peut lire à l'alinéa 2: «Confédération et cantons encouragent la compréhension et les échanges entre les communautés linguistiques.»

Dans son message du 4 mars 1991 à l'intention des deux Chambres, le Conseil fédéral avait déjà précisé qu'il ne fallait pas partir de «l'image traditionnelle d'un pays composé de plusieurs régions culturellement et linguistiquement homogènes» (p. 8), étant donné que la «mobilité croissante de la population a (...) conduit à une déstabilisation de la situation des langues» (p. 7), autrement dit que le nombre de personnes de langue maternelle étrangère ne cesse de croître. Viser, comme objectif fondamental de la politique linguistique suisse, la stabilité des régions linguistiques et de leurs frontières ne devra cependant pas «déboucher sur de l'incompréhension ou, pire encore, de l'intolérance à l'égard des minorités linguistiques. Nous faisons ici en particulier allusion à la question du bilinguisme, lequel n'est plus un phénomène exceptionnel à notre époque placée sous le signe de la mobilité. Le plurilinguisme devrait être davantage encouragé (...) parce qu'il constitue un facteur essentiel de rapprochement entre les langues et les cultures.» (p. 18). Et pour terminer, le Conseil fédéral incluait également dans ses efforts les personnes de langue maternelle étrangère: «Il faudrait dans la mesure du possible offrir aussi aux personnes de langue maternelle étrangère la possibilité d'enrichir leurs connaissances linguistiques.» (Ibid.)

Ces réflexions en vue de l'encouragement du plurilinguisme tant social qu'individuel sont également essentielles dans l'optique de l'intégration de la Suisse - sous quelque forme que ce soit - dans un espace culturel et économique européen de plus en plus multilingue.

Elles impliquent cependant aussi la nécessité de réunir des informations de nature diverse, concernant notamment:

- les rapports entre les quatre langues nationales;

- les autres langues parlées en Suisse (les langues non nationales) et leur diffusion;
- l'intégration linguistique des immigrants et plus généralement, les incidences des migrations aux niveaux national et international sur les quatre régions linguistiques;
- les formes et la diffusion du plurilinguisme social, c.-à-d. de la coexistence à l'intérieur d'un seul et même territoire (communes) d'individus de langue maternelle différente;
- la diffusion et les formes d'expression du plurilinguisme individuel;
- la relation entre langue standard et dialecte dans les trois plus grandes régions linguistiques.

Tous ces aspects peuvent être abordés selon deux perspectives différentes. La première consiste à analyser la *situation* des langues en Suisse et son évolution au cours des dernières décennies. L'interprétation de ces données permet dans un deuxième temps de donner des indications quant à l'*avenir* probable de la Suisse plurilingue, quant à l'éventuelle nécessité de prendre des mesures, et fournit par conséquent les fondements pour une politique linguistique cohérente tant à l'échelon fédéral que cantonal.

L'exploitation des données relatives aux langues, collectées lors du recensement de 1990, permet dans une large mesure de satisfaire à ce besoin en informations et de répondre aux questions posées.[1]

[1] En 1987 un groupe de travail linguistique s'était constitué pour assister et conseiller l'Office fédéral de la statistique dans la formulation élargie de la question concernant les langues. Réunissant Sandro Bianconi, Bernard Cathomas, Georges Lüdi, Iwar Werlen et Uli Windisch, ce groupe de travail était composé de représentants des quatre régions linguistiques. Au terme du recensement de 1990, ce groupe, duquel Uli Windisch s'était retiré, a demandé à se voir confier le mandat pour l'exploitation des données collectées. Le présent ouvrage est le résultat de ce travail d'évaluation. Grâce aux fonds accordés par l'OFS, Rita Franceschini, Jean-Jacques Furer, Adrian Wymann ainsi qu'Ewald Weber ont collaboré à cette étude; d'autres collaborateurs ont été rémunérés par les cantons du Tessin (Sandro Bianconi, Francesca Antonini), de Berne (Iwar Werlen) et de Bâle (Christine Quiroga, Georges Lüdi, secrétariat). Et enfin, que soient remerciés ici en particulier les nombreux collaborateurs de l'OFS qui à travers leur précieux engagement et conseils ont participé bénévolement à l'élaboration de cet ouvrage.

1.1 Concernant les données statistiques

Depuis 1880, chaque recensement fédéral de la population fait le relevé de la langue parlée par les personnes domiciliées en Suisse (auparavant on ne recensait la langue que selon les ménages). Ces données permettent donc par exemple de suivre sur plusieurs décennies l'évolution des quatre langues nationales, l'une par rapport à l'autre.

En regard des recensements antérieurs et plus particulièrement de celui de 1980, deux innovations importantes ont été apportées aux questions relatives aux langues lors du recensement de 1990. En effet, d'une part, les personnes interrogées devaient désormais indiquer quelle était leur «langue principale» et non plus leur «langue maternelle» et d'autre part, le questionnaire fut complété par une question quant à l'usage de la langue (ou des langues) suivant les différentes situations de communication. Voici le libellé exact de ces deux questions[1]:

❾ Langue

Quelle est la langue dans laquelle vous pensez et que vous maîtrisez le mieux? (Veuillez n'indiquer qu'une seule langue)

1 allemand	☐ 1
2 français	☐ 2
3 italien	☐ 3
4 romanche	☐ 4
5 autre, à savoir ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐	

Quelle(s) langue(s) parlez-vous régulièrement?
(Plus d'une réponse peut être donnée ici)

	a) à la maison, en famille:	b) à l'école, dans la vie active, au travail:
1 suisse allemand	☐ 1	☐ 1
2 allemand	☐ 2	☐ 2
3 patois romand	☐ 3	☐ 3
4 français	☐ 4	☐ 4
5 dialecte tessinois ou des Grisons italophones	☐ 5	☐ 5
6 italien	☐ 6	☐ 6
7 romanche	☐ 7	☐ 7
8 anglais	☐ 8	☐ 8
9 autres	☐ 9	☐ 9

[1] En 1980 la question était formulée en ces termes:

❻ Langue maternelle — Langue dans laquelle on pense et que l'on maîtrise le mieux

allemand français italien romanche autre langue, à savoir:

Grâce à ces deux questions concernant respectivement la langue principale et les langues parlées régulièrement, on peut dès lors définir une image bien plus précise de la situation des langues en Suisse, en faisant preuve cependant d'une certaine prudence lors d'une comparaison des données pour 1990 avec celles pour les décennies antérieures.

1.1.1 «Langue principale» au lieu de «langue maternelle»

Une première lors du dernier recensement était, comme nous l'avons déjà dit, la suppression de la notion - émotionnellement chargée - de «langue maternelle», qui fut remplacée par une première question d'ordre pragmatique, à savoir: quelle est la langue « dans laquelle vous pensez et que vous maîtrisez le mieux».

Pour la plupart des personnes interrogées, cette nouvelle formulation ne semble pas avoir fait de différence par rapport aux recensements antérieurs. Mais qu'en est-il des personnes bilingues? Celles, par exemple, qui au cours de leur vie se sont installées dans un autre pays ou une autre région et maîtrisent actuellement tout autant sinon mieux la langue de leur nouvelle «patrie» que celle de leur pays ou région d'origine ? Ou encore des enfants scolarisés dans une autre langue que leur «langue maternelle», celle-ci devenant progressivement la langue la plus «faible»? Il est très probable qu'une partie des personnes questionnées qui, en 1990, ont indiqué comme langue principale la langue de leur région de domicile (langue locale), avaient encore nommé leur langue d'origine ou «maternelle» en 1980 - en dépit d'une maîtrise égale de l'une et l'autre langue. Un tel comportement, au niveau de la réponse donnée, a des répercussions sur toute comparaison entre les données statistiques de 1980 (ou avant) et celles de 1990. Cela est particulièrement vrai lorsque le sentiment de loyauté envers une langue constitue un facteur déterminant pour les personnes bilingues (tels les représentants de la minorité linguistique romanche et/ou les migrants entre régions linguistiques ou les immigrants étrangers); dans ce cas, la mention de la langue régionale comme langue principale est probablement statistiquement plus fréquente que ne le sont en réalité la maîtrise et la pratique de cette langue. Cette attitude sera étudiée plus longuement dans les chapitres 3.4 et 4.4 (pour le romanche) et 5 (pour les autres langues parlées en Suisse).

La question relative à la langue principale n'admettait qu'une seule réponse et en proposait cinq possibles. Outre les quatre langues nationales, le questionnaire proposait aussi la rubrique «autre langue», la réponse devant dans ce cas être inscrite à la main.

L'exploitation des réponses à cette question est d'abord influencée par deux facteurs concernant la manière de remplir le questionnaire:

1 Les locuteurs des idiomes ladins d'Italie était priés de cocher la case «romanche». Les données relatives au romanche incluent donc un certain nombre d'indications qui concernent en réalité deux idiomes rhétoromans d'origine italienne. La distinction entre la langue rhétoromane d'origine suisse et celle d'origine italienne ne peut toujours être faite avec précision; cependant, l'immigration de locuteurs du fourlan et du ladin dans les vallées romanches semblent plutôt improbable de sorte que ce problème se limite pour l'essentiel aux autres régions linguistiques (pour une estimation des chiffres, voir Furer, 1996).

2 Pour les enfants de 0 à 4 ans «qui ne peuvent encore s'exprimer par eux-mêmes», il fallait donner la langue de la mère, ce qui influe notamment sur les résultats concernant le romanche et les langues parlées par les migrants.

Les données statistiques sont en outre influencées par une série de mesures relatives au traitement des questionnaires remplis et qui ont eu des répercussions sur la fiabilité des résultats.

3 Pour les langues nationales, les réponses possibles étaient préimprimées; toute autre langue mentionnée devait être inscrite à la main, ce qui a conduit à des désignations de langues et d'idiomes, innombrables et variées, qu'il a fallu unifier.

4 Lorsqu'un questionnaire ne donnait aucune indication sur la langue principale, les bureaux communaux l'ont inscrite ultérieurement en se fondant entre autres sur le lieu de naissance et la nationalité de la personne concernée. Par conséquent, l'ensemble considéré pour la langue principale équivaut toujours au total de la population résidente, mais ne repose pas dans certains cas sur une indication donnée directement par la personne questionnée.

5 Bon nombre de langues mentionnées ont été regroupées ultérieurement. Ainsi, le «castillan», l'«espagnol», le «galicien» et le «catalan» forment le groupe des «langues ibériques» (abrégé: espagnol); les données comme «serbe», «croate», «serbo-croate», «macédonien», «bulgare», «yougoslave», «bosnien», «slovène» ont été réunies dans le groupe des «langues slaves du Sud» et toutes les langues d'Afrique noire figurent dans le grand groupe des «langues africaines». Il faudra prendre en compte ce phénomène lorsque sera abordée la question des moyens et de la volonté des locuteurs étrangers de parler et de sauvegarder leur langue d'origine (chapitre 5).

1.1.2 Les langues parlées ou langues d'usage

Le dernier recensement comprenait deux nouvelles questions quant à l'usage linguistique, à savoir:

1) Quelle est la langue utilisée régulièrement «à la maison, en famille»? (Dans la suite de cet ouvrage, nous utiliserons de manière équivalente les expressions de «langue parlée à la maison» et de «langue parlée en famille, familiale»).

2) Quelle est la langue utilisée régulièrement «à l'école, dans la vie active, au travail»?

Plusieurs réponses pouvaient être cochées ici et le questionnaire en proposait neuf.

L'évaluation de ces réponses nécessite cependant cinq précisions:

1 Concernant les réponses proposées, on distingua le suisse allemand [1] de l'allemand standard, le patois romand[2] du français ainsi que le dialecte tessinois de celui des Grisons italophones[3]. Les données relevées par le recensement de la population de 1990 constituent pour la première fois une base quantitative pour une étude sur l'usage des langues nationales dans leurs formes standardisées et dialectales, mais aussi sur l'usage de l'anglais[4].

2 Comme la rubrique «autre langue» ne proposait pas de préciser de quelle langue il s'agissait, les conclusions à tirer quant au plurilinguisme pratiqué dans la vie quotidienne, en prenant en compte non seulement l'anglais mais aussi d'autres langues étrangères, sont évidemment plus restreintes. Ainsi, lorsqu'un boucher travaillant dans le quartier du «Petit Bâle» a coché outre la case (1) la case (9), nous ne savons pas s'il s'agit ici de l'espagnol, d'une

[1] L'expression «suisse allemand» sera utilisé dans la suite comme terme collectif pour les diverses variétés dialectales de la Suisse alémanique.

[2] Appelé dans la suite simplement «patois».

[3] Appelé dans la suite aussi «dialetto» ou «dialetti».

[4] Cependant, il est d'ores et déjà clair qu'une exploitation statistique des données du recensement de la population fournira certes des informations de base précieuses, mais que, pour diverses raisons variant selon les différentes régions linguistiques, celle-ci ne donnera que des réponses insuffisantes à quelques-unes des questions les plus brûlantes concernant l'actuelle situation linguistique de notre pays. Conformément à une ligne de conduite adoptée par la recherche internationale récente sur les langues en contact, l'analyse statistique des données linguistiques recensées devra être complétée par des microanalyses qualitatives d'orientation diverse (interviews en profondeur, observation participante, analyse de conversation, etc.).

langue slave du Sud, du turc ou encore d'une autre langue étrangère. Les conséquences qui en résultent pour nos analyses seront discutées dans les chapitres 5 et 6.

3 A la différence de la rubrique «langue principale», en cas de non-réponse à la question des langues d'usage, aucune indication n'a été inscrite ultérieurement. Pour cette raison, les pourcentages donnés pour les langues d'usage se rapportent toujours à la totalité des personnes qui ont coché au moins une réponse. Sur l'ensemble de la Suisse, 2,8 % de la population totale n'ont pas donné d'informations quant aux langues parlées habituellement. Et l'on constate que le taux de non réponse dans la région de langue allemande (soit 2,9 % pour le domaine familial, 10,1 % pour le domaine professionnel/scolaire) est plus élevé que dans les régions de langue française (2, 8 % et 6,2 %), de langue italienne (1,1 % et 3,3 %) et que dans la région romanche (2,1 % et 6,9 %).

4 Pour la langue parlée «à l'école, dans la vie active, au travail», une distinction a été faite entre la population active et les personnes suivant encore une formation. Les réponses qui ne s'inscrivaient dans aucune de ces deux catégories ont été exclues. Cette démarche permet notamment d'analyser séparément les domaines de la «vie professionnelle» et de l'«école». En général nous ferons cette distinction dans la suite de cet ouvrage et utiliserons d'une part les termes de «langue parlée à l'école» ou «langue scolaire» et d'autre part, de «langue parlée au travail» ou «langue professionnelle». Quelquefois ces deux domaines seront réunis sous l'appellation «langue professionnelle/scolaire» et exceptionnellement, nous parlerons d'une manière plus générale de «langue d'usage» voulant signifier par là le choix de la langue correspondante dans l'un *ou* l'autre domaine.

5 Les milieux que sont la famille, le travail et l'école n'englobent évidemment qu'une partie de l'ensemble des situations de communication imaginables. D'autres domaines importants comme la vie publique politique, les achats, les loisirs pratiqués hors du cercle familial n'ont pas été recensés, ce qui a des répercussions diverses sur l'interprétation des données relevées, concernant par exemple les migrants. Ainsi, on a constaté que les Romands qui vivent à Bâle parlent le suisse allemand bien plus fréquemment lors d'achats ou de rencontres avec des inconnus dans la rue que dans le cadre de leur travail ou de leur famille (Lüdi/Py et al. 1995). De ce fait lorsque, partant des données du recensement relatives aux langues parlées en famille et au travail, on en vient à conclure à une diffusion accrue de la langue régionale ou locale chez les migrants, les chiffres correspondants sont en réalité trop bas.

Cette constatation est également valable pour le romanche dont les locuteurs sont pour la plupart bilingues: en effet, un grand nombre de personnes parlent et comprennent le romanche, sans pour autant le considérer comme langue principale, ni comme langue d'usage en famille, au travail ou à l'école. Cette distinction entre les vrais romanchophones et les personnes qui mentionnent cette langue dans le cadre du recensement sera explicitée plus longuement dans les chapitres 2., 3.4 et 4.4. Enfin, il en va de même pour d'autres groupes de locuteurs de la langue locale dont les compétences linguistiques «secrètes» ne sont pas recensées. Ainsi, un germanophone qui a appris le français à l'école et le parle pendant ses vacances en France, mais jamais dans le cadre de son travail ou en famille, n'apparaît pas dans le recensement comme étant une personne plurilingue.

1.2 Problématique

L'évaluation globale des données relevées a pour objet majeur l'analyse des rapports entre les quatre langues nationales, considérées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leurs propres régions linguistiques de diffusion.[1]

Outre les quatre langues nationales, on note également la présence de nombreux nouveaux groupes linguistiques qui ensemble représentent tout de même 8,9 % de la population totale (pour des précisions, voir chap. 5), même si la prédominance des langues nationales - surtout dans leurs propres territoires de diffusion - est flagrante:

Tableau 1-1: Les langues parlées en Suisse, 1990, en pour cent

Allemand	*63,6*
Français	*19,2*
Italien	*7,6*
Romanche	*0,6*
Espagnol	*1,7*
Langues slaves méridionales	*1,6*
Portugais	*1,4*
Turc	*0,9*
Anglais	*0,9*
Albanais	*0,5*
Autres	*2,0*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

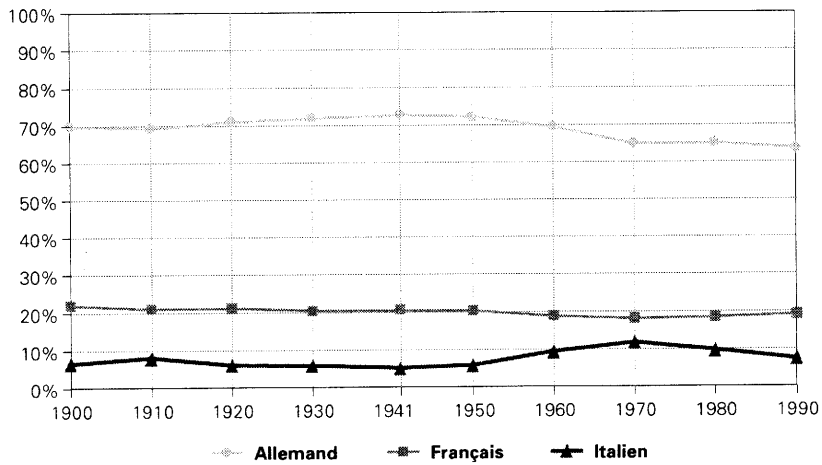
Notre analyse de la coexistence ou du voisinage de tous ces groupes linguistiques s'est orientée vers six grands champs d'investigations définis ci-après.

[1] Dans le cadre de cet ouvrage, nous utiliserons en général le terme de «région linguistique» au sens où l'entend l'OFS (voir chap. 1.3), mais pour des raisons stylistiques, nous recourrons parfois aux termes synonymes suivants: «territoire linguistique», «territoire de diffusion», «région de diffusion», «aire de diffusion» (note de la traduction).

1.2.1 Langues nationales, régions linguistiques et frontières linguistiques en mutation

Le graphique 1-1 montre pour ces dernières décennies l'évolution respective des trois plus grandes communautés linguistiques de notre pays (les pourcentages pour le romanche sont trop faibles pour apparaître dans la représentation graphique).

Graphique 1-1: L'évolution des trois plus grandes communautés linguistiques, de 1900 à 1990



© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensements fédéraux de la population*

En résumé, on peut dire que:

- l'allemand demeure toujours clairement la langue majoritaire, même si la part des germanophones par rapport à la population totale a nettement diminué;
- la part des francophones est demeurée relativement stable et a même légèrement augmenté au cours des dernières décennies;
- la part de l'italien a connu des oscillations importantes dues aux mouvements d'immigration;

- le romanche a connu un recul dramatique non seulement en pour cent (passant de 1,4% en 1880 à 1,1% en 1941 et régressant encore jusqu'à 0,6% en 1990) mais aussi en termes absolus: désigné en 1990 par 39'632 personnes comme langue principale, sa part est presque retombée au chiffre relevé en 1880 (soit 38'705) (en 1941: 46'456, en 1980: 51'121).

Partant de ces constatations générales, il se pose dès lors une série de questions plus précises. Dans quelle mesure ces diverses évolutions influent-elles sur les territoires respectifs des quatre langues nationales? Existe-t-il des changements au niveau de l'homogénéité des différentes régions linguistiques et le cas échéant, lesquels? Ces changements se produisent-ils le long des frontières linguistiques - engendrant par exemple un déplacement des frontières, notamment dans les cantons bilingues - ou obéissent-ils à d'autres critères géographiques - par exemple des changements observés dans des zones urbaines ou dans des régions touristiques (îlots germanophones au Tessin)? Comment les langues minoritaires évoluent-elles au sein de leurs régions de diffusion (où numériquement elles sont majoritaires) et dans les régions où elles sont encore parlées par une minorité importante? Quelle est l'ampleur et la signification de leur présence hors de leur propres territoires? Cette diffusion est-elle éventuellement menacée?

Au vu des remarques préliminaires formulées au chapitre 1.1, force est de reconnaître que les données recueillies ne permettront d'apporter que des réponses incomplètes à ces questions, notamment du fait que les données concernant l'usage des langues ont été relevées pour la première fois en 1990 et excluent donc toute possibilité de comparaison du point de vue de l'évolution historique, mais aussi en raison de la modification de la formulation de la question concernant la langue principale. Des explications plus détaillées à ce sujet sont données dans le chapitre 2 (pour les frontières linguistiques) ainsi que dans les chapitres 3 et 4 (pour les langues nationales à l'intérieur et à l'extérieur de leurs régions de diffusion).

1.2.2 Présence des langues nationales à l'intérieur et à l'extérieur des différentes régions linguistiques

L'image que la Suisse a de sa propre identité linguistique repose dans une large mesure sur l'idée que les langues nationales sont avant tout parlées (ou

devraient l'être) au sein de leurs territoires de diffusion respectifs.[1] Bien que statistiquement cela ne soit que relativement vrai pour l'italien et le romanche, nous avons tenu compte de cette réalité pour l'orientation fondamentale de notre travail d'évaluation et pour la présentation des résultats, en distinguant entre langues nationales (chapitres 3 et 4) et langues non nationales (chapitre 5) et en consacrant à chacune des langues nationales un sous-chapitre, respectivement aux chapitres 3 et 4, qui expose la situation à l'intérieur et à l'extérieur des différentes régions linguistiques.

A l'intérieur de leurs propres territoires, les langues nationales sont des langues régionales ou locales (nous utilisons toutefois cette notion de «langue locale» que selon sa définition statistique et ne considérons qu'en marge les aspects politiques liés à cette notion - tel le bilinguisme officiel au niveau communal ou cantonal). Ainsi lorsque nous cherchons à savoir quel est le profil type des locuteurs des différentes langues nationales à l'intérieur de leurs propres régions, il est toujours question de la majorité de la population. Néanmoins des différences en partie significatives peuvent ressortir d'une analyse fondée sur des critères géographiques (régions linguistiques, cantons, types de communes, etc.), sur la nationalité, l'âge, le sexe, la formation scolaire et ainsi de suite. D'autres différences notables apparaissent également lors d'une comparaison entre les régions linguistiques et d'autant plus encore, si l'on distingue entre langue principale et langues d'usage.

En ce qui concerne les langues minoritaires, il importe surtout de savoir quelle est leur part dans les relations orales quotidiennes à l'intérieur de leurs propres régions de diffusion. Il semble plausible d'admettre que l'usage d'une langue dans le cadre du travail - donc dans le domaine public - constitue un indice précieux pour la vitalité d'une langue minoritaire. Mais la force d'une langue est aussi particulièrement attestée lorsque la langue locale est intégrée par des alloglottes dans leur répertoire de langues parlées en famille. Ici il faudra s'intéresser en particulier aux manifestations du plurilinguisme des romanchophones à l'intérieur et à l'extérieur de la région de langue romanche.

A l'extérieur de leurs régions de diffusion, les langues nationales sont dans une large mesure sur un pied d'égalité avec les autres langues parlées en Suisse. Mais il est évident que la situation des immigrants étrangers diffère de celle

[1] Lors du débat des chambres fédérales sur l'article 116 de la Cst., on a supprimé de la proposition soumise par le Conseil fédéral le principe selon lequel il faut encourager sur chacun des territoires linguistiques de la Suisse, la présence des trois autres langues nationales.

d'un citoyen suisse s'installant dans une autre région linguistique, de même qu'il y a une différence suivant qu'il s'agit de locuteurs de la langue majoritaire allemande vivant dans les régions des langues minoritaires ou l'inverse. D'autres questions se posent encore: quel est le comportement linguistique adopté par les migrants internes qui mentionnent comme langue principale l'une des langues nationales (loyauté linguistique ou changement de langue en termes de langue principale ou de langue familiale)? Constate-t-on des différences selon les diverses directions des mouvements de population? Les différentes régions linguistiques enregistrent-elles des «gains» et des «pertes» de locuteurs au profit ou au détriment d'autres régions? Les migrants sont-ils plus plurilingues que les autochtones? Sur la base des nouvelles données collectées, il importe non seulement de considérer la langue principale, mais aussi et surtout les langues parlées en famille, au travail et à l'école. Dans quelle mesure les langues nationales sont-elles parlées, sur l'ensemble du pays, en dehors de leurs régions traditionnelles? Dans quelles professions note-t-on une forte présence des langues nationales en tant que langue seconde ou langue étrangère? Quelles sont les personnes qui parlent régulièrement l'une des langues nationales sans nommer toutefois la langue principale correspondante, et où vivent-elles? Quel est le comportement linguistique des pendulaires qui traversent quotidiennement une frontière linguistique?

Ces questions sont d'une importance tant politique qu'économique et culturelle. Il s'agit ici de sonder le potentiel de communication et de compréhension entre les diverses communautés linguistiques, mais aussi d'analyser le poids économique des langues nationales sur le «marché linguistique» tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leurs régions respectives, notamment aussi comme fondement de toute décision relative au choix des langues étrangères dans l'enseignement scolaire. Enfin, il faut s'interroger sur la sauvegarde des langues minoritaires (en particulier du romanche) et sur la menace (présumée?) que représente la présence de la langue majoritaire allemande dans les territoires des trois autres langues nationales.

1.2.3 Plurilinguisme

Un grand nombre de citoyens suisses vivent dans des communes - en majorité rurales -, où ils ne rencontrent que rarement dans leur vie quotidienne des personnes qui s'expriment dans une autre langue que la langue locale. La situation est toute différente le long des frontières linguistiques, géographiquement perméables, où une communication intense entre les régions limitrophes engen-

dre des zones d'interpénétration plus ou moins bilingues. Et par ailleurs, il est bien connu que dans certaines communes urbaines et certains quartiers des grandes villes, la proportion d'étrangers est très élevée, notamment aussi dans les écoles. Ainsi la Suisse quadrilingue, caractérisée par la coexistence des différentes communautés linguistiques, est devenue une Suisse plurilingue, véritable creuset de locuteurs de différentes langues.

Or la vie en commun sur un même territoire d'individus appartenant à des groupes linguistiques différents ne pose en général pas de problèmes si on les connaît et si l'on crée des conditions favorables pour l'intégration des personnes parlant une autre langue que la langue locale. Les informations sur ce groupe de locuteurs constituent par conséquent un élément déterminant de la politique d'intégration et contribuent à réduire les angoisses inavouées face aux nouveaux arrivants s'exprimant dans une autre langue.

Communes plurilingues

Un premier champ d'investigations concerne la répartition géographique des locuteurs qui ne parlent pas la langue locale: dans quelles communes et dans quels quartiers vivent-ils? Les locuteurs des diverses langues non nationales ou non régionales se répartissent-ils de manière uniforme sur l'ensemble du territoire suisse ou se concentrent-ils dans des régions précises (régions linguistiques, cantons, ville/campagne, etc.)? Dans quelles régions nomme-t-on particulièrement fréquemment d'autres langues (soit en tant que langue principale, langue parlée en famille et/ou au travail) que la langue locale? Quelles sont les cartes des langues en Suisse et les «frontières linguistiques» qui en résultent? Ces questions seront traitées séparément en distinguant les langues nationales (chapitres 2 à 4) des langues non nationales (chapitre 5).

D'autres questions se posent ensuite dans la perspective des différents cantons et communes. Quelle est l'ampleur du plurilinguisme au niveau des communes suisses? Existe-t-il des modèles typiques de la mixité linguistique au niveau des communes et si oui, lesquels? Quelle est la structure de la population dans les communes linguistiquement mixtes? Trouve-t-on des «îlots linguistiques», par exemple des communes tessinoises présentant une part de germanophones proportionnellement supérieure ou encore des quartiers et des communes de Suisse romande où la langue portugaise prédomine? Ou alors la population des régions à forte proportion d'alloglottes est-elle plurilingue?

Ces questions ne se rapportent pas seulement - et peut-être pas même en premier lieu - aux langues principales. En effet, la question de l'usage linguistique selon les différentes situations de communication est tout aussi importante. Qui se sert de sa langue d'origine et/ou de la langue régionale, mais aussi dans quelle situation et à quel moment? Quel est par exemple le degré de présence de langues étrangères dans la vie active? Utilise-t-on dans le cadre du travail également d'autres langues que la langue locale ou ses formes dialectales? Nous approfondirons ces questions dans les chapitres consacrés aux régions linguistiques (3.1-3.4) et plus particulièrement dans un chapitre traitant uniquement du plurilinguisme social (chapitre 6.1).

Partant du principe de la territorialité linguistique, on considère toujours que les personnes s'établissant dans une région dont ils ne parlent pas la langue s'adapteront à la nouvelle langue, autrement dit acquerront la langue locale. Et leurs enfants en âge de scolarité y seront même légalement contraints dans la plupart des cantons. Mais comme cette assimilation n'implique pas automatiquement la perte de la langue d'origine, il se crée des répertoires plurilingues. A l'inverse les autochtones peuvent eux aussi devenir plurilingues pour des raisons les plus diverses, tel le fait de grandir dans une famille mixte au plan linguistique ou dans des régions linguistiques limitrophes ou encore grâce à l'enseignement scolaire d'une seconde langue.

Il est probable que la majorité de la population est plus ou moins unilingue. Mais la répartition sur l'ensemble du territoire suisse des locuteurs unilingues n'est pas uniforme. Ainsi il faut se demander où et pour quelles langues observe-t-on une concentration de personnes unilingues? Et à l'inverse, où, pour quelles langues et selon quelle concentration note-t-on des manifestations du bilinguisme et du plurilinguisme et quelles en sont les formes? Dans ce contexte, quel est le rôle joué respectivement par les régions linguistiques, la proximité d'une frontière linguistique, les types de communes et autres facteurs similaires?

Personnes plurilingues

Un deuxième champ d'investigations part du bilinguisme et du plurilinguisme de certaines personnes: qui sont les bilingues? Existe-t-il des corrélations avec le statut socio-professionnel et/ou avec le niveau de formation? Parmi les langues principales, certaines favorisent-elles le phénomène du plurilinguisme? Dans quelle mesure la vie de couple avec un partenaire de langue diffé-

rente peut-elle avoir une influence? Dans ce contexte, il faut chercher à mettre en lumière des configurations types du plurilinguisme. Quel est le degré d'intégration linguistique dans la région d'accueil des immigrants alloglottes? Dépend-il de la durée du séjour[1]? En outre, dans l'optique de la sauvegarde des langues minoritaires, il se pose la question extrêmement importante au plan politique des différences quant à la force d'assimilation des diverses régions linguistiques? Observe-t-on par exemple des effets mesurables découlant de la diglossie en Suisse alémanique? Quelle est l'influence exercée par l'éventuelle parenté entre la langue de la région d'accueil et la langue d'origine?

Au delà de ce cadre, il faut également décrire la relation entre le plurilinguisme social et individuel. On peut supposer que dans les régions à forte mixité linguistique, le plurilinguisme individuel doit également être plus fréquent du fait que les immigrants sont plus plurilingues que les autochtones. Mais quel est précisément le comportement linguistique des autochtones de ces régions? Sont-ils plus plurilingues qu'ailleurs? Et y a-t-il des indices témoignant de l'usage d'une autre langue que la langue de la région d'accueil, à savoir une *lingua franca* - par exemple l'italien - parlée non seulement par les immigrants entre eux, mais aussi par les indigènes? Ces derniers recourent-ils plus fréquemment aux variétés standard de l'allemand et de l'italien que les communes à tendance plus unilingue? Toutes ces questions seront traitées en particulier dans le chapitre 6.2.

1.2.4 Rapport entre les langues standard et les dialectes

Dans les quatre régions linguistiques des formes dialectales coexistent avec la variété standard de la langue respective; or, dans le cadre du recensement, seuls les dialectes de l'allemand, du français et de l'italien ont été relevés quant à leur usage.

Le statut du suisse allemand est sur le plan politique une question de la plus haute importance, car la «vague dialectale» a suscité de nombreuses réactions négatives dans les régions minoritaires, notamment en Suisse romande, qui ont été explicitement abordées aussi dans le rapport du DFI intitulé *Le quadrilin-*

[1] Comme la durée de séjour n'a pas été relevée lorsque l'arrivée d'un nouveau résident remonte à plus de cinq ans, les données actuelles permettent seulement de répondre partiellement à cette question, notamment en considérant les données relatives aux différentes catégories de permis de séjour.

guisme en Suisse - présent et futur (DFI, 1989), ainsi que dans le rapport des commissions parlementaires sur la compréhension. Les questions relatives à ce sujet sont multiples; les formes d'expression de la diglossie (recours à l'allemand standard dans le cadre du travail, éventuellement au sein de la famille) diffèrent-elles selon les régions, les classes d'âges, les couches sociales, etc.? Observe-t-on des corrélations avec le statut socio-professionnel / le niveau de formation? La proximité de la frontière linguistique ou d'autres critères géographiques (villes, zones urbaines/zones rurales) jouent-ils un rôle? Quelles catégories de germanophones n'ont pas coché le dialecte alémanique? Les personnes non germanophones parlent-elles plus fréquemment l'allemand standard que les Suisses alémaniques? Quels sont les immigrants en Suisse alémanique qui parlent le suisse allemand en famille et/ou au travail? Quelle est dans ce contexte l'influence exercée par la langue principale, par la langue parlée par l'autre partenaire du couple, par les enfants en âge scolaire? Quelle est la relation du suisse allemand à l'allemand standard en dehors de la Suisse alémanique? Quel est le comportement linguistique des migrants internes d'origine suisse alémanique? Quelles catégories de Romands/de Tessinois mentionnent l'usage du suisse allemand ou de l'allemand? Et quelle est la situation dans la région de langue romanche?

En Suisse italienne, la question du maintien ou de la perte des dialectes ne se pose pas tant en termes de politique qu'en termes d'identité culturelle et régionale. Qui sont les locuteurs des dialectes italiens? Quel est le comportement des immigrants italophones/non italophones? Quelles sont les manifestations de la diglossie (usage des dialectes tessinois et des Grisons italophones) selon les régions, les groupes d'âges, la formation, le statut socio-professionnel, etc.? Parle-t-on les dialectes de la Suisse italienne également dans le reste de la Suisse? Sont-ils menacés?

Et enfin, d'un point de vue historique (et linguistique), il importe de relever l'actuel degré de maintien des patois romands, menacés de disparition. Signalons d'ores et déjà qu'hors des régions patoisantes traditionnelles, le nombre de personnes ayant nommé l'un des patois romands est étonnamment élevé, ce qui incite à se demander quels sont les motifs d'un tel comportement, quelles personnes ne parlant pas de dialectes ont toutefois coché la rubrique «patois romand» et pour quelles raisons.

Ces diverses interrogations ne seront pas abordées dans un chapitre séparé, réservé aux dialectes, mais dans le cadre des sous-chapitres correspondants des chapitres 3 et 4.

1.2.5 Sauvegarde et perte de langues

En Suisse le problème de la sauvegarde des langues ou de leur déclin se pose actuellement à divers niveaux. Et les questions liées à cette problématique sont certainement les plus déterminantes pour l'avenir des langues en Suisse.

(1) Renforcement ou régression des langues nationales dans leurs propres régions de diffusion

Les deux plus grandes communautés linguistiques de Suisse, dont les locuteurs résident pour la plupart dans les territoires correspondants, ne sont aucunement menacées dans leur existence. Ainsi, les questions abordées ici concerneront d'une part l'augmentation ou la diminution des parts proportionnelles de locuteurs (langues principales) et d'autre part, les «gains» enregistrés au niveau de l'utilisation de ces deux langues, dans les domaines relevés, par des personnes dont la langue principale est autre. Nous verrons pourquoi l'allemand a tendance à régresser (chapitre 3.1), alors que le français semble augmenter (chapitre 3.2). Et bien que la majorité de la population italophone réside hors de la Suisse italienne, l'italien, du point de vue de son maintien, connaît un statut tout à fait équivalent à celui des deux langues majeures (chapitre 3.3). En d'autres termes, dans ces trois régions linguistiques, l'acquisition et l'utilisation d'autres langues ne représentent aucune menace pour la langue régionale, mais peuvent au contraire être comptabilisés comme un apport culturel et linguistique pour la collectivité.

La situation est certes différente pour le romanche, où le bilinguisme est souvent considéré comme l'étape préliminaire à la perte de cette langue. L'analyse approfondie devra révéler ici qui sont les personnes bilingues, respectivement unilingues, et quels sont les domaines des langues impliquées dans ce processus de disparition progressive.

(2) Sauvegarde ou perte des langues nationales hors de leurs propres régions de diffusion

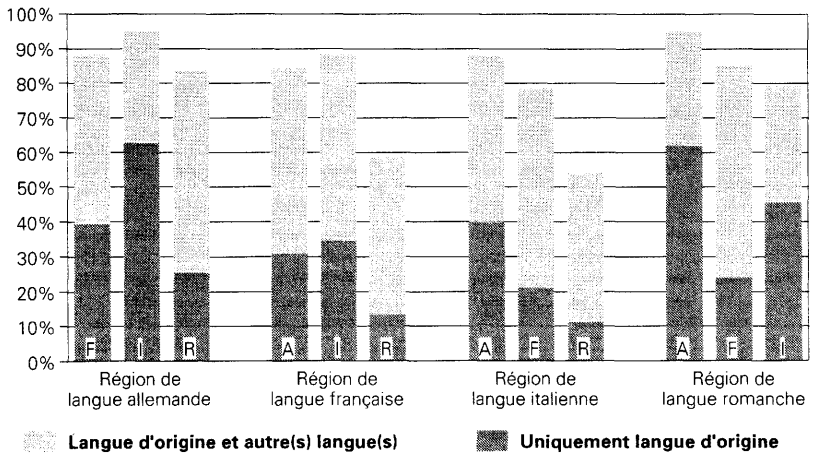
La présence d'une langue nationale comme langue principale à l'extérieur de son territoire est le produit de migrations, en partie internes, en partie externes (voir chap. 4.5). Dans l'ensemble, les mouvements de population à l'intérieur de nos frontières sont peu importants; mais ils conduisent malgré tout à s'interroger sur le statut de la langue d'origine: dans quelle mesure celle-ci est-elle maintenue comme langue principale, comme seule langue parlée en famille,

comme langue familiale à côté de la langue régionale, comme langue parlée au travail? Cette question se pose évidemment aussi pour les migrants externes (en particulier ici pour les italophones). De mouvements migratoires comparables, nous savons qu'en règle générale après deux ou trois générations, la langue d'origine n'est plus parlée; sa «mort» définitive est précédée d'une dégénérescence progressive de la compétence individuelle en cette langue et de ses fonctions. Or, la signification de la réponse donnée varie suivant la langue d'origine et la région linguistique.

Ainsi, dans le cas de l'allemand parlé dans la région de langue romanche, de langue italienne - et éventuellement de langue française -, il faudra se demander si la langue majoritaire allemande occupe une position dominante par rapport aux langues régionales; pour les langues latines et leur présence dans la région germanophone en particulier, il s'agira plutôt de relever les traces de leur valeur plus ou moins importante sur le «marché linguistique» dans le cadre de cette lutte pour leur survie. La situation la plus dramatique est sans aucun doute celle des locuteurs du romanche, dont la moitié vivent hors de la région de langue romanche (au sens statistique) dans un environnement fortement germanophone.

Pour les personnes parlant principalement l'une des langues nationales mais domiciliées hors de la région de diffusion correspondante, le comportement linguistique adopté en famille revêt donc une importance capitale: y parle-t-on exclusivement la langue d'origine? Intègre-t-on dans le répertoire linguistique familial la langue locale ou en arrive-t-on même à en exclure totalement la langue d'origine? Les réponses à ces questions font apparaître des différences importantes, suivant le groupe de locuteurs, qui seront interprétées plus en détails dans les divers chapitres (4.1-4.4):

Graphique 1-2: Utilisation dans le cadre familial de la langue d'origine, seule ou avec la langue régionale, par les personnes indiquant comme langue principale une autre langue nationale que celle de leur région de domicile et mentionnant au moins une langue parlée en famille, en 1990



Remarque:
A: allemand; *F*: français; *I*: italien; *R*: romanche.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensements fédéraux de la population*

(3) Sauvegarde ou perte des autres langues parlées en Suisse

Comme nous l'avons déjà dit, les données du recensement ne permettent pas une véritable évaluation du degré de perte de la langue d'origine chez les immigrants d'origine étrangère. Cependant, il est vrai qu'au vu des discussions concernant l'intégration des alloglottes, ce problème est de la plus haute importance. Mais en dépit de l'impossibilité d'établir des comparaisons longitudinales (faute d'indications sur les langues premières, la durée de la migration et d'autres éléments similaires) et de l'absence de données quant aux langues précises utilisées pour les relations quotidiennes, nous pouvons malgré tout, sur la base des données collectées, fournir des indications et tirer des conclusions. La question de la perte de la langue d'origine sera donc l'un des principaux problèmes étudiés dans le chapitre consacré aux langues non nationales.

1.3 Définitions

1.3.1 Régions linguistiques

Le terme de «région linguistique» n'a pas tout à fait le même sens dans le cadre du recensement de la population que celui qu'il revêt au niveau de la politique fédérale ou cantonale. En effet, l'Office fédéral de la statistique définit les régions linguistiques selon un découpage par communes, classées selon des critères statistiques. Ainsi la commune tessinoise de Bosco-Gurin, par exemple, où la majorité relative de la population est germanophone, s'inscrit dans la région linguistique allemande; la commune d'Evilard est elle aussi attribuée à la région de langue allemande et les communes officiellement bilingues de Bienne et de Fribourg appartiennent, en raison de leurs majorités linguistiques respectives, la première à la région linguistique allemande, la seconde à la région linguistique française (voir chapitre 2). A l'encontre des définitions politiques des différentes régions linguistiques de Suisse, telles qu'elles sont fixées dans les constitutions cantonales, nous fonderons donc nos analyses dans la suite de cet ouvrage sur les régions linguistiques définies statistiquement.

Il faut en outre rappeler que les différentes régions linguistiques définies pour le recensement de 1990 n'englobent pas systématiquement les mêmes communes que celles répertoriées pour le recensement de 1980 (ou avant), étant donné que dans certaines communes, les rapports de majorité linguistique ont connu un changement entre 1980 et 1990. Ainsi, lors du recensement de 1990, les communes de Mont-Tramelan (BE) (125 habitants), de Châtelat (BE) (128 habitants), de Rebévelier (BE) (43 habitants) sont classées nouvellement dans la région de langue allemande. Par conséquent, lorsque dans le cadre de cette étude, une comparaison est établie entre différentes années de recensements de la population, les données fournies se rapportent toujours aux régions linguistiques définies pour l'année correspondante. Nous signalerons les exceptions.

1.3.2 Plurilinguisme

Les idées reçues en matière de langue et de plurilinguisme sont le produit de deux optiques traditionnelles: à savoir, a) l'idée, exprimée à travers le mythe biblique de Babel (1. Moïse 11, 6-7), selon laquelle les hommes étaient à l'origine unilingues et que le plurilinguisme, synonyme de «confusion linguistique», pèse sur l'humanité telle une malédiction divine, et b) la conception née

avec la formation des Etats nationaux européens, selon laquelle les «Etats» coïncident pour ainsi dire naturellement avec une région, un territoire linguistique, autrement dit que les «langues nationales» sont le ciment des nations.

Or, il ne faut pas oublier que même les «nationes» du bas moyen-âge n'étaient encore que des configurations très floues, auxquelles une identité linguistique propre et une constitution politique faisaient encore défaut. Ce n'est qu'au cours de la période qui va de la Révolution française à la première guerre mondiale que l'on commença à traiter - en partie sous l'influence des idées du romantisme (par exemple celles de Herder) - les sentiments de nationalisme naissant - et les langues nationales - comme des questions de nature religieuse, que l'on exprima au moyen du vocabulaire des prophètes de l'Ancien Testament. Par ailleurs, la majorité de l'humanité est plurilingue et/ou vit dans des sociétés plurilingues (voir Grosjean, 1982; Baetens Beardsmore, 1986). Ce n'est pas l'unilinguisme qui est la norme, mais bien le plurilinguisme; l'unilinguisme est un cas limite du plurilinguisme, dû à des facteurs culturels, et le bilinguisme une variation de ce dernier.

Le seul emploi du terme de «plurilingue» dans les phrases précédentes met déjà en évidence la grande diversité des réalités que ce terme peut désigner.

Le plurilinguisme individuel

De nombreux malentendus et préjugés imprègnent le débat sur le plurilinguisme individuel, donc sur les cas des personnes possédant plus d'une langue à leur répertoire linguistique. Une opinion largement répandue est par exemple celle qui considère que seul celui qui a appris plusieurs langues dès sa prime enfance et les parle aussi parfaitement qu'il ne les écrit, peut se qualifier de «bilingue» ou de «plurilingue». S'opposant à ces définitions «étroites» du plurilinguisme, axées davantage sur une image idéale du locuteur/auditeur bilingue que sur un concept théorique, une définition «élargie» s'est en règle générale imposée aujourd'hui. Selon celle-ci, tout individu qui se sert régulièrement de deux ou de plusieurs variétés linguistiques dans sa vie quotidienne et peut passer sans autre d'une langue à l'autre lorsque les circonstances l'exigent, est plurilingue (voir Haugen, en 1953 déjà; Oksaar, 1980 et Grosjean, 1982). Ainsi un Sicilien domicilié à Bâle qui, outre son dialecte d'origine, maîtrise suffisamment le suisse allemand pour se faire comprendre est donc, selon cette définition, tout aussi bilingue qu'une interprète vivant à Genève qui a développé systématiquement depuis sa petite enfance son bilinguisme français-anglais.

Le plurilinguisme individuel peut avoir des causes multiples comme la mobilité géographique de particuliers ou de groupes de population, le fait de vivre dans une région proche d'une frontière linguistique ou dans une région linguistiquement hétérogène, le mariage avec une personne alloglotte, l'appartenance à une communauté religieuse usant d'une langue particulière, la mobilité sociale, l'accès à une formation scolaire supérieure, etc. Tout aussi divers sont par voie de conséquence le moment, les formes et l'intensité du contact de la personne plurilingue avec les différentes variétés langagières de son répertoire. Dans ce contexte, nous distinguerons, pour ce qui concerne *l'aspect temporel*, entre l'acquisition simultanée de plusieurs langues (par exemple de deux langues premières) et l'acquisition successive d'une deuxième, troisième langue; concernant les *modes d'acquisition*, entre l'acquisition non dirigée, autonome d'une seconde langue dans le cadre des échanges quotidiens et l'acquisition dirigée, entièrement ou partiellement, d'une seconde langue dans le cadre d'un enseignement; quant au *degré de maîtrise de la langue*, nous différencions le bilinguisme symétrique du bilinguisme asymétrique et enfin concernant *l'organisation cognitive*, nous ferons, sur la base du degré d'autonomie des différentes variétés linguistiques acquises, une distinction entre le *bilinguisme additif* (où la personne bilingue développe les deux langues indépendamment l'une de l'autre) et le *bilinguisme soustractif* (où l'apprentissage de la seconde langue se fait au détriment de la première) (voir Hamers, Blanc, 1993, p. 333 ss.).

On parle de *perte de langue* (language *attrition*) chez un individu, lorsque sa compétence en une langue - en général la langue première - dégénère.

D'une manière générale, on peut dire que les effets secondaires, qu'ils soient positifs ou négatifs, du plurilinguisme individuel sont en relation étroite avec la valeur conférée par la société à ce phénomène. De nombreux facteurs contribuent à cette valorisation comme la valeur sur le «marché linguistique» attribuée par la société aux diverses langues composant le répertoire plurilingue, la position socio-économique d'un locuteur plurilingue, le prestige social accordé à une communauté plurilingue, etc. Celui qui peut être fier de son plurilinguisme ne doit pas craindre des conséquences cognitives négatives. Il a par ailleurs été démontré à l'aide de modèles économiques que le plurilinguisme individuel - s'il est vécu positivement - est d'une utilité au plan économique non seulement pour l'individu lui-même, mais pour l'ensemble de la société, car il stimule la compétitivité de celle-ci et diminue les coûts sociaux (voir Grin, 1994).

Le plurilinguisme social

On entend par plurilinguisme *territorial* toute forme de coexistence de plusieurs langues sur un seul et même territoire. Et on parle de plurilinguisme *social*, lorsque l'interpénétration entre les différentes communautés linguistiques en contact est telle que de nombreuses personnes se servent de plus d'une langue dans les situations de communication quotidienne. C'est le cas en Suisse notamment dans les régions à forte interpénétration linguistique situées de part et d'autre de la frontière séparant les régions germanophone et francophone, dans l'ensemble de la région traditionnellement de langue romanche ou encore dans les régions à forte proportion de migrants internes et enfin dans les régions connaissant une concentration élevée d'immigrants d'origine étrangère et dont la langue principale est une langue non nationale. Le plurilinguisme *institutionnel*, quant à lui, est une réalité lorsqu'une administration à l'échelon fédéral, cantonal ou communal se déclare, sur la base d'une décision politique, officiellement bilingue (comme Bienne et Fribourg), trilingue (tel le canton des Grisons) ou quadrilingue (comme l'administration fédérale) et offre ses prestations de service en plusieurs langues.

Pour des raisons d'écologie linguistique, la cohabitation inorganisée de plusieurs langues dans une société ne peut être un état permanent; le système social aspire à une situation plus stable, en définissant clairement la fonction de chacune des langues en présence ou en éliminant l'une de ces variétés linguistiques. Pour décrire ces processus - notamment la complémentarité fonctionnelle des langues en contact comme solution particulière au problème de la gestion d'un répertoire linguistique pluriel et/ou la compétition ou lutte entre les langues coexistantes -, Ferguson (1959) a forgé le terme de *diglossie*. Il entendait par là l'usage fonctionnel, complémentaire et stable depuis plusieurs siècles, de deux variétés d'une seule et même langue, d'une part celui de la variété standard apprise à l'école, jouissant d'un prestige social plus élevé, gardienne d'une culture littéraire écrite et d'autre part, celui de la variété orale spontanée, acquise en tant que langue maternelle, et qui assume le rôle de langue des échanges quotidiens et des classes sociales moins scolarisées.

La définition de ce terme fut par la suite élargie dans plusieurs directions (voir l'aperçu général dans Lüdi, 1990 a). Aujourd'hui, on parle donc fréquemment aussi de diglossie lorsque les variétés concernées ne relèvent pas d'une seule langue (p. ex. la coexistence du romanche et de l'allemand), lorsque la complémentarité n'obéit pas au schéma usuel «high» vs. «low», autrement dit à l'opposition entre la variété dite haute et la variété basse (comme l'allemand

standard et le suisse allemand), ou encore lorsque la cohabitation est moins stable (p. ex. celle du portugais et du français chez les immigrants vivant à Genève) et/ou ne concerne pas des collectivités «nationales», mais seulement de petites minorités (comme la communauté villageoise de Bivio). On parlera de *polyglossie* pour toute situation linguistique caractérisée par la superposition de plus de deux variétés (p. ex. le romanche, le suisse allemand et l'allemand standard).

En d'autres termes, la diglossie, voire la polyglossie revêt les formes les plus diverses. L'expression la plus manifeste de la diglossie et du système de valorisation linguistique qui la fonde, sont les règles de l'usage des langues en présence. Ces règles peuvent en effet varier considérablement, comme nous le verrons lors d'une comparaison entre les divers dialectes et langues standard coexistant dans les régions linguistiques allemande, française et italienne (voir chapitre 3). La diglossie *médiale* qui caractérise notamment la Suisse alémanique (chapitre 3.1), où l'allemand standard est principalement réservé à l'expression écrite et le suisse allemand à l'expression orale (voir Kolde, 1981, p. 65), en est une forme particulière.

Dans des sociétés plurilingues, chaque recours au répertoire linguistique individuel constitue un véritable *acte d'identité* (Le Page, Tabouret-Keller 1985) à travers lequel le locuteur exprime l'affiliation, l'appartenance sociale choisies. Le choix de la langue est donc un élément déterminant dans la construction de l'identité sociale, celle-ci devant être «la vie durant sans cesse réinventée, compte tenu de l'obligation vitale pour tout individu de participer aux processus d'interaction qui se déroulent dans des circonstances toujours différentes» (cf. Stienen/Wolf 1991, p. 101). La question du maintien ou non de la langue minoritaire est donc toujours synonyme de celle du désir d'exprimer ou non son appartenance à la communauté linguistique correspondante (Lüdi, 1992).

Lorsque plusieurs langues ou variétés linguistiques sont en concurrence à l'intérieur d'un même espace géographique, il faut s'interroger sur le risque de la perte de la maîtrise de la langue première, évoquée plus haut, et en particulier sur la nécessité de *mesures d'intervention destinées à protéger la minorité linguistique menacée.* Dans ce contexte, une question controversée est celle de savoir si, et le cas échéant dans quelles conditions, les langues minoritaires ont à long terme une chance de survie, ou s'il se produira, tôt ou tard, un changement de langue, d'abord sous la forme d'une réorganisation des fonctions (comme la restriction de l'usage de la langue minoritaire au seul domaine de la famille et donc la perte de registres d'usage comme l'église ou l'école) (*language shift*),

puis finalement sous la forme d'un abandon complet de l'usage de la langue minoritaire (*language loss*). Les tentatives de réanimation, soutenues par les institutions, et au plan individuel, l'apprentissage (ou le réapprentissage) de la langue menacée (*revitalisation*) peuvent freiner ce processus, de même que la prise de conscience renouvelée de leur propre identité culturelle et linguistique par les communautés minoritaires. De telles tentatives, orientées vers le *maintien de la langue*, se multiplient dans le cadre des mouvements de renaissance ethnique (*ethnic revival*) aux Etats-Unis et plus récemment aussi en Europe (p. ex. en Catalogne et en Galicie). C'est d'ailleurs sur ces efforts que se fondent les défenseurs des mesures de soutien en faveur du romanche. Dans les chapitres 5 et 6 du présent ouvrage, nous aurons à répondre à la question de savoir si de telles tendances existent également chez les locuteurs des langues non nationales, domiciliés en Suisse.

Le plurilinguisme au sens du recensement de la population

En regard des définitions élargies du bilinguisme ou du plurilinguisme, nous adopterons, pour l'étude de ces deux phénomènes linguistiques, dans la suite de ce volume, une définition d'ordre statistique, fondée sur les considérations suivantes:

- La variété dialectale et la variété standard seront considérées comme une seule et même langue, elles ne seront donc pas prises en compte pour la détermination du bilinguisme ou plurilinguisme aussi bien individuel que social.
- Le terme de diglossie sera utilisé dans son sens le plus restreint, c'est-à-dire se limitant aux rapports entre langue standard et formes dialectales.
- Nous qualifierons d'unilingue toute personne ayant indiqué au moins une langue utilisée dans le cadre familial et/ou professionnel/scolaire, n'ayant donc coché qu'une seule langue pour ces trois domaines et dans les trois cas la même. Ainsi, une femme qui exerce une activité lucrative et qui, dans le cadre du recensement, a indiqué l'allemand comme langue principale, le suisse allemand comme langue parlée en famille, l'allemand et le suisse allemand comme langues parlées au travail, est considérée comme étant unilingue; il en va de même pour un enfant allant à l'école enfantine, qui mentionne comme langue principale le portugais et comme langue familiale «autre».

- Nous considérons comme locuteur bilingue ou plurilingue toute personne ayant nommé deux ou plusieurs langues dans son répertoire, par exemple le turc comme langue principale et familiale, le suisse allemand comme langue parlée à l'école ou alors l'allemand comme langue principale, le suisse allemand comme langue familiale et l'allemand et le français comme langues parlées au travail.
- Il est tout à fait imaginable que des personnes parfaitement plurilingues soient unilingues au sens statistique; tel est le cas lorsque ces personnes ne se servent ni dans le cadre familial ni dans le cadre professionnel de leurs compétences langagières supplémentaires. En effet, la question posée lors du recensement ne concernait pas la compétence linguistique, mais l'usage linguistique, ceci, comme nous l'avons vu, dans deux domaines seulement. Il faut garder cela à l'esprit, notamment pour les questions relatives au maintien du romanche.

1.3.3 Cartes des concentrations linguistiques

En plusieurs endroits de cet ouvrage, nous essaierons de représenter au moyen de cartes géographiques la diffusion spatiale des quatre langues nationales, mais aussi celle de quelques langues non nationales. Le lecteur s'attendra à trouver des cartes indiquant les parts proportionnelles des langues nationales respectives à l'intérieur de territoires géographiques donnés; ce qui ne va pas sans poser quelques problèmes lors d'une répartition par petites unités territoriales. En effet, les pourcentages de locuteurs pour chaque langue considérée peuvent, notamment lorsqu'ils se rapportent à une petite commune, conduire à des chiffres dont l'interprétation doit être relativisée au vu de la réalité locale. Ainsi, Courtepin FR (1326 habitants) par exemple révèle, comme nous le verrons en détail au chapitre 5, le pourcentage d'hispanophones le plus important à l'échelle nationale; de même, dans la petite commune de Linescio (TI), qui compte moins de 100 habitants, le nombre relativement peu important d'hispanophones entraîne un pourcentage élevé dépassant même celui relevé à Genève. C'est pourquoi il s'avère judicieux de renoncer à la représentation cartographique de la diffusion d'une langue, exprimée en pour cent, surtout lorsque cette langue est considérée à l'intérieur d'un territoire aux dimensions restreintes et accuse une dispersion et un pourcentage de locuteurs faibles, mais de recourir à un autre mode d'illustration, qui prenne en compte l'environnement linguistique dans lequel la langue considérée est implantée. Ainsi, si l'on veut par exemple dessiner la carte de la densité de diffusion de l'espagnol en Suisse, il ne faut pas

mettre l'accent sur les bastions des hispanophones, comme le sont précisément les localités de Courtepin ou de Linescio, mais montrer au contraire les localités, dans lesquelles, mesurée au nombre d'habitants, la concentration des hispanophones est particulièrement forte par rapport à la moyenne nationale. Autrement dit, on mesurera donc l'écart enregistré entre une unité géographique donnée et la norme relevée dans une unité géographique plus grande, comme par exemple celui entre le nombre d'hispanophones dans un district ou une commune précise et la moyenne à l'échelle nationale. La question que nous nous posons n'est donc pas celle de savoir «où enregistre-t-on le pourcentage le plus élevé d'hispanophones?» mais bien celle de savoir «où les locuteurs de l'espagnol sont, par rapport à la moyenne nationale, plus fortement ou moins fortement représentés?»

La formule servant à calculer la densité d'une langue (voir Clyne, 1982, p. 16) correspond au quotient local utilisé par les géographes. Exprimée dans une forme générale, cette formule est la suivante:

$$\text{Densité} = \frac{x_i}{x} \times \frac{y_i}{y_i}$$

où x_i : Nombre de locuteurs d'une langue dans l'unité géographique plus petite

x : Nombre d'habitants dans l'unité plus petite

y_i : Nombre de locuteurs d'une langue dans l'unité plus grande

y : Nombre d'habitants dans l'unité plus grande.

On obtient la même valeur, lorsque l'on travaille avec des pourcentages:

Densité = part proportionnelle d'une langue dans l'unité plus petite
part proportionnelle de cette langue dans l'unité plus grande

La densité désigne en d'autres termes le degré de concentration des locuteurs d'une langue dans une région, où les valeurs supérieures à 1 indiquent une concentration plus forte et inférieures à 1, une concentration plus faible.

Supposons que nous voulions connaître la densité de diffusion de l'allemand comme langue principale dans la partie nord-ouest de la Suisse, par rapport à la région linguistique allemande (où le taux diffusion moyen est de 85,7%). Les valeurs suivantes montrent que la concentration de germanophones varie selon le territoire considéré:

Région nord-ouest de la Suisse	84,9% / 85,7% = 0.990
Canton de Bâle-campagne	86,1% / 85,7% = 1.004
Canton de Bâle-ville	78,6% / 85,7% = 0.917
Ville de Bâle	77,0% / 85,7% = 0.898

En vue d'obtenir des représentations comparables, toutes les cartes figurant dans le cadre de cet ouvrage ont été conçues comme des cartes de densité de la diffusion linguistique - à l'exception des représentations concernant les régions situées à la frontière linguistique données dans le chapitre 2. Pour ce faire, nous avons choisi comme unité géographique la plus petite le district et comme unité la plus grande l'ensemble du territoire suisse.

1.4 L'articulation de cet ouvrage

Comme nous y avons déjà fait allusion, l'articulation de cet ouvrage ne suit pas exactement l'ordre des interrogations définies dans le cadre du chapitre 1.2, mais repose sur une structure dont l'orientation est plutôt linguistique que thématique.[1]

- Le premier chapitre donne un aperçu général des champs d'investigations et sert de guide de lecture.
- Le chapitre 2 étudie le rapport des langues nationales entre elles sous l'angle des différentes régions linguistiques de Suisse et des frontières qui les séparent. Nous considérerons successivement, d'ouest en est, les différents segments de ces frontières divisant les régions linguistiques. Un intérêt tout particulier sera porté à la frontière «perméable» séparant la région de langue allemande de celle de langue française ainsi qu'au tracé - problématique et donc aussi sujet à controverse - de la frontière linguistique entre la région de langue allemande et la région de langue romanche.
- Le chapitre 3 analyse les quatre langues nationales à l'intérieur des régions linguistiques respectives. Comme les questionnements suscités par chacune de ces langues diffèrent, nous avons renoncé à suivre un parallélisme rigoureux au niveau de l'articulation des quatre sous-chapitres correspondants. Cependant, par souci de transparence, nous avons procédé dans le cadre d'un chapitre de conclusion à une série de comparaisons entre les quatre langues

[1] Par sa nature même, ce genre d'ouvrage est l'oeuvre d'une collaboration multiple au sein du groupe de travail. Dans une première phase de travail, les tâches ont été réparties comme suit: les deux sous-chapitres consacrés à l'allemand à l'intérieur et à l'extérieur de sa région linguistique ainsi que les analyses en vue du tracé de la frontière linguistique (excepté la frontière avec la région de langue romanche) ont été élaborés par Adrian Wymann; les deux chapitres consacrés à la langue française étaient placés sous la responsabilité de Georges Lüdi; les chapitres concernant l'italien ont été divisés entre Sandro Bianconi (l'italien dans sa région linguistique) et Francesca Antonini (l'italien hors de sa propre région de diffusion); Jean-Jacques Furer a étudié aussi bien la question du tracé de la frontière linguistique que celle de la présence, à l'intérieur et à l'extérieur de la région linguistique, du romanche; Iwar Werlen a pris en charge l'exposé du rapport entre la variété standard et le dialecte pour les trois langues nationales majeures; l'analyse de l'importance des langues non nationales incombait à Rita Franceschini; Francesca Antonini s'est occupée du cas-exemple de Wettingen; l'indice du plurilinguisme et les réflexions à propos du plurilinguisme individuel ont été formulés par Rita Franceschini; Christine Quiroga-Blaser et Ewald Weber ont largement contribué aux calculs statistiques. Durant toute cette phase, Rita Franceschini a agi en qualité de coordinatrice. Comme l'illustre la table des matières, les divers auteurs ayant contribué à l'élaboration des différents sous-chapitres de cet ouvrage, reflètent aussi des formes variées de collaboration au cours de la phase rédactionnelle. Enfin, dans une dernière phase, Georges Lüdi et Iwar Werlen ont révisé de manière plus ou moins approfondie les diverses contributions, ont unifié le style, la présentation et la terminologie et ont rédigé divers chapitres d'introduction et de conclusion.

nationales à l'intérieur de leurs propres territoires de diffusion. Contrairement à une version antérieure de cette étude, les données relatives aux diverses formes dialectales correspondantes ont été intégrées aux sous-chapitres 3.1 - 3.3.

- Le chapitre 4 est structuré de manière semblable et analyse la présence des quatre langues nationales à l'extérieur de leurs régions linguistiques.
- Le chapitre 5 est consacré aux langues non nationales. Outre des observations générales concernant le poids et la répartition des langues non nationales, une importance particulière est accordée aux cinq langues non nationales les plus représentées en Suisse, à savoir l'espagnol, le portugais, l'anglais, les langues slaves du Sud et le turc, lesquelles sont traitées dans des sous-chapitres séparés.
- Le chapitre 6 aborde le phénomène du plurilinguisme, tout en distinguant le plurilinguisme social (par communes) du plurilinguisme individuel. Nous mettrons en lumière différentes formes de plurilinguisme social et individuel, définies notamment sur la base d'une distinction entre le bilinguisme entre deux langues nationales et le bilinguisme incluant la connaissance de langues non nationales.
- Et enfin, dans le chapitre 7, au vu de l'évaluation des données fournies par le recensement de la population, nos réflexions porteront sur la nécessité d'agir ou de prendre des mesures à des niveaux divers.

En vue de faciliter au lecteur la compréhension de certains termes techniques, nous avons réunis ces termes dans un glossaire. Nous y donnons la définition d'une part des termes propres à l'Office fédéral de la statistique (tels que les termes de «catégorie socio-professionnelle» ou «type de commune») et d'autre part, celle des termes relevant de la linguistique.

2.

Les frontières linguistiques

Jean-Jacques Furer / Iwar Werlen / Adrian Wymann

2.0 Introduction

La définition de «frontières linguistiques» au sein d'un Etat fédéral plurilingue est une question comportant à la fois des aspects d'ordre juridique, politique, démographique, historique et linguistique.

Du point de vue historique[1], l'évolution de la Suisse est celle d'une union d'états vers un Etat fédéral qui aborda la question des «langues nationales» en tant qu'objet politique au 19e siècle seulement. Il la résolut au moyen d'une construction remarquable qui se différencia de l'Etat national centralisateur classique, tel que l'exemplifiait la France, à trois niveaux: il renonça en premier lieu à une langue nationale unique et admit trois, puis ultérieurement - avec le romanche - quatre langues nationales. La structure de cet Etat était donc fédéraliste et associa l'unilinguisme à l'échelle cantonale au plurilinguisme à l'échelle nationale. Cependant, la solution trouvée permit aussi l'instauration du plurilinguisme au niveau cantonal, comme le connaissent les cantons bilingues de Berne, de Fribourg et du Valais[2], mais aussi le canton trilingue des Grisons[3]. Et enfin, à un autre niveau, elle permettait aussi - suivant la situation juridique cantonale - à des communes de se déclarer officiellement plurilingues (comme celles de Biel-Bienne, de Leubringen-Evilard (BE) et de Freiburg-Fribourg).

Cette évolution historique est liée à deux principes-clé de nature juridique: à savoir celui de la liberté de la langue et celui de la territorialité. Tous deux ne sont pas expressément mentionnés dans la Constitution fédérale, mais n'en sont pas moins inférés de la jurisprudence du Tribunal fédéral (voir à ce propos le

[1] Pour la période antérieure à la création de la Confédération, voir le rapport du DFI, 1989 et l'ouvrage de Im Hof, 1974. La structure d'un Etat composé de diverses régions et frontières linguistiques s'annonçait déjà à la fin du 14e/début du 15e siècle (adhésion de l'Etat de Berne, rapprochement avec les alliances en Rhétie, offensives d'Uri par delà les Alpes au Tessin); cependant la véritable langue officielle de l'ancienne Confédération était l'allemand. En effet, la question du plurilinguisme ne s'est posée qu'en 1803 avec l'entrée dans la Confédération du Tessin et des Grisons italophones, respectivement en 1815 avec l'adhésion des cantons de Vaud, de Neuchâtel, du Valais et de Genève. Avec la Constitution fédérale de 1848, le français et l'italien devinrent également des langues nationales et officielles, équivalentes à l'allemand. En 1938, le romanche apparut comme quatrième langue nationale; à l'heure actuelle, il ne jouit cependant d'un statut de langue officielle que dans le canton des Grisons.

[2] Pour les cantons de Fribourg et du Valais, voir les deux volumes de Windisch et al., 1992 (en all., 1994); pour Berne, Brohy, Werlen, 1994; pour Biel-Bienne et Fribourg Kolde, 1981; la première délimitation précise de la frontière linguistique entre la région de langue allemande et celle de langue française, établie par Zimmerli (1891-1988), révèle à la fois son évolution historique et sa situation actuelle au moment de la publication. L'exposé de Zimmerli met en lumière la stabilité pratiquement constante de cette frontière linguistique.

[3] Pour les Grisons, voir les ouvrages de Viletta, 1978, de Lutz, Arquint, 1982 et de Kristol, 1984.

rapport du Département fédéral de l'intérieur, 1989). La «liberté de la langue» désigne le droit de tout citoyen de parler sa (ses) propre(s) langue(s). Le «principe de la territorialité» stipule que l'Etat a le droit de restreindre par des mesures précises l'usage d'une langue dans un territoire donné; cette réglementation concerne en général les rapports avec les autorités, le système scolaire et la jurisprudence.

Dans une perspective historique plus large, la Suisse quadrilingue n'est évidemment pas un phénomène exclusivement helvétique: la formation des langues parlées dans l'Europe actuelle est le produit d'un processus long et mouvementé, qui a laissé ses empreintes en Suisse. Ainsi les Alpes, en tant que système de vallées relativement inaccessibles et isolées, représentent une sorte de territoire périphérique de repli pour diverses évolutions linguistiques s'inscrivant dans des espaces géographiques restreints, notamment comme celles observées dans les cantons alpins et surtout dans le canton des Grisons.

Du point de vue démographique, les régions linguistiques ne sont absolument pas homogènes - les données présentées ci-après le démontreront clairement. Des minorités linguistiques plus ou moins importantes sont présentes dans toutes les régions - même si leur voix ne se fait guère entendre dans la sphère publique. Là où les régions linguistiques se rencontrent - autrement dit à leurs frontières mutuelles - les rapports entre ces différentes minorités sont plus évidents que loin à l'intérieur de la région linguistique même. Ce qui, à titre de frontière entre deux communes, cantons ou districts, sépare (ou réunit) en termes de politique deux régions linguistiques, symbolise souvent d'un point de vue démographique, le passage d'une minorité de la population relativement importante à une majorité relativement faible. Ce n'est que là où les frontières coïncident avec des barrières naturelles - crêtes de montagnes ou gorges profondes - que les limites sont clairement marquées, comme celles qui séparent par exemple le canton du Tessin des cantons du Valais et d'Uri.

D'un point de vue linguistique, parler de régions et de frontières linguistiques ne va pas sans poser quelques problèmes. En effet, pour une langue, la notion de «communauté linguistique» est primordiale, car les langues n'existent qu'à travers leurs locuteurs. Une langue sans communauté linguistique est une langue morte, dont la connaissance et la grammaire nous sont peut-être encore livrées par des documents, mais qui n'existe plus véritablement en tant qu'instrument de communication vivant entre locuteurs. Le rapport d'une langue à son territoire géographique de diffusion est indirect: les communautés linguistiques s'inscrivent en tant que telles dans un espace donné, sont marquées

par les caractéristiques de ce territoire qui peuvent favoriser ou entraver la communication et les échanges. De plus, elles dépendent de la situation juridique et politique à laquelle sont confrontés les individus qui les constituent. En ce sens, on peut certes parler de régions et de frontières linguistiques, mais il serait encore mieux de parler de régions de communautés linguistiques et de frontières de communautés linguistiques[1].

Or, cette méthode pour déterminer les frontières entre les différentes régions linguistiques ne peut être utilisée telle quelle dans le cadre du recensement fédéral de la population, à des fins statistiques. C'est la raison pour laquelle, lors du recensement, la base choisie pour définir les différentes régions linguistiques est l'unité «commune», chaque commune étant attribuée à une région linguistique, compte tenu de la majorité relative des locuteurs d'une langue principale. Il est clair que dans la plupart des cas, l'attribution statistique coïncide avec le découpage politico-historique, mais ce principe n'est pas obligatoirement la règle. Il existe en effet des localités comme Meyriez près de Morat (FR) qui du point de vue politique fait partie de la région de langue française, mais qui du point de vue démographique enregistre une majorité de la population nommant l'allemand comme langue principale (Recensement de la population de 1990: 244 personnes ont indiqué l'allemand comme langue principale; 72 personnes le français). Et on trouve aussi quelques localités qui forment des enclaves linguistiques - en général pour des motifs historiques[2] - dans une région parlant globalement une autre langue.

Ainsi lorsque, dans la suite de cet ouvrage, il sera question de «frontières linguistiques», il faut se rappeler que les aspects à prendre en compte varient selon le point de vue et la situation. La frontière linguistique entre la région de langue allemande et celle de langue française suit pour l'essentiel le tracé des frontières séparant, de part et d'autre, les districts et les cantons et se caractérise par des rapports globalement stables entre les deux groupes linguistiques en contact. La frontière qui délimite d'une part la région de langue allemande et la

[1] Dans ce contexte, il est intéressant de signaler que les géographes ont défini dans notre pays des frontières culturelles qui ne coïncident pas avec les frontières linguistiques traditionnelles; un exemple en est la frontière dite de la «Jasskarte», à savoir la ligne passant par Brünig-Napf-Reuss; voir à ce propos la carte I, 141 a de l'Atlas géographique suisse (1988) et le commentaire y relatif aux pages 126 et ss.

[2] Ancienne colonie de «Walser», la commune de Bosco-Gurin (TI) est germanophone; Jaun (FR) est dans le district de Gruyère la seule commune germanophone; Schelten et Seehof (BE) sont des communes francophones dans un district germanophone; Ederswiler (JU) est également germanophone. Ces trois dernières communes sont toutefois toutes attribuées à la région de langue allemande.

région de langue italienne et d'autre part la région de langue italienne et celle de langue romanche, coïncide en grande partie avec la crête des Alpes, que ce soit en qualité de frontière nationale, cantonale ou séparant deux districts, tandis que la frontière qui sépare la région linguistique allemande de celle de langue romanche ne correspond pas à l'image classique de la frontière comme ligne de séparation entre deux territoires clairement circonscrits (voir chapitre 3.4). Un grand nombre des habitants de ces régions maîtrisent plusieurs langues qu'ils utilisent en fonction de la situation et de l'interlocuteur donnés; il serait donc plus indiqué de parler de régions plurilingues, dans lesquelles la notion classique de frontière ne permet pas une analyse et des conclusions utiles concernant la situation linguistique.

Dans la suite de notre étude, nous nous appuierons sur le critère statistique utilisé pour définir les différentes frontières linguistiques: à savoir celui de la majorité linguistique, en termes réels et en pour cent, relevée dans chaque commune sur la base des indications collectées quant à la langue principale. Toutefois, une évaluation reposant uniquement sur le critère de la langue principale majoritaire fournit une image trop statique de la situation linguistique; pour cette raison, il faut donc inclure dans l'analyse également les données relevées quant aux langues d'usage régulier, ces dernières dynamisant en quelque sorte l'image de la frontière comme ligne fixe et stable. En étudiant les comportements langagiers dans le cadre de la famille, du travail et de l'école, nous obtenons une image plus en relief de la réalité plurilingue dans les communes situées le long des frontières linguistiques.

2.1 La frontière linguistique entre la région de langue allemande et celle de langue française

La frontière séparant la commune de Roggenburg (canton de Berne[1]) de celle de Pleigne (canton du Jura), qui est aussi frontière cantonale, forme le segment le plus septentrional de la frontière linguistique[2] entre la région germanophone et la région francophone. Ensuite, cette frontière suit le tracé des frontières politiques des cantons de Soleure et du Jura, mais s'en écarte dans la région du canton de Berne, ceci jusqu'à la pointe sud du Lac de Bienne. Là, les deux tracés se rejoignent sur un court tronçon, entre Berne et Neuchâtel, pour se séparer à nouveau sur le territoire du canton de Fribourg. La frontière, topographiquement très marquée, qui sépare le canton de Berne du canton de Vaud, correspond à nouveau également à la frontière linguistique. Cette dernière se poursuit ensuite en suivant la frontière cantonale Berne-Valais, mais finit par diviser également le Valais en une région francophone et une région germanophone. Elle atteint son point le plus méridional dans la région frontière formée par les communes de Zermatt et d'Evolène[3]. Le tracé de la frontière séparant la région linguistique allemande et la région linguistique française est représenté en détail sur les cartes 2-1 (proportion de locuteurs de l'allemand comme langue principale dans les communes situées de part et d'autre de la frontière linguistique, par paliers de 10%) et 2-2 (proportion des locuteurs du français comme langue principale dans les communes situées de part et d'autre de la frontière linguistique, par paliers de 10%).

2.1.1 L'allemand comme langue principale

Le trait principal de la région de langue allemande le long de la frontière linguistique est le seuil de diffusion élevé de l'allemand: presque toutes les communes situées à la frontière accusent une proportion de germanophones (personnes dont la langue principale est l'allemand) supérieure à 80% (voire même, dans de nombreux endroits, de plus de 90%); le taux-record est détenu par la commune valaisanne d'Oberems qui enregistre 100% de germanophones

[1] La commune de Roggenburg fait aujourd'hui partie du canton de Bâle-campagne. Avec l'adhésion du Laufonnais, ce canton est désormais voisin de la frontière linguistique.

[2] La Lucelle forme ici la frontière nationale; du côté de la France, la frontière entre la région autrefois germanophone et la région gallo-romaine se situe un peu plus à l'ouest.

[3] A la différence du Nord, où la frontière avec la France est très perméable, les Hautes Alpes séparent ici la Suisse et l'Italie; les colonies de Walser au-delà du Monte-Rosa sont les seules traces de l'allemand dans cette région.

pour une population de 126 habitants. Les pourcentages de francophones (personnes dont la langue principale est le français) dans ces communes sont en toute logique faibles: ils se situent entre zéro (Oberems/VS) ou 0,3% (Beinwil/SO) et 10,1% au maximum (Gampelen/BE), mais atteignent en moyenne 5% (les pourcentages relevés dans les communes situées à la frontière linguistique en Valais, dans l'Oberland bernois, dans certaines parties du Seeland ainsi que du canton de Soleure sont toutefois nettement inférieurs: entre 1 et 2 pour cent).

Cependant, dans sept communes la situation est différente - ici la part de l'allemand est inférieure à 80%, parfois nettement au-dessous: ces communes sont notamment Courgevaux[1] (46,3%), Bienne[2] (53,0%), Evilard (55,6%), Meyriez (68,0%), Morat (72,9%), Nidau (74,6%) et Granges (79,6%). La répartition en pour cent des langues principales dans ces communes (tableau 2-1) révèle toutefois des motifs divers expliquant cet écart par rapport à la tendance générale.

[1] En 1990, Courgevaux enregistre pour la première fois une majorité germanophone et est, à côté de Randogne (VS) et de Courtaman (FR) (où la part du français est dans les deux cas de 46,7%), la seule commune située à la frontière linguistique, dans laquelle la langue principale dominante atteint une proportion inférieure à 50% - en effet, ces trois communes accusent, par rapport à leur environnement direct, une proportion, supérieure à la moyenne, d'habitants qui n'indiquent ni l'allemand, ni le français comme langue principale.

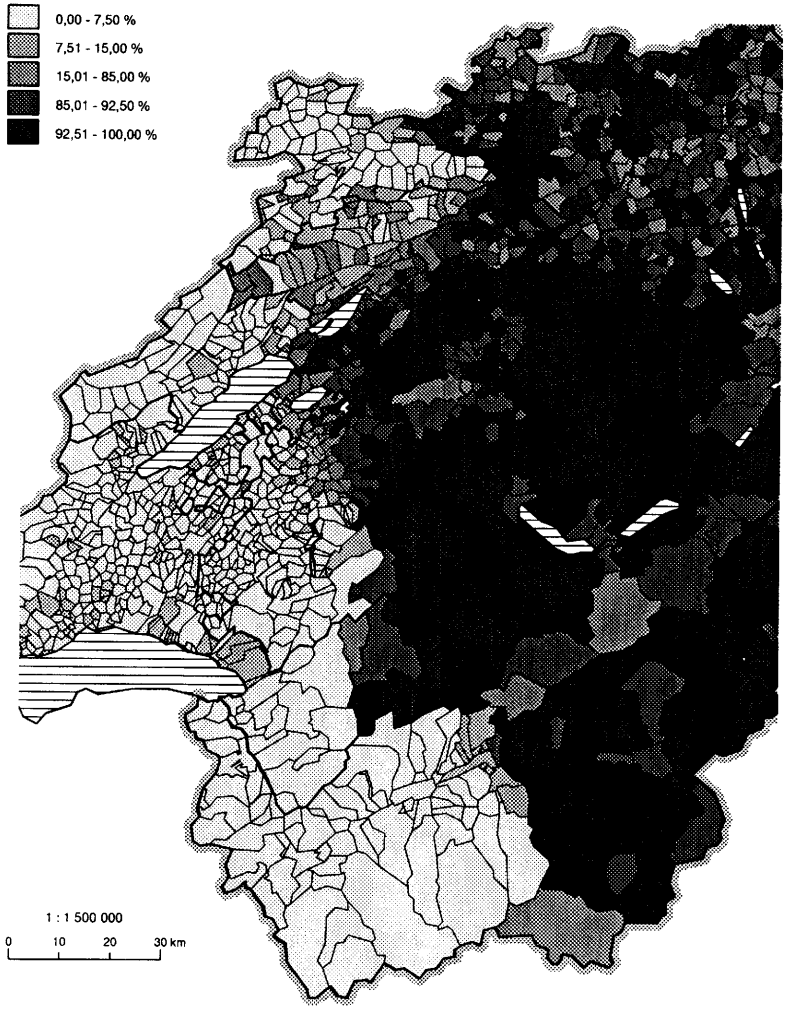
[2] Biel/Bienne et Evilard/Leubringen sont les deux communes du district bernois officiellement bilingue de Biel-Bienne.

Carte 2-1:

L'allemand comme langue principale dans les communes situées à la frontière linguistique entre les régions germanophone et francophone

1990

Allemand comme langue principale:
En pour cent de la population résidante
l'ayant indiqué comme langue principale.



Recensement fédéral de la population de 1990

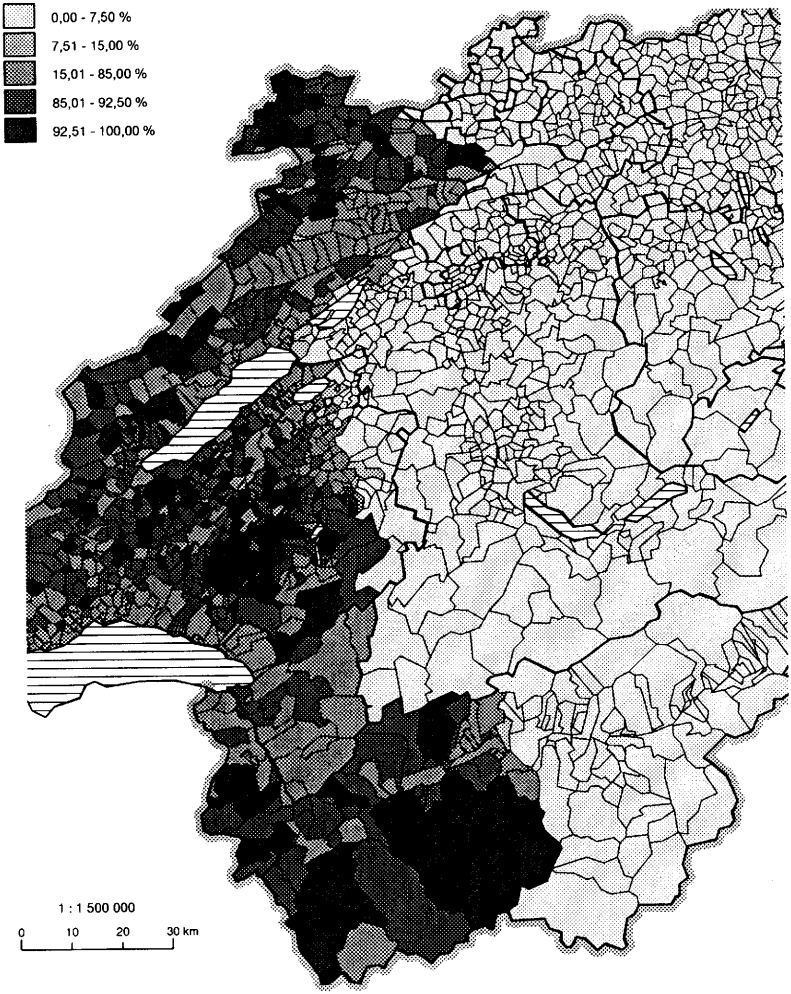
Source: OFS GEOSTAT / S+T
© Office fédéral de la statistique, 3003 Berne

Carte 2-2:

Le français comme langue principale dans les communes situées à la frontière linguistique entre les régions germanophone et francophone

1990

Français comme langue principale:
En pour cent de la population résidante
l'ayant indiqué comme langue principale.



Recensement fédéral de la population de 1990

Source: OFS GEOSTAT / S+T
© Office fédéral de la statistique, 3003 Berne

Tableau 2-1: Langues principales dans des communes situées à la frontière linguistique entre les régions germanophone et francophone, où la part de germanophones est inférieure à 80%, 1990 (en termes absolus et en pour cent de la population résidante)

Commune	Population	Allemand	Français	Italien	Autres langues
Courgevaux (FR)	833	*46,3*	*37,7*	*5,5*	*10,4*
Bienne (BE)[1]	51 893	*53,0*	*30,7*	*7,6*	*8,8*
Evilard (BE)[1]	2 360	*55,6*	*37,9*	*1,6*	*4,9*
Meyriez (FR)	359	*68,0*	*20,1*	*3,1*	*8,9*
Morat (FR)	4 601	*72,9*	*14,3*	*3,6*	*9,2*
Nidau (BE)	7 453	*74,6*	*17,1*	*3,3*	*5,1*
Granges (SO)	16 241	*79,6*	*3,5*	*9,1*	*7,8*

Remarque:
[1] commune officiellement bilingue.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

A Courgevaux[1] - contrairement aux autres communes -, aucune langue principale ne détient la majorité absolue. Les groupes de locuteurs germanophones et francophones sont de poids à peu près égal, auxquels il faut ajouter encore près de 16% de locuteurs usant d'une autre langue comme langue principale. Les communes de Bienne et d'Evilard révèlent toutes les deux une majorité absolue de germanophones, mais aussi une minorité proportionnellement importante de langue française. Conformément aux prévisions, en ville, la proportion d'italophones ou d'alloglottes est plus importante que dans la commune beaucoup plus petite, située sur les hauteurs. Nidau (BE) fait partie de l'agglomération biennoise, ce qui explique la part élevée de francophones. Meyriez et Morat (FR) sont des voisins directs; les deux communes accusent une minorité francophone relativement faible, dont l'ampleur, dans le cas de Meyriez, régresse progressivement depuis 1950, alors que dans le cas de Morat c'est la majorité germanophone qui est devenue relativement moins importante - ceci moins au profit des francophones qu'à celui des alloglottes. Cette influence est encore plus perceptible à Granges (SO): là ce sont précisément l'italien et les autres langues qui ont entraîné une baisse de la proportion de germanophones (voir chapitre 3 et 4). En raison de la mobilité toujours plus grande de la population, ce ne sont plus seulement les centres économiques qui se sont dévelop-

[1] Pour Courgevaux, Morat et Meyriez, voir l'exposé dans l'ouvrage de Windisch, 1994, vol. I. p. 569-668.

pés en communes plurilingues. Cette évolution n'est certes pas nouvelle, mais ses effets deviennent de plus en plus étendus et elle inclut, par rapport à autrefois[1], un plus grand nombre d'autres langues que celles qui sont parlées par la majorité de la population de part et d'autre de la frontière linguistique (voir chapitre 5).

2.1.2 Le français comme langue principale

Le seuil de présence du français dans la région de langue française, le long de la frontière linguistique, varie fortement selon le segment considéré et est, hormis quelques exceptions, beaucoup plus bas que dans les communes limitrophes de langue allemande. Le français atteint ses pourcentages les plus élevés dans les communes formant la frontière linguistique dans les cantons du Jura et du Valais (soit plus de 90%), et les plus faibles dans le canton de Fribourg (pour partie aux alentours de 60% seulement). Cependant, la position moins dominante (en %) du français dans la zone Lac de Morat/Lac de Bienne/partie sud-est du Jura entraîne en règle générale - contrairement à la région germanophone limitrophe - une présence plus forte de l'allemand.

Les communes énumérées ici qui présentent des proportions de francophones inférieures à 65% doivent être soumise à une analyse différenciée. Ainsi la ville de Fribourg qui enregistre une forte présence d'autres langues est officiellement bilingue et accuse une majorité clairement francophone. La part relativement faible de locuteurs francophones à Courtepin[2] et à Barberêche est due à la présence plus importante d'alloglottes; par conséquent, la part de l'allemand dans ces deux localités a également régressé. Nous trouvons donc ici des cas parallèles à ceux observés dans la région germanophone proche de la frontière linguistique, où la présence moindre de francophones n'implique pas une proportion plus élevée de germanophones, mais une plus forte présence du groupe des langues non nationales. Cependant, nous relevons également ici - à la différence du territoire germanophone proche de la frontière linguistique - un nombre bien plus important de petites communes (de 150-500 habitants) comme

[1] Un exemple historique d'une migration sociale simple du point de vue linguistique est le mouvement d'émigration des Bernois dans la région de Vaud; voir à ce propos Mesmer, 1983. En ce qui concerne les mouvements de population actuels, voir l'introduction et les chapitres 3, 4 et 5.

[2] Pour Courtepin, voir l'ouvrage de Windisch, 1994, vol. I, p. 601-707.

celles de Cressier, de Romont[1] ou de Wallenried[2], dans lesquelles la situation est semblable à celle notée dans la commune d'Evilard.

Tableau 2-2: Langues principales dans des communes situées à la frontière linguistique entre les régions germanophone et francophone, où la part de francophones est inférieure à 65%, 1990 (en termes absolus et en pour cent de la population résidante)

Commune	Population	Allemand	Français	Italien	Autres langues
Cressier (FR)	508	*55,1*	*36,8*	*0,4*	*7,7*
Romont (BE)	178	*57,8*	*34,8*	*2,2*	*5,0*
Fribourg (FR)[1]	36 355	*58,4*	*22,8*	*5,1*	*13,7*
Courtepin (FR)	1 326	*58,5*	*18,2*	*4,2*	*19,1*
Wallenried (FR)	310	*59,0*	*40,0*	*0,6*	*0,3*
Barberêche (FR)	525	*60,6*	*24,2*	*0,4*	*14,8*
Pierrafortscha (FR)	154	*61,7*	*36,4*	*1,3*	*0,6*

Remarque:
[1] commune officiellement bilingue.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

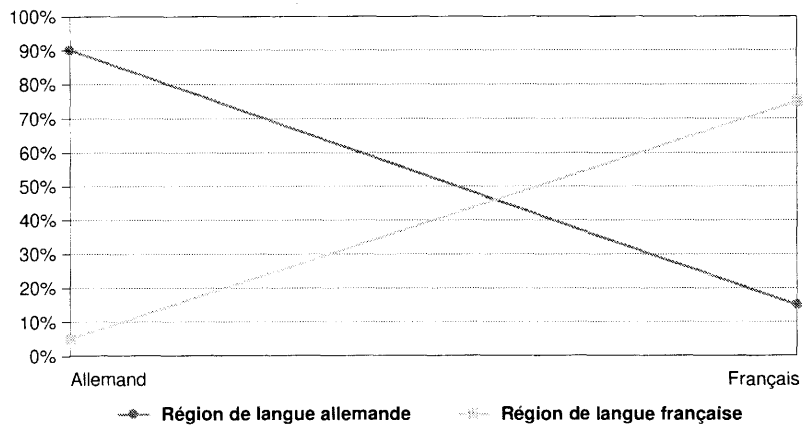
D'une manière générale, il semblerait donc que l'allemand soit plus solidement ancré que le français le long de la frontière linguistique. Dans les communes germanophones situées à la frontière linguistique, face au taux de présence en moyenne très élevé de l'allemand, nous trouvons une très faible proportion de francophones, alors que dans les communes francophones limitrophes, les pourcentages moyens, voire élevés de locuteurs du français s'opposent aux proportions faibles voire moyennes des locuteurs de l'allemand. L'écart est donc évident; comme l'illustre le graphique 2-1, le seuil du côté germanophone de la frontière linguistique est nettement plus élevé et plus asymétriquement régressif que du côté francophone.

Cette impression se confirme-t-elle, lorsque l'on inclut dans l'analyse les langues parlées à la maison et au travail?

[1] Romont (BE) est une petite commune, isolée, située au-dessus de Lengnau (BE) et de Granges (SO); en ce sens, elle ne correspond pas aux autres communes énumérées ici.

[2] Pour Wallenried, voir Windisch, 1994, vol. I, p. 562 ss.; dans cet ouvrage, Wallenried est encore considéré comme une commune à majorité germanophone (voir ci-dessous 2.1.5).

Graphique 2-1: Importance de l'allemand et du français comme langues principales de part et d'autre de la frontière linguistique séparant les deux régions, en 1990



Remarque:
Moyenne en pour cent de la population résidante.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

2.1.3 L'allemand et le français comme langues d'usage régulier

L'image de la frontière linguistique comme ligne de séparation claire et fixe entre deux régions linguistiques empêche de voir les échanges réciproques: la communication de part et d'autre de la frontière est quotidienne et de nombreux habitants sont bilingues au sens large du terme. Lors du recensement, les personnes interrogées pouvaient indiquer plusieurs langues pour ce qui concerne leurs pratiques langagières à la maison et au travail. Dans le cadre du questionnaire, une distinction fut en outre établie entre l'allemand standard et le dialecte ainsi qu'entre le français et le patois romand[1]. Avec la prise en compte de ces données, il ressort plus clairement (même si ce n'est pas complètement) quelles

[1] Afin de distinguer clairement dans la suite de cet ouvrage entre langues principales et langues d'usage, nous utiliserons pour désigner l'usage courant de la variété standard de l'allemand les expressions d'«allemand standard» ou «bon allemand» et pour les divers dialectes alémaniques, celle de «suisse allemand», ceci par opposition à l'«allemand» comme langue principale. Vu que les patois romands, contrairement au dialecte alémanique, ne sont pour ainsi dire plus utilisés pour les échanges verbaux quotidiens (hormis quelques rares exceptions), nous renonçons à les traiter ici (le lecteur trouvera des données concernant le patois dans le chapitre 3.2).

sont les langues utilisées pour les relations orales quotidiennes le long de la frontière linguistique.

Les graphiques 2-2- et 2-3 montrent la répartition, en pour cent, du suisse allemand et de l'allemand standard, respectivement du français comme langue parlée à la maison, en famille ainsi qu'au travail, dans la région formant la frontière linguistique entre le territoire germanophone et le territoire francophone[1]. Ces chiffres relativisent considérablement les proportions stables relevées pour la langue principale.

Par la suite, nous considérerons seulement les communes situées à la frontière linguistique - de ce fait, tous les chiffres fournis se rapportent aux communes respectives des cantons formant la frontière linguistique. Dans les cantons unilingues de Soleure, de Neuchâtel et de Vaud, le suisse allemand et l'allemand standard atteignent ensemble à peu près les mêmes pourcentages de locuteurs que ceux relevés pour la langue principale[2] (canton de SO: allemand comme langue principale 92,2%[3]), voire supérieurs (Canton de NE: l'allemand comme langue principale 9,6%; canton de VD; l'allemand comme langue principale 8,7%); dans le domaine de la vie active, l'usage du suisse allemand diminue et celui de l'allemand standard augmente. Dans le cas du français, les variations par rapport à la langue principale sont plus marquées: dans les cantons de Neuchâtel et de Vaud, la part des locuteurs parlant le français à la maison augmente nettement par rapport à la présence du français comme langue principale; dans le cadre de la vie professionnelle, cette progression est encore plus forte. Cette évolution impressionnante (NE: 75,1% → 83,1% → 86,8%; VD:

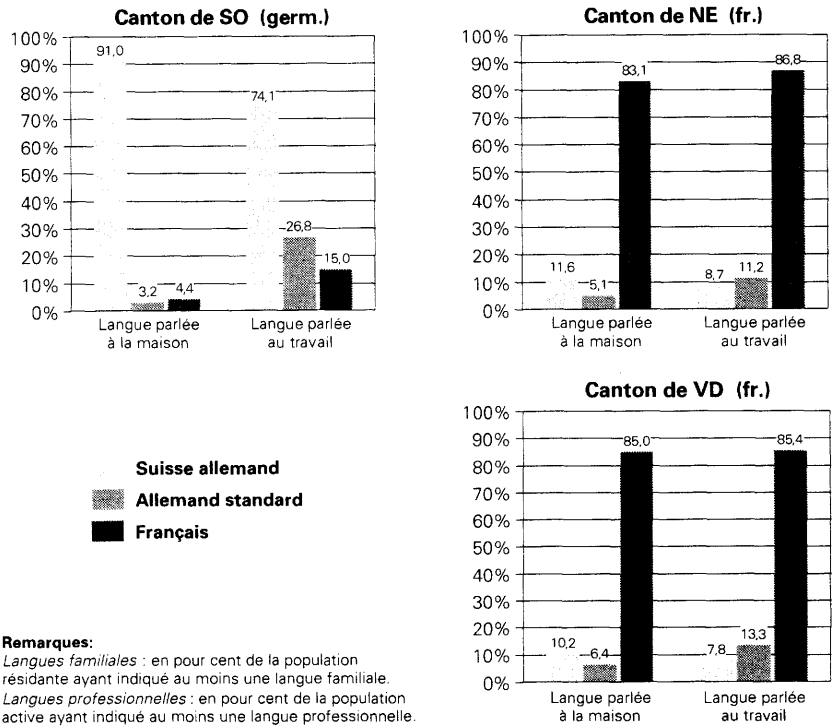
[1] Les pourcentages indiqués ici traduisent, par cantons et par régions linguistiques, la part moyenne pour chaque langue considérée dans les 109 communes dont la frontière communale constitue un segment de la frontière linguistique séparant la région de langue allemande de celle de langue française (le segment le plus petit est formé par la partie germanophone du canton du Jura comportant une seule commune (Ederswiler, 130 habitants), le plus important est celui formé par les 18 communes respectivement de la partie germanophone du canton de Berne et de la partie francophone du canton de Fribourg). Les pourcentages concernant la langue parlée à la maison se rapportent au nombre d'habitants total des communes respectives et les pourcentages relatifs à la langue parlée au travail ont pour base le nombre total de personnes actives/d'élèves/d'étudiants dans ces mêmes communes.

[2] Dans le cas de l'allemand, lors de comparaisons entre langue principale et langues d'usage, il faut rappeler que pour les langues parlées, il existe trois catégories de locuteurs de l'allemand: à savoir les personnes qui n'indiquent que le suisse allemand, les personnes qui ne nomment que l'allemand standard et enfin celles qui mentionnent les deux formes de cette langue. C'est pour cette raison que l'on note dans la région germanophone des pourcentages supérieurs à 100%.

[3] Les pourcentages indiqués ici et ceux qui suivent correspondent à la moyenne relevée dans les communes situées à la frontière linguistique des territoires cantonaux considérés.

79,7% → 85,0% → 85,4%) atteste de la valeur très grande du français dans la communication quotidienne; une proportion importante de personnes qui n'indiquent pas le français comme langue principale, le parlent tout de même en famille ou au travail. Dans les communes soleuroises situées à la frontière linguistique, l'emploi du français est avant tout plus fréquent dans le cadre du travail: le taux d'usage passe ici de 1,7% (langue principale) à 4,4% (langue parlée à la maison) et à 15,0% (langue parlée au travail).

Graphique 2-2: Les langues parlées en famille et au travail dans les communes des cantons de SO, NE et VS situées à la frontière linguistique entre les régions germanophone et francophone, en 1990



Remarques:
Langues familiales : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.
Langues professionnelles : en pour cent de la population active ayant indiqué au moins une langue professionnelle.

© *Office fédéral de la statistique*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Les communes-frontières des cantons bilingues[1], confirment largement la tendance générale (graphique 2-3). Nous trouvons toutefois des exceptions dans les régions suivantes:

a) Dans la partie francophone du canton de Berne, la part proportionnelle du suisse allemand comme langue parlée au travail est plus élevée que celle de l'allemand comme langue principale (19,2% → 22,0%); dans les zones francophones des cantons de Fribourg et du Jura, situées à la frontière linguistique, elle est légèrement supérieure ou pratiquement égale (FR: 18,4% → 18,7%; JU: 9,8% → 9,9%). Dans les communes francophones à la frontière linguistique des cantons de Berne et de Fribourg - contrairement aux autres cantons formant la frontière - l'emploi du suisse allemand dans le domaine de la vie active est même plus fréquent que celui de l'allemand standard». Cette présence plus forte du suisse allemand dans ce domaine de la vie quotidienne s'explique par les relations d'interdépendance économique de ces communes avec la région de langue allemande.

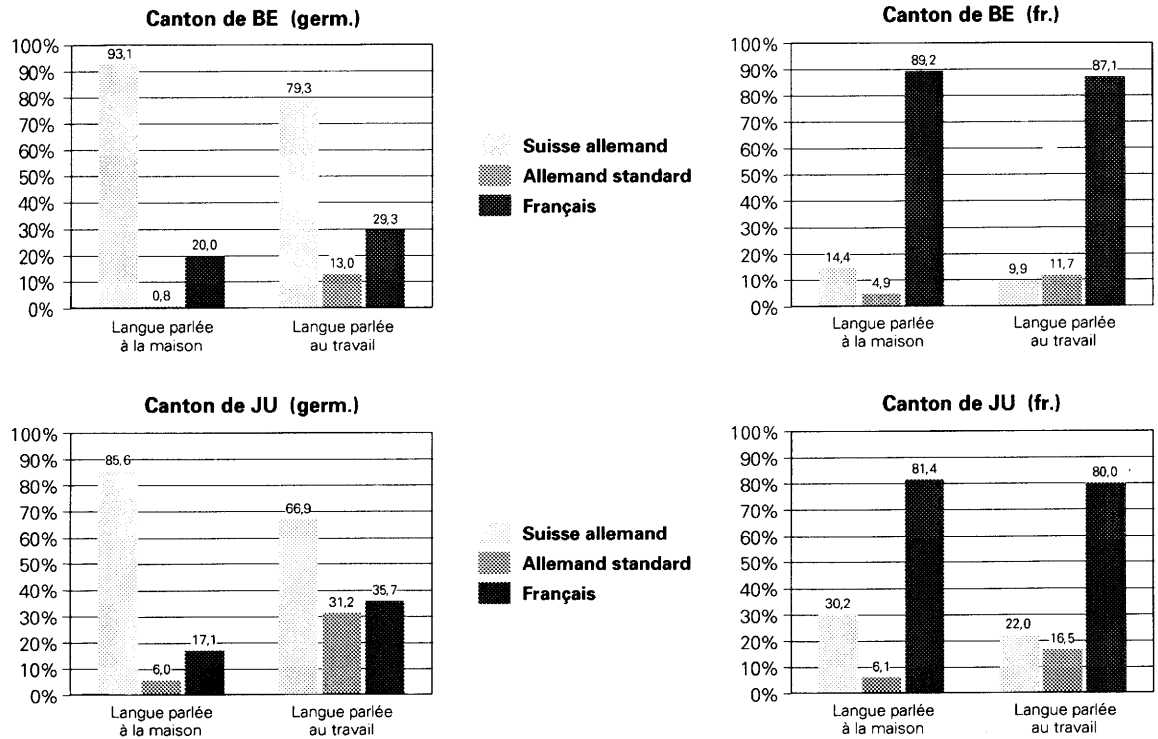
b) Ce n'est que dans les régions francophones formant la frontière linguistique des cantons de Berne et du Jura que le français est moins présent comme langue parlée au travail que comme langue parlée à la maison. En dépit de cela, les taux d'usage relevés ici sont encore toujours supérieurs à ceux du français comme langue principale (BE: 75,4% → 80,0%) ou seulement légèrement inférieurs (JU: 87,3% → 87,1%).

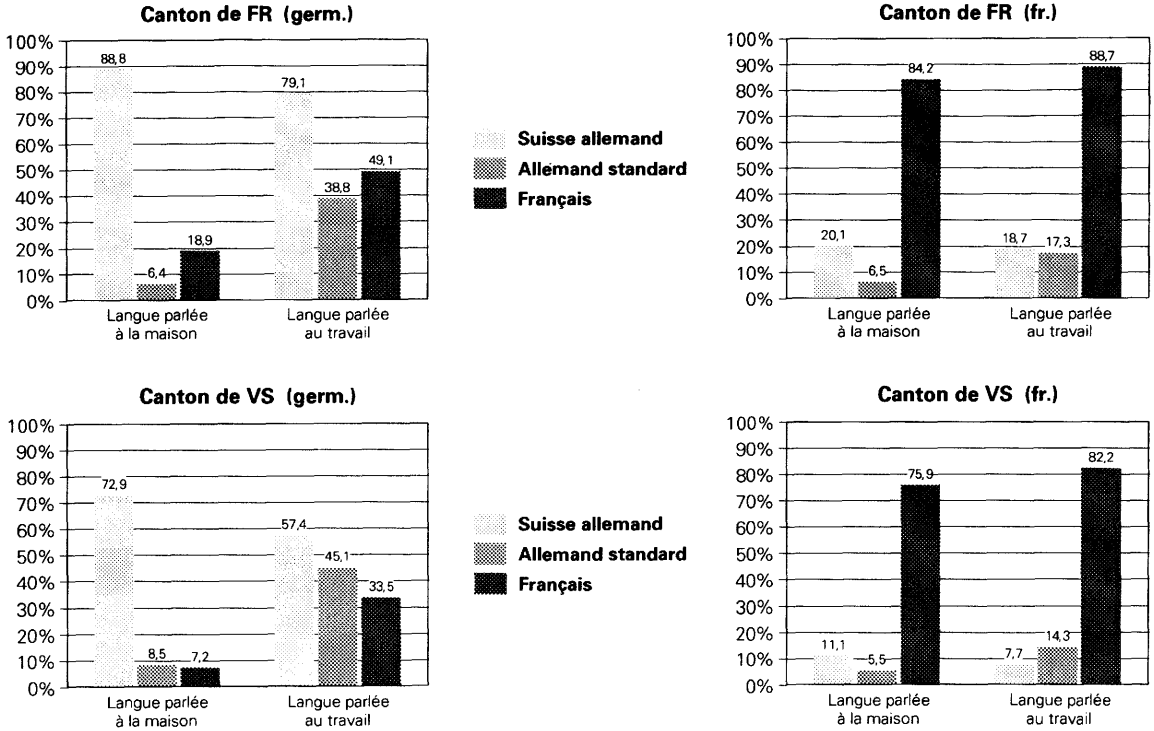
c) Seule la région germanophone du canton du Valais accuse pour le domaine familial un usage plus fréquent de l'allemand standard que du français, résultat qui s'explique par les communes fortement axées sur le tourisme que sont Leysin et Zermatt.

La dynamisation de l'image générale fournie par les données en matière de langue principale permet de tirer les conclusions suivantes: le suisse allemand comme langue parlée en famille prédomine légèrement sur l'utilisation de l'allemand comme langue principale et assume dans ce domaine une fonction bien plus importante que l'allemand standard (voir chap. 3.1 et 3.4). L'importance de l'allemand standard augmente en revanche dans le domaine de la vie active. Lors d'une comparaison entre le dialecte alémanique/ l'allemand standard et le français, il faut souligner en particulier l'augmentation importante de l'usage du français dans ces deux domaines de la vie quotidienne par rapport à la proportion des locuteurs du français comme langue principale, et ceci tant dans les communes francophones que germanophones, situées de part et d'autre de la frontière linguistique.

[1] Le canton du Jura est inclus ici dans les cantons bilingues en raison de sa commune germanophone d'Ederswiler.

Graphique 2-3: Les langues parlées en famille et au travail dans les communes situées à la frontière linguistique des cantons bilingues allemand-français, en 1990





Remarques:
Langues familiales : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.
Langues professionnelles : en pour cent de la population active ayant indiqué au moins une langue professionnelle.

© *Office fédéral de la statistique*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

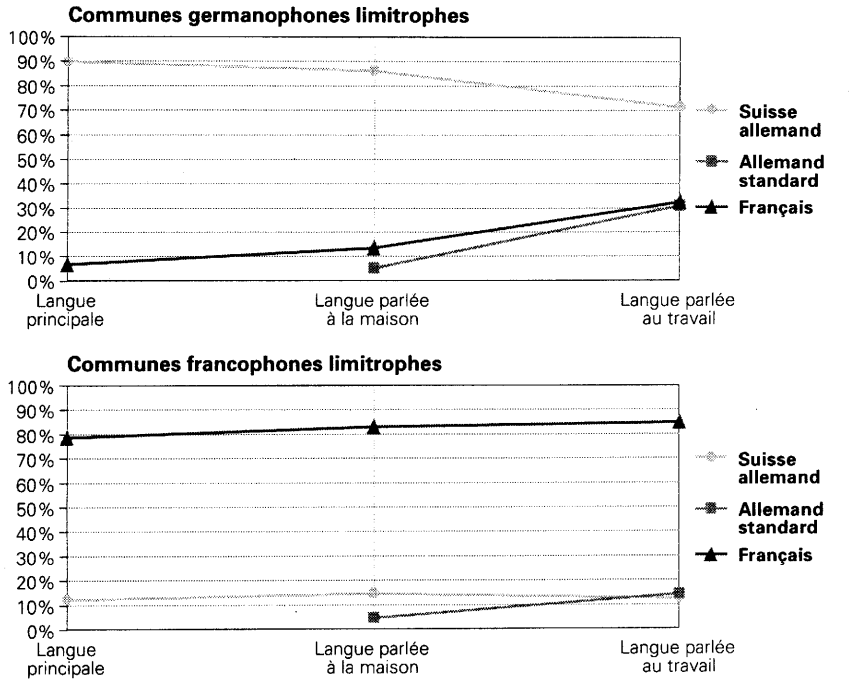
Le seuil de présence qui divergeait fortement pour l'allemand et le français comme langues principales (voir graphique 2-1) est relativisé par les données concernant les langues d'usage (voir graphique 2-4)[1].

Le graphique 2-4 révèle que l'écart important entre les deux langues principales de part et d'autre de la frontière linguistique se réduit au niveau des langues d'usage régulier. Le français s'avère bien plus présent dans la communication quotidienne que ne le laisserait supposer sa part proportionnelle aux langues principales. La disposition à parler une autre langue à la maison ou au travail est bien plus marquée chez les germanophones que chez les francophones[2]. En ce sens, la position de ces deux langues le long de la frontière peut être définie de façon plus contrastée: nous constatons une dominance plus forte de l'allemand comme langue principale dans sa propre région linguistique et une présence pratiquement égale de ces deux langues dans les échanges quotidiens. Nous pouvons dès lors répondre à la question que nous nous sommes posée plus haut: les données concernant les langues parlées dans les divers registres considérés relativisent la présence solidement ancrée de l'allemand comme langue principale. Les données relevées dans le domaine de la vie active traduisent très clairement le rôle plus important du français dans la région de langue allemande que celui de l'allemand dans la région de langue française.

[1] Etant donné que l'on ne distingua pas pour l'allemand comme langue principale entre forme standard et forme dialectale, le graphique ne fait apparaître l'importance de l'allemand comme langue principale que sous la forme du dialecte alémanique. Ce parti pris peut se justifier par la dominance du suisse allemand dans le cadre de la famille et de la vie professionnelle.

[2] En guise d'illustration, on peut donner ici le cas-exemple isolé qu'est la situation observée dans les deux communes, situées à la frontière linguistique et voisines, que sont Ligerz (langue principale: l'allemand, 89,6%) et La Neuveville (langue principale: le français, 69,4%). Les deux communes de cette région viticole entretiennent en effet de nombreuses relations socio-économiques; or, les pourcentages relevés dans ces deux communes confortent clairement la constatation faite: à savoir, à Ligerz, le taux d'utilisation du français comme langue parlée au travail est de 50,7% (suisse allemand 68,2%, bon allemand 41,1%), alors qu'à La Neuveville le taux d'usage du «bon allemand» comme langue parlée au travail n'est que de 20,7% (suisse allemand 22,1%, français 83,7%). Les déclarations faites par les administrations communales respectives, que nous empruntons à Brohy, Werlen (1994), soulignent ce comportement: «(quand) on reçoit le courrier en allemand, tous les secrétaires savent qu'ils doivent mettre «retour». La Neuveville parle français.» (La Neuveville), «me isch döört scho rächt grooszügig, wenn öper, e wäutsche, eifach e wäutsche Brief wünscht, überchunnt er e wäutsche Brief» (Ligerz).

Graphique 2-4: Les langues principales, les langues parlées en famille et au travail dans les communes situées à la frontière linguistique entre la région de langue allemande et celle de langue français, en 1990



Remarques:
Langues principales : en pour cent de la population résidante.
Langues familiales : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.
Langues professionnelles : en pour cent de la population active ayant indiqué au moins une langue professionnelle.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

2.1.4 Pendulaires

Il faut s'interroger en outre sur la situation des pendulaires, qui habitent le long de la frontière linguistique et dont le lieu de travail se situe dans une autre région linguistique que celle de leur domicile[1]. Des 3'580'913 personnes acti-

[1] Nous considérons ici et par la suite uniquement les personnes qui changent de région linguistique à l'intérieur des frontières suisses.

ves occupées en Suisse, 25'669 (ou 0,7%), qui parlent l'allemand et/ou le français (et éventuellement d'autres langues) dans le cadre de leur activité professionnelle, travaillent dans une autre région linguistique que celle où elles habitent. 17'912 de ces personnes (soit 69,8%) indiquent comme langue principale celle de leur région de domicile. Il faut cependant souligner ici le cas particulier des villes de Bienne et de Fribourg: dans le cadre du recensement, la ville de Fribourg est en effet attribuée à la région de langue française et celle de Bienne à la région de langue allemande. Ainsi, la ville de Bienne compte notamment 3125 immigrants pendulaires (dont 2642 francophones!) venant de la région linguistique française - nous ne pouvons pas même affirmer avec certitude que ces immigrants vivent dans un contexte fondamentalement francophone ou germanophone.

En termes réels, la ville de Fribourg enregistre le groupe d'émigrants pendulaires de loin le plus important, soit 1'699 personnes, ce qui correspond à 9,7% du total des personnes actives. A Düdingen (FR), ce chiffre est nettement inférieur, soit 792 personnes, mais il correspond tout de même à 23,4% des personnes actives. A Bienne, qui accuse le troisième plus grand groupe d'émigrants pendulaires, la proportion n'est que de 2,4% ou 659 personnes (en revanche, les immigrants pendulaires - comme nous l'avons déjà signalé plus haut - représentent 9,2% des personnes actives!). Comme une représentation en chiffres absolus a pour conséquence de placer dans les premiers rangs une ville comme Genève (291 émigrants pendulaires), exprimons maintenant en termes relatifs - qui sont plus pertinents - la proportion de pendulaires dans différentes communes situées à la frontière linguistique entre la région de langue allemande et celle de langue française.

Nous trouvons les plus fortes proportions de pendulaires entre régions linguistiques dans les communes de l'agglomération biennoise, le long ou à proximité de la frontière linguistique (notamment Plagne, Vauffelin, Romont (BE) ou encore Péry, Orvin et la Heutte qui sont des communes voisines). Nous observons également une concentration très importante de communes à forte proportion de pendulaires dans les régions de part et d'autre de la frontière linguistique entre le canton de Berne et le canton de Fribourg, les mouvements pendulaires se faisant toutefois ici dans les deux sens. D'une part de la région de langue allemande vers celle de langue française (notamment depuis Tentlingen, Giffers, St. Silvester, Plasselb et Rechthalten, mais aussi Jaun et Tafers avec plus de 33 pour cent de pendulaires entre régions linguistiques), un mouvement s'expliquant pour l'essentiel par la situation topographique et le rôle de centre économique que joue Fribourg, et d'autre part un mouvement de pendulaires en

sens inverse (venant notamment de Faoug, mais aussi de Cressier (FR) et de Bas-Vully qui accusent respectivement plus de 30 pour cent d'émigrants pendulaires), orienté principalement vers les agglomérations de Morat et de Berne. Enfin, un groupe de communes situées le long de la frontière linguistique en Valais enregistrent également une proportion importante d'émigrants pendulaires (notamment les communes de Salgesch, de Varen et de Guttet avec plus de 30% d'émigrants pendulaires) qui quittent la région de langue allemande pour se rendre dans les centres économiques que sont Sierre et Sion.

Tableau 2-3: Langues professionnelles des pendulaires entre la région germanophone et la région francophone, dans des communes proches de la frontière linguistique où la part des émigrants pendulaires à la population active est supérieure à 35%, 1990 (en pour cent de la population active)

				Langue principale correspond à la langue locale			Langue principale ne correspond pas à la langue locale		
Commune	Emigrants pendulaires	Total des personnes actives	Région linguistique	All.	Fr.	All. + Fr.	All.	Fr.	All. + Fr.
Plagne	*59,3*	172	F	*5,9*	*28,4*	*44,1*	*5,9*	*2,0*	*13,7*
Vauffelin	*59,2*	206	F	*9,8*	*27,0*	*28,7*	*15,6*	*3,3*	*15,6*
Romont (BE)	*53,3*	107	F	*14,0*	*5,3*	*36,8*	*19,3*	-	*24,6*
Tentlingen	*50,8*	423	D	*9,3*	*9,8*	*71,2*	-	*4,2*	*5,5*
Giffers	*48,2*	645	D	*15,4*	*16,1*	*60,5*	-	*5,5*	*2,5*
Péry	*47,0*	766	F	*9,7*	*32,8*	*37,2*	*4,7*	*4,7*	*10,9*
Orvin	*46,9*	559	F	*9,2*	*32,8*	*41,2*	*2,7*	*1,5*	*12,6*
St. Silvester	*45,7*	435	D	*24,1*	*12,1*	*58,8*	*0,5*	*3,5*	*1,0*
La Heutte	*44,0*	257	F	*8,8*	*21,2*	*42,5*	*7,1*	*8,0*	*12,4*
Salgesch	*40,6*	566	D	*14,3*	*27,4*	*40,0*	-	*13,0*	*5,3*
Plasselb	*40,0*	460	D	*22,8*	*14,7*	*56,0*	*1,1*	*3,3*	*2,1*
Faoug	*39,9*	271	F	*5,6*	*9,3*	*16,7*	*21,3*	*12,0*	*35,1*
Rechthalten	*36,5*	468	D	*17,5*	*15,8*	*58,5*	*0,6*	*5,3*	*2,3*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

L'analyse de la langue parlée au lieu de travail confirme que les germanophones se servent plus volontiers du français (en plus de l'allemand) que les francophones de l'allemand. Ce comportement est clairement exprimé par les pourcentages correspondants donnés dans le tableau 2-3, lequel indique égale-

ment pour chaque commune considérée la région linguistique à laquelle elle est attribuée.

2.1.5 Evolution entre 1980 et 1990

Les changements observés entre 1980 et 1990 dans les territoires germanophone et francophone de part et d'autre de la frontière linguistique ne sont que très mineurs; les rapports entre les langues en contact sont demeurés extrêmement stables[1].

Le recul de la présence de l'allemand à l'échelle suisse (voir à ce propos aussi les chapitres 3 et 4) se retrouve également dans les communes situées à la frontière linguistique. La conséquence en est que dans de très nombreuses communes la proportion de germanophones a légèrement régressé. Cette évolution n'a cependant rien changé à la position majoritaire et stable de l'allemand face au français, étant donné que dans la plupart des cas, les progressions relevées concernaient d'autres langues que le français.

Dans le canton de Fribourg, la majorité linguistique s'est modifiée dans deux communes et a de ce fait aussi entraîné un changement du tracé de la frontière linguistique. Ainsi la commune de Wallenried accuse, lors du recensement de 1990, une majorité d'habitants francophones (toutefois, ce n'est qu'en 1980 seulement que cette commune enregistrait pour la première fois une population en majorité germanophone, de sorte que la situation actuelle n'est qu'un retour au statut antérieur à 1980), tandis qu'à Courgevaux, les habitants germanophones forment nouvellement le groupe linguistique majoritaire. La commune germanophone de Chandossel représente un cas particulier: rattachée depuis 1983 à la commune francophone bien plus importante de Villarepos, elle fait dès lors partie d'une commune en majorité francophone.

[1] Depuis le recensement de la population de 1880, qui releva pour la première fois des données relatives à la «langue maternelle», les modifications importantes du rapport des langues en présence le long de la frontière linguistique ne se limitèrent qu'à quelques cas isolés. Du Bois (1983) ou Müller (1977) donne une bibliographie traitant de ces questions d'ordre historique.

2.1.6 Le plurilinguisme le long de la frontière linguistique

Peut-on s'attendre à noter un degré de plurilinguisme plus élevé pour les communautés linguistiques en contact le long des segments topographiquement perméables de la frontière linguistique? En nous référant à l'indice comparatif du plurilinguisme[1], nous constatons que les communes situées à la frontière linguistique présentent des indices particuliers qui sont (pour partie très nettement) supérieurs à la valeur moyenne nationale de 4,4 points. Les seules exceptions concernent les communes qui, de part et d'autre de la frontière linguistique, sont plus fortement séparées l'une de l'autre en raison de la topographie des lieux et où l'interdépendance économique est par conséquent moins développée. Le tableau 2-4 montre de manière exemplaire qu'une plus grande perméabilité de la frontière linguistique favorise, à l'intérieur des communes limitrophes, un degré plus élevé de plurilinguisme social.

Tableau 2-4: Indice de plurilinguisme, le long de la frontière linguistique séparant les régions germanophone et francophone, dans quelques communes limitrophes choisies et en regard de l'indice moyen national

Commune	Indice	Différence	Commune	Indice	Différence
Pleigne (JU)	4,8	+ 0,4	Roggenburg (BE)	3,6	- 0,8
Orvin (BE)	6,8	+ 2,4	Bienne (BE)	13,6	+ 9,2
Cressier (NE)	8,8	+ 4,4	Gals (BE)	6,5	+ 2,1
Charmey (FR)	4,3	- 0,1	Jaun (FR)	5,0	+ 0,6
Sierre (VS)	9,9	+ 5,5	Salgesch (VS)	7,0	+ 2,6

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

[1] Le chapitre 6.1 traite du plurilinguisme en général et plus spécialement de l'élaboration d'un indice du plurilinguisme et de sa signification.

2.2 La frontière linguistique entre la région de langue italienne et le reste de la Suisse

La frontière linguistique délimitant la région de langue italienne sépare - à la différence de celle entre les territoires germanophone et francophone - trois régions linguistiques (celle de langue allemande, de langue italienne et de langue romanche). Son tracé se déroule pour l'essentiel d'ouest en est, mais il n'est pas toujours continu. A l'ouest, c'est d'abord la frontière nationale qui sépare le Haut-Valais germanophone de la région de langue italienne. Ensuite, au col du Nufenen, entre les communes d'Ulrichen (VS) et de Bedretto (TI), la frontière linguistique coïncide avec les frontières cantonales entre le Valais et le canton d'Uri d'une part, et le Tessin d'autre part; son tracé correspond ici aux données topographiques du massif du Gothard. Puis, à l'est d'Andermatt (UR) et d'Airolo (TI), elle marque, depuis Tujetsch (GR) et Quinto (TI), la limite entre la région de langue italienne et celle de langue romanche. La région de langue italienne et celle de langue allemande confinent à nouveau entre Aquila (TI) et Vals (GR) et ce jusqu'à la frontière cantonale à l'est du Tessin. Cette frontière traverse ensuite le Misox et se poursuit dans les Grisons jusqu'à ce qu'elle rejoigne une nouvelle fois la frontière nationale, avant d'atteindre son point le plus oriental, entre Pontresina et Poschiavo.

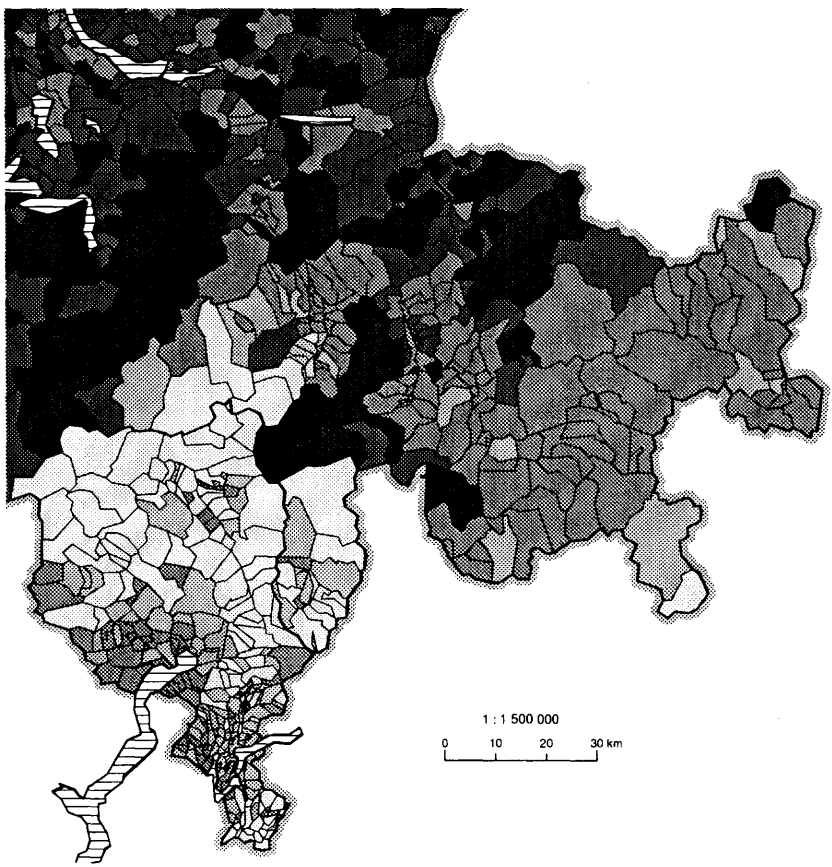
Carte 2-3:

L'allemand comme langue principale dans les communes situées à la frontière linguistique avec la région de langue italienne

1990

Allemand comme langue principale:
En pour cent de la population résidante l'ayant indiqué comme langue principale.

- 0,00 - 7,50 %
- 7,51 - 15,00 %
- 15,01 - 85,00 %
- 85,01 - 92,50 %
- 92,51 - 100,00 %



Recensement fédéral de la population de 1990

Source: OFS GEOSTAT / S+T
© Office fédéral de la statistique, 3003 Berne

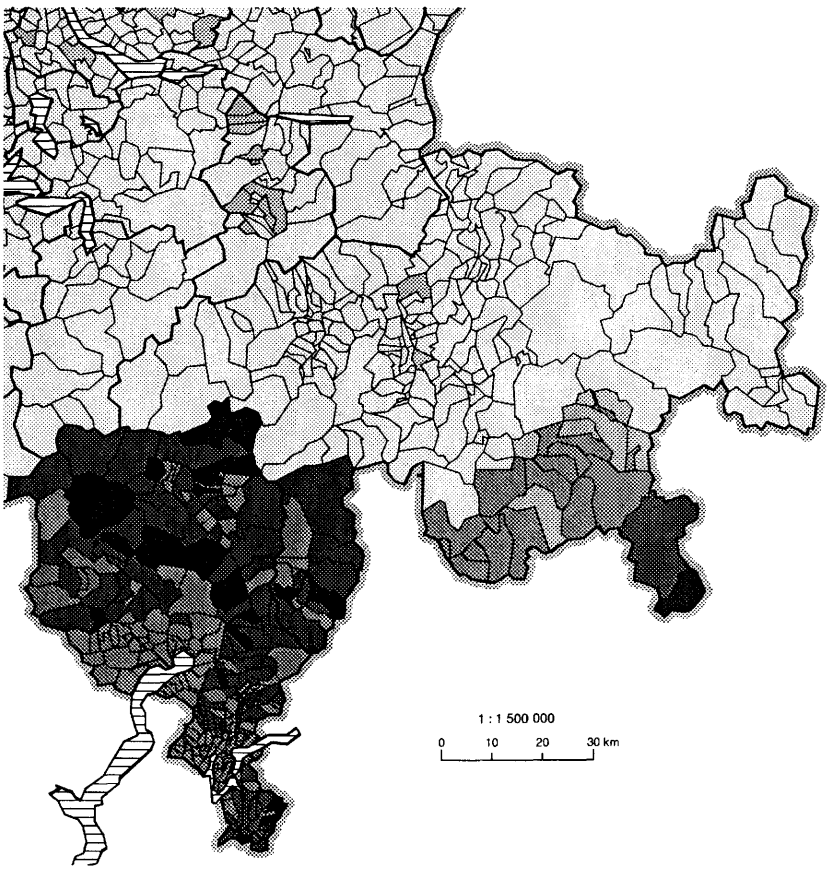
Carte 2-4:

L'italien comme langue principale dans les communes situées à la frontière linguistique avec la région de langue italienne

1990

Italien comme langue principale:
En pour cent de la population résidante l'ayant indiqué comme langue principale.

- 0,00 - 7,50 %
- 7,51 - 15,00 %
- 15,01 - 85,00 %
- 85,01 - 92,50 %
- 92,51 - 100,00 %



Recensement fédéral de la population de 1990

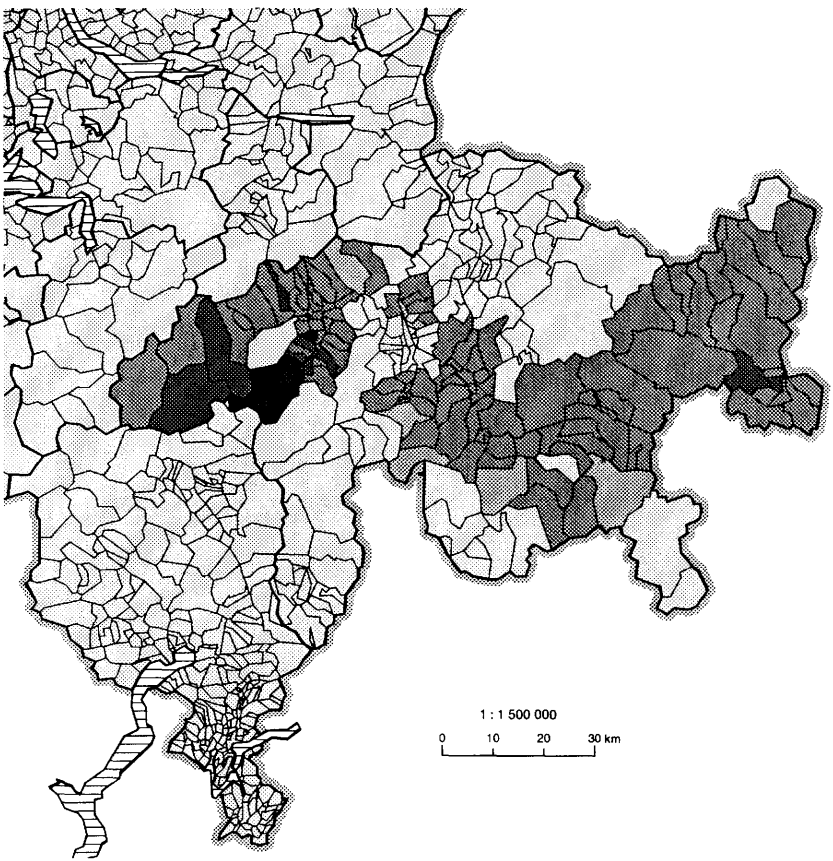
Source: OFS GEOSTAT / S+T
© Office fédéral de la statistique, 3003 Berne

Carte 2-5:

Le romanche comme langue principale dans les communes situées à la frontière linguistique avec la région de langue italienne 1990

Romanche comme langue principale:
En pour cent de la population résidante l'ayant indiqué comme langue principale.

- 0,00 - 7,50 %
- 7,51 - 15,00 %
- 15,01 - 85,00 %
- 85,01 - 92,50 %
- 92,51 - 100,00 %



Recensement fédéral de la population de 1990

Source: OFS GEOSTAT / S+T
© Office fédéral de la statistique, 3003 Berne

2.2.1 L'italien, l'allemand et le romanche comme langues principales

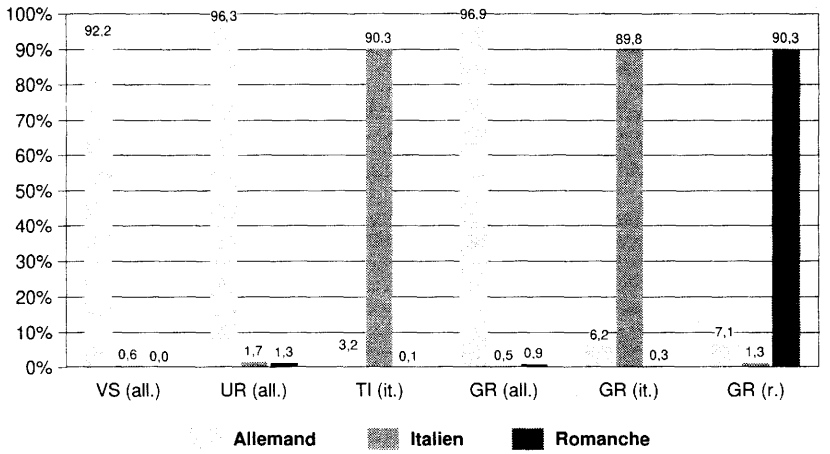
Il s'avère judicieux de sous-diviser le tracé complexe de cette frontière linguistique. La partie «ouest» qui comprend la région de Bedretto située le long de la frontière cantonale au nord-est du Tessin et qui s'étend jusqu'à la commune grisonne de Mesocco, accuse, de part et d'autre de la frontière, un «seuil de présence» élevé de la langue dominante. Sous l'influence de la topographie, ces régions en présence ici sont très isolées l'une par rapport à l'autre, raison pour laquelle la langue locale respective occupe une position prééminente qui, exprimée en pour cent, oscille entre 100% et 85% sans presque jamais aller au-dessous de ce seuil. Les représentations cartographiques de cette situation linguistique sont en conséquence tout aussi claires (cartes 2.3-5). Le graphique 2-5 nous fournit également une image de cette situation dans les différentes communes formant le segment «ouest» de la frontière linguistique et classées par cantons[1].

Le taux de présence de chacune des langues principales considérées se situe en moyenne pratiquement toujours au-dessus de 90%. L'allemand s'avère être la langue la plus fortement représentée à l'intérieur de sa propre région de diffusion. L'italien, quant à lui, atteint dans les communes tessinoises situées à la frontière linguistique la même proportion de locuteurs que le romanche dans les communes grisonnes limitrophes de langue romanche. Son utilisation est à peine moins fréquente dans les communes grisonnes italophones, situées près de la frontière linguistique. Hors des limites du propre territoire de diffusion, seul l'allemand accuse une importance non négligeable - c'est dans le canton des Grisons que sa présence est la plus forte[2].

[1] Pour le segment «ouest» de la frontière linguistique, ce sont les communes suivantes: Ulrichen (VS), Oberwald (VS), Realp (UR), Hospental (UR), Andermatt (UR), Tujetsch (GR), Medel (GR), Vrin (GR), Bedretto (TI), Airolo (TI), Aquila (TI), Olivone (TI), Malvaglia (TI), Mesocco (GR), Vals (GR), Hinterrhein (GR), Nufenen (GR), Medels (GR). Il faut noter qu'il s'agit ici de communes dont le nombre d'habitants, en chiffres absolus, est très petit.

[2] Hors de sa propre région de diffusion, l'allemand enregistre sa plus forte présence dans les territoires non germanophones du canton des Grisons. Voir aussi chap. 4.1 et 3.4.

Graphique 2-5: Les langues principales dans les communes formant le segment «ouest» de la frontière linguistique avec la région de langue italienne, par cantons, en 1990



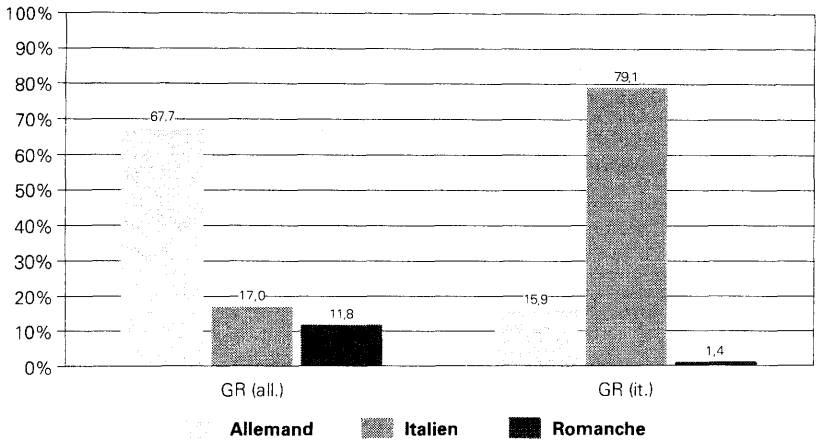
Remarques:
Langues principales: en pour cent de la population résidante.
(all.) : région de langue allemande; (it.): région de langue italienne; (r.) : région de langue romanche.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Le tronçon «est» de la frontière séparant la région de langue italienne du reste de la Suisse se trouve intégralement sur le territoire du canton des Grisons; mais ici, la perméabilité de cette frontière est bien plus grande. Si nous considérons les différentes communes qui, classées selon la région linguistique à laquelle elles appartiennent, forment le segment «est» de cette frontière linguistique, nous obtenons la représentation graphique suivante:[1]

[1] Ce sont pour le segment «est» de la frontière linguistique les communes suivantes: Avers, Bivio, Sils en Engadine et Pontresina (région germanophone) ainsi que Soglio, Stampa et Poschiavo (région de langue italienne). Il faut noter ici qu'il s'agit de communes dont le nombre d'habitants, en termes absolus, est très petit.

Graphique 2-6: Les langues principales dans les communes des Grisons italophones et germanophones formant le segment «est» de la frontière linguistique avec la région de langue italienne, en 1990



Remarques:
Langues principales : en pour cent de la population résidante.
(all.) : région de langue allemande; *(it.)* : région de langue italienne.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Ici, la langue principale continue à prédominer dans sa région linguistique correspondante. Les communes comme celles de Bivio (trilingue) ou de Pontresina situées en territoire germanophone, révèlent bien au total une majorité germanophone, mais celle-ci ne représente en moyenne que les deux tiers de la population; les deux autres langues en présence ici forment donc une part de près de 30%. Dans les communes italophones, le «seuil de présence» de l'italien se situe également à un niveau inférieur; dans ces vallées, l'allemand joue un rôle assez important (atteignant un taux de présence de plus de 15%), alors que le romanche est peu représenté. En suivant, vers l'est, le tracé de la frontière linguistique séparant la région de langue italienne de celle de langue romanche, nous constatons non seulement que l'imperméabilité topographique est ici moins marquée, mais aussi que nous nous trouvons aux confins d'une région trilingue.

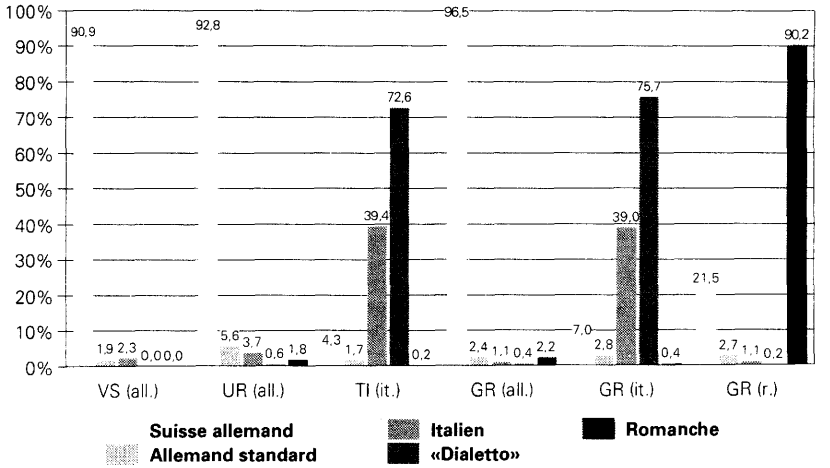
2.2.2 L'italien, l'allemand et le romanche comme langues d'usage régulier

La situation esquissée par le segment «ouest» de la frontière linguistique entre la région de langue italienne et les autres ne se modifie pas fondamentalement, si nous considérons les données relatives à la langue parlée en famille. Le seuil de présence demeure au même niveau que celui relevé pour les langues principales respectives[1]. Les données concernant l'utilisation du suisse allemand par opposition à l'allemand standard ou du *dialetto* par rapport à l'italien traduisent certes une diffusion différente des variétés standard et dialectales, mais dans l'ensemble la langue locale domine largement à l'intérieur de son propre territoire de diffusion, comme l'illustre le graphique 2-7. Les données relevées montrent à quel point la frontière linguistique est imperméable dans cette partie du territoire national - notamment pour des raisons topographiques.

De même, les données concernant le comportement langagier dans le cadre de la vie active ne modifient guère l'image déjà esquissée. Dans chacune des trois régions linguistiques considérées, la langue majoritaire domine également dans ce registre d'usage, même si d'une manière générale les mentions d'autres langues sont plus fréquentes dans le domaine de la vie professionnelle. Ce qui change en revanche - surtout pour l'allemand et l'italien - c'est le statut conféré respectivement à la langue standard et au dialecte (voir chapitre 3.1 et 3.3). Enfin, le fait que dans les communes romanchophones situées à la frontière linguistique traditionnelle la présence de l'allemand soit plus marquée dans le domaine de la vie active que dans la sphère familiale a partie liée avec des facteurs internes spécifiques aux Grisons.

[1] Compte tenu de la faible augmentation de la présence des langues minoritaires dans les différentes régions linguistiques considérées, la progression de l'allemand dans les communes romanches situées à la frontière linguistique est d'autant plus frappante. Il s'agit cependant ici d'un phénomène qui a partie liée avec la situation du romanche dans son propre territoire linguistique. Voir à ce propos le chapitre 3.4. Cela est également vrai pour l'utilisation plus fréquente du suisse allemand et de l'allemand standard comme langues parlées au travail.

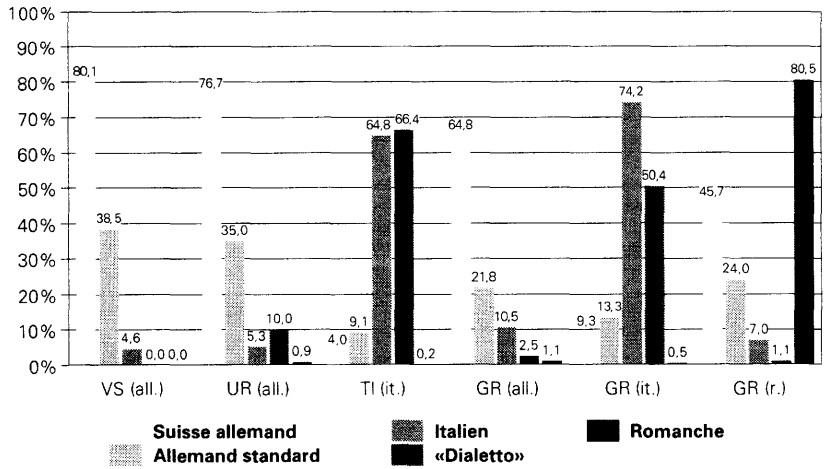
Graphique 2-7: Les langues familiales parlées dans les communes formant le segment «ouest» de la frontière linguistique avec la région de langue italienne, par cantons, en 1990



Remarques:
Langues familiales : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.
(all.) : région de langue allemande; *(it.)* : région de langue italienne; *(r.)* : région de langue romanche.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Graphique 2-8: Les langues professionnelles parlées dans les communes formant le segment «ouest» de la frontière linguistique avec la région de langue italienne, par cantons, en 1990

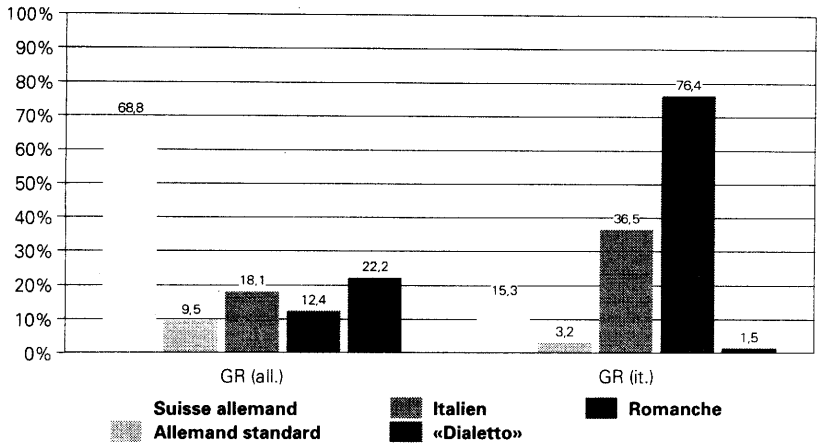


Remarques:
Langues professionnelles: en pour cent de la population active ayant indiqué au moins une langue professionnelle. *(all.)*: région de langue allemande; *(it.)*: région de langue italienne; *(r.)*: région de langue romanche.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Dans les territoires formant la partie «est» de la frontière linguistique délimitant la région de langue italienne, la situation relevée pour les langues parlées en famille diffère également de celle notée le long du tronçon «ouest» de cette même frontière. Ainsi, dans les communes germanophones situées à la frontière, le suisse allemand, l'italien et le romanche atteignent des proportions de locuteurs plus importantes que celles relevées au niveau des différentes langues principales. En prenant également en compte l'usage de l'allemand standard et du *dialetto*, il apparaît que les langues minoritaires jouent un rôle plus important dans le domaine de la famille que celui qu'elles revêtent au niveau des langues principales. Ce côté-ci de la frontière reflète donc la situation plurilingue des communes-frontières et de la région linguistique adjacente. En revanche, dans les communes italophones limitrophes, la situation est tout autre: là les rapports entre les différentes langues en contact demeurent largement inchangés; la dominance de l'italien (et particulièrement celle du *dialetto*) est incontestable.

Graphique 2-9: **Les langues familiales parlées dans les communes des Grisons italophones et germanophones formant le segment «est» de la frontière linguistique avec la région de langue italienne, en 1990**



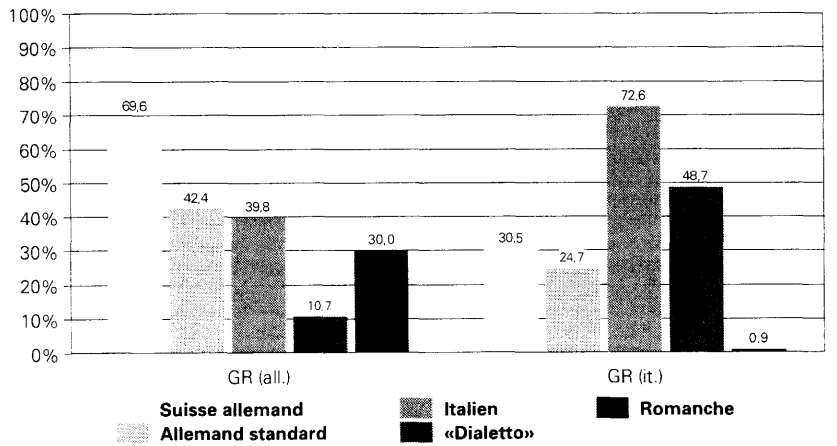
Remarques:
Langues familiales : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.
(all.) : région de langue allemande; *(it.)* : région de langue italienne.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Le plurilinguisme des communes germanophones devient encore plus évident au niveau des langues parlées au travail. Dans ce domaine, nous constatons une nouvelle fois une augmentation considérable de l'usage des variétés standard par rapport à leur emploi comme langues familiales (allemand 9,5% → 42,4%, italien 18,1% → 39,8%); l'utilisation du suisse allemand s'accroît également légèrement (68,8% → 69,6%). Le romanche, quant à lui, renforce aussi sa présence (22,2% → 30,0%). A l'inverse, dans les communes italophones avoisinant la frontière linguistique, la situation est à nouveau totalement différente: comparé à la langue principale et à celle parlée en famille, le «seuil de diffusion» du romanche fléchit considérablement ici. Nous constatons tout d'abord la progression déjà observée des variétés linguistiques standard (notamment celle de l'allemand standard 3,2% → 24,7% et celle particulièrement frappante de l'italien, soit de 36,5% → 72,6%); mais cette hausse touche également le suisse allemand (15,3% → 30,5%), alors que le *dialetto* est nettement moins utilisé (76,4% → 48,7%). La vie active constitue donc le domaine qui porte le plus clairement les traces des relations de communication et

d'échanges par-delà les frontières; mais il met également en lumière la présence accrue dans la vie publique d'autres langues que celles qui correspondent aux différentes régions.

Graphique 2-10: Les langues professionnelles parlées dans les communes des Grisons italophones et germanophones formant le segment «est» de la frontière linguistique avec la région de langue italienne, en 1990



Remarques:
Langues professionnelles: en pour cent de la population active ayant indiqué au moins une langue professionnelle.
(all.): région de langue allemande; *(it.)*: région de langue italienne.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

2.2.3 Evolution entre le recensement de la population de 1980 et celui de 1990

Entre 1980 et 1990, le tracé de la frontière linguistique séparant dans le canton des Grisons le territoire de langue allemande de celui de langue italienne s'est modifié, même si les rapports de majorité entre les différents groupes linguistiques en contact sont demeurés en général relativement stables. Ainsi dans la commune de Bivio, située à la frontière linguistique, la majorité de la population est désormais germanophone (soit 53,8%), alors qu'en 1980 elle était encore italophone.

2.3 Les frontières linguistiques du romanche

Nous avons déjà signalé que la frontière délimitant dans les Grisons la région de langue romanche et celle de langue allemande correspond le moins à la définition de la frontière comme ligne de séparation fixe et stable. Le paysage des langues dans ce canton[1], où l'autonomie des communes est, selon le critère du recensement (à savoir celui de la langue principale majoritaire), particulièrement marquée, ressemble à un tapis multicolore qui exprime une grande diversité culturelle et linguistique. La situation actuelle est le produit de l'évolution pendant les siècles passées qui a donné lieu au 19e siècle à la prise de conscience de la mise en danger de la survie du romanche; cependant, en dépit de ces développements, nous pouvons encore parler, pour le début de ce siècle, d'un territoire romanche clairement délimité qui sera défini ci-après comme étant la région traditionnellement de langue romanche.

2.3.1 Les frontières linguistiques traditionnelles

La structure topographique des Grisons a assuré la survie du romanche, car elle entravait la communication entre les nombreuses petites communes et vallées très fortement isolées l'une de l'autre. La pénétration de l'allemand dans la vallée du Rhin ne cessa de s'étendre jusqu'au 16e siècle - c'est à cette époque que la vallée du Rhin, jusqu'à Coire, le Prättigau et le Schanfigg sont devenus germanophones. A partir du 13e siècle, des colonies d'immigrés valaisans, les «Walser», s'établirent en divers endroits, en général dans des régions retirées et peu peuplées jusque-là, et apportèrent avec elles leurs dialectes alémaniques; seules quelques communes changèrent de langue au cours des siècles. Mais la germanisation ne cessa de progresser et s'étendit à d'autres régions.

La carte 2-6 montre la région traditionnellement de langue romanche établie sur la base des premiers recensements de la population[2]. Les trois aires linguis-

[1] Les ouvrages consacrés à la situation linguistique des Grisons et en particulier à la Rhétoromanie sont très nombreux. Nous renvoyons ici à titre indicatif à l'analyse de Lutz/Arquint, 1982, pour un aperçu d'ensemble, à l'ouvrage de Billigmeier, 1979, pour l'évolution historique, au livre de Viletta, 1978, pour la situation juridique et à Zinsli, ^{6}1991, pour les colonies de «Walser». L'étude de Kraas, 1992, est très documentée du point de vue socio-géographique.

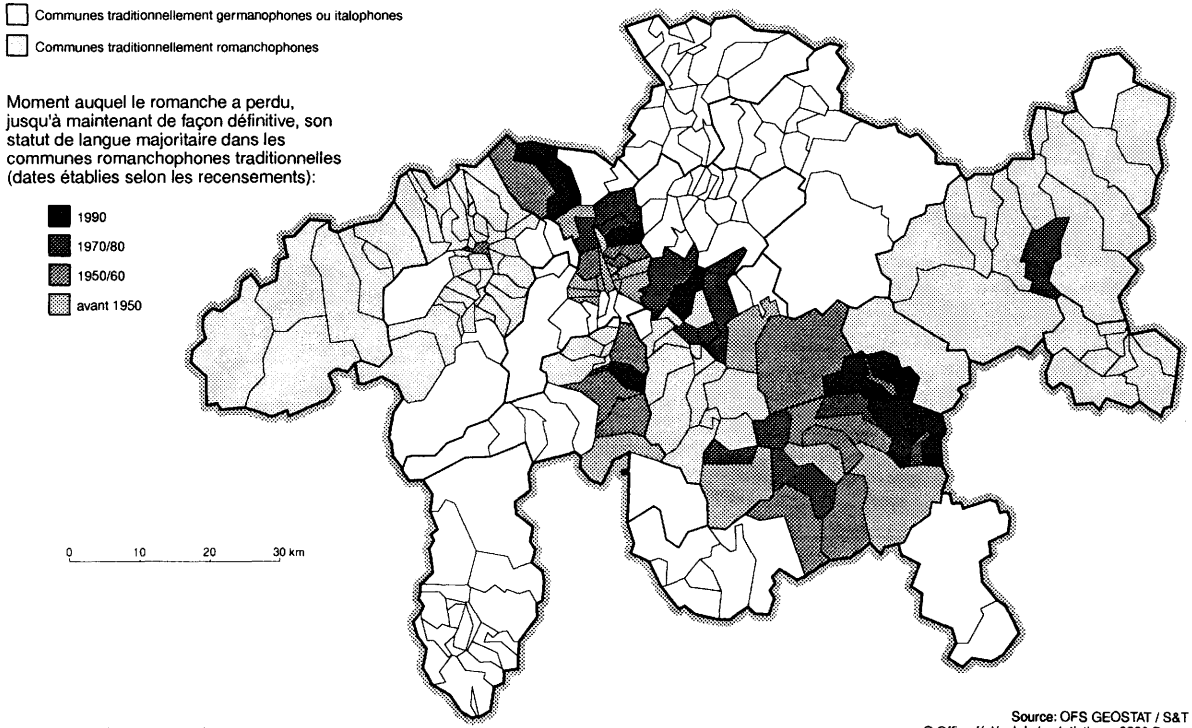
[2] L'attribution des 213 communes grisonnes aux différentes aires linguistiques de ce canton ne pose dans l'ensemble pas de problèmes. Le «Dicziunari rumantsch grischun» définissait, au début de ce siècle, la région traditionnellement de langue romanche comme un ensemble formé de 123 communes. Dans trois de ces communes cependant, les nombres de locuteurs du romanche relevés par les premiers recensements de la population ne représentent en fait qu'une très faible minorité. A l'inverse, on trouve une commune qui accuse pour 1880 une proportion de 27% de ro-

tiques traditionnelles donnent l'impression d'un territoire relativement compact. Les vallées italophones (Calanca et Misox, Bergell et Puschlav) forment des entités en soi et sont séparées des autres aires linguistiques par la crête des Alpes. Mais déjà dans ces années-là, il s'avère difficile de tracer une limite claire, au sens d'une frontière linguistique stable, entre le territoire de langue allemande et celui de langue romanche; en dépit de cela, l'impression générale est celle de territoires linguistiques reliés, sans pour autant oublier l'influence de la topographie. L'allemand est essentiellement représenté dans la partie nord du canton, mais aussi dans un ensemble de vallées situées à l'ouest qui, parce qu'elles sont avoisinantes, donnent une impression de compacité. La région traditionnellement de langue romanche s'étend entre ces espaces telle une bande longue et étroite composée de diverses vallées mais dépourvue d'un véritable centre naturellement donné.

manchophones - cette commune a aussi été attribuée à la région traditionnellement de langue romanche. Au total, 121 communes forment donc la région traditionnellement de langue romanche, 24 communes la région traditionnellement italophone et 68 communes la région traditionnellement germanophone. Voir aussi à ce propos l'ouvrage de Furer, 1981.

Carte 2-6:

Régression du romanche et perte de sa position majoritaire dans les communes traditionnellement romanches



Recensements fédéraux de la population

Source: OFS GEOSTAT / S&T

© Office fédéral de la statistique, 3003 Berne

2.3.2 L'évolution jusqu'en 1990

L'évolution de la situation linguistique depuis les premiers recensements de la population ne peut être suivie que sur la base de la langue maternelle ou principale indiquée[1]. Et dans ce contexte, il faut comprendre que tout changement en termes de langue dominante signifie seulement que la majorité de la population considérée indique nouvellement une autre langue que celle nommée dans les recensements précédents. Dans la plupart des cas, ce changement n'est toutefois pas synonyme de l'éviction complète de la langue minoritaire au profit de la nouvelle langue majoritaire. La carte 2-6 indique les changements de majorité linguistique qui se sont produits[2], avant 1940, puis ceux relevés dans le cadre des divers recensements de la population jusqu'en 1990. Il ressort de l'interprétation de cette carte que les changements de majorité linguistique sont dans la plupart des communes un phénomène assez récent. En 1941, seules 17 des communes traditionnellement de langue romanche accusaient une majorité germanophone[3]; et à Bivio[4], l'italien dominait encore. Mais la lecture de cette carte nous révèle également que ce n'est pas seulement l'allemand qui s'est imposé comme nouvelle langue dominante, mais aussi - dans 8 communes - l'italien.

[1] Nous avons déjà signalé dans l'introduction que lors du dernier recensement, les personnes questionnées ne pouvaient nommer qu'une seule langue principale, option qui dans le cas de la région de langue romanche peut particulièrement influencer les résultats relevés. En effet, la plupart des Romanchophones sont aujourd'hui de fait bilingues et devaient donc se décider pour l'une des deux langues. A cela s'ajoute le fait que la question n'était plus posée en termes de «langue maternelle» mais en termes de «langue principale»; or il est difficile d'évaluer clairement ici l'influence de cette nouvelle formulation sur les réponses données.

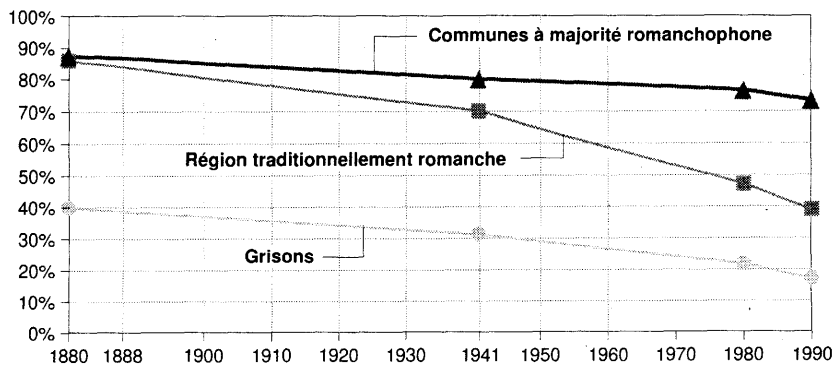
[2] Le changement de langue se produit toujours, hormis quelques rares exceptions, en faveur de l'allemand. Les exceptions sont les communes de Sufers, où un nombre relativement important de travailleurs immigrés entraîna une majorité italophone et celle d'Alvaschein, qui a retrouvé en 1990 une minime majorité romanchophone.

[3] L'interprétation statistique d'un phénomène de germanisation ne peut se faire que par le biais de comparaisons. Pour d'autres approches du processus de germanisation, voir par exemple les analyses de Cajöri (1982), de Cavigelli (1968), de Solèr (1983 et 1986), de Tscharner (1983), de Wunderli (1966) et plus généralement les travaux de Lutz/Arquint, 1982. Par ailleurs, les résultats d'une enquête réalisée en 1992 par la Ligia Romontscha auprès des communes grisonnes et qui leur demandait d'indiquer depuis combien de temps ces communes ne se considéraient plus comme purement romanches sont également intéressants.

[4] Pour Bivio, voir Kristol, 1984.

Le graphique 2-11 indique pour quatre dates choisies, soit en 1880[1], en 1941, en 1980 et en 1990 la proportion de locuteurs du romanche, relevée respectivement dans l'ensemble du canton des Grisons, dans la région traditionnellement de langue romanche et dans les communes à majorité romanchophone, moins nombreuses au fil du temps, soit 116 en 1880 et 72 en 1990. Les proportions correspondantes à l'échelle suisse sont trop peu significatives et ne figurent par conséquent pas dans le graphique ci-dessous; mais nous tenons quand même à les mentionner: la proportion des romanchophones est tombée de 1,36% en 1880 à 0,58% en 1990, en passant par 1,09% (en 1941) et 0,80% (en 1970). Cette régression de l'importance du romanche se perçoit également à l'intérieur du canton des Grisons, où la part de ce groupe linguistique est passée de 39,8% à 17,1 %. Enfin, dans la région traditionnellement de langue romanche, la proportion correspondante a chuté de 85,9% à 38,8% et dans les communes à majorité romanchophone, de 87,6% à 73,3%.

Graphique 2-11: Evolution du romanche comme langue maternelle ou principale dans le canton des Grisons, dans la région traditionnellement de langue romanche et dans les communes à majorité linguistique romanche, de 1880 à 1990



Remarques:
Romanche comme langue principale : en pour cent de la population résidante.
Nombre de communes à majorité romanchophone: 1880: 116; 1941: 103; 1980: 77; 1990: 72

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensements fédéraux de la population*

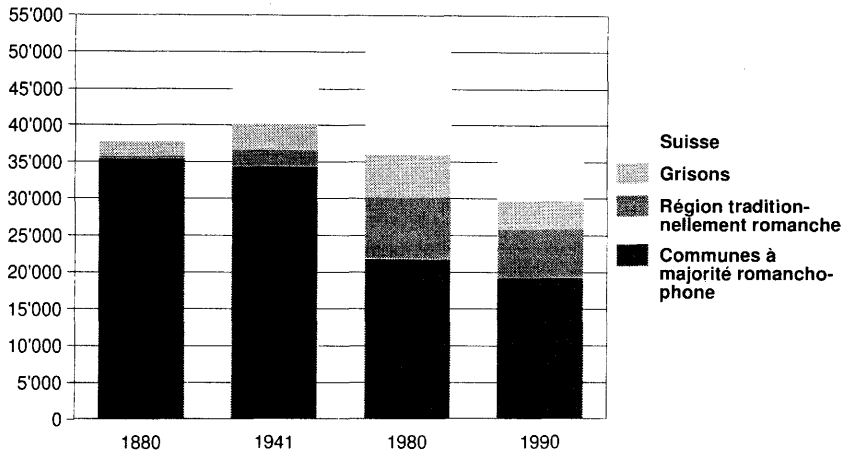
[1] Le recensement de 1880 est le premier qui saisit la langue sur le plan individuel (et non plus par ménages). 1941 représente un point de rupture à partir duquel la situation du romanche se détériore nettement.

Dans l'optique des frontières linguistiques traditionnelles, la diffusion du romanche au niveau régional nous intéresse particulièrement ici. Le graphique 2-12 illustre très clairement deux phénomènes. Jusqu'en 1980, le nombre, en termes réels, des locuteurs du romanche n'a cessé d'augmenter; mais en 1990, ce chiffre retombe au niveau de celui relevé en 1880. Et alors qu'en 1880, seule une proportion incomparablement minime de romanchophones vivait en dehors des limites de la région traditionnellement de langue romanche, en 1990, ce sont tout de même près d'un tiers de ces locuteurs qui sont établis à l'extérieur. Le territoire romanche proprement dit semble à l'évidence perdre de son importance. Les 72 communes dans lesquelles le romanche est actuellement la langue majoritaire ne comptent aujourd'hui au total pas plus d'habitants qu'en 1880[1]. La région traditionnellement de langue romanche enregistre en revanche un accroissement de sa population, mais celui-ci ne concerne pour l'essentiel que les communes, où le romanche a perdu son statut de langue dominante[2].

[1] En 1880, ces 72 communes comptaient 24'431 habitants au total; en 1950, 28'592 et aujourd'hui, 26'317, ce qui correspond à un recul de la population de 2'275 personnes en l'espace de 40 ans.

[2] Les 49 communes qui sont devenues entre-temps germanophones comptaient en 1880 17'193 habitants contre 40'463 aujourd'hui. Cette augmentation de la population (soit de 135,3%) correspond à peu près au taux d'accroissement relevé à l'échelle suisse (soit 141,5%).

Graphique 2-12: **Population indiquant le romanche comme langue maternelle ou principale en Suisse et dans les régions grisonnes, en 1880, 1941, 1980 et 1990**



Remarque:
Nombre de communes à majorité romanchophone: en 1880: 116; 1941: 103; 1980: 77; 1990: 72.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensements fédéraux de la population*

2.3.3 La situation du romanche en 1990

Les différentes aires linguistiques des Grisons selon le critère de la langue principale majoritaire

En nous fondant sur le critère de la langue principale dominante pour déterminer statistiquement les différentes aires linguistiques, le territoire du canton des Grisons se divise alors comme suit:

Tableau 2-5: **Répartition de la population du canton des Grisons selon le critère de la langue principale majoritaire, en 1990**

	Population	pour cent
Région romanchophone	26 317	*15,1*
Région italophone	12 681	*7,3*
Région germanophone	134 892	*77,6*

Source: OFS, Recensements fédéraux de la population 1880-1990

A l'inverse, si nous nous appuyons sur les différentes aires linguistiques traditionnelles (telles qu'elles sont définies sous 2.3.1), la répartition de la population diffère quelque peu.

Tableau 2-6: Répartition linguistique de la population du canton des Grisons selon les différentes aires de diffusion traditionnelles, 1990

	Population	pour cent
Région traditionnellement romanche	66 780	*38,4*
Vallées italophones	12 681	*7,3*
Grisons germanophones et Coire	94 429	*54,3*

Source: OFS, Recensements fédéraux de la population 1880-1990

Ces chiffres révèlent alors que la région traditionnellement de langue romanche englobe près des quatre dixièmes de la population, dont une partie est bilingue. En revanche, la région linguistique romanche, selon sa définition statistique, ne comprend plus que 72 communes qui peuvent être réparties en quatre régions, à savoir:

- la Surselva sans les communes des «Walser» et sans Ilanz
- la Montagne de Schons («Schamserberg»)
- une partie du Surmeir
- la Basse Engadine sans Tarasp, mais avec S-chanf[1] et le Val Müstair

La commune de Bivio qui - comme nous l'avons évoqué plus haut - accusait en 1980 encore une majorité linguistique italophone, est devenue entre-temps germanophone. Pour le reste, le territoire italophone correspond à la région traditionnellement de langue italienne. En revanche, la région germanophone inclut, selon le critère de la langue principale majoritaire, en plus de son territoire linguistique traditionnel, également tout le centre de la région traditionnellement de langue romanche, à l'exception des domaines romanches définis plus haut.

[1] S-chanf est la dernière commune de la Haute Engadine où la majorité des habitants parlent romanche.

Les différents territoires linguistiques selon d'autres critères

Comme nous l'avons déjà noté, le critère de la langue principale majoritaire n'est pas suffisant pour rendre compte de la situation de la région traditionnellement de langue romanche, étant donné que les locuteurs bilingues devaient, dans le cadre du recensement, opter pour l'une ou l'autre des deux langues utilisées. Par conséquent, une analyse selon les langues parlées en famille, au travail et à l'école devrait préciser et mettre en lumière le phénomène du plurilinguisme.

Tableau 2-7: Le romanche comme langue majoritaire, selon divers critères (langue principale et/ou langue d'usage dans les divers registres considérés) et selon le nombre de communes et d'habitants, 1990 (en termes absolus et en pour cent de la population résidante)

	Nombre de communes	Nombre d'habitants
Région traditionnellement romanche	121	66 780
		100
Dominance du romanche comme langue principale	72	26 317
		39,3
Dominance du romanche comme langue principale ou d'usage	64	23 738
		35,6
Dominance du romanche comme langue familiale	69	25 144
		37,7
Dominance du romanche comme langue professionnelle	38	13 273
		19,9
Dominance du romanche comme langue scolaire	73	28 933
		43,3
Dominance du romanche selon les 5 critères	36	13 002
		19,5
Dominance du romanche selon au moins un des 5 critères	80	30 145
		45,1

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Le tableau 2-7 montre clairement que le romanche est utilisé avant tout dans les domaines de la famille et de l'école, mais guère dans celui de la vie active. De ces domaines, l'école est celui dans lequel apparaissent les effets d'une politique consciente visant à la sauvegarde du romanche.

Dans le tableau ci-après, les différents critères utilisés sont appliqués de manière un peu différente. En effet, la présence du romanche dans les différents domaines est considérée ici sous l'angle suivant: le romanche doit être indiqué par au moins 50% de l'ensemble respectif considéré. Il est donc tout à fait possible, qu'une autre langue soit plus fortement représentée, étant donné que la question des langues d'usage régulier permettait de donner plusieurs réponses.

Tableau 2-8: Usage du romanche par au moins 50% de la population résidante, selon différents critères (langue principale et/ou d'usage dans les divers domaines considérés) et selon le nombre de communes et d'habitants, 1990 (en termes réels et en pour cent de la population résidante)

	Nombre de communes	Nombre d'habitants
Région traditionnellement romanche	121	66 780 *100,0*
Romanche indiqué par au moins 50% comme: langue principale	70	25 224 *37,8*
Romanche indiqué par au moins 50% comme: langue principale ou parlée	82	32 285 *48,4*
Romanche indiqué par au moins 50% comme: langue familiale	76	27 288 *40,9*
Romanche indiqué par au moins 50% comme: langue professionnelle	68	24 826 *37,2*
Romanche indiqué par au moins 50% comme: langue scolaire	84	36 306 *54,4*
Romanche indiqué par au moins 50% selon les 5 critères	63	23 928 *35,8*
Romanche indiqué par au moins 50% selon au moins un des 5 critères	90	40 502 *60,7*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Si notre analyse se fonde uniquement sur le critère selon lequel au moins 50% de l'ensemble considéré nomme le romanche, nous constatons que le poids de cette langue correspond au minimum à une proportion de près de 60% des habitants de la région traditionnellement de langue romanche. Cette constatation met en lumière, même si ce n'est que sous une forme esquissée, la relativité des

critères pour l'évaluation de l'importance du romanche et démontre que le critère de la langue principale dominante ne suffit pas à rendre compte de la situation linguistique complexe de la région romanche traditionnelle[1]. Il faut partir du principe que la majorité de la population des Grisons est bilingue, parlant aussi bien le romanche que l'allemand[2].

L'allemand est omniprésent dans la région traditionnellement de langue romanche. La preuve en est que nous ne trouvons que trois communes dans lesquelles l'allemand n'atteint pas, selon chacun des critères considérés, un taux d'usage de 50%. Et à l'intérieur de cette région, l'allemand est la langue majoritaire, selon chacun des critères utilisés, dans 40 communes (soit 36'412 personnes ou 54,5% de la population de la région traditionnellement de langue romanche).

L'utilisation du romanche comme langue familiale est particulièrement importante pour l'avenir de cette langue. Comme le montre le tableau 2-9, le romanche est parlé par plus de 50% de la population dans 76 communes romanches (comptant 27'288 habitants au total). De ce point de vue, la Surselva (sans Obersaxen et Ilanz), la montagne de Schons, toute la Basse-Engadine et le Val Müstair sont romanchophones. Cette situation se modifie toutefois quelque peu, si nous excluons les personnes qui, à côté du romanche, parlent aussi l'allemand en famille; nous ne dénombrons alors plus que 46 communes où le taux d'utilisation du romanche atteint au moins 50%. Dans la plupart des communes de la région traditionnellement de langue romanche en effet, les personnes adoptant le bilinguisme au sein de la famille représentent plus d'un quart - voire davantage encore - des personnes questionnées.

[1] Comme nous l'avons précisé dans le chapitre 1.0, les domaines de la vie quotidienne que sont la famille, la vie active et l'école ne couvrent qu'une partie des situations de communication possibles. Par conséquent, seule une partie des endroits où l'on utilise le romanche sont recensés ici. Les indications d'une diffusion plus étendue du romanche sont fournies par les résultats d'un sondage de la SRG (SRG, service de recherche, 1993). Dans le cadre de ce dernier, 60% des personnes interrogées dans la région traditionnellement de langue romanche déclarent parler le romanche et 70% le comprendre. Les recensements de la population antérieurs à celui de 1990 ont déjà permis de constater qu'il faut distinguer entre les personnes qui s'expriment réellement en romanche et celles qui indiquent cette langue dans le cadre du recensement; voir à ce propos l'article d'Augustin (1939) et pour 1980, celui de Diekmann (1983) ainsi que le mémoire de licence de Gregori (1985).

[2] Pour une approche socio-linguistique ou purement linguistique du bilinguisme des Romanchophones, voir l'ouvrage de Cathomas, 1977; mais aussi ceux de Furer (1981 et 1994), de Lutz (1982), de Solèr (1983). Pour des données concernant les compétences linguistiques des Romanchophones et plus particulièrement le bilinguisme des recrues romanchophones, voir les publications de l'OFS ainsi que de Cathomas, 1994, et de Furer, 1985.

Dans les deux autres aires linguistiques du canton, la situation observée est différente. L'allemand occupe, dans les vallées italophones des Grisons, une position variable (voir chapitre 4.1), mais il n'est nulle part la langue dominante. Dans les Grisons germanophones, l'allemand est partout incontestablement majoritaire, et ceci selon chacun des critères considérés.

Frontières linguistiques?

Aux frontières autrefois relativement stables et qui vers 1860-1880 délimitaient encore clairement la région traditionnellement de langue romanche s'est substituée une région fortement bilingue, mais comportant toutefois quelques concentrations importantes de romanchophones.

Aujourd'hui, la frontière la plus marquée est celle qui sépare la région de langue romanche de celle de langue italienne (voir aussi plus haut 2.2). Cependant, ici aussi, les contacts linguistiques entre locuteurs de l'allemand et de l'italien sont relativement fréquents. Ainsi à Bivio et en Haute-Engadine, le degré de diffusion de l'italien comme langue professionnelle est presque aussi élevé que celui de l'allemand - on peut parler en quelque sorte d'une zone de transition.

En ce qui concerne l'allemand, sa diffusion, au-delà de la frontière, dans la région de langue italienne se note principalement dans le domaine professionnel et son utilisation comme langue parlée au travail est particulièrement fréquente dans le Bergell et le Puschlav (voir aussi l'analyse exposée dans le chapitre 4.1).

Contrairement aux prévisions, nous ne sommes pas en droit d'affirmer qu'à la région exclusivement germanophones des Grisons s'oppose une région bilingue, marquée par la diglossie et dans laquelle le romanche serait la plus forte des deux langues en présence. Le paysage linguistique se définit plutôt ici par un mélange de langues, qui ne nous autorise qu'à formuler la constatation suivante: il existe, à l'ouest et à l'est du canton, deux grandes régions et deux plus petites, au centre des Grisons, où l'usage du romanche s'est mieux maintenu que dans le reste de la région traditionnellement romanche. Mais nous ne pouvons pas tracer ici de limites précises à ces bastions romanches. Et enfin, nous constatons également que dans quelques communes autrefois romanchophones, notamment en Sutselva, le romanche a statistiquement un poids moins important

que dans certaines communes germanophones, comme celles de Coire, d'Obersaxen ou de Tamins[1].

2.3.4 Deux régions romanches selon le degré de diffusion du romanche

La situation complexe du romanche ne peut donc pas être décrite de manière appropriée en se référant à la région traditionnellement de langue romanche, ni en se fondant sur le critère de la langue principale majoritaire. C'est pourquoi, nous proposons ici de distinguer deux régions romanches:

La première que nous appellerons **la région romanche 1** est celle qui résulte d'une analyse selon le critère de la langue principale majoritaire. Elle comprend, comme nous l'avons vu plus haut, 72 communes, soit 26'317 habitants au total.

La région romanche 2 comprend les communes dans lesquelles le romanche est encore relativement fortement implanté, autrement dit où au moins 20% de la population ont indiqué le romanche comme langue principale ou d'usage régulier[2]. Cette région comprend 32 communes, soit 28'080 habitants au total.

La carte 2-7 représente ces deux régions qui, géographiquement, sont étroitement imbriquées l'une dans l'autre, raison pour laquelle il faut toujours tenir compte de la spécificité des diverses situations analysées.

Cette répartition ne prend donc pas en compte 17 communes (12'383 habitants au total) de la région traditionnellement romanche. L'un ou l'autre habitant de ces communes maîtrise encore le dialecte romanche régional[3]; souvent cependant, la plupart des habitants qui indiquent le romanche comme langue principale sont en fait des immigrants venant de régions plus fortement romanchophones et se trouvent en quelque sorte dans une situation d'émigration. Ces communes seront analysées dans la suite conjointement avec les communes germanophones du canton des Grisons.

[1] La proportion statistique des locuteurs du romanche n'est toutefois pas assez importante pour avoir une influence sur la conscience d'être une commune romanchophone ou germanophone.

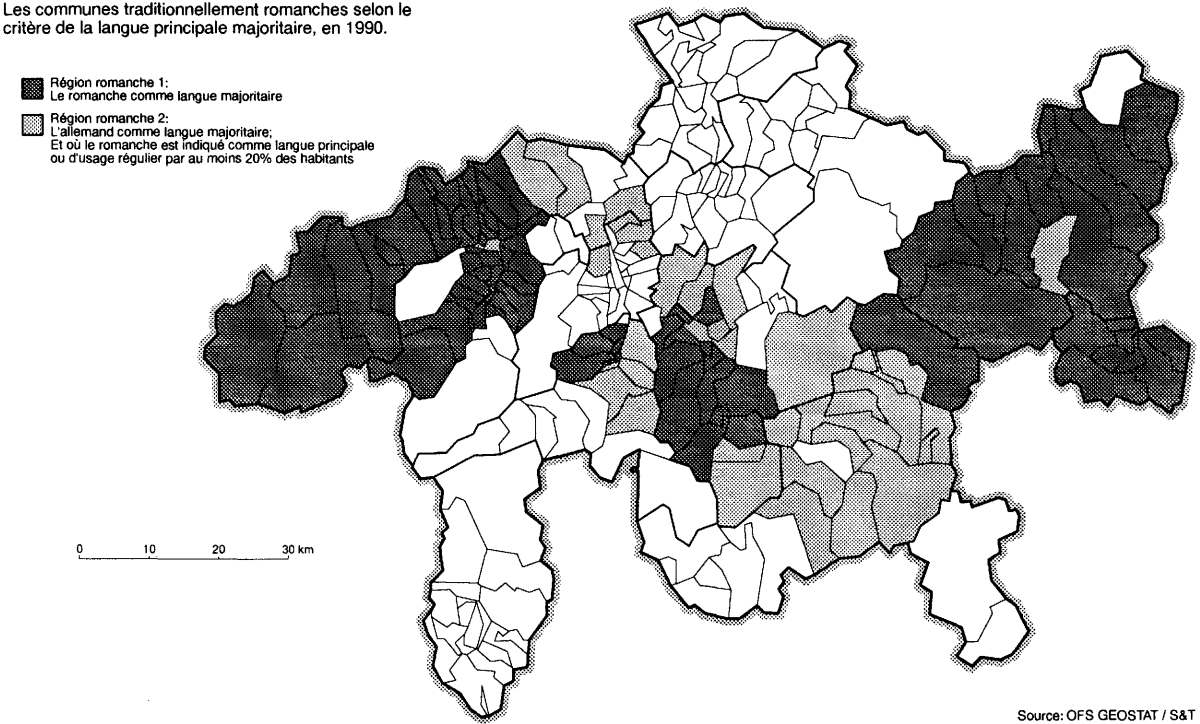
[2] Nous avons choisi comme seuil 20% afin d'obtenir une minorité linguistique relativement importante et d'exclure ainsi la commune traditionnellement germanophone d'Obersaxen, qui enregistre une proportion de romanchophones de 15,8%.

[3] Selon les dires du président de la commune de Portein, une commune dont aucun de ses habitants n'a indiqué le romanche lors du dernier recensement, on peut malgré tout encore trouver quelques personnes qui parlent le dialecte local, même si ce n'est que rarement.

Carte 2-7:

Communes des régions romanches 1 et 2

Les communes traditionnellement romanches selon le critère de la langue principale majoritaire, en 1990.



Recensements fédéraux de la population

Source: OFS GEOSTAT / S&T

© Office fédéral de la statistique, 3003 Berne

2.4 Conclusion

Nous avons circonscrit, dans le cadre ce chapitre, les quatre régions linguistiques de notre pays, en nous fondant sur le critère du groupe linguistique majoritaire en termes de langue principale. Nous avons montré que les limites entre ces quatre régions linguistiques sont de nature très diverse et que des facteurs géographiques, démographiques, économiques et historiques jouent un rôle déterminant dans cette délimitation spatiale. La prise en compte, dans notre analyse, des données concernant les comportements langagiers dans le cadre de la famille, du travail et de l'école a en quelque sorte dynamisé l'image de la frontière comme un élément de séparation. Au contraire, nous avons pu constater que suivant la situation, il s'établit entre deux communautés linguistiques installées de part et d'autre d'une frontière des relations et des contacts qui se reflètent dans les diverses configurations de majorité et de minorité linguistique. Pour le canton des Grisons, il s'est avéré nécessaire de distinguer, selon la présence plus ou moins forte du romanche, différentes aires linguistiques, afin de rendre compte des problèmes variés et complexes de cet espace géographique. Dans les deux chapitres suivants, notre regard se détournera quelque peu des frontières linguistiques pour se porter sur l'analyse de la situation des quatre langues nationales à l'intérieur et à l'extérieur de leurs propres territoires de diffusion.

3.

Les langues nationales à l'intérieur de leurs propres régions linguistiques

3.0 Introduction

Si la question des frontières linguistiques nous a semblé primordiale au point de mériter d'être traitée dès le début de cet ouvrage, c'est parce que le principe de la territorialité linguistique, selon lequel chacune des quatre langues nationales s'inscrit dans un territoire géographique propre où elle jouit d'un statut particulier, est un élément déterminant pour la situation et la politique des langues en Suisse; les récents débats au sein des chambres fédérales et lors de la campagne au sujet de la révision de l'article 116 de la Constitution fédérale ont expressément confirmé cette importance. Pour cette raison, l'analyse de la situation des langues nationales à l'intérieur de leurs régions de diffusion respectives est de la plus haute importance; cette investigation sera l'objet de ce chapitre, mais elle nécessite auparavant trois remarques préliminaires:

- La notion de «région linguistique» n'a pas exactement le même sens dans le cadre du recensement de la population que celui que lui confère la politique fédérale ou cantonale. L'Office fédéral de la statistique définit en effet les quatre régions linguistiques sur la base de la majorité linguistique relevée dans les différentes communes de Suisse, donc selon des critères purement arithmétiques. Ainsi, la commune tessinoise de Bosco-Gurin, compte tenu de sa majorité relative de germanophones, est considérée comme s'inscrivant dans la région de langue allemande; et les communes officiellement bilingues de Bienne et de Fribourg font partie, au vu de leurs majorités linguistiques, l'une de la région de langue allemande, l'autre de la région française (voir chapitre 2, p. 43). Les analyses dans la suite de notre travail reposeront donc sur les *régions linguistiques définies statistiquement* et non sur celles conformes aux définitions politiques fixées dans les différentes constitutions cantonales.

- De cette définition statistique de la région linguistique, il résultera tout au plus, d'un recensement à l'autre, de minimes variations de pondération le long de la frontière linguistique séparant d'une part la région de langue allemande de celle de langue française et d'autre part la région de langue allemande et la région de langue italienne. En revanche, il en va tout autrement pour la région de langue romanche, notamment en raison de la modification apportée à la question de la langue maternelle entre le recensement de 1980 et celui de 1990. En effet, dans ce cas précis, le terme de «région linguistique» au sens statistique est insuffisant pour rendre compte de l'évolution du romanche. Pour cette raison, il sera distingué dans le chapitre 3.4, par analogie avec la terminologie instituée au chapitre 2, entre la *région romanche 1* (= communes où statistiquement la majorité de la population indique le ro-

manche comme langue principale; il s'agira toujours dans la suite de cet ouvrage de cette région lorsque nous parlerons sans autre précision de «région de langue romanche»), *la région romanche 2* (= communes dans lesquelles on trouve une minorité relativement forte de langue romanche) et la *région traditionnellement romanche* (= communes à majorité romanchophone au moment des premiers relevés au 19e siècle).

- Au cours des dernières décennies, l'évolution des quatre langues nationales a suivi des directions très diverses, de sorte qu'une interrogation appliquée de manière uniforme à chacune de ces langues ne fait pas sens. Ainsi la question des dialectes par exemple importe uniquement pour la région de langue allemande et celle de langue italienne et même ici, les interrogations suscitées sont de nature différente: quelle est la raison du «boom» que connaît le suisse allemand? Quel est le degré de perte atteint par les dialectes du Sud de la Suisse? C'est pourquoi, les quatre sous-chapitres qui suivent ne sont pas structurés de manière uniforme, mais s'articulent autour des questions spécifiques à chacune des régions linguistiques.

L'*allemand* est avec sa part de 63,6% à la population totale incontestablement la langue dominante en Suisse, mais il est aussi en constante régression depuis plusieurs décennies. Cependant, malgré ce recul, l'allemand est toujours absolument prédominant dans sa propre région linguistique. Ce paradoxe devra être explicité au chapitre 3.1; il faudra se demander notamment dans quelles régions l'allemand est le plus répandu et où il est le plus menacé, pourquoi cette évolution touche précisément la Suisse alémanique, qui proportionnellement a accueilli moins d'immigrants que par exemple la Suisse romande. Une des interrogations majeures sera en outre le phénomène de la diglossie, c.-à-d. la relation complexe entre l'allemand standard ou bon allemand et le dialecte ou le suisse allemand. Là, il n'importera pas tant de savoir qui parle le dialecte (presque tous le parlent pour ainsi dire...), mais au contraire qui se sert de la variété standard dans les relations orales quotidiennes et dans quelles circonstances.

Contrairement aux autres langues nationales, depuis 1970 le *français* n'a cessé d'augmenter de décennie en décennie sa proportion de locuteurs (voir chapitre 3.2., tableau 3-1). En accusant une part de 19,2%, le français demeure néanmoins une langue minoritaire. Et c'est d'ailleurs comme telle qu'il est ressenti à l'intérieur de sa région linguistique. Le stéréotype de la «minorité menacée» qui doit se défendre contre une pression trop importante de l'allemand, est un lieu commun de tout débat public. Nous accorderons, dans le chapitre 3.2,

une large place au diagnostic de la situation actuelle de la langue française et aux causes du succès relatif que connaît le français dans sa région linguistique. Nous verrons d'ailleurs que la langue française n'est pas seulement en concurrence avec l'allemand. Nous devrons en outre expliquer pourquoi le français a pu accroître son pourcentage de locuteurs, bien que nous relevions parmi ces derniers une proportion d'alloglottes supérieure à la moyenne.

Durant ces dernières décennies, la *région de langue italienne* a connu des développements démographiques et économiques importants, qui ont fortement influencé le paysage linguistique de cette région, comme le révélera notre analyse dans le chapitre 3.3. Trois phénomènes majeurs sont à l'origine de ces changements: a) la perméabilité des frontières et l'immigration de personnes venant d'Italie; b) des déplacements démographiques internes et l'essor considérable du secteur tertiaire; c) le développement du tourisme et un nombre important de migrants internes, souvent du troisième âge. Les deux premiers phénomènes ont eu une influence négative sur le statut du dialecte comme symbole de l'identité régionale. Les deuxième et troisième facteurs conduisent à la question de savoir si, et le cas échéant, pourquoi, l'italien, comme langue parlée en famille, mais surtout comme langue parlée au travail, révèle une telle force de résistance, notamment face à l'allemand (suisse allemand). Il s'avère dans les deux cas que l'appartenance d'une commune soit au canton du Tessin majoritairement italophone, soit au canton des Grisons linguistiquement mixte ou majoritairement germanophone, influence considérablement les rapports entre les langues.

En Suisse, le *romanche* est la seule minorité linguistique réellement menacée. La plupart des romanchophones sont en réalité bilingues et le romanche n'est pour eux plus nécessairement leur langue principale. Il se pose ainsi la question du double statut du bilinguisme, à savoir d'une part comme gain et enrichissement (les personnes de langue romanche gagnent en quelque sorte une seconde langue à leur répertoire) et d'autre part, comme danger (l'allemand devient trop puissant et menace de supplanter le romanche dans de nombreux domaines jusqu'au moment où la conservation du romanche n'a plus de raison d'être). Les collaborateurs de cet ouvrage chargés d'étudier la situation de la langue romanche, se sont donc préoccupés d'une part de déterminer qui sont en fait les personnes parlant le romanche, notamment les locuteurs «cachés» qui ne nomment pas (ou plus) le romanche comme langue principale, bien qu'ils s'en servent encore. Quelques réflexions sur cette question sont réunies dans le chapitre 3.4. Cependant la question de savoir dans quelle mesure ce groupe de locuteurs est exposé à la menace d'une diminution des compétences langagières

en romanche devra restée sans réponse au vu des données fournies par le recensement. Ces dernières permettent en revanche de tirer des conclusions quant aux parties de la région de langue romanche - statistique, traditionnelle ou élargie - dans lesquelles cette langue a perdu ou risque de perdre sa position dominante et quant aux causes de cet affaiblissement; mais ces données permettent également de dire si l'usage du romanche dans le cadre familial, professionnel ou scolaire est soumis à la pression d'autres langues et le cas échéant, quels sont les groupes de locuteurs, les domaines et les régions géographiques touchés. Il s'agit ici de la question politique de poids que représente la menace de la *perte de cette langue.*

3.1 L'allemand dans la région de langue allemande

Iwar Werlen / Adrian Wymann

3.1.0 Introduction

Trois aspects sont caractéristiques de la situation de l'allemand au sein de sa propre région linguistique:

- la région de langue allemande est de loin la plus importante des quatre au niveau de sa superficie et de sa population;
- l'allemand atteint à l'intérieur de son propre territoire un taux de diffusion dans la population totale plus élevé que celui enregistré par les trois autres langues nationales dans leurs régions respectives;
- à l'intérieur de sa région de diffusion, l'allemand est utilisé avant tout dans sa forme dialectale, le suisse allemand, ceci tant dans le cadre familial que professionnel ou scolaire.

Il en ressort que l'allemand est solidement ancré dans sa région linguistique; contrairement au romanche, la langue allemande n'est aucunement menacée. En revanche, le problème de l'opposition bon allemand vs. dialecte surgit continuellement; nous l'étudierons plus en détail dans la deuxième partie de ce chapitre.

- Dans la région de langue allemande[1], 4'240'548 personnes (soit 85,7% de la population vivant dans cette région) indiquent l'allemand comme langue principale (sur l'ensemble du territoire suisse, 4'374'694 personnes, ce qui équivaut à 63,6% de la population totale). En 1980, les personnes désignant l'allemand comme «langue maternelle» étaient au nombre de 3'975'845; en termes absolus, ce nombre est certes inférieur (de 398'849), mais exprimé en pour cent (soit 86,1%), nous constatons toutefois un recul de 0,4%. La régression de la population germanophone, que nous observons depuis quelque

[1] La modification de la définition par rapport aux recensements antérieurs (voir chapitre 1.2.2) a pour effet que les quatre communes de Mont-Tramelan (BE) (125 habitants), de Châtelat (BE) (128 habitants), de Rebévelier (BE) (43 habitants) et de Bosco/Gurin (TI) (58 habitants) sont nouvellement attribuées à la région de langue allemande.

temps déjà, se poursuit donc[1]; nous aborderons les causes de ce phénomène un peu plus loin.

3.1.1 L'allemand comme langue principale

Où vivent les germanophones?

Le degré de diffusion de l'allemand varie à l'intérieur de la région de langue allemande. C'est pourquoi, nous nous demanderons d'abord quelle est la répartition géographique de la population germanophone selon les régions du territoire national, les cantons et les communes.

La carte 3.1-1, qui indique les concentrations de germanophones par districts, nous livre une première image de la diffusion de l'allemand comme langue principale dans la région de langue allemande.

Au vu de cette carte, la densité des locuteurs de l'allemand semble s'organiser selon un axe nord-sud et un axe est-ouest. Nous constatons que la concentration de germanophones est la plus forte dans la région sud-ouest de notre pays, dans les régions alpines et préalpines des cantons de Berne, du Valais, d'Obwald, de Nidwald, d'Uri et de Schwyz. Cette bande continue n'est interrompue que par le canton fortement industriel de Glaris; elle s'étend ensuite vers le sud-est de la Suisse et englobe les régions rurales du canton de St. Gall, les deux demi-cantons appenzellois et certaines parties de la vallée du Rhin st. galloise. A l'ouest, ces régions à caractère rural et à forte proportion de germanophones s'étendent encore vers le nord jusque dans les territoires des cantons de Soleure, d'Argovie et de Lucerne. Au nord de la Suisse, ce sont surtout les régions rurales des cantons de Schaffhouse et de Thurgovie qui accusent de fortes concentrations de germanophones. Dans le reste de la région nord-est de Suisse, y compris l'agglomération zurichoise et les zones longeant la N1, le taux de concentration de la population germanophone est plus faible. Cette région s'étend d'un seul tenant jusqu'au Lac de Constance d'un côté et de

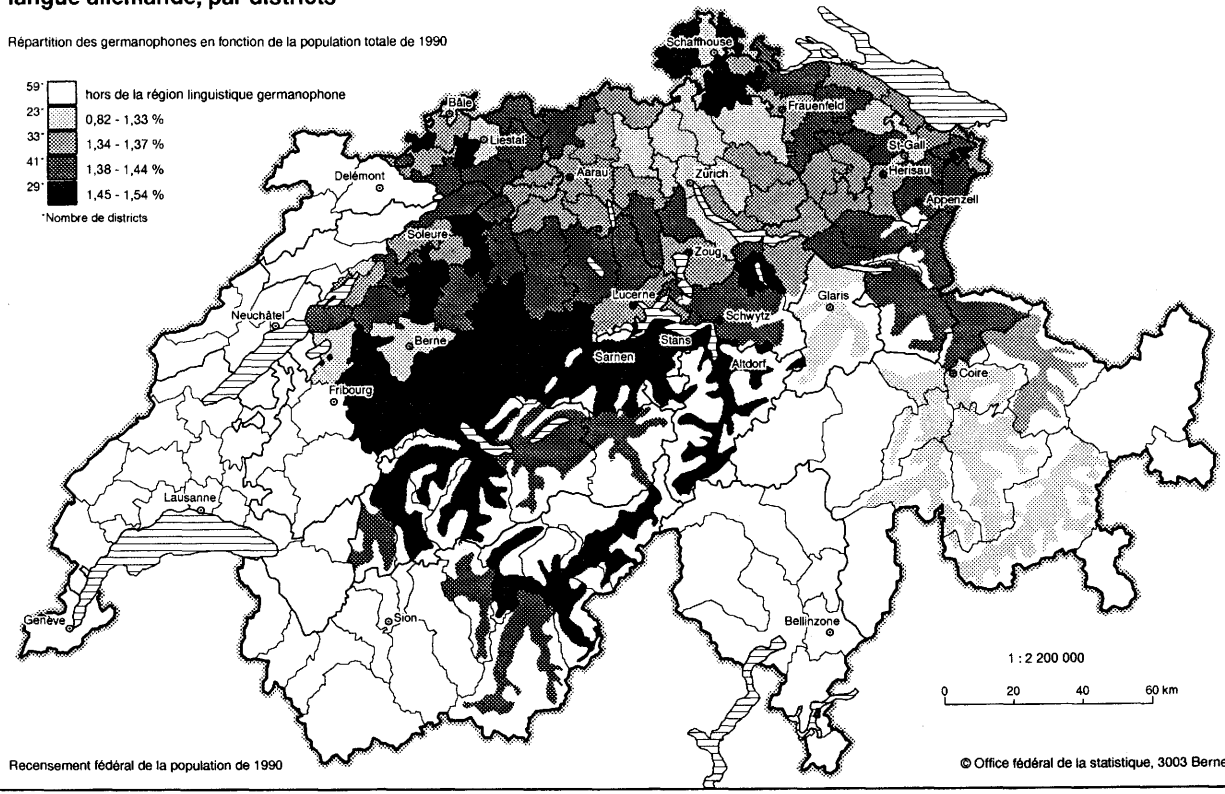
[1] Par rapport à l'ensemble de la Suisse, la part des locuteurs ayant indiqué l'allemand comme langue principale (comme «langue maternelle» lors du recensement de 1980 et des recensements antérieurs) a augmenté entre 1900 et 1941 de 69,8% à 72,6%, pour ensuite diminuer à nouveau - nettement en 1950 (72,1%), en 1960 (69,4%) et en 1970 (64,9%). En dépit de la faible progression en 1980 (65,06%), la tendance régressive, régulière depuis 1950, se poursuit en 1990 et se traduit par la plus faible proportion de germanophones jamais atteinte au cours de ce siècle, soit 63,7%.

l'autre, jusque dans la région d'Olten. Elle comprend également les villes de Schaffhouse et de St. Gall. L'agglomération bâloise, au nord-ouest, est entourée d'un anneau formé par des communes rurales à proportion relativement forte de germanophones. Les concentrations de germanophones sont à nouveau plus faibles dans la région de Bienne, près de la frontière linguistique, dans la région industrielle de Granges, dans le district du Lac en pays fribourgeois et dans le district de Berne - toutes ces régions s'inscrivant toutefois dans des territoires à forte proportion de germanophones. Nous percevons également l'influence de la frontière linguistique en Valais, notamment dans la circonscription de Saanen et dans les districts de Loèche et de Viège (le tourisme jouant probablement également un rôle ici). Dans l'ensemble, la répartition de la population germanophone est à l'évidence liée à la structure de peuplement et à celle de l'économie: les régions urbaines, marquées par la présence du secteur tertiaire, présentent des concentrations plus faibles de germanophones, alors que les régions rurales enregistrent des concentrations plus fortes. Seules les régions formant la frontière linguistique entre le territoire germanophone et le territoire francophone ainsi que le canton des Grisons présentent une situation différente de cette tendance générale.

Carte 3.1-1:

Concentration des locuteurs de l'allemand comme langue principale dans la région de langue allemande, par districts

1990



Grandes régions

Tableau 3.1-1: L'allemand comme langue maternelle ou principale dans les différentes régions du territoire national de langue allemande, en 1980 et en 1990

Régions suisses	1980		1990		+/-
	en chiffres absolus	en pour cent	en chiffres absolus	en pour cent	
Suisse orientale[1]	650 755	*87,7*	706 673	*86,9*	- 0,8
Zurich[2]	930 496	*82,9*	972 922	*82,5*	- 0,4
Région nord-ouest de la Suisse[3]	923 188	*84,6*	994 617	*84,9*	+ 0,3
Berne[4]	762 104	*88,5*	796 851	*87,8*	- 0,7
Suisse centrale[5]	506 583	*91,6*	551 564	*89,0*	- 2,6
Grisons[6]	92 893	*75,5*	106 831	*79,2*	+ 3,7

Remarques:
1 = cantons: AI, AR, GL, SG, SH et TG
2 = canton de ZH
3 = cantons: AG, BL, BS et SO
4 = canton de BE (partie germanophone)
5 = cantons: LU, NW, OW, SZ, UR, ZG
6 = canton des GR (région germanophone)

Source: OFS, Recensements fédéraux de la population

Aucune région du territoire national n'enregistre en 1990 un nombre de germanophones en termes réels inférieur à celui relevé en 1980; en revanche, les pourcentages correspondants ont diminué presque partout. Et ce sont les régions aux plus fortes proportions de germanophones qui ont enregistré le recul le plus important de l'allemand. Cela est surtout vrai pour la Suisse centrale qui en dépit de cette tendance à la baisse accuse toujours la plus forte proportion de germanophones. Les seules à échapper à cette tendance régressive de l'allemand sont la région nord-ouest de Suisse, où la part des germanophones a augmenté de 0,3%, et la région des Grisons, où la présence de l'allemand a progressé le plus fortement, soit de 3,8%. *Les processus en jeu ici se déroulent en fait à deux niveaux: en Suisse centrale, le développement structurel s'aligne peu à peu sur le reste de la Suisse alémanique et dans les Grisons le phénomène de la germanisation ne cesse de s'amplifier. Une analyse de la diffusion de l'allemand par cantons fournit un éclairage plus nuancé de la nature de ces processus.*

Cantons

Le tableau 3.1-2 classe les cantons dans l'ordre décroissant de leur proportion de germanophones relevée en 1990[1]; il indique également pour chaque canton l'augmentation ou la diminution de cette proportion depuis 1980. L'image globale qui ressortait de la répartition selon les régions du territoire national est confirmée dans la mesure où les cantons de Suisse centrale forment le groupe en tête du classement; parmi ces cantons, Uri accuse la plus faible diminution et Lucerne la plus forte, avec 2,3%. Il semblerait donc que les cantons plus petits et plus ruraux soient, du point de vue de leur population, plus unilingues que les cantons plus grands. Les deux demi-cantons d'Appenzell ainsi que les parties germanophones des cantons de Fribourg et du Valais enregistrent aussi une régression de leur population germanophone. Mais dans l'ensemble, le degré de diffusion de l'allemand dans ces cantons est très élevé, à savoir 90 % et plus. A l'opposé, le canton de Bâle-ville et la partie germanophone des Grisons présentent la plus faible proportion de germanophones; depuis le recensement de 1980, ces deux cantons ont échangé leur rang dans ce classement - Bâle-ville probablement en raison de migrants alloglottes, les Grisons en raison du changement de langue d'une partie de la population. Parmi les six cantons qui accusent une augmentation de leur population germanophone, la progression de l'allemand est frappante non seulement dans les Grisons mais aussi dans le canton de Schaffhouse et dans celui de Bâle-campagne, où la part des germanophones s'est accrue respectivement de 1,4% et de 1,0%. La situation de l'allemand observée dans ce second canton évolue donc en sens inverse de celle relevée dans le canton voisin de Bâle-ville. Les raisons de cet accroissement ne sont toutefois pas claires.

[1] Pour les cantons de Berne, de Fribourg, des Grisons et du Valais, les chiffres donnés ici, mais aussi par la suite, concernent uniquement la partie de ces cantons qui est attribuée à la région de langue allemande. Par rapport à la population totale de ces divers cantons, les proportions correspondantes, calculées sur la base des données du recensement de 1990, sont pour le canton de Berne 94,7%, pour les Grisons 77,6%, pour le Valais 28,2% et pour le canton de Fribourg 23,6%. Par ailleurs, les chiffres concernant le Laufonnais, qui en 1994 s'est rattaché au canton de Bâle-campagne, sont encore inclus, dans le cadre du recensement de 1990, dans ceux indiqués pour le canton de Berne. Les cantons du Tessin et du Jura sont eux aussi des cas particuliers. En effet, tous deux comptent, sur leur territoire, chacun une commune faisant partie de la région de langue allemande, à savoir la commune de Bosco-Gurin (ancienne colonie de Walser), où l'on observe un recul important de l'allemand (58 habitants dont 35 se servent de l'allemand comme langue principale (soit 60,3%); en 1980: 65 habitants dont 61 germanophones ou 93,8%) et la commune jurassienne d'Ederswiler (130 habitants, dont 117 germanophones (soit 90,0%); en 1980: 133 habitants dont 119 germanophones ou 89,5%).

Tableau 3.1-2: L'allemand comme langue maternelle ou principale dans les différents cantons de la région de langue allemande, en 1980 et 1990, classés selon l'ordre décroissant des parts de locuteurs germanophones en 1990

Canton	1980		1990		+/-
	Total des réponses	en pour cent	Total des réponses	en pour cent	
UR	31 598	*93,3*	31 870	*93,2*	- 0,2
NW	26 784	*93,6*	30 749	*93,1*	- 0,6
VS	61 609	*94,4*	65 432	*93,0*	- 1,4
OW	24 304	*94,0*	26 924	*92,8*	- 1,2
AI	11 936	*92,9*	12 723	*91,7*	- 1,2
FR	40 199	*91,8*	45 306	*89,9*	- 1,9
SZ	88 634	*91,0*	100 124	*89,4*	- 1,6
LU	269 327	*90,9*	289 160	*88,6*	- 2,3
AR	42 639	*89,6*	46 269	*88,6*	- 1,0
BE	762 104	*88,5*	796 851	*87,8*	- 0,7
SG	347 074	*88,5*	372 569	*87,2*	- 1,4
SO	189 745	*87,0*	201 949	*87,1*	+ 0,1
SH	59 243	*85,3*	62 555	*86,7*	+ 1,4
TG	159 288	*86,7*	180 379	*86,2*	- 0,5
BL	180 694	*85,1*	200 927	*86,1*	+ 1,0
AG	388 206	*85,6*	435 103	*85,7*	+ 0,1
ZG	65 936	*86,8*	72 737	*85,0*	- 1,8
GL	30 575	*83,3*	32 178	*83,6*	+ 0,3
ZH	930 496	*82,9*	972 922	*82,5*	- 0,4
GR	92 893	*75,5*	106 831	*79,2*	+ 3,7
BS	164 543	*80,7*	156 638	*78,6*	- 2,2

Source: OFS, Recensements fédéraux de la population

Communes

Au vu de cette répartition au niveau cantonal, nous pouvons déduire que les communes plus petites et rurales accusent une forte proportion de germanophones et les communes urbaines, plus grandes, une proportion plus faible.

Le tableau 3.1-3 compare l'importance de l'allemand comme langue principale en 1980 et en 1990 dans quelques centres urbains de la région de langue allemande. Nous constatons que dans les trois plus grandes villes de Suisse ainsi qu'à St. Gall et à Lucerne, la part des germanophones a reculé non seulement en termes relatifs, mais aussi en termes absolus. Cette régression s'explique par le départ d'autochtones germanophones qui quittent ces principaux centres urbains pour s'établir ailleurs et qui sont remplacés en partie par les nouveaux arrivants non germanophones, probablement pour l'essentiel des étrangers. Les villes de Schaffhouse et de Coire accusent toutes deux une hausse de leurs pourcentages de germanophones: l'image fournie par la répartition selon les cantons se confirme ici. Köniz et Thoune présentent une proportion de germanophones anormalement élevée pour une région urbaine; il faut préciser cependant que Köniz, en tant que commune de l'agglomération bernoise, révèle une structure très complexe, alors que Thoune est un petit centre urbain situé dans un environnement rural qui connaît depuis des années des difficultés économiques[1].

Tableau 3.1-3: L'allemand comme langue maternelle ou principale dans quelques villes de la région de langue allemande, classées selon l'ordre décroissant du nombre de locuteurs germanophones, en 1980 et en 1990 (en pour cent de la population résidante)

	1980		1990		
	Total des réponses	en pour cent	Total des réponses	en pour cent	+/-
Zurich	295 410	*79,9*	281 317	*77,1*	- 2,8
Bâle	144 874	*79,5*	137 369	*77,0*	- 2,5
Berne	119 781	*82,5*	110 279	*80,9*	- 1,6
Winthertour	70 948	*81,8*	71 180	*81,9*	+ 0,1
St. Gall	64 723	*85,3*	62 015	*82,4*	- 2,9
Lucerne	55 219	*87,3*	51 449	*84,3*	- 3,0
Thoune	33 901	*91,9*	34 944	*91,5*	- 0,4
Köniz	29 704	*88,8*	32 918	*88,2*	- 0,6
Schaffhouse	27 993	*81,7*	28 653	*83,7*	+ 2,0
Bienne BE	29 674	*55,2*	27 510	*53,0*	- 2,2
Coire	24 249	*75,7*	25 719	*78,2*	+ 2,5

Source: OFS, Recensements fédéraux de la population

[1] Nous verrons un peu plus loin que des trois principaux centres urbains de Suisse alémanique, Berne est celui qui enregistre la proportion de locuteurs du suisse allemand la plus importante.

Si nous comparons les pourcentages du recul de l'allemand dans les villes à ceux relevés pour l'ensemble du territoire cantonal respectif (voir tableau 3.1-2), nous constatons que l'affaiblissement de la langue allemande est en général plus important en milieu urbain (l'exemple de la ville de Zurich est particulièrement parlant: alors que la baisse relevée au niveau cantonal est de - 0,4%, elle atteint près de -2,8% dans la ville). *La perte de terrain de l'allemand comme langue principale peut être interprétée comme un processus qui a partie liée avec l'hétérogénéité plus grande des populations citadines.*

En moyenne, la part des germanophones se situe autour de 85,7%. Une série de communes s'en écartent toutefois fortement. Les limites de la diffusion, c.-à-d. les majorités maximum et minimum dans la région de langue allemande oscillent entre 100% et 40%.

En 1990, 28 communes atteignent le pourcentage-record de 100% de germanophones, à savoir:

- 10 communes valaisannes: (Blitzingen, Obergesteln*[1] Steinhaus*, Erschmatt, Oberems*, Unterems, Bister*, Martisberg*, Eisten, Embd*);
- 7 communes bernoises: (Untersteckholz, Etzelkofen, Scheunen*, Kienersrüti*, Horrenbach-Buchen, Wachseldorn*, Berken*);
- 5 communes thurgoviennes: (Harenwilen, Altishausen, Dünnershaus, Herrenhof, Hessenreuti);
- 3 communes grisonnes: (Portein, Medels dans le Rheinwald, St.Antönien-Ascharina*);

A ces dernières s'ajoutent respectivement une commune dans le canton d'Uri (Isenthal), dans le canton de Schwyz (Innerthal) et celui de Soleure (Hüniken). La plus grande de ces communes (Isenthal UR) compte 505 habitants, la plus petite (Bister VS) 23 habitants; la population dans ces 28 communes s'élève en moyenne à 155 habitants.

Toutes ces communes se situent dans des régions fortement rurales et principalement axées sur le secteur primaire. Depuis 1980, le nombre de ces communes a diminué pratiquement de moitié: on en comptait alors 57. Cette évolution montre que les diverses formes de migration peuvent également toucher la po-

[1] L'astérisque signale les 11 communes qui révélaient en 1980 une population à 100% germanophone.

pulation rurale à caractère homogène. Il faut cependant se montrer prudent quant à l'interprétation de ces chiffres: ainsi, 17 des communes 100% germanophones n'appartenaient pas à ce groupe en 1980 - le changement de domicile d'une seule personne suffit pour ramener le taux au-dessous de 100%. En 1990, ce sont quand même encore 60 communes dans lesquelles la présence de l'allemand comme langue principale concerne entre 99,0% et 99,9% de la population - la plupart de ces communes se situant également en zone rurale. Le caractère unilingue de ces communes n'évolue que très lentement.

Or, nous trouvons d'autre part 27 communes, où la part des germanophones est inférieure à 65% et dont 21 sont des communes grisonnes. Ces 27 communes s'inscrivent toutes dans un contexte linguistique caractérisé par le bilinguisme ou le plurilinguisme. Quant aux communes grisonnes, compte tenu du recul du romanche et de la germanisation accrue, elles se trouvent principalement sur le territoire que nous avons défini dans le cadre des chapitres 2 et 3.4 comme formant la «région romanche 2». Biel/Bienne (53,0%) et Evilard/ Leubringen (55,6%) sont des communes officiellement bilingues; celles de Courgevaux (46,3%), de Châtelat (53,6%) et de Rebévelier (58,1%) sont à proximité immédiate de la frontière linguistique ou forment même des îlots germanophones dans une région non germanophone. En 1990, seules 5 autres communes présentent encore une majorité relative de germanophones (Madulain 40,0%, Zuoz 45,6%, Courgevaux 46,3%, Tiefencastel 47,3% et Lantsch/Lenz 49,9%); en 1980 elles étaient encore deux fois plus nombreuses. Dans les Grisons, cette régression est liée à la germanisation; à Courgevaux, elle résulte de la présence d'autres langues.

Quelles sont les causes du recul de l'allemand?

Entre 1970 et 1980, la population totale à l'échelle suisse n'a augmenté que de 1,5%; pour la période de 1980 à 1990 cependant, on a noté un taux d'accroissement de 8,0%. Mais cet accroissement de la population dans les années 80 résulte pour un tiers seulement de l'excédent de naissances et pour deux tiers de l'immigration d'étrangers. Cette évolution socio-démographique a également des incidences sur le paysage des langues en Suisse alémanique. *En effet, la cause de la diminution de la population germanophone ne réside pas dans la régression de ses locuteurs en chiffres absolus (*comme cela est le cas dans les régions non germanophones, voir chapitre 4.*1), mais dans l'augmentation de la population alloglotte.* Le tableau 3.1-4 montre que les quatre langues nationales enregistrent dans la région de langue allemande une baisse

de leur part proportionnelle et que seul l'allemand n'accuse pas en même temps aussi une diminution du nombre absolu de ses locuteurs.

Tableau 3.1-4: Les langues maternelles ou principales dans la région de langue allemande, en 1980 et en 1990

	1980		1990		
	Total des réponses	en pour cent	Total des réponses	en pour cent	+/-
Allemand	3 973 892	*86,2*	4 240 548	*85,7*	- 0,5
Français	86 219	*1,7*	78 650	*1,6*	- 0,1
Italien	280 978	*6,1*	210 750	*4,3*	- 1,8
Romanche	27 401	*0,6*	18 923	*0,4*	- 0,2
Autres langues	242 532	*5,3*	398 274	*8,0*	+ 2,7

Source: OFS, Recensements fédéraux de la population

En termes relatifs et réels, seules les langues non nationales renforcent leur présence[1]. *Le recul de l'allemand est donc dû en premier lieu à la présence d'immigrants de langue non nationale et non pas à l'affaiblissement de son statut dans sa propre région linguistique, par rapport aux autres langues nationales*[2]. Nous ne sommes donc pas en présence d'une situation dans laquelle une langue est évincée par une autre (le groupe des «autres langues» est assurément très hétérogène, voir chapitre 5), mais en présence d'une conséquence des mouvements d'immigration de personnes venant de pays en crise ou économiquement faibles.

En résumé, à travers l'exemple de trois districts bernois (tableau 3.1-5), *nous pouvons retenir que la part de l'allemand comme langue principale est particulièrement élevée dans les régions à faible densité de population et essentiellement axées sur le secteur économique primaire, alors que dans les régions à forte densité de population et principalement orientées vers le secteur secondaire ou tertiaire, la proportion de germanophones est la plus faible, car dans*

[1] Cette évolution est du point de vue socio-démographique déterminante pour le paysage linguistique suisse.

[2] Il faut signaler ici la régression de l'italien entre 1980 et 1990, une langue au statut double, car elle est à la fois langue nationale et langue de l'immigration; comme le révélera le chapitre 4.3, la plupart des italophones domiciliÈs en Suisse alémanique sont d'origine étrangère, autrement dit des travailleurs immigrés.

ce cas, la part des étrangers et de ce fait aussi la présence des langues non nationales sont plus importantes.

Tableau 3.1-5: L'allemand comme langue principale dans trois districts du canton de Berne, à structure socio-économique différente, 1990 (en termes réels et en pour cent de la population résidante)

District		Allemand	Français	Italien	Romanche	Autre
Signau	22 285	*96,9*	*0,3*	*0,5*	*0,1*	*2,2*
Burgdorf	44 554	*91,5*	*0,7*	*2,6*	*0,1*	*5,1*
Berne	253 198	*84,6*	*3,3*	*4,1*	*0,2*	*7,9*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Qui sont les germanophones dans la région de langue allemande?

En vue de définir le «profil-type» des personnes ayant nommé l'allemand comme langue principale, nous analysons maintenant ce groupe de locuteurs selon les traits démographiques que sont le sexe et l'âge et selon les facteurs socio-économiques (comme l'origine, la formation, la situation professionnelle).

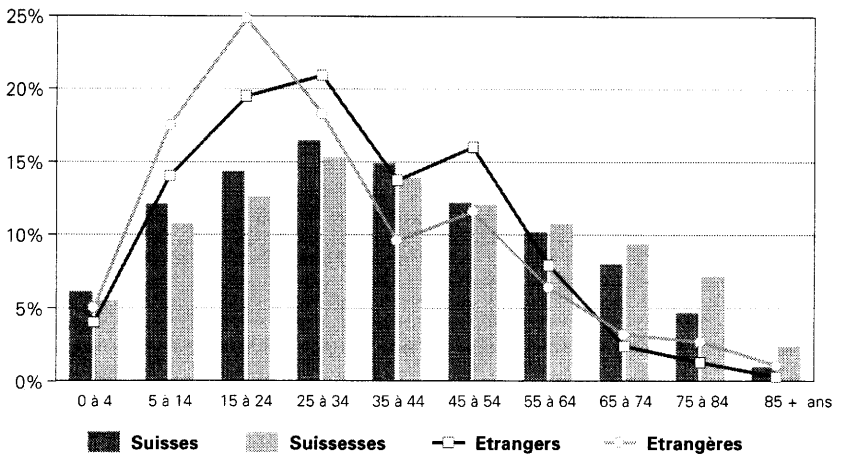
Sexe, origine et âge

Des 4'240'548 germanophones qui vivent dans la région de langue allemande, 48,7% sont des hommes et 51,3% des femmes; à l'échelle suisse, 49,6% de la population totale sont de sexe masculin et 50,4% de sexe féminin. L'excédent de femmes est donc plus grand dans la population germanophone, ce qui peut s'expliquer par la composition générale de la population étrangère: en effet, 59,2% sont des hommes et seulement 40,8% des femmes; quant aux étrangers germanophones, la répartition est moins inégale - à savoir 57,0% d'hommes contre 43,0% de femmes. Les raisons de cette prédominance masculine sont évidentes: ce sont avant tout des hommes qui viennent en Suisse pour y travailler.

Une très grande partie des germanophones - 4'012'627 personnes ou 94,6% de ce groupe - ont la nationalité suisse; seules 227'921 personnes, soit 5,4%, sont de nationalité étrangère. Presque la moitié de ce groupe de locuteurs (44,8%) sont originaires de pays dont la langue officielle est l'allemand (Allemagne 32%, Autriche 11%, Liechtenstein 0,7% et Luxembourg 0,2%). A

côté de ces pays, une proportion assez importante de germanophones sont originaires d'Italie (24,1%) et de l'ex-Yougoslavie (11,4%); il s'agit probablement ici en première ligne de personnes de la seconde génération d'immigrés.

Graphique 3.1-1: Répartition de la population de langue principale allemande, selon le sexe, la nationalité et l'âge, en 1990



© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

La répartition démographique des ressortissants suisses germanophones dans les différents groupes d'âge (graphique 3.1-1) correspond à peu près à celle de l'ensemble de la Suisse: les classes d'âge de 15 à 44 ans sont le plus fortement représentées, avec une proportion d'hommes légèrement supérieure qui, à partir de 55 ans, se mue en une proportion plus élevée de femmes. Cette répartition traduit d'une part le vieillissement de la population de Suisse alémanique et d'autre part la plus longue espérance de vie des femmes.

Pour les ressortissants germanophones d'origine étrangère, la répartition par classes d'âge offre une image notablement différente: les classes d'âge supérieures à 55 ans sont nettement moins représentées. Les femmes sont jusque vers l'âge de 25 ans plus nombreuses que les hommes; mais ensuite, la proportion de femmes régresse considérablement et est nettement inférieure à celle des hommes - pour augmenter seulement à nouveau dans les classes d'âge avancé.

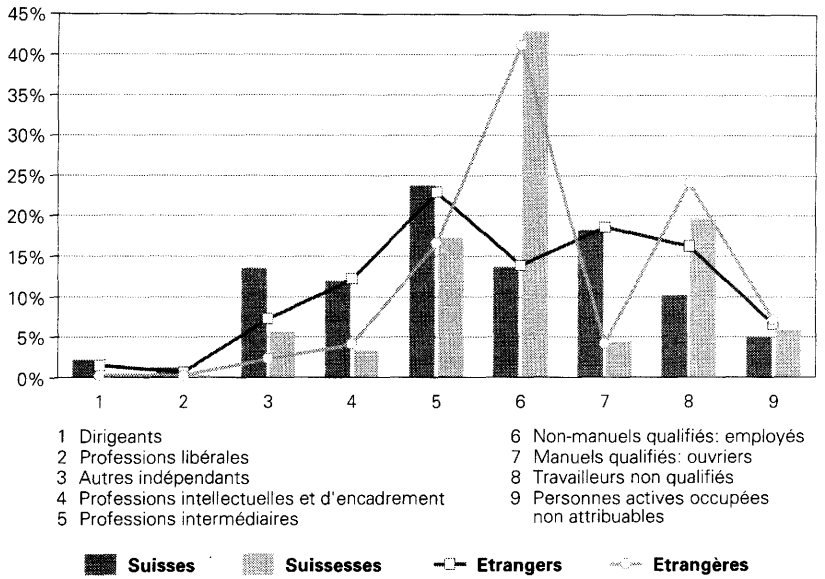
Il semble donc que les hommes sont plus fortement représentés pendant les années qui correspondent à la vie active, alors que les femmes le sont avant et après cette période de la vie. Il est en revanche plus difficile de fournir une explication pour la forte proportion de femmes dans les groupes d'âge jusqu'à 25 ans: cette supériorité numérique pourrait traduire d'une part la faculté d'adaptation plus forte des femmes de la seconde génération d'immigrés, plus disposées que les hommes à changer de langue ou découler d'autre part du séjour en Suisse à des fins de formation ou d'études de femmes assez jeunes, originaires de pays germanophones.

Catégorie socio-professionnelle, pays d'origine et sexe

Le profil sociographique du groupe d'individus étudié se dessine à travers l'analyse de la répartition selon la catégorie socio-professionnelle[1] et le sexe, telle que l'illustre le graphique 3.1-2 et dans lequel seules les personnes actives occupées sont prises en compte. En Suisse alémanique, la population active de nationalité suisse et de langue allemande est composée de 39,0% de femmes et de 62,6% d'hommes. Dans la population étrangère germanophone, 51,1% des femmes et 69,3% des hommes exercent une profession. Par rapport au total des personnes actives en Suisse alémanique, 2'162'267 (soit 82,8%) sont germanophones; cette proportion est donc légèrement inférieure à celle relevée pour la population résidente (85,7%). *Les personnes actives germanophones d'origine étrangère représentent seulement 27,7% - et constituent donc clairement une minorité.* Cette réalité se répercute d'ailleurs aussi sur la répartition de la population active par catégories socio-professionnelles - comme le montre le graphique ci-dessous.

[1] Voir Joye & Schuler (1995) et le glossaire.

Graphique 3.1-2: L'allemand comme langue principale des personnes actives domiciliées dans la région de langue allemande et réparties selon le sexe, la nationalité et la catégorie socio-professionnelle, en 1990



© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Le graphique montre que la représentation des germanophones de nationalité étrangère est dans la plupart des catégories socio-professionnelles proportionnellement très similaire à celle des Suisses de langue allemande. La répartition diverge le plus fortement au niveau des sexes: les femmes sont nettement surreprésentées dans la catégorie des non-manuels qualifiés (comme les employées de bureau) et dans celle des travailleurs non qualifiés (comme les vendeuses sans formation), cette seconde catégorie comportant un nombre considérablement plus important de femmes étrangères que de Suissesses. Les hommes dominent surtout dans les professions supérieures qui exigent un niveau de formation élevé, mais aussi dans la catégorie des «autres indépendants» (comme les agriculteurs, les artisans), dans lesquelles les ressortissants étrangers sont par ailleurs sous-représentés. Nous percevons assez aisément à travers cette répartition que la population germanophone d'origine étrangère se divise en deux groupes hétérogènes: les réprésentants du premier groupe exercent une profes-

sion appartenant aux catégories supérieures (p. ex. celle des professions intellectuelles et d'encadrement) et pour ce qui concerne les femmes, une profession non manuelle qualifiée; alors que les représentants du second groupe appartiennent plutôt à la catégorie des employés et ouvriers non qualifiés. Cette réalité reflète donc la *différence entre les migrants venant des pays germanophones pour raisons professionnelles et la seconde génération d'immigrés, linguistiquement assimilés, qui exercent pour partie seulement l'une des professions traditionnelles des travailleurs immigrés.*

3.1.2. L'allemand comme langue d'usage: le problème de la «diglossie médiale»

Nous avons déjà signalé dans l'introduction les dessous des modifications apportées lors du dernier recensement. En effet, les questions relatives aux langues parlées à la maison et au travail ou encore à l'école devaient permettre d'analyser, sur toile de fond des diverses situations de communication[1], l'usage des variétés standard et dialectales d'une part dans un domaine plutôt privé de la vie quotidienne et d'autre part, dans un registre, respectivement deux, de la vie publique. En Suisse alémanique, la majorité des individus utilisent le suisse allemand dans leurs relations orales quotidiennes[2]. Le «bon allemand» en revanche n'est pour la plupart que la langue de l'écrit ou se consomme passivement à travers les programmes des chaînes de télévision allemandes. En Suisse romande, les anciens patois romands n'ont plus qu'une fonction mineure dans quelques régions restreintes du Valais, du canton de Fribourg et de celui du Jura (voir chapitre 3.2). Quant à la Suisse italienne, elle connaît une période de transition: au fil du temps, les *dialetti* sont de moins en moins parlés; elle suit en cela une tendance générale observée dans toute l'Europe occidentale (voir chapitre 3.3). La Suisse romande, elle, est arrivée depuis quelque temps déjà au terme de ce processus - en partie en raison de l'influence de la France voisine. La Suisse alémanique a connu une tendance contraire, qui se traduit par

[1] Pour une approche de la situation linguistique en Suisse qui traite également de la problématique langue standard versus dialecte, nous renvoyons le lecteur entre autres à l'étude «La Suisse quadrilingue» d'Arquint et al., 1982, à l'article de Haas, 1988, à l'aperçu global dans l'ouvrage de Bickel, Schläpfer, 1994 et au rapport d'experts du DFI, 1989.

[2] Le «suisse allemand» est le terme couramment utilisé pour désigner les parlers locaux de Suisse alémanique, qui diffèrent d'une région à l'autre. Ces parlers appartiennent au groupe des dialectes alémaniques qui sont également parlés en dehors de Suisse, notamment dans le Voralberg, le Baden-Württemberg et en Alsace; il faut toutefois excepter le dialecte utilisé à Samnaun (GR) qui s'inscrit dans le groupe des dialectes tyroliens.

l'actuelle «vague dialectale»[1] dont les racines résident vraisemblablement dans la volonté de se démarquer de l'Allemagne. Cette «vague du dialecte» est régulièrement considérée comme une menace pour la communication entre les différentes communautés linguistiques de Suisse[2]; notre analyse de ce retour en force des dialectes s'inscrira également dans cette optique.

En Suisse alémanique, tout individu qui grandit dans un milieu germanophone acquiert habituellement, comme première langue, le dialecte alémanique local et plus tard, à l'école, l'allemand standard - pour l'essentiel dans sa forme écrite. Cette utilisation en alternance du suisse allemand comme langue des échanges oraux quotidiens et du «bon allemand» comme langue de l'écrit, est désignée par les linguistes par le terme de «diglossie médiale»)[3]. Cette situation permet la prédiction que dans le cadre familial, à la maison, on parle presque exclusivement le suisse allemand et très peu l'allemand standard.

Langue d'usage en famille: principalement, mais pas uniquement le suisse allemand

En général, les réponses données lors du recensement par la population de Suisse alémanique[4] confirment cette hypothèse: en effet, 87,1% des personnes vivant en Suisse alémanique parlent le suisse allemand et 7,9% l'allemand standard (sans tenir compte des autres langues parlées en famille). L'usage du suisse allemand seulement (à côté, ou non, d'une autre langue, mais sans le bon allemand) est indiqué par 82,0%, contre à peine 2,8% pour l'utilisation de l'allemand standard (en plus, ou non, d'une autre langue, mais sans le dialecte). Et enfin, 5,1% se servent des deux variétés de la langue allemande (à côté ou non d'autres langues).

[1] Cette expression a été employée surtout par R. Ris, notamment dans son ouvrage paru en 1986, p. 26, mais aussi dans d'autres publications. L'approche scientifique de cette recrudescence du dialecte a débuté véritablement avec R. Schwarzenbach, 1969. Entre-temps, les études consacrées à ce sujet sont innombrables. Sieber, Sitta, 1986, donnent un aperçu général, en particulier pour le domaine de l'école. Voir également Franceschini, 1994 et Oesch-Serra, 1994.

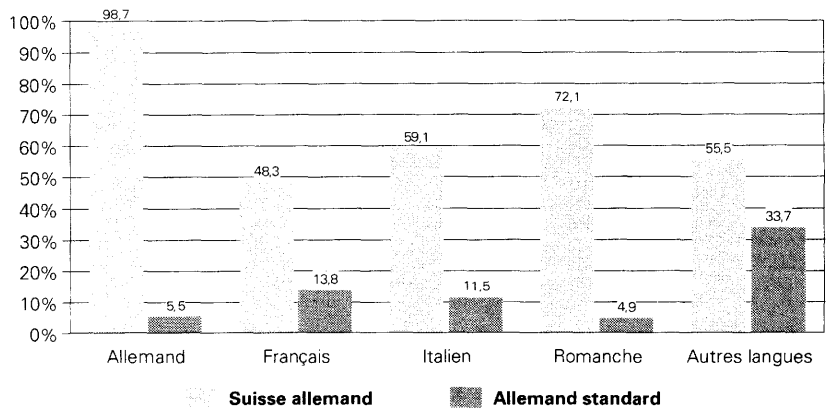
[2] Ce problème fut discuté ces derniers temps notamment par les commissions parlementaires sur la compréhension et traité dans le cadre de leur rapport, ainsi que lors du débat au sujet de la révision de l'article constitutionnel 116.

[3] Ce terme a été introduit par G. Kolde, 1981, p. 65 et a depuis acquis droit de cité. La «diglossie» est la coexistence, dans une même communauté de locuteurs, de deux variantes d'une même langue dont l'une est utilisée avant tout dans des circonstances officielles et publiques et l'autre dans des circonstances familières, privées. Kolde entend par «médiale» la sujétion au médium écrit ou phonique. Voir aussi le glossaire.

[4] Les pourcentages indiqués ci-après se rapportent au total des réponses données.

Ces pourcentages sont pourtant surprenants à deux points de vue; l'usage du suisse allemand est un peu moins fréquent que ce que l'on pouvait supposer, alors que celui de l'allemand l'est plus. Quelles en sont les raisons? Les personnes, qui n'ont pas grandi en Suisse alémanique - autrement dit les immigrants d'une autre région linguistique ou de l'étranger - tendent probablement plutôt à ne pas parler le suisse allemand en famille. La mention d'une autre langue principale que l'allemand et d'un autre pays d'origine que la Suisse signalent cette catégorie de locuteurs. C'est pourquoi, le graphique 3.1-3 ne considère dans un premier temps que les ressortissants suisses, répartis selon la langue principale.

Graphique 3.1-3: Usage du suisse allemand et de l'allemand standard comme langue familiale chez les ressortissants suisses domiciliés dans la région de langue allemande et répartis selon la langue principale, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante de nationalité suisse ayant indiqué au moins une langue familiale.

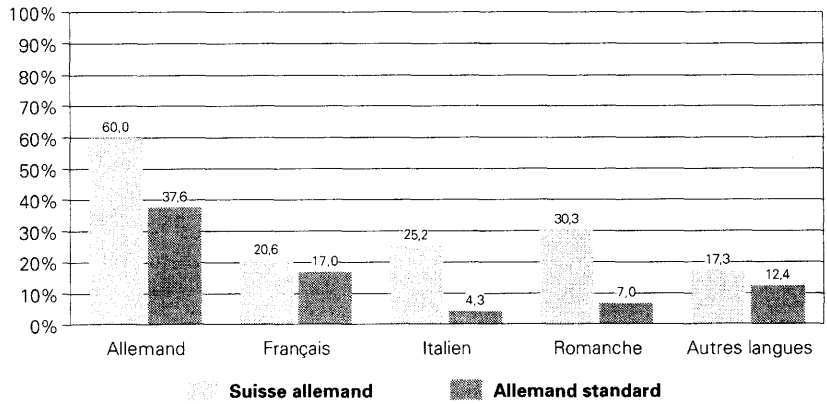
© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Conformément aux attentes, les Suisses germanophones forment le groupe le plus probable des usagers du suisse allemand; ils sont en effet 4'071'902 ou 98,7% à utiliser le dialecte dans le cadre familial. Cependant, 5,5% d'entre eux (216'819 personnes) parlent également ou uniquement le bon allemand à la maison. *Quant aux Suisses non germanophones, ils optent également plus volontiers pour l'usage du suisse allemand que pour celui de l'allemand standard*

comme langue familiale, comportement qui exprime une tendance générale très claire. Ces locuteurs se conforment en effet au modèle suisse alémanique: les Suisses romanchophones le suivent le plus fortement, les Suisses francophones le moins. Seul le groupe numériquement faible des Suisses alloglottes adopte un autre comportement langagier en famille.

Le graphique 3.1-4 révèle l'option choisie par les ressortissants étrangers domiciliés en Suisse allemande (soit 732'029 personnes). Le plus surprenant est le fait qu'ici aussi l'emploi du suisse allemand est dans tous les groupes linguistiques plus fréquent que celui du bon allemand. Et il est particulièrement frappant de constater que le groupe des germanophones d'origine étrangère, contrairement à toute attente, parle nettement plus le suisse allemand que l'allemand, attitude qui exprime l'adaptation à la diglossie qui règne en Suisse alémanique. En revanche, il n'est guère étonnant de noter que le taux d'utilisation de ces deux variétés de l'allemand dans la population étrangère non germanophone soit inférieur à 30%, car la famille représente en effet le milieu qui favorise le plus le maintien de la langue d'origine. En outre, comme nous le verrons au chapitre 5, les étrangers domiciliés en Suisse alémanique assimilent moins souvent la langue parlée par leur environnement que ceux qui vivent en Suisse italienne ou en Suisse française.

Graphique 3.1-4: Usage du suisse allemand et de l'allemand standard comme langue familiale chez la population de nationalité étrangère, domiciliée dans la région de langue allemande et répartie selon la langue principale, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante d'origine étrangère ayant indiqué au moins une langue parlée en famille.

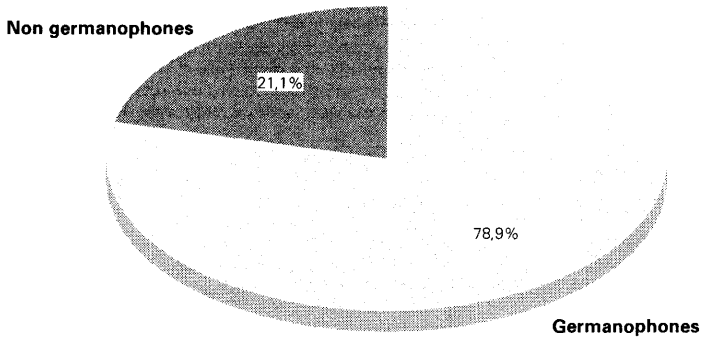
© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Qui parle l'allemand standard à la maison?

Au total ce sont tout de même 378'540 personnes qui s'expriment en allemand standard à la maison - plus que prévu. Le graphique 3.1-5 révèle que de loin la majeure partie de ces locuteurs sont germanophones.

Les Suisses (soit 216'819) représentent la part majeure de ce groupe de locuteurs et les étrangers le plus petite (81'896). Les germanophones d'origine étrangère forment 37,6% du groupe de référence, contre seulement 5,5% de Suisses alémaniques; les personnes de nationalité étrangère et germanophones parlent donc six fois plus souvent l'allemand standard que les sujets suisses. Les locuteurs non germanophones (79'825) sont pour la plupart des étrangers allo-glottes (40'218) qui représentent 12,4% du groupe des usagers du bon allemand; en d'autres termes, ils sont par conséquent aussi deux fois plus nombreux que les Suisses alémaniques à se servir de l'allemand standard.

Graphique 3.1-5: L'allemand standard comme langue familiale dans la région de langue allemande, suivant son usage également comme langue principale ou non, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

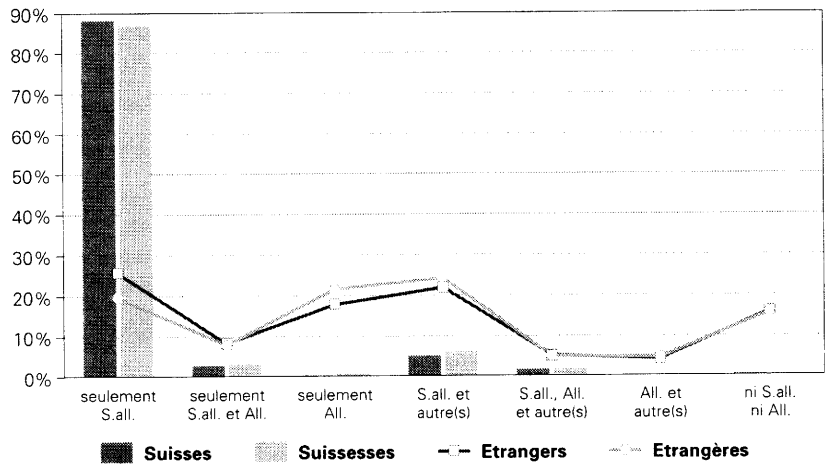
Cependant, il est également vrai que seule une très faible part des locuteurs de l'allemand standard parle uniquement cette langue en famille. En effet, si nous considérons les personnes qui ont nommé l'allemand standard comme seule langue parlée en famille (donc pas même le suisse allemand, ni une autre langue), nous constatons alors que ce comportement est vrai pour seulement 0,6% des Suisses alémaniques. Il en ressort donc clairement que *l'utilisation de l'allemand standard en famille est rarement exclusive mais coexiste dans la plupart des cas avec celle du suisse allemand et/ou d'autres langues.*

En revanche, les étrangers de langue allemande adoptent plus fréquemment l'usage exclusif de l'allemand standard comme langue familiale, soit 19,8% d'entre eux. Mais une fois de plus, il est surprenant de voir qu'une proportion plus grande encore, soit 23,4%, parle uniquement le suisse allemand dans le cercle familial.

Plus d'une langue au sein de la famille?

Les proportions élevées de personnes qui parlent uniquement le suisse allemand en famille nous amènent à nous demander dans quelle mesure l'emploi de plus d'une langue dans le cadre familial est répandu.

Graphique 3.1-6: Les langues familiales parlées dans la région de langue allemande, selon la nationalité et le sexe, en 1990



Remarques:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.
S.all. : suisse allemand; *All.* : allemand standard.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

La répartition représentée par le graphique 3.1-6 reflète la grande différence de comportement linguistique entre les Suisses et la population étrangère. Près d'un tiers des étrangers parlent, en plus de l'une des deux variétés de l'allemand, au moins une autre langue en famille, contre seulement 5% de Suisses. Dans les deux groupes, les femmes plurilingues sont légèrement plus nombreuses que les hommes, mais dans l'ensemble cette différence est minime. Nous notons en revanche, au vu du graphique 3.1-6, des différences de comportement importantes selon le groupe d'âge. En effet, le parler unilingue est le moins fréquent dans les classes d'âge de 15 à 34 ans et le plus fortement marqué dans les classes d'âge supérieures (la classe d'âge de 0 à 4 ans peut être négli-

gée ici). Autrement dit, près de 11% des jeunes personnes et familles parlent plus d'une langue à la maison - pour les personnes qui ne sont plus actives, cette proportion n'est plus que de 5 à 6%. Il semble donc que les personnes plus jeunes soient plus nombreuses à vivre dans un contexte familial plurilingue que les individus plus âgés. Toutefois, la part formée par les familles unilingues n'est dans aucun groupe d'âge inférieure à 85%, si nous considérons à la fois les locuteurs de la variété standard et ceux de la forme dialectale de l'allemand.

Tableau 3.1-6: Langues familiales des germanophones domiciliés dans la région de langue allemande et répartis selon l'âge, 1990 (en pour cent du total considéré)

Age	S.all.	S.all.+ All.	All.	S.all.+	S.all.+All.+	All. +	ni S.all. ni All.
0 à 4	*90,2*	*1,4*	*0,8*	*5,4*	*0,4*	*0,2*	*0,5*
5 à 14	*85,4*	*2,8*	*0,7*	*7,3*	*1,3*	*0,3*	*2,2*
15 à 24	*81,0*	*3,2*	*1,5*	*9,1*	*2,2*	*0,4*	*2,6*
25 à 34	*80,0*	*4,3*	*2,0*	*8,5*	*3,0*	*0,6*	*1,6*
35 à 44	*84,1*	*3,6*	*1,5*	*6,8*	*2,4*	*0,5*	*1,1*
45 à 54	*84,3*	*4,1*	*2,7*	*5,5*	*2,0*	*0,5*	*0,9*
55 à 64	*87,5*	*3,1*	*1,8*	*5,0*	*1,6*	*0,4*	*0,6*
65 à 74	*89,6*	*2,1*	*1,2*	*4,8*	*1,6*	*0,3*	*0,4*
75 et plus	*90,9*	*2,2*	*1,2*	*3,9*	*1,3*	*0,2*	*0,3*

Remarques:
S.all: suisse allemand; All.: bon allemand; + = et autre(s) langue(s).

Ensemble considéré: personnes domiciliées dans la région de langue allemande ayant indiqué au moins une langue familiale.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

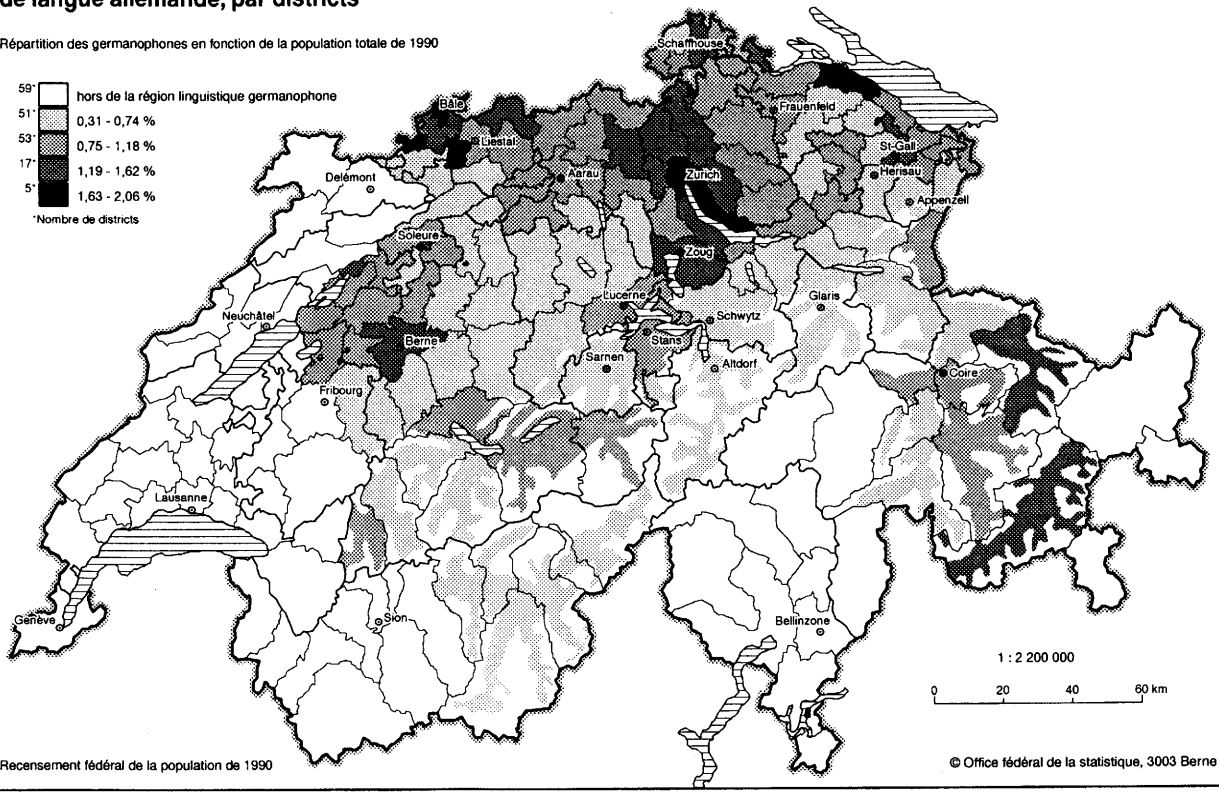
La diffusion régionale de l'allemand standard soulève des aspects plus intéressants que celle du suisse allemand pour laquelle on ne relève que de faibles variations de densité. Pour cette raison, nous nous demanderons d'abord quelle est la densité de diffusion de l'allemand standard dans la région de langue allemande et quels sont les facteurs qui influencent la situation observée.

Carte 3.1-2:

Concentration des locuteurs du «bon allemand» comme langue familiale dans la région de langue allemande, par districts

1990

Répartition des germanophones en fonction de la population totale de 1990



Recensement fédéral de la population de 1990

© Office fédéral de la statistique, 3003 Berne

Répartition régionale des locuteurs de l'allemand standard

Une répartition par cantons serait trop peu pertinente ici. La carte de la densité de diffusion repose par conséquent sur la répartition par districts et révèle une *concentration majeure de l'allemand standard dans la région de Bâle, dans l'agglomération multicommunale autour du Lac de Zurich et le long du Lac de Constance (Kreuzlingen). Kreuzlingen connaît toutefois une situation quelque peu en marge de celle de la région environnante; les agglomérations zurichoise et bâloise accusent uniformément une forte présence de l'allemand standard; à ces dernières, il faut encore ajouter les agglomérations de Berne, de Bienne, de Schaffhouse et de St. Gall ainsi que les régions touristiques en Haute Engadine et dans le Prättigau. Ce sont les districts à caractère essentiellement rural qui enregistrent les plus faibles concentrations de locuteurs de l'allemand standard.*

Types de communes

Cette structure générale de la densité de diffusion de l'allemand standard s'exprime également à travers la répartition des locuteurs du bon allemand par types de commune, comme le représente le tableau ci-dessous qui indique en outre aussi la proportion de locuteurs du suisse allemand.

La répartition par types de commune confirme les résultats obtenus sur la base de la carte de la densité de diffusion. Ce sont avant tout les grands centres (12,9%) et les communes riches (12,4%) qui révèlent une forte présence de l'allemand standard comme langue familiale. Dans les communes d'emploi et d'habitations des régions métropolitaines, l'allemand standard atteint un taux d'utilisation d'environ 9%, un pourcentage que nous relevons également dans les centres moyens. A l'opposé, sa diffusion est la plus faible dans les communes à population agricole. *L'allemand standard n'est donc guère parlé dans les régions traditionnellement rurales et agricoles; sa diffusion se concentre pour l'essentiel dans les régions métropolitaines et dans les communes riches.* Quant à la diffusion du suisse allemand, nous y reviendrons un peu plus loin.

Tableau 3.1-7: Usage de l'allemand standard et du suisse allemand comme langues familiales dans la région de langue allemande, selon le type de commune, 1990 (en pour cent du total considéré)

Type de commune	Allemand en pour cent	Suisse allemand en pour cent
Grands centres	*12,9*	*79,4*
Centres moyens	*9,0*	*81,9*
Petits centres	*6,9*	*86,0*
Centres de régions périphériques	*5,1*	*88,1*
Communes riches	*12,4*	*87,7*
Communes touristiques	*8,4*	*85,2*
Communes semi-touristiques	*4,6*	*93,1*
Communes de homes et d'asiles	*7,7*	*88,4*
Communes d'emploi de régions métropolitaines	*9,3*	*84,0*
Communes suburbaines d'habitation de régions métropolitaines	*9,2*	*88,0*
Communes périurbaines de régions métropolitaines	*8,1*	*91,5*
Communes d'emploi de régions non métropolitaines	*6,7*	*87,3*
Communes suburbaines d'habitation de régions non métropolitaines	*7,0*	*86,5*
Communes périurbaines de régions non métropolitaines	*6,2*	*91,3*
Communes d'allochtones, à proportion moyenne d'émigrants pendulaires	*5,7*	*90,9*
Communes d'autochtones, à proportion moyenne ou forte d'émigrants pendulaires	*3,7*	*95,8*
Communes à population industrielle et tertiaire	*5,3*	*90,9*
Communes à population industrielle	*4,6*	*86,6*
Communes à population agricole et industrielle	*3,6*	*95,5*
Communes à population agricole et tertiaire	*4,6*	*95,7*
Communes à population agricole	*2,5*	*97,9*
Communes en forte régression démographique	*3,7*	*89,4*

Remarques:
Ensemble considéré: population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Communes

Les communes qui accusent les plus fortes proportions de locuteurs de l'allemand standard comme langue familiale se situent d'une part dans les districts à densité démographique élevée; mais d'autre part nous trouvons aussi parmi celles-ci de petites communes isolées dans lesquelles quelques douzaines de locuteurs représentent déjà, en pour cent, une part élevée. Ainsi on compte 49 communes où la part des locuteurs de l'allemand standard oscille entre 12,0% et 22,1%[1], dont les grands centres de Zurich (13,6%) et de Bâle (13,1%). Ces communes comptent en moyenne 15'800 habitants. A l'opposé, dans les régions rurales, surtout dans la partie ouest de la région germanophone (Argovie supérieure, Emmental, Bucheggberg), mais aussi dans les régions rurales en Suisse centrale, en Thurgovie ou encore dans le bassin du Rhin postérieur, la part de l'allemand standard est inférieure à 1%; c'est le cas pour 69 communes au total dont la population s'élève en moyenne à 336 habitants. Certains centres touristiques situés dans des régions où l'importance de la variété standard est globalement faible accusent tout de même un pourcentage relativement élevé de locuteurs de l'allemand - notamment Tarasp (18,6%) ou Zuoz (15,2%). Les localités où l'allemand standard atteint un taux d'utilisation supérieur à 20% sont rares: c'est le cas notamment de Dornach[2] (SO; 22,0%) et de Bettingen (21,5%) dans la région bâloise, alors qu'à Gottlieben (TG) (21,8%, 61 personnes), cette proportion relativement importante est due à la proximité de la frontière avec l'Allemagne, qui a également des répercussions sur l'importance de l'allemand standard à Kreuzlingen (17,7%).

Nous pouvons donc dégager trois raisons majeures expliquant les proportions élevées de locuteurs de l'allemand standard. La proximité de la frontière nationale avec l'Allemagne peut avoir une influence et entraîner dans des communes et districts situés dans cette région frontalière une forte présence de l'allemand standard. Du point de vue social et linguistique, les grands centres urbains présentent une mixité plus grande que les régions moins peuplées à caractère rural. Et enfin, le tourisme joue également un rôle déterminant.

[1] Nous n'incluons pas ici les communes de Bosco-Gurin (TI) avec une proportion de locuteurs du bon allemand de 35,1% (20 personnes) et celle d'Inden (VS) avec 27,5% (20 personnes). D'autres petites communes sont comprises dans ces 49 communes, notamment Bivio (13,1%, 28 personnes), Greng (FR) (14,5%),Meyriez (FR) (15,4%) et Rebévelier (BE) (19,0%, 8 personnes!). Il s'agit ici de communes situÈes à la frontière linguistique et dans le cas de Bivio d'une petite commune trilingue.

[2] A Dornach, le grand nombre d'Allemands résulte probablement de la présence du centre anthroposophique et à Bettingen, il est lié à l'influence du centre de Crischona.

La diffusion du suisse allemand

De nombreuses communes[1] dans lesquelles l'allemand standard n'est guère parlé, présentent en même temps une forte proportion de locuteurs du suisse allemand. La relation entre les deux variétés linguistiques n'est toutefois pas directe: une présence plus forte de l'allemand standard ne signifie pas systématiquement un degré de diffusion moins grand du suisse allemand. Les variations enregistrées sont plutôt dues à la présence plus ou moins importante de personnes non germanophones. Comme en Suisse alémanique, la population autochtone représente au total 98,7% des locuteurs du suisse allemand, il s'ensuit que la part des locuteurs du dialecte s'amoindrit à mesure que croît celle des alloglottes. La répartition par types de commune (voir tableau 3.1-7 ci-dessus) montre en effet que c'est dans les grands centres urbains (Zurich, Bâle et Berne) que la part du suisse allemand est la plus faible et qu'elle est à peine plus importante dans les centres moyens. *La diffusion du suisse allemand est la plus importante dans les communes à population agricole et dans les communes d'autochtones - autrement dit ces communes traditionnelles dans lesquelles vivent relativement peu de travailleurs immigrés. Le principal concurrent du suisse allemand, notamment au sein de la famille, n'est donc pas l'allemand standard - ce sont bien les différentes langues parlées par les travailleurs immigrés.*

Cette réalité est confirmée par ces quelques communes qui viennent perturber l'image générale. Ainsi, la commune de Wauwil (LU) enregistre un degré de diffusion du suisse allemand qui n'est que de 79,7%, - taux vraisemblablement dû à la présence de la prison du «Wauwilermoos» -, alors que dans le reste du canton il est supérieur à 90%. Nidau (BE) n'atteint que 78,3%, cette proportion s'expliquant par l'influence de la ville voisine de Bienne qui est bilingue. Enfin, dans le Haut-Valais germanophone qui accuse en général un taux d'utilisation du suisse allemand supérieur à 90%[2], nous trouvons des communes comme celles de Loèche-les-Bains (VS) et de Zermatt qui sont des centres touristiques dont la main d'oeuvre est souvent étrangère et où le suisse allemand atteint en conséquence une part respectivement de 75,1% et de 74,3%.

[1] Une carte indiquant les concentrations du suisse allemand comme langue parlée en famille n'est pas pertinente, car à l'intérieur des districts les pourcentages relevés tendent globalement à se compenser entre les diverses localités. Une telle carte ne ferait apparaître comme exceptions que les districts de Zurich, de Bâle-ville, de See-Lac (FR) et la Haute Engadine. La présence du suisse allemand est également plus faible dans d'autres districts grisons à population mixte.

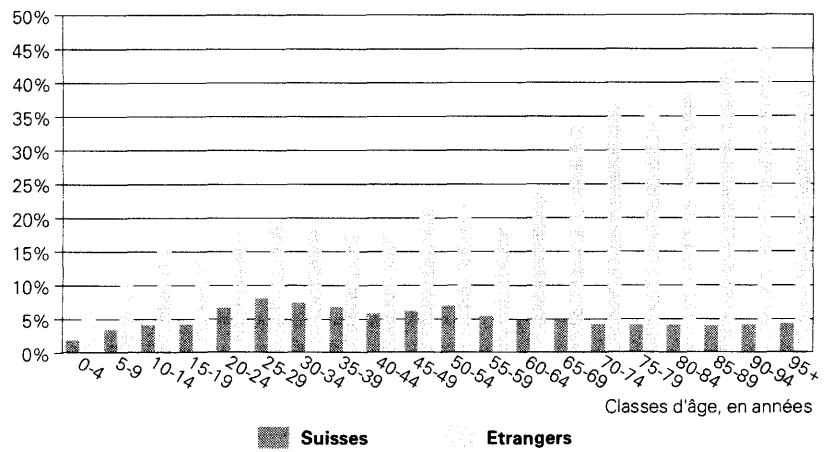
[2] Une exception est la petite commune d'Oberems (VS), avec 65,5% de personnes parlant le suisse allemand - la plus faible proportion dans toute la Suisse alémanique; l'administration communale n'a pas pu nous donner d'informations quant aux causes de cette faible proportion.

Différences selon l'âge et le sexe?

Au vu des 98,7% de locuteurs du suisse allemand parmi la population résidente autochtone, on ne peut pas s'attendre à trouver divers degrés d'utilisation du dialecte liés à l'âge ou au sexe. Et de fait, ces différences n'apparaissent pas lors d'une répartition de ces locuteurs par classes d'âge et par sexe, raison pour laquelle nous renonçons à donner ici les pourcentages correspondants.

Il en va tout autrement de l'influence de l'âge sur l'usage du bon allemand. Il est un fait que pour la majorité des Suisses alémaniques le bon allemand est une langue que l'on apprend véritablement seulement au moment de la scolarité. Le graphique 3.1-7 indique le degré d'utilisation de l'allemand standard pour les ressortissants suisses et pour les étrangers.

Graphique 3.1-7: L'allemand standard comme langue familiale parlée dans la région de langue allemande, selon la nationalité et l'âge, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.

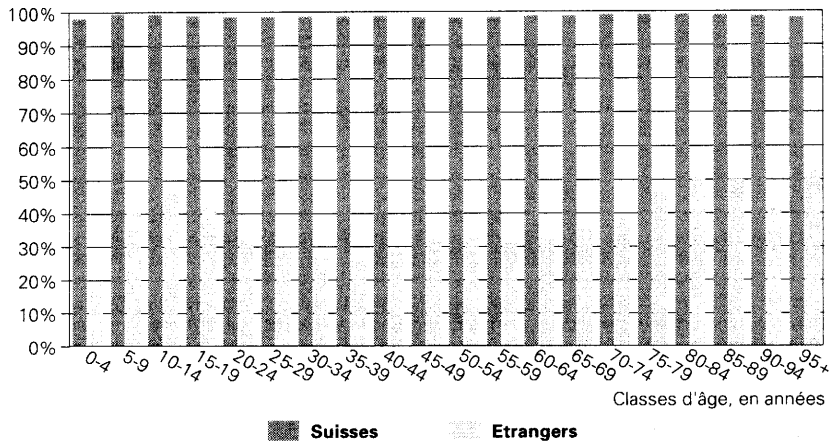
© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Les deux répartitions divergent fortement. La part de l'allemand standard dans la population suisse s'accroît peu à peu jusque vers l'âge de 25 ans où elle atteint 8,1%, progression qui traduit l'influence exercée par l'école et la forma-

tion suivie. Pendant les années de la vie active, ce taux d'usage ne cesse de régresser et retombe à 5,0% au terme de la vie active et au-delà de l'âge de la retraite à 4,0%; ce recul important est lié à la diminution de l'influence exercée par l'école. Quant aux usagers de l'allemand standard parmi la population étrangère, leur proportion augmente continuellement pendant les années de la vie active, passant de 6% à 20% au terme de la vie professionnelle, pour progresser encore jusqu'à 40% après 65 ans. Cette augmentation est probablement liée à deux facteurs: d'une part, l'établissement en Suisse de retraités germanophones qui viennent de l'étranger et d'autre part, le retour de travailleurs immigrés alloglottes dans leur pays d'origine au moment de la retraite.

Conformément aux prévisions, la répartition des Suisses qui parlent le dialecte en famille dans les différentes classes d'âge ne varie guère; en revanche, celle de la population étrangère fait apparaître des différences, comme l'illustre le graphique 3.1-8.

Graphique 3.1-8: Le suisse allemand comme langue familiale parlée dans la région de langue allemande, selon la nationalité et l'âge, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Pratiquement la totalité des Suisses habitant dans la région de langue allemande parlent (aussi) le suisse allemand à la maison, et ceci à tout âge. L'attitude des étrangers à l'égard du dialecte met en lumière deux phénomènes. Nous constatons en premier lieu que la pénétration du suisse allemand dans le répertoire linguistique des étrangers se manifeste au moment de l'entrée à l'école enfantine ou de la scolarisation des enfants d'immigrants, où le taux d'utilisation du dialecte s'élève à plus de 40%. Ce pourcentage retombe au terme de la scolarité obligatoire et régresse continuellement jusqu'à l'âge de 35 à 39 ans; en effet, c'est à l'école que la seconde génération d'immigrés entre en contact avec le suisse allemand et l'apporte pour ainsi dire au sein de la famille. En revanche, la génération des personnes actives se montre plus hésitante quant à l'utilisation du dialecte. La forte progression de ce dernier chez les locuteurs en âge de retraite peut quant à elle être comparée à celle du bon allemand - elle résulte soit de la durée assez longue de l'établissement en Suisse, soit du retour des migrants non germanophones dans leur pays d'origine.

Différences liées au sexe des locuteurs lors de l'assimilation de la langue de la région d'accueil

Nous ne percevons aucune différence notable lors de la répartition des germanophones de nationalité suisse selon le sexe. Des différences intéressantes apparaissent en revanche dans l'analyse de l'usage du dialecte chez les Suissesses et les Suisses non germanophones. Le tableau 3.1-8 montre en effet que *les femmes de langue française ou italienne parlent incomparablement plus le suisse allemand à la maison que les hommes*; ces groupes de locuteurs ne révèlent par contre guère de différence de comportement quant à l'usage de l'allemand standard. Nous pouvons interpréter les chiffres relevés de la manière suivante: *les hommes peuvent davantage se permettre de ne pas parler le suisse allemand, alors que les femmes, elles, tenteront davantage de mettre leurs enfants en contact avec la langue de prestige locale que représente le suisse allemand.* Le comportement linguistique des Suissesses dont la langue principale n'est pas une langue nationale est encore différent: elles sont bien plus nombreuses que les hommes à parler l'allemand standard et à peu près en nombre égal à s'exprimer en dialecte. Il s'ensuit, que dans l'ensemble, elles parlent en général plus l'allemand - une fois de plus, nous constatons une plus grande adaptation des femmes à leur environnement linguistique.

Tableau 3.1-8: Usage du suisse allemand et de l'allemand standard comme langues familiales dans la population de nationalité suisse, selon la langue principale et le sexe, 1990 (en pour cent du total considéré)

	Suisse allemand		Allemand standard	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Langue principale: Allemand	*98,9*	*98,5*	*5,2*	*5,9*
Langue principale: Français	*45,1*	*50,5*	*13,8*	*13,8*
Langue principale: Italien	*53,0*	*63,1*	*12,2*	*11,1*
Langue principale: Romanche	*70,7*	*73,4*	*5,4*	*4,5*
Autre langue	*56,9*	*55,0*	*27,7*	*35,9*

Remarque:
Ensemble considéré: Population résidante de nationalité suisse ayant indiqué au moins une langue familiale.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Au niveau de la population résidente d'origine étrangère, ce sont à l'inverse les hommes qui parlent plus souvent, pour partie nettement, le suisse allemand en famille, ceci dans tous les groupes de locuteurs considérés, hormis celui des alloglottes.

Tableau 3.1-9: Usage du suisse allemand et de l'allemand standard comme langues familiales dans la population de nationalité étrangère, selon la langue principale et le sexe, 1990 (en pour cent du total considéré)

	Suisse allemand		Allemand standard	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Langue principale: Allemand	*61,9*	*57,4*	*36,0*	*39,7*
Langue principale: Français	*23,4*	*16,3*	*17,4*	*16,3*
Langue principale: Italien	*27,4*	*22,1*	*4,9*	*3,6*
Langue principale: Romanche	*33,6*	*25,3*	*6,8*	*7,2*
Autre langue	*17,4*	*17,3*	*12,6*	*12,1*

Remarque:
Ensemble considéré: population résidante de nationalité étrangère ayant indiqué au moins une langue familiale.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Cette répartition révèle un autre aspect: les hommes assimilent plus fortement la langue de la région d'accueil que les femmes et ceci dans ses deux variétés (seule exception: les germanophones! Les femmes de langue allemande sont plus attachées à l'allemand standard que les hommes). Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que les hommes assument davantage les relations extérieures à la famille, alors que les femmes sont responsables de la sauvegarde de la culture d'origine et en conséquence aussi de la langue d'origine.

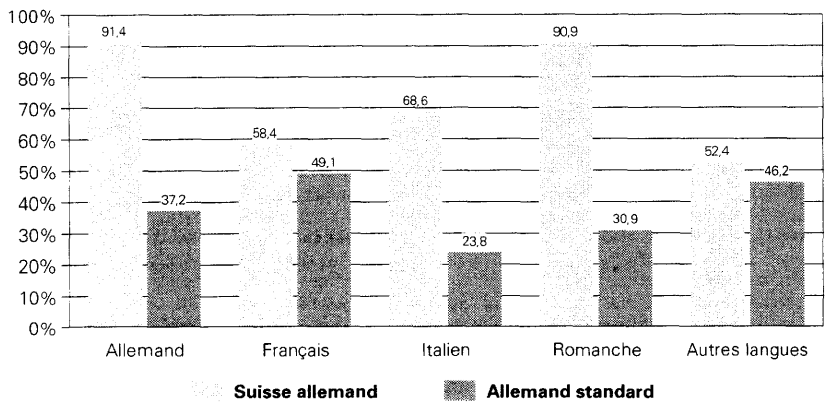
En résumé, nous constatons qu'en Suisse alémanique, le dialecte est véritablement la langue familiale emblématique. Pratiquement tous les Suisses germanophones le parlent; pour les Suisses venant des autres régions linguistiques et pour les étrangers, le suisse allemand a une fonction plus importante que l'allemand standard. Au sein de la famille, les Suisses germanophones adoptent pour la plupart un parler unilingue; les autres groupes linguistiques nettement moins. Cela est-il aussi valable pour l'usage linguistique dans le cadre du travail?

Langue d'usage au travail: rupture de la dominance du suisse allemand?

Les ouvrages consacrés à l'étude de l'usage du suisse allemand et de l'allemand standard dans les milieux professionnels ou dans la vie active sont

rares[1]. Des études réalisées dans d'autres pays démontrent que la variété standard est plutôt parlée dans les milieux professionnels «à col blanc» («white-collar») et la forme dialectale dans les milieux professionnels à «col bleu» («blue-collar»). D'autres facteurs d'influence sont notamment le degré de formation, la situation professionnelle, les contacts ou non avec les clients ainsi que la portée de la communication. Le concept de la «catégorie socio-professionnelle» permet de mesurer quelques-uns de ces aspects. Il faut signaler cependant que les questions posées dans le cadre du recensement de 1990 concernaient explicitement l'expression orale; par conséquent, l'allemand dans sa forme écrite n'a pas été pris en considération.

Graphique 3.1-9: Usage du suisse allemand et de l'allemand standard comme langues professionnelles chez les personnes actives domiciliées dans la région de langue allemande, réparties selon la langue principale, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population active ayant indiqué au moins une langue professionnelle.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

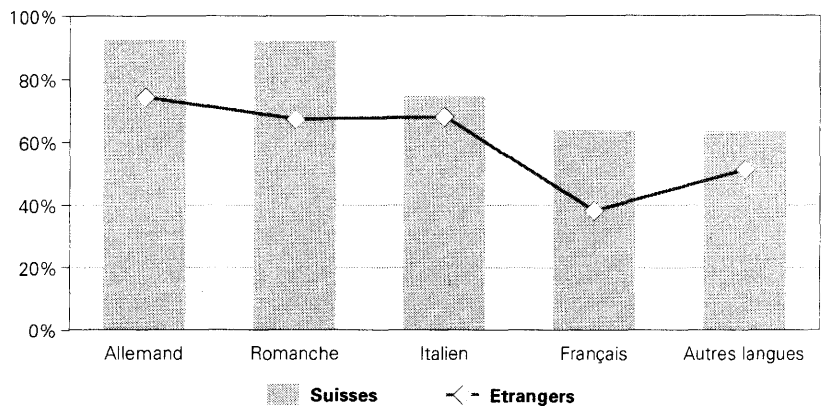
Sur la base de notre expérience quotidienne, nous pouvons supposer que le suisse allemand est également dans le cadre du travail la forme d'expression

[1] En Suisse, les linguistes n'étudient guère (encore) le comportement linguistique adopté au lieu de travail. Certains aspects de cette question sont traités dans l'ouvrage de Arens et al, 1985 (la langue utilisée par les journalistes dans les médias électroniques) et dans le livre de Rüegger, étudiant la langue parlée par les prêtres et pasteurs lors du service religieux. Voir aussi l'ouvrage de Ramseier pour la langue parlée à la radio.

orale de loin la plus fréquente. De même, il est connu que les travailleurs immigrés se servent de l'italien comme langue véhiculaire[1]. En effet, 85,9% de toutes les personnes actives nomment le suisse allemand comme langue parlée au travail, contre 37,5% pour l'allemand standard. Comparé au domaine familial, nous observons une forte progression de l'allemand standard. Et les différences selon les divers groupes linguistiques, illustrées par le graphique 3.1-9, sont intéressantes.

Les germanophones et les romanchophones se comportent dans une large mesure de manière identique; les italophones indiquent presque trois fois plus fréquemment le suisse allemand que l'allemand standard. En revanche, les personnes actives de langue française ou d'une autre langue ne mentionnent pas beaucoup plus souvent le suisse allemand que l'allemand standard et utilisent en termes relatifs nettement plus la variété standard que les germanophones.

Graphique 3.1-10: Le suisse allemand comme langue professionnelle parlée dans la région de langue allemande, selon la langue principale et la nationalité, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population active ayant indiqué au moins une langue professionnelle.

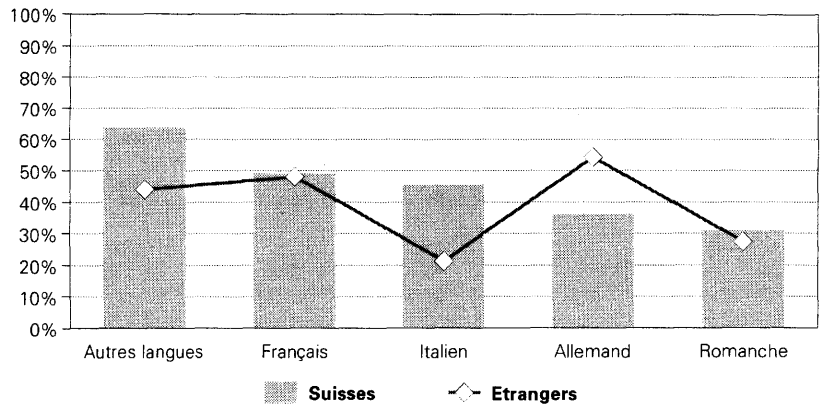
© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

[1] Voir à ce sujet Schmid, 1994, et la bibliographie donnée dans cet ouvrage; en revanche, les études consacrées au suisse allemand parlé par les saisonniers sont rares.

La nationalité joue un rôle à l'intérieur des différents groupes de locuteurs; nous considérons le dialecte et l'allemand standard séparément. Dans le graphique 3.1-10, les différents groupes linguistiques sont classés dans l'ordre décroissant du pourcentage de Suisses qui parlent le dialecte au travail. Il en ressort, conformément aux prévisions, que dans tous les groupes linguistiques, les personnes actives de nationalité suisse sont plus nombreuses à se servir du suisse allemand que les personnes étrangères de même langue principale. Cet écart est le moins marqué chez les italophones et le plus marqué chez les francophones. Les étrangers de langue française sont d'ailleurs les seuls à indiquer ici plus fréquemment l'allemand standard que le suisse allemand.

En revanche, en ce qui concerne l'allemand standard (graphique 3.1-11), les différences observées font apparaître une tout autre structure. Les divers groupes linguistiques sont représentés selon l'ordre décroissant du degré d'utilisation de l'allemand standard par les personnes actives de nationalité suisse. Deux phénomènes sont clairement mis en lumière ici: d'une part les Suisses italophones parlent bien plus l'allemand standard que les Italiens et d'autre part, les Suisses germanophones s'expriment nettement moins en allemand standard que les étrangers germanophones. Pour les personnes alloglottes, nous remarquons que les citoyens suisses se servent plus de l'allemand en général que les étrangers.

Graphique 3.1-11: L'allemand standard comme langue professionnelle parlée dans la région allemande, selon la langue principale et la nationalité, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population active ayant indiqué au moins une langue professionnelle.

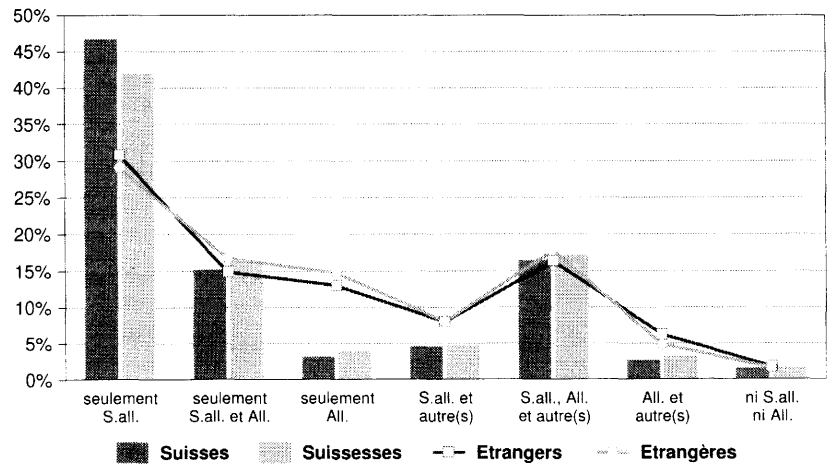
© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

La différence notable entre les étrangers francophones et italophones est probablement principalement due à la situation professionnelle divergente. Les étrangers de langue italienne exercent en tant que travailleurs immigrés, pour la plupart, des professions dans lesquelles on parle peu l'allemand (voir l'analyse selon les catégories socio-professionnelles ci-dessous); à l'inverse les étrangers francophones sont d'une part relativement peu nombreux et n'exercent pas, d'autre part, des professions caractéristiques des immigrants.

Unilinguisme vs. plurilinguisme au travail?

Afin de ne pas fausser l'image d'ensemble, nous la complétons en indiquant ici dans quelle mesure l'on parle, dans le cadre des milieux professionnels, d'autres langues que les deux variétés de l'allemand.

Graphique 3.1-12: Les langues d'usage dans le cadre professionnel des personnes actives domiciliées dans la région de langue allemande, selon la nationalité et le sexe, en 1990



Remarques:
Ensemble considéré : en pour cent de la population active ayant indiqué au moins une langue professionnelle.
S.all. : suisse allemand; All. : allemand standard.

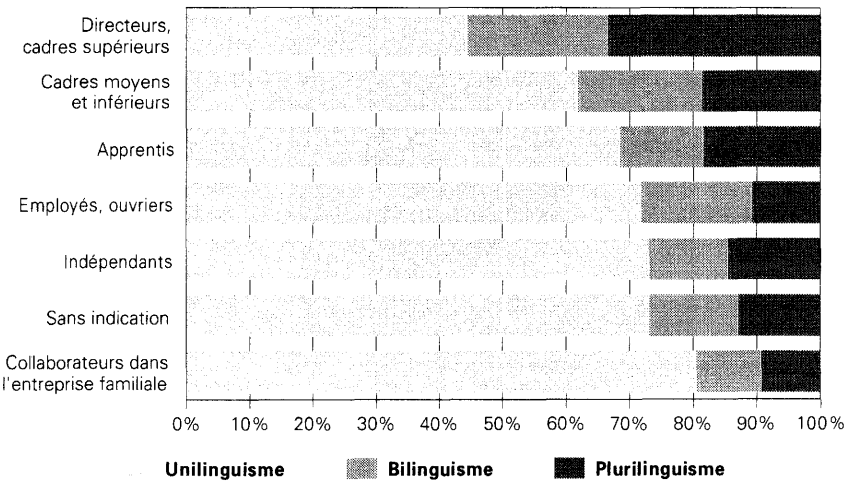
© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Deux éléments ressortent de ce graphique: *les hommes et les femmes de nationalité étrangère sont nettement plus plurilingues que les citoyens suisses.* Les différences au niveau de la répartition par sexe sont en revanche minimes. Et les ressortissants suisses s'avèrent nettement plus plurilingues dans le cadre de leur travail qu'au sein de leur famille: ils sont en effet plus de 20% à indiquer au moins une autre langue à côté des deux variétés de l'allemand. Un coup d'oeil sur les chiffres nous montre que les langues supplémentaires nommées le plus fréquemment par les personnes actives sont le français (19,2%), l'anglais (17,4%) et l'italien (13,2%).

Le graphique 3.1-13 fait apparaître que ce sont *surtout les statuts professionnels supérieurs qui requièrent le bilinguisme ou le plurilinguisme.* La représentation graphique est agencée selon le degré croissant d'unilinguisme. Nous constatons ainsi que les directeurs, les cadres supérieurs, moyens et inférieurs, sont plus plurilingues que les représentants des autres catégories professionnelles. Le fait que la catégorie des indépendants s'avère moins plurilingue que les autres est lié à la structure hétérogène de ce groupe: les artisans et les agricul-

teurs indépendants par exemple sont des professions typiques des communes dans lesquelles le paysage linguistique se caractérise avant tout par un unilinguisme marqué.

Graphique 3.1-13: Unilinguisme, bilinguisme et plurilinguisme dans le cadre de l'activité professionnelle des personnes domiciliées et travaillant dans la région de langue allemande, selon le statut professionnel, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population active ayant indiqué au moins une langue professionnelle.

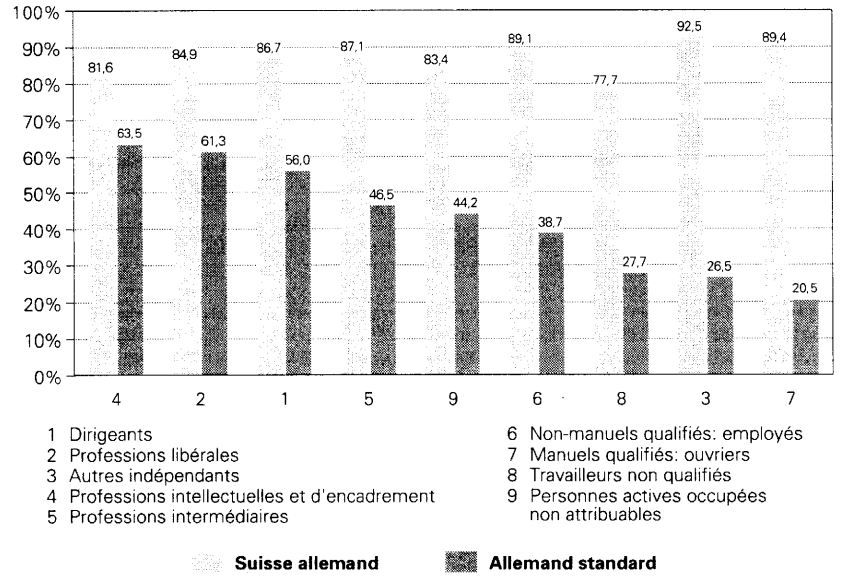
© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Catégories socio-professionnelles

Le facteur déterminant pour l'usage du suisse allemand ou de l'allemand standard n'est probablement ni le sexe, ni l'âge, même si ces deux éléments ont une influence indirecte[1], mais en premier lieu celui des catégories socio-professionnelles. Notre attention se concentrera donc sur l'analyse de ce critère.

[1] Nous avons examiné les différences qui apparaissent selon le sexe et l'âge. Lors d'une répartition par sexe, une légère tendance s'esquisse selon laquelle les hommes utilisent plus le suisse allemand que les femmes et celles-ci davantage l'allemand standard que les hommes; cependant les différences sont trop faibles pour être réellement pertinentes. Dans la répartition par âge, nous observons un recul progressif de la proportion du bon allemand, passant de 48,2% pour les classes

Graphique 3.1-14: Usage du suisse allemand et de l'allemand standard comme langue professionnelle parlée dans la région de langue allemande et selon la catégorie socio-professionnelle, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population active ayant indiqué au moins une langue professionnelle.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Dans ce graphique, les catégories socio-professionnelles sont classées selon l'ordre décroissant du taux d'usage de l'allemand standard. Trois éléments en ressortent immédiatement: dans toutes les catégories, on parle plus souvent le dialecte que l'allemand standard. L'utilisation du suisse allemand ou de l'allemand standard ne varie pas suivant les mêmes catégories socio-professionnelles. Et enfin, les différences sont nettement plus marquées dans le cas de la langue standard que dans celui du dialecte. Il s'ensuit que la différence fondamentale réside dans la présence plus ou moins importante de l'allemand

d'âge de 15-19 ans (phase de formation) à 26,8% au terme de la période de la vie active (70-74 ans). Quant au suisse allemand, sa part demeure pratiquement constante, avec de légères oscillations, se situant toujours autour de 85,9%. Nous renonçons également ici à une répartition régionale, étant donné que celle-ci dépend de la répartition des classes socio-professionnelles sur les différentes communes. Une telle analyse déborderait du cadre de ce chapitre.

standard. Et à ce niveau-là, nous pouvons encore dégager trois groupes distincts: en effet, l'allemand standard est le plus faiblement représenté dans le domaine du travail manuel (manuels qualifiés: ouvriers [20,5%], dans la catégorie des «autres indépendants» [incluant en particulier aussi les agriculteurs et les artisans indépendants, 26,5%] et dans celle des employés et ouvriers non qualifiés [27,5%]). Un deuxième groupe réunit des taux de présence de l'allemand standard, allant de 38,7% (non-manuels qualifiés: employés) jusqu'à 46,5% (professions intermédiaires) en passant par 44,2% (personnes actives occupées non attribuables). Il s'agit ici de non-manuels qui ont un degré moyen de formation et qui occupent un poste à responsabilité moyenne; un peu moins de la moitié des personnes de cette catégorie parlent régulièrement l'allemand standard au travail. Un troisième groupe révèle des pourcentages nettement plus élevés, à savoir les dirigeants (56,0%), les représentants des professions libérales (61,3%) et ceux des professions intellectuelles et d'encadrement (63,5%). Les personnes s'inscrivant dans ces catégories ont en général suivi une formation supérieure et occupent une situation importante dans leur profession.

Le schéma qui s'esquisse ici confirme que c'est principalement l'allemand standard qui révèle une répartition par catégories socio-professionnelles étroitement liée aux facteurs travail manuel vs. travail non manuel, niveau de formation et statut professionnel - cette répartition se retrouvant d'ailleurs aussi dans d'autres pays, mais revêtant dans le cas présent une forme typique de la Suisse alémanique.

Le suisse allemand: langue des paysans?

Si nous nous attardons quelque peu sur le groupe de locuteurs qui utilise le moins l'allemand standard, nous trouvons une confirmation inattendue d'un stéréotype: *en effet, ce sont les paysans qui parlent le plus le suisse allemand et le moins l'allemand standard.* Les taux d'utilisation relevés dans la catégorie des «autres indépendants» esquissent la situation suivante (tableau 3.1-10). Le pourcentage relevé pour les agriculteurs est pratiquement identique à celui enregistré au niveau de la langue utilisée en famille. Les artisans eux aussi préfèrent nettement le dialecte à la langue standard qu'ils parlent moins que les indépendants travaillant dans le secteur des services. Les personnes travaillant dans le domaine de l'agriculture accusent également dans les deux autres catégories de ce groupe les taux d'utilisation de l'allemand standard les plus faibles: à savoir 13,0% pour les ouvriers manuels qualifiés et 16,7% pour les travailleurs non qualifiés.

Tableau 3.1-10: Suisse allemand et allemand standard comme langues parlées dans les différentes sous-catégories socio-professionnelles de celle des Autres indépendants, 1990 (en pour cent du total considéré)

Catégorie socio-professionnelle	Suisse allemand	Allemand standard
Agriculteurs exploitants	*97,8*	*5,9*
Artisans	*94,2*	*22,1*
Indépendants dans le secteur des services	*89,2*	*38,6*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Comme l'a montré le graphique 3.1-14, les variations observées au niveau du dialecte ne sont pas en relation directe avec celles de l'allemand standard. Cette situation est notamment due au fait que la présence des migrants est particulièrement perceptible dans la catégorie des employés et des ouvriers non qualifiés. En effet, avec 77,7%, cette dernière enregistre la plus faible proportion d'usagers du suisse allemand et représente donc une exception (comme l'est également la catégorie des personnes actives non attribuables), ce qui permet d'expliquer l'écart observé. Pour les autres catégories socio-professionnelles, nous constatons en revanche que plus l'on parle l'allemand standard, moins l'on parle le dialecte - ceci toutefois à des degrés très divers.

Y a-t-il des différences au niveau régional?

La répartition au niveau régional peut être sensément le mieux décrite à travers les types de communes[1].

Pour le suisse allemand, le tableau montre pour la plupart des types de communes des pourcentages largement identiques (soit autour de 88%), dont s'écartent considérablement, dans le sens d'une baisse, les grands centres (78,5%) et les communes touristiques (77,7%). A l'inverse, dans le sens d'une hausse, ce sont les petites communes axées sur l'agriculture qui s'en éloignent le plus, en particulier les véritables villages de paysans (communes à population agricole) qui enregistrent de loin la proportion la plus élevée, soit 94,5%.

[1] Etant donné que l'ensemble des calculs effectués dans ce sous-chapitre reposent sur la commune de domicile et non sur celle du lieu de travail, la typologie des communes sera également établie par rapport à cette base.

Tableau 3.1-11: Importance du suisse allemand et de l'allemand standard comme langues professionnelles dans la région de langue allemande, selon le type de commune, 1990 (en pour cent du total considéré)

Type de commune	Suisse allemand	Allemand standard
Grands centres	*78,5*	*49,3*
Centres moyens	*82,1*	*47,0*
Petits centres	*86,0*	*33,3*
Centres de régions périphériques	*86,0*	*31,3*
Communes riches	*84,5*	*49,4*
Communes touristiques	*77,7*	*44,5*
Communes semi-touristiques	*88,8*	*31,5*
Communes de homes et d'asiles	*86,6*	*34,7*
Communes d'emploi de régions métropolitaines	*86,1*	*41,3*
Communes suburbaines d'habitation de régions métropolitaines	*87,7*	*43,2*
Communes périurbaines de régions métropolitaines	*88,3*	*41,1*
Communes d'emploi de régions non métropolitaines	*86,9*	*34,6*
Communes suburbaines d'habitation de régions non métropolitaines	*86,6*	*35,3*
Communes périurbaines de régions non métropolitaines	*88,9*	*33,7*
Communes d'allochtones, à proportion moyenne d'émigrants pendulaires	*89,7*	*32,0*
Communes d'autochtones, à proportion moyenne ou forte d'émigrants pendulaires	*91,7*	*26,5*
Communes à population industrielle et tertiaire	*88,9*	*30,4*
Communes à population industrielle	*88,3*	*27,3*
Communes à population agricole et industrielle	*92,5*	*24,2*
Communes à population agricole et tertiaire	*90,5*	*28,4*
Communes à population agricole	*94,5*	*18,6*
Communes en forte régression démographique	*86,8*	*21,3*

Remarque:
Ensemble considéré: personnes actives occupés ayant indiqué au moins une langue professionnelle.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

En ce qui concerne l'allemand standard, la répartition accuse des variations plus fortes, même si dans l'ensemble elle est l'image contraire de celle esquissée par la répartition du dialecte. Les grands et moyens centres, les communes riches et les centres touristiques accusent des proportions se situant entre 44 et près de 50% - l'allemand standard est ici pour près de la moitié des personnes

actives un élément inhérent à leur vie professionnelle quotidienne. Plus l'on s'éloigne des grands centres, plus l'importance de l'allemand standard diminue. Et enfin, c'est à nouveau dans les communes rurales à orientation agricole que l'allemand standard est le moins parlé. Ici ce ne sont plus qu'un cinquième environ des personnes actives qui s'expriment régulièrement en allemand standard au travail.

La répartition par types de communes montre que ce sont les nécessités liées à la profession qui conduisent à une utilisation renforcée de l'allemand standard. A la commune rurale où le suisse allemand est très présent dans le cadre familial et l'allemand standard relativement peu dans le domaine professionnel s'oppose l'agglomération urbaine, où l'importance du suisse allemand au sein de la famille est à peine plus faible, mais où l'usage de l'allemand standard dans le cadre de la vie active est bien plus fréquent. Cette image rudimentaire remet quelque peu en question le phénomène de la diglossie - la plupart des personnes parlent certes également le suisse allemand au travail, mais il ne faut pas négliger la part élevée de l'allemand standard. Il semble que dans les milieux professionnels, on trouve plutôt une complémentarité des deux formes linguistiques - dont la structure précise reste encore à définir.

D'une manière générale nous pouvons donc affirmer que le suisse allemand est certes la langue la plus parlée au travail. Cependant, l'allemand standard est plus présent dans ce domaine que dans celui de la famille; son usage dépend en particulier du niveau de formation, du statut professionnel et de l'opposition travail manuel - travail non manuel. La relation entre ces deux formes linguistiques semble aller dans le sens d'une complémentarité fonctionnelle, qu'il s'agira d'analyser de manière plus approfondie.

Langue d'usage à l'école: présence plus forte de l'allemand standard?

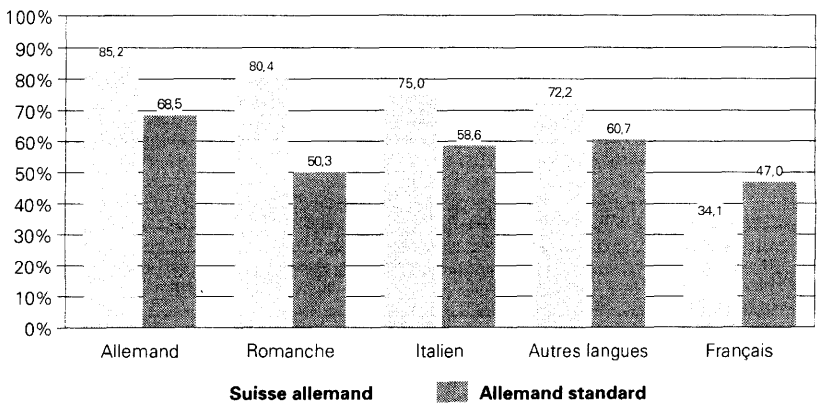
Au niveau de l'école, la diglossie représente depuis quelques temps déjà un problème, raison pour laquelle les études à ce sujet sont les plus nombreuses[1]. La majorité des cantons exigent que l'allemand standard soit la langue d'enseignement à partir de la troisième année scolaire. Or, en connaissance de cause, est-il besoin de dire que l'on ne peut guère s'attendre à ce que l'allemand

[1] Sieber/Sitta, 1986 et Kropf, 1986 ont étudié la question de la pratique du dialecte et de l'allemand standard dans les écoles; en particulier Kropf montre que la fonction de ces deux variétés linguistiques n'est pas la même. Sieber, 1994, étudie quant à lui les connaissances en bon allemand des élèves ayant achevé le cycle secondaire. Il existe en outre de nombreux ouvrages didactiques, riches en informations, que nous ne pouvons pas tous citer ici.

standard soit effectivement la seule langue parlée à l'école. Cependant, l'allemand est quand même utilisé davantage dans le cadre scolaire que dans celui du travail; les chiffres relevés l'attestent clairement: 83,5% des élèves et des étudiants indiquent le suisse allemand contre 67,4% pour l'allemand standard. Il en ressort clairement que le dialecte n'est certes pas aussi présent comme langue d'usage que dans les deux autres domaines, que le rôle de l'allemand standard est bien plus important dans ce domaine, mais que dans l'ensemble, la pratique du dialecte alémanique demeure malgré tout prédominante!

Le graphique 3.1-15 illustre la répartition selon les divers groupes de locuteurs. Ceux-ci sont ordonnés selon la part du suisse allemand dans le sens de la baisse. Cette représentation révèle clairement que seuls les élèves et étudiants francophones sont plus nombreux à parler l'allemand standard que le suisse allemand. Les romanchophones sont à l'inverse bien plus nombreux à s'exprimer en dialecte qu'en allemand standard. Et pour les élèves italophones, la différence de nationalité se manifeste comme prévu: 81,5% des étrangers d'origine italienne indiquent le suisse allemand contre seulement 39,7% des Suisses italophones.

Graphique 3.1-15: Présence du suisse allemand et de l'allemand standard comme langue parlée à l'école dans la région de langue allemande, selon la langue principale, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent du total des élèves et étudiants ayant indiqué au moins une langue scolaire.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Cette différence découle probablement de la réalité en termes de politique de l'éducation, que nous pouvons décrire à travers le tableau 3.1-12.

Les chiffres révèlent que parmi les élèves plus jeunes, les italophones de nationalité étrangère sont beaucoup plus nombreux que les Suisses italophones. Ces derniers ne forment une proportion plus importante qu'au terme de la scolarité obligatoire, c'est-à-dire aux niveaux du degré secondaire II et du degré tertiaire. Comme le degré tertiaire est peu développé dans la région de langue italienne, les élèves autochtones qui désirent poursuivre leurs études, doivent changer de région linguistique. Cet effet de la politique éducationnelle se perçoit moins chez les élèves francophones de nationalité suisse, mais nous le notons quand même aussi.

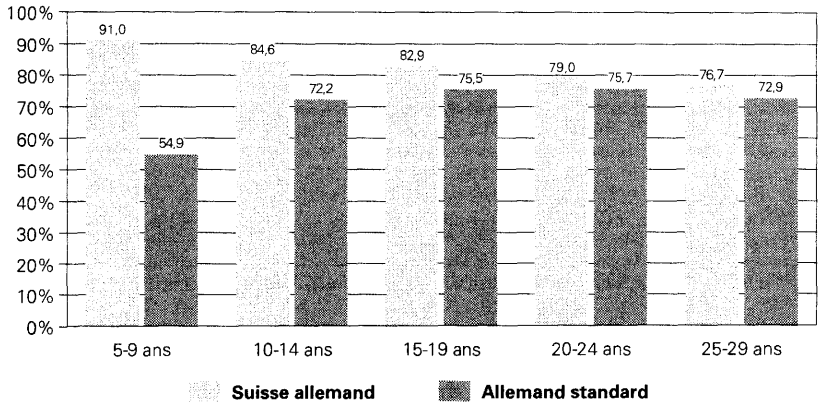
Tableau 3.1-12: L'allemand, le français et l'italien comme langues principales des élèves et des étudiants domiciliés en Suisse et répartis selon l'âge et la nationalité, 1990 (en pour cent de l'effectif total)

Classe d'âge	Effectif total	Elèves suisses de langue principale allemande	Elèves suisses de langue principale française	Elèves suisses de langue principale italienne	Elèves étrangers de langue principale italienne
5 - 9	*26,9*	*27,0*	*21,6*	*7,0*	*30,7*
10 - 14	*42,2*	*41,9*	*26,4*	*7,1*	*44,6*
15 - 19	*20,6*	*20,4*	*25,3*	*25,9*	*20,9*
20 - 24	*6,8*	*7,2*	*19,4*	*48,8*	*2,7*
25 - 29 ans	*2,6*	*2,6*	*5,5*	*10,0*	*0,9*

Remarque:
Ensemble considéré: élèves et étudiants ayant indiqué au moins une langue scolaire.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Graphique 3.1-16: Présence du suisse allemand et de l'allemand standard comme langue parlée à l'école dans la région de langue allemande, par classes d'âge, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent du total des élèves et étudiants ayant indiqué au moins une langue scolaire.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

La question qui nous intéresse finalement est celle de savoir si l'introduction de l'allemand standard comme langue de l'enseignement scolaire se reflète dans les résultats obtenus. Le graphique 3.1-16 révèle cette influence: dans les classes d'âges de 5 à 9 ans, l'allemand standard n'atteint qu'une part de 54,9%; ce pourcentage augmente ensuite fortement, alors que la part du suisse allemand régresse continuellement, tombant de 91,0% à seulement 76,7% encore chez les plus de 25 ans. Cette tendance ne se manifeste cependant pas chez tous les élèves, car dans ce cas l'allemand standard devrait accuser 10 à 20% de plus.

Les chiffres concernant les élèves et les étudiants qui n'ont indiqué qu'une seule des deux variétés de l'allemand (et aucune autre langue) vont également dans ce sens, à savoir que *l'allemand standard n'est effectivement pas parlé à tous les niveaux de la scolarité*: en effet, 29,9% indiquent parler exclusivement le suisse allemand. Face à cela, les 51'686 (9,7%) élèves et étudiants ayant nommé que l'allemand standard comme langue parlée à l'école sont peu nombreux. La répartition de ces groupes dans les différentes classes d'âge ne traduit par conséquent guère l'influence de l'enseignement scolaire.

Le plurilinguisme à l'école?

Compte tenu de l'introduction du français comme seconde langue, puis plus tard, celle de l'anglais et d'autres langues étrangères, nous pouvons supposer que les élèves et étudiants s'avèrent être plurilingues. Le tableau 3.1-13 traduit l'ampleur de ce plurilinguisme.

Les résultats peuvent être résumés ainsi: *le plurilinguisme* s'accroît *avec les années passées à l'école.* Au-delà de l'âge de 12 ans, la proportion d'élèves qui indiquent une ou plusieurs langues étrangères croît fortement; pour les 16 à 19 ans, ce sont plus de la moitié de tous les élèves qui ont nommé au moins une autre langue hormis les deux variétés de l'allemand. L'influence de l'école se ressent donc ici. Mais cet effet ne déforme pas trop l'image générale, car la plus grande partie des élèves considérés se trouvent dans les classes d'âge plus jeunes (vu que la scolarité obligatoire se termine à 16 ans). Si nous considérons la totalité des élèves et des étudiants, il apparaît que 73,4% se désignent comme étant unilingues (suisse allemand et/ou allemand standard à l'école), 13,4% comme bilingues et 13,2% comme plurilingues. Le français (22,8%) et l'anglais (13,7%) dominent comme autres langues parlées, l'anglais étant toutefois nommé plus fréquemment que le français au delà de 19 ans.

Tableau 3.1-13: Présence du suisse allemand, de l'allemand standard et d'autres langues comme langues parlées à l'école dans la région de langue allemande, par classes d'âge, 1990 (en pour cent du total considéré)

	5 à 12	13 à 15	16 à19	20 à 24	25 à 29	30 +
Suisse allemand seul	*35,8*	*22,3*	*19,5*	*17,7*	*18,8*	*20,1*
Suisse allemand et allemand	*44,0*	*24,5*	*16,8*	*22,0*	*21,0*	*21,6*
Allemand seul	*10,3*	*14,4*	*7,8*	*11,0*	*13,1*	*17,0*
Suisse allemand et une autre langue	*1,5*	*2,9*	*2,7*	*3,1*	*3,8*	*3,4*
Suisse allemand, allemand et une autre langue	*5,9*	*32,6*	*40,4*	*31,6*	*28,5*	*21,4*
Allemand et une autre langue	*1,2*	*6,5*	*10*	*11,6*	*11,1*	*11,2*
Ni le dialecte ni l'allemand	*1,2*	*1,8*	*2,9*	*3,1*	*3,8*	*5,3*

Remarque:
Ensemble considéré: élèves et étudiants ayant indiqué au moins une langue scolaire.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Différences au niveau régional

A ce niveau, le sexe ne joue aucun rôle; nous notons en revanche une différence intéressante au niveau de la répartition à l'intérieur de la région qui n'est pas encore apparue dans les analyses faites jusqu'ici. Par souci de simplification, nous la donnons ici à l'échelle cantonale, ce qui fournit des résultats un peu plus grossiers mais demeure néanmoins tout aussi pertinent (*Voir tableau 3.1-14*).

Tableau 3.1-14: Le suisse allemand et l'allemand standard comme langues parlées à l'école, dans les différents cantons de la région de langue allemande, 1990 (en pour cent du total des élèves et étudiants)

Suisse allemand		Allemand standard	
Glaris	*88,3*	Fribourg (germ.)	*80,2*
Uri	*88,0*	Zurich	*74,6*
Schaffhouse	*87,3*	Valais (germ.)	*71,5*
Soleure	*86,9*	Bâle-Campagne	*70,4*
Ap. Rhodes-Intérieures	*86,6*	Bâle-ville	*70,0*
Nidwald	*86,5*	Zoug	*69,2*
Zurich	*85,6*	Berne (germ.)	*67,5*
Argovie	*85,1*	Lucerne	*65,0*
Thurgovie	*85,0*	Argovie	*64,9*
Bâle-campagne	*84,7*	Nidwald	*64,0*
Lucerne	*84,4*	Obwald	*63,8*
Zoug	*84,3*	Schaffhouse	*63,6*
Schwyz	*84,1*	Ap. Rhodes-Extérieures	*63,6*
Ap. Rhodes-Extérieures	*84,0*	St. Gall	*63,4*
Fribourg (germ.)	*80,7*	Schwyz	*61,6*
Berne (germ.)	*80,5*	Thurgovie	*59,6*
Obwald	*80,3*	Grisons (germ.)	*59,3*
Grisons (germ.)	*80,2*	Ap. Rhodes-Intérieures	*57,6*
Bâle-ville	*80,0*	Uri	*57,3*
Valais (germ.)	*64,6*	Glaris	*53,6*

Remarque:
Ensemble considéré: élèves et étudiants ayant indiqué au moins une langue scolaire.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Pour ce qui concerne le degré de présence du suisse allemand, c'est en Valais[1] que son taux est le plus faible, soit 64,6%; dans les autres cantons les pourcentages correspondants divergent moins fortement, mais quand même encore nettement. Les régions germanophones des cantons bilingues de Berne et de Fribourg, ainsi que l'aire germanophone des Grisons forment ensemble avec le canton de Bâle-ville et celui, inattendu, d'Obwald un groupe, où le taux d'utilisation du suisse allemand dans les écoles n'atteint que 80% environ. Face à ces derniers, on trouve les cantons de Suisse centrale et orientale, qui enregistrent une part correspondante pouvant s'élever jusqu'à 88%.

Pour ce qui concerne l'allemand standard, l'image générale qui ressort des pourcentages relevés est globalement inverse à celle esquissée par l'usage du suisse allemand, mais elle comporte toutefois des différences beaucoup plus marquées. En tête du classement, nous trouvons Fribourg avec une proportion de locuteurs de l'allemand standard de 80,2%. Zurich accuse un pourcentage étonnamment élevé, soit 74,6%, suivi du canton du Valais, auquel s'ajoutent ensuite les deux demi-cantons bâlois. Cette répartition révèle donc que d'une manière générale, les cantons romands situés à la frontière linguistique d'une part et les cantons à caractère plutôt urbain connaissent une présence plus importante de l'allemand standard dans le domaine scolaire, tandis que les cantons à caractère plutôt rural de la Suisse centrale et orientale encouragent moins l'usage de l'allemand standard à l'école. Il faut néanmoins préciser que les aspects démographiques à eux seuls ne suffisent pas à expliquer cette différence; la politique pratiquée par les divers cantons en matière d'éducation, et ce jusqu'au niveau des inspecteurs scolaires, joue également un rôle déterminant.

En Suisse alémanique, l'école est donc le domaine dans lequel l'allemand standard est le plus fortement représenté; mais en dépit de cela, on y parle presque autant le suisse allemand que dans les domaines familial et professionnel.

3.1.3 Conclusion

A l'intérieur de sa propre région linguistique, la diffusion de l'allemand sous sa forme dialectale atteint un degré élevé dans tous les domaines étudiés. En ce

[1] Ce statut du suisse allemand en Valais ne surprend pas, car dans ce canton, la «vague dialectale» s'est manifestée bien plus tard que dans le reste de la Suisse alémanique et avec beaucoup moins de force. Cette constatation repose sur des observations personnelles d'I. Werlen; il n'existe aucune étude à ce sujet.

qui concerne le poids de l'allemand comme langue principale, un fossé se creuse clairement entre ville et campagne: plus une région est urbaine, plus on trouve à côté de l'allemand d'autres langues. A l'inverse, plus une région est rurale, plus la proportion de germanophones est élevée.

Lors d'une analyse plus détaillée, le phénomène de la diglossie médiale apparaît comme étant différencié. Alors que dans le cadre de la famille - surtout dans les régions traditionnellement rurales -, le suisse allemand est pratiquement omniprésent et l'allemand standard ne jouit que d'un statut secondaire, nous constatons que dans les domaines de la vie professionnelle et de l'école, le répertoire linguistique des Suisses alémaniques s'enrichit. Cet élargissement concerne également l'allemand standard, qui est beaucoup plus utilisé dans ces deux domaines que dans la sphère familiale, et plus particulièrement dans les villes où il renforce sa position dans le cadre de la vie active.

Cette présence accrue de l'allemand standard ne résout toutefois pas le problème de la communication avec la région de langue française - car le rôle joué par l'allemand standard dans les domaines professionnel et scolaire est d'ordre fonctionnel, mais ne confère pas pour autant à l'allemand un statut de langue d'échanges et de communication à part entière. On comprend dès lors pourquoi aussi bien les Suisses germanophones que francophones évitent la communication dans une langue qui leur apparaît comme étrangère - même si c'est pour des raisons différentes.

L'unilinguisme qui prévaut dans la région de langue allemande est d'une manière générale moins marqué dans les milieux professionnels - les résultats indiqués dans les sous-chapitres 6.1 et 6.2 iront également dans ce sens. Il s'ensuit donc que la répartition des langues en Suisse alémanique diffère considérablement suivant qu'il s'agit du domaine familial ou du domaine professionnel/scolaire; en effet, à la famille fortement unilingue s'oppose un monde du travail, nettement plus plurilingue. Si nous tenons en outre compte des conclusions des chapitres 5 et 6, selon lesquelles la région de langue allemande favorise moins l'assimilation linguistique que les régions de langue française et de langue italienne, il s'avère que les milieux professionnels, dans la région germanophone, sont prêts à parler une autre langue pour leurs échanges avec l'extérieur, mais que dans le cercle familial, on tient fermement à l'usage traditionnel du suisse allemand. La sphère privée, familiale, se refuse donc à la communication élargie, plus ouverte - l'image prédominante étant ici celle d'une structure familiale repliée sur elle-même, qui ne s'ouvre qu'à contrecoeur à des influences de l'extérieur.

3.2 Le français dans la région de langue française

Georges Lüdi / Christine Quiroga-Blaser

3.2.0 Aperçu général et problématique

Au vu des résultats des votations fédérales de ces derniers temps et surtout de leur analyse et commentaire dans la presse, il semble que la Suisse romande se définisse de plus en plus comme un territoire politico-culturel autonome, dont le trait d'identité majeur est la langue française. Une telle perception de l'identité signifierait l'abandon d'un principe ancien et constant de la politique suisse, selon lequel les frontières politiques ne correspondent pas aux frontières linguistiques (cf. chapitre 2), en faveur d'un fédéralisme axé sur les différentes régions linguistiques du pays, comme c'est le cas par exemple en Belgique. Cette interprétation se rattache également à l'un des préjugés les plus répandus quant à la relation entre les différents groupes linguistiques de la Suisse, à savoir l'idée préconçue selon laquelle il existerait une lutte des langues opposant les trois minorités linguistiques latines à la langue prédominante qu'est l'allemand (voir à ce propos aussi les explications de R. Franceschini dans l'ouvrage de Lüdi/Py et al., 1994, p. 23 ss.). Mais si nous considérons un instant l'évolution, au cours de ce siècle, des rapports entre les différentes communautés linguistiques, nous constatons que ces relations interlinguales sont en réalité bien plus complexes (voir introduction, graphique 1-1). En effet, *depuis plusieurs décennies, la part des germanophones dans la population suisse régresse continuellement, alors que celle des francophones, après avoir enregistré en 1970 son niveau le plus bas (soit 18,1%), n'a cessé d'augmenter depuis et, en atteignant en 1990 19,2%, elle a de nouveau dépassé le pourcentage relevé en 1960.* Nous verrons en outre dans la suite de ce chapitre que le français n'est pas concurrencé en première ligne par l'allemand, mais par d'autres langues, non nationales.

La force relativement grande de la langue française peut entre autres s'expliquer par le fait que les francophones sont de moins en moins disposés à quitter leur région linguistique. En effet, en 1990, 93,6% de tous les francophones habitaient dans la région de langue française. Seuls les germanophones sont encore plus fidèles à leur territoire linguistique (96,9%). Pour les italophones et les romanchophones, ces proportions ne sont en revanche respectivement plus que de 46,7% et de 48,7%. Cette *forte concentration des francophones sur leur propre territoire* peut jouer en défaveur de la langue française en ayant pour effet d'accorder à l'entretien de cette langue hors de son propre territoire un

poids politique de moins en moins important, mais, d'un autre côté, elle favorise l'insertion linguistique des immigrants d'autres régions ou pays. Et elle correspond par ailleurs à l'image habituelle que l'on se fait de «régions linguistiques» homogènes.

Mais cette homogénéité n'est évidemment plus conforme à la réalité. Des 1'604'372 habitants de la région francophone, seuls 1'236'549 ou 77,1% indiquent le français comme langue principale. Il s'ensuit que la région de langue française est *linguistiquement un peu moins homogène que celles de langue allemande (85,7%) et italienne (83,7%).*

La question de savoir si les personnes alloglottes vivant en territoire francophone représentent une menace pour le français dépend de l'importance que ce groupe de locuteurs confère à la langue française dans les divers domaines de la vie quotidienne. Et ici, les données relatives aux langues d'usage réfutent toute crainte: de fait, 87,5% du total des personnes ayant indiqué une langue parlée en famille nomment le français; en y incluant le patois ce sont 87,8% ou 1'368'802 personnes. Ce sont même 97,5% des personnes ayant répondu à la question de la langue parlée au travail ou à l'école qui ont désigné le français, seul ou à côté d'une ou de plusieurs autres langues. Ces chiffres attestent de la *prédominance absolue du français à l'intérieur de son territoire de diffusion, où il joue aussi bien le rôle de langue de la socialisation primaire que celui de langue des échanges quotidiens dans la vie publique.* Si l'on tient compte de la diglossie alémanique, où deux variétés d'une même langue se partagent les fonctions de la communication quotidienne, la position du français dans son territoire propre est alors plus solide que celle de l'allemand. Nous aurons à nous demander quels sont les facteurs qui expliquent la large place accordée au français par la population alloglotte dans le cadre de leurs sphères familiale et professionnelle.

Cette interrogation se rattache immédiatement à une autre. En effet, la plupart des personnes vivant dans la région de langue françaises se servent *uniquement* du français dans leurs relations quotidiennes. Au regard du total des personnes ayant mentionné au moins une langue parlée à la maison, 67,0% ou 1'044'456 déclarent ne parler que le français et/ou le patois; pour la langue parlée au travail, ce sont 70,8% de la population active ou 538'605 personnes.

Lors d'une comparaison avec les autres régions linguistiques, nous notons évidemment des différences très marquées entre les proportions respectives des personnes indiquant uniquement la langue régionale correspondante comme langue parlée à la maison ou au travail (seulement dialecte, seulement langue

standard ou dialecte et langue standard). Ainsi, le français, avec une part de 70,8% révèle un taux d'unilinguisme dans le domaine professionnel supérieur au pourcentage correspondant dans la région de langue allemande (65,6%) et légèrement inférieur à celui de la région de langue italienne (71,9%). Dans le domaine familial, la situation est inverse: ici, l'usage de l'allemand et de l'italien dominent plus fortement dans leurs propres territoires (respectivement 77,9% et 76,1%) que le français dans la région francophone (66,9%). Par conséquent, *ce n'est que dans la région de langue française que la langue locale est plus utilisée dans le cadre du travail que dans celui de la famille.* Le poids différent du français dans la «vie publique» et dans la «sphère privée» est à l'évidence dû au comportement linguistique différent de la population allogloTte, qu'il s'agira de préciser par la suite.

La forte présence du français n'est pas liée en première ligne à l'assimilation linguistique des germanophones qui vivent en territoire francophone. Celui qui au vu de l'augmentation des francophones à l'échelle suisse en vient à conclure que la langue française est en train de reconquérir dans cette «lutte pour le pouvoir», face à l'allemand, des «portions» de territoire - ou des «parts sur le marché linguistique» - suit une fausse piste, et cela pour plusieurs raisons. La progression du français ne touche pas l'ensemble du territoire national (au contraire, nous verrons, dans le chapitre 4.2, que son importance hors de sa région de diffusion a tendance à s'affaiblir), mais seulement la région de langue française. A l'intérieur de sa région, le français n'entre pas en compétition uniquement avec l'allemand (hormis peut-être en quelques endroits le long de la frontière linguistique; voir chapitre 2), mais bien avec l'ensemble des langues de l'immigration. En effet, de toutes les régions linguistiques, celle de langue française accuse la plus forte proportion d'immigrants alloglottes (voir chapitre 5); elle devance également la région de langue allemande et même celle de langue italienne en termes de part moyenne de locuteurs plurilingues (voir chapitre 6.2). Il est donc d'autant plus important d'analyser les comportements langagiers des alloglottes, en prêtant en particulier attention à la volonté de ces derniers d'intégrer le français dans leur répertoire linguistique, voire même de renoncer à l'usage de leur langue d'origine.

En vue d'expliquer les différences - évoquées ci-dessus -, des répertoires linguistiques familial et professionnel d'une région linguistique à l'autre, nous pouvons formuler trois hypothèses:

a) le français exerce un attrait plus grand que l'allemand et favorise donc l'assimilation;

b) l'immigration en Suisse romande se distingue qualitativement de celle en Suisse alémanique (il s'agit de communautés linguistiques dont l'assimilation est plus facile, en raison notamment de la parenté plus grande entre les langues romanes et la langue régionale);

c) les deux facteurs sont concomitants.

Afin de décider quelle hypothèse s'avère être la bonne, nous étudierons en détail le phénomène du bilinguisme ou du plurilinguisme.

Par ailleurs, il ne faut pas non plus négliger le fait que les concentrations d'alloglottes (langue principale et/ou langue familiale) varient fortement suivant les diverses régions de Suisse romande. Il faudra notamment aussi examiner si le degré d'intégration des immigrants est plus élevé dans les régions romandes «plus francophones[a] que dans celles qui sont linguistiquement plus mélangées. Dans ce contexte, l'analyse s'appuiera aussi à plusieurs reprises sur des variables économiques, tant au plan individuel (comme le statut socio-professionnel, les classes de professions, les secteurs économiques) que géographique (types de communes).

3.2.1 Les langues principales de la population de la région de langue française

L'évolution du français de 1980 à 1990

Comme nous l'avons vu plus haut, le français, contrairement à certaines craintes exprimées, a pu accroître en tant que langue principale sa part de locuteurs dans la population suisse.

Tableau 3.2-1: Le français comme langue maternelle ou principale dans les différents cantons de la région de langue française, 1980-1990

	1980		1990		Ecart
	Personnes de langue principale française	% de la population totale	Personnes de langue principale française	% de la population totale	
Canton de Berne	38 346	*75,0*	40 302	*79,5*	*+ 4,5*
Canton de Fribourg	111 612	*78,9*	127 637	*78,2*	*- 0,7*
Canton de Vaud	397 028	*75,1*	463 754	*77,1*	*+ 2,0*
Canton du Valais	130 325	*84,9*	148 093	*82,5*	*- 2,4*
Canton de Neuchâtel	122 097	*77,1*	131 516	*80,2*	*+ 3,1*
Canton de Genève	225 862	*64,7*	267 133	*70,4*	*+ 5,7*
Canton du Jura	55 848	*86,1*	58 114	*88,0*	*+ 1,9*
Total	1 081 118	*74,7*	1 236 549	*77,1*	*+ 2,4*

Source: OFS, Recensements fédéraux de la population

Ce phénomène est lié en premier lieu à l'augmentation de la proportion de francophones dans la région de langue française. *En 1980, 1'082'118 personnes ou 74,7% de la population totale de la région francophone ont nommé le français comme «langue maternelle»; en 1990, le français était la «langue principale» pour 1'236'549 personnes ou 77,1%, ce qui correspond à une augmentation du nombre de locuteurs de 2,4%.* Or, cet accroissement ne se répartit pas uniformément sur l'ensemble des cantons romands. Ainsi, les régions francophones des cantons de Fribourg et du Valais accusent même une légère baisse, respectivement de 0,7% et de 2,4%. Les taux d'accroissement sont les plus importants dans le canton de Genève (+5,7%) et dans la partie francophone du canton de Berne (+4,5%), qui en 1980 présentaient évidemment une proportion nettement inférieure à la moyenne. Si nous laissons de côté le canton du Jura, qui a pu augmenter encore de 1,9% son pourcentage-record de francophones de 1980, nous constatons un certain aplanissement des écarts entre les différents cantons francophones. Un regard rapide sur les autres données démographiques (évolution des données concernant les étrangers, taux de natalité, etc.) confirment clairement que ce changement ne s'explique *ni par un afflux plus important de francophones venant de l'étranger ou du reste de la Suisse, ni par un*

excédent des naissances chez les francophones. Il semble plutôt qu'un grand nombre des personnes qui en 1980 indiquaient une autre langue maternelle que le français, ont changé en 1990 en faveur du français. Cette attitude traduit une intégration réussie dans la société d'accueil, attestée en outre aussi par les données relatives à la répartition par âge et à la langue d'usage dans les divers domaines considérés. Il ne faut toutefois pas oublier que la modification apportée à la question des langues, dans le cadre du recensement, («langue maternelle» > «langue principale») et l'introduction d'une question supplémentaire concernant les langues parlées en général favorisent toutes deux un tel «changement de langue» (voir chap. 5).

La répartition géographique du français

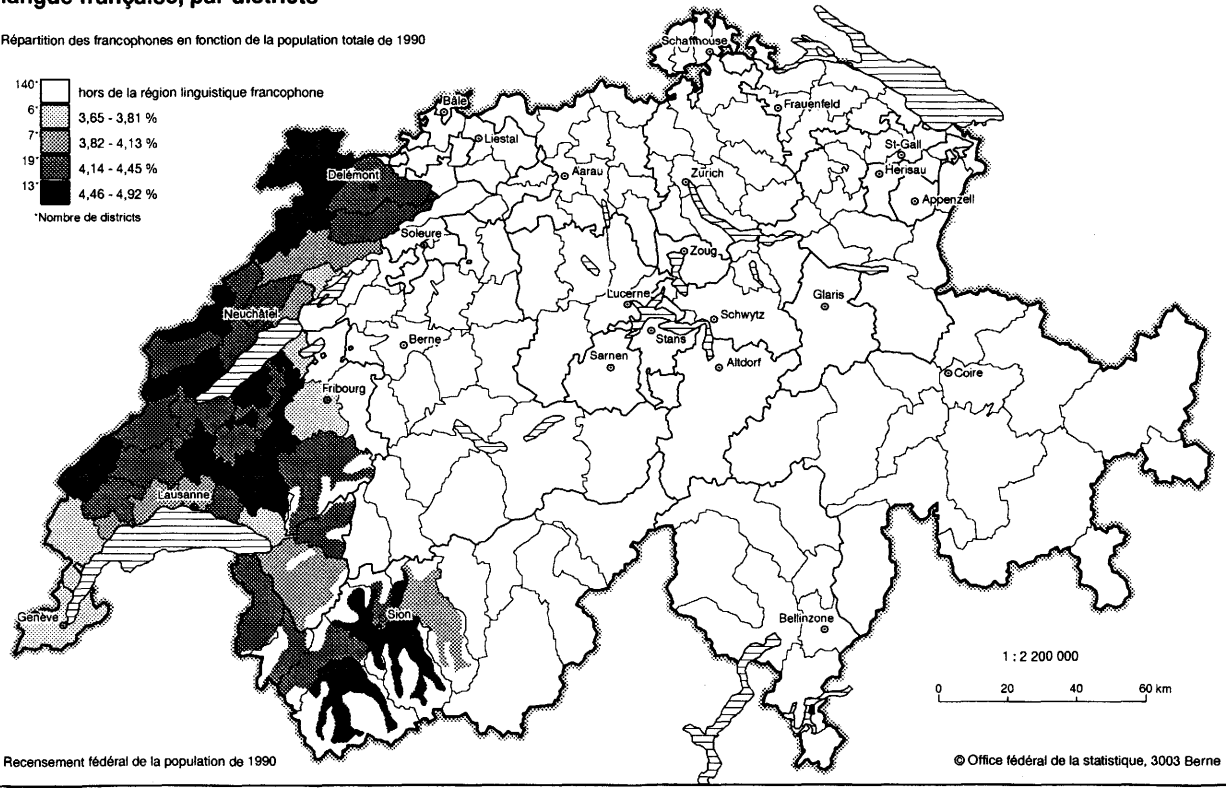
La diffusion des quatre langues nationales au sein de leurs propres territoires n'est pas homogène. Et, comme nous venons de le voir, la région de langue française et le français ne font pas exception ici. Si nous considérons les différentes régions qui forment le territoire national, nous constatons avec surprise que le «Valais» (82,5% de francophones) et la «partie francophone du canton de Berne» (79,5%), tous deux situés à la frontière linguistique, sont nettement plus «francophones» que l'ensemble de la «Suisse romande». Cette variation de la densité de diffusion est encore plus marquée si nous opposons le milieu urbain (73,9%) au milieu rural (84,4%). Le fait qu'un quart seulement de la population francophone vit en milieu rural et que les deux territoires nommés précédemment, proches de la frontière linguistique, présentent un caractère plus rural que la «Suisse romande» explique la «francophonie» plus grande de cette partie du territoire national. Car les alloglottes préfèrent, dans la région de langue française également, vivre dans les agglomérations urbaines.

Carte 3.2-1:

Concentration des locuteurs du français comme langue principale dans la région de langue française, par districts

1990

Répartition des francophones en fonction de la population totale de 1990



Recensement fédéral de la population de 1990

© Office fédéral de la statistique, 3003 Berne

La carte 3.2-1 met en lumière la densité des francophones par rapport à la population résidente, dans les différents districts de Suisse romande.

A ce propos, quelques remarques:

- Nous trouvons les plus fortes concentrations de francophones (au-dessus de 4.60) dans les régions rurales du Valais (Hérens avec le taux-record de 4.91 et Entremont), dans l'Arc jurassien (Franches-Montagnes, Porrentruy) ainsi que dans les districts à population agricole situés au-dessus du Lac Léman (Veveyse, Glâne, Echallens et Oron). Il s'agit ici de districts à faible proportion d'étrangers.
- Seuls quatre districts plus petits, parmi les douze districts les plus peuplés (Genève, Lausanne, Sarine, Vevey, Morges, Neuchâtel, Nyon, La Chaux-de-Fonds, Sierre, Boudry, Sion, Delémont), révèlent des concentrations de francophones plus importantes (à savoir Delémont 4.4, La Chaux-de-Fonds 4.23, Boudry 4.22 et Sion 4.18).

Tableau 3.2-2: Les autres langues principales dans les districts de la région de langue française présentant les plus faibles taux de concentration de francophones, 1990

Langue principale	Allemand	Italien	Anglais	Espagnol	Portugais
Neuchâtel	*7,7*	*5,6*	*1,1*	*2,2*	*5,5*
Sierre	*9,1*	*5,6*	*1,8*	*1,0*	*4,3*
Lausanne	*5,4*	*5,5*	*1,3*	*5,2*	*3,5*
Avenches	*16,5*	*2,1*	*0,4*	*0,7*	*5,4*
Vevey	*7,9*	*5,6*	*2,1*	*3,5*	*3,2*
Neuveville	*19,2*	*3,3*	*0,5*	*1,9*	*0,8*
Nyon	*9,2*	*3,6*	*6,3*	*2,7*	*3,2*
Genève	*5,5*	*5,3*	*3,3*	*5,4*	*4,8*
Sarine	*16,8*	*3,3*	*0,7*	*2,0*	*2,9*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

- Les districts de la Sarine (3.65), de Genève, de Nyon, de la Neuveville, de Vevey, d'Avenches, de Lausanne, de Sierre et de Neuchâtel (3.89) accusent les plus faibles concentrations de francophones (inférieures à 3.90), ce qui traduit par conséquent une plus forte présence d'alloglottes. Dans les districts de la Sarine, de la Neuveville et d'Avenches, la population alloglotte se compose essentiellement de germanophones, alors que dans les autres dis-

tricts, elle se répartit plus uniformément entre les principales langues étrangères présentes en Suisse, comme l'illustre le tableau 3.2-2 (en pour cent de la population totale du district).

Si nous considérons ensuite le degré de diffusion du français au niveau des différentes communes, les différences sont encore plus fortes. Le taux maximum de 100% de francophones est atteint par les plus petites communes (de 53 habitants et moins) que sont Les Ecasseys, Morlens, Romairon, Arrissoules et Montenol. Dans 102 communes, la part des francophones est de 95% ou plus; parmi celles-ci, trois communes valaisannes (Evolène, Vollèges, Hérémence) et une commune jurassienne (Boncourt) comptent plus de 1000 habitants. La part des francophones est inférieure à 60% dans les communes de Wallenried, de Courtepin, de Fribourg, de Cressier et de Courtaman (toutes fribourgeoises) ou encore dans celles de Romont (BE),de Faoug (VD), qui se situent toutes à la frontière linguistique et accusent des minorités germanophones s'élevant jusqu'à 37,7% (Courtaman), sans oublier enfin les communes de Leysin et de Randogne qui révèlent une forte proportion d'allochtones généralement jeunes et appartenant à des groupes linguistiques très divers[1]. Parmi les 30 communes qui accusent la plus faible proportion de francophones, nous trouvons entre autres Vernier (66,9%), Genève (65,7%) et Renens (65,3%); Montreux (67,8%), Vevey (68,5%), Neuchâtel (73,0%), Lausanne (74,5%) et Sion (76,7%) révèlent une proportion de francophones inférieure à la moyenne, alors qu'à Yverdon (79,0%), Martigny (80,0%), La Chaux-de-Fonds (81,0%), Delémont (81,8%), Moutier (82,8%), Bulle (82,8%) et à Porrentruy (85,4%), elle est supérieure à la moyenne.

L'opposition régions urbaines - régions rurales ou l'argument de la diversité des cantons ne suffisent pas à expliquer ces variations. Il semble plausible d'admettre que les différents taux de concentration des francophones (qui varient en fonction de la proportion plus ou moins importante d'alloglottes) sont liés à des facteurs économiques. Afin de vérifier cette hypothèse, nous avons corrélé les pourcentages de francophones avec les différents types de communes[2] (graphique 3.2-1).

[1] Ces deux communes révèlent une structure de la population caractérisée par une forte proportion d'étrangers (Leysin, 50,4% et Randogne, 51,2%), dont beaucoup de jeunes (nombreuses écoles privées!). Elles comptent parmi leurs habitants de nationalité suisse respectivement 86,4% et 81,4% de francophones, à l'inverse, parmi les étrangers, respectivement 26,3% et 32,2% indiquent l'anglais comme langue principale, contre seulement 14,9% et 15,4% qui nomment le français.

[2] Pour la définition de ce terme, voir glossaire.

Les résultats de cette mise en rapport parlent d'eux-mêmes et confirment l'hypothèse selon laquelle l'hétérogénéité linguistique de certaines parties de la région de langue française est due à des facteurs économiques.

- Les types de communes sont classés selon l'ordre décroissant de la proportion de personnes ayant indiqué le français comme langue principale. Les grands et moyens centres ainsi que les communes d'emploi et d'habitations suburbaines accusent la plus faible proportion de francophones; ces derniers sont les plus nombreux dans les communes d'autochtones à forte ou moyenne proportion d'émigrants pendulaires, dans les communes à population agricole et dans celles en forte régression démographique.

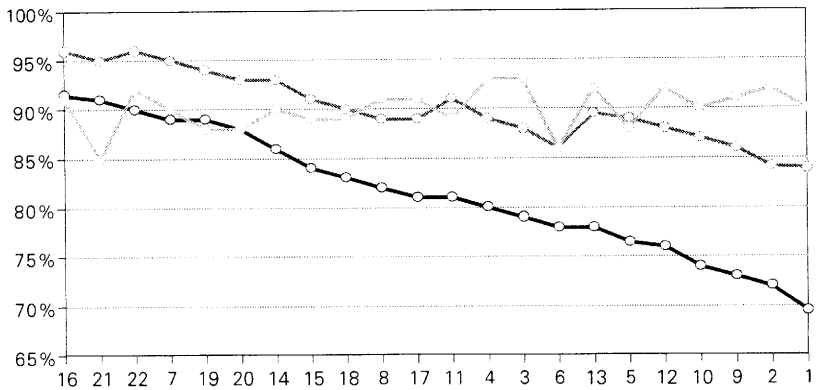
- Si nous considérons en même temps aussi les données concernant l'emploi du français comme langue familiale et professionnelle, c'est dans les communes touristiques que le français est le plus fortement menacé, au sens où nous notons pour une proportion moyenne de locuteurs du français comme langue principale, un fléchissement important de l'utilisation du français dans le cadre de la famille et du travail. En deuxième position de ce classement, nous trouvons les grands centres que sont Genève et Lausanne.

- Hormis dans ces types de communes, les taux relevés pour l'utilisation du français dans le cadre familial (en moyenne 87,8% de la population résidente ayant indiqué au moins une langue parlée en famille) et surtout ceux pour l'emploi de cette langue au lieu de travail ou de formation (en moyenne 90,7% des personnes ayant nommé au moins une langue parlée au travail) sont si élevés que nous pouvons parler d'une dominance absolue du français sur l'ensemble de son territoire. Notons cependant la différence frappante entre l'utilisation du français comme langue parlée à la maison (95,2%) et comme langue parlée au travail (85,2%) dans les communes à population agricole (nombre important de travailleurs saisonniers qui vivent dans ces communes sans leurs familles).

- Les différences considérables entre le poids du français comme langue principale et son importance comme langue parlée en famille ou au travail reflètent un degré d'insertion élevé des personnes alloglottes.

La présence relativement importante du français dans les communes périphériques ne doit cependant pas nous faire oublier qu'en termes réels, la plupart des francophones vivent dans les cantons peuplés de Vaud et de Genève. Même si, en termes relatifs, le canton du Jura, les communes francophones des cantons du Valais et de Fribourg ainsi que le canton de Neuchâtel s'avèrent plus «francophones», force est de constater que tout de même 37,7% des personnes parlant exclusivement le français à la maison vivent dans les cantons de Vaud (soit 393'990 personnes) et de Genève (19,7%). Or cela signifie aussi que c'est précisément cette majorité de francophones qui est tous les jours en contact avec des personnes alloglottes et plurilingues. C'est pourquoi, l'analyse détaillée de la relation entre francophones et non francophones est d'une importance capitale.

Graphique 3.2-1: Importance du français comme langue principale, comme langue parlée à la maison ou au travail dans la région de langue française, selon le type de communes, en 1990



1 Grands centres
2 Centres moyens
3 Petits centres
4 Centres de régions périphériques
5 Communes riches
6 Communes touristiques
7 Communes semi-touristiques
8 Communes de homes et d'asiles
9 Communes d'emploi de régions métropolitaines
10 Communes suburbaines d'habitation de régions métropolitaines
11 Communes périurbaines de régions métropolitaines
12 Communes d'emploi de régions non métropolitaines
13 Communes suburbaines de régions non métropolitaines
14 Communes périurbaines de régions non métropolitaines
15 Communes d'allochtones à proportion moyenne d'émigrants pendulaires
16 Communes d'autochtones à proportion moyenne ou forte d'émigrants pendulaires
17 Communes à population industrielle et tertiaire
18 Communes à population industrielle
19 Communes à population agricole et industrielle
20 Communes à population agricole et tertiaire
21 Communes à population agricole
22 Communes en forte régression démographique

Langue principale (lieu de domicile) — **Langue familiale** (lieu de domicile) — **Langue professionnelle** (lieu de travail)

Remarques:
Le français comme langue principale : en pour cent de la population résidante.
Le français comme langue professionnelle et comme langue familiale : respectivement en pour cent de la population active ayant indiqué au moins une langue professionnelle et de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Quelles autres langues?

Comme nous l'avons dit au début de ce chapitre, 22,9% de tous les habitants de la région linguistique française parlent à titre de langue principale une autre langue que le français. Quelle est la répartition de ces locuteurs alloglottes selon leur langue principale? Le graphique 3.2-2[1] montre qu'avec 27,2%, les germanophones demeurent le groupe le plus important des alloglottes, mais aussi que près des trois quarts de la population alloglotte ne viennent pas de la région de langue allemande. En effet, les locuteurs des langues romanes (notamment l'italien, avec 18,5% de locuteurs, l'espagnol 14,2%, le portugais 16,8%, le romanche 0,3%) forment ensemble un groupe bien plus important que celui des germanophones. Par ailleurs, l'anglais, les langues slaves et le turc représentent aussi des minorités linguistiques non négligeables, de même que le néerlandais, les langues scandinaves (avec chacune 0,9% de locuteurs) ou encore les langues africaines (0,6%) et le grec (0,4%) devancent nettement la quatrième langue nationale.

Au cours de ces vingt dernières années, la présence de l'allemand dans la région francophone n'a cessé de régresser, aussi bien en pour cent qu'en chiffres absolus. En 1980, sa part s'élevait encore à 9,1% de la population résidente, en 1970 cette proportion était même de 9,9%. A l'inverse, les «autres langues»

[1] Voici la répartition en termes absolus:

Tableau 3.2-3: Répartition selon leur langue principale des alloglottes dans la région de langue française, en termes absolus, 1990

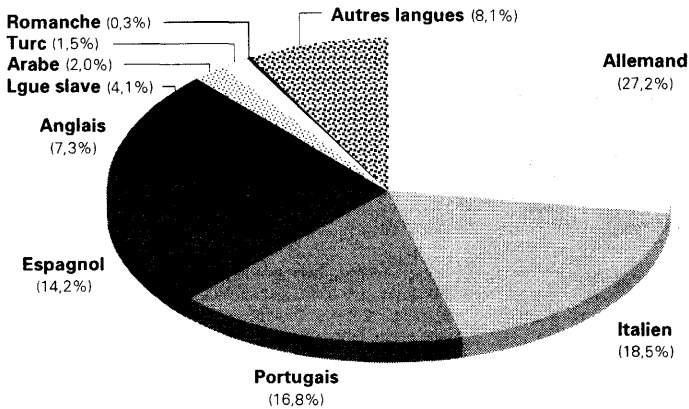
Langue principale	N
Allemand	100'076
Italien	67'919
Romanche	951
Anglais	27'038
Espagnol	52'284
Portugais	61'789
Slave du Sud	10'246
Turc	5'665
Autres	41'855
Total	367'823

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

ont enregistré, à côté du français, une augmentation de leur part de locuteurs (graphique 3.2-3).

Si la langue française s'avérait menacée à l'intérieur de sa propre région, ce ne serait pas tant par l'allemand, lequel régresse nettement - du moins en ce qui concerne son poids comme langue principale -, mais par les autres langues.

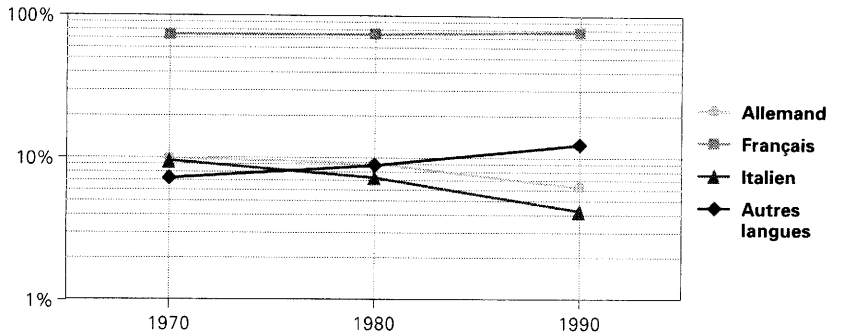
Graphique 3.2-2: Les autres langues mentionnées comme langue principale dans la région de langue française, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante ayant indiqué une autre langue principale que le français.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Graphique 3.2-3: Evolution de 1970 à 1990 des parts respectives des langues maternelles ou principales présentes dans la région de langue française



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensements fédéraux de la population*

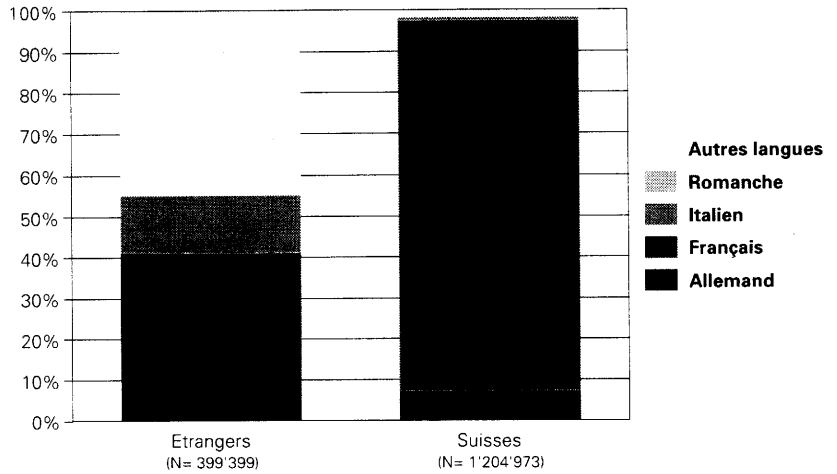
Les langues principales selon le critère de la nationalité

Nous souhaitons analyser maintenant plus en détail le «profil» des personnes de langue principale française. Pour ce faire, nous considérons les traits démographiques que sont le sexe et l'âge ainsi que les facteurs socio-économiques que sont la nationalité, le degré de formation, le statut professionnel.

Si nous répartissons les différentes langues principales présentes dans la région francophone selon le critère de la nationalité, il apparaît déjà que la pression exercée sur la langue française ne provient que pour partie du reste de la Suisse (alémanique). Les citoyens suisses qui résident dans la région de langue française sont, avec 90%, dans leur immense majorité francophones. Les germanophones représentent avec 88'270 ou 7,3% le deuxième plus grand groupe.

En revanche, seuls 38,0% des 399'399 étrangers indiquent le français comme langue principale, contre 3,0% qui nomment l'allemand, 14,2% l'italien et 0,1% le romanche. Au total, ce sont 44,8% des étrangers qui ne parlent pas l'une des quatre langues nationales comme langue principale.

Graphique 3.2-4: Les langues principales dans la région de langue française, selon la nationalité, en 1990



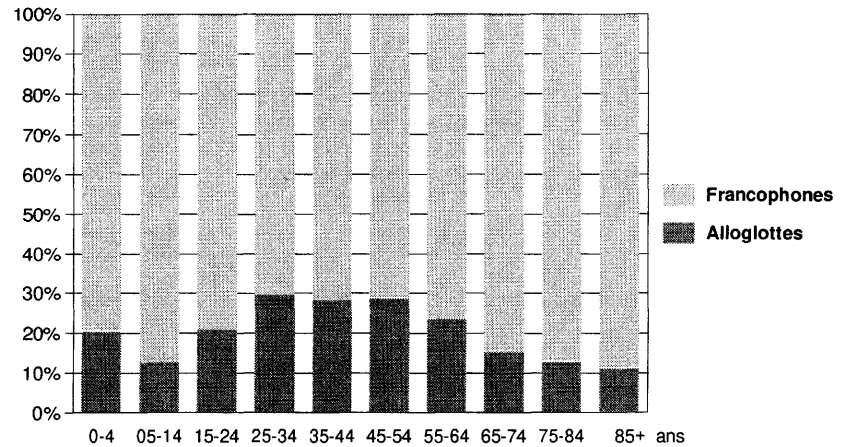
© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Ainsi, 9 ressortissants suisses sur 10 sont francophones, alors que pour les étrangers ce rapport est de 4:10 seulement.

Répartition des francophones par groupes d'âge et par sexe

La part des francophones varie très fortement selon les différentes classes d'âge, comme l'illustre le graphique 3.2-5.

Graphique 3.2-5: Répartition, selon l'âge, de la population francophone et alloglotte dans la région de langue française, en 1990



© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

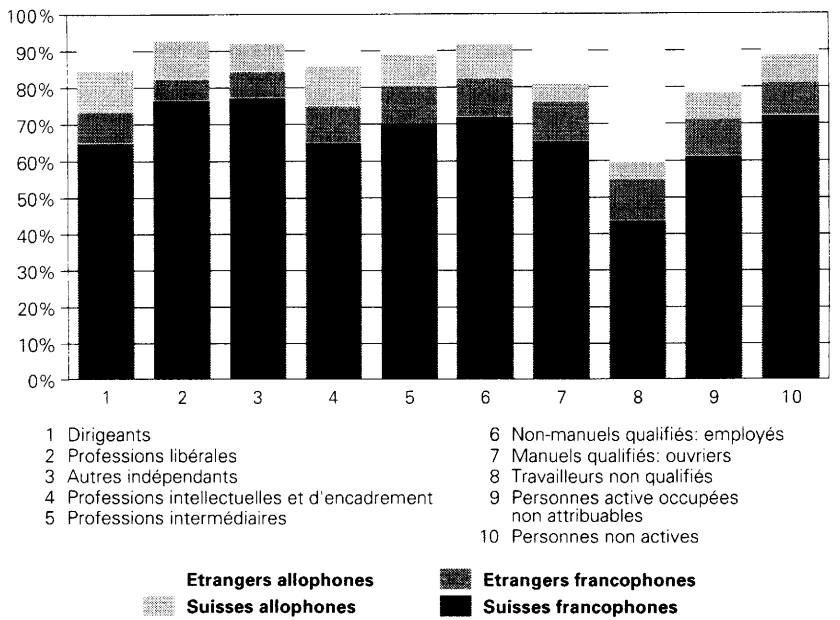
La forte progression du français entre 0 et 14 ans (passant de 79,5% pour les 0-4 ans à 87,3% pour les 5-14 ans) signale, chez les enfants de migrants, un changement de langue principale au moment de la scolarisation, en faveur de la langue de la région d'accueil et au détriment de la langue d'origine. En d'autres termes, la langue principale des enfants en bas âge est en règle générale la langue d'origine des parents, alors que les enfants en âge de scolarité désignent souvent la langue locale, le français, comme leur langue principale. La part des alloglottes augmente à nouveau dans les trois classes d'âge qui suivent en raison des nouveaux arrivants dans la région et atteint son pourcentage maximum de 29,5% chez les 25-34 ans. La diminution dans le groupe d'âge des plus de 55 ans, où la proportion d'alloglottes tombe de 23,7% (55-64 ans) à 11,2% (plus de 85 ans) est probablement avant tout liée au retour des migrants dans leur pays d'origine (voir chap. 5.3).

Du point de vue de l'importance du français en Suisse, l'élément le plus significatif est certes la présence supérieure à la moyenne d'autres langues principales que le français dans les groupes d'âge professionnellement actifs, mais il est également révélateur de voir que cela n'est précisément pas le cas chez les

jeunes. A cet égard, les comportements langagiers dans la vie quotidienne seront également d'une importance toute particulière.

Répartition des francophones par catégories socio-professionnelles.

Graphique 3.2-6: Le français et les autres langues indiquées comme langues principales dans la région de langue française, selon la nationalité et la catégorie socio-professionnelle, en 1990



© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

La répartition des francophones selon les catégories socio-professionnelles n'est pas uniforme. En effet, si l'on part d'une moyenne de 77,1% de francophones et de 22,9% d'alloglottes, les personnes non francophones s'inscrivant dans la catégorie des «travailleurs non qualifiés» sont avec 45,1% très nettement surreprésentées; en outre les personnes appartenant à la catégorie des «dirigeants» (soit 26,7%), à celle des «professions intellectuelles et d'encadrement» (25,0%), ou encore à celle des «ouvriers manuels qualifiés» (24,0%)

ainsi que les «personnes actives occupées non attribuables» (28,7%) indiquent plus fréquemment que la moyenne une autre langue principale que le français. Les «autres indépendants» (84,4%) ainsi que les personnes exerçant une «profession libérale» (82,4%) sont les catégories les plus «francophones». L'importance de cette langue est également supérieure à la moyenne dans la catégorie des «personnes actives non occupées» (81,0%) et dans celle des «professions intermédiaires» (80,1%).

Si nous considérons la répartition selon la nationalité, il apparaît que les Suisses non francophones sont plus nombreux que les étrangers alloglottes uniquement dans la catégorie des «professions libérales» (soit 971 sur 1643 personnes non francophones) et chez les «employés non manuels qualifiés» (16'194 sur 30'737 non francophones). Les personnes de nationalité étrangère prédominent dans toutes les autres catégories socio-professionnelles, parfois très clairement. Ainsi 40,7% du total des «travailleurs non qualifiés» sont des étrangers alloglottes (82'554 personnes) contre seulement 4,5% (ou 9050 personnes) de Suisses non francophones; il en va de même pour la catégorie des «dirigeants», où - à l'encontre du cliché de la domination suisse alémanique -, les étrangers alloglottes (soit 1757 personnes ou 15,3%) sont plus nombreux que les Suisses alloglottes (1310 personnes ou 11,4%).

Le poids des divers groupes linguistiques varie évidemment beaucoup suivant la catégorie socio-professionnelle. Ainsi, l'allemand et l'anglais sont particulièrement bien représentés dans la catégorie des «dirigeants» (respectivement 11,2% et 7,6%[1]) et dans celle des «professions intellectuelles et d'encadrement» (respectivement 9,5% et 6,3%), alors que les langues latines sont très répandues dans la catégorie des «travailleurs non qualifiés» (portugais 15,4%, italien 10,5%, espagnol 10,1%) (voir chapitre 5 pour plus de détails).

Au vu de ces données, nous pouvons conclure un peu sommairement que «l'envahissement linguistique» dans la région de langue française est le plus important aux deux extrémités de l'échelle des catégories socio-professionnelles et que l'usage du français est le plus fort dans les catégories socio-professionnelles exigeant un niveau de qualifications élevé. Nous étudierons cet aspect plus en détail lorsque nous aborderons la répartition par classes de professions.

[1] 100% équivaut toujours au total des personnes appartenant à la catégorie socio-professionnelle considérée.

3.2.2 Les langues d'usage en famille

Le degré de «francophonie» des locuteurs du français

Dans la région de langue française, 1'368'802 personnes parlent le français (et/ou le patois) à la maison, ce qui équivaut, comme déjà évoqué plus haut, à 87,7% de tous ceux qui ont indiqué au moins une langue familiale. Cette proportion, en regard de celle du français comme langue principale, est très élevée. Si nous appliquons le principe initialement formulé selon lequel la somme des francophones se compose de l'ensemble des personnes qui ont indiqué le français au moins soit comme langue principale ou comme langue parlée en famille, nous devons alors prendre comme valeur de référence ces 87,8% - et non la part moindre de 77,1% que représentent les locuteurs du français comme langue principale![1]

Pour expliquer cette différence entre la proportion de francophones en termes de langue principale et en termes de langue parlée à la maison, il faut examiner ici deux hypothèses diamétralement opposées:

1) Selon la première, cette différence serait un indice de l'amorce d'une régression du français comme langue principale (autrement dit, des personnes qui ont opté pour une autre langue principale au détriment du français, mais le parlent encore à la maison). Une telle situation présuppose toutefois une langue dominante sur le plan socioculturel, que les locuteurs de la langue locale adopteraient progressivement. Et dans ce cas de figure, seul l'allemand pourrait assumer ce rôle. Or, nous démontrerons par la suite que le statut de la langue allemande n'exerce précisément pas une pression d'une telle force.

2) Selon la seconde hypothèse, la différence observée signalerait au contraire *une augmentation de la proportion de francophones*: les migrants qui indiquent encore leur langue d'origine comme langue principale, parlent déjà la langue régionale en famille. Cette hypothèse est de loin la plus plausible et

[1] Le français fait particulièrement bonne figure, si l'on compare sa diffusion avec celle de l'allemand dans la région germanophone. En termes réels, 1'236'549 personnes nomment le français comme langue principale et, comme nous venons de le mentionner, 1'368'802 personnes le désignent comme langue parlée en famille. Et si l'on décompte les personnes qui, hormis le français comme langue principale, n'ont indiqué aucune autre langue d'usage ou n'ont pas mentionné le français comme langue parlée à la maison, on obtient 190'092 «francophones supplémentaires», ce qui correspond à 11,8% de la population totale de la région de langue française! La différence correspondante dans la région germanophone n'est que de 77'061 personnes ou 1,6% de la population résidante...

nous voulons l'étudier plus en détail. Elle est d'autant plus convaincante que 64,0% des francophones, qui ne parlent pas le français à la maison, sont des étrangers; il faut supposer que ces derniers incluent un nombre important de personnes ayant changé de langue principale, c.-à-d. des personnes dont la langue première était la langue de leur pays ou région d'origine et pour lesquelles la langue de leur région d'accueil, le français, est devenue peu à peu leur langue principale.

La preuve de la loyauté envers la langue régionale est fournie par le nombre de personnes qui s'expriment dans le cadre familial exclusivement en français (et/ou en patois). Ce sont au total 1'008'625 individus ou 83,6% des francophones ayant indiqué au moins une langue parlée en famille et dont 7% sont des étrangers (4% d'hommes, 3% de femmes) et 93% des citoyens suisses (44% d'hommes et 49% de femmes).

Un indice de la «francophonie»

Le comportement linguistique dans le cadre de la famille constitue une base idéale si l'on veut mesurer le degré d'usage du français (le degré de «francophonie») dans un groupe de la population ou dans une région. Une personne dont la langue principale est le français, qui est aussi la seule langue parlée à la maison, est plus attachée à cette langue, plus «francophone» qu'une personne qui n'utilise pas le français pour la communication avec ses proches. Inversement, une personne alloglotte, qui parle uniquement le français à la maison, fait preuve d'un degré élevé d'assimilation linguistique. L'usage de deux ou de plusieurs langues familiales constitue une étape intermédiaire. Partant de cela, nous pouvons dès lors calculer un indice de la «francophonie» fondé sur la hiérarchie suivante des pratiques langagières dans le cadre familial: «seulement français» > «français en plus d'autres langues» > «pas le français». Puis, nous affectons à ces différentes catégories un coefficient de pondération: soit 1 pour «seulement français». 0,5 pour «entre autres le français» et 0 pour la catégorie «pas le français». Sur la base d'une telle pondération, nous obtenons par exemple pour les francophones qui vivent dans la région de langue française les valeurs suivantes: (83,6% «seulement français» $\Rightarrow$.836) + (14,1% «entre autres le français» * 0.5 $\Rightarrow$.071) + (2,3% «pas le français» *0 $\Rightarrow$ 0) = .907. Il s'ensuit que l'indice de francophonie des francophones de la région de langue française est donc de .907.

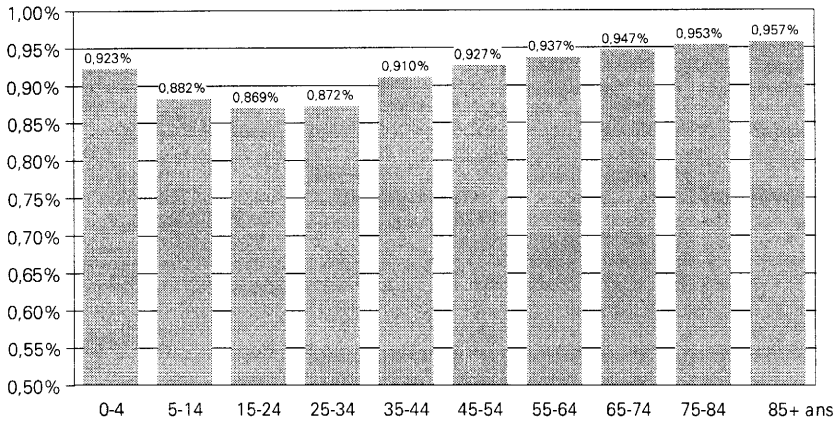
L'élaboration de cet indice permet dès lors de comparer différents groupes de locuteurs. Ainsi, si nous mettons par exemple en parallèle les Suisses et les étrangers, les indices qui en résultent sont respectivement de .938 pour les ressortissants suisses contre seulement .681 pour les personnes de nationalité étrangère. *Cela signifie par conséquent que la «francophonie» moyenne (notion que nous pouvons rattacher à celle, fréquemment utilisée dans le cadre de débats au plan international, de «loyauté» envers la langue française) est bien plus marquée chez les Suisses francophones* que *chez les étrangers francophones*. Ce fait constitue une fois de plus un indicateur d'un processus de changement linguistique qui se produit actuellement, notamment chez les étrangers.

Des écarts de l'indice moyen de .907 apparaissent également lors d'une analyse fondée sur les catégories socio-professionnelles. Face à des indices de francophonie inférieurs à la moyenne pour ce qui concerne la catégorie des «employés et ouvriers non qualifiés» (.878) ainsi que celle des «professions intellectuelles et d'encadrement» (.887), nous relevons des chiffres supérieurs à la moyenne pour la catégorie des «autres indépendants» (.929), pour celle des «ouvriers manuels qualifiés» (.915) et pour les personnes n'exerçant pas d'activité lucrative (.913). Il faut en outre prendre en compte les différents éléments de l'indice: ainsi, le groupe des personnes ne parlant pas le français à la maison est le plus important chez les «travailleurs non qualifiés», celui des plurilingues (= entre autres le français) est le plus représenté chez les universitaires et les cadres supérieurs ainsi que chez les dirigeants. Ces chiffres concernent uniquement les personnes ayant nommé le français comme langue principale. Ils sont confirmés si nous évaluons, indépendamment de la langue principale, le pourcentage de personnes n'ayant indiqué que le français comme langue parlée à la maison. Par rapport à la part moyenne de 62,9%, les «travailleurs non qualifiés» révèlent en raison de la forte proportion d'alloglottes, un taux d'emploi du français incomparablement faible (soit 43,7%). Le degré d'usage du français est également inférieur à la moyenne (ou le plurilinguisme plus développé) chez les personnes représentant la catégorie des «dirigeants» (soit 43,7%) ou celle des «professions intellectuelles» (58,5%), comme nous l'avions déjà constaté au niveau des langues principales (graphique 3.2-9). Ce sont avant tout les «indépendants» (72,5%), mais aussi les représentants de la catégorie socio-professionnelle des «non manuels qualifiés», de celles des «professions libérales», des «professions intermédiaires» ou encore de la catégorie des «manuels qualifiés» (avec 63,9% légèrement au-dessus de la moyenne), sans oublier le grand groupe des personnes n'exerçant pas d'activité lucrative (66,5%) qui ont une affinité plus grande avec la langue régionale.

En simplifiant quelque peu, nous pourrions dire que la pratique unilingue dans le cadre familial est un trait caractéristique des classes moyennes; il devient plus rare aussi bien dans les classes supérieures (dirigeants et cadres supérieurs) que dans les classes inférieures (travailleurs non qualifiés). Les taux relevés traduisent en outre des modes de comportement linguistique différents (et/ou du comportement au niveau des réponses données?) selon la catégorie socio-professionnelle: en effet, dans les catégories supérieures, le bilinguisme ou le plurilinguisme constitue une alternative fréquente à la pratique unilingue de la langue d'origine, ou de la langue locale, alors que dans les catégories inférieures, le choix linguistique est plus exclusif. Cette attitude reflète une évaluation différente du plurilinguisme, laquelle est évidemment aussi liée au fait que les langues fréquentes dans les catégories inférieures, notamment dans celle des «travailleurs non qualifiés», ont sur le «marché linguistique» une valeur symbolique moins importante que par exemple l'allemand et l'anglais, qui sont plus répandus dans les catégories socio-professionnelles supérieures.

Le comportement linguistique varie également considérablement suivant les classes d'âge. Considérons d'abord la proportion, par rapport à la population totale, des francophones qui parlent uniquement le français en famille. Compte tenu de la moyenne de 64,7%, les locuteurs de moins de 14 ans et de plus de 55 ans sont proportionnellement surreprésentés (le plus fortement dans le groupe des plus de 85 ans, où la proportion est de 81,9%); il faut toutefois noter la progression subite entre les classes d'âge professionnellement actives et celles ayant atteint l'âge de la retraite). Les classes d'âge moyen sont nettement sous-représentées (la part la plus faible, de 55,1%, est enregistrée chez les 24 à 34 ans). Il s'agit évidemment ici des groupes d'âge comportant la plus forte proportion d'allochtones. Mais alors que dans les classes d'âge avancé, la proportion élevée de personnes parlant uniquement le français à la maison semble découler plutôt du retour, dans leur pays, des allochtones que d'une assimilation linguistique, les raisons sont certes autres pour ce qui concerne les enfants.

Graphique 3.2-7: Les indices du degré d'usage du français chez la population de la région de langue française ayant indiqué le français comme langue principale, répartie selon l'âge, en 1990



© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

L'analyse des divers indices du degré d'usage du français chez les personnes ayant indiqué le français comme langue principale permet de confirmer cela (graphique 3.2-7). Cette fois, le taux d'utilisation du français est le plus bas dans le groupe des 15-24 ans, suivi par ceux des 25-34 ans et des 5-14 ans. L'emploi du français comme *seule* langue parlée à la maison est dans ces trois groupes d'âge - exclusivement composés de francophones - le comportement le plus rare[1], alors que la pratique du français *à côté* d'autres langues est la plus fréquente[2]; dans quelques cas, les jeunes francophones ne parlent même *pas du tout* le français en famille[3]. Nous pouvons supposer qu'il s'agit ici de familles alloglottes, dont les enfants ont accompli un changement linguistique, autrement dit qui parlent encore leur langue d'origine à la maison, mais pour lesquels la langue locale, parlée à l'école, est devenue la langue principale.

Nous pouvons donc conclure à un succès de la politique linguistique au niveau de la scolarisation des enfants de langue étrangère qui vise à améliorer,

[1] Entre 77,4% pour les 15-24 ans et 80,3% pour les 5-14 ans.

[2] 15,9% pour les 5-14 ans, 18,9% pour les 25-34 ans et même 19,1% pour les 15-24 ans.

[3] 5651 indications pour les 5-14 ans, 6149 pour les 15-24 ans et 6318 pour les 25-34 ans.

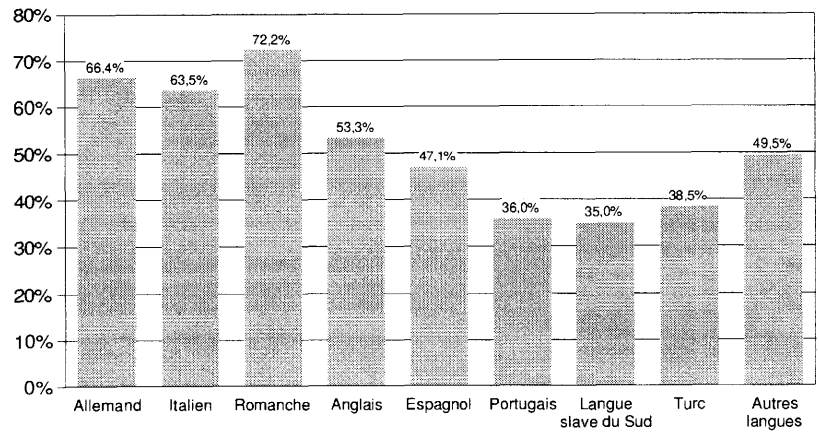
grâce à des mesures de soutien, l'apprentissage de la langue locale. En termes d'assimilation linguistique, les avantages sont évidents suivant que l'on accorde aux immigrants le droit de réunir aussi rapidement que possible leurs familles ou que l'immigration des jeunes ne se fait qu'après leur socialisation primaire dans leur pays d'origine. En effet, une scolarisation, aussi tôt que possible, des enfants alloglottes et leur immersion dans la langue locale, dès la crèche ou l'école maternelle, est la meilleure garantie d'une intégration linguistique réussie. Le sort de la langue du pays d'origine demeure évidemment incertain; mais le soutien de cette langue grâce à des mesures scolaires favorise non seulement la réussite scolaire et correspond de ce fait à un droit individuel, mais apporte également à la société du pays d'origine des avantages économiques notables (voir Lüdi, 1995, avec renvoi à l'ouvrage de Grin, 1994).

Importance du français comme langue familiale chez les alloglottes

Toutes les observations faites précédemment nous conduisent obligatoirement à nous interroger sur le comportement linguistique adopté par les immigrants. Comme nous l'avons vu, le nombre de ceux qui parlent le français à la maison, soit 190'092 personnes, mais qui indiquent une autre langue principale, est considérable. Le graphique 3.2-8 montre la répartition selon la langue principale des ces alloglottes qui parlent le français au sein de la famille.

Une comparaison des pourcentages enregistrés par le français comme langue parlée à la maison révèle que les divers groupes d'alloglottes ne réagissent pas du tout de manière identique à la pression exercée par le contexte francophone. Ce sont les romanchophones qui utilisent le plus le français en famille, ce qui s'explique sans aucun doute aussi par le poids numérique faible de ce groupe, dont les locuteurs se perdent dans la région de langue française (au total 951 personnes indiquent le romanche comme langue principale, dont 674 mentionnent aussi une langue parlée en famille). Les locuteurs des autres langues nationales se rangent immédiatement derrière ce groupe et se suivent de très près; nous trouvons un peu plus faiblement représentés le groupe des anglophones et celui des «autres langues» (un groupe hétérogène, où chacune des langues qui le composent est à nouveau très faiblement représentée). Enfin pour ce qui concerne les principales langues parlées par les immigrants externes, l'espagnol devance le turc, le portugais et les langues slaves.

Graphique 3.2-8: Usage du français comme langue familiale chez les personnes alloglottes domiciliées dans la région de langue française, selon la langue principale, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré: en pour cent du total des locuteurs pour chaque langue principale, ayant indiqué au moins une langue familiale.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

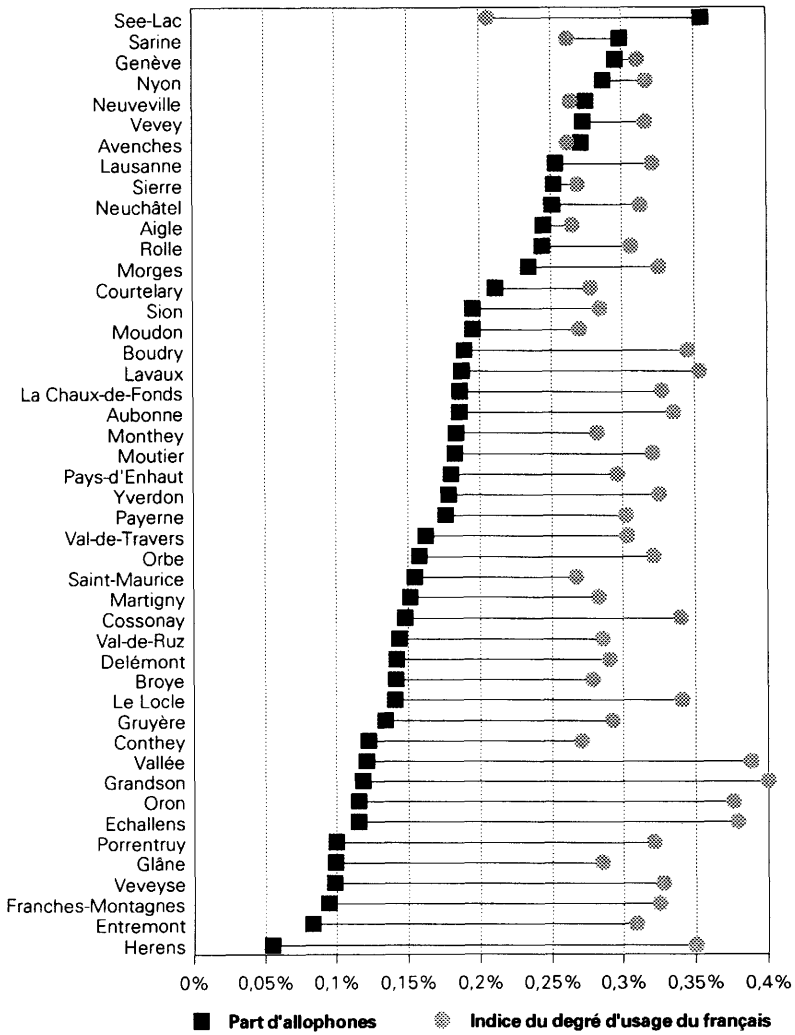
Les différences entre les divers groupes linguistiques sont encore plus marquées si nous distinguons en outre entre pratique unilingue et pratique plurilingue dans le domaine familial. Nous notons tout de même 35'831 personnes ou 18,8% des alloglottes qui déclarent parler *uniquement* le français avec leurs proches. Et parmi ces derniers, 14'589 ou 2 personnes sur 5 vivent avec un partenaire francophone (voir paragraphe suivant). Dans les autres cas, le changement de langue doit être lié à d'autres facteurs. Il est probable que, dans bon nombre de cas, cet usage du français en famille soit dû aux enfants qui transmettent en quelque sorte aux autres membres de la famille la langue locale qu'ils parlent à l'école avec leurs camarades (voir à ce propos l'ouvrage de Lüdi/Py 1986 concernant la «double médiation linguistique» au sein de la famille chez les immigrants italiens, espagnols et suisses alémaniques ayant élu domicile à Neuchâtel). Ainsi, un Suisse allemand qui vit à Neuchâtel et veut maintenir l'usage du suisse allemand au sein de la famille, évoque la métaphore du «cheval de Troie» pour exprimer son regret de constater qu'il répond de plus en plus en français à sa fille aînée, lorsque cette dernière revient à la maison avec une amie et lui demande si elle peut aller jouer (Lüdi/Py et al., 1995).

Si l'intégration de la langue locale dans le répertoire familial était interprétée comme un indice du relâchement des liens entretenus avec la langue d'origine, les locuteurs du portugais, du turc et des langues slaves du Sud résisteraient alors mieux au processus de perte de la langue d'origine ou seraient plus loyaux envers cette dernière. Il faut toutefois également prendre en compte la nationalité des migrants et la durée de leur établissement dans la région d'accueil: ainsi les Suisses domiciliés dans la région de langue française et originaires des autres régions sont plus nombreux à assimiler la langue locale (soit 71,5%) que les étrangers (45,3%). Et plus la durée de séjour en territoire francophone est longue, plus l'intégration de la langue locale dans le répertoire langagier familial est fréquente (Lüdi/Py et al., 1995). Ce second facteur pourrait expliquer les différences observées entre les migrants provenant des pays d'origine traditionnels de l'immigration en Suisse (comme l'Espagne) et ceux venant de pays qui de ce point de vue n'ont pris que récemment de l'importance (comme le Portugal).

La situation géographique du lieu de domicile est également un facteur déterminant. Il faut en particulier se demander si une forte proportion d'alloglottes réduit d'une manière générale la nécessité de l'insertion linguistique et influence par conséquent le taux d'emploi du français. Afin de vérifier cela, nous avons corrélé la part des alloglottes dans la population résidente avec l'indice de francophonie - et ceci dans les deux cas au niveau des différents districts de la région de langue française.

Le tracé global de la courbe (graphique 3.2-9) révèle qu'il existe bien une relation: *plus le nombre d'alloglottes relevé pour un district est petit, plus l'indice de francophonie est élevé, c.-à-d. plus les alloglottes tendent à utiliser le français en famille.* Mais ce rapport n'est pas absolu. Ainsi, le plurilinguisme social des districts situés à la frontière linguistique (en particulier dans le district du Lac) diminue considérablement, par rapport aux districts situés plus au coeur du territoire francophone (tel que Genève), la nécessité de s'adapter à la région d'accueil. Ceci doit être lié à des formes diverses de plurilinguisme social, un phénomène que nous approfondirons dans le chapitre 6.1.

Graphique 3.2-9: Les langues principales, autres que le français, parlées dans la région de langue française et l'indice du degré d'usage du français dans quelques districts choisis, en 1990



© *Office fédéral de la statistique*

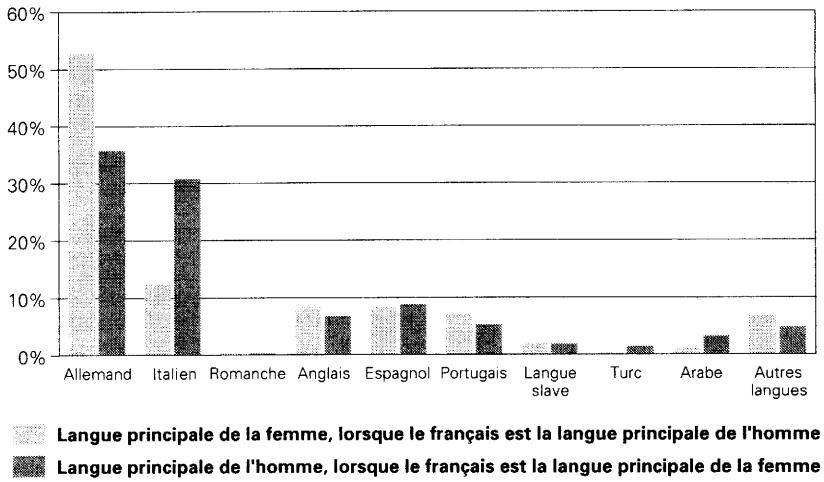
Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Couples linguistiquement mixtes

Bien plus encore que le lieu de domicile, la vie de couple avec un(e) partenaire francophone peut avoir une influence capitale sur l'assimilation linguistique de la personne alloglotte. Dans la région de langue française, nous dénombrons 63'854 couples à composition linguistique mixte. Dans 88,1% de ces cas, l'un des partenaires est francophone. L'analyse du comportement linguistique de ces couples dans les situations de communication quotidienne est particulièrement intéressante. Est-ce le français ou la langue d'origine du partenaire qui s'imposera comme seule langue parlée dans le couple? Ou le couple utilisera-t-il les deux langues? A première vue, l'option choisie semble dépendre uniquement de l'accord convenu entre les deux partenaires. Mais à seconde vue, nous notons, sur la base des données statistiques, des différences de comportement significatives, qui donnent à penser que les représentations langagières qui prévalent dans la société d'origine et/ou dans la société d'accueil déterminent considérablement ce choix linguistique.

Nous constatons en premier lieu que les couples où l'homme est francophone et la femme alloglotte sont plus nombreux (30'214) que la situation inverse (soit 26'069). Et si nous répartissons ces couples selon la langue d'origine du partenaire alloglotte, les combinaisons linguistiques obtenues sont les suivantes (graphique 3.2-10; les pourcentages se rapportent au total respectif des hommes et des femmes francophones).

Graphique 3.2-10: Langue principale des partenaires dans les couples à composition linguistique mixte (français-autre langue) domiciliés dans la région de langue française, selon le sexe, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent des couples dont l'un des partenaires est francophone.

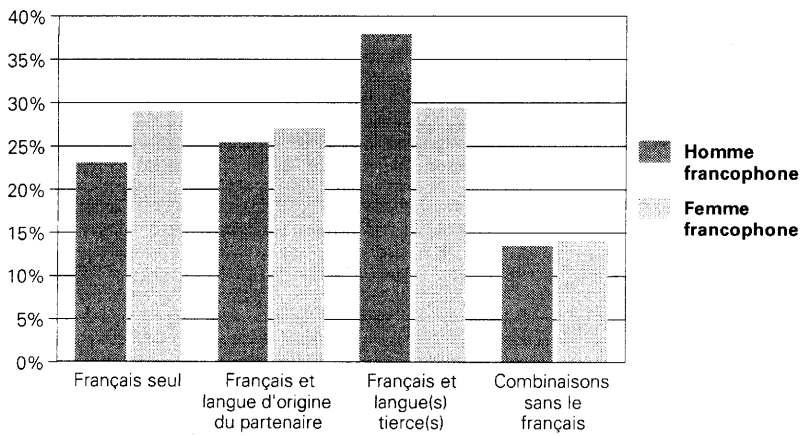
© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Il en ressort d'une manière générale que les hommes sont plus extrêmes dans le choix de la langue du couple (concentration sur une seule langue) que les femmes (répartition plus équitable avec l'utilisation des deux langues dans le couple). Les différences entre hommes et femmes quant au choix du partenaire et donc au niveau de la composition du couple sont frappantes, ceci avant tout pour la combinaison allemand-français qui réunit bien plus souvent un homme francophone et une femme germanophone que la composition inverse (soit 15'908 contre 9359). Dans les couples français-italien, ce sont au contraire les femmes francophones qui sont plus nombreuses à vivre avec un partenaire italophone (8046) qu'inversement (3786). Une image semblable - toutefois dans des proportions bien plus faibles - résulte des combinaisons avec l'arabe (325 hommes francophones, 873 femmes francophones).

Il est évidemment particulièrement intéressant de voir maintenant dans quelles proportions les couples mixtes parlent l'une ou l'autre langue (ou les deux) dans le cadre de la vie familiale. Quelle est la place occupée par le fran-

çais ou la langue d'origine du partenaire alloglotte? Compte tenu des observations déjà faites à l'égard des langues utilisées par les alloglottes dans les échanges avec leurs proches, la place tenue par la langue française ne surprend pas. Les cas où aucun des deux partenaires n'utilise le français dans le cadre de la famille sont rares. Conformément aux prévisions, les partenaires alloglottes s'avèrent plus plurilingues, c.-à-d. sont plus disposés à utiliser la langue du partenaire que les francophones. Le graphique 3.2-11 réunit les résultats obtenus.

Graphique 3.2-11: Usage du français comme langue familiale chez les couples linguistiquement mixtes (français-autre langue) domiciliés dans la région de langue française, selon le sexe et selon l'uni-, bi-, ou plurilinguisme du partenaire francophone, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent des couples dont l'un des partenaires est francophone.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Le graphique met en évidence les différences marquées selon le sexe du partenaire. En effet, les femmes alloglottes renoncent moins facilement à leur langue d'origine que les hommes alloglottes (nombre moins important de couples parlant uniquement le français, nombre plus important de couples combinant le français et une autre langue, en général la langue d'origine du partenaire). Cependant les femmes alloglottes sont également un peu plus disposées à utiliser les deux langues. *En résumé, nous pouvons donc dire que dans le cadre*

des couples linguistiquement mixtes, les femmes sont plus favorables à une pratique plurilingue.

Les locuteurs de langues d'origine diverses n'adoptent bien sûr pas tous le même comportement face à la langue du ou de la partenaire francophone. Ces divergences sont clairement démontrées lorsque nous abordons la question de la langue parlée en famille sous l'angle de la langue d'origine du partenaire alloglotte:

- Les hommes germanophones sont les plus disposés à renoncer à l'usage de leur langue d'origine au sein de la famille, alors que les anglophones le sont le moins, suivis des femmes de langue portugaise et de langue espagnole.
- L'option selon laquelle les deux partenaires parlent les deux langues (ce qui implique que le partenaire francophone ait acquis l'autre langue) est de loin la solution préférée des anglophones, mais aussi des couples où l'homme est italophone et la femme francophone. Cette solution n'est en revanche guère appréciée par les couples réunissant en termes de langues principales le français et l'allemand ou le français et le portugais.
- Les femmes germanophones et, dans une moindre mesure, les femmes italophones et les hommes germanophones préfèrent la solution qui consiste à utiliser le français comme langue du couple proprement dit, sans que le partenaire alloglotte ne renonce pour autant à parler sa langue d'origine avec les autres membres de la famille.
- Les couples réunissant un partenaire francophone et un de langue portugaise se démarquent par leur préférence fréquente pour d'autres combinaisons linguistiques, et parmi celles-ci avant tout le choix de ne parler que le portugais en famille. Cette attitude confirme l'observation faite plus haut, à savoir que les locuteurs du portugais sont les plus réticents à intégrer le français dans le répertoire linguistique familial. A l'inverse, cette solution est extrêmement rare chez les germanophones, qui intègrent bien plus facilement le français.

En résumé, nous constatons donc que le français domine à l'intérieur des couples francophones-germanophones, que l'option du parler bilingue est la plus fréquente chez les couples francophones-anglophones et enfin que les couples réunissant le français et le portugais comme langues principales résistent le plus fortement à l'utilisation du français, ceci indépendamment du sexe des partenaires. L'abandon de la langue d'origine est le plus fréquent chez les hommes germanophones, et le plus rare chez les anglophones.

L'allemand comme langue familiale des francophones?

L'un des indicateurs les plus révélateurs de la progression d'une langue dominante dans le cadre d'une situation de contact linguistique est l'utilisation de cette langue au sein de la famille par des locuteurs de la langue locale ou d'autres langues suprarégionales. Si la région de langue française était exposée à une telle menace, l'allemand devrait alors être largement utilisé par des non germanophones comme langue parlée à la maison.

Nous constatons d'abord que dans la région de langue française, ce sont en effet 78'957 personnes non germanophones qui parlent l'allemand standard et/ou le dialecte à la maison, ce qui correspond à 5,5% du total des non germanophones ayant indiqué au moins une langue familiale. De ces personnes, 2/5 nomment certes l'allemand standard, mais pas le suisse allemand, alors que 3/5 parlent uniquement le suisse allemand ou à côté de l'allemand standard et/ou d'une autre langue. Et enfin pour 5291 personnes l'allemand standard et/ou le suisse allemand est la seule langue familiale (voir aussi chapitre 4.1).

Ce chiffre semble à priori élevé, d'autant plus que si nous l'additionnons à celui des personnes ayant nommé l'allemand comme langue principale, nous obtenons un total impressionnant de 179'033 germanophones (= allemand comme langue principale et/ou comme langue d'usage en famille). En revanche, si nous le comparons à celui atteint par le français dans la région de langue allemande, où le nombre des non francophones qui parlent le français à la maison représente plus du double du nombre de locuteurs du français comme langue principale (voir chapitre 4.2.1), il apparaît au contraire que l'effet d'émulation dans la région de langue française est, comparativement, faible, autrement dit que les germanophones n'ont guère d'influence sur leur entourage et que la résistance du français face à l'allemand est considérable.

Cette résistance n'est cependant pas la même d'un district à l'autre. En effet, une analyse de l'allemand utilisé comme langue familiale (avec ou sans le suisse allemand) par des locuteurs dont ce n'est pas la langue principale le montre clairement:

- Une fois de plus ce sont cinq districts situés à la frontière linguistique qui dépassent de beaucoup la moyenne de 3,3% relevée pour le suisse allemand (ce sont Courtelary 12,8%, La Neuveville 11,5%, Avenches 10,3% See-Lac 9,6%, Moutier 9,7%). Par ailleurs, les districts dans les environs de Neuchâ-

tel ainsi qu'au bord du Lac Léman (sans Lausanne et Genève) atteignent eux aussi des pourcentages supérieurs à la moyenne.

- Hormis ces cinq districts mentionnés, les courbes enregistrées pour l'allemand et le suisse allemand n'évoluent pas parallèlement. L'allemand atteint des taux-record (moyenne 2,2%) au bord du Lac Léman (Nyon 3,0%, Lavaux 3,1%, Vevey 3,2%, Rolle 2,8%) et dans les Alpes fribourgeoises (Pays d'Enhaut 3,7%, Sarine 3,4%), tandis que dans le Jura et dans le canton de Neuchâtel il est, en regard du suisse allemand, nettement moins représenté.
- Les différences notées entre l'allemand et le suisse allemand sont frappantes. Ainsi si nous considérons à titre d'exemple quatre districts globalement comparables et qui accusent des pourcentages légèrement au-dessous de la moyenne, nous constatons que l'allemand et le suisse allemand sont répartis de manière égale à Genève et à Sierre, alors que le suisse allemand est nommé deux fois plus souvent que le bon allemand à Cossonay et à Moudon.

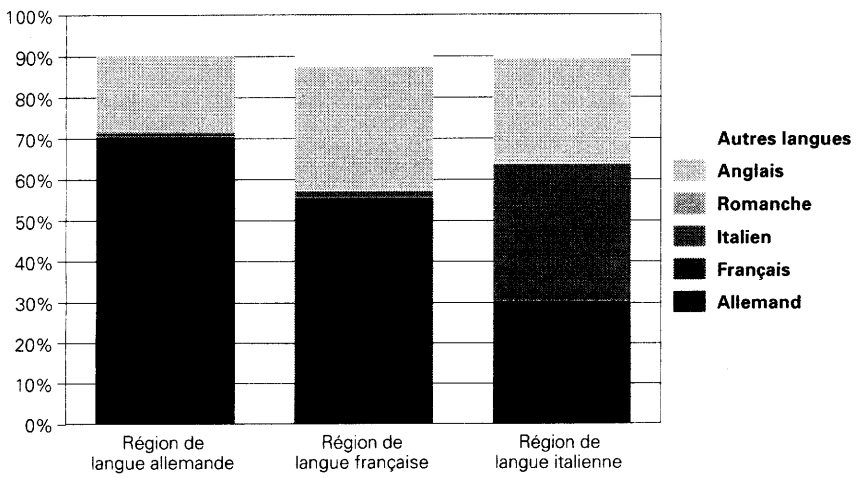
Nous pouvons donc en conclure que la proximité de la frontière linguistique explique certes pour partie ces proportions, mais que pour rendre compte de cette situation il faut aussi inclure d'autres facteurs d'ordre socio-économique. Ainsi, nous évaluerons plus loin, dans le cadre de l'analyse de la langue parlée au travail, l'influence des catégories socio-professionnelles, des groupes de professions et des types de communes.

Dans ce contexte, le comportement linguistique des migrants internes est également révélateur. Ainsi, des 7544 personnes qui au cours des cinq dernières années ont quitté leur domicile dans la région de langue allemande pour s'installer dans la région de langue française - et qui ont indiqué au moins une langue parlée à la maison -, 59,8% parlent exclusivement le français en famille et 33,4% le parlent à côté d'une autre langue. Ces pourcentages correspondent à un indice de «francophonie» de .765. Même s'il s'agit ici pour partie de personnes revenant dans leur région linguistique d'origine, cet indice est particulièrement élevé et réfute toute hypothèse affirmant que la région de langue française serait exposée à la menace de la germanisation. Eu égard aux totaux numériquement plus petits, les indices pour les nouveaux arrivants en provenance de la région de langue italienne et celle de langue romanche sont beaucoup plus faibles (.387 ou 360 indications du français pour la région de langue italienne et .450 ou 8 désignations pour celle de langue romanche).

Et l'anglais?

Selon un autre cliché largement répandu, l'anglais, au vu de son statut de langue véhiculaire internationale, serait en train de conquérir une place importante dans le répertoire linguistique des citoyens suisses. Ainsi dans la région de langue allemande, la part des germanophones par rapport au nombre de personnes ayant indiqué l'anglais comme langue familiale est extrêmement élevée (67,5%); dans la région de langue italienne nous trouvons également, outre les italophones (33,4%) et les anglophones (25,5%), un nombre important de germanophones qui parlent l'anglais à la maison (25,6%). *Dans la région de langue française, les locuteurs de la langue locale font certes preuve d'un attrait plus marqué pour l'emploi de l'anglais en famille que dans la région de langue italienne, mais ce choix linguistique est quand même nettement plus rare que dans la région de langue allemande et constitue aussi, notamment au vu des chiffres absolus (75'391), un phénomène marginal.*

Graphique 3.2-12: Présence de l'anglais comme langue familiale, selon la langue principale et la région linguistique, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante ayant indiqué l'anglais comme langue familiale.

© *Office fédéral de la statistique*
Source: OFS, Recensement fédéral de la population

3.2.3 Les langues d'usage au travail

La quasi-omniprésence du français comme langue d'usage au travail

Dans la région de langue française, la population active représente au total 815'635 personnes, dont 760'331 ou 93,2% ont indiqué au moins une langue parlée au travail. Parmi ces dernières, 95,2% (724'070) ont nommé le français et, avec le patois, ils représentent même 95,5% (726'105). Les locuteurs du français sont donc représentés dans toutes les catégories socio-professionnelles dans des proportions similaires, raison pour laquelle il est inutile de se demander qui parle le français et dans quelle profession.

Mais nous pouvons malgré tout nous demander quelles sont les professions dans lesquelles l'usage du français est *moins* fréquent. Et en effet, nous notons des différences significatives suivant la classe et le groupe de professions. Les catégories socio-professionnelles dans lesquelles le taux d'emploi du français est inférieur à 90% sont les suivantes:

Professions de la navigation	75,2% (N=143, dont 129 ont indiqué une langue parlée au travail)
Professions de la construction proprement dite	85,8% (24'224/22'781)
Professions des sciences naturelles, physiques et exactes	89,3% (2837/2789)
Professions de l'extraction des produits du sous-sol	89,3% (80/75)
Professions de l'aviation	89,8% (1511/1455)

Pour les professions de la navigation, les principales langues concurrentes sont l'anglais (36,4%; compte tenu de la possibilité d'indiquer plusieurs langues, le total est de plus de 100%), l'allemand standard et l'italien (11,6% chacune) ainsi que le suisse allemand (27,8%); dans le domaine du bâtiment et du génie civil, on parle notamment aussi des langues non nationales (27,8%) et l'italien (16,5%); les scientifiques se servent essentiellement de l'anglais (57,6%), de l'allemand standard (28,9%) et du suisse allemand (10,1%); dans les professions de l'extraction des produits du sous-sol, on parle également l'italien (12,0%), l'allemand standard (28,9%) ainsi que le suisse allemand, l'anglais et d'autres langues (4,0% pour chaque langue); dans le domaine de

l'aviation, les langues utilisées sont l'anglais (69,2%), l'allemand standard (43,6%), le suisse allemand (28,9%), l'italien (11,4%) et d'autres langues (10,9%).

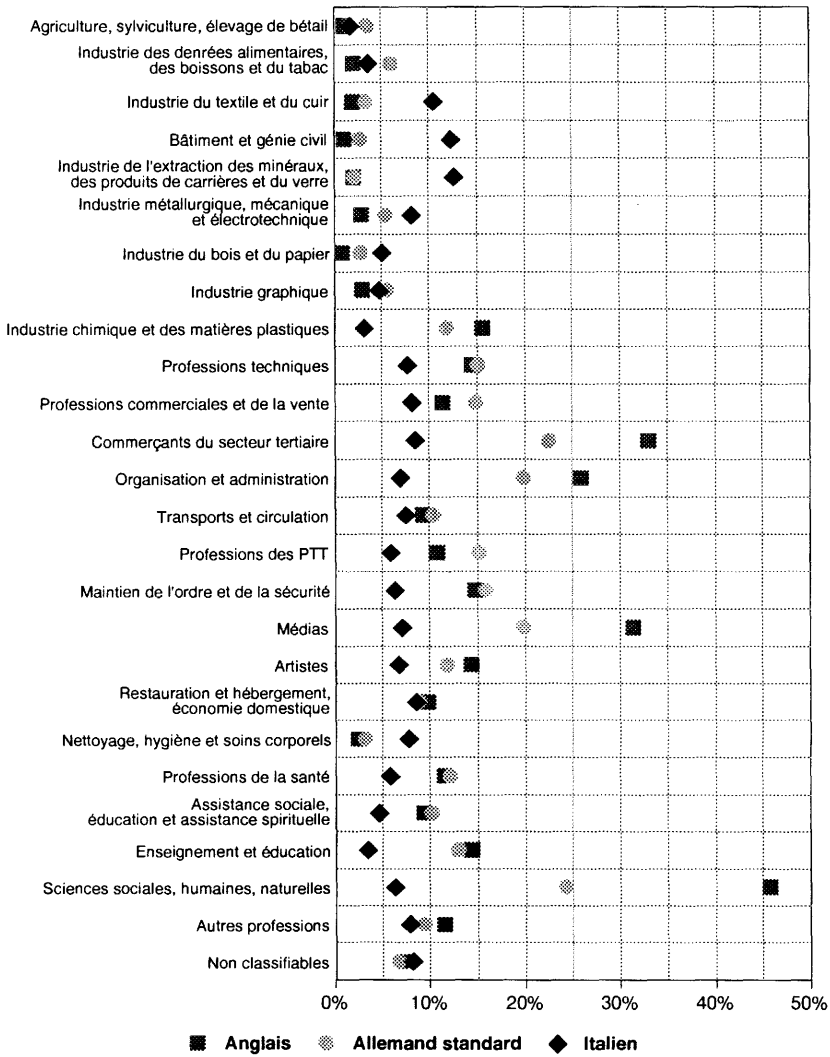
Langues étrangères

La question de savoir qui parle dans le cadre du travail d'autres langues à côté du français et dans quelles professions nous trouvons ces locuteurs importe bien davantage, notamment pour la politique en matière d'enseignement scolaire et d'éducation. Les langues-vedettes sont ici l'anglais (13,0%) et l'allemand (11,7%), suivis de l'italien (7,3%) et du suisse allemand (6,2%). Les autres langues représentent ensemble une proportion de 7,1%. Ces pourcentages sont toutefois trompeurs, car les différences entre les divers groupes de professions sont importantes.

Le graphique 3.2-13 indique l'usage de langues étrangères au lieu de travail, selon la classe de professions[1].

[1] Cette répartition peut être complétée par celle de l'utilisation de langues étrangères au travail selon les différents groupes des activités économiques. Le tableau global ainsi obtenu met particulièrement en lumière les pourcentages élevés de l'anglais dans certaines branches économiques. Les groupes accusant plus de 50% de locuteurs de l'anglais sont les «organisations internationales gouvernementales» (Code 932, N = 6206, 79,5%), le «commerce de gros: produits chimiques industriels, caoutchouc» (Code 518, N= 1346, 69,3%), le «commerce de gros: machines de bureau et d'informatique» (Code 526, N= 3557, 59,3%), les «ambassades, missions permanentes» (Code 931, N= 1488, 55,5%), les «autres intermédiaires des transports, y compris les agences de voyage» (Code 652,N=2617, 53,9%), l'«aviation» (Code 641, N= 3377, 53,6%) et les «produits alimentaires divers» (Code 218, N= 1616, 51,6%). Les pourcentages pour *l'allemand standard* sont nettement inférieurs. Hormis une exception à valeur anecdotique («industrie des cigares» 50,0% de N= 6), les groupes les plus fortement représentés ici révèlent également un usage relativement important de la langue anglaise: «commerce de gros: produits chimiques industriels, caoutchouc» (34,0%), «aviation» (36,3%), «autres intermédiaires des transports, y compris les agences de voyage» (28,7%), «produits alimentaires divers» (28,0%), «commerce de gros: produits pharmaceutiques et de beauté» (Code 527, N= 3036, 27,3%). Par rapport à l'anglais, l'emploi de l'allemand est également relativement important dans toutes les autres catégories du commerce de gros et des intermédiaires du commerce. Le *suisse allemand* atteint des pourcentages-record, pour autant que ceux-ci se rapportent à un nombre assez élevé de postes de travail, dans le «commerce de gros: machines, véhicules, matériel technique» (Code 544, N= 4795, 20,7%) ainsi que dans «l'aviation» (20,3%). Si nous considérons uniquement les groupes des activités économiques où le nombre d'emplois est assez important, l'italien est utilisé comme principale langue étrangère, bien qu'à un degré inférieur, dans les groupes 253: «Industrie des vêtements et sous-vêtements tissés et tricotés» (N= 479, 25,5%), 293: «Industrie de la chaussure» (N= 163, 22,7%), 413: «Bâtiment et génie civil sans spécialisation» (N= 10583, 17,7%), 414: «Entreprises générales de construction» (N= 1391, 17,2%), 412: «Bâtiment» (N=17194, 15,9%) et 411: «Génie civil» (N= 8751, 15,1%), mais aussi dans des branches plus inattendues comme les rubriques 515: «commerce de gros: articles d'habillement, chaussures» (N= 626, 15,8%), 514: «commerce de gros: matières premières de l'industrie textile, textiles, cuir et peaux» (N= 499, 15,6%) ou 331: «Extraction et travail de la pierre naturelle» (N= 854, 15,2%). Ces chiffres confirment par conséquent la répartition complémentaire de l'italien et de l'allemand/anglais.

Graphique 3.2-13: Usage de l'allemand, de l'italien et de l'anglais comme langues professionnelles dans la région de langue française, selon la classe professionnelle, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent des personnes appartenant à la classe professionnelle considérée ayant indiqué au moins une langue professionnelle.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Ces résultats confirment à priori la suprématie de l'anglais sur l'allemand; mais ils traduisent cependant aussi, notamment en prenant en compte la répartition plus nuancée selon les différents groupe de professions, que ponctuellement l'anglais enregistre certes des pourcentages-record (comme dans l'aviation 69,2%, le domaine des sciences naturelles 57,6%, parmi le personnel qualifié du tourisme 56,3%, les agents fiduciaires 50,3%, dans la publicité et le marketing 49,6%), mais toujours dans des groupe de professions aux effectifs relativement petits. L'allemand standard est plus largement diffusé, même si en général il accuse des pourcentages moindres (nous trouvons les taux les plus élevés également dans le domaine du marketing [35,7%], dans celui du tourisme [34,8%] et chez les scientifiques [28,9%]. Le tracé respectif des courbes pour l'allemand et l'anglais est globalement assez parallèle, ce qui semble exprimer une compétition entre ces deux langues dans les différents groupes de professions considérés. La situation est tout autre pour l'italien dont l'usage, là où il est important, s'avère complémentaire à celui des deux autres principales langues étrangères, notamment dans les domaines d'activités suivants: extraction de minéraux (12,7%), bâtiment et génie civil (12,3%), industrie textile et du cuir (10,5%) et hygiène (7,8%). Dans le secteur de la restauration et de l'hébergement, aucune langue étrangère ne domine clairement, mais leur utilisation apparaît sous une forme cumulée (allemand 9,7%, italien 9,5%, anglais 10,9%, autres langues 13,4%) qui renvoie aussi bien aux langues parlées par le personnel qu'à celles des hôtes.

L'usage du français chez les non francophones

Au vu de la domination absolue du français (y compris le patois) dans le monde du travail (soit 95,5%), tous les groupes linguistiques révèlent des taux très élevés (voir tableau 3.2-4). Mais on note quand même des différences marquées, tout en constatant que l'écart entre les francophones et les italophones, en deuxième position, est moins important que celui qui sépare les italophones des anglophones! Précédant tous les autres, le groupe des italophones a le mieux intégré l'usage du français dans le cadre du travail, suivi de près par les groupes de langue espagnole, turque et allemande. Un fait marquant est notamment la faible volonté des anglophones (ou peut-être simplement la moindre nécessité des anglophones) à parler le français dans l'exercice de leur profession. Enfin, les parts relativement faibles des personnes de langue portugaise et de langue slave qui utilisent le français au travail doivent résulter non pas tant de la ségrégation que de la durée de séjour plus courte, comme le montre une analyse contrastée.

Tableau 3.2-4: Importance du français comme langue professionnelle dans la région de langue française, selon la langue principale des personnes actives, 1990

Français	*97,1*
Italien	*94,9*
Espagnol	*92,5*
Turc	*92,3*
Allemand	*91,9*
Romanche	*90,8*
Portugais	*89,8*
Langue slave du Sud	*89,5*
Autre langue	*88,5*
Anglais	*79,7*

Remarque:
Ensemble considéré: les personnes actives ayant indiqué au moins une langue professionnelle.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Il importe tout autant de voir si le français est utilisé seul ou à côté d'autres langues. Le graphique 3.2-14 illustre les résultats observés.

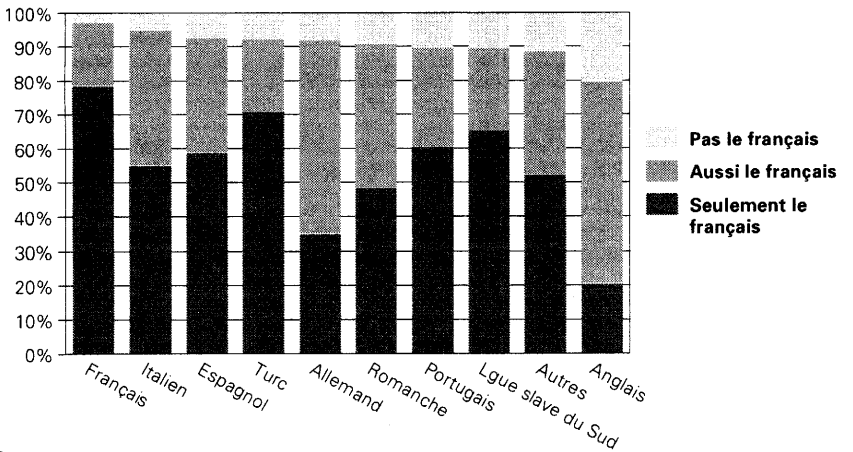
Nous constatons sans aucune surprise que les francophones arrivent en tête pour la rubrique «seulement français». Il peut sembler en revanche plus étonnant de trouver ensuite les groupes de langue portugaise et de langues slaves du Sud, car, à l'évidence, ces positions ne découlent pas d'un plurilinguisme moindre de ces communautés linguistiques. Toutefois, trois facteurs - en partie corrélatifs - entrent en ligne de compte ici, dont les effets sont probablement parfois concomitants, à savoir:

a) ces communautés linguistiques n'ont que peu l'occasion de parler leur langue d'origine à leur lieu de travail;

b) les locuteurs appartenant à des communautés linguistiques jouissant d'un statut moins prestigieux indiquent moins souvent leur langue d'origine, même s'ils l'utilisent;

c) les membres de certains groupes linguistiques se servent également d'une troisième langue, donc ni du français, ni de leur langue d'origine.

Graphique 3.2-14: Le français comme langue parlée au travail, seul ou en plus d'autres langues, dans la région de langue française et selon la langue principale des personnes actives, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : pour chaque langue principale, en pour cent des personnes actives ayant indiqué au moins une langue professionnelle.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

De fait, de nombreux immigrants dans la région de langue française ne désirent pas parler entre eux leur langue d'origine au lieu de travail ou même n'en ont pas le droit en raison du règlement interne de l'entreprise (Lüdi/Py, 1986). Ces motifs semblent avoir une incidence plus forte sur certains groupes linguistiques (notamment turc et slave) que sur d'autres (notamment ceux des langues romanes). Un autre facteur déterminant est aussi le poids numérique du groupe linguistique considéré (voir chap. 3.2.2). Chez les romanchophones, l'allemand intervient comme seconde langue et, comme pour les germanophones, semble jouir dans le monde du travail d'un statut particulièrement valorisé, de sorte que seuls 34,9% de tous les germanophones ne parlent que le français au travail (c.-à-d. n'utilisent pas leur langue d'origine). Chez les anglophones, cette préférence est encore plus extrême (20,4%).

En résumé, nous pouvons donc dire que les personnes qui n'utilisent jamais le français au travail le font pour une faible part en raison du manque d'occasion et pour une part plus importante en raison de leur compétence insuffisante en cette langue. A l'inverse, l'indication «seulement français» n'est

que rarement synonyme d'une pratique unilingue des locuteurs considérés - hormis les francophones bien sûr -, mais signale au contraire que certains groupes linguistiques peuvent moins faire valoir leur bilinguisme dans le cadre de leur travail, leur langue d'origine bénéficiant d'une valeur moins grande sur le «marché linguistique». Un tel comportement a des conséquences déterminantes pour le maintien d'une langue: ainsi, plus le capital symbolique dont jouit une langue étrangère au sein de la société d'accueil est grand, plus l'intérêt pour sa sauvegarde est important - lequel se traduit notamment par des mesures de soutien au niveau de l'enseignement scolaire. De ce point de vue, les langues turque et slaves du Sud sont des ressources langagières qui ne confèrent que peu de prestige à leurs locuteurs et n'engendrent en conséquence pas une volonté de renforcer leur usage, tandis qu'à l'inverse, avant tout l'anglais, mais aussi l'allemand, représentent un instrument de communication extrêmement apprécié.

3.2.4 Patois

Jusqu'ici nous avons toujours réuni les données concernant le français et le *patois*. Mais maintenant, nous voulons analyser séparément l'usage des dialectes suisses romands. Selon l'avis largement concordant des linguistes, les *patois romands*[1] ont dans une large mesure disparu du paysage linguistique romand, sauf en quelques rares endroits, où l'on parle encore *patois*, en le considérant comme une variété linguistique de prestige[2]. C'est pourquoi, nous nous attendons à ne noter qu'un très petit nombre de locuteurs du *patois*, concentrés dans un territoire précis.

En effet, l'usage du *patois* comme langue parlée en famille est rare par rapport à celui de la variété standard, une réalité qui contraste fortement avec l'emploi des dialectes dans les régions de langue allemande et de langue italienne. Seule une minorité extrêmement petite de 1,43% de la population résidente ayant indiqué au moins une langue d'usage nomme le *patois* comme lan-

[1] La majorité des patois parlés à l'origine en Suisse romande appartiennent au groupe des dialectes franco-provençaux; les dialectes dans le canton du Jura et dans certaines parties du Jura bernois dérivent par contre des dialectes du Nord de la France (Knecht, 1982, p. 166). Dans les deux cas, les territoires de diffusion de ces dialectes dépassent les limites de la frontière nationale.

[2] Knecht, 1982, p. 182, en s'appuyant sur des études réalisées dans les années 60 et 70, rapporte qu'à Bagnes et à Nendaz (tous deux en VS), le patois est considéré comme une langue typiquement masculine. Une conclusion similaire a été faite dans les années 70 à propos de La Roche (FR).

gue parlée en famille (seul ou en plus du français ou éventuellement d'autres langues), contre 87,5% qui parlent le français (et éventuellement le *patois*), voire même 97,5%, si nous considérons uniquement les francophones. *La présence du patois en Suisse romande est manifestement insignifiante, surtout comparée à la situation dans les régions de langue allemande et de langue italienne* (voir chap. 4.1 et 4.3).

Tableau 3.2-5: Population indiquant le français ou le patois comme langue familiale dans la région de langue française, 1990

	Personnes indiquant une langue familiale	Personnes indiquant le patois comme langue familiale	Personnes indiquant le français comme langue familiale
en valeurs absolues	1 559 041	22 302	1 364 425
en pour cent	*100*	*1,4*	*87,5*

Remarque:
Ensemble considéré: population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.

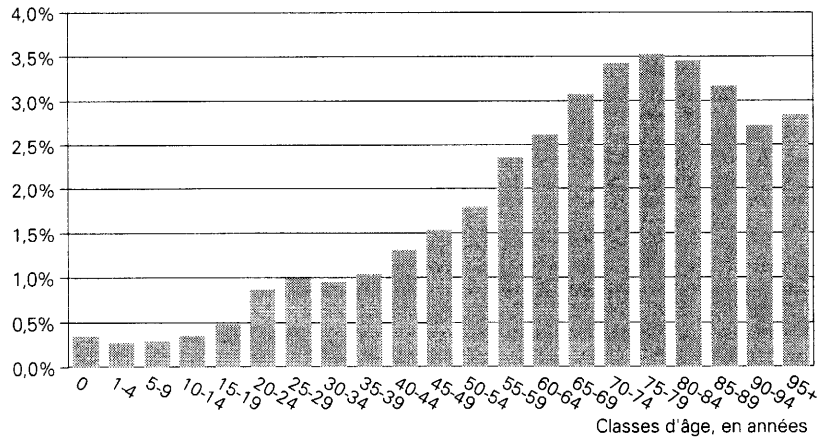
Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Qui sont les locuteurs de patois au sein de la famille?

Parmi les 22'302 usagers du *patois*, nous comptons 20'457 (ou 91,7%) Suisses francophones (=1,9% de ce groupe). Les autres sont des locuteurs alloglottes venant d'une autre région ou pays. Les personnes affirmant ne parler que le *patois* à la maison sont au nombre de 3400 (15,2%). Mais le graphique 3.2-15 révèle que l'utilisation du *patois* comme langue familiale progresse avec l'âge. En effet, son taux d'emploi est le plus élevé chez les locuteurs de plus de 70 ans (3,5%); à l'inverse, les enfants et les adolescents ne parlent que très peu le *patois* (0,3%). *Au vu des ces chiffres, le patois semble donc être extrêmement menacé*[1].

[1] Il faut évidemment faire preuve de prudence à l'égard de ce genre d'argumentation linéaire. En effet, il ressort d'autres contextes où l'on parle des dialectes que ce sont toujours les générations d'âge plus avancé qui tendent à être des locuteurs de dialecte, alors que ces mêmes locuteurs, à un âge plus jeune, ne parlaient pas le dialecte, comme le prouvent des relevés statistiques antérieurs. Dans les régions où le *patois* est considéré comme la langue de prestige des hommes, ces derniers peuvent à un âge plus avancé apparaître dans le cadre de relevés statistiques comme des locuteurs de *patois*.

Graphique 3.2-15: Le patois comme langue parlée en famille, dans la région de langue française et dans les différentes classes d'âge, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Au total ce sont 13'210 hommes (ou 59,2%) contre seulement 9092 femmes (ou 40,8%) qui ont indiqué le *patois*; ce rapport est le même pour les *patoisants* nommant le français comme langue principale (12'366 hommes [59,3%] et 8482 femmes [40,7%]). Cependant, à l'échelle de la population totale de la région de langue française, ce rapport est de 48,8% d'hommes contre 51,2% de femmes. *Il s'ensuit qu'en moyenne, les hommes sont nettement plus nombreux à parler le patois que les femmes, ce qui conforte d'autant plus les conclusions actuelles de la recherche en dialectologie, selon lesquelles les patoisants sont dans leur majorité des locuteurs relativement âgés, de sexe masculin.*

Le Bas-Valais, les cantons de Fribourg et du Jura comme centres géographiques des patois

Les ouvrages consacrés à la dialectologie révèlent, conformément aux attentes, que dans les cantons protestants de Genève, de Vaud, de Neuchâtel et dans le Jura bernois, les patois jouent un rôle subalterne et que les locuteurs de *patois* se concentrent dans trois espaces géographiques, dans lesquels on trouve des

communes à proportion relativement importante de locuteurs de *patois* dans le cadre familial.

Le premier territoire se situe en Bas-Valais[1], comportant en tête le district d'Hérens, où la proportion d'habitants *patoisants* est de 27,4% (2336 personnes) - le pourcentage-record de 61,2% ou 878 personnes est atteint par la commune d'Evolène -, suivi des districts de Conthey (9,3% ou 1605 personnes) et d'Entremont (6,6% ou 662 personnes) et de quelques communes dans les districts de Sierre, de Sion (6,2% ou 2047 personnes) et de Martigny, les pourcentages étant toutefois ici moins importants en raison des chefs-lieux à caractère urbain. Ces districts nommés comptent donc au total 8532 locuteurs de *patois*, autrement dit 38,3% de tous les *patoisants* de la région de langue française.

La deuxième région *patoisante* se trouve dans le canton de Fribourg, plus précisément dans les districts de Gruyères (7,5% ou 2466 personnes[2]) et de la Glâne (3,7% ou 607 personnes), avec quelques prolongements dans le district de la Sarine (1,8% ou 1438 personnes). Il s'agit cependant toujours de petites communes, où la proportion de *patoisants* peut représenter plus de 20% comme Le Chatelard (Glâne): 67 personnes (20,7%), Cerniat (Gruyère): 87 personnes (26,1%), Charmey: 270 personnes (16,2%) ou La Roche (Gruyères): 303 personnes (26,9%). En termes absolus, Bulle accuse le plus grand nombre de patoisants, soit 353 personnes (3,9%). Dans l'ensemble, ici aussi, ce n'est qu'une petite minorité de la population qui parle le *patois*. Ces trois districts comptent donc au total 4511 *patoisants*, c'est-à-dire 20,2% du total des locuteurs de *patois* dans la région de langue française.

Le troisième domaine géographique du *patois* se trouve dans le canton du Jura, où le district de Porrentruy révèle la proportion la plus importante, soit 1021 personnes (4,3%). Dans les districts des Franches-Montagnes (228 personnes, 2,6%) et de Delémont (577 personnes ou 1,8%), nous ne trouvons que quelques communes à proportion moyenne de *patoisants*, pour un nombre généralement très petit de locuteurs. Le centre est ici Coeuve, un petit village au nord-est de Porrentruy, où 120 personnes (22,0%) se désignent comme *patoisants*. Dans cette région, le nombre total de *patoisants* est de 1826 personnes,

[1] L'expression «Bas-Valais» n'est pas univoque. Elle désigne d'une part la partie francophone du canton. Or on divise habituellement cette partie en deux régions. Le véritable coeur de la région patoisante se situe en Valais central, alors que les *patoisants* sont très rares dans la partie inférieure du Bas-Valais (districts de St. Maurice et de Monthey).

[2] Ce chiffre inclut 9 locuteurs de *patois* domiciliés à Jaun qui est autrement germanophone.

mais rares sont celles qui n'utilisent que cette variété linguistique dans le cadre familial (soit 130 personnes pour l'ensemble du canton du Jura).

Les trois régions centrales de la diffusion du *patois* réunissent ensemble 14'869 *patoisants*, ce qui équivaut à 66,7% de l'effectif total relevé dans la région de langue française. Les autres *patoisants* se répartissent sur tout le territoire de la Suisse romande. Les *patois* jurassiens connaissent une situation incontestablement plus critique que les patois valaisans et fribourgeois. Mais les perspectives d'avenir pour ces deux derniers groupes ne sont elles aussi pas très favorables. Il existe bien encore dans quelques communes isolées un réseau dense d'interlocuteurs possibles et suivant les circonstances, les *patois* peuvent aussi être utilisés dans un contexte supralocal. Mais à plus long terme, ces *patois* ne devraient avoir une chance de survie qu'à condition que leurs locuteurs les transmettent et les maintiennent intentionnellement[1].

Pour ce qui concerne les *patoisants* dispersés dans le reste de la région de langue française, nous ne pouvons pas affirmer avec certitude si ces personnes, en nommant le «patois» dans le cadre du recensement, entendaient vraiment par ce terme une véritable variété dialectale ou pensaient à un français régional qui ne correspond pas à la variété standard enseignée à l'école. Ces *patoisants* peuvent évidemment aussi être des migrants internes, venant des principales régions de diffusion du *patois* (ce qui est notamment le cas pour les 801 locuteurs de *patois* (0,5%) domiciliés à Genève). Cependant, au vu des données relevées, la réponse à cette question ne peut être définitive et irréfutable[2].

[1] Dans son ouvrage (1982, p. 190-193), Knecht a dressé la liste des initiatives visant à promouvoir les *patois*; il mentionne en particulier la *Fédération des patoisants romands* et conclut que ces initiatives de soutien ont pour le moins contribué à ralentir la disparition des patois.

[2] Ce manque de certitude est encore plus important pour ce qui concerne les données relatives à l'usage des *patois* hors de la région de langue française, comme nous le verrons au chapitre 4.2.

Tableau 3.2-6: Population des trois autres régions linguistiques indiquant le *patois* et/ou le français comme langues familiales, 1990 (en termes réels et en pour cent)

Région de langue allemande		Région de langue italienne		Région de langue romanche	
patois (sans français)	Français (év. avec patois)	patois (sans français)	français (év. avec patois)	patois (sans français)	français (et év. patois)
10 863	226 182	334	14 823	46	340
0,22	*4,6*	*0,11*	*5,0*	*0,17*	*1,3*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Et à l'extérieur de la famille?

Les *patois* n'étant déjà guère utilisés au sein de la famille, il est à prévoir que leur présence dans les milieux professionnels soit rare. En effet, seules 5904 personnes ou 0,8% des personnes actives parlent le *patois* au travail, dont 4755 (soit 80,5%) sont de nationalité suisse et 1149 (19,5%) de nationalité étrangère. Parmi ces *patoisants*, 4309 (73,0%) sont francophones, dont 3975 (67,3%) sont des ressortissants suisses. En d'autres termes, seuls deux tiers environ des *patoisants* sont des autochtones! Cette proportion surprend si nous la comparons à celle du *patois* comme langue parlée en famille.

La répartition par classes d'âge des personnes indiquant le *patois* comme langue parlée au travail réserve également une surprise: en effet, les personnes ayant entre 25 et 30 ans utilisent le *patois* beaucoup plus que la moyenne; le taux d'utilisation du *patois* régresse ensuite jusque vers l'âge de 55 ans, pour augmenter à nouveau dans les groupes d'âge de plus de 55 ans. D'une manière générale, les locuteurs de *patois* sont plutôt des personnes ayant moins de trente ans.

La répartition de ces 5904 personnes selon le sexe est la suivante: 4886 hommes (soit 77,7%) contre 1318 femmes (22,3%) - l'ensemble de la population active se divise en 59,9% d'hommes et 40,5% de femmes. Les hommes sont donc clairement surreprésentés. *Dans l'ensemble, le groupe majeur des locuteurs de patois dans le cadre de la vie professionnelle est formé par les hommes plutôt jeunes.*

Le taux d'utilisation du *patois* est le plus élevé chez les agriculteurs indépendants - 4,3% des personnes actives appartenant à ce groupe (571 personnes). Les *patoisants* sont nettement moins représentés dans toutes les autres catégories professionnelles, ce qui correspond plus ou moins aux prévisions.

Au niveau de la répartition régionale, les concentrations de *patoisants* - compte tenu toutefois d'une petit nombre total de locuteurs - se trouvent pour l'essentiel dans le district de Gruyères et dans les districts situés en Valais central, avec en tête les localités d'Evolène (193 personnes, 34,2%) et de Savièse (112 personnes, 5,3%). Dans les districts jurassiens, l'usage du *patois* dans le cadre de la vie professionnelle ne se résume plus qu'à quelques traces, notamment à Boncourt (11 personnes, 2,8%). Etonnamment, en chiffres absolus, les *patoisants* sont les plus nombreux dans les villes de Lausanne (432 personnes ou 0,7%) et de Genève (341 personnes ou 0,4%). Si nous mettons ce phénomène en regard du fait que dans des villes comme Zurich et Berne, les person-

nes prétendant parler le *patois* au travail (respectivement 746 personnes ou 0,4% et 675 personnes ou 1,1%) sont encore plus nombreuses que dans les principales villes romandes, nous serions tentés de croire qu'il ne s'agit ici en général pas de véritables locuteurs de *patois*, mais de personnes voulant désigner une variété régionale quelconque du français standard. Et enfin, tout porte à croire que la valorisation positive du dialecte en Suisse alémanique tend à favoriser la mention du *patois* alors qu'en Suisse romande le statut conféré au *patois* est plutôt négatif[1].

Le *patois* comme langue parlée à l'école n'est nommé que par 749 personnes (0,3%), dont 531 (ou 70,9%) sont des Suisses et 218 (ou 29,1%) des étrangers. De manière surprenante, seules 463 personnes (ou 61,8%) indiquent le français comme langue principale, dont 367 (ou 49,9%) seulement sont de nationalité suisse. La répartition régionale surprend également: dans les trois principales régions *patoisantes*, les élèves parlant le *patois* sont rares. En termes réels, le *patois* est le plus fréquemment nommé à Lausanne (99 personnes), à Genève (58), à Yverdon (22), et à La Chaux-de-Fonds (20), donc dans des centres urbains où l'on s'attendrait normalement à ne trouver que peu de *patoisants*. Une fois de plus, il faut penser que ces indications correspondent en réalité à des formes régionales du français et non à des *patois* au sens propre.

En résumé, l'usage des patois romands à l'intérieur de leurs principaux domaines de diffusion dans les cantons du Valais, de Fribourg et du Jura, s'avère encore tout à fait vivant dans le cadre de la famille, chez les personnes plus âgées ainsi que dans les professions agricoles; mais il apparaît aussi que les résultats obtenus à l'extérieur de ces régions centrales sont très vraisemblablement faussés de façon déterminante par le fait que les personnes interrogées entendaient par «patois» non pas les dialectes locaux, anciens, mais des formes régionales, non standard du français.

3.2.5 Conclusion

- Dans la région de langue française, la part des locuteurs du français comme *langue principale* augmente. Un regard sur les autres données démographiques (comme l'évolution de l'immigration d'étrangers, le taux de natalité, etc.) montre clairement que ces changements ne résultent pas d'une immigration accrue de francophones en provenance de l'étranger ou des autres

[1] Pour les raisons de cette appréciation négative des *patois*, voir Knecht, 1982, p. 179.

régions linguistiques, ni même d'un excédent de la natalité chez les francophones, mais s'expliquent au contraire par les personnes qui entre 1980 et 1990 ont changé de langue principale.

- Le français comme langue principale atteint son taux d'utilisation le plus élevé chez les personnes de nationalité suisse et dans les régions rurales, ces deux variables n'étant toutefois pas, comme nous l'avons vu, indépendantes. Au niveau des différentes catégories socio-professionnelles, celle des «autres indépendants» est la plus «francophone» ainsi que les personnes exerçant une profession libérale et les employés non-manuels qualifiés. La proportion de locuteurs d'autres langues est la plus forte aux deux extrémités de l'échelle socio-professionnelle, tandis que la langue française est la plus présente dans les catégories socio-professionnelles où les critères de qualifications jouent un rôle déterminant. Certes, les classes d'âge professionnellement actives indiquent plus fréquemment que la moyenne une autre langue principale que le français, mais cela n'est pas le cas chez les adolescents et les jeunes adultes, ce qui permet de croire au succès de la politique linguistique en matière d'enseignement et d'éducation.

- Même si la région de langue française est du point de vue linguistique moins homogène que la région de langue allemande et celle de langue italienne, le français est au sein de son territoire absolument dominant comme *langue d'usage en famille*. Le parler unilingue dans le cadre familial est un trait caractéristique des classes sociales moyennes de nationalité suisse, cet usage exclusif diminuant toutefois dans les classes d'âge supérieures (dirigeants et cadres) et inférieures (personnes non qualifiées). En outre, dans les catégories supérieures, la pratique du bilinguisme ou du plurilinguisme constitue une alternative fréquente à l'usage de la langue d'origine ou locale seulement, tandis que dans les catégories inférieures, le choix linguistique est de nature plus exclusive. Ce comportement est déterminé entre autres par le fait que précisément les langues particulièrement fréquentes dans la catégorie des travailleurs et ouvriers non qualifiés jouissent sur le «marché linguistique» d'une valeur symbolique moindre que par exemple l'allemand et l'anglais, langues qui sont plus répandues dans les catégories socio-professionnelles supérieures.

 D'une manière générale, la population alloglotte manifeste une grande volonté d'intégrer le français dans son répertoire linguistique et le cas échéant de renoncer à l'usage de la langue d'origine. Cette attitude est plus fréquente dans les régions à faible proportion d'alloglottes que dans les régions où la mixité linguistique est plus importante. Au sein des couples à composition

linguistique mixte, les femmes alloglottes qui vivent avec un partenaire francophone renoncent moins facilement à leur langue d'origine que les hommes alloglottes; mais elles sont en revanche un peu plus disposées à parler les deux langues au sein du couple. La répartition selon le sexe révèle des différences importantes suivant la langue d'origine. C'est chez les hommes germanophones que la perte de la langue d'origine est la plus marquée et chez les anglophones qu'elle est la plus faible. Enfin, les variations significatives entre les enfants alloglottes de 0 à 4 ans et ceux de 5-14 ans traduisent l'influence déterminante de l'école sur le choix de la langue principale, laquelle n'est peu à peu plus la langue d'origine, mais la langue locale.

- Le français joue dans la *vie professionnelle* un rôle bien plus important encore qu'au sein de la famille, et ceci dans toutes les régions et dans toutes les catégories socio-professionnelles. Parmi la population étrangère, ce sont avant tout les italophones, mais aussi les locuteurs de l'espagnol, du turc et de l'allemand qui utilisent plus que la moyenne la langue française dans le cadre de leur profession. A l'opposé, nous notons la tendance bien moins marquée des anglophones à parler le français au travail. L'usage exclusif du français dans le cadre du travail est fréquent non seulement chez les francophones, mais aussi chez les personnes de langue turque ou de langue slave du Sud qui n'ont pas l'occasion de se servir de leur langue d'origine - ou qui ne l'indiquent pas dans le cadre du recensement! -, parce que ces langues ne sont pas considérées comme un atout sur le marché du travail.

 En ce qui concerne les langues autres que le français parlées au travail, l'importance de l'anglais devance de peu celle de l'allemand; il faut toutefois remarquer que ce sont les mêmes groupe de professions qui parlent beaucoup, respectivement peu, l'anglais et l'allemand standard, alors que l'usage de l'italien s'en démarque nettement.

- Contrairement aux régions de langue allemande et italienne, les *patois* romands ne jouent plus dans la communication quotidienne qu'un rôle mineur par rapport à la langue standard. Certes, dans les principales régions *patoisantes*, en Valais, dans les cantons de Fribourg et du Jura, les *patois* représentent encore un instrument de communication vivant, en particulier au sein de la famille, chez les hommes plus âgés ainsi que dans les professions agricoles; mais à l'extérieur de ces régions, leur rôle est devenu quasi insignifiant, d'autant plus si nous admettons qu'un grand nombre de personnes ayant indiqué le «patois» n'entendaient pas par ce terme les différents dialectes locaux traditionnels, mais des formes régionales et non conventionnelles du français standard.

3.3 L'italien dans la région de langue italienne

Sandro Bianconi / Francesca Antonini

3.3.0 Introduction

Au cours des dernières décennies, des développements divers ont déterminé pour une large part les changements du paysage linguistique de la région de langue italienne. Ainsi, le développement du secteur économique des services dans le canton du Tessin a certainement exercé ici l'influence la plus déterminante[1]. L'extension de ce secteur d'activités s'est amorcée dans les années 60 et a conduit dans les années suivantes à l'essor considérable des activités dans les domaines financier, bancaire, fiduciaire ou des assurances ainsi que de toutes les prestations de service qui s'y rattachent. En 1960, 43,4% de la population active travaillait déjà dans ces divers domaines d'activités, pourcentage qui en 1990 s'élève même à 71,7%. Cette évolution a produit d'une part une forte demande de personnel qualifié et d'autre part, elle a privé les secteurs de l'industrie et du bâtiment de la main d'oeuvre dont elle avait besoin. Les travailleurs tessinois et suisses aspiraient à obtenir les emplois les plus qualifiés, tandis que le domaine des activités manuelles moins prestigieuses s'ouvrait aux travailleurs immigrés d'origine étrangère.

Le développement du secteur des services a donc eu des répercussions concrètes sur le plan démographique (Sukow Poretti, 1985; Tatti Romano, 1992; Zanetti, 1994), se traduisant notamment par l'accroissement important de la population du canton en raison de l'afflux accru d'immigrants. En effet, dans les années 70, des dizaines de milliers de travailleurs d'origine italienne, surtout du Sud, arrivèrent en Suisse italienne. Dès le début des années 80, ce mouvement d'immigration a été remplacé par celui des Espagnols, des Portugais, des Turcs et des ressortissants de l'ex-Yougoslavie. La structure et la composition de la population domiciliée dans le canton du Tessin se modifièrent par conséquent rapidement: entre 1980 et 1990, la population tessinoise active augmenta de 21,4% contre 6,1% à l'échelle suisse et se composa pour un quart de personnes de nationalité étrangère.

En ce qui concerne les mouvements de population, il faut par ailleurs distinguer entre l'immigration d'étrangers, formée pour l'essentiel d'hommes jeunes

[1] Voir Rossi, 1975: la partie consacrée à l'économie dans *Il Ticino regione aperta*; Sukow Poretti, 1993 (p. 5-33).

et qui a contribué à accroître de 28,3% la part des étrangers, et la migration à l'intérieur de nos frontières de Suisses d'autres régions, dont la majorité sont des femmes déjà d'un certain âge. Enfin, il ne faut pas oublier les mouvements de population intercommunaux: chaque année, ce sont en moyenne 5 habitants sur 100 qui changent de commune de domicile, en première ligne des Suisses, qui fuient les centres urbains pour s'installer dans les régions périurbaines. Ce phénomène renforce le processus de suburbanisation du territoire cantonal et le dépeuplement dans les vallées limitrophes (cf. Gauro, Venturelli, 1992).

L'une des conséquences de ces mouvements migratoires est l'augmentation, supérieure à la moyenne nationale, de l'âge moyen de la population du canton du Tessin (voir Gianocca, 1993, p. 5-20). Ainsi, entre 1980 et 1990, la proportion des plus de 65 ans s'est accrue de 16,7%, celle des moins de 20 ans a régressé de 15,8%. Par conséquent, un habitant du Tessin sur six avait en 1990 plus de 65 ans. Et parmi les jeunes, les immigrants étrangers sont nombreux.

Enfin, un autre facteur socio-économique aux incidences considérables sur l'identité linguistique et culturelle du canton du Tessin est le marché immobilier (voir Venturelli, Gandolfi, 1991), autrement dit la construction dans les régions touristiques du territoire cantonal de résidences secondaires et de maisons de vacances[1]. Ce phénomène engendre l'augmentation des prix de l'immobilier et donc aussi l'exclusion des classes moins aisées de la population de ces zones d'habitat prisées. De surcroît, il crée une situation socio-culturelle artificielle, en ce sens que des quartiers ou des villages entiers ressemblent la majeure partie de l'année à des «villes-fantômes», à des lieux abandonnés. Et si les maisons ou appartements sont occupés, la cohabitation n'en demeure pas moins artificielle, car les vacanciers se tiennent en général à l'écart de la vie communautaire, ne serait-ce déjà qu'en raison des difficultés de communication.

[1] Voir Venturelli, 1993. En 1990, on comptait près de 50'000 résidences secondaires, ce qui équivaut à 29,5% de l'inventaire des logements au niveau cantonal et à 13,6% de la catégorie correspondante à l'échelle suisse. Ce phénomène s'étend à l'ensemble du territoire cantonal. Dans les centres urbains, les résidences secondaires représentent environ 14% de l'effectif total des logements, dans les communes de la zone périurbaine ce pourcentage atteint près de 20%, dans la région environnante, il est de 35% et dans les communes des régions de montagne, il s'élève même à 50%.

3.3.1 Les langues principales dans la région de langue italienne

Données générales 1980-1990

Analysons tout d'abord les données relatives aux langues principales et leur évolution au cours de ces dix dernières années.

Tableau 3.3-1: Les langues maternelles ou principales dans la région de langue italienne (Tessin et Grisons italophones), 1980-1990

Langue principale	Tessin			Grisons italophones		
	1990 au total	en %	Différence 1980-1990 en %	1990 au total	en %	Différence 1980-1990 en %
Total	282 123	*100,0*	—	12 681	*100,0*	—
Italien	233 690	*82,8*	*- 1,1*	11 153	*88,0*	*- 4,2*
Allemand	27 490	*9,7*	*- 1,3*	1 016	*8,0*	*2,2*
Français	5 451	*1,9*	*0,1*	81	*0,6*	*0,1*
Romanche	365	*0,1*	*- 0,1*	88	*0,7*	*- 0,2*
Langues non nationales	15 127	*5,4*	*2,4*	343	*2,7*	*2,0*

Source: OFS, Recensements fédéraux de la population

Canton du Tessin

Entre 1980 et 1990, les langues nationales ont un peu perdu de leur terrain au profit des langues non nationales. La part de l'italien a régressé de 1,1%, l'allemand de 1,3%. Les germanophones ont par ailleurs enregistré une perte de locuteurs de près de 2000 personnes. La diffusion des deux autres langues nationales est demeurée, elle, pratiquement inchangée. En revanche, la présence des langues non nationales a augmenté de 2,4% ou de 7297 personnes. Parmi ces dernières, l'espagnol (1,0%), les langues slaves du Sud (1,2%) et le portugais (0,8%) sont le plus répandues. D'autres communautés linguistiques étrangères sont également présentes dans le canton du Tessin, telles que la communauté turque (0,4%), albanaise et arabe (chacune 0,2%).

La régression des locuteurs germanophones, soit de 2000 personnes environ, est importante et peut s'expliquer grâce à la formulation de deux hypothèses. La première est que la force d'attrait moins grande du Tessin a freiné l'afflux des

germanophones. La seconde hypothèse présume que la sensibilité à l'égard de la question des langues s'est modifiée chez les nouveaux arrivants bilingues dont la langue d'origine est l'allemand et qui ont indiqué l'italien au lieu de l'allemand comme langue principale tandis qu'ils avaient indiqué, en 1980, l'allemand comme «langue maternelle». La diminution des habitants de nationalité allemande ou autrichienne, à savoir de 484, respectivement 51 personnes entre 1980 et 1990, semble parler en faveur de la première hypothèse. Celle-ci est en outre confortée par la baisse du nombre de germanophones, domiciliés depuis peu de temps seulement au Tessin, notamment de 6433 personnes en 1980 et de 5977 en 1990, ce qui peut du moins laisser croire à un recul de cet afflux. Quant à la seconde hypothèse, l'augmentation des locuteurs italophones parmi les ressortissants allemands et autrichiens parle en sa faveur.[1]

En d'autres termes, il ne s'agit ici que partiellement d'un véritable recul des germanophones domiciliés dans le canton du Tessin, car comme nous le verrons encore, cette évolution est en effet dans une large mesure le produit d'un processus d'intégration linguistique de la part des germanophones immigrés et surtout de leurs enfants.

Les Grisons italophones

La tendance générale observée dans cette partie de la Suisse est semblable à celle notée au Tessin. La part proportionnelle de l'italien régresse et corrélativement celle des langues non nationales augmente. En regard du Tessin, la diffusion de l'italien est plus importante dans les Grisons italophones (88,0% contre 82,8%), bien qu'elle ait nettement régressé depuis le dernier recensement de la population. De manière correspondante, la présence des langues non nationales a moins de poids, mais augmente toutefois clairement depuis 1980 (+ 1,4%). Il faut souligner encore l'accroissement considérable de

[1] En ce qui concerne les ressortissants allemands domiciliés au Tessin, on constate qu'en 1980, 5,6% d'entre eux ont nommé l'italien comme langue maternelle. En 1990, ce sont 13,1% qui ont indiqué l'italien comme langue principale, alors que le nombre de ces citoyens de nationalité allemande a diminué de 484 personnes. Parmi les ressortissants autrichiens, le pourcentage des locuteurs de l'italien est passé de 13, 3% en 1980 à 20,9% en 1990, ceci en dépit de la baisse de ce groupe de la population, à savoir une diminution de 51 personnes. Les naturalisations ne suffisent pas à justifier ce phénomène. Il ressort de ces données que les ressortissants allemands adoptent plus rarement que les Autrichiens l'italien comme langue principale. Nous avons affaire ici à un choix d'ordre culturel et déterminé par la volonté de chacun, mais aussi à des conditions économiques et démographiques différentes. En effet, les personnes venant d'Allemagne sont en général plus âgés et ne participent pas à la vie sociale de leur lieu de domicile. Pour une analyse démographique plus détaillée, voir Bianconi, Gianocca, 1994, p. 25-44.

la proportion de germanophones (+ 2,2%) et le recul des locuteurs romanchophones (- 0,2%).

Répartition au niveau régional

L'italien est incontestablement la langue majoritaire dans le Sopraceneri (à l'exception du Locarnese - région de Locarno -) et dans le Mendrisiotto. Dans la région de Lugano (Luganese), il est un peu moins répandu comme langue principale. Sa présence est la plus faible dans le district de Maloja, où le taux de diffusion relevé pour le Val Bregaglia a été additionné à celui, beaucoup plus bas, noté en Haute-Engadine.

Tableau 3.3-2: Répartition, selon la zone d'habitat géofonctionnelle, des langues principales dans le canton du Tessin[1], 1990

Zones d'habitat géofonction-nelles	Population totale	Langue principale en %					
		Allemand	Français	Italien	Romanche	Anglais	Autres
Centres	102 969	*8,4*	*2,0*	*82,1*	*0,1*	*0,6*	*6,8*
Zone périurbaine	104 742	*11,1*	*2,1*	*82,5*	*0,1*	*0,6*	*3,6*
Régions environnantes des villes	56 794	*10,5*	*1,7*	*83,4*	*0,1*	*0,4*	*3,5*
Région de montagne	17 618	*7,3*	*1,6*	*85,8*	-	*0,3*	*5,0*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Les *langues non nationales* atteignent des pourcentages particulièrement élevés dans les centres urbains (Lugano, Locarno, Bellinzona), mais aussi dans les régions de montagne (surtout dans le Bellinzonese) avec toutefois des chiffres très faibles en termes réels. Les *francophones*, quant à eux, vivent avant

[1] Il s'agit ici d'une catégorisation élaborée par l'Istituto della ricerche economiche del canton Ticino, laquelle définit quatre zones géofonctionnelles (centre urbain, zone périurbaine, régions environnantes des villes et région de montagne) et est applicable aux quatre régions du Tessin (le «Luganese», le «Locarnese», le «Mendrisiotto» et le «Bellinzonese» et ses vallées). Pour la répartition des communes selon ces zones géofonctionnelles, voir Bianconi, Gianocca, 1994 (p. 14-15).

tout dans les villes (en particulier à Lugano et à Locarno) et dans les zones périurbaines (surtout du Luganese). La présence des *germanophones* est particulièrement marquée dans le Locarnese, ceci aussi bien dans la ville que dans les zones plus éloignées du centre. Elle est un peu moins forte dans le Luganese, mais tout de même encore considérable. En effet, la plupart des 46 communes tessinoises qui en 1990 accusent une proportion de germanophones de 18,0% au minimum sont situées dans les régions de Locarno et de Lugano[1]. Il est particulièrement frappant de voir que la diminution massive de la population entre 1980 et 1990 dans la Valle Leventina, le Val Lavizzara, le Val Rovana et dans le Val Verzasca est partout due au recul, en chiffres absolus, des italophones. La conséquence en est que la population germanophone et alloglotte a gagné en poids relatif sans impliquer pour autant aussi une forte augmentation en termes réels[2].

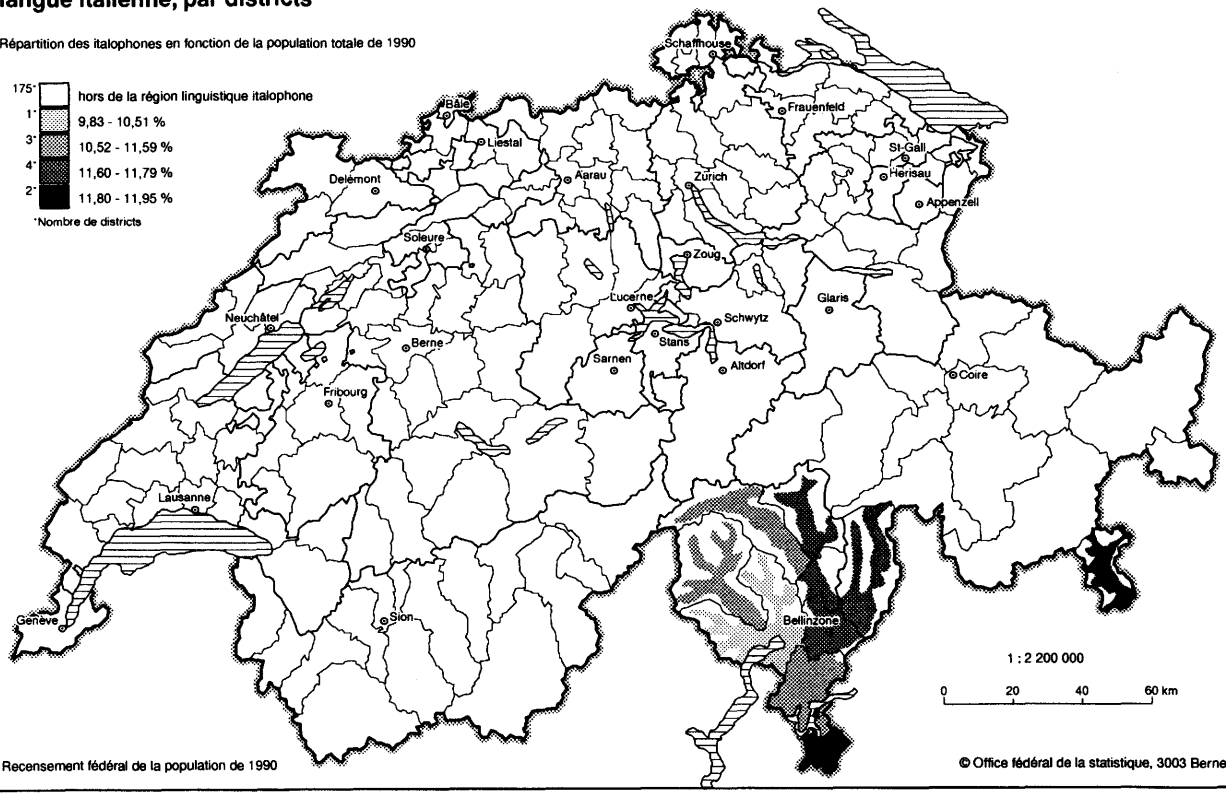
[1] De ces 46 communes, 19 comptent plus de 400 habitants. Ce sont notamment (classées par district): Ascona (où 28,0% de la population a indiqué l'allemand comme langue principale), Brione s. Minusio (29,3%), Brissago (25,5%), Cavigliano (22,5%), Intragna (18,3%), Minusio (19,3%), Muralto (20,8%), Orselina (45,2%), Ronco s. Ascona (34,0%), San Nazarro (25,6%), Vira Gambarogno (20,2%), Carona (26,7%), Curio (22,2%), Morcote (22,3%), Novaggio (21,9%), Origlio (18,8%), Ponte Capriasca (19,8%), Pura (18,2%) et Sessa (18,4%). Parmi ces communes énumérées, Origlio et Ponte Capriasco sont les seules où la population est en moyenne plutôt jeune par rapport à la moyenne cantonale. La population de Cavigliano, Carona, Curio, Novaggio et de Pura se répartit dans les tranches d'âge intermédiaires, tandis que dans toutes les autres communes, nous constatons un fort vieillissement de la population.

[2] Notons ici l'augmentation du nombre d'alloglottes non germanophones dans la partie centrale et inférieure de la Valle Leventina, respectivement de 185 et 165 personnes. La forte progression des germanophones dans le Val Onsernone, le Val Colla et dans les Centovalli ainsi que dans la région centrale du Val Blenio, est due à l'augmentation, en termes réels, du nombre de locuteurs qui n'est cependant nulle part supérieure à 60 personnes. Les augmentations relevées dans chacune de ces vallées sont respectivement de 57, 47, 38 et de 59 personnes.

Carte 3.3-1:

Concentration des locuteurs de l'italien comme langue principale dans la région de langue italienne, par districts

1990



Recensement fédéral de la population de 1990

© Office fédéral de la statistique, 3003 Berne

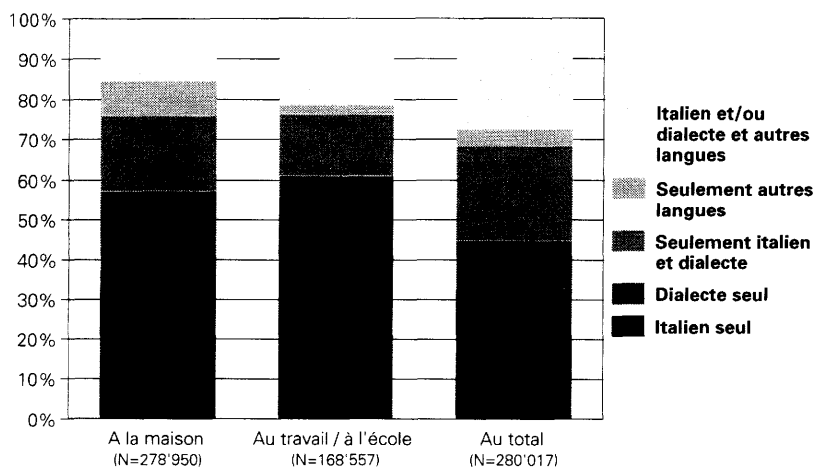
3.3.2 L'italien standard et le dialecte dans le canton du Tessin

Données générales

Comme nous l'avons déjà mentionné, les données fournies par les recensements antérieurs de la population ne nous permettent pas de comparer le degré d'utilisation de l'italien standard, dans les divers domaines de la vie quotidienne, à celui du dialecte. Pour le Tessin cependant, les résultats d'une étude macro-sociolinguistique (voir Bianconi, 1980) réalisée dans les années 70 permettent dans une certaine mesure une analyse comparative. Nous nous appuierons autant que possible sur ces données pour mettre en lumière les changements de comportement linguistique de la population tessinoise.

Pour commencer, voici un aperçu général des langues d'usage dans le canton du Tessin:

Graphique 3.3-1: Les langues parlées dans le canton du Tessin, dans les divers domaines d'usage considérés, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue parlée dans l'un des domaines relevés.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Notons que dans le cadre de la *famille*, malgré l'usage considérable de l'italien comme seule langue (soit 37,5%), un cinquième de la population du canton parle actuellement encore uniquement le dialecte. Il s'agit à l'évidence de la population indigène qui demeure fidèle aux traditions, du moins dans le domaine linguistique. A côté de cela, nous constatons que la combinaison italien/dialecte (18,6%), mais aussi l'emploi de langues extra-territoriales (8,8% de locuteurs unilingues, 24,2% de locuteurs parlant aussi l'italien et/ou le dialecte) sont relativement répandus.

Dans le cadre du *travail* ou de *l'école*, la prédominance de l'italien est encore plus évidente: en effet, 55,6% de la population active ainsi que des élèves ou étudiants parlent exclusivement l'italien. Conjointement avec d'autres langues et/ou le dialecte, sa part atteint même 91,9%. Ces résultats mettent en lumière la modification considérable du rapport entre l'italien standard et le dialecte au cours de ces dernières décennies, autrement dit à quel point le dialecte a perdu de son importance en raison des mutations profondes de la situation socio-économique.

Si nous considérons les *deux domaines* ensemble, l'utilisation conjointe de l'italien et du dialecte gagne en importance (23,5%). Le comportement le plus fréquent demeure toutefois l'usage exclusif de l'italien (37%). Les données concernant l'emploi de l'italien et du dialecte en général (c'est-à-dire en plus d'autres langues ou non) sont également intéressantes: un peu moins de la moitié de la population tessinoise (44,0%) affirme utiliser le dialecte dans les relations quotidiennes, contre 82,9% qui se servent de l'italien.

Procédons maintenant à une analyse plus détaillée de chacun de ces domaines d'usage.

La langue d'usage en famille

278'950 personnes ou 98,9% de la population totale ont répondu à la question concernant la langue parlée en famille. Sur cette base, il faut dès lors examiner si, et dans quelle mesure, les variables classiques que sont la nationalité, l'âge et le sexe engendrent, lorsqu'elles sont corrélées avec la variable «langue principale», des modifications du comportement linguistique en famille, notamment en ce qui concerne l'usage de l'italien et du dialecte tessinois.

Selon la langue principale et la nationalité

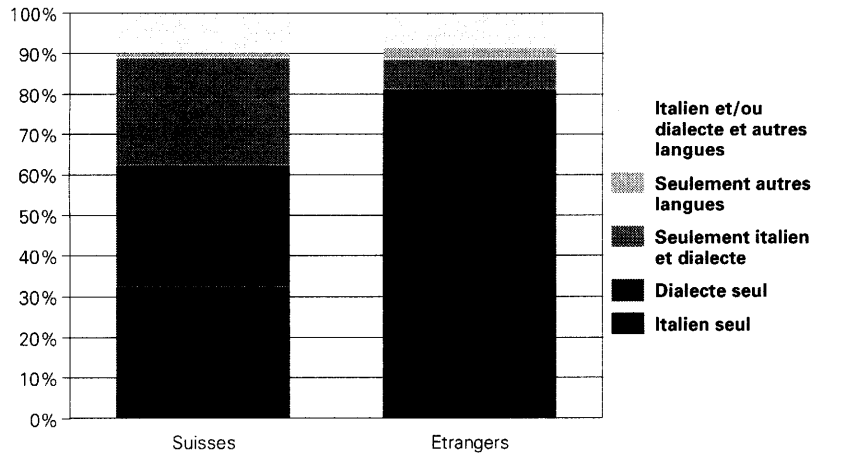
Etudions en premier lieu les deux groupes linguistiques les plus importants, à savoir ceux des italophones et des germanophones, répartis selon le critère de la nationalité. En effet, cette variable permet, en principe du moins, de distinguer à l'intérieur du groupe des italophones les Tessinois des Italiens, distinction essentielle pour comprendre le rapport entre la langue italienne et le dialecte au Tessin.

Le graphique 3.3-2 révèle clairement que parmi les italophones, la pratique unilingue ou plurilingue (dialecte inclus) est particulièrement caractéristique des personnes de nationalité suisse. Ainsi, 30% des italophones de nationalité suisse parlent uniquement le dialecte en famille[1], contre seulement 3,4% des italophones de nationalité étrangère. Si nous observons l'utilisation du dialecte en général (autrement dit son usage exclusif ou à côté d'autres langues, y compris l'italien), le taux atteint est de 60,7% pour les Suisses italophones et de 11,4% pour les étrangers italophones. Inversement, l'italien (le cas échéant en plus d'autres langues) est pour 68,4% des italophones de nationalité suisse et pour 93,9% des italophones étrangers la langue parlée à la maison. Ce dernier chiffre reflète la composition de la communauté italophone d'origine étrangère, laquelle est constituée pour une grande part de ressortissants italiens.

La nationalité influence également les différentes attitudes langagières des germanophones (personnes dont la langue principale est l'allemand) au sein de la famille. Le comportement le plus fréquent est l'usage exclusif d'autres langues (certainement l'allemand standard et/ou le dialecte alémanique), cette option étant plus souvent choisie par les étrangers que par les ressortissants suisses (53,6% contre 42,0%). Un peu plus de la moitié (soit 54,0%) des germanophones de nationalité suisse et un peu moins de la moitié des germanophones d'origine étrangère se servent de l'italien (seul ou avec d'autres variétés linguistiques). Les pourcentages relevés pour l'usage du dialecte en général sont, comme prévu, faibles, mais non négligeables; ils atteignent tout de même 9,7% pour les germanophones suisses et 2,0% pour les germanophones étrangers.

[1] Dans les années 70, l'usage du dialecte en famille était encore bien plus répandu chez les Suisses italophones (voir Bianconi, 1980, 74): 92,8% le parlaient avec les parents, 65,7% avec le conjoint et 76,5% avec les enfants.

Graphique 3.3-2: Usage de l'italien et du dialecte italien comme langues familiales chez la population tessinoise de langue principale italienne, selon la nationalité, en 1990

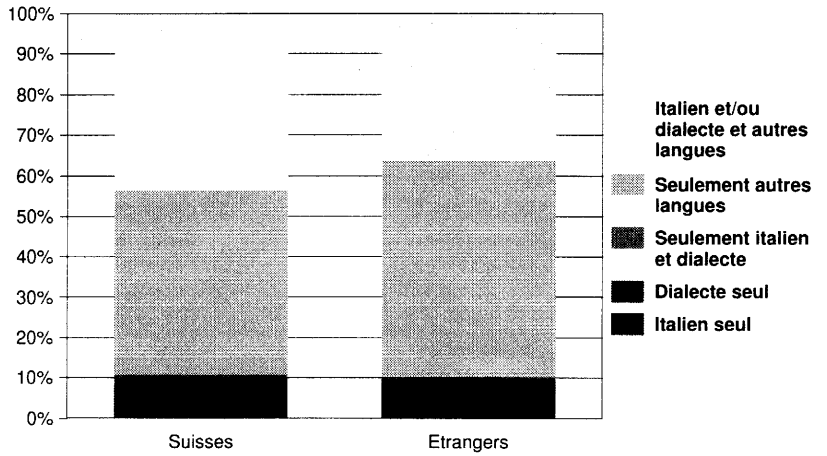


© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Résumons brièvement ici les résultats les plus frappants de l'analyse:

- L'usage du dialecte est étroitement lié à deux facteurs, à savoir l'indication ou non de l'italien comme langue principale et la nationalité suisse ou non. En effet, 98,9% de ceux qui déclarent parler uniquement le dialecte à la maison ont indiqué l'italien comme langue principale et 96,6% d'entre eux sont de nationalité suisse. Nous constatons également que les germanophones de nationalité suisse font montre d'une certaine attitude d'ouverture à l'égard de l'usage du dialecte, tandis que le taux d'usage correspondant pour les étrangers est extrêmement bas.

Graphique 3.3-3: Usage de l'italien et du dialecte italien comme langues familiales chez la population tessinoise de langue principale allemande, selon la nationalité, en 1990

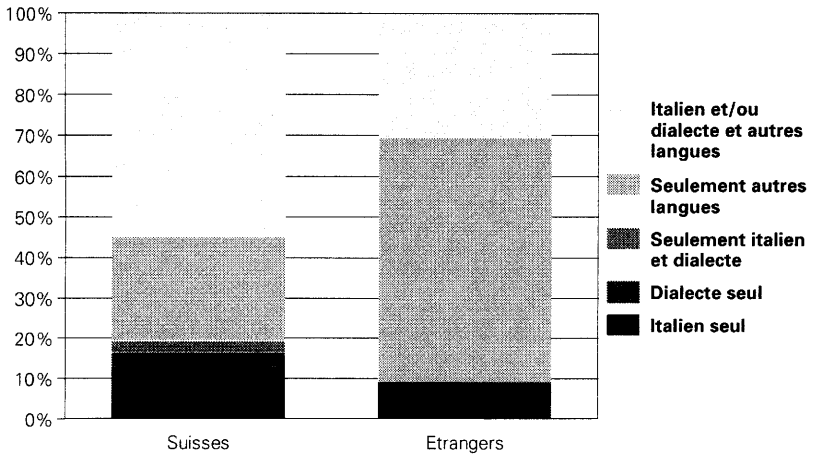


© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

- Quant à l'usage de l'italien, la différence entre les italophones de nationalité suisse et ceux de nationalité étrangère est particulièrement marquée, notamment en raison du nombre considérable de Tessinois qui parlent le dialecte. Chez les germanophones, le degré d'usage de l'italien est à peu près identique dans les deux sous-groupes (de nationalité suisse, de nationalité étrangère). D'ailleurs, d'une manière générale, le pourcentage des germanophones bilingues (italien inclus) est particulièrement élevé. La loyauté linguistique qui s'exprime à travers la pratique unilingue de la langue principale est, quant à elle, un trait caractéristique des germanophones d'origine étrangère.

- Alors que les italophones parlent, en famille, très souvent seulement l'une et/ou l'autre variété linguistique territoriale (89,0%), sans différences notables entre Suisses (89,1%) et étrangers (88,7%), les germanophones accusent un taux d'usage correspondant très inférieur, soit 10,5% (10,5% des Suisses germanophones et 10,1% des étrangers germanophones).

Graphique 3.3-4: Usage de l'italien et du dialecte italien comme langues familiales chez la population tessinoise n'indiquant ni l'italien ni l'allemand comme langue principale, selon la nationalité, en 1990



© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

La tendance à exclure l'italien ou le dialecte du répertoire linguistique familial est encore plus marquée chez les alloglottes non germanophones que chez les germanophones. Et elle est la plus forte chez les personnes de nationalité étrangère (60,1%). Parmi la population alloglotte non germanophone, 54,9% des ressortissants suisses et 30,6% des ressortissants étrangers parlent l'italien et/ou le dialecte, en plus d'autres langues.

Si nous considérons les principaux groupes d'alloglottes (langue nationale ou étrangère), nous constatons que l'usage général de l'italien en famille est le plus élevé chez les romanchophones (66,7%) et chez les francophones (66,4%). Le pourcentage correspondant dans la communauté hispanophone est un peu plus bas (53,8%) ainsi que dans la communauté germanophone (53,0%) et tombe au-dessous de 50% pour ce qui concerne les anglophones (44,9%) et les locuteurs d'autres langues de l'immigration. L'emploi du dialecte au sein de la famille est le plus répandu chez les romanchophones (26,1%) et chez les francophones (18,1%). Dans les autres groupes linguistiques, son taux de présence est très faible.

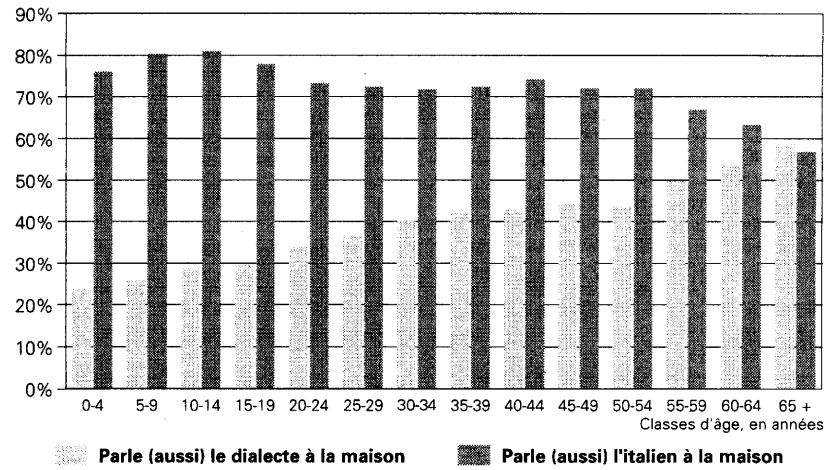
Les deux variables que sont la langue principale et la nationalité mettent en évidence les facteurs ayant conduit à l'affaiblissement de l'emploi du dialecte dans le canton du Tessin. Il suffit de considérer le sous-groupe des italophones pour constater que 30,0% des Suisses, mais seulement 3,4% des étrangers, parlent uniquement le dialecte. Nous notons un écart du même type pour la combinaison italien-dialecte, qui est utilisée par 26,8% des Suisses et 7,4% des étrangers. *En d'autres termes, la faible diffusion du dialecte dans la population alloglotte, qu'elle soit de nationalité suisse ou étrangère, révèle que le recul massif du dialecte au Tessin est directement lié à l'afflux d'immigrants considérable au cours de ces dernières décennies. Dans une région frontalière perméable, comme l'est le Tessin, et dans une société qui présente des traits multiethniques et pluriculturels très marqués, l'insertion linguistique des alloglottes se fait dans une très grande majorité des cas grâce à l'apprentissage de la langue standard italienne - ce qui n'est par exemple pas le cas en Suisse alémanique (voir chapitre 3.1). Le dialecte n'a en revanche forcément plus qu'un rôle mineur et secondaire.*

Selon l'âge et la langue principale

Une analyse du degré de diffusion des variétés linguistiques régionales selon les différentes classes d'âge de la population montre que la pratique du dialecte caractérise d'abord une part considérable des adultes et surtout la majorité de la population d'un âge avancé. Chez les jeunes, c'est au contraire l'usage de l'italien qui prévaut[1].

[1] Ceci confirme les résultats obtenus lors du recensement des écoles tessinoises en 1993 qui révélaient la diffusion modeste du dialecte chez les jeunes Tessinois (Bianconi, 1993).

Graphique 3.3-5: Répartition, selon l'âge, de la population tessinoise indiquant l'italien et le dialecte italien comme langues parlées en famille, en 1990



© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Lors d'une répartition selon la langue principale, il apparaît que l'incidence du facteur «âge» sur l'usage du dialecte n'est importante que dans le sous-groupe des italophones ayant déjà un certain âge. Pour ce qui concerne les alloglottes, le taux d'usage du dialecte demeure toujours modeste (7,6% en moyenne), même s'il augmente un peu avec l'âge (7,3% entre 20 et 59 ans, 10,7% chez les plus de 60 ans). Ce léger accroissement exprime indirectement que le dialecte tessinois n'a pas encore perdu toute sa vitalité.

Selon le sexe et la langue principale

Dans l'ensemble, les femmes tendent davantage à se servir de l'italien, ce qui est particulièrement évident dans le groupe des non italophones de nationalité suisse, où 61,9% des femmes, contre seulement 47,7% des hommes, déclarent parler également l'italien. Contrairement aux années 70 (Bianconi, 1980, p. 112), les italophones de nationalité suisse ne révèlent pas de variations de comportement notables dans leur choix de l'italien ou du dialecte comme langue familiale. *Ainsi les connotations extra-linguistiques, de nature émotionnelle ou*

socioculturelle que l'on attribuait autrefois à la langue italienne standard et au dialecte semblent avoir perdu de leur influence.

Selon la catégorie socio-professionnelle

La répartition des locuteurs selon la catégorie socio-professionnelle nous révèle avant tout à quel point l'usage du dialecte dans le cadre familial (seul ou à côté d'autres langues, l'italien inclus) est caractéristique des représentants de la catégorie des «manuels qualifiés: ouvriers» (ouvriers dans les secteurs de l'agriculture, de la production, de la construction et des services). En effet, le dialecte atteint là une part de 50,1% contre seulement 30,1% dans la catégorie des «professions libérales», où son usage est le moins répandu. La diffusion de l'italien révèle une répartition inverse. Cependant, au vu des écarts minimes quant à l'usage exclusif de l'italien ou du dialecte, nous pouvons en déduire que le choix entre l'italien ou le dialecte comme langue familiale ne varie plus aujourd'hui en fonction de la catégorie socio-professionnelle[1], alors que c'était encore le cas il y 20 ans environ. Les données relatives au double usage de l'italien et du dialecte confirment cette tendance et démontrent que cette option linguistique est répandue de façon assez similaire parmi les différentes catégories socio-professionnelles et atteint son taux-record de 22,6% chez les dirigeants.

[1] Cf. Bianconi, 1980, p. 75. Il y a 20 ans, il s'avérait que l'usage de l'italien standard était caractéristique des classes sociales plus aisées (35,5% le parlaient avec les parents, 47,7% avec le conjoint et 83,7% avec les enfants). Le dialecte en revanche était un trait caractéristique des classes sociales inférieures (respectivement 91,0%, 82,5% et 84,9%).

Tableau 3.3-3: Les langues familiales dans le canton du Tessin, selon la catégorie socio-professionnelle, 1990 (en pour cent du total des réponses)

Catégorie socio-professionnelle	Total des réponses	Seulement italien	Seulement dialecte	Seulement dialecte et italien	Autres combinaisons	(aussi) dialecte	(aussi) italien
Total	278 950	*37,3*	*19,9*	*18,6*	*24,2*	*42,0*	*70,5*
Dirigeants	2 271	*34,5*	*18,2*	*22,6*	*24,7*	*45,7*	*73,6*
Professions libérales	1 739	*43,1*	*8,7*	*16,8*	*31,3*	*30,1*	*81,3*
Autres indépendants	13 652	*32,6*	*21,5*	*20,0*	*25,8*	*46,1*	*68,3*
Professions intellectuelles et d'encadrement	13 216	*37,1*	*15,7*	*20,2*	*27,0*	*40,8*	*75,4*
Professions intermédiaires	18 044	*34,0*	*19,6*	*20,7*	*25,7*	*45,5*	*71,7*
Non-manuels qualifiés: employés	33 088	*36,1*	*19,8*	*20,8*	*23,3*	*44,5*	*72,4*
Manuels qualifiés: ouvriers	15 047	*36,2*	*25,7*	*21,2*	*16,9*	*50,1*	*66,9*
Travailleurs non qualifiés	34 619	*48,5*	*13,9*	*13,2*	*24,4*	*28,8*	*73,2*
Personnes actives occupées non attribuables	3 271	*38,9*	*16,0*	*16,0*	*29,1*	*35,6*	*71,2*
Personnes non actives	144 003	*35,8*	*21,3*	*18,6*	*24,3*	*43,4*	*69,2*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Selon la répartition géographique dans le canton du Tessin

Un autre aspect caractéristique et significatif est la faible présence du dialecte dans les centres urbains et sa force de résistance plus grande dans les vallées écartées, surtout celles du Sopraceneri. En raison de l'étroite corrélation entre la langue principale et l'usage du dialecte, nous considérons ici uniquement le sous-groupe des italophones pour notre analyse de la répartition de l'italien et du dialecte au Tessin, selon le critère des zones géofonctionnelles.

Tableau 3.3-4: Langues familiales des personnes de langue principale italienne, domiciliées dans le canton du Tessin, selon la zone d'habitat géofonctionnelle, 1990 (en pour cent du total considéré)

Zones d'habitat géofonctionnelles	Total des réponses	Seulement italien	Seulement dialecte	Seulement dialecte et italien	Autres combinaisons	(aussi) dialecte	(aussi) italien
Luganese							
Centre	37 150	*59,4*	*9,7*	*17,5*	*13,4*	*30,0*	*88,4*
Zone périurbaine	36 011	*47,5*	*16,4*	*21,7*	*14,3*	*41,7*	*81,5*
Région environnante de Lugano	13 367	*32,0*	*30,7*	*26,2*	*11,1*	*60,5*	*67,7*
Région de montagne	2 310	*20,0*	*49,0*	*24,4*	*6,7*	*77,0*	*49,4*
Locarnese							
Centre	12 817	*49,5*	*14,9*	*19,5*	*16,1*	*38,2*	*81,8*
Zone périurbaine	17 288	*40,7*	*21,6*	*22,0*	*15,7*	*48,2*	*75,7*
Région environnante	9 560	*24,7*	*38,7*	*25,3*	*11,3*	*68,7*	*59,1*
Région de montagne	3 020	*12,6*	*55,9*	*25,4*	*6,1*	*83,7*	*42,4*
Bellinzonese							
Centre	20 975	*41,8*	*25,2*	*23,9*	*9,2*	*52,2*	*72,8*
Zone périurbaine	11 091	*35,0*	*35,4*	*21,9*	*7,7*	*60,4*	*62,8*
Région environnante	16 762	*33,0*	*39,1*	*21,7*	*6,3*	*63,4*	*59,4*
Région de montagne	8 866	*21,3*	*52,6*	*20,0*	*6,2*	*75,4*	*45,8*
Mendrisiotto							
Centre	12 714	*58,0*	*13,1*	*21,9*	*7,0*	*36,8*	*85,9*
Zone périurbaine	21 379	*44,0*	*21,6*	*26,9*	*7,5*	*50,6*	*77,3*
Région environnante	7 381	*36,5*	*26,7*	*26,9*	*9,8*	*56,8*	*71,5*
Région de montagne	830	*18,8*	*52,9*	*23,9*	*4,5*	*79,0*	*45,4*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

L'interprétation de ce tableau met en lumière une tendance majeure: le dialecte conserve une position plus forte dans les régions de montagne, tandis que l'italien domine dans les centres urbains et les zones périurbaines. Cette tendance confirme donc les résultats relevés au cours des années 70 (cf. Bianconi, 1980, p. 75): dans le Sottoceneri (le Luganese et le Mendrisiotto), on tend davantage à parler l'italien, alors que dans le Sopraceneri (le Locarnese, Bellinzone et les vallées environnantes) l'usage du dialecte est plus important. Le comportement linguistique dans les diverses régions géofonctionnelles du Mendrisiotto et du Luganese est fondamentalement semblable. *Or, la comparaison avec les données collectées dans les années 70*[1] *nous permet également de constater que ces différences régionales tendent à s'affaiblir, voire même à disparaître.* Les pourcentages foncièrement identiques relevés pour la combinaison italien-dialecte dans les différentes zones géofonctionnelles en sont un exemple. De même que les taux de diffusion de l'usage exclusif du dialecte, qui sont très similaires dans les régions de montagne, documentent en quelque sorte la démarcation par rapport aux autres régions du canton. *Mais par dessus-tout, le tableau confirme très nettement que le centre et la région périurbaine du Bellinzonese sont les zones urbaines du canton dans lesquelles nous notons les pourcentages les plus élevés de locuteurs qui parlent uniquement le dialecte en famille.*

Une dernière observation relative au comportement linguistique de la population italophone concerne l'usage de variétés linguistiques non territoriales (avec ou sans l'italien ou le dialecte). Les pourcentages correspondants sont toujours faibles: à l'échelle cantonale, ce pourcentage est en moyenne de 11,0%; il atteint son niveau le plus bas, soit 4,5%, dans les zones de montagne du Mendrisiotto et son niveau le plus élevé, soit 16,1% au coeur du Locarnese.[2]

La langue d'usage au travail

La population active, qui est occupée dans le canton du Tessin et a indiqué au moins une langue parlée au travail, s'élève au total à 129'030 personnes.

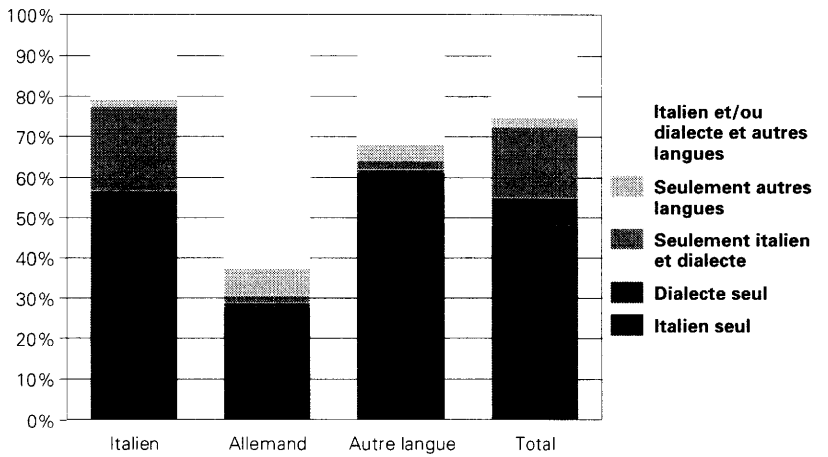
Voici, sommairement, les observations les plus importantes quant à l'usage de l'italien et du dialecte dans le cadre de l'activité professionnelle:

[1] Voir Bianconi, 1980 (p. 75, note 15).

[2] Ces données confirment les résultats du recensement au niveau des écoles de 1993 (voir Bianconi, 1993).

- l'italien occupe une position capitale et prédominante; il est utilisé, seul ou comme élément d'un répertoire plurilingue, par plus de 90% de la population active;

Graphique 3.3-6: Usage de l'italien et du dialecte italien chez la population tessinoise active, répartie selon la nationalité, en 1990



© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

- l'usage du dialecte est plutôt restreint; il est indiqué par un tiers environ de la population active, surtout comme composante d'un répertoire bilingue ou plurilingue;
- le pourcentage des locuteurs utilisant exclusivement une autre langue que l'italien est faible (2,2%);
- le bilinguisme réunissant l'italien et une autre langue est plutôt rare chez les italophones (12,0%); il est plus répandu chez les germanophones (56,1%) et s'élève en moyenne à 29,2% pour ce qui concerne la population alloglotte.

L'usage exclusif de l'italien est bien plus répandu chez les non germanophones (61,2%) que chez les germanophones (27,8%). Cet écart résulte probablement de différences d'ordre qualitatif liées à l'activité professionnelle exercée par ces deux groupes de locuteurs. Nous reviendrons ultérieurement sur ce facteur. Si nous corrélons les langues parlées au travail avec les secteurs des activi-

tés économiques, nous constatons à nouveau des différences de comportement. Le taux d'usage du dialecte dans le secteur agraire (de 53,0%) est particulièrement frappant, surtout parmi les personnes actives italophones (64,8%), ceci à la différence des secteurs de la production et des services où les taux correspondants sont très inférieurs et presque identiques dans les deux cas, soit autour de 32%. A l'inverse, l'italien est le moins parlé dans le secteur agraire et le plus présent dans les deux autres secteurs nommés. Si nous analysons la diffusion de l'italien et du dialecte dans les trois secteurs économiques selon l'âge des locuteurs, nous trouvons la confirmation de l'hypothèse selon laquelle l'emploi du dialecte caractérise les générations plus âgées, vu que dans les trois secteurs économiques, l'utilisation du dialecte augmente avec l'âge et atteint son taux le plus élevé chez les locuteurs de plus de 60 ans. L'italien, quant à lui, suit une tendance contraire. Nous observons le plus faible taux d'utilisation du dialecte (et donc le plus élevé pour l'italien) parmi les jeunes qui travaillent dans le secteur des services, où seuls 2,3% des jeunes ayant entre 15 et 19 ans se servent uniquement du dialecte, alors que 65,2% mentionnent seulement l'italien. Il faut encore souligner que le taux d'usage de l'italien en général est partout important: 69,6% dans le secteur primaire, 89,8% dans le secteur secondaire et 91,3% dans le secteur tertiaire. Par conséquent même là où le dialecte conserve encore une fonction importante, l'italien est malgré tout toujours prédominant, que ce soit comme seule langue parlée ou comme composante d'un répertoire bilingue ou plurilingue.

Les tendances observées sont encore confortées et affirmées si nous les considérons par rapport aux diverses zones géofonctionnelles. Ainsi, d'une manière générale, le dialecte est le plus répandu dans le secteur agraire, dans les régions de montagne et dans la classe d'âge des locuteurs de plus de 60 ans, tandis que l'italien est le plus fréquent dans le secteur des services, dans les centres urbains et dans les classes d'âge jeune.

La langue d'usage à l'école[1]

34'565 élèves ou étudiants ont indiqué une langue parlée à l'école[2]. Nous avons déjà constaté que l'italien, comme seule langue parlée ou en plus du dia-

[1] Pour une analyse approfondie de la présence de l'italien, du dialecte ou d'autres langues dans le cadre des écoles, voir Bianconi, 1993.

[2] La langue parlée à l'école par les enfants de moins de cinq ans n'a pas été relevée dans le cadre du questionnaire du recensement. Par conséquent, les enfants allant à l'école enfantine au Tessin sont exclus ici. En outre, le groupe des étudiants venant des écoles cantonales et ayant plus de 24 ans est forcément numériquement très restreint. Pour cette raison, nous ne présenterons dans les tableaux qui suivent que les données concernant les classes d'âge de 6 à 24 ans.

lecte et/ou d'autres langues, prédomine dans le domaine scolaire. Indépendamment des variables classiques que sont l'âge, le lieu de domicile et le sexe[1], son taux de diffusion globale s'élève à 97%[2]. Le dialecte n'atteint en revanche que des pourcentages insignifiants, en particulier en ce qui concerne les élèves de nationalité étrangère et/ou non italophones. Mais la proportion des élèves suisses et italophones qui parlent uniquement le dialecte est tout aussi faible et demeure inférieure à 1%; la proportion des locuteurs combinant l'usage de l'italien et du dialecte est légèrement supérieure, de sorte que l'emploi général du dialecte à l'école atteint en moyenne un taux de 7,5%. L'analyse fondée sur les différents types d'établissements scolaires nous fournit une information supplémentaire: ce sont les apprentis, et plus spécialement ceux dont la langue principale est l'italien, qui globalement parlent le plus le dialecte et se différencient donc du comportement linguistique adopté par les élèves des autres filières. Notons en outre que la présence du dialecte est dans l'ensemble plus forte dans la région du Sopraceneri que dans celle du Sottoceneri[3]. D'une manière générale, l'usage du dialecte est avant tout encore vivant dans les régions de montagne et les régions périphériques en particulier du Sopraceneri.

En guise de conclusion, nous pouvons donc dire que l'emploi du dialecte parmi les jeunes Tessinois s'avère le plus résistant dans les zones périurbaines et dans les régions de montagne d'une part, et dans le cadre des filières scolaires moins poussées d'autre part.

[1] Les élèves du «cycle secondaire» qui ont indiqué une autre langue principale que l'italien forment ici la seule exception; l'usage de l'italien en général n'atteint parmi ces derniers que 39,8%, pourcentage s'expliquant par la présence de deux écoles américaines dans la région de Lugano.

[2] Ces données confirment les observations faites par Bianconi, 1993.

[3] Dans le Sottoceneri, seule la zone de montagne enregistre un taux d'usage général du dialecte qui dépasse les 20%, tandis que dans les centres urbains et dans les zones périurbaines, ce taux est en moyenne respectivement de 6,7% et de 9,1%. Dans le Locarnese, la situation au niveau du centre urbain et de la région périurbaine ne diffère pas beaucoup de celle des zones correspondantes dans le Sottoceneri. A l'échelon cantonal, le degré d'utilisation du dialecte dans les centres urbains et dans les zones périurbaines est le plus élevé dans la région de Bellinzone, où il atteint respectivement 10,2% dans le centre et 16,1% dans la périphérie.

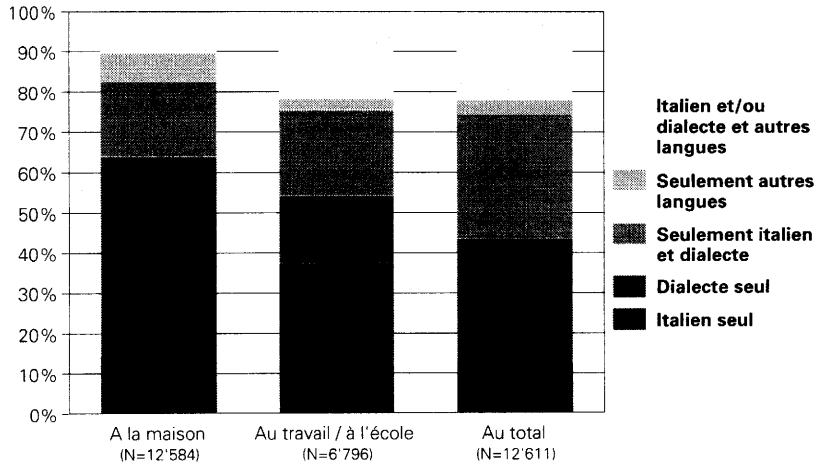
3.3.3 L'italien standard et le dialecte dans les Grisons italophones

Données générales

Le graphique 3.3-7 montre clairement que le dialecte joue dans *le domaine de la famille* un rôle bien plus important dans les Grisons italophones qu'au Tessin. En effet, 49,3% des habitants des Grisons italophones affirment ne parler que le dialecte à la maison, contre seulement 19,9% des Tessinois. Et avec d'autres langues familiales (italien inclus) ou non, ce sont même près des trois quarts de la population (soit 74,4%) qui mentionnent le dialecte, contre 42,0% au Tessin. En revanche, l'usage de l'italien standard comme langue familiale est sensiblement moins répandu dans les Grisons italophones: 14,5% le parlent exclusivement (37,3% au Tessin) et 40% (70,5% au Tessin) à côté d'autres langues (probablement dans la plupart des cas l'allemand et/ou le suisse allemand).

Le dialecte est nettement moins parlé dans le cadre de *l'activité professionnelle* et de *l'école*. Seuls 16,8% de la population active parlent uniquement le dialecte au travail et 50,1% l'utilisent, le cas échéant, en plus d'autres langues (y compris l'italien). En revanche, aussi bien l'usage combiné de l'italien et du dialecte que celui de l'italien seul ou en plus d'autres langues, augmentent (21,3% respectivement 78,4% de la population active). Cependant, dans ce cas aussi, les Grisons italophones révèlent, en regard du Tessin, une présence plus forte du dialecte (50,1% contre 27,1%) et une diffusion moins importante de l'italien (78,4% contre 91,8%).

Graphique 3.3-7: Les langues parlées par la population des Grisons italophones dans les divers domaines d'usage considérés, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue parlée dans l'un des domaines relevés.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Si nous considérons à la fois le domaine familial et le domaine professionnel/scolaire, nous constatons alors que les deux options linguistiques les plus fréquentes sont celle de la pratique unilingue du dialecte (30,6%) et celle de l'emploi en parallèle de l'italien et du dialecte (30,9%). La comparaison avec le Tessin, où l'usage exclusif de l'italien (37%) et celui de l'italien et/ou du dialecte sont les plus répandus, fait apparaître une fois encore une différence évidente.

La langue d'usage en famille

Au total ce sont 12'584 personnes ou 99,2% des personnes domiciliées dans les Grisons italophones qui ont indiqué au moins une langue parlée en famille.

Selon la langue principale et la nationalité

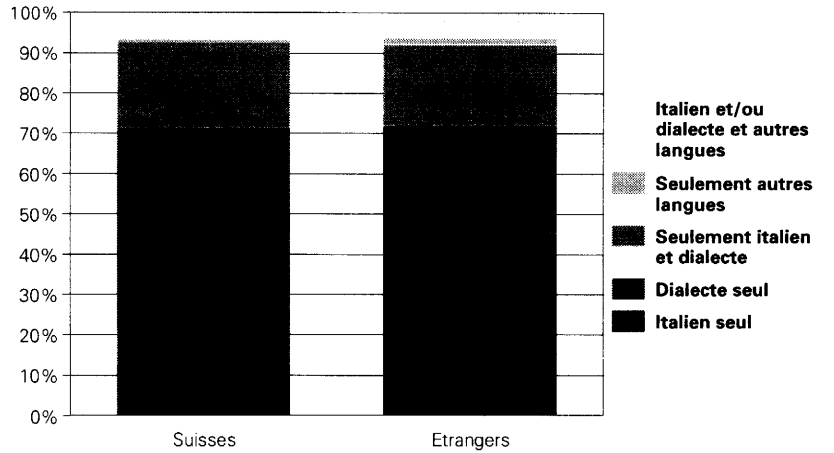
Concernant la langue principale, nous distinguons également pour les Grisons italophones entre l'italien, l'allemand et les autres langues.

Concernant les italophones, nous constatons à première vue les mêmes tendances que celles notées dans le canton du Tessin. Les ressortissants suisses parlent plus souvent le dialecte que les étrangers (58,5% contre 26,6%[1] pour l'usage exclusif, 85,1% et 48,3% pour l'usage en général). Par rapport au Tessin, les pourcentages maximums relevés pour le dialecte sont ici plus élevés encore, alors que les pourcentages minimums enregistrés pour l'italien sont encore plus bas (graphique 3.3-8).

Il ressort du graphique 3.3-9 que la majorité des locuteurs germanophones parlent d'autres langues que l'italien ou le dialecte à la maison (probablement surtout l'allemand standard et le suisse allemand). Par ailleurs, les ressortissants suisses utilisent assez souvent l'italien et/ou le dialecte à côté d'autres langues (38,7%). La proportion des locuteurs du dialecte italien parmi les germanophones domiciliés dans les Grisons italophones, qu'ils soient de nationalité suisse ou étrangère, est plus élevée que la proportion correspondante dans le canton du Tessin.

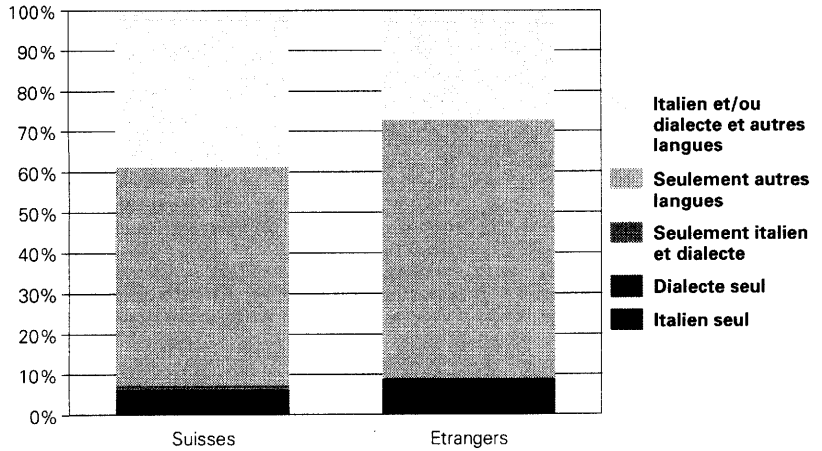
[1] Ce pourcentage peut sembler élevé, mais doit être relativisé dans la mesure où il repose, en termes réels, sur un nombre inférieur de locuteurs (soit 285).

Graphique 3.3-8: Les langues familiales de la population de langue principale italienne dans les Grisons italophones, selon la nationalité, en 1990



© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

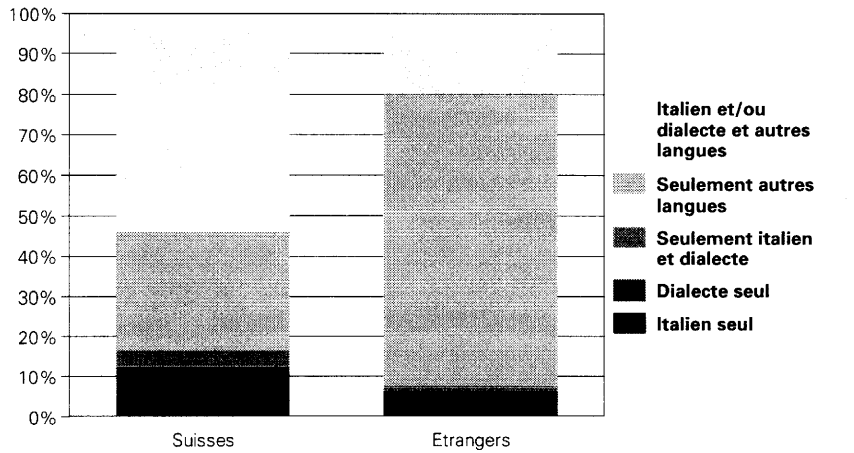
Graphique 3.3-9: Usage de l'italien et du dialecte italien comme langues familiales chez la population de langue principale allemande des Grisons italophones, selon la nationalité, en 1990



© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

La tendance à intégrer l'italien (en plus d'autres langues ou non) dans le répertoire familial est plus marquée chez les alloglottes non germanophones (graphique 3.3-10) que chez les germanophones (33,2% contre 26,4%). Ce groupe de locuteurs révèle d'autre part un taux d'usage du dialecte qui, comme au Tessin, est proche de zéro. Dans un environnement fortement marqué par le plurilinguisme, le dialecte est la variété linguistique la moins présente et la plus menacée.

Graphique 3.3-10: Usage de l'italien et du dialecte italien comme langues familiales chez la population des Grisons italophones n'indiquant ni l'italien ni l'allemand comme langue principale, selon la nationalité, en 1990

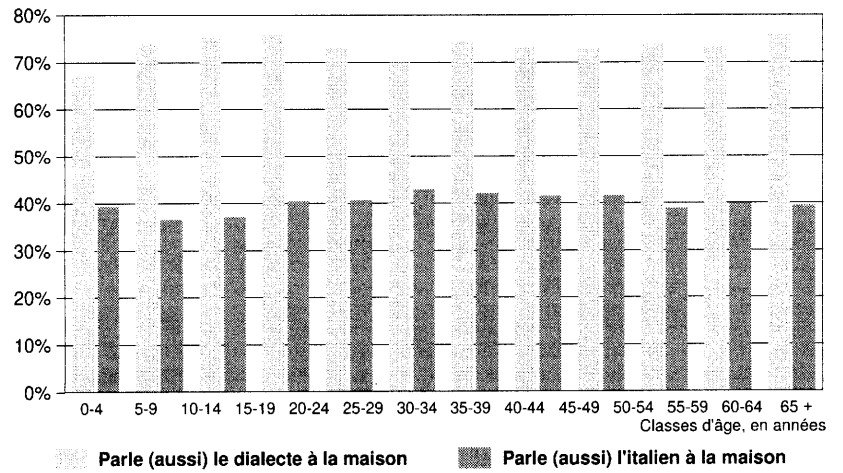


© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Dans l'ensemble, la situation linguistique dans les Grisons italophones semble être plus homogène qu'au Tessin. La présence de langues non territoriales est quantitativement moins forte, soit 12,0% contre 17,2%, ce qui explique l'importance plus grande du dialecte par rapport à celle de l'italien. D'un point de vue démographique et socioculturel, nous sommes en présence ici de deux situations qualitativement différentes, qui se reflètent dans le comportement linguistique de la population.

Selon l'âge et la langue principale

Graphique 3.3-11: Répartition, selon l'âge, de la population des Grisons italophones indiquant l'italien et le dialecte italien comme langues familiales, en 1990



© Office fédéral de la statistique
Source: OFS, Recensement fédéral de la population

A la différence du Tessin, dans les Grisons italophones le degré de diffusion de l'italien et du dialecte comme langues familiales ne varie guère selon les différentes classes d'âge. Le taux d'usage de l'italien comme seule langue parlée en famille diminue légèrement avec l'âge, auquel se rattache d'une part un pourcentage élevé et stable pour l'usage exclusif du dialecte et d'autre part, une augmentation de la proportion de locuteurs qui utilisent, en famille, à la fois l'italien et le dialecte.

Nous pouvons donc en déduire qu'au sein de la société des Grisons italophones, l'usage du dialecte constitue une habitude profondément enracinée et largement répandue, acquise au cours de la prime enfance et ne subissant pas l'influence des variables sociologiques classiques. Les modèles de comportement venant de l'extérieur, comme ceux qui sont véhiculés par les médias électroniques, ne semblent en revanche pas avoir pris une importance particulière. Cette situation contraste avec celle observée au Tessin, où la société est plus

complexe et plus diversifiée dans sa composition structurelle que la société plus traditionnelle, plus homogène et plus périphérique des Grisons italophones.

Selon la répartition au sein de la région des Grisons italophones

Contrairement au Tessin, les vallées des Grisons italophones ne forment pas un espace homogène. Ces particularités géographiques naturellement données nous obligent à fonder notre analyse sur les «Kreise», c'est-à-dire ces divisions politiques et administratives qui sont le reflet du morcellement, de la dispersion et de l'isolement des Grisons italophones.

En effet, l'homogénéité apparente du paysage linguistique des Grisons italophones, caractérisée par la très grande diffusion du dialecte, s'avère bien plus hétérogène dès lors que nous considérons les données relevées dans les différents districts. Ainsi, le Kreis de Brusio et celui de Poschiavo se démarquent des autres vallées des Grisons italophones par leur identité socio-culturelle plus uniforme et notamment par la présence plus restreinte d'alloglottes. C'est là que nous enregistrons les pourcentages les plus élevés non seulement pour l'usage du dialecte en général (81,9% et 79,6%), mais aussi pour son usage exclusif (52,3% et 51,8%). L'usage exclusif de la langue italienne standard, soit près de 13%, est relativement modeste - l'usage global atteignant cependant 40% environ. Les autres langues ne sont guère parlées dans le cadre de la famille, ce qui confirme le caractère uniforme au plan démographique et socioculturel de ces deux communes.

La proportion importante (15,5%) de locuteurs qui parlent en famille exclusivement une langue extra-territoriale (en réalité le suisse allemand) suffit déjà à illustrer la situation linguistique assez différente que connaît la Bregaglia par rapport à celles que nous venons d'observer à Poschiavo et à Brusio. A cela s'ajoute encore le fait que c'est ici que l'usage tant exclusif que global de l'italien accuse sa présence la plus faible de tous les Grisons italophones (10,0% et 36,0%). Même le dialecte est moins parlé dans le Kreis de Bregaglia que dans le reste des Grisons italophones. Ces chiffres peuvent donc être l'indice d'une crise de la langue italienne et du dialecte dans le Kreis de Bregaglia.

Les pourcentages relevés dans le Kreis de Mesocco et celui de Roveredo traduisent à nouveau une situation semblable à celles de Brusio et de Poschiavo. D'ailleurs, dans ces deux districts, la proximité du Tessin se ressent, car l'usage de l'italien, que ce soit comme seule langue parlée en famille ou en plus

d'autres langues, accuse ici ses pourcentages les plus élevés de tous les Grisons italophones. Les pourcentages correspondants pour le dialecte sont donc logiquement inférieurs, bien que la fonction du dialecte au sein de la famille soit encore nettement plus importante que dans le canton du Tessin.

Enfin, le Val Calanca connaît une situation intermédiaire, entre celle du Kreis de Bregaglia et celles de tous les autres districts des Grisons italophones. En effet là, les autres langues (autrement dit l'allemand standard et le suisse allemand) atteignent, comme seules langues parlées en famille, un taux de diffusion plus élevé que dans les deux autres districts du Moesano et qui se rapproche de celui relevé dans le Kreis de Bregaglia.

Tableau 3.3-5: Les langues familiales dans les Grisons italophones, par circonscriptions (Kreis), 1990 (en pour cent du total des réponses)

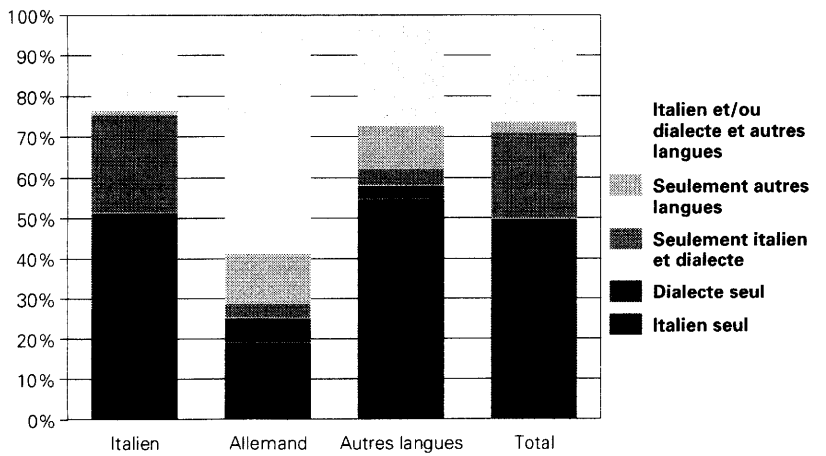
Circonscriptions	Population totale	Total des réponses	Italien	Dialecte	Italien et dialecte	Autres langues	Italien et autres langues	Dialecte et autres langues	Italien, dialecte et autres langues	(aussi) dialecte	(aussi) italien
Brusio	*1 220*	*1 215*	*13,3*	*52,3*	*24,0*	*2,4*	*2,5*	*2,9*	*2,6*	*81,9*	*42,4*
Poschiavo	*3 178*	*3 158*	*13,0*	*51,8*	*18,7*	*5,4*	*2,0*	*5,5*	*3,5*	*79,6*	*37,3*
Bregaglia	*1 434*	*1 402*	*10,0*	*40,7*	*16,0*	*15,5*	*5,5*	*7,8*	*4,6*	*69,0*	*36,0*
Calanca	*740*	*736*	*10,6*	*42,3*	*24,5*	*12,1*	*3,8*	*3,0*	*3,8*	*73,5*	*42,7*
Mesocco	*1 965*	*1 950*	*16,7*	*52,1*	*17,8*	*6,5*	*2,8*	*2,1*	*2,1*	*74,0*	*39,4*
Roveredo	*4 144*	*4 123*	*17,1*	*49,3*	*17,8*	*6,5*	*4,9*	*1,6*	*2,7*	*71,4*	*42,5*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

La langue d'usage au travail

4304 ou 98,0% du total des personnes qui exercent une activité lucrative dans les Grisons italophones ont indiqué au moins une langue parlée au travail. Ces chiffres confirment encore une fois le rôle majeur joué par le dialecte dans les Grisons italophones. Contrairement au Tessin, l'usage exclusif du dialecte est ici encore très répandu. Par conséquent, la fonction de l'italien est plus restreinte et apparaît avant tout élément d'un répertoire bilingue ou plurilingue.

Graphique 3.3-12: Usage de l'italien et du dialecte italien comme langues professionnelles chez la population active dans les Grisons italophones, selon la langue principale, en 1990



© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

La corrélation avec la variable de la langue principale conforte l'observation que pour les italophones des Grisons italophones, le dialecte est la forme linguistique la plus importante dans le cadre du répertoire social: au total 63,3% le parlent. Le dialecte est moins présent chez les germanophones et dans les autres groupes alloglottes (respectivement 29,1% et 15,2%). En effet, pour ces deux derniers groupes, c'est l'italien qui assume le rôle de langue véhiculaire. Cette évolution est comparable à celle qui s'est déjà produite au Tessin. Là, dans le

cadre d'un paysage linguistique plurilingue et d'une dynamique de l'intégration, le dialecte s'est avéré la plus faible des deux variétés territoriales.

Au niveau des différents secteurs économiques, nous notons un accroissement marqué du taux d'usage de l'italien (seul ou avec d'autres langues), depuis le secteur agraire, où l'italien est utilisé par près de la moitié des personnes actives, jusqu'au secteur des services, où plus des trois quarts le parlent. Parallèlement, la diffusion du dialecte régresse. Et si nous considérons le critère de l'âge, nous constatons alors que dans les Grisons italophones également, l'usage de l'italien diminue nettement dans les classes d'âge plus avancé, tandis que le dialecte y occupe une place plus importante.

La langue d'usage à l'école[1]

L'école est un facteur déterminant pour la diffusion de l'italien. Compte tenu des 1706 élèves[2], qui ont répondu à la question relative à la langue parlée à l'école, près de 95% déclarent parler l'italien et un quart environ le dialecte, seul ou en plus d'autres langues. Lors d'une mise en parallèle avec la situation dans le canton du Tessin, nous sommes frappés par le taux d'usage général du dialecte qui est beaucoup plus élevé (26,8% en regard de 10,7%) et par les taux assurément beaucoup plus faibles de l'emploi de l'italien exclusivement (68,7% contre 83,3%). Ainsi, le rôle de poids qu'a le dialecte dans la société des Grisons italophones se confirme également dans le domaine de l'école. La pratique unilingue de l'italien à l'école régresse nettement avec l'âge, alors qu'à l'opposé, la part des locuteurs qui parlent uniquement le dialecte augmente, passant de 1,6% entre 6 et 10 ans à 16,7% entre 20 et 24 ans. Dans les Grisons italophones, comme déjà au Tessin, c'est chez les apprentis que nous observons les taux d'usage du dialecte les plus importants et ceux d'usage de l'italien les plus faibles.

En résumé, le pouvoir de résistance du dialecte dans les Grisons italophones se confirme donc aussi dans le domaine linguistique «supérieur» qu'est l'école.

[1] Dans ce contexte, rappelons que pas moins de 281 élèves et apprentis des vallées des Grisons italophones ne sont pas inclus dans l'effectif total de 1735 personnes, car la commune grisonne n'est que leur domicile civil, ils habitent et étudient dans la région de langue allemande (que ce soit dans les Grisons ou ailleurs). Ainsi 44 d'entre eux viennent de Brusio, 116 de Poschiavo, 67 du Kreis de Bregaglia, 2 du Val Calanca et 52 de la Mesolcina. Cet état de faits a des répercussions importantes au plan économique et linguistique, quand ces élèves, parlant à 91,3% l'italien comme langue principale, accomplissent leurs études ou leur apprentissage en allemand.

[2] Elèves et étudiants de 6-24 ans, voir note 2, p. 210.

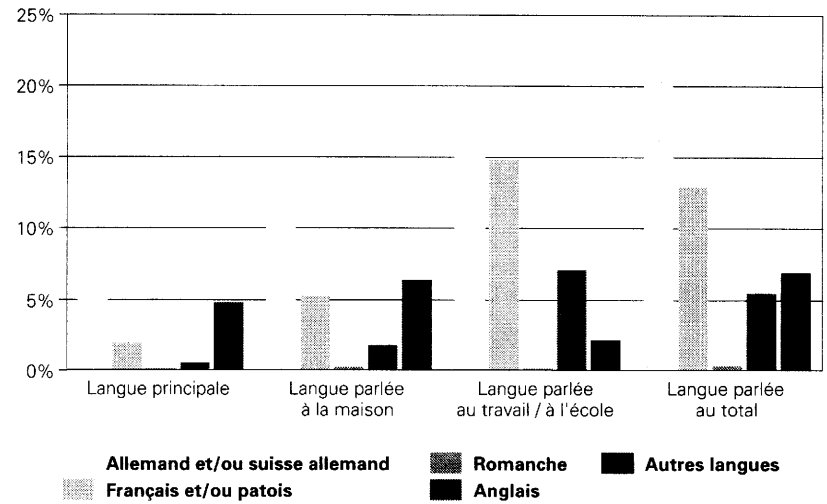
3.3.4 Les langues non territoriales dans le canton du Tessin

Données générales

Le graphique 3.3-13 donne un aperçu de la présence dans le canton du Tessin de langues principales ou d'usage autres que l'italien. En tête de classement, nous trouvons l'allemand, dont la diffusion comme langue d'usage est, en valeurs relatives et absolues, beaucoup plus importante que son poids comme langue principale (9,8% comme langue principale, 14,1% comme langue d'usage en famille, 17,5% comme langue d'usage au travail ou à l'école, 20,5% comme langue d'usage en général). Nous y reviendrons un peu plus loin. En dépit d'un pourcentage modeste en tant que langue principale (1,9%), le français atteint un taux d'usage de 5,3% dans le domaine familial et surtout un degré de diffusion considérable comme langue d'usage au travail, soit 14,8%[1]. Pour le romanche également, l'écart marqué entre les indications du romanche comme langue principale (365 personnes) et comme langue d'usage (692 mentions du romanche comme langue familiale et 958 comme langue parlée dans au moins un des domaines relevés) est frappant. Cet écart nous fait entrevoir à quel point le plurilinguisme des romanchophones vivant au Tessin doit être développé.

[1] 697 personnes (0,2%) affirment parler le patois en famille ou au travail. Voir à propos de l'incrédibilité de cette indication le chapitre 4.2.

Graphique 3.3-13: Les langues extra-territoriales indiquées par la population du canton du Tessin comme langues principales et/ou parlées dans les domaines d'usage considérés, en 1990



© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Les données concernant les langues non nationales témoignent par ailleurs de l'importance de plus en plus grande de l'anglais, surtout dans les milieux professionnels. Alors que 1531 personnes indiquent l'anglais comme langue principale, il est nommé 11'885 fois comme langue professionnelle et 15'340 fois comme langue d'usage en général. Nous verrons plus loin quels sont les secteurs d'activités économiques et quelles sont les régions du territoire cantonal dans lesquels nous trouvons les plus fortes concentrations de locuteurs de l'anglais. Les autres langues non nationales, parmi lesquelles les langues de l'immigration des travailleurs étrangers prévalent, enregistrent en revanche leur diffusion la plus importante dans le cadre de la famille (6,4%); dans le cadre de la vie professionnelle, le degré de diffusion atteint est le plus bas (2,2%). Cet écart s'explique par le peu de prestige ou la faible «valeur sur le marché linguistique» que la société tessinoise confère à ces langues.

Les langues non territoriales se répartissent sur l'ensemble du territoire cantonal, accusant leur plus forte présence dans les zones périurbaines et leur plus

faible diffusion dans les régions de montagne. De manière analogue à sa diffusion comme langue principale, l'allemand (langue standard et/ou dialecte), comme langue d'usage, est utilisé le plus fréquemment dans les régions de Locarno et de Lugano, et le plus rarement dans les régions de Bellinzone et de Mendrisio. Dans le Locarnese comme dans le Luganese, on parle plus l'allemand dans les communes de la zone périurbaine et de la région environnante que dans les villes mêmes. C'est dans le Bellinzonese que l'allemand est, indépendamment des zones géofonctionnelles, le plus rare. Le Mendrisiotto occupe une position intermédiaire. Dans les domaines scolaire et professionnel, les taux de diffusion de l'allemand sont les plus élevés dans la zone périurbaine et dans la région environnante de Locarno (respectivement 27,5% et 23,9%). De ce point de vue, la situation dans le Luganese (19,9% et 19,7%) n'est pas très différente. Mais également dans le Mendrisiotto et le Bellinzonese, où l'allemand est moins répandu comme langue principale, nous notons aussi bien dans les centres urbains que dans les autres zones d'habitat une diffusion globale relativement importante de l'allemand comme langue parlée au travail ou à l'école. *Ces pourcentages traduisent incontestablement le rôle essentiel de l'allemand dans la vie économique du canton.* Le français atteint lui aussi des taux d'utilisation notables dans les domaines de l'école et de la vie professionnelle, soit respectivement 17,9%, 17,4% et 14,1% dans les zones périurbaines du Locarnese, du Luganese et du Mendrisiotto. Ce pourcentage est un peu plus faible dans le Bellinzonese (12,0%). Et enfin, l'anglais connaît sa diffusion la plus forte dans le centre et dans la zone périurbaine du Luganese (10,4% dans les deux domaines) et une présence un peu plus faible dans la zone périurbaine du Locarnese (8,1%) ainsi que dans la région environnante du Mendrisiotto (8,2%). *C'est donc la place financière de Lugano qui apparaît comme la plus cosmopolite parmi les centres financiers et économiques du canton.*

L'allemand au Tessin

Nous avons vu que l'allemand (langue standard et/ou dialecte alémanique) est au Tessin la langue non territoriale la plus répandue dans les divers domaines d'usage. Plusieurs facteurs y contribuent. Cette présence résulte en premier lieu de l'immigration constante et importante de travailleurs et de retraités germanophones. Jusqu'au terme de la seconde guerre mondiale, ce mouvement d'immigration se concentra autour du Lac Majeur, mais depuis il s'est étendu à la quasi totalité du territoire cantonal. En outre, au vu des étroites et multiples relations du Tessin avec le monde situé au-delà du Gothard, l'allemand imprègne de façon déterminante la réalité économique et financière de ce canton. A

cette implantation constante de l'allemand au Tessin s'ajoute une présence liée aux saisons, qui se traduit par les résidences secondaires et l'important afflux de touristes principalement germanophones. Il n'est par conséquent pas surprenant de constater que la présence de l'allemand et des germanophones au Tessin tende à être interprétée comme un facteur problématique. En effet, depuis un siècle déjà, c.-à-d. depuis l'ouverture du tunnel ferroviaire du Gothard et plus récemment, avec l'ouverture du tunnel routier, la présence des germanophones donne lieu à des débats souvent acharnés. Le thème récurrent de ces discussions est la menace que l'allemand ferait peser sur la langue et la culture italiennes du Tessin. Ces vues, mais aussi d'autres, justifient une analyse plus approfondie du comportement linguistique des immigrants germanophones ainsi que du déroulement du processus d'intégration.

Combien sont-ils?

27'490 personnes ou 9,7% de la population du canton ont nommé l'allemand comme langue principale; mais il est encore plus répandu comme langue parlée dans les divers domaines relevés.

Tableau 3.3-6: L'allemand standard et le suisse allemand comme langues d'usage, dans les divers registres considérés, des personnes domiciliées dans le canton du Tessin, 1990 (en pour cent du total des réponses)

	Total des réponses	Allemand standard et/ou suisse allemand	Suisse allemand	Allemand standard
Langue parlée à la maison	278 950	*14,1*	*10,7*	*5,1*
Langue parlée au travail	168 557	*17,5*	*8,0*	*14,2*
Langue parlée au total	280 017	*20,4*	*12,8*	*12,1*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

D'une manière générale, la répartition de l'allemand standard et du suisse allemand est équilibrée. La première variété est plus fréquemment utilisée dans la vie professionnelle, la seconde domine dans le cadre familial. L'usage de l'allemand en général (allemand standard et/ou dialecte) au sein de la famille (14,1%) dépasse de loin son importance en tant que langue principale. Et la

présence de ces deux variétés linguistiques est encore plus importante dans les milieux professionnels, où l'allemand atteint un taux d'utilisation de 17,5%.

Qui sont-ils?

Les germanophones domiciliés dans le canton du Tessin sont à 87,5% de nationalité suisse. Cette majorité évidente de ressortissants suisses se retrouve également lorsque nous considérons la diffusion de l'allemand standard et/ou dialecte comme langue parlée en famille (86,9% de Suisses), au travail ou à l'école (82,5%), ou dans l'ensemble des trois domaines considérés (85,1%). L'usage du suisse allemand est encore plus caractéristique de la pratique langagière des ressortissants suisses: dans l'ensemble, le dialecte est parlé par 2700 étrangers, contre 33'174 sujets suisses (92,5% du total). Les usagers de l'allemand comme seule langue familiale sont les plus nombreux parmi les personnes d'un certain âge, et les moins nombreux chez les enfants et les adolescents ayant entre 5 et 19 ans. Cette dernière observation signale clairement que l'intégration linguistique de ce groupe alloglotte se réalise à travers l'école et les relations sociales avec les camarades de classe, les connaissances et les amis.

Qui sont les germanophones unilingues?

Il existe évidemment aussi un groupe de la population qui a indiqué l'allemand aussi bien comme langue principale que comme seule langue d'usage (allemand standard et/ou dialecte) - ce qui ne veut toutefois pas dire que ces personnes ne s'expriment pas à l'occasion en italien, par exemple avec des amis ou des connaissances. L'existence d'un tel groupe unilingue peut résulter d'un sentiment d'appartenance marqué à la langue et à la culture d'origine et/ou être la conséquence d'une attitude de détachement et d'isolement à l'égard du milieu socioculturel italien. En tous les cas, elle renvoie à un processus d'insertion linguistique entravé.

En ce sens, un peu plus de 2% de la population totale peut être considérée comme locuteurs unilingues de l'allemand. Au total ce sont 6730 personnes qui forment pour leur part 24,7% de la population germanophone. Pas moins de 51,5% d'entre elles sont âgées d'au moins 65 ans. Le rôle joué par l'école est également aisément visible. Depuis la classe d'âge des 5-9 ans jusqu'à celle des 10-14 ans, la proportion des locuteurs unilingues parmi les germanophones régresse très nettement, tombant de 18,7% à 5,2%.

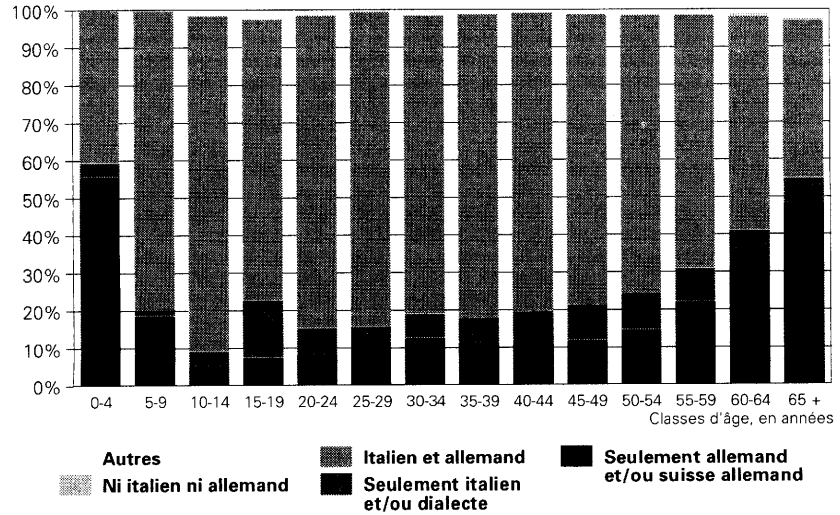
En valeurs absolues, la pratique unilingue de l'allemand parmi les germanophones est donc plutôt restreinte et est en outre relativisée lors de sa répartition par classes d'âge. Les données relatives aux jeunes générations[1] *permettent de conclure que l'allemand ne représente pas une menace réelle pour l'italien. En effet, l'italien est la langue prédominante pour les relation sociales des germanophones domiciliés dans le canton du Tessin.*

L'usage de l'italien dans la communauté germanophone

Environ un quart des germanophones, soit 7067 personnes (ou 2,5% de la population cantonale) déclarent ne pas utiliser l'italien, tant dans le cadre familial que professionnel. Le comportement linguistique le plus fréquent (65,9%) est le bilinguisme intégré, c.-à-d. l'emploi aussi bien de l'allemand que de l'italien. La pratique exclusive d'une autre langue que l'allemand et l'italien est quasi inexistante (0,3%), alors que la proportion des germanophones qui parlent uniquement l'italien, mais pas l'allemand, s'élève tout de même à 7,5%.

[1] Voir en particulier le recensement des élèves de 1993, dans l'ouvrage de Bianconi, 1993.

Graphique 3.3-14: La population germanophone du canton du Tessin, considérée selon l'âge et les langues parlées indiquées, en 1990



© Office fédéral de la statistique Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Le bilinguisme italien-allemand est très répandu chez les jeunes, mais aussi chez les adultes professionnellement actifs. Nous sommes ici en présence de la nouvelle dimension sociolinguistique qui s'épanouit de plus en plus dans le canton et correspond pour une grande part à la dynamique démographique récente. En revanche, les données concernant les générations plus âgées de germanophones peuvent susciter quelques doutes quant à l'aboutissement de l'intégration linguistique. Ici aussi, nous constatons une tendance évolutive qui est étroitement liée à la structure socio-économique et démographique du canton. Il semble que dans ces groupes d'âge les locuteurs alloglottes ne soient pas réellement motivés à apprendre la langue locale. *Autrement dit, le refus, bien réel, de s'intégrer au tissu social, économique et culturel de la société tessinoise s'exprime au plan linguistique par le maintien de l'allemand comme seule langue de communication. Mais en raison de l'âge avancé de ces locuteurs unilingues et des motifs personnels qui les ont conduits à s'établir au Tessin, un tel comportement ne constitue pas en soi une menace directe pour l'équilibre linguistique et culturel de la région.* Ce phénomène, à savoir une forte concentration de germanophones unilingues et d'un âge assez avancé, que nous obser-

vons avant tout dans les zones touristiques du canton[1], où son ampleur est telle qu'elle laisse supposer l'existence d'îlots alloglottes clairement définis, pourrait toutefois susciter des craintes s'il devait s'avérer qu'il est le signe précurseur d'une tendance générale. Si tel était le cas, la société tessinoise se verrait alors confrontée à moyen terme à des perspectives d'avenir assez inquiétantes.

3.3.5 Les langues non territoriales dans les Grisons italophones

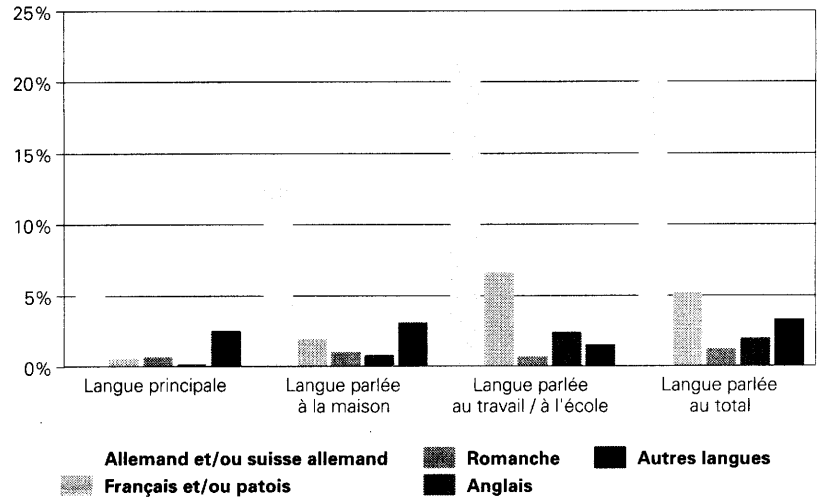
Données générales

Dans les Grisons italophones, 1528 personnes ou 12,0% de la population totale indiquent une langue non territoriale comme langue principale. Dans le domaine familial, le degré d'utilisation de langues non territoriales atteint 17,4%, dans le domaine professionnel ou scolaire 24,5% et dans les deux domaines réunis, 25,6%.

Il ressort clairement du graphique 3.3-15 qu'en regard des autres langues non territoriales parlées dans les Grisons italophones, l'allemand occupe une place encore plus importante qu'au Tessin. En effet, outre son taux de diffusion de 8% comme langue principale, l'allemand standard et/ou dialecte atteint un degré d'usage de 12,5% comme langue familiale et surtout, de 22,4% comme langue professionnelle. La mise en relation de ce dernier chiffre avec le pourcentage correspondant relevé au Tessin (soit 17,5%) souligne le rôle particulièrement important de l'allemand dans l'économie des Grisons italophones. Au niveau de la famille, l'usage du suisse allemand et celui de l'allemand standard est très inégal, le suisse allemand étant nettement préféré (10,8% contre 2,9%). Dans les domaines de la vie active et de l'école, cette répartition est en revanche équilibrée (13,9% contre 13,6%).

[1] En particulier dans des communes du Locarnese comme Ronca sopra Ascona, Orselina, Brissago, Minusio. Pour plus de détails, voir les pyramides des âges correspondantes dans Bianconi, Gianocca, 1994, p. 84-90.

Graphique 3.3-15: Les langues extra-territoriales indiquées par la population des Grisons italophones comme langues principales et/ou parlées dans les domaines d'usage considérés, en 1990



© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Pour les autres langues non territoriales, nous notons certes, en regard du Tessin, des différences quantitativement significatives, mais la tendance générale est la même: en effet, chacune des langues considérées accuse comme langue d'usage dans les divers domaines un degré de diffusion largement supérieur à celui qu'elle enregistre en tant que langue principale. Ainsi, la part du français comme langue principale est de 0,6% et de 6,6% comme langue parlée au travail, celle de l'anglais respectivement de 0,2% et de 2,4%. En revanche, comme au Tessin, les autres langues non nationales accusent une régression, passant de 2,5% comme langues principales à 1,5% comme langues d'usage dans le domaine professionnel.

Si nous analysons les pratiques langagières de la population de langue étrangère dans les divers domaines d'usage selon le critère de l'âge, les résultats obtenus traduisent une image générale bien moins positive que celle notée au Tessin. *En effet, le groupe des germanophones révèle un faible taux d'usage de l'italien non seulement chez les locuteurs de plus de 60 ans (30,4%), mais également à l'intérieur des groupes d'âge professionnellement actifs, autrement dit*

chez les locuteurs ayant entre 20 et 59 ans (55,0%). Ce fait prouve que la situation de l'italien dans les vallées grisonnes italophones est problématique.

3.3.6 Les langues d'usage au travail dans la région de langue italienne

Ce chapitre aborde l'ensemble du territoire de langue italienne et porte non pas sur les personnes qui y habitent, mais sur les personnes qui y travaillent, c.-à-d. les 134'490 habitants qui ont indiqué une langue parlée au travail. Par ailleurs, nous centrerons notre attention sur les langues nationales et l'anglais. La répartition de la population active de Suisse italienne selon les trois principaux secteurs économiques témoigne du déséquilibre considérable entre le secteur primaire (secteur agraire), qui n'occupe que 1,7% des personnes actives, le secteur secondaire (secteur de production) réunissant 25% de la population active et le secteur tertiaire (secteur des services) qui représente 72,6% des personnes actives.

Dans l'ensemble, environ les trois quarts de la population active parlent une seule langue au travail (le cas échéant avec sa forme dialectale correspondante). Cet unilinguisme est particulièrement répandu chez les personnes actives italophones qui travaillent dans le secteur primaire. En revanche, dans le secteur des services, la pratique plurilingue est plus fréquente; en effet, dans ce secteur, nous trouvons, en plus des locuteurs bilingues escomptés (formant une part de 13% environ) une proportion considérable de locuteurs plurilingues, soit au total 16% environ.

Le tableau 3.3-7 illustre d'une part la dominance incontestable de l'italien (standard et/ou dialecte) et d'autre part, la forte présence de l'allemand (standard et/ou dialecte) comme langue d'usage dans les milieux professionnels de la région de langue italienne.

Nous constatons en premier lieu que l'allemand est plus répandu dans les Grisons italophones qu'au Tessin. De même, l'option linguistique varie fortement suivant le secteur économique. En particulier le secteur des services se démarque par un taux d'usage nettement plus élevé aussi bien pour l'anglais que pour l'allemand et le français. *Globalement, le choix linguistique fait apparaître des différences d'ordre structurel entre l'économie tessinoise et celle des Grisons italophones. La seconde dépend davantage du monde suisse alémanique, alors que la première est plus ouverte et cosmopolite, ce qui se traduit par le degré de diffusion élevé du français et de l'anglais.*

Tableau 3.3-7: Personnes actives dans la région de langue italienne, réparties selon le canton, le secteur économique et la langue professionnelle, 1990 (en pour cent du total des réponses)

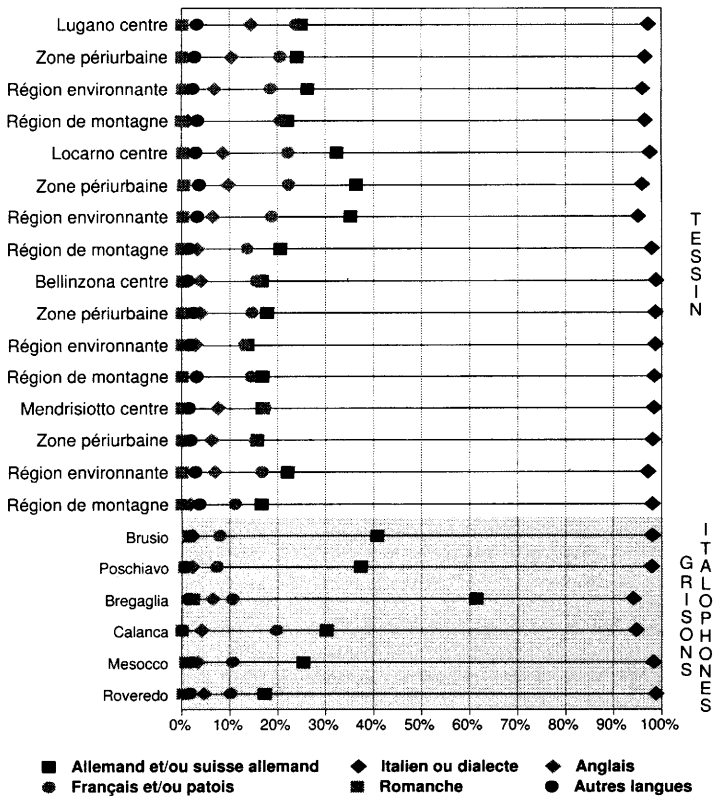
	Total des personnes ayant indiqué une langue professionnelle	Allemand standard ou suisse allemand	Français ou patois	Italien ou dialecte	Romanche	Anglais	Autres langues
Secteur agricole (primaire)	2 309	*14,9*	*5,8*	*97,3*	*0,1*	*1,6*	*2,2*
Grisons italophones	277	*17,7*	*1,8*	*96,8*	*0,4*	*0,4*	*1,4*
Tessin	2 032	*14,5*	*6,3*	*97,4*	*0,1*	*1,7*	*2,3*
Secteur de production	34 174	*13,7*	*9,7*	*98,5*	*0,2*	*3,8*	*2,4*
Grisons italophones	1 589	*19,8*	*4,2*	*97,9*	*0,3*	*1,7*	*2,9*
Tessin	32 585	*13,4*	*10,0*	*98,5*	*0,1*	*3,9*	*2,4*
Secteur des services (tertiaire)	96 653	*23,5*	*19,7*	*97,7*	*0,2*	*9,1*	*2,6*
Grisons italophones	2 428	*31,8*	*9,7*	*97,8*	*0,7*	*3,8*	*1,4*
Tessin	94 225	*23,3*	*19,9*	*97,7*	*0,1*	*9,3*	*2,6*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Les langues d'usage dans le secteur des services

Nous voulons éclairer ici plus particulièrement le comportement linguistique des personnes travaillant dans le secteur des services, un secteur qui nous est apparu à plusieurs reprises comme étant particulièrement important. Pour ce faire, nous distinguerons une fois encore les Grisons italophones du Tessin.

Graphique 3.3-16: Les langues d'usage dans le cadre professionnel des personnes actives occupées dans le secteur des services, selon la zone d'habitat géofonctionelle (Tessin) ou le district (Grisons italophones), en 1990



© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Dans les *Grisons italophones*, le «Kreis» de Bregaglia révèle, par rapport à l'ensemble de la région de langue italienne, le taux le plus élevé pour l'usage de l'allemand (standard et/ou dialecte) au travail (61,4%). Néanmoins, la part des usagers de l'italien est aussi très importante, soit 94,2%. Au vu de ce pourcentage, nous constatons que la pratique unilingue de l'allemand est limitée et que le bilinguisme ou, dans une moindre mesure, le plurilinguisme, prévalent nettement. Cette réalité souligne d'une part la situation économique particulière du Val Bregaglia qui se caractérise par sa forte dépendance vis-à-vis de la Suisse alémanique. D'autre part, elle confirme cependant aussi que les problèmes que connaît cette vallée ne sont pas en première ligne de nature linguistique. De ce point de vue, la situation dans les communes de Poschiavo et de Brusio semble plus stable. Les taux d'usage élevés de l'allemand dans la vie active (respectivement 37,3% et 40,7%) découlent des mêmes causes socio-économiques que dans le cas précédent, mais dans les deux communes, la présence de l'italien dans le secteur des services est extrêmement importante (98,0%), ce qui conforte l'observation que là, la situation linguistique ne pose pas encore problème. Dans la Valle Mesolcina (districts de Mesocco et de Roveredo), nous notons un comportement linguistique qui n'est pas sans rappeler celui observé dans le Bellinzonese. En revanche, la spécificité du Val Calanca est une fois de plus attestée. En effet, dans cette vallée, non seulement l'allemand, mais aussi le français et l'anglais enregistrent des taux de présence relativement importants, phénomène lié probablement au poids numériquement faible du groupe considéré (97 personnes au total).

Dans toutes les régions et zones du *canton du Tessin*, l'italien atteint dans le domaine professionnel, que ce soit comme seule langue d'usage ou comme élément d'un répertoire plurilingue, des pourcentages extrêmement élevés, soit en moyenne 97,7%. Il maintient donc sa position prééminente dans les milieux professionnels. Cette forte présence de l'italien constitue le cadre général à l'intérieur duquel il s'agit dès lors d'évaluer l'importance des autres langues et plus spécialement celle de l'allemand. Ainsi, au niveau cantonal, ce sont au total 23,3% des personnes actives qui déclarent parler l'allemand dans le cadre de leur travail, ce groupe de locuteurs étant représenté le plus fortement (36,4%) dans la zone périurbaine du Locarnese et le plus faiblement (13,8%) dans la zone périphérique du Bellinzonese. L'allemand standard accuse partout des taux d'usage supérieurs à ceux du suisse allemand, situation s'expliquant notamment par l'option et le comportement linguistiques des personnes actives non germanophones et plus particulièrement des italophones. Le français occupe le troisième rang des langues les plus parlées dans le secteur des services, où il atteint une part de 19,9%, un pourcentage incontestablement très élevé et très signifi-

catif en regard des 2% de francophones dans la population totale du canton. Le français est pour les Tessinois italophones certes une langue "étrangère", mais qui présente une forte parenté avec l'italien et qui leur est plus familière que l'allemand, car son apprentissage se fait dès l'école primaire. C'est d'ailleurs pour cette raison que les Tessinois italophones recourent souvent au français pour leurs relations professionnelles avec la Suisse alémanique, ce qui leur permet ainsi de contourner l'obstacle que représente le suisse allemand. Et enfin, l'anglais est parlé au total par 9,3% des personnes occupées dans le secteur des services et atteint son degré de diffusion le plus important dans la région de Lugano. Dans ce cas, l'usage fréquent de cette langue est évidemment étroitement lié au statut de place financière dont jouit la ville de Lugano. En effet, ce centre économique du canton, le plus cosmopolite d'ailleurs, entretient des relations d'affaires tant au plan européen qu'international, relations dans lesquelles l'anglais prend de plus en plus d'importance comme langue de communication.

L'ampleur et la qualité de la pratique unilingue

L'usage d'une seule langue au travail caractérise, comme nous l'avons vu, la pratique langagière des trois quarts de la population active. Et dans 98% des cas, cette pratique unilingue est celle de l'italien, ce qui corrobore fortement la prépondérance de l'italien dans les milieux professionnels en Suisse italienne. L'usage exclusif de l'allemand au lieu de travail est un phénomène assez rare, qu'il soit exprimé en pour cent ou en chiffres absolus, et concerne seulement 1089 personnes ou 0,8% de la population active. Cet usage s'explique au demeurant par le grand nombre d'activités économiques qui sont essentiellement orientées vers une clientèle germanophone. De même, pour ce qui concerne l'anglais, le degré d'unilinguisme est somme toute plutôt modeste. Il faut toutefois noter ici que 24,7% des personnes actives dont la langue principale est l'anglais utilisent uniquement cette langue dans le cadre de leur travail (voir chapitre 5). *Il semble donc que l'allemand et l'anglais soient, après l'italien, les langues qui s'imposent le plus fortement dans les différents secteurs économiques de la Suisse italienne.*

3.3.7 Conclusion

Le plurilinguisme représente l'élément majeur et caractéristique du comportement linguistique des habitants de la région de langue italienne. Les langues

non territoriales, qu'elles soient langues nationales ou non, occupent une place considérable dans les sphères familiale et professionnelle et sont souvent utilisées en plus des variétés linguistiques régionales, autrement dit à côté de l'italien et du dialecte.

Les données concernant les attitudes langagières dans les divers domaines considérés confirment la dissemblance du paysage linguistique tessinois par rapport à celui des Grisons italophones.

Après l'italien, l'allemand standard et le suisse allemand sont les langues les plus répandues au Tessin. Leurs taux d'usage sont les plus élevés dans les régions de Locarno et de Lugano et les plus faibles dans le Bellinzonese et dans le Mendrisiotto. Les autres langues non territoriales révèlent une diffusion inégale. Le français et l'anglais ne connaissent qu'une modeste diffusion au sein de la famille, mais atteignent en revanche des taux d'usage élevés dans les milieux professionnels, où leur rôle est capital. Ces éléments traduisent sans aucun doute une réalité économique qui est particulièrement dynamique dans le secteur des services et qui ne se définit pas exclusivement par sa dépendance vis-à-vis de la Suisse alémanique, mais qui, au contraire, se caractérise par son ouverture vers l'extérieur et par ses relations avec d'autres centres économiques européens et internationaux. Le romanche, quant à lui, n'est guère parlé au Tessin. Enfin, les langues des travailleurs immigrés sont parlées avant tout au sein de la famille et bien moins dans le cadre de la vie professionnelle.

Cependant, l'italien émerge de cette constellation dynamique et diversifiée et constitue la langue dominante de la réalité tessinoise. Cette suprématie incontestable de l'italien ressort en effet des données relatives à l'usage de cette langue dans le domaine professionnel ou scolaire; elle est en outre corroborée par l'importance de cette langue dans la population alloglotte, où l'italien apparaît avant tout comme composante d'une pratique bilingue ou plurilingue. Le processus de l'intégration linguistique est favorisé par le statut élevé dont bénéficient les modèles culturels italiens et par le système scolaire public. Ainsi, pour la majorité des jeunes et des adultes alloglottes, l'insertion se fait sans problèmes, ceci indépendamment de la langue principale.

Au sein de cette réalité fortement plurilingue, le dialecte ne joue qu'un rôle très mineur. Les immigrants ne l'utilisent en effet que rarement, en particulier dans le domaine professionnel. Force est d'admettre que l'afflux considérable de nouveaux arrivants, qu'ils soient italophones ou alloglottes, est l'une des causes premières du recul du dialecte au cours de ces dernières décennies. Le

dialecte n'a en effet aucune propriété d'ordre affectif pour les immigrants et ne joue pas non plus un rôle majeur pour leur intégration dans la société tessinoise. Par conséquent, son usage se limite pour l'essentiel aux adultes plus âgés, italophones et de nationalité suisse, qui habitent dans les régions périphériques du canton. Mais il serait malgré tout erroné de prédire la disparition à moyen terme du dialecte au Tessin. Les données relevées témoignent en effet de sa vitalité considérable, du moins comme langue parlée dans la sphère privée.

Comme les deux régions étudiées diffèrent considérablement du point vue de la structure socio-économique et de l'identité culturelle, les conclusions concernant les Grisons italophones devraient logiquement être d'une tout autre nature. Les vallées de la Rhétie forment en effet une entité complètement séparée du reste de la région italophone. La présence importante du dialecte dans ces vallées ne peut pas être comparée à l'ensemble du canton du Tessin, mais seulement aux régions tessinoises de montagne. Toutefois, l'usage du dialecte dépend également de l'influence économique et démographique de la Suisse alémanique. Cette pression est la plus forte dans le Val Bregagia et semble aussi s'accroître dans le Val Calanca, c'est-à-dire dans les deux communautés les plus isolées, les plus périphériques et les moins peuplées. Les conditions linguistiques et culturelles sont considérablement plus stables et plus équilibrées dans le Puschlav et le Misox.

Le plurilinguisme caractérise également le paysage linguistique dans les Grisons italophones, surtout dans le Bergell et dans le Puschlav. Mais, à la différence du Tessin, les dialectes locaux et le suisse allemand assument ici le rôle prépondérant, ce qui a des répercussions importantes à deux niveaux. D'une part l'intégration des alloglottes semble se faire également à travers l'assimilation du dialecte. Et d'autre part, le bilinguisme italien-allemand (et les formes dialectales correspondantes) semble être une option plus marquée et plus répandue dans la population locale, surtout dans le domaine professionnel. Tous ces éléments nous révèlent que, par rapport au Tessin, nous avons affaire ici à des communautés plus repliées sur elles-mêmes et plus homogènes, au sein desquelles le phénomène de la migration a certainement moins de poids et est aussi moins différencié. En effet, les germanophones représentent la majorité de la population alloglotte.

3.4 Le romanche dans la région de langue romanche
Jean-Jacques Furer

3.4.0 Introduction

Comme nous l'avons vu au chapitre 2, il n'existe plus dans les Grisons de limite séparant clairement la région germanophone de la région romanchophone de ce canton. La frontière linguistique est en quelque sorte une vue de l'esprit ou comme l'exprimait déjà Weinrich en 1953, une ligne qui passe à l'intérieur des têtes. Le présent chapitre portera donc non pas seulement sur l'analyse de la région de langue romanche proprement dite, à savoir l'ensemble des communes où le romanche est parlé par une majorité relative de la population (territoire appelé ci-après «région romanche 1 ou RR1»), mais aussi sur celle de la «région romanche 2 ou RR2», selon sa définition donnée au chapitre 2, à savoir l'ensemble des communes dans lesquelles la quatrième langue nationale est encore fortement implantée. Toutefois, au nom de la systématique et de la continuité, nous commencerons par définir et représenter la «région traditionnellement de langue romanche» et ses subdivisions géographiques.

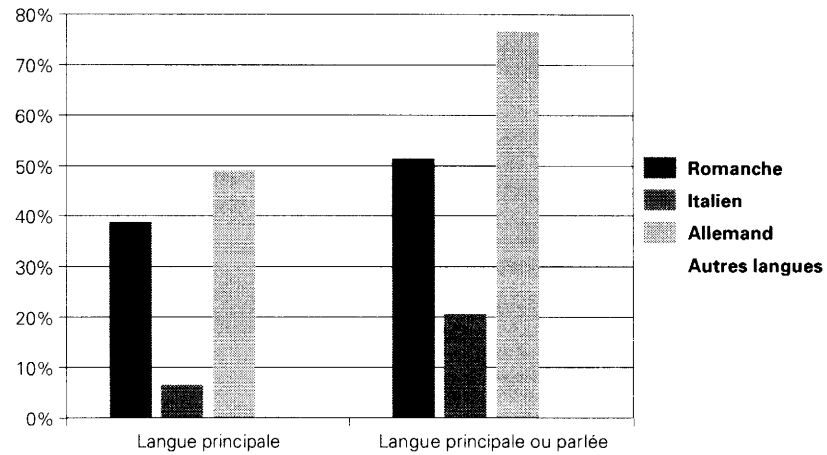
3.4.1 Le romanche à l'intérieur de sa région de diffusion traditionnelle

Le graphique 3.4-1 indique pour chacune des trois langues nationales présentes dans la région traditionnellement de langue romanche, les taux de diffusion maximum et minimum relevés sur la base des données fournies par le recensement fédéral de 1990. Ainsi, seuls 38,8% des 66'780 habitants de cette région indiquent encore le romanche comme langue principale. Et même en prenant en compte les données concernant l'usage du romanche dans les divers domaines considérés (ne serait-ce que celui de l'école), il s'avère que guère plus que la moitié de la population indique le romanche (51,4%). La part du romanche a donc régressé de plus de 30 pour cent par rapport à celle qu'il enregistrait comme *langue maternelle* en 1880, soit 85,9%[1]. Dans son aire de diffusion traditionnelle, le romanche est ainsi relégué à la seconde place par l'allemand,

[1] Depuis 1880, la population totale de la région traditionnellement de langue romanche a augmenté de 60,4%. Malgré cela, le nombre d'habitants de cette région qui en 1990 ont nommé le romanche comme langue principale ou d'usage (34'292 personnes) représentent une proportion inférieure de 4,1% au nombre correspondant de personnes qui en 1880 mentionnaient le romanche comme langue maternelle (35'742 personnes).

qui a presque déjà atteint la majorité absolue (49,1%) en tant que langue principale et est indiqué au total, donc comme langue principale ou d'usage, par plus des trois quarts de la population (76,7%)[1].

Graphique 3.4-1: Langues principales et langues principales ou d'usage régulier présentes dans la région traditionnellement romanche, en 1990



Remarque:
Autres langues : uniquement comme langues principales.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

La répartition linguistique de la population de nationalité étrangère dans la région traditionnellement romanche (8167 personnes ou 12, 2% de la population totale) souligne la marginalisation du romanche[2]. Seuls 2,2% des étrangers

[1] En 1880, 5051 ou 12,1% des 41'625 habitants de la région traditionnellement romanche indiquaient l'allemand comme langue maternelle, 792 (1,9%) l'italien et 40 une autre langue. En 1980, pour une population de 64'104 habitants, les chiffres correspondants ont augmenté et s'élèvent respectivement à 25'685 (40,1%), 5505 (8,6%) et 2701 (4,2%) contre 30'213 habitants (ou 47,1%) indiquant le romanche. Pour plus de détails pour 1980, voir Furer, 1982.

[2] Au niveau de la population de nationalité suisse (58'613 personnes ou 87,8 % de la population totale), 43,9% indiquent le romanche comme langue principale et 57,2% comme langue principale ou d'usage. Pour l'allemand, les pourcentages correspondants sont respectivement 52,1% et 78,8% et pour l'italien, 3,1% et 16,4%.

nomment le romanche comme langue principale[1], alors que 28,0% désignent l'allemand, 32,0% l'italien et 37,8% une autre langue. Et si nous considérons les étrangers ayant mentionné au moins l'une des langues cantonales comme langue principale ou d'usage, la part de l'allemand est alors de 61,4%, celle de l'italien 51,1% contre seulement 9,7% pour le romanche. Même si l'italien joue un rôle non négligeable dans certains domaines (voir chapitre 4.3), la *langue principale de l'intégration des étrangers est l'allemand, alors que l'attrait exercé par le romanche est très faible.*[2]

Si nous portons notre attention à nouveau sur la population totale et si nous considérons séparément les trois domaines pour lesquels on a relevé la langue d'usage, nous constatons que l'allemand (et/ou le dialecte) prédomine dans chacun de ces domaines. Il est en effet indiqué par 63,3 % de la population comme langue parlée en famille, par 81,9% comme langue parlée au travail et par 77,9% des élèves et des étudiants comme langue parlée à l'école. En revanche, le romanche, bien que langue traditionnelle de la région, n'atteint dans ces trois domaines qu'une part respective de 47,7 %, de 37,9 % et de 54,5%[3].

[1] 176 personnes, dont un certain nombre de Fourlans non naturalisés. Parmi les immigrants venant d'Italie on comptait, surtout dans l'après-guerre, un nombre non négligeable de Fourlans et sans doute aussi quelques Ladins. Les instructions jointes au recensement de 1990 invitaient expressément les Fourlans et les Ladins à indiquer le cas échéant leur langue d'origine ou le romanche (voir Furer, 1994).

[2] De façon caractéristique, c'est l'allemand et non le romanche qui est enseigné aux réfugiés cantonnés dans les vallées romanches.

[3] Il faut souligner en outre que seuls 27,7% de la population nomment le romanche sans l'allemand comme langue familiale, et 12,5% comme langue parlée au travail ou à l'école.

Les aires de diffusion des idiomes romanches

Tableau 3.4-1: Présence du romanche et de l'allemand dans les aires de diffusion des idiomes romanches, 1990 (en pour cent du total considéré)

Aire de diffusion de l'idiome:	Population totale	Romanche langue principale en %	Romanche langue principale ou parlée en %	Allemand langue principale en %	Allemand langue principale ou parlée en %
Sursilvan a)	17 848	*71,9*	*81,5*	*22,5*	*59,1*
Sursilvan b)	12 528	*14,2*	*27,7*	*72,9*	*92,4*
Sutsilvan	6 494	*12,0*	*20,3*	*81,0*	*94,2*
Surmiran	6 275	*39,2*	*52,1*	*52,2*	*80,7*
Puter	15 879	*17,6*	*33,9*	*57,1*	*82,9*
Vallader	7 756	*67,6*	*81,3*	*26,3*	*61,3*
Total TR	66 780	*38,8*	*51,4*	*49,1*	*76,7*

Remarques:
Sursilvan a) = Surselva
Sursilvan b) = Plaun
TR: territoire traditionnellement romanche.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

La situation du romanche varie énormément à l'intérieur de son propre territoire (voir Solèr, 1983). Le tableau 3.4-1 fait apparaître clairement les différences de l'importance du romanche et de l'allemand selon les diverses aires de diffusion des idiomes romanches.[1]

Les données relatives à la Surselva et à l'aire du Vallader laissent croire que le romanche jouit au moins encore dans ces deux régions d'une position de force. Mais même là, la présence de l'allemand dépasse les 20% comme langue

[1] Diverses circonstances ont empêché le romanche de développer une langue littéraire unique. Il existe cinq formes littéraires, appelées idiomes et qu'il ne faut pas confondre avec les dialectes, beaucoup plus nombreux et presque uniquement parlés. Ces idiomes sont utilisés chacun dans une aire déterminée dans la mesure où le romanche y survit encore: ainsi le sursilvan est parlé de l'Oberalp aux portes de Coire, le sutsilvan dans la vallée du Rhin postérieur, le surmiran dans l'ensemble des vallées ob dem Schyn (Val Albula et Oberalpstein), le puter dans le Val Albula supérieur et en Engadine, le vallader en Basse-Engadine et dans le Val Müstair. Le Plaun, au confluent des deux Rhin, est considéré ici à part, compte tenu de sa situation particulière à plusieurs points de vue. En effet, les dialectes locaux sont sutsilvans, alors que la langue littéraire est le sursilvan. En outre, tant du point de vue statistique qu'administratif, la position du sursilvan et du romanche dans cette région est d'une manière générale beaucoup plus faible que dans le reste de l'aire de diffusion du sursilvan. Pour plus de détails, voir Lutz, Arquint, 1982.

principale et atteint près de 60% comme langue principale ou d'usage. Cette situation devient encore plus évidente si nous la comparons au poids de l'allemand dans les Grisons germanophones (sans Coire): là, le taux de diffusion de l'allemand comme langue principale est de 87,8% et de 96,5% comme langue principale ou d'usage, tandis que la langue étrangère la plus répandue dans cette aire, à savoir l'italien, n'atteint que 2,6% respectivement 10,7%[1].

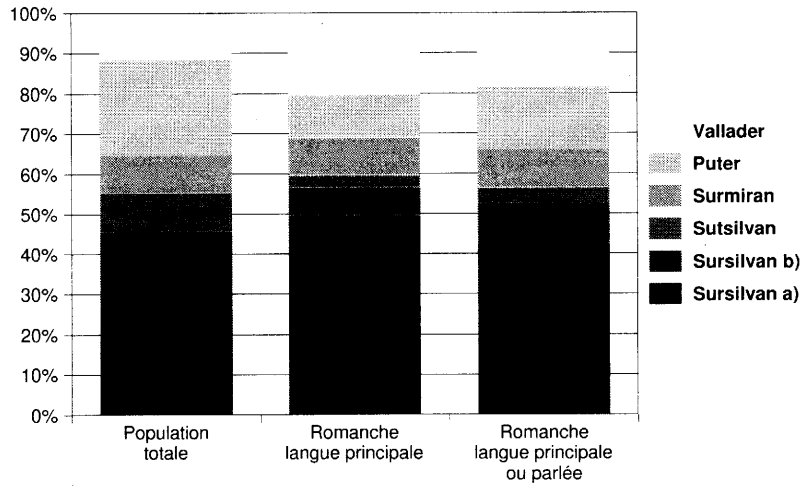
La répartition de la population selon l'aire de diffusion des divers idiomes romanches[2] permet de se faire une idée quant à leur poids (graphique 3.4-2).

Le sursilvan apparaît alors clairement comme l'idiome romanche de loin le plus important. L'aire de diffusion du sursilvan réunit en effet à elle seule 56,4% des habitants romanchophones de la région traditionnellement de langue romanche. L'aire de diffusion du vallader, second idiome en importance, n'en réunit pour sa part que 20,2%.

[1] Même à Coire, si l'allemand n'est indiqué comme langue principale que par 78,2% de la population, il atteint 95,1% comme langue principale ou d'usage. Quant à l'italien, 6,2% de la population le nomment comme langue principale et 20,1% comme langue principale ou d'usage.

[2] Manifestement, le nombre de locuteurs d'un autre idiome dans une aire donnée est négligeable, ce qui est à la fois une illustration et une conséquence des très faibles mouvements migratoires d'une région romanche à l'autre, à moins qu'il ne s'agisse de deux régions avoisinantes. Pour mieux illustrer la faiblesse de ces mouvements, nous pouvons mentionner que seuls 12 des 7923 habitants du district du Rhin antérieur (Cadi) vivaient en 1985 en Haute-Engadine. A l'inverse 14 des 14'986 habitants de la Haute-Engadine habitaient en 1985 dans le district du Rhin antérieur.

Graphique 3.4-2: Locuteurs du romanche comme langue principale et comme langue principale ou d'usage régulier dans la région traditionnellement romanche, proportionnellement à la population totale, en 1990
(par aires de diffusion des idiomes romanches)



Remarque:
Sursilvan : a) Surselva; b) Imboden.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Communes

Comme l'illustrent les cartes, le degré de diffusion de la langue romanche varie fortement d'une commune à l'autre. Ainsi dans l'aire sursilvane, la Lumnezia[1], qui est pourtant une vallée fortement romanchophone, comprend Duvin, une petite commune, où la situation linguistique semble subir un changement au détriment du romanche[2]. La Basse-Engadine compte de son côté, avec Tarasp,

[1] Plusieurs régions des Grisons, comme justement la Lumnezia, comprennent des communes appartenant à deux domaines linguistiques traditionnels différents. Lorsque ces régions sont citées comme faisant partie de la région traditionnellement de langue romanche, il est entendu que seule la partie traditionnellement romanchophone est prise en considération.

[2] 42 des 80 habitants de Duvin indiquent le romanche comme langue principale et 37 l'allemand. Mais 67 parlent l'allemand en famille et seulement 62 le romanche. Et si 11 habitants parlent en famille le romanche mais pas l'allemand, 16 parlent l'allemand mais pas le romanche.

une commune romanche[1], où statistiquement l'allemand est langue majoritaire[2]. Dans le Sursès enfin, la commune de Bivio a connu en moins d'un siècle une majorité de chacune des trois langues grisonnes (romanche, italien, allemand) (voir Kristol, 1984). Dans certaines communes formées de plusieurs villages, nous observons même des écarts considérables d'un village à l'autre[3].

3.4.2 Le romanche dans les régions romanches 1 et 2 (RR1 et RR2)

Comme nous l'avons déjà dit au chapitre 2, la région linguistique romanche comprend, selon les tableaux standard établis par l'OFS pour le recensement de la population de 1990 et sur lesquels nous nous appuyons pour la plupart des chapitres du présent ouvrage, 72 communes réparties dans 4 ensembles géographiques, très éloignés les uns des autres. Dans le présent chapitre, cet ensemble de communes est appelé «région romanche 1» ou RR1. La «région romanche 2» ou RR2 regroupe quant à elle 32 communes, dans lesquelles au moins 20% de la population ont indiqué le romanche comme langue principale ou d'usage dans les divers registres considérés (voir carte 2-7).

Ces deux régions romanches diffèrent fortement au niveau de la structure de leur population. La RR1 compte 6,1% d'étrangers, 44,8% de personnes actives occupées et 42,1% de personnes qui ne travaillent ni n'étudient. Les chiffres correspondants pour la RR2 sont 14,7%, 52,7% et 33,8%. En outre, dans la RR2, les catégories socio-professionnelles des «dirigeants», des «professions libérales», des «professions intellectuelles et d'encadrement» ainsi que celle des «employés ou non-manuels qualifiés» sont plus fortement représentées que dans la RR1. A l'inverse, la catégorie des «autres indépendants» est beaucoup plus représentée dans la RR1. En ce qui concerne la répartition de la population par classes d'âge, 27,8% des habitants de la RR1 ont entre 20 et 39 ans et 18,2% ont

[1] La Basse-Engadine comprend également la commune de Samnaun, germanisée essentiellement au siècle passé et qui pour cette raison n'est pas considérée comme faisant partie de la région traditionnellement de langue romanche.

[2] Tarasp n'accuse une majorité germanophone qu'en raison de la présence d'une école anthroposophique de langue allemande. La commune elle-même est à peu près aussi romanche que ne le permettent les conditions-cadre actuelles. La présence d'écoles privées de langue allemande a également des répercussions importantes sur la situation à Ftan et à Zuoz.

[3] A Tarasp, le pourcentage du romanche comme langue principale ou d'usage varie suivant le secteur de recensement considéré, de 8,3 % à 90,5%. Dans la grande commune de Vaz, le romanche est deux fois plus présent dans les villages traditionnels (Lain 49,8%, Zorten 42,4%) que dans les stations touristiques (Valbella 23,9%, Lenzerheide/Lai 20,6%).

plus de 65 ans, contre 32,9% et 13,0% dans la RR2[1]. Certes, à l'intérieur même de ces deux régions, les différences observées sont aussi considérables, mais il s'avère que les communes encore fortement romanchophones ont souvent une population vieillie et sont économiquement moins dynamiques que beaucoup de communes, où l'allemand est en passe de s'imposer. Nous relèverons enfin que seulement 47,5% des habitants de la RR2 sont nés dans l'une des deux régions romanches, contre 75,9% dans la RR1. Au vu de la situation très défavorable que connaît déjà le romanche dans de nombreuses communes de la RR2, un tel afflux de nouveaux arrivants dépourvus de tout lien avec la culture et la langue romanche ne peut que rendre encore plus difficile le maintien du romanche.

Le romanche comme langue principale ou d'usage

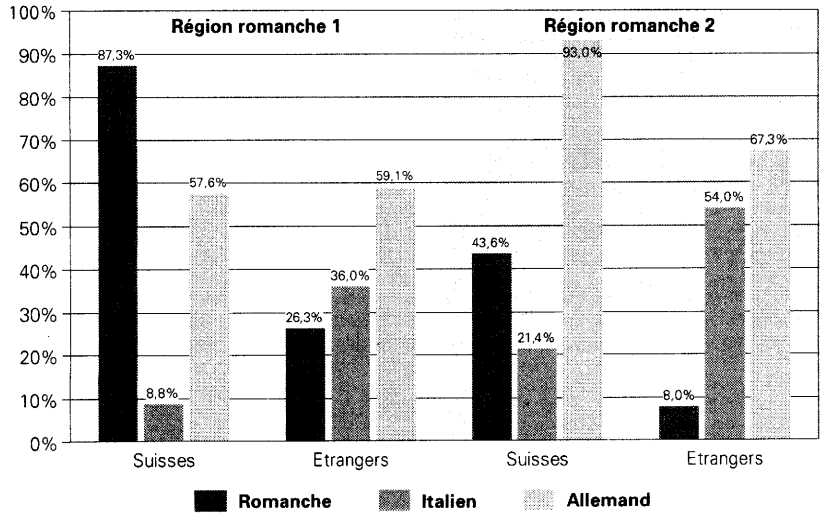
La diffusion maximale du romanche, mais aussi de l'italien et de l'allemand, s'obtient en considérant l'ensemble des personnes ayant indiqué le romanche (l'italien, l'allemand) comme langue principale et/ou comme langue d'usage dans au moins un des domaines relevés. Le graphique 3.4-3 montre les taux correspondants pour les deux régions.

Outre la diffusion divergente du romanche dans les deux régions étudiées, deux éléments méritent une attention toute particulière. Premièrement, le romanche est certes la langue la plus fréquemment indiquée dans la RR1. *Mais même là, l'allemand accuse un degré de diffusion qui, en termes de seconde langue nationale, ne se retrouve pratiquement nulle part ailleurs en Suisse.* En second lieu, nous constatons que 16,4% de la population de la RR1 n'indique d'aucune façon le romanche, alors que dans la RR2, seuls 10,8% des habitants ne mentionnent pas l'allemand, un taux qui n'est plus très loin de celui de l'allemand dans son propre territoire de diffusion dans les Grisons (voir chapitre 3.1). La répartition de la population selon la nationalité confirme quant à elle ce qui a déjà été dit, à savoir que dans la RR1 également, l'intégration des étrangers se fait en premier lieu grâce à l'assimilation de l'allemand et en second lieu

[1] Dans la RR1, nous comptons 49,7% de femmes contre 50,0% dans la RR2. Cette proportion varie suivant l'âge, mais de façon assez semblable dans les deux régions, passant de 45,6% dans les deux régions à respectivement 59,7% et 63,8%. Dans la RR1, les femmes sont en minorité jusqu'à 54 ans, puis représentent peu à peu la majorité de la population. Dans la RR2, elles forment la majorité dans les classes d'âge de 0 à 4 ans et de 20 à 29 ans, et à nouveau dans les classes d'âge des plus de 60 ans.

de l'italien. Il faut noter par ailleurs que la présence de l'italien dans la population de nationalité suisse est beaucoup plus forte dans la RR2 que dans la RR1[1].

Graphique 3.4-3: Le romanche, l'italien et l'allemand comme langues principales et/ou d'usage régulier dans les régions romanches 1 et 2, selon la nationalité, en 1990



© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

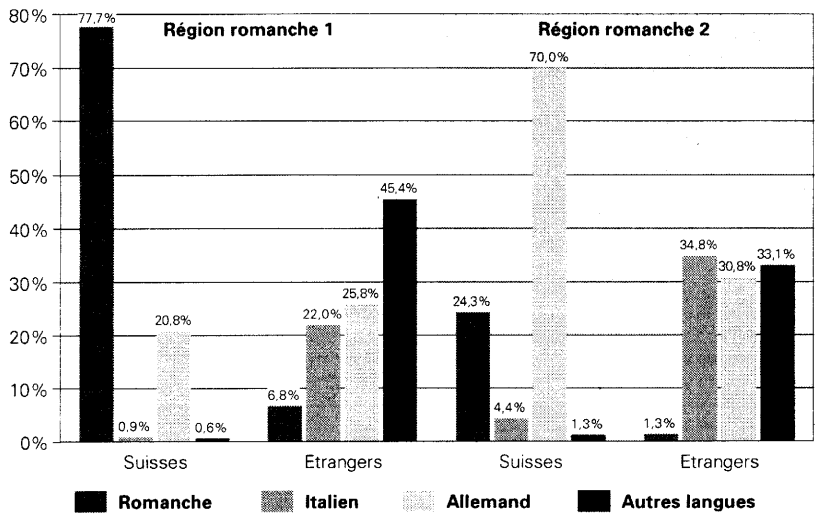
Le romanche comme langue principale

Les différences entre les deux régions sont ici, pour des taux de diffusion globalement plus faibles, assez semblables à celles constatées au paragraphe précédent. Ainsi, l'italien accuse une présence plus forte dans la population de nationalité étrangère et dans la RR2. Il faut noter en particulier aussi la proportion considérable d'étrangers domiciliés dans la RR1 qui indiquent une langue non grisonne.

[1] Cela est principalement dû au fait que la RR2 englobe la majeure partie de la Haute-Engadine (donc sans St. Moritz et S-chanf) - voir 2.3.

Cependant, il importe avant tout ici de comparer les données concernant le romanche comme langue principale ou d'usage à celles relatives au romanche comme langue principale seulement. Dans la RR1, 73,3% de la population nomment le romanche comme langue principale et 83,6% comme langue principale ou d'usage. Les pourcentages correspondants pour la RR2 sont respectivement 20,9% et 38,3%. La différence entre ces deux valeurs est donc dans la RR1 de 10,3 points ou de 14,0% seulement. Mais dans la RR2, le pourcentage passe presque du simple au double: là, la différence est de 83,2%, voire encore plus grande dans certaines communes de la région[1].

Graphique 3.4-4: La population des régions romanches 1 et 2, selon la nationalité et la langue principale, en 1990



© Office fédéral de la statistique Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Cette analyse est importante si nous nous demandons quel est le degré d'usage réel d'une langue menacée comme l'est le romanche. *Là où le romanche est encore relativement solidement implanté, sa diffusion comme langue principale peut encore fournir une image acceptable de la réalité linguistique. En revanche, là où le romanche a déjà une position affaiblie, l'interprétation de*

[1] La différence est de 168,0% à Pontresina (de 12,1% à 32,4% de la population).

son importance comme langue principale conduit à une sous-estimation considérable et lourde de conséquences de la population attachée au romanche. C'est pourquoi, il est de la plus haute importance de comprendre qu'au-delà du noyau le plus romanchophone, à savoir les personnes pour lesquelles le romanche est encore réellement la langue principale, il existe un cercle de locuteurs du romanche, souvent encore plus nombreux, qui utilisent régulièrement le romanche, mais qui mentionnent une autre langue principale; il peut s'agir dans ce second cas, aussi bien de Romanches bilingues pour lesquels l'allemand est devenu la langue la mieux maîtrisée, ou à l'inverse d'immigrés linguistiquement bien intégrés[1].

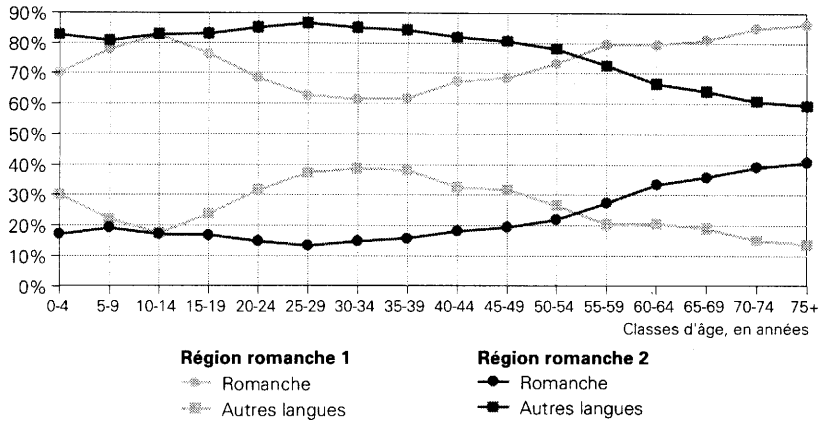
Les langues principales selon l'âge ou le sexe

Il est primordial pour juger du futur d'une communauté linguistique d'en étudier la répartition selon l'âge (graphique 3.4-5).

[1] Si le recensement avait relevé d'une manière plus générale les langues parlées habituellement, voire les langues comprises, le statut du romanche dans les vallées où cette langue est la plus menacée aurait accusé des différences encore plus marquées. Nous en prendrons pour preuve les résultats d'un sondage de la SSR (SRG, Forschungsdienst, 1993) réalisé dans les Grisons germanophones et italophones auprès de plus de 3000 personnes, auxquelles on a entre autre demandé si elles comprenaient le romanche et si elles le parlaient régulièrement (nota bene, sans limiter la question à certains domaines d'usage). En Surselva, 87,3% des personnes interrogées à cette occasion ont déclaré parler régulièrement le romanche et 91,4% le comprendre. Dans le cadre du recensement fédéral de la population, 71,9% des habitants de cette même région ont mentionné le romanche comme langue principale et 81,6% comme langue principale et/ou parlée dans au moins des domaines relevés. Dans l'aire de diffusion autrement plus menacée du puter, l'écart entre les chiffres correspondants est bien plus grand: 45,9% et 63,2% respectivement 17,6% et 33,5%.

Il ne faut évidemment pas oublier qu'en ne considérant l'allemand que comme langue principale, cela conduit dans la RR1 à une sous-évaluation numériquement encore plus forte de la réelle diffusion de l'allemand. Cependant, une différence importante ici est que même si les données du recensement ne l'attestent pas, on sait généralement que l'allemand est omniprésent dans les vallées romanches. Or à l'opposé, la tendance à considérer que la population romanche se réduit aux personnes indiquant le romanche comme langue principale est forte.

Graphique 3.4-5: Les langues principales de la population des régions romanches 1 et 2 répartie selon l'âge, en 1990



© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Les groupes de la population qui indiquent comme langue principale soit le romanche, soit une autre langue révèlent dans les deux régions romanches une structure étonnamment semblable: au niveau du premier groupe, la répartition, en termes absolus, est relativement régulière, alors que dans le second groupe, nous notons une forte surreprésentation des jeunes adultes. La différence essentielle est évidemment le poids inverse de ces deux groupes de locuteurs suivant la région. Ainsi, dans la RR1, la part des personnes qui nomment le romanche passe de 70,0% entre 0 et 4 ans à 82,5% entre 10 et 14 ans, puis elle retombe à 61,4% entre 30 et 34 ans pour augmenter ensuite et atteindre 86,3% dans la classe d'âge des 75 ans et au-dessus. Dans la RR2, le romanche est donné comme langue principale pour seulement 17,3% des enfants de moins de 5 ans. Cette proportion progresse jusqu'à 19,3% dans la classe d'âge suivante, retombe à 13,5% dans le groupe des 25 à 29 ans et s'accroît à nouveau jusqu'à représenter 40,8% des personnes de 75 ans et plus. *La sous-représentation du romanche dans les classes d'âge professionnellement actives et le vieillissement général des romanchophones ne permettent guère de pronostics favorables quant à l'avenir de cette langue.*

Au niveau de la population totale de la RR1, le romanche est indiqué comme langue principale par 75,6% des hommes et 71,1% des femmes. La différence est particulièrement forte entre 15 ans 44 ans, par exemple 75,4% contre 61,0%

entre 20 et 24 ans. Dans la RR2, les pourcentages par rapport à l'ensemble de la population sont presque identiques (20,8% et 21,0%), tout en révélant des variations irrégulières suivant la tranche d'âge[1].

Couples et langue principale

Du point de vue linguistique, le domaine romanche dans son ensemble est aujourd'hui l'une des régions les plus composites de Suisse. Une illustration particulièrement claire en est la répartition des couples (mariés ou non) dans les deux régions romanches (RR1 et RR2) selon la langue principale (tableau 3.4-2).

En dépit d'une langue dominante différente, les convergences sont nombreuses entre les deux régions romanches. Ici comme là, l'usage du romanche est plus fréquent dans la population de sexe masculin, à savoir 77,2% des hommes contre 66,8% des femmes dans la RR1, et 25,2% contre 19,5% dans la RR2. A l'inverse, les femmes qui indiquent l'allemand sont plus nombreuses: dans la RR1, cette proportion est de 25,8% contre 17,8% d'hommes et dans la RR2, de 66,6% contre 60,7%. Le pourcentage de couples linguistiquement mixtes est quant lui comparable dans les deux régions, soit 27,0% dans la RR1 et 28,9% dans la RR2.

En revanche, par rapport au total des couples linguistiquement mixtes, la part des couples à composante romanche est conformément aux attentes beaucoup plus élevée dans la RR1, soit 93,8%, contre seulement 71,8% dans la RR2[2]. Par ailleurs, si dans la RR1, 82,7% des conjoints ou des partenaires romanchophones vivent avec une personne de même langue, cette proportion n'est par contre que de 54,9% dans la RR2, *un autre indice révélateur qui exprime en quelque sorte la dissolution de la population romanche dans un environnement linguistique désormais caractérisé par une majorité alloglotte.*[3]

[1] Parmi la population indiquant le romanche comme langue principale dans la RR1, les femmes représentent 48,2% et sont en légère majorité à partir de 55 ans. Dans la RR2, elles sont dans l'ensemble un peu plus nombreuses, soit 50,2% et plus particulièrement dans les classes d'âge de 0 à 4 ans, de 15 à 29 ans ainsi qu'au dessus de 70 ans.

[2] Nous avons exclu de cette évaluation les couples dans lesquels les deux partenaires ont indiqué une langue non nationale à titre de langue principale. Ces derniers représentent 1,4% et 2,8% du total des couples domiciliés dans les régions romanches 1 et 2.

[3] Voir page 284 pour les langues parlées en famille par les couples linguistiquement mixtes, où l'un des partenaires est romanchophone.

Tableau 3.4-2: Répartition des couples domiciliés dans les régions romanches 1 et 2, selon la langue principale de l'homme et de la femme, 1990 (en termes absolus et en pour cent)

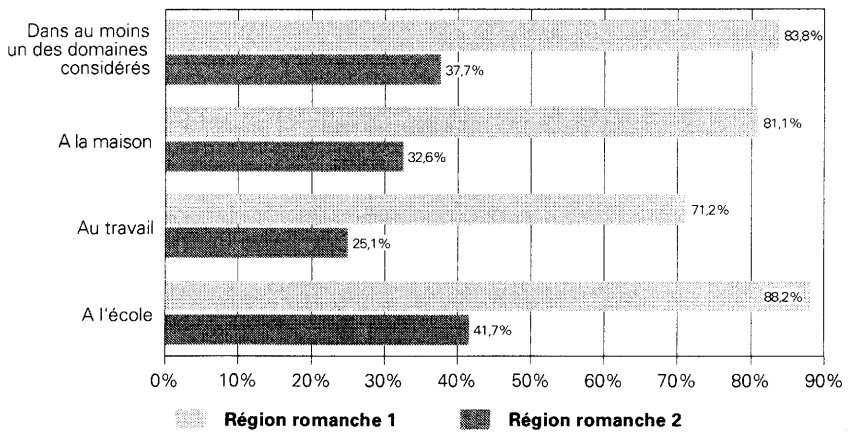
Langue principale de la femme	Total des couples	Langue principale de l'homme				
		Allemand	Français	Italien	Romanche	Autre langue
Région romanche 1						
au total	6 185	1 100	23	167	4 776	119
allemand	1 762	715	7	29	991	20
français	23	3	4	0	15	1
italien	117	12	0	53	51	1
romanche	4 132	344	10	84	3 683	11
autre langue	151	26	2	1	36	86
En %						
au total	*100,0*	*17,8*	*0,4*	*2,7*	*77,2*	*1,9*
allemand	*28,5*	*11,6*	*0,1*	*0,5*	*16,0*	*0,3*
français	*0,4*	*0,0*	*0,1*	*0,0*	*0,2*	*0,0*
italien	*1,9*	*0,2*	*0,0*	*0,9*	*0,8*	*0,0*
romanche	*66,8*	*5,6*	*0,2*	*1,4*	*59,5*	*0,2*
autre langue	*2,4*	*0,4*	*0,0*	*0,0*	*0,6*	*1,4*
Région romanche 2						
au total	6 665	4 045	42	648	1 677	253
allemand	4 442	3 419	25	188	764	46
français	47	30	3	5	8	1
italien	535	89	4	368	65	9
romanche	1 302	405	8	60	818	11
autre langue	339	102	2	27	22	186
En %						
au total	*100,0*	*60,7*	*0,6*	*9,7*	*25,2*	*3,8*
allemand	*66,6*	*51,3*	*0,4*	*2,8*	*11,5*	*0,7*
français	*0,7*	*0,5*	*0,0*	*0,1*	*0,1*	*0,0*
italien	*8,0*	*1,3*	*0,1*	*5,5*	*1,0*	*0,1*
romanche	*19,5*	*6,1*	*0,1*	*0,9*	*12,3*	*0,2*
autre langue	*5,1*	*1,5*	*0,0*	*0,4*	*0,3*	*2,8*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Le romanche comme langue d'usage

Dans la RR1, 25'829 personnes ont indiqué au moins une langue parlée à la maison, 10'194 au moins une langue parlée au travail et 3729 une langue parlée à l'école. Dans la RR2, les chiffres correspondants sont respectivement 27'282, 13'597 et 3569 personnes. Si nous nous demandons quelle est la part du romanche dans ces divers domaines, l'élément le plus frappant est alors la forte variation du taux d'utilisation du romanche. Ainsi, sur la base du graphique 3.4-6, nous constatons que le romanche enregistre son meilleur résultat dans le domaine scolaire (de nombreuses communes imposant le romanche comme langue obligatoire de l'enseignement), et son plus faible résultat dans le domaine professionnel.

Graphique 3.4-6: Le romanche comme langue parlée dans les régions romanches 1 et 2, selon le domaine d'usage considéré, en 1990



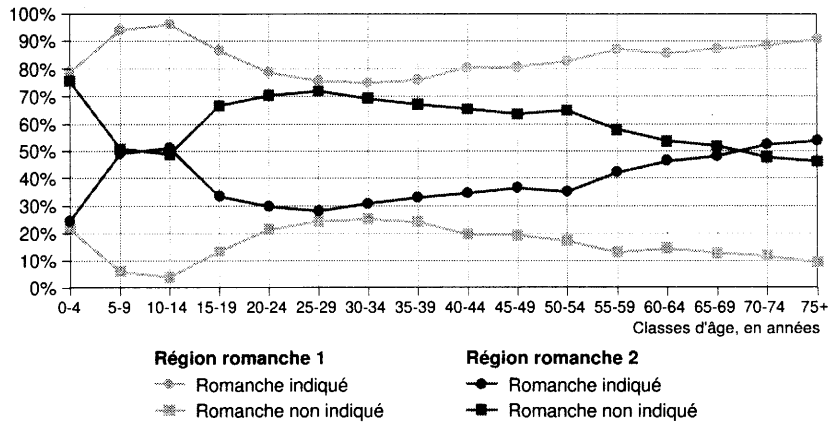
© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Le romanche comme langue d'usage dans un domaine au moins

Si notre objectif est d'établir pour une langue d'usage quotidien la diffusion maximale que le recensement permet d'attester, nous devons alors calculer le pourcentage global de locuteurs qui nomment cette langue dans au moins un des domaines de la vie quotidienne relevés par le recensement. Sur cette base, ce

sont alors 21'650 habitants de la RR1 (83,8% de la population) qui indiquent le romanche dans au moins un des domaines d'usage considérés et 10'430 personnes (ou 37,7%) dans la RR2. La répartition de ces locuteurs selon les différentes classes d'âge est la suivante.

Graphique 3.4-7: Population des régions romanches 1 et 2, selon l'âge et selon qu'elle indique ou non le romanche comme langue parlée, en 1990



© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

L'image générale de la situation du romanche est assez semblable à celle esquissée par le romanche comme langue principale, hormis le fait que la diffusion du romanche comme langue d'usage est évidemment plus importante. Ainsi dans la RR1, la proportion de personnes qui n'indiquent pas le romanche n'est que de 4,0%. Signalons en outre l'utilisation comparativement plus importante du romanche dans les générations adultes, jusqu'à 40 ans, et surtout chez les enfants ayant entre 5 et 14 ans, ce qui correspond grosso modo à l'âge de la scolarité obligatoire.

Le romanche comme langue d'usage en famille

La famille est le seul des domaines relevés qui concerne virtuellement l'ensemble de la population. A cela s'ajoute le fait qu'une langue comme le romanche ne peut survivre longtemps si elle parlée exclusivement dans le cadre

de la famille, mais que néanmoins c'est principalement là que va se jouer son avenir. Ce domaine est donc d'un intérêt tout particulier. Cependant, la question du maintien ou non du romanche dans le répertoire linguistique familial est extrêmement complexe.

Dans la RR1, nous dénombrons 20'876 habitants (ou 81,1%) qui déclarent parler le romanche en famille et dans la RR2, 8900 ou 32,6%. Mais comme le recensement permettait, le cas échéant, d'indiquer plusieurs langues d'usage, il convient de compléter ces chiffres en prenant également en compte les locuteurs de l'allemand (standard et/ou suisse allemand) en famille. En effet, 9935 respectivement 21'583 habitants affirment parler l'allemand avec leurs proches, dont 5958 respectivement 6128 utilisent à côté de l'allemand également le romanche. Nous constatons donc qu'une large part de la population mentionnant l'allemand comme langue familiale parle également le romanche à la maison, soit 28,5% dans la RR1 et 68,9% dans la RR2. Par conséquent, le pourcentage des personnes indiquant uniquement le romanche comme langue familiale est seulement de 58,0% dans la RR1 et de 10,2% dans la RR2. A l'inverse, dans les communes de la RR1, 59,9% des personnes qui nomment l'allemand comme langue familiale mentionnent également l'usage du romanche; dans les communes de la RR2, la proportion correspondante est de 28,4%. Il s'ensuit que la part des habitants qui parlent l'allemand en famille mais non le romanche est de 15,5% dans la RR1 et de 56,6% dans la RR2. *Ces derniers pourcentages, et plus particulièrement celui relevé dans la RR2, sont en soi déjà inquiétants pour le futur du romanche. Toutefois la question essentielle ici est de savoir qui sont les personnes qui affirment parler aussi bien le romanche que l'allemand en famille. En effet, s'il s'agissait en première ligne de germanophones en voie d'assimilation linguistique, beaucoup d'espoirs seraient encore permis pour la survie du romanche. Mais s'il s'avérait au contraire que ces locuteurs sont principalement des romanchophones sur le point de renoncer à l'usage de leur langue principale, les perspectives d'avenir pour le romanche seraient alors des plus sombres* (voir à ce propos aussi Furer, 1996).

Au vu de la situation générale du romanche, il importe notamment de se demander quelle est la langue principale des personnes qui déclarent utiliser régulièrement le romanche en famille. Dans la RR1, nous trouvons dans 89,9% des cas le romanche comme principale; 8,5% nomment l'allemand, 1,2% l'italien et 0,5% une autre langue, contre respectivement 60,7%, 35,6%, 3,2% et 0,5% dans la RR2. Le nombre important de germanophones qui mentionnent l'usage du romanche en famille (seul ou en plus d'autres langues) souligne une fois de plus

combien il est nécessaire de ne pas concentrer son attention trop exclusivement sur la langue principale lors de l'évaluation de la situation du romanche.

A l'inverse, nous trouvons dans la RR1 98,6% de locuteurs du romanche comme langue principale qui désignent également le romanche comme langue familiale et dont 75,9% mentionnent cette langue à l'exclusion de l'allemand. Dans la RR2, les proportions correspondantes atteignent respectivement 94,4% et 41,2%. Le graphique 3.4-8 représente plus en détail les pratiques langagières en famille de ce groupe de locuteurs.

Il faut souligner en particulier ici *à quel point l'unilinguisme romanche se réduit sensiblement au-delà de la petite enfance. C'est dans la région romanche 2 que ce phénomène est le plus fréquent; en effet, nous trouvons dans ces communes, surtout parmi les adultes d'un certain âge, une proportion non négligeable de personnes qui parlent uniquement l'allemand (standard et/ou suisse allemand) au sein de la famille, donc qui excluent le romanche du répertoire familial.*

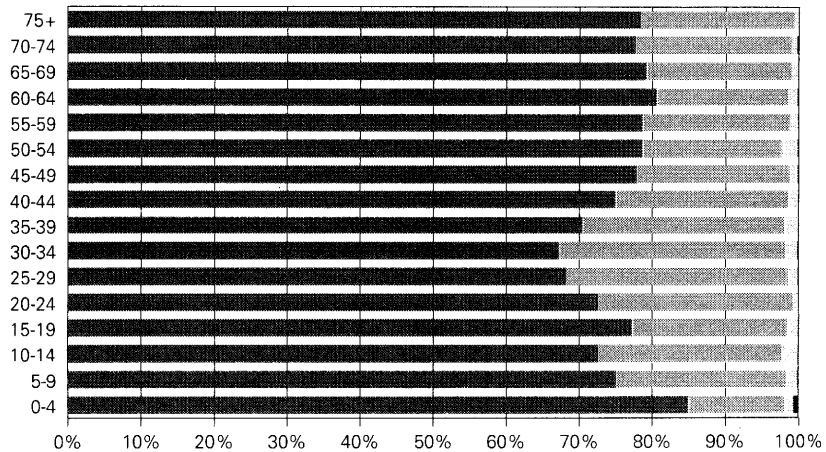
Etant donné que les couples (mariés ou non) qui présentent en termes de langue principale une composition linguistique mixte, et plus spécialement ici le romanche et l'allemand, forment à eux seuls 21,6% du total des couples recensés dans la RR1 et 17,5% dans la RR2, il est donc intéressant d'analyser leur pratique linguistique dans le cadre familial [1]. Dans la RR1, 17,1 % de ces couples parlent en famille le romanche mais non l'allemand (standard et/ou suisse allemand), 27,7% le romanche et l'allemand et 43,8% l'allemand mais non le romanche. Dans la RR2, les pourcentages correspondants sont respectivement 8,3%, 25,6% et 61,7%[2].

[1] Les couples composés d'un partenaire romanchophone et d'un partenaire dont la langue principale est autre que l'allemand sont trop peu nombreux pour être étudiés ici.

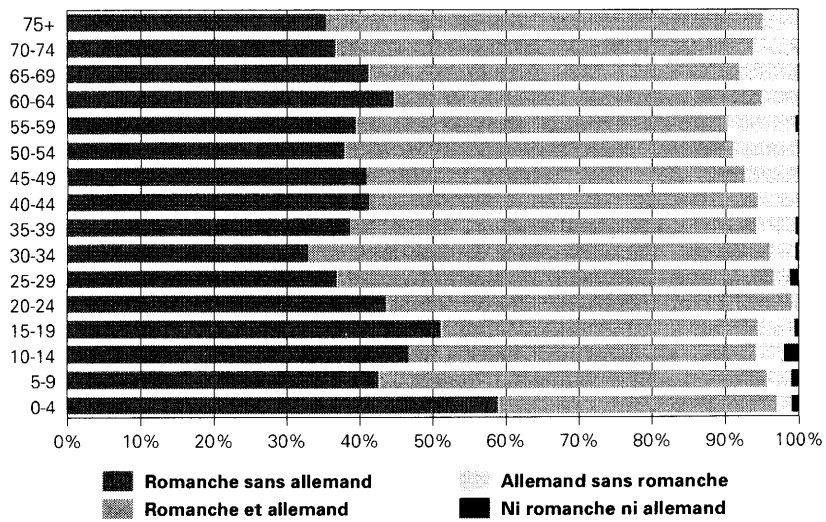
[2] Il faut noter que deux groupes de couples foncièrement différents figurent dans la même rubrique: d'une part, les couples n'ayant aucune langue familiale commune et d'autre part, les couples indiquant, suivant la combinaison, deux ou plusieurs langues communes, dont certainement souvent le romanche et/ou l'allemand (standard et/ou dialecte).

Graphique 3.4-8: Les langues familiales de la population de langue principale romanche dans les régions romanches 1 et 2, selon l'âge, en 1990

Région romanche 1



Région romanche 2



Remarque: en pour cent du total des réponses.

© *Office fédéral de la statistique*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Selon un stéréotype largement répandu, dans de tels couples, l'homme romanchophone aura tendance à renoncer plus facilement à sa langue principale que la femme romanchophone. Dans le cas de la RR2, les données du recensement confirment cette idée reçue, mais elles l'infirment pour ce qui concerne la RR1. En effet dans la RR1, le romanche est langue familiale commune pour 48,5% des couples linguistiquement mixtes, dans lesquels l'homme est romanchophone, et pour 41,9% des couples où à l'inverse la femme est romanchophone. Dans la RR2, les proportions correspondantes sont de 29,8% et de 41,7%. *L'élément le plus frappant et le plus lourd de conséquences est cependant de constater que même dans les communes de la RR1, l'allemand (standard et/ou suisse allemand) s'impose souvent comme seule langue commune des couples composés d'un partenaire germanophone et d'un partenaire romanchophone.*[1]

Le romanche comme langue d'usage au travail ou à l'école

Eu égard au total des personnes actives ou des élèves et des étudiants qui indiquent le romanche comme langue principale dans la RR1, nous constatons que 89,0% nomment le romanche comme langue parlée au travail ou à l'école, dont 36,1% mentionnent uniquement le romanche et 0,5% désignent en plus du romanche au moins une autre langue sans toutefois nommer l'allemand standard et/ou le suisse allemand. Dans la RR2, les pourcentages correspondants tombent à 69,6%, respectivement à 8,7% et 0,6%. Mais le romanche est aussi parlé par des personnes actives ou en formation dont la langue principale est autre. Dans la RR1, 10'664 personnes au total (ou 75,1%) mentionnent le romanche comme langue parlée dans le cadre de leur travail ou de l'école, dont 86,0% indiquent le romanche également comme langue principale, 11,5% l'allemand et 1,6% l'italien. Dans la RR2, 4894 personnes désignent le romanche comme langue d'usage, soit 28,5%, et dont 44,2% sont romanchophones, 48,7% germanophones et 5,6% italophones. Il faut encore noter que le nombre de personnes affirmant n'utiliser le romanche que dans le cadre du travail ou de l'école diffère d'une région romanche à l'autre[2]. Dans la RR1, ce nombre est de 774 personnes, ce qui représente 3,6% des usagers du romanche et 7,1% des personnes

[1] Il faut toutefois souligner qu'il est bien question ici de langues familiales *communes*, donc indiquées par les deux partenaires. Il est donc tout à fait possible que le romanche, mais aussi l'allemand ou toute autre langue, soit utilisé activement dans le cadre de la famille, mais seulement par *l'un* des deux partenaires.

[2] Ce nombre s'obtient en soustrayant le total des indications du romanche comme langue familiale de celui des personnes mentionnant le romanche comme langue parlée dans au moins un des domaines relevés.

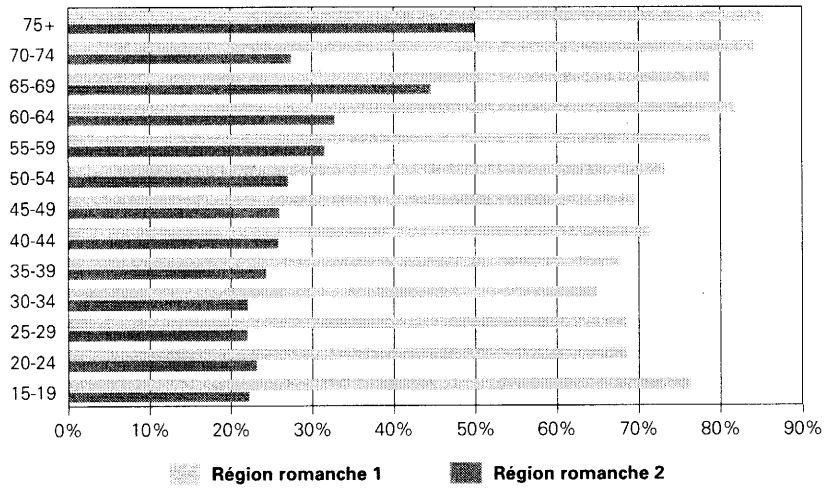
actives ou en formation. Dans la RR2, il s'élève à 1530 personnes (14,7% et 11,3%).

Examinons maintenant plus en détail les pratiques langagières dans le cadre de la vie professionnelle. Comme nous l'avons déjà constaté, la vie professionnelle est le domaine dans lequel l'usage du romanche est le moins répandu: soit 7773 locuteurs ou 71,2% des personnes actives domiciliées dans la RR1 et 3407 ou 25,1% dans la RR2. La répartition, selon les différentes classes d'âge, des usagers du romanche dans le cadre de l'activité professionnelle dessine un tableau encore plus sombre; en effet, à l'exception des apprentis (ou des personnes ayant entre 15 et 19 ans), l'usage du romanche régresse continuellement en raison inverse de l'âge (graphique 3.4-9).

Il faut encore préciser que même dans la RR1, seuls 23,7% des personnes actives indiquent le romanche comme unique langue parlée au travail et qu'il s'agit principalement de locuteurs d'un certain âge déjà. Et les apprentis ne font pas exception ici. Bien au contraire, c'est précisément la classe d'âge des 15 à 19 ans qui révèle le plus faible taux d'utilisation exclusive du romanche 15,1%). Dans la RR2, l'unilinguisme romanche au sens ci-dessus est pratiquement inexistant (1,8%). A l'inverse, nous notons que dans la RR1 et dans la RR2, ce sont respectivement 21,3% et 50,3% des personnes actives qui non seulement ne mentionnent pas le romanche, mais indiquent au contraire l'usage exclusif d'une autre langue, en général celui de l'allemand - standard et/ou dialecte[1]. Et ici comme là, cette proportion tend à être plus importante chez les jeunes.

[1] L'allemand standard et/ou suisse allemand est indiqué comme langue professionnelle par 89,7% des personnes actives occupées dans la RR2 et par 72,2% dans la RR1.

Graphique 3.4-9: Population active indiquant l'usage du romanche comme langue professionnelle dans les régions romanches 1 et 2, selon l'âge, en 1990

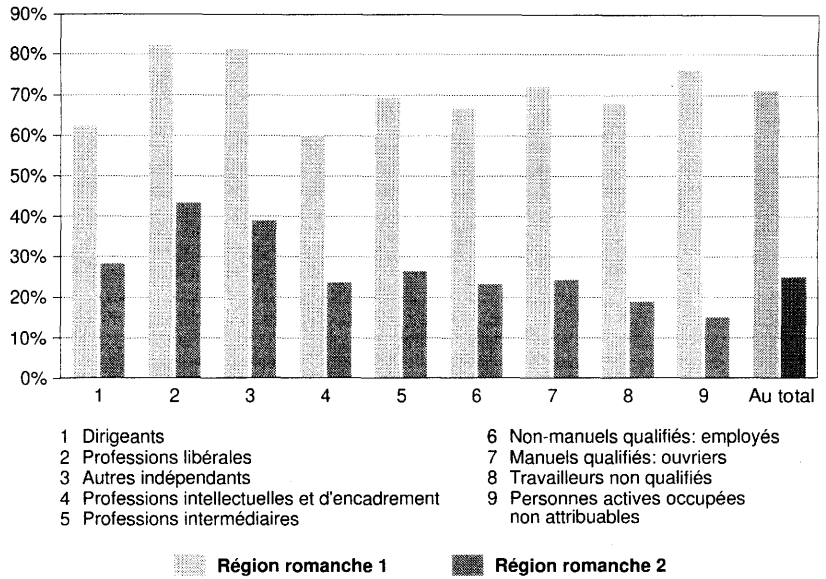


Remarque:
Romanche comme langue professionnelle : en pour cent du total des réponses.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

La diffusion du romanche selon la catégorie socio-professionnelle présente elle aussi des caractéristiques, qui s'avèrent inquiétantes quant à la sauvegarde et à l'avenir du romanche.

Graphique 3.4-10: Population active indiquant l'usage du romanche comme langue professionnelle dans les régions romanches 1 et 2, selon la catégorie socio-professionnelle, en 1990



Remarque:
Romanche comme langue professionnelle : en pour cent du total des réponses.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Dans les deux régions, le romanche est particulièrement peu parlé par les représentants de la catégorie des «dirigeants» et de celle des «professions intellectuelles et d'encadrement». Ces deux catégories sont certes numériquement faibles, mais ont un poids social déterminant. En revanche, l'usage du romanche est très fréquent chez les représentants des «professions libérales» et chez les «autres indépendants», deux catégories dont l'influence sur le plan social ne doit pas être sous-estimée. C'est d'ailleurs aussi dans la catégorie des «autres indépendants» que les personnes n'indiquant que le romanche comme langue professionnelle sont les plus nombreuses: 34,4% dans la RR1 et 3,9% dans la RR2.

Comme nous l'avons constaté, c'est dans le domaine scolaire que le romanche enregistre son taux d'usage le plus élevé. Cependant dans ce domaine spé-

cifique, les deux ensembles géographiques considérés (RR1 et RR2) ne permettent pas de rendre compte de manière adéquate de la diversité de la situation. La langue d'usage à l'école dépend en effet grandement de la langue d'enseignement[1]. Or, sur la base de la langue d'enseignement, nous trouvons dans la région traditionnellement de langue romanche pas moins de quatre types d'écoles primaires, à savoir: 1. l'école dite romanche[2]; 2. l'école allemande avec en principe deux heures d'enseignement du romanche par semaine; 3. l'école purement allemande; 4. l'école dite italienne[3]. Le graphique 3.4-11 montre la diffusion des quatre langues nationales dans les communes de la région traditionnellement de langue romanche et réparties selon les quatre types d'école primaire.

Conformément aux attentes, le romanche ne domine que dans le groupe 1, mais même là il est loin d'atteindre les 100% et est fortement concurrencé par l'allemand[4]. Dans le groupe 2, la diffusion du romanche se situe presque au niveau d'une langue extra-territoriale, comme le français, alors que la part de l'allemand frôle les 100%. Certes, dans les communes de ce groupe, nous notons un affaiblissement déjà relativement important du poids du romanche, mais l'exemple de quelques communes révèlent que le facteur principal est bien la langue d'enseignement.

A cet égard le cas de Pontresina est exemplaire. Dans cette commune touristique bien connue, depuis 1880 déjà, le romanche fait figure de langue minoritaire. En 1990, seuls 12,1% des habitants l'ont indiqué comme langue princi-

[1] Ceci d'autant plus que les élèves ont souvent indiqué non pas ou non pas seulement les langues qu'ils parlent effectivement, mais plutôt ou également celles qui leur sont enseignées.

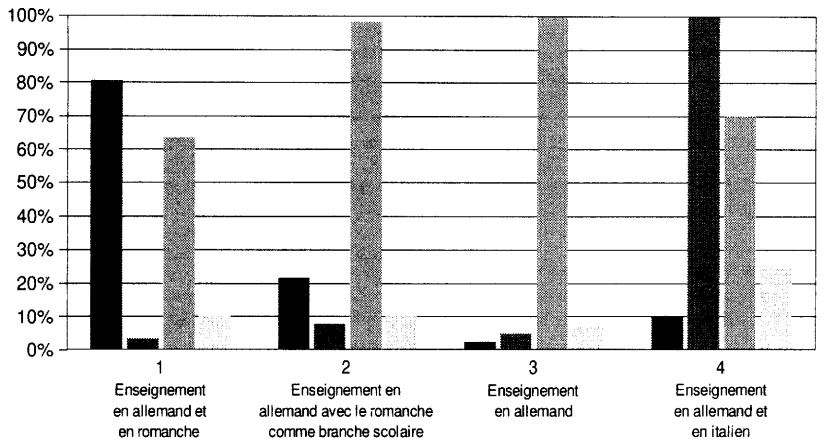
[2] Alors que l'école allemande enseigne effectivement en allemand, l'école dite romanche n'enseigne en romanche que pendant les trois premières années de la scolarité. L'allemand devient ensuite en quelques années la langue d'enseignement de la plupart des branches scolaires. De façon caractéristique, dans le certificat de maturité, la note de romanche compte pour moitié avec celle de l'allemand dans la note de langue maternelle des Romanches. Dans le diplôme de fin d'apprentissage en revanche, la langue maternelle est encore toujours l'allemand, le romanche quant à lui, s'il est mentionné, apparaît sous la rubrique «autres langues étrangères».

[3] En 1990, 86 communes connaissaient le type d'école 1, 16 communes le type 2, 18 le type 3 et une commune (Bivio) le type 4 (l'école «italienne» de Bivio accorde en fait à l'allemand une importance semblable à celle que lui confère l'école dite romanche du type 1). Dans les communes formant le groupe 1, 72,3% de la population indiquent le romanche comme langue principale ou d'usage, 28,7% dans celles du groupe 2, 11,8% dans celles du groupe 3 et 27,8% dans la commune de Bivio. Voir à ce sujet le rapport du groupe de travail «paysage linguistique des Grisons», de 1994, ainsi que le sondage réalisé par la Ligia Romontscha, que nous avons mentionné dans le chapitre 2.

[4] Ceci s'explique en partie par la présence, dans plusieurs communes de ce groupe, d'écoles privées principalement ou exclusivement de langue allemande.

pale. De ce point de vue, Pontresina est donc la commune la moins romanchophone du groupe 1. Nonobstant, 81,1% des élèves et des étudiants déclarent parler régulièrement le romanche dans le cadre scolaire (l'allemand atteint une part de 80,5%).

Graphique 3.4-11: Les langues parlées à l'école dans les communes de la région traditionnellement romanche, selon la langue de l'enseignement primaire, en 1990



1: Ecole dite romanche: 86 communes, 37 567 habitants, 5 103 élèves/étudiants
2: Ecole dite allemande avec enseignement du romanche: 16 communes, 21 664 habitants, 2 648 élèves/étudiants
3: Ecole allemande sans enseignement du romanche: 18 communes, 7 326 habitants, 991 élèves/étudiants
4: Ecole dite italienne: Bivio, 223 habitants, 20 élèves/étudiants

Romanche **Italien** **Allemand** **Français**

Remarque:
Langue scolaire: en pour cent des élèves/étudiants ayant indiqué au moins une langue scolaire.

© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Si nous comparons la commune de Pontresina à celle de Trun, une autre commune du groupe 1 dans laquelle le romanche est encore fortement implanté (graphique 3.4-12), nous constatons alors que bilinguisme romanche-allemand est beaucoup plus répandu dans les écoles de Pontresina.

Toutefois, la présence du romanche dans le domaine scolaire est incomparablement plus forte dans la commune de Pontresina que par exemple dans celle de Domat/Ems, même si dans cette seconde commune le romanche a perdu sa

position majoritaire en 1970 seulement et révèle dans l'ensemble encore aujourd'hui une diffusion plus importante que dans la commune de Pontresina.

Mais la commune de Domat/Ems fait partie du groupe 2, ce qui signifie qu'elle se contente d'enseigner le romanche comme branche scolaire. D'ailleurs, il faut encore noter qu'en regard de la commune de Domat/Ems, celle de Pontresina accuse également une plus forte proportion d'usagers du romanche comme langue professionnelle, et ceci malgré une diffusion plus faible du romanche comme langue familiale ou comme langue principale [1].

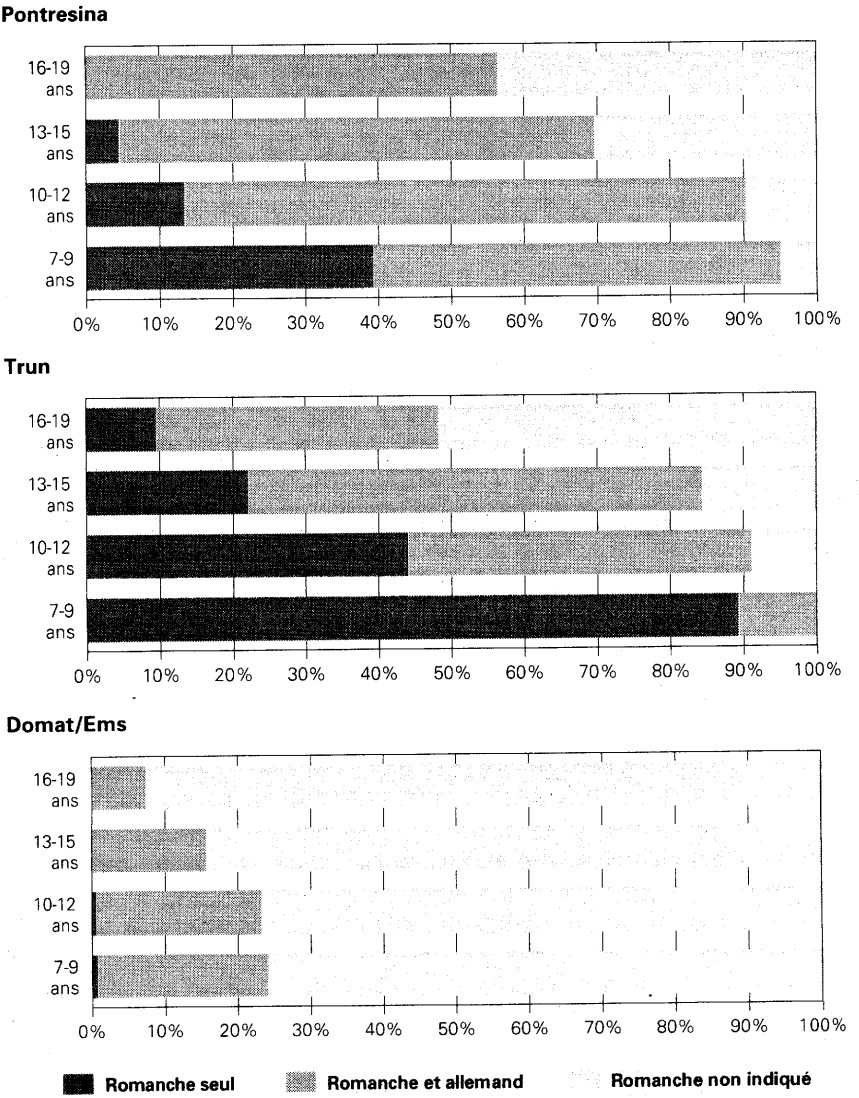
D'une manière générale, il est certain que le type d'enseignement primaire que choisit une commune donnée influe plus directement sur la langue parlée (à l'école) par les adolescents que la diffusion générale du romanche au sein de cette commune. Ainsi une commune faiblement romanchophone comme Pontresina peut donner par le choix du type d'école des impulsions déterminantes pour la sauvegarde du romanche. Mais malheureusement, l'inverse est aussi vrai.

[1] La situation du romanche dans les trois communes considérées est la suivante:

	Romanche langue principale en %	Romanche langue familiale en %	Romanche langue professionnelle en %	Romanche langue scolaire en %	Romanche langue principale ou d'usage en %	Population totale
Trun	80,6	86,2	75,3	82,9	88,3	1357
Pontresina	12,1	20,4	21,5	81,1	32,4	1604
Domat/ Ems	15,8	27,2	12,1	18,9	29,8	6442

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Graphique 3.4-12: Usage du romanche comme langue parlée à l'école, dans trois communes grisonnes, selon l'âge des élèves/étudiants, en 1990



© Office fédéral de la statistique

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

3.5 Comparaison des langues nationales dans leurs propres régions linguistiques

Georges Lüdi

3.5.0 Introduction

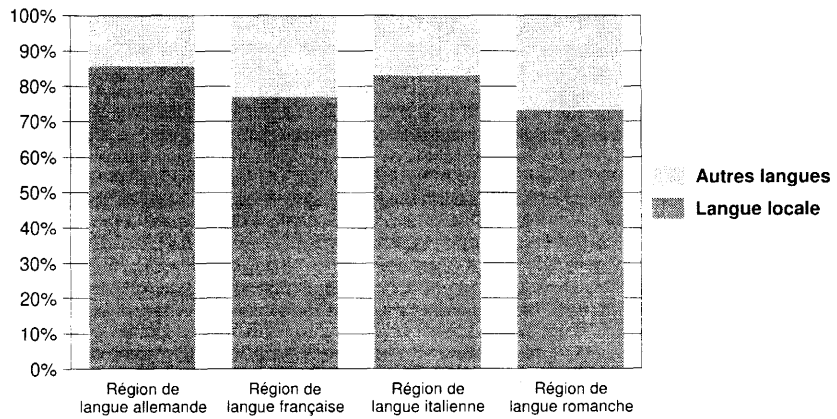
Comme nous l'avons suggéré dans l'introduction à cet ouvrage, l'étude des langues nationales dans leurs propres régions linguistiques donne lieu à des interrogations de nature très diverse, raison pour laquelle les chapitres correspondants n'ont pas été articulés selon une structure parallèle. Néanmoins, en guise de conclusion, nous voulons tenter une mise en comparaison des différentes régions linguistiques sur la base de quelques axes principaux.. Evidemment, dès l'amorce d'une telle mise en parallèle, il apparaît immédiatement que souvent la région de langue romanche ne peut pas être comparée telle quelle aux autres régions linguistiques, ceci non seulement parce que cette région accuse des frontières floues, mais aussi et surtout en raison du plurilinguisme largement répandu chez les Romanches. C'est pourquoi, nous centrerons notre comparaison, dans un premier temps, sur les trois principales régions linguistiques de notre pays, (sans bien sûr pour autant en exclure totalement la région de langue romanche), puis, dans un second temps, nous nous demanderons quelles sont les conclusions que nous pouvons tirer des diverses analyses présentées dans le chapitre 3 quant au statut et à l'avenir du romanche.

3.5.1 La force des langues nationales dans leurs propres régions linguistiques

La question de savoir quelle est à l'intérieur d'une région linguistique la part des locuteurs de la langue nationale correspondante fait apparaître une première différence entre les régions linguistiques (graphique 3.5-1). Certes, la part des locuteurs de la langue locale (langue principale) à la population totale forme clairement la majorité dans les trois régions linguistiques considérées, toutefois à des degrés divers. Ainsi, la région de langue allemande, où la part des germanophones atteint 85,7%, est la plus homogène, suivie de la région de langue italienne (83,1%), de celle de langue française (77,1%) et de la région de langue romanche (73,3%; RR1). De ce point de vue, la position du romanche semble étonnamment solide, celle du français relativement faible par rapport à l'allemand et à l'italien.

Toutefois, si nous suivons l'évolution historique des langues nationales à l'intérieur de leurs territoires de diffusion (graphique 3.5-2) et si nous dressons leurs bilans respectifs en termes de gains et de pertes de locuteurs, nous obtenons un paysage linguistique différent. En effet, nous constatons alors que les deux langues les plus dominantes au sein de leurs propres territoires, à savoir l'allemand et l'italien, enregistrent un recul du nombre de leurs locuteurs; le français accuse en revanche une forte progression, alors que le romanche révèle une régression frappante.

Graphique 3.5-1: Importance de la langue locale comme langue principale dans les différentes régions linguistiques suisses, en 1990

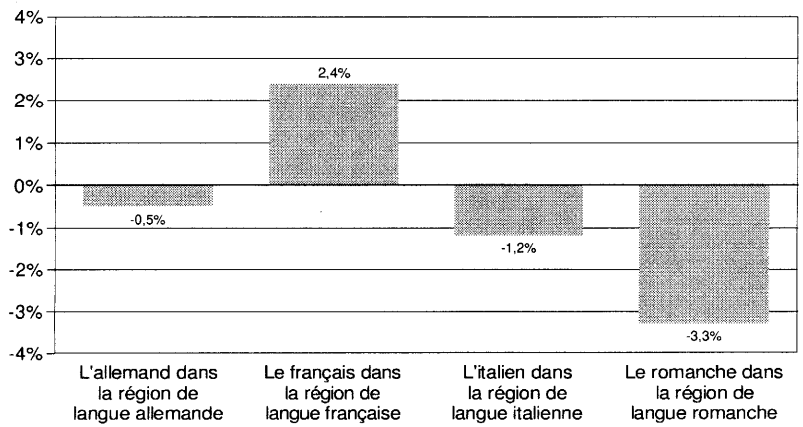


© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

L'ordre d'importance des langues nationales se modifie encore une fois, si nous nous demandons quel est leur taux de diffusion respectif. Nous notons alors une césure évidente entre les deux communautés linguistiques majoritaires et les deux communautés minoritaires. En effet, une majorité écrasante des locuteurs des deux langues nationales principales habite dans la région linguistique correspondante, soit dans la région de langue allemande 96,9% des germanophones et dans celle de langue française 93,6% des francophones; or, pour les romanchophones et pour les italophones, ceci n'est vrai que dans 48,7% respectivement 46,7% des cas. Le degré de diffusion élevé de l'allemand est très certainement lié à son statut de langue majoritaire; mais il révèle dans le même

temps aussi que la langue allemande ne connaît pas une expansion constante et forte dans les autres régions linguistiques - à l'exception de la région de langue romanche. Par conséquent, lorsque des Suisses alémaniques changent de région linguistique, ils s'adaptent à leur nouvel environnement linguistique (voir chapitres 4.1 et 6.2). En revanche, pour les francophones, l'environnement de langue française semble constituer un élément d'une valeur si importante qu'ils ne quittent qu'à contrecoeur leur région de domicile. La présence, à l'extérieur de la région de langue italienne, de plus de 50% des italophones semble indiquer une expansion relative de l'italien: mais dans une grande majorité des cas, il s'agit d'immigrés d'origine étrangère, donc de locuteurs supplémentaires, vu que la densité de diffusion de l'italien à l'intérieur de son propre territoire est très élevée. A l'inverse, la diaspora romanche importante témoigne d'un affaiblissement de cette langue, qui, comme nous l'avons vu au chapitre 3.4, accuse une régression de son usage même dans les régions où le romanche est (encore) langue majoritaire.

Graphique 3.5-2: Importance des langues nationales comme langues maternelles ou principales à l'intérieur de leurs régions de diffusion, 1980-1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Dans le cadre de cette mise en comparaison, l'analyse des langues d'usage dans les divers domaines relevés montre une facette supplémentaire (graphique

3.5-3). D'une manière générale, dans chaque région linguistique, la langue locale (langue standard et/ou dialecte) domine dans les deux domaines relevés. L'image globale n'est bien sûr pas en tous points uniforme. Il faut en premier lieu noter que dans la région de langue italienne et surtout dans celle de langue française, le taux de présence de la langue locale varie fortement suivant que cette dernière est langue principale ou langue d'usage. Il s'ensuit que de nombreuses personnes alloglottes se servent de la langue locale en famille et/ou au travail. Il est notamment significatif de constater que le paysage linguistique fortement hétérogène de la région de langue française - présence importante d'autres langues - n'a guère d'incidences sur le comportement linguistique dans la vie quotidienne. Mais nous constatons d'autre part aussi que les pourcentages relevés pour l'usage linguistique dans la sphère publique (langue parlée au travail par les personnes actives) sont partout, sauf dans la région de langue romanche, nettement supérieurs à ceux recensés pour la sphère privée (famille). Il faudra tenir compte de cet élément lors de l'analyse du recul de la langue romanche.

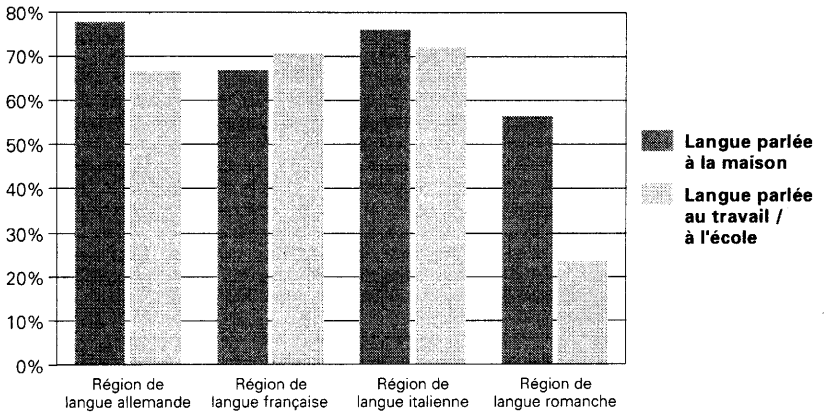
Tableau 3.5-1: Les langues nationales comme langue principale, langue familiale et langue professionnelle, au sein de leur région linguistique respective, 1990

Région linguistique	Langue principale	Langue parlée à la maison	Langue parlée au travail
Allemand	85,7	89,9	95,3
Français	77,1	87,8	95,5
Italien	83,1	91,2	97,7
Romanche	73,3	81,1	71,2

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Il faut rappeler ici l'observation déjà faite dans le chapitre 3.2 que la présence de l'unilinguisme (seulement dialecte et/ou langue standard) dans le territoire francophone est nettement plus importante dans la sphère publique (travail/école) que dans la sphère familiale et que l'unilinguisme romanche est comparativement extrêmement faible. Nous pouvons en conclure que dans les milieux professionnels de leurs régions respectives, le français jouit d'une «valeur marchande» particulièrement élevée et le romanche d'une valeur particulièrement faible.

Graphique 3.5-3: L'unilinguisme à l'intérieur et à l'extérieur du cadre familial, selon la région linguistique, en 1990



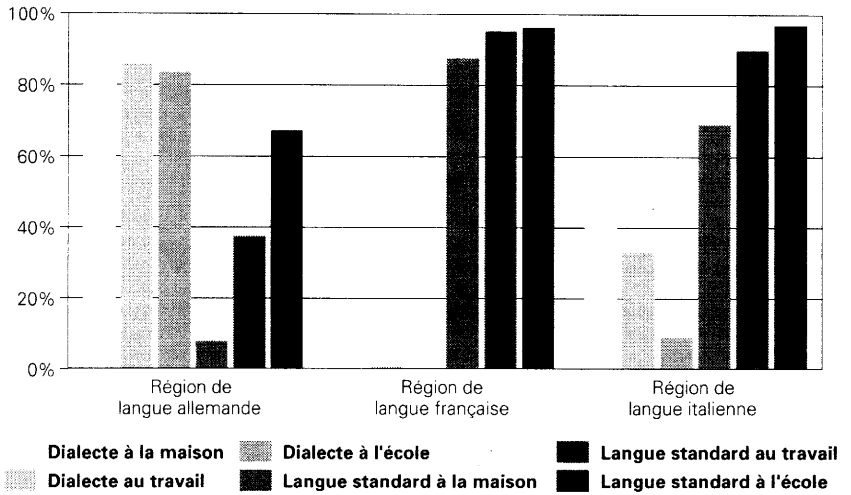
© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

3.5.2 Le statut des dialectes dans les trois régions linguistiques principales

Les données du recensement de la population de 1990 nous fournissent pour la première fois un aperçu général sur l'utilisation, dans les relations quotidiennes, de la langue standard et du dialecte dans la région de langue allemande, dans celle de langue française et dans la région de langue italienne[1].

[1] Les idiomes ou dialectes romanches n'ont pas été recensés.

Graphique 3.5-4: Usage du dialecte et de la langue standard en famille, au travail et à l'école, dans les trois principales régions linguistiques suisses, en 1990



© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Sur la base de l'aperçu global fourni par le graphique 3.5-4, nous avons pu observer qu'à l'intérieur de leurs régions de diffusion respectives, les trois langues considérées révèlent trois modèles de comportement différents, qui présentent toutefois des similitudes structurelles par rapport aux domaines relevés:

- Dans la *région de langue allemande*, le suisse allemand est la langue d'usage la plus répandue dans le cadre de la famille, du travail et de l'école. C'est l'importance de l'allemand standard qui varie ici: en famille, l'usage de l'allemand standard n'est pas très marqué, mais il augmente sensiblement dans le domaine professionnel et c'est dans le domaine scolaire qu'il accuse sa plus grande diffusion. Mais même dans ce registre, l'usage du suisse allemand est prédominant. Quant au domaine professionnel, nous observons une répartition sociolinguistique inattendue, qui est liée aux variables connues que sont le statut professionnel et le niveau de formation acquis: plus le statut professionnel et le niveau de formation sont élevés, plus on parle dans le cadre du travail l'allemand standard, en plus du suisse allemand (voir chap. 4.1). Dans le domaine scolaire, nous trouvons des indices allant dans le sens de différences régionales, dont l'analyse doit encore être approfondie.

- Dans la *région de langue française*, le français est généralement la langue parlée en famille, au travail ou à l'école. Les patois romands ne jouent qu'un rôle très marginal, que nous percevons le mieux dans les trois régions patoisantes principales que sont le Valais central, le pays de Gruyère et le Nord du Jura. Cependant, quelques indications isolées concernant la langue parlée dans les trois domaines relevés semblent signaler que d'autres variétés linguistiques non conventionnelles jouent également un rôle au niveau des réponses données par la population.
- Dans la *région de langue italienne*, nous observons une situation de transition. Comparé à l'italien, l'usage des *dialetti* au sein de la famille, soit dans un rapport de 4 contre 6, est encore fortement représenté, en enregistrant toutefois d'importantes variations au niveau régional et selon l'âge. Dans le domaine professionnel, l'usage des *dialetti* diminue, régression due aux mêmes variables que dans le cas de la Suisse alémanique. Ici aussi, le niveau de formation et le statut professionnel déterminent considérablement l'emploi des deux variétés linguistiques. Dans le cadre de l'école, l'usage de l'italien prévaut. D'un point de vue global, la région de langue italienne semble donc se trouver à mi-chemin du parcours vers une situation linguistique telle qu'elle prévaut dans la région de langue française, le Tessin étant toutefois déjà bien plus engagé dans ce chemin que les Grisons italophones.

3.5.3 Le romanche: une langue minoritaire menacée

En vue de circonscrire globalement la menace qui pèse sur le romanche, il s'avère judicieux de comparer les communes de la région de langue romanche «traditionnelle», dans lesquelles le romanche domine encore (RR1) à celles dans lesquelles cette langue est encore fortement représentée, mais où elle a cédé son statut de langue majoritaire à l'allemand (RR2). Les paramètres servant à cette mise en regard sont la structure de la population, le comportement de la population de nationalité étrangère et le dynamisme économique.

La *structure de la population* diverge considérablement dans les deux régions romanches. En outre, dans la RR2, les représentants des catégories socio-professionnelle des «dirigeants», des «professions libérales», des «professions intellectuelles et d'encadrement», des «employés ou non manuels qualifiés» sont beaucoup plus nombreux que dans la RR1. Inversement, la catégorie des «autres indépendants» est bien plus fortement représentée dans la RR1. L'allemand s'avère aussi être la principale langue d'intégration des étrangers,

alors que le romanche ne révèle qu'un faible attrait. En outre, les communes encore fortement romanchophones accusent souvent une population assez âgée et un dynamisme économique moins développé que les communes romanches, dans lesquelles l'allemand s'est imposé comme langue majoritaire. Enfin, il faut encore signaler que seule une minorité de la population domiciliée dans la RR2 est née dans l'une des deux régions romanches, alors que dans la RR1, c'est le cas pour les trois quarts de la population. *A l'évidence, l'afflux d'immigrants sans affiliation particulière au territoire romanche et la dynamique économique - avec l'importance prise par l'allemand dans les relations professionnelles - nuisent à la sauvegarde du romanche.* D'une manière générale, les deux groupes de population qui indiquent soit le romanche comme langue principale, soit une autre langue, révèlent dans les deux régions romanches une structure étonnamment similaire: au sein du premier groupe, cette structure est relativement régulière, dans le second, elle s'avère en revanche caractérisée par une forte surreprésentation des adultes encore jeunes. La sous-représentation du romanche dans les générations professionnellement actives et le vieillissement général des romanchophones ne permettent pas de formuler des pronostics particulièrement favorables quant à l'avenir du romanche.

Sur la base des observations faites dans le cadre des chapitres 2 et 3.4., nous pouvons affirmer que la caractéristique probablement majeure du romanche est que cette langue apparaît pour ainsi dire uniquement dans le cadre d'un répertoire langagier plurilingue - que ce soit comme langue première, seconde ou comme langue étrangère. En ce sens, la situation du romanche ressemble à celle d'autres langues très minoritaires, pour lesquelles le nombre de locuteurs n'est pas assez important afin d'instaurer une «idéologie» unilingue tant au plan politique que culturel et économique (voir Mühlhauser, 1994)[1]. Nous pouvons donc en conclure que le bilinguisme est une condition nécessaire à la survie du romanche. Il existe évidemment des formes et des degrés divers de bilinguisme, dont les uns sont plutôt favorables au maintien du romanche et les autres plutôt préoccupants (voir à ce sujet également le chapitre 6). Pour cette raison, attardons-nous encore sur quelques observations faites à l'égard du bilinguisme des romanchophones et tentons de les interpréter.

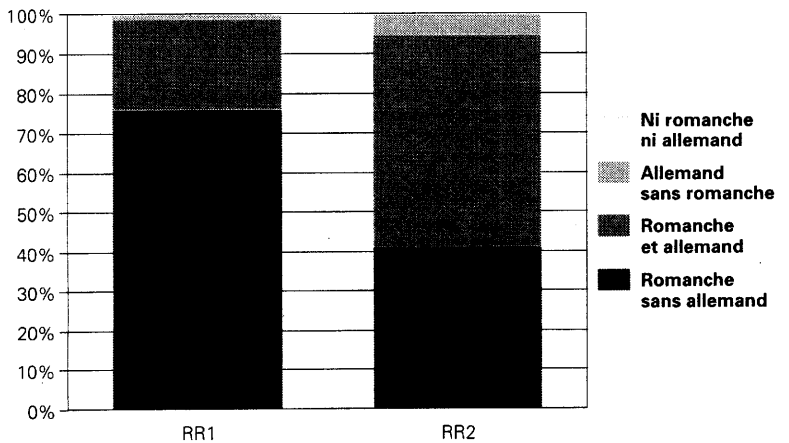
Rappelons dans ce contexte que selon le tableau 3.5-1, le romanche est moins menacé dans sa fonction comme langue principale que dans sa fonction comme langue d'usage. Le principe valable ici est qu'un plurilinguisme fonc-

[1] C'est une tout autre question que de savoir si dans le monde actuel, la volonté de parler une seule langue fait sens.

tionnel et stable ne représenterait en soi pas une menace, à condition que celui-ci a) s'étende à tout le territoire romanche et b) soit également attrayant pour les nouveaux arrivants. Ces deux conditions ne sont évidemment pas remplies.

Nous constatons d'abord des différences significatives entre les deux régions romanches RR1 et RR2, qui documentent le processus d'adaptation des romanchophones au contexte plurilingue, plus prononcé dans la RR2, et ce jusque dans la sphère familiale. Nous avons déjà vu (chapitre 3.4) qu'une part considérable de la population indiquant le romanche comme langue parlée en famille, mentionne également l'allemand (28,5% dans la RR1; 68,9% dans la RR2). Les personnes qui parlent exclusivement le romanche en famille représentent dans la RR1 seulement 58,0% des réponses et 10,2% dans la RR2. Ces différences au niveau des pratiques langagières en famille ne sont pas seulement dues à une proportion plus importante d'alloglottes, mais sont incontestablement aussi le produit de l'attitude des romanchophones eux-mêmes.

Graphique 3.5-5: Usage du romanche et de l'allemand comme langues familiales dans les régions romanches 1 et 2, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Comme le montre le graphique 3.5-5, la loyauté linguistique nettement moins développée dans la RR2 - à savoir ici l'usage du romanche comme uni-

que langue familiale - s'explique pour partie par la présence des couples dont l'un des partenaires n'est pas romanchophone (17,3% dans la RR1 et 45,1% dans la RR2) et par le comportement linguistique par conséquent différent au sein de ce type de couples, comme nous l'avons vu au chapitre 3.4.

Il n'est donc plus surprenant de constater que dans la RR1, seuls 23,7% de la population active et voire même seulement 1,8% dans la RR2, principalement des personnes d'un certain âge, indiquent le romanche comme seule langue parlée au travail et que 21,3% des personnes actives dans la RR1 et 50,3% dans la RR2 désignent également la pratique d'une seule langue au travail, mais ne nomment pas le romanche. Le fait que parmi ceux qui ne parlent plus le romanche il y ait un nombre particulièrement élevé de représentants des catégories socio-professionnelles supérieures est un indice révélateur de la faible «valeur sur le marché linguistique» dont jouit le romanche dans le monde du travail, ceci dans les deux régions, mais en particulier dans la RR2 qui, rappelons-le, est économiquement plus dynamique. Par rapport aux autres langues nationales, il s'agit ici de l'un des principaux indices de la menace qui pèse sur le romanche.

Contrairement aux autres langues nationales, le romanche ne présente à l'évidence plus non plus comme «langue de la vie publique» un attrait suffisant aux yeux des immigrants. Pourtant l'insertion linguistique des immigrants n'exige pas du tout une pratique unilingue et exclusive du romanche; bien au contraire l'usage de la langue d'origine pourrait être préservé, en particulier dans la sphère familiale. Et l'utilisation de l'allemand dans la vie professionnelle ne constitue en principe pas non plus une menace s'il est parlé en plus du romanche et non à sa place. Or, ce modèle-ci de bilinguisme semble lui aussi perdre pied. Pourtant, la décision d'une commune de scolariser ses élèves soit en romanche, soit en allemand montre clairement que cette prise de position a une incidence plus directe sur la langue (scolaire) parlée par les jeunes que ne l'a la diffusion globale plus ou moins grande du romanche à l'intérieur de cette même commune et illustre par conséquent que la valeur conférée au romanche sur le «marché linguistique» peut au moins être modifiée au niveau des jeunes générations. Le maintien ou la sauvegarde du romanche dépend donc pour partie de la volonté politique.

4.

Les langues nationales à l'extérieur de leurs propres régions linguistiques

4.0 Introduction

Dans le cadre du troisième chapitre, nous avons mis en lumière la dominance de l'allemand, du français et de l'italien à l'intérieur de leurs propres territoires de diffusion, ceci aussi bien comme langue principale que comme langues d'usage; seul le romanche est apparu, dans les limites d'un espace largement bilingue, comme une langue menacée. Au vu de ce paysage linguistique, nous pouvons admettre que d'une manière générale, les langues nationales auront à l'extérieur de leurs propres territoires un statut de langue minoritaire. Il faut cependant s'attendre à observer des situations très différentes pour chacune des quatre langues nationales.

Pour ce qui concerne l'allemand, deux champs d'investigations sont particulièrement importants. Le premier est de se demander quelle est l'influence exercée par la diglossie alémanique sur les autres régions linguistiques? Nous pouvons supposer que cette influence s'exprime au niveau de l'usage linguistique en famille à chaque fois que nous avons affaire à des migrants internes originaires de Suisse alémanique. En revanche, cette influence devrait être bien moins perceptible dans le cadre de la vie active, du travail, voire même non attestable. Le deuxième champ d'investigations concerne l'origine diverse des locuteurs germanophones domiciliés à l'extérieur de la région de langue allemande. Ainsi, le long de la frontière séparant la région francophone de la région germanophone, on s'attend à noter avant tout une situation de contact linguistique entre sujets suisses. En revanche, dans les centres urbains au coeur de la région linguistique considérée, en particulier dans la région francophone, on devrait observer un afflux de germanophones d'origine étrangère, qui se traduit d'une part par une présence nettement plus faible du suisse allemand comme langue familiale et d'autre part par la position plus forte de l'allemand standard. L'allemand en général devrait enregistrer ses plus faibles proportions de locuteurs dans les régions rurales de Suisse romande. En Suisse italienne, nous constaterons probablement la concomitance de situations diverses - une présence incontestable de l'allemand dans la partie ouest du Tessin, notamment dans la région d'Ascona et de Locarno, et une présence sensiblement moins forte dans les vallées et les régions en altitude, à l'extérieur des villes. Enfin, c'est dans la région de langue romanche - comme cela ressortait déjà dans le cadre du chapitre précédent - que l'allemand accusera sa plus forte présence hors de son propre territoire - nous pouvons même avancer l'hypothèse que l'allemand est devenu pour la plupart des romanchophones la seconde langue.

Pour ce qui concerne la présence du français à l'extérieur de son propre territoire, la région de langue allemande assume probablement un rôle plus important que les deux autres régions linguistiques. Nous pouvons escompter que la présence du français comme langue principale et comme langue familiale diminue plus nous nous éloignons de Suisse romande et plus nous nous dirigeons vers la Suisse orientale, cette régression ne se produisant toutefois certainement pas selon un mode linéaire, mais s'orientant principalement vers les centres urbains. L'usage du français dans le domaine de la vie active devrait également être plus important dans les régions situées à la frontière linguistique que dans celles qui en sont très éloignées - par exemple en Suisse orientale. Mais d'une manière générale, on s'attend à trouver l'usage du français plutôt dans les grands et moyens centres - autrement dit dans la population urbaine. Dans les zones rurales, sa présence devrait s'avérer très minime, voire pratiquement inexistante, ce qui nous conduit à supposer que sa diffusion dans la région de langue romanche (laquelle ne possède pas de véritables centres) est tout aussi rare, en dépit de la parenté linguistique. Cette faible présence peut également être imputée à la région de langue italienne - en dépit des centres touristiques du canton tessinois, qui révéleront probablement plutôt une forte proportion de germanophones.

Quant à la langue italienne, nous verrons que la majeure partie des italophones établis hors de la région linguistique italienne sont des personnes d'origine étrangère - principalement des Italiens. Pour cette raison, l'analyse de la situation de l'italien hors de son territoire propre doit différencier deux éléments: d'une part nous aurons affaire à des travailleurs immigrés d'origine étrangère, en partie de la deuxième ou troisième génération, qui exercent probablement avant tout l'une des professions classiques de l'immigration et qui confèrent ainsi à l'italien une forte présence dans ce groupe d'emplois. D'autre part, nous pensons trouver un nombre moins important de migrants de nationalité suisse, dont le statut professionnel relève plutôt des catégories professionnelles supérieures et qui devraient être plus fortement intégrés à leur environnement linguistique. De manière analogue à des comportements linguistiques déjà notés antérieurement, il est très probable que dans les deux cas, le degré d'assimilation des italophones s'avère moins élevé dans la région de langue allemande que dans celle de langue française.

Le rôle joué par le romanche à l'extérieur de son territoire de diffusion propre ne sera perceptible que dans les limites mêmes du canton des Grisons, principalement à Coire. Au vu du poids numériquement faible de la communauté de langue romanche, nous pouvons penser que les taux de concentration des locu-

teurs du romanche et leur présence en termes réels seront également faibles. Déjà à l'intérieur de sa région de diffusion, le romanche n'assume plus une fonction déterminante comme langue parlée au travail - par conséquent, son usage dans les milieux professionnels des autres régions suisses devrait largement faire défaut.

Dans l'ensemble, ce sera probablement le domaine de la vie active qui révélera le plus grand nombre d'indications de l'usage des langues nationales à l'extérieur de leurs régions linguistiques. Nous pouvons le supposer, car ce seront vraisemblablement uniquement les familles ayant changé de région linguistique de domicile qui maintiendront l'usage de leur langue d'origine au sein de la famille, alors que dans le cadre de la vie professionnelle, nous trouverons également des autochtones qui déclarent se servir d'autres langues nationales à titre de langue seconde.

Et enfin, le fait que dans les différentes régions linguistiques le taux de présence des langues nationales non régionales accuse des degrés divers dans le domaine de l'éducation et de la formation est vraisemblablement dû non pas seulement à la réalité scolaire (enseignement d'une seconde langue nationale), mais aussi aux différences de comportement au niveau des réponses données aux questions du recensement - comme le révélait déjà le chapitre 3. D'une manière générale, en regard des élèves et étudiants francophones et surtout italophones, les élèves et étudiants suisses germanophones tendent davantage à indiquer comme langue(s) d'usage la (les) langue(s) apprise(s) à l'école. Cette attitude fausse quelque peu l'interprétation des données, mais fournit, d'un autre côté, des indications quant aux divers modes d'évaluation des langues appliqués par les personnes interrogées.

4.1 L'allemand à l'extérieur de sa propre région linguistique

Iwar Werlen / Adrian Wymann

4.1.0 Introduction

Hors de sa propre région linguistique[1], l'allemand est la langue minoritaire la plus répandue. Cependant, tout comme à l'intérieur de son territoire de diffusion propre (voir chapitre 3.1), nous notons également dans les autres régions une diminution de la proportion de germanophones, régression qui s'exprime non seulement en pour cent mais aussi en termes réels. Les causes du recul de l'allemand ne sont pas clairement établies - l'analyse des données relatives à l'allemand comme langue d'usage dans les divers domaines relevés révèle certes des pourcentages un peu plus élevés, ces derniers n'atteignant toutefois pas dans la plupart des cantons le niveau enregistré en 1980. La diglossie alémanique laisse ses empreintes dans les autres régions linguistiques: en effet, partout l'usage du suisse allemand au sein de la famille est plus fréquent que celui de l'allemand standard. L'influence de la diglossie est en revanche moins perceptible dans la vie active; dans le domaine scolaire, elle n'acquiert un certain poids que dans la région de langue romanche et dans les régions situées à la frontière linguistique entre les régions germanophone et francophone. Divers aspects de la présence de l'allemand hors de son territoire de diffusion ont déjà été abordés et traités dans les chapitres 3.2, 3.3 et 3.4, auxquels nous ne reviendrons pas dans le cadre de ce chapitre.

4.1.1 L'allemand comme langue principale

Où vivent les germanophones?

Hors de la région linguistique allemande, 134'146 personnes indiquent l'allemand comme langue principale, ce qui équivaut à 7,0% de la population totale de ces régions. La carte 4.1-1 montre au niveau des différents districts la densité relative[2] et donc la concentration des locuteurs germanophones domiciliés dans ces régions. Les taux les plus élevés délimitent trois régions, dans lesquelles les raisons de cette forte concentration sont toutefois de nature très

[1] Pour la définition du terme de «région linguistique», voir chapitre 1.2.2.

[2] Pour la définition et l'explication de ce terme, voir chapitre 1.2.2.

différente. La première de ces régions se situe en territoire francophone, le long de la frontière linguistique perméable et ouverte (voir à ce propos le chapitre 2), à savoir au nord du Lac de Bienne et dans la région située à l'ouest et au sud du Lac de Morat. La deuxième région concernée est l'ensemble de la région de langue romanche, où l'allemand occupe une position forte, même en tant que langue minoritaire (voir à ce sujet le chapitre 3.4). La troisième région comprend la partie ouest du canton du Tessin, où la grande concentration de germanophones résulte principalement des retraités qui y ont élu domicile (voir à ce propos le chapitre 3.3). Nous relevons les concentrations de germanophones les plus faibles au nord du Tessin, dans le Bas-Valais méridional, dans le Jura neuchâtelois et dans certaines parties du canton de Vaud. Ceci reflète clairement le fait que la population germanophone domiciliée à l'extérieur de la région de langue allemande vit pour une large part dans les communes considérées comme des centres ou des communes à population tertiaire[1], comme nous le verrons encore plus loin.

Le tableau 4.1-1 indique, en termes réels[2], le nombre des germanophones domiciliés dans les différents cantons[3] non germanophones.

[1] Pour des précisions quant à la répartition par types de communes, voir Joye et al. (1988).

[2] Les pourcentages correspondants sont représentés dans le graphique 4.1-1.

[3] Les chiffres indiqués pour les cantons des Grisons, de Berne, de Fribourg, du Valais, du Tessin et du Jura ne concernent que le territoire des cantons respectifs s'inscrivant en dehors de la région de langue allemande. Par rapport à l'ensemble du territoire cantonal, ces chiffres sont pour les Grisons 22,4% de la population totale, dans le canton de Berne 5,3%, dans le canton de Fribourg 76,4% et dans le canton du Valais 71,8%. Les cantons du Tessin et du Jura ne comptent sur leur territoire respectif qu'une seule commune appartenant à la région linguistique allemande, à savoir celle de Bosco-Gurin (58 habitants) et la commune d'Ederswiler (130 habitants).

Tableau 4.1-1: Importance de l'allemand comme langue maternelle ou principale hors de sa région linguistique, 1980-1990, par cantons (classés selon l'ordre décroissant du pourcentage de germanophones)

Canton	1980	1990	Différence (en valeurs absolues)
GR	5 752	6 780	+ 1 028
BE	7 687	5 889	- 1 798
FR	19 625	18 041	- 1 584
TI	29 010	27 490	- 1 520
VD	45 675	35 950	- 9 725
GE	33 009	20 692	- 12 317
NE	12 670	8 568	- 4 102
JU	3 949	3 026	- 923
VS	8 698	7 910	- 788

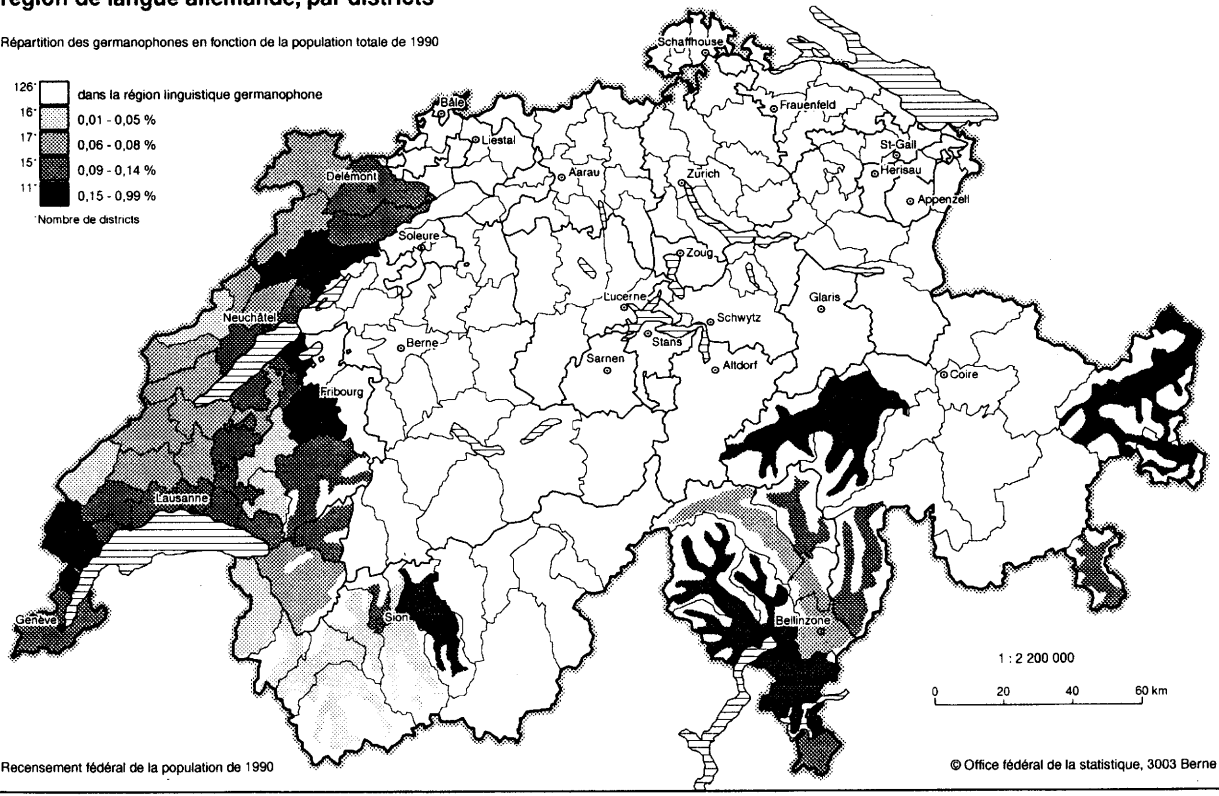
Source: OFS, Recensements fédéraux de la population

Carte 4.1-1:

Concentration des locuteurs de l'allemand comme langue principale à l'extérieure de la région de langue allemande, par districts

1990

Répartition des germanophones en fonction de la population totale de 1990

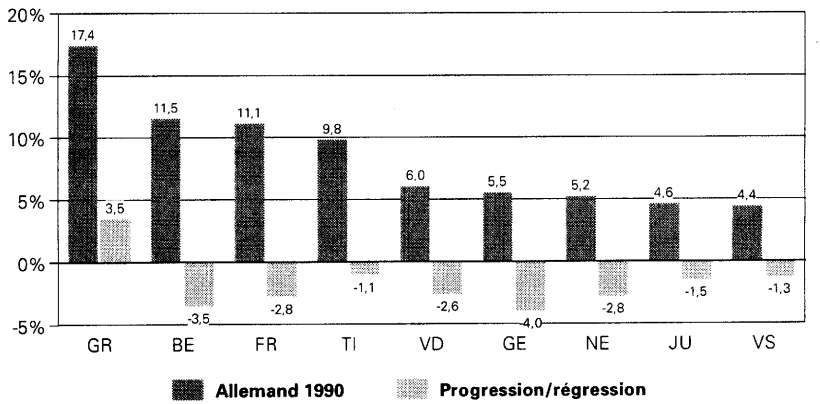


Recensement fédéral de la population de 1990

© Office fédéral de la statistique, 3003 Berne

La régression de l'allemand à l'extérieur de la région de langue allemande est considérable, tant en valeurs absolues que relatives. Seul le canton des Grisons, qui pour des motifs connus accuse un plus grand nombre de germanophones qu'en 1980, n'est pas touché par ce phénomène. Le graphique ci-après montre la part proportionnelle des germanophones dans les différents cantons et la régression ou la progression de l'allemand entre 1980 et 1990.

Graphique 4.1-1: Importance de l'allemand comme langue maternelle ou principale à l'extérieur de la région germanophone, par canton, de 1980 à 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensements fédéraux de la population*

Le graphique révèle immédiatement que les cantons exclusivement francophones ainsi que la partie francophone du canton du Valais enregistrent les pourcentages les plus faibles. Les cantons de Berne et de Fribourg accusent des pourcentages nettement supérieurs et le Tessin atteint presque 10%. Conformément à nos attentes, c'est dans le canton des Grisons que la présence des germanophones est la plus forte et n'a cessé de s'accroître nettement depuis 1980. Les Grisons assument donc désormais le rôle du canton, où la proportion de germanophones vivant à l'extérieur de la région de langue allemande est la plus forte (en 1980, ce rôle revenait encore au canton de Berne).

Le recul de l'allemand dans les autres cantons est pratiquement partout inférieur à celui relevé en moyenne à l'échelle nationale, soit -1,4%. En 1980, l'allemand atteignait encore hors de son territoire de diffusion propre un taux d'indication comme langue maternelle de 9,4 en moyenne. En 1990, cette proportion n'était plus que de 7,0% pour l'allemand comme langue principale. Si nous considérons uniquement les cantons dans lesquels l'allemand n'est pas réputé langue officielle (TI, VD, GE, NE, JU), ce groupe de locuteurs est passé de 9,1% à 6,4% (dans les cantons où la langue officielle est uniquement le français, de 8,7% à 5,6%). L'image dessinée par la diffusion de l'allemand dans les principaux centres urbains de la région de langue française et de celle de langue italienne[1] est, à quelques écarts près, encore autre, comme l'illustre le tableau 4.1-2.

Alors que les villes de Lausanne, de Genève et de Bellinzone enregistrent une régression de l'allemand qui équivaut pratiquement à celle relevée au plan cantonal, dans les autres centres urbains, l'allemand a perdu encore davantage de terrain comme langue principale. Ainsi, sa part régresse de - 4,6% dans la ville de Fribourg, officiellement bilingue (- 2,8% en moyenne dans le canton de Fribourg), de -3,2% à Neuchâtel et de - 2,5% à La Chaux-de-Fonds (- 2,8% en moyenne dans le canton de Neuchâtel). Le recul enregistré à Lugano (-3,8%) et à Locarno (-2,7%) est également considérable par rapport à la régression moyenne au niveau cantonal (- 1,1%); la proportion de germanophones par rapport au nombre total des habitants dans ces deux villes est ou était supérieure à celle relevée pour l'ensemble du canton. La diminution, supérieure à la moyenne, du taux de présence de l'allemand dans ces huit villes considérées touche fortement les germanophones, car en 1990, 33'061 locuteurs de l'allemand comme langue principale vivaient dans ces villes, autrement dit près d'un quart (24,6%) de la totalité des germanophones domiciliés hors de la région de langue allemande.

Mais en dépit de cette situation, l'allemand demeure la langue minoritaire la plus fortement représentée dans les trois régions linguistiques non germanophones. Par rapport au total des locuteurs qui dans chacune de ces trois régions n'ont pas indiqué la langue majoritaire correspondante comme langue principale, 79,3% nomment l'allemand dans la région de langue romanche et 57,1% dans la région de langue italienne. Quant à la région de langue française, l'allemand est, avec 25,7%, incontestablement la langue non régionale la plus souvent nommée, mais elle n'est plus la langue minoritaire clairement dominante.

[1] Les centres urbains du canton des Grisons se situent tous en territoire germanophone.

Tableau 4.1-2: L'allemand comme langue maternelle ou principale dans différentes grandes villes des régions linguistiques non germanophones, 1980-1990

Commune	1980		1990		Différence 1980-1990	
	en termes réels	en %	en termes réels	en %	en termes réels	en %
Fribourg	10 242	*27,4*	8 288	*22,8*	- 1 954	*- 4,6*
Genève	14 709	*9,4*	9 610	*5,6*	- 5 099	*- 3,8*
Lugano	3 719	*13,4*	2 421	*9,6*	- 1 298	*- 3,8*
Neuchâtel	3 613	*10,5*	2 467	*7,3*	- 1 146	*- 3,2*
Locarno	2 015	*14,3*	1 604	*11,6*	- 411	*- 2,7*
Lausanne	9 870	*7,8*	6 799	*5,3*	- 3 071	*- 2,5*
La Chaux-de-Fonds	2 108	*5,7*	1 191	*3,2*	- 917	*- 2,5*
Bellinzone	863	*5,2*	681	*4,0*	- 182	*- 1,2*

Source: OFS, Recensements fédéraux de la population

Les causes du recul de l'allemand

Alors que la diminution du taux de présence de l'allemand dans sa propre région de diffusion pouvait s'expliquer par l'immigration de personnes alloglottes, cette cause ne peut justifier le recul de la langue allemande hors de son territoire propre. Nous constatons cette régression également au niveau des chiffres absolus, ce qui influe d'autant plus sur les pourcentages correspondants que nous enregistrons, par rapport à 1980, un accroissement de la population aussi bien de nationalité suisse qu'étrangère dans tous les cantons non germanophones - à l'exception du canton de Neuchâtel. Nous sommes tentés de penser que la seconde génération des migrants internes a indiqué comme langue principale la langue de la région d'accueil; or, cette raison ne suffirait pas à elle seule à expliquer le recul important de l'allemand. Une mise en parallèle avec les données relevées pour les langues d'usage régulier nous montre que le nombre de locuteurs de l'allemand est plus grand que ne le laisserait supposer le nombre d'indications de l'allemand comme langue principale (voir chapitre 4.1.3). Cependant, d'une manière générale, il faut escompter qu'entre 1980 et 1990 le nombre de germanophones qui se sont établis dans la région de langue française ou dans celle de langue italienne était dans l'ensemble plus petit. La situation observée dans la région de langue romanche est en revanche tout autre, comme l'a révélé notre analyse approfondie dans le chapitre 3.4.

Qui sont les locuteurs germanophones domiciliés hors de la région de langue allemande?

Pour l'étude du profil des personnes ayant indiqué l'allemand comme langue principale hors de la région linguistique correspondante, nous nous appuyons sur des caractéristiques démographiques (comme le sexe, l'âge et l'origine) et sur des facteurs d'ordre socio-professionnel (comme la formation, le statut professionnel[1]).

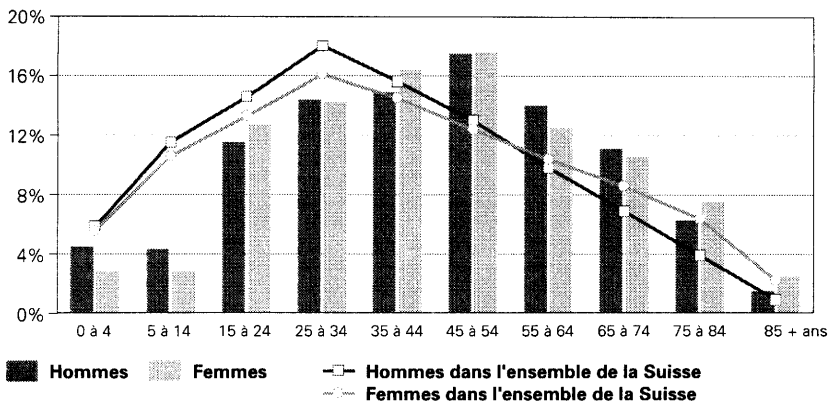
Les critères du sexe et de l'âge

La répartition par sexe des 134'146 germanophones domiciliés à l'extérieur de la région de langue allemande est la suivante: 40,4% sont de sexe masculin et 59,6% de sexe féminin. Par rapport aux moyennes nationales correspondantes,

[1] Une représentation de la répartition de l'allemand selon la catégorie socio-professionnelle est donnée dans le chapitre 3.2.

soit 49,3% et 50,7%, il s'avère que la proportion de femmes est nettement supérieure ici. Mais ce ne sont pas seulement les femmes qui sont représentées le plus fortement; la répartition par classes d'âge accuse elle aussi une structure très différente de celle observée au niveau de la population totale. Le graphique 4.1-2 montre la répartition, selon l'âge et le sexe, des personnes ayant indiqué l'allemand comme langue principale dans les régions non germanophones, en regard de la répartition pour l'ensemble de la Suisse.

Graphique 4.1-2: Population indiquant l'allemand comme langue principale hors de la région de langue allemande, selon l'âge et le sexe et en regard des moyennes correspondantes à l'échelon national, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante de langue principale allemande.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Le graphique révèle clairement que les enfants de moins de 15 ans sont nettement sous-représentés, ce qui est une indication du changement de langue accompli à cet âge, en faveur de la langue régionale. Ce n'est que dans les classes d'âge au-dessus de 35 ans que la part des germanophones augmente à nouveau, ce qui signifie que ce sont avant tout les personnes plus âgées qui préservent l'usage de leur langue d'origine; il s'agit vraisemblablement de migrants internes de la première génération. Cette image globale est toutefois quelque peu trompeuse, dans la mesure où la situation constatée dans les trois régions linguistiques non germanophones diffère dans chaque cas. Ainsi dans la région de langue italienne, la proportion de germanophones dans les classes d'âge de

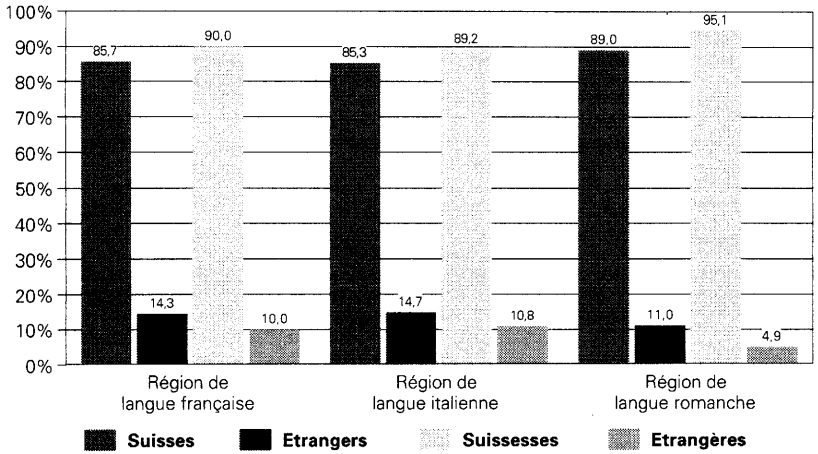
plus de 65 ans est sensiblement plus élevée que la moyenne enregistrée pour l'ensemble des régions non germanophones, de sorte que nous constatons ici un vieillissement bien plus marqué de la population. Ce phénomène est dû aux personnes qui s'établissent dans cette région au moment de leur retraite. La situation dans la région de langue romanche est exactement inverse; là, la proportion de germanophones dans les différentes classes d'âge est la plus importante jusqu'à 34 ans. Mais comme les chiffres absolus relevés dans la région de langue romanche ne représentent, en pour cent, qu'une petite proportion, cette situation ne modifie guère l'image générale.

La répartition des sexes à l'intérieur des différentes classes d'âge est inégale. L'excédent féminin est le plus important dans les classes d'âge de 15 à 44 ans, alors que dans le groupe des 55 à 74 ans, les hommes sont en plus grand nombre, même si à l'échelle nationale, les femmes sont plus nombreuses. L'excédent de femmes germanophones en Suisse francophone résulte en partie de «l'année en Suisse française»[1] que passent celles-ci et plus généralement aussi du fait que le nombre de femmes germanophones vivant avec un partenaire alloglotte est bien plus important que la situation inverse. (voir tableau 4.1-12).

[1] Voir à ce sujet U. Gyr, 1992. Gyr signale qu'il n'existe pas de chiffre fiables quant au nombre de femmes germanophones venant passer une année en Suisse romande. Des sondages effectués auprès des agences officielles de placement ont fourni comme résultats fiables les chiffres suivants: pour 1985: 2839, pour 1986: 2609, pour 1987: 2390 (Gyr, 1992, p. 12).

Origine

Graphique 4.1-3: Population indiquant l'allemand comme langue principale hors de la région germanophone, selon la nationalité, le sexe et la région de domicile, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent du nombre de personnes de langue principale allemande, pour chaque sexe et région linguistique.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Si jusqu'ici, il était avant tout question des migrants à l'intérieur des frontières suisses, la répartition selon la nationalité permet de justifier ce choix: en effet, des 134'146 personnes domiciliées hors de la région de langue allemande et nommant l'allemand comme langue principale, 118'446 sont de nationalité suisse et 15'700 de nationalité étrangère[1], ce qui correspond à une part respectivement de 88,3% et de 11,7% (la part des étrangers germanophones dans la région de langue française s'élève à 11,8%, dans la région de langue italienne à 12,2% et dans la région de langue romanche à 7,5%). Lorsque ces chiffres sont encore ventilés selon le sexe, l'image esquissée pour les trois régions non germanophones est celle représentée par le graphique 4.1-3.

[1] Pour l'ensemble des territoires non germanophones, les personnes originaires de pays dont la langue officielle est l'allemand forment les trois quarts de ce groupe de la population (75,6% au total, dont 62,3% viennent d'Allemagne, 11,9% d'Autriche, 0,7% du Liechtenstein et 0,7% du Luxembourg).

Dans ces trois régions linguistiques, les hommes de nationalité étrangère et germanophones sont proportionnellement plus nombreux que le groupe correspondant des femmes. Compte tenu du fait que près des trois quarts des germanophones d'origine étrangère viennent des pays germanophones voisins, il s'agit donc ici pour partie d'immigrants pour raisons professionnelles qui occupent des postes supérieurs, ce qui explique le plus grand nombre d'hommes. Dans la région de langue française et dans celle de langue italienne, la proportion d'étrangers est similaire, tandis que dans la région de langue romanche, elle est globalement très faible.

Catégorie socio-professionnelle

Dans le tableau 4.1-3, nous comparons la répartition, selon la catégorie socio-professionnelle, de la population germanophone, domiciliée dans les trois régions linguistiques non germanophones, à la répartition, selon le sexe, de la totalité des habitants de ces régions. Cette mise en relation met en lumière les domaines d'activités professionnelles dans lesquels les germanophones sont surreprésentés respectivement sous-représentés.

Les hommes germanophones sont surreprésentés le plus fortement dans la catégorie des «dirigeants», dans celle des «professions intellectuelles et d'encadrement» et les plus sous-représentés dans la catégorie des «manuels qualifiés» et dans celle des «travailleurs non qualifiés». Cette répartition est conforme aux prévisions. Les femmes germanophones sont quant à elles particulièrement nombreuses dans la catégorie des «non-manuels qualifiés: employés» - catégorie qui rassemble globalement aussi la proportion de femmes la plus importante. Mais elles sont cependant tout aussi nettement sous-représentées dans la catégorie des «travailleurs non qualifiés». Ce mouvement de population est donc ici la migration d'une élite qui rappelle celle des immigrants francophones au Tessin (voir chapitre 4.2).

Tableau 4.1-3: Présence de l'allemand comme langue principale hors de la région de langue allemande, selon la catégorie professionnelle et le sexe, et en regard des parts moyennes correspondantes pour l'ensemble des régions non germanophones, 1990

Catégorie socio-professionnelle	Hommes	Femmes	Hommes au total	Femmes au total
Dirigeants	*2,6*	*0,2*	*1,3*	*0,2*
Professions libérales	*1,3*	*0,2*	*1,0*	*0,2*
Autres indépendants	*9,7*	*3,2*	*7,9*	*2,2*
Professions intellectuelles et d'encadrement	*12,5*	*2,6*	*7,1*	*2,2*
Professions intermédiaires	*13,8*	*6,8*	*11,1*	*5,8*
Non-manuels qualifiés: employés	*9,1*	*17,3*	*7,8*	*14,0*
Manuels qualifiés: ouvriers	*6,8*	*1,1*	*10,0*	*1,0*
Travailleurs non qualifiés	*4,5*	*7,4*	*13,7*	*11,6*
Personnes actives occupées non attribuables	*3,2*	*2,0*	*2,8*	*1,7*
Personnes non actives	*36,5*	*59,2*	*37,6*	*61,1*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

4.1.3 L'allemand comme langue d'usage

Pour l'analyse de la langue parlée à la maison, au travail et à l'école, nous donnons d'abord un aperçu général des langues d'usage dans l'ensemble des régions suisses non germanophones, puis nous procédons à une évaluation détaillée des données relevées dans chacune de ces trois régions linguistiques. Exprimées sommairement, nos hypothèses sont les suivantes: la diglossie de la Suisse alémanique exerce une influence sur la situation des langues dans le reste de la Suisse, et probablement en particulier dans le domaine de la famille, un peu moins dans le domaine de la vie professionnelle et pratiquement pas dans celui de l'école. Cependant, les trois régions linguistiques connaissent des situations très différentes; ainsi, dans la région de langue française, l'allemand occupe une place moins importante que dans la région de langue italienne. La région de langue romanche est en revanche fortement soumise à l'influence

exercée par l'allemand - comme les chapitres précédents l'ont démontré; le processus de germanisation est omniprésent dans cette région.

Données générales

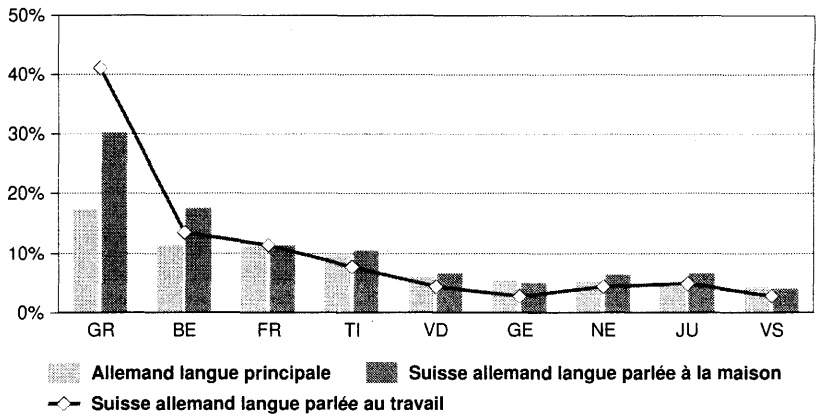
149'371 personnes domiciliées hors de la région de langue allemande indiquent le suisse allemand comme langue parlée en famille, ce qui correspond à 7,8% de la population totale des régions linguistiques non germanophones. Par rapport au total des personnes actives/élèves et étudiants[1] vivant en territoire non germanophone, 73'737 déclarent parler le suisse allemand dans le cadre de leur activité professionnelle, soit 8,1%. En regard des pourcentages obtenus pour l'allemand comme langue principale, nous observons au niveau des différents cantons la situation illustrée par le graphique 4.1-4.

L'interprétation de ce graphique révèle immédiatement que le canton des Grisons et plus particulièrement la région traditionnellement de langue romanche se démarque fondamentalement des autres cantons. En effet, dans cette région, les usagers du suisse allemand comme langue familiale, exprimés en pour cent, sont pratiquement deux fois plus nombreux que les locuteurs de l'allemand comme langue principale, et le taux d'utilisation du dialecte alémanique dans le cadre du travail est presque trois fois plus élevé. Cette situation a déjà été étudiée de manière plus approfondie dans le chapitre 3.4. Dans les autres cantons, les écarts enregistrés ne sont pas aussi importants. A l'exception du canton de Genève (où la part de l'allemand comme langue principale est de 5,5% contre 5,1% pour le suisse allemand comme langue parlée à la maison) et de la partie francophone du canton du Valais (les pourcentages correspondants étant de 4,4% contre 4,1%), tous les autres cantons révèlent, par rapport à l'allemand comme langue principale, un taux d'usage plus élevé du suisse allemand comme langue familiale. La différence est la plus marquée dans la partie francophone du canton de Berne (soit 11,5% contre 17,6%) et la plus minime dans la partie francophone du canton de Fribourg (11,1% contre 11,3%). Ces chiffres montrent que le nombre des locuteurs potentiels de l'allemand hors de la région germanophone est plus élevé que ce que l'on pouvait escompter sur la base du nombre de personnes indiquant l'allemand comme langue principale. Mais ils traduisent aussi les différences considérables entre les trois régions

[1] Le recensement de la population de 1990 distingue deux groupes: les personnes actives (personnes actives occupées et celles n'ayant pas d'emploi) et les personnes non actives (élèves, étudiants, etc.). En principe, hormis les exceptions signalées, nous considérons toujours ci-après la totalité des personnes actives occupées et des personnes en formation.

linguistiques non germanophones[1] (voir à ce propos également les données relatives aux couples linguistiquement mixtes, dans le chapitre 4.1.3).

Graphique 4.1-4: L'allemand comme langue principale et le suisse allemand comme langue familiale et comme langue professionnelle dans les différents cantons non germanophones, en 1990



Remarques:
Allemand comme langue principale: en pour cent de la population résidante.
Suisse allemand comme langue familiale: en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.
Suisse allemand comme langue professionnelle: en pour cent de la population active ayant indiqué au moins une langue professionnelle.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Deux groupes se dégagent au vu de la position occupée par le suisse allemand en tant que langue utilisée dans le cadre professionnel. Dans les cantons du Tessin, de Vaud, de Genève, de Neuchâtel et dans les régions valaisannes francophones, le taux de présence du suisse allemand comme langue parlée au travail est moins élevé que celui de l'allemand comme langue principale. Dans les Grisons non germanophones, dans les parties francophones des cantons de

[1] En ce qui concerne les cantons de Genève et du Valais, la part du suisse allemand comme langue parlée en famille proportionnellement moins importante que celle de l'allemand comme langue principale doit être relativisée au vu des pourcentages correspondants pour l'usage de l'allemand standard comme langue familiale. Il arrive en effet que certaines personnes dont la langue principale est l'allemand, ne mentionnent ici ni l'allemand standard, ni le suisse allemand comme langue parlée en famille.

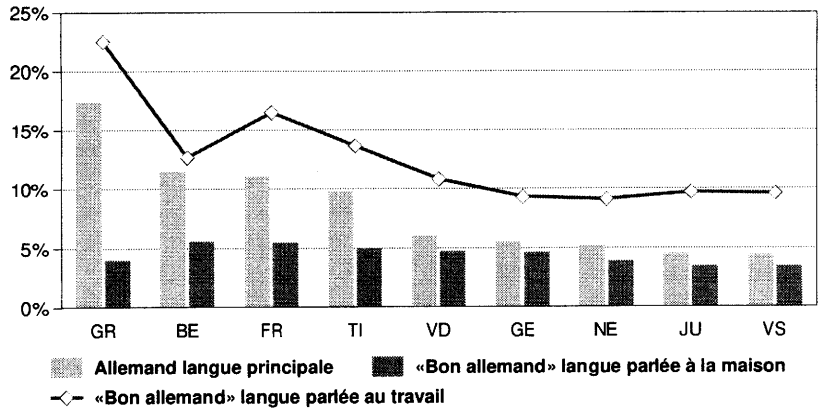
Berne et de Fribourg ainsi que dans le Jura, l'usage du suisse allemand au travail est en revanche plus fréquent (voire même dans le cas de Fribourg, légèrement supérieur à l'emploi du dialecte alémanique au sein de la famille). Ces pourcentages plus élevés doivent être imputés au réseau de relations économiques par-delà la frontière linguistique[1]. Une partie des personnes actives se servent dans le cadre de leur activité professionnelle du suisse allemand, sans indiquer pour autant l'allemand comme langue principale.

Hors de la région de langue allemande, l'allemand standard est mentionné comme langue parlée en famille par 89'136 personnes, ce qui équivaut à 4,6% de la population totale des territoires non germanophones. Au vu du nombre total des personnes actives/des élèves et des étudiants, 142'845 personnes indiquent l'allemand standard comme langue parlée au travail/à l'école, ce qui équivaut à 15,7% de la population active des régions non germanophones.

Comme langue familiale, l'allemand standard jouit d'une position moins forte que le dialecte. Dans l'ensemble de ces régions, son taux d'usage dans ce domaine est inférieur à sa diffusion comme langue principale. L'écart est le plus considérable dans les Grisons non germanophones (passant de 17,4% à 4,0%) et le moins prononcé dans le canton de Genève (de 5,5% à 4,7%).

[1] Le chapitre 2 de cet ouvrage décrit en détail la situation des régions situées à la frontière linguistique séparant la région de langue allemande et la région de langue française.

Graphique 4.1-5: L'allemand comme langue principale et l'usage de l'allemand standard en famille et au travail, dans les différents cantons non germanophones, en 1990



Remarques:
Allemand comme langue principale : en pour cent de la population résidante.
«Bon allemand» comme langue familiale : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.
«Bon allemand» comme langue professionnelle : en pour cent de la population active ayant indiqué au moins une langue professionnelle.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Le graphique révèle cependant que l'allemand standard est avant tout parlé dans le cadre de la vie professionnelle; en effet, dans ce domaine, il atteint dans tous les cantons un taux de présence plus élevé que dans les deux autres registres de la vie quotidienne. C'est au Tessin que cette modification de comportement selon le domaine relevé est la plus forte (soit de 9,8% à 13,7%) et c'est dans la partie francophone du canton de Berne qu'elle est la plus réduite (de 11,5% à 12,7%). L'usage de l'allemand standard dépasse donc ici - à l'exception des Grisons et de la partie francophone du canton de Berne - celui du dialecte alémanique. Tout porte à croire que dans le domaine de la vie active, l'allemand standard est également parlé par des personnes qui ne l'ont indiqué ni comme langue familiale ni comme langue principale.

Après cet aperçu général, nous abordons maintenant plus en détail la présence de l'allemand dans chacune des trois régions linguistiques non germanophones, tout en nous concentrant seulement sur les données relevées qui n'ont pas déjà été interprétées dans les chapitres 3.2, 3.3 et 3.4.

Importance du suisse allemand et de l'allemand standard dans la région de langue française

Comparons, dans un premier tableau, les parts respectives du suisse allemand et de l'allemand standard comme langues parlées en famille, au travail et à l'école.

Tableau 4.1-4: Population indiquant le suisse allemand et l'allemand standard comme langues familiale, professionnelle ou scolaire dans la région de langue française, 1990 (en termes réels et en pour cent)

Domaine	Suisse allemand	Allemand standard
Famille	108 847	73 512
	7,0	*4,7*
Travail	47 390	89 314
	6,2	*11,7*
Ecole	3 992	25 066
	1,7	*10,4*

Remarque:
Ensemble considéré: pour la langue familiale, la population totale; pour la langue professionnelle, les personnes actives occupées; pour la langue scolaire, les élèves et les étudiants qui ont indiqué au moins une langue parlée à l'école.

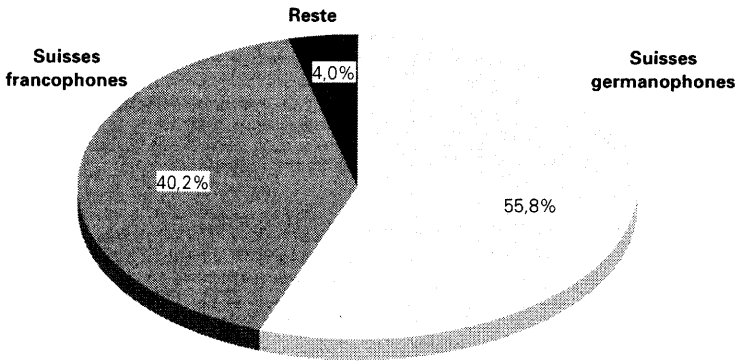
Source: OFS, Recensement fédéral de la population

La comparaison des trois domaines révèle que le suisse allemand occupe, dans la région de langue française, une place privilégiée en tant que langue familiale; l'allemand standard est en revanche plus présent dans les domaines scolaire et professionnel que le dialecte correspondant. Mais dans l'ensemble, ces deux variétés linguistiques n'ont pas une fonction majeure. Alors que l'usage de l'allemand standard accuse au moins encore un certain poids dans les domaines de l'école et de la vie active, ce n'est pratiquement pas le cas pour l'usage du suisse allemand.

Dans le domaine de la famille, nous retrouvons le modèle diglossique de la Suisse alémanique: bien que dans la région de langue française, l'importance des *patois* romands ne soit plus que mineure, les dialectes suisses alémaniques, eux, sont parlés plus fréquemment que l'allemand standard par les personnes s'exprimant en allemand dans le cadre familial. Conformément aux prévisions, ce sont surtout les Suisses germanophones qui parlent le suisse allemand à la

maison. La répartition des groupes principaux de locuteurs est représentée par le graphique 4.1-6.

Graphique 4.1-6: Usage du suisse allemand comme langue parlée en famille dans la région de langue française, selon la langue principale et la nationalité, en 1990



Remarque:
Le suisse allemand comme langue familiale : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.

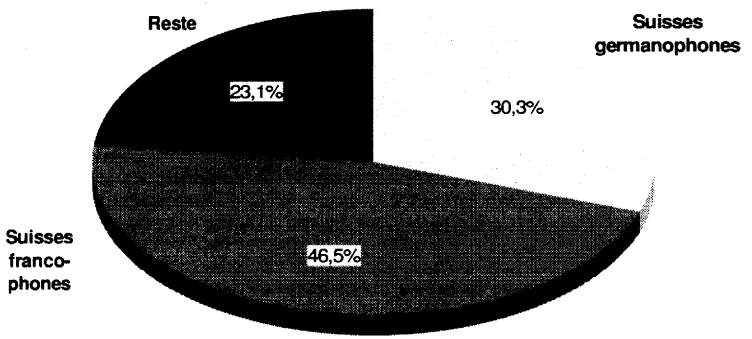
© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Les Suisses germanophones habitant dans la région de langue française et parlant le dialecte en famille forment 71,3% de ce groupe; les Suisses francophones qui se servent du suisse allemand comme langue familiale ne représentent en revanche que 4,1% de leur catégorie. Les Suisses germanophones reportent donc dans le cadre familial la diglossie alémanique. Il peut s'avérer intéressant de constater que dans le groupe des Suisses germanophones, le choix de la variété linguistique varie fortement selon le sexe: 73,4% des hommes désignent le suisse allemand alors que chez les femmes, ce ne sont que 69,8%; à l'inverse, 28,2% des femmes indiquent l'allemand standard contre seulement 23,1% des hommes. Les hommes tendent donc davantage à maintenir la répartition classique des deux variétés de l'allemand, alors que les femmes optent plutôt pour la variété standard plus prestigieuse (voir plus loin pour ce qui concerne les couples à composition linguistique mixte).

Conformément à l'image dégagée ici, ce sont moins les Suisses germanophones qui parlent l'allemand standard en famille (même si son usage est tou-

jours plus fréquent qu'en Suisse alémanique), mais au contraire les Suisses francophones.

Graphique 4.1-7: Usage de l'allemand standard comme langue familiale dans la région de langue française, selon la langue principale et la nationalité, en 1990



Remarque:
Le «bon allemand» comme langue familiale : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Nous constatons donc que ce sont les autochtones qui forment ici la majorité des réponses données; toutefois, par rapport à la totalité de leur groupe correspondant, ils ne représentent que 3,2%. Quant aux Suisses germanophones, ils préfèrent l'usage du dialecte à la langue standard: seuls 16,2% parlent la dernière en famille - un pourcentage malgré tout plus élevé qu'en Suisse alémanique. Nous n'interpréterons pas ici les données relatives aux autres groupes de locuteurs; nous nous contenterons de noter que les personnes de nationalité étrangère n'emploient guère le suisse allemand pour la communication avec leurs proches.

Importance du suisse allemand et de l'allemand standard dans le domaine professionnel

Concernant les pratiques langagières dans le cadre du travail, il nous importe de savoir quelles sont les personnes actives qui ont indiqué l'une des deux varié-

tés de la langue allemande et quelle est leur répartition selon la catégorie socio-professionnelle. Ainsi, les Suisses francophones sont les plus nombreux à mentionner l'utilisation de l'allemand standard, qui prévaut d'ailleurs sur celle du dialecte; ils sont en effet 57'616 au total, ce qui correspond à 64,6% des personnes actives ayant indiqué l'allemand comme langue parlée au travail et à tout de même 12,0% des Romands exerçant une activité lucrative. En d'autres termes, environ un Suisse francophone sur huit parle régulièrement l'allemand standard dans le cadre de son travail. Les Suisses germanophones ne représentent quant à eux que 18,6% des locuteurs de l'allemand standard dans les milieux professionnels, ce qui équivaut à 39,4% du total des personnes actives germanophones de nationalité suisse. Les autres catégories de la population active représentent numériquement des quantités quasi négligeables.

Ceci est encore plus vrai, lorsque nous considérons l'emploi du suisse allemand dans la sphère professionnelle. Là aussi, nous notons avec surprise que les Suisses francophones sont les plus nombreux à le parler, soit 24'075 personnes, ce qui représente 5,1% du total des Suisses francophones actifs et dans le même temps aussi un peu plus de la moitié des locuteurs du suisse allemand. En termes réels, les Suisses germanophones sont un peu moins nombreux: soit 19'338 personnes, ce qui équivaut cependant à 45,7% du total des Suisses germanophones actifs. Ils forment donc le seul groupe qui se sert plus du dialecte que de l'allemand standard dans le cadre du travail.

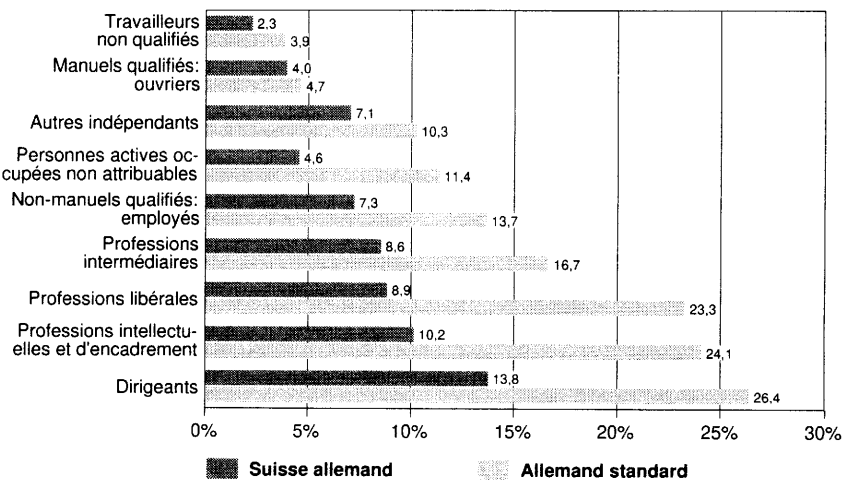
La répartition selon la catégorie socio-professionnelle est agencée selon l'ordre croissant du taux d'usage de l'allemand standard. La situation générale de l'allemand standard, sur la base de cette répartition, est du point de vue structurel pratiquement la même que celle observée dans la région de langue allemande. Dans toutes les catégories, le dialecte est moins utilisé, mais son usage varie dans les mêmes proportions que celui de l'allemand standard. La seule exception est la catégorie des «autres indépendants», à laquelle appartiennent aussi, comme on le sait, les agriculteurs et les artisans. Les professions, dans lesquelles la part de l'allemand est la plus importante, sont aussi celles qui requièrent des études supérieures et offrent les statuts professionnels les plus élevés; dans les professions manuelles, le taux d'usage des deux variétés de la langue allemande est en revanche minime. Nous pouvons donc en déduire que les professions dans lesquelles la communication joue un rôle majeur présupposent aussi une maîtrise plus fréquente de l'allemand.

Une analyse plus approfondie encore, que nous ne développerons pas ici, montre que les Suisses germanophones sont surreprésentés dans les catégories

socio-professionnelles à forte proportion d'usagers de l'allemand standard et qu'ils sont à l'inverse sous-représentés dans la catégorie des «manuels qualifiés».

Un regard rapide sur la répartition régionale peut s'avérer intéressant (voir carte 4.1-1). La présence de l'allemand est très forte le long de la frontière linguistique, sauf en Valais. Dans les districts et les communes proches de la frontière linguistique, les deux variétés de l'allemand sont représentées de manière à peu près égale. En revanche, dans les zones éloignées de la frontière, l'usage de l'allemand standard est plus fréquent. A titre de comparaison: à La Neuveville (BE)- située directement à la frontière - 16,% indiquent le suisse allemand et 19,7% l'allemand standard; à Neuchâtel, ce sont respectivement 7,0% et 12,1% alors qu'à Genève, plus que 3,7% désignent le suisse allemand et 10,1% le bon allemand.

Graphique 4.1-8: Usage du suisse allemand et de l'allemand standard comme langues professionnelles chez la population active de la région de langue française, selon la catégorie socio-professionnelle, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population active ayant indiqué au moins une langue professionnelle.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Importance de l'allemand standard et du suisse allemand à l'école

Comme l'illustre le tableau 4.1-4, l'allemand a une certaine importance dans ce domaine (10,4%), alors que le suisse allemand pratiquement pas (1,7%). La plupart des élèves et des étudiants qui nomment l'allemand standard sont des Suisses francophones (16'046) - soit au total 9,7% des élèves et étudiants francophones. Les locuteurs du suisse allemand sont à nouveau, comme escompté, principalement des Suisses germanophones (2811 personnes, soit 76,8% du total des locuteurs de dialecte et 38,2% de tous les Suisses germanophones).

L'introduction de l'allemand comme branche d'enseignement en quatrième année primaire laisse une certaine trace au niveau des chiffres: ainsi, seuls 1,2% des 5-9 ans désignent l'usage de l'allemand standard, alors que ce sont déjà 10,8% dans la classe des 10-14 ans et 17,5% dans celle des 15-19 ans.

Outre cet aspect, le taux d'utilisation de l'allemand standard ou du dialecte dépend également de la région. Au niveau des différents cantons francophones, ces taux sont les suivants:

Tableau 4.1-5: Présence du suisse allemand et de l'allemand standard comme langue parlée à l'école dans les différents cantons de la région de langue française, 1990

Suisse allemand		Allemand standard	
Fribourg (fr.)	8,7	Fribourg (fr.)	18,2
Berne (fr.)	4,9	Berne (fr.)	11,6
Valais (fr.)	1,1	Valais (fr.)	10,5
Jura	0,9	Jura	9,7
Vaud	0,8	Vaud	9,3
Neuchâtel	0,8	Neuchâtel	8,5
Genève	0,4	Genève	8,2

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Les trois cantons situés à la frontière linguistique enregistrent pour les deux variétés des pourcentages considérablement plus élevés, hormis le Valais francophone qui accuse dans tous les domaines considérés une faible présence de l'allemand en général. Comme dans le canton de Fribourg, la ville de Fribourg a été entièrement attribuée à la région de langue française, les pourcentages relevés sont vraisemblablement un peu trop élevés par rapport à la réalité linguisti-

que. L'usage du suisse allemand concerne pour l'essentiel les cantons situés à la frontière linguistique.

Dans l'ensemble nous constatons que dans la région de langue française deux situations différentes entraînent la présence des deux formes de la langue allemande. D'une part les Suisses germanophones établis en Suisse française emportent dans leurs bagages la diglossie; elle s'exprime essentiellement dans le cadre familial, moins dans celui du travail et de l'école. En revanche, dans le cadre du travail et de l'école, les Suisses francophones utilisent l'allemand standard - dans la mesure où les circonstances professionnelles ou scolaire l'exigent. La répartition par classes socio-professionnelles révèle que la compétence en allemand standard est une condition importante pour les professions de niveau supérieur.

Importance du suisse allemand et de l'allemand standard dans la région de langue italienne

Le chapitre 3.3 comporte une description détaillée de la situation de l'allemand dans la région linguistique italienne. Pour cette raison, nous nous contenterons ici de traiter brièvement quelques aspects supplémentaires et commençons par comparer les taux de diffusion respectifs de l'allemand standard et du dialecte alémanique dans les domaines familial, professionnel et scolaire.

Tableau 4.1-6: Population indiquant le suisse allemand et l'allemand standard comme langues familiales, professionnelles ou scolaires dans la région de langue italienne, 1990 (en termes réels et en pour cent)

Domaine	Suisse allemand	Allemand standard
Famille	31 073	14 490
	10,7	*5,0*
Travail	13 980	23 162
	10,2	*16,9*
Ecole	215	1 234
	0,6	*3,4*

Remarque:
Ensemble considéré: pour la langue familiale, la population totale; pour la langue professionnelle, les personnes actives occupées; pour la langue scolaire, les élèves et les étudiants ayant indiqué au moins une langue parlée.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

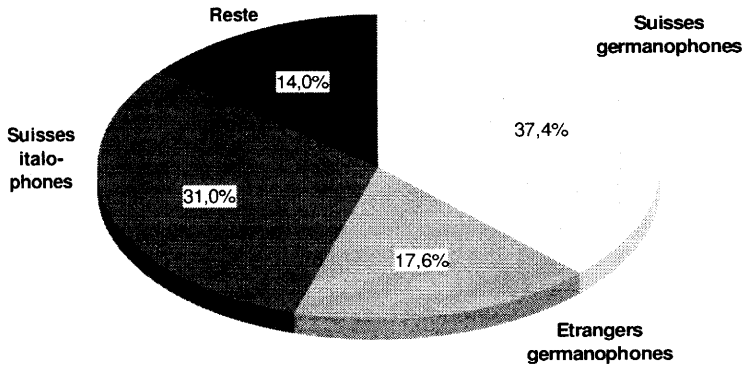
La diglossie suisse alémanique s'exprime dans le domaine de la famille; dans celui de la vie professionnelle, la diffusion de l'allemand standard est en revanche plus importante que celle du suisse allemand. Et à l'école, ces deux variétés linguistiques ne sont que très peu présentes, moins encore que dans la région de langue française.

Langue d'usage en famille

La plupart des locuteurs du suisse allemand dans la région de langue italienne sont des Suisses germanophones (19'124; 61,5%) - ce qui équivaut à 72,9% du total des Suisses germanophones domiciliés dans cette région. Près de 30% de ce groupe de locuteurs sont des autochtones (9478 personnes) - 5,1% du total des Suisses italophones.

Parmi les locuteurs de l'allemand standard, nous trouvons un nombre significatif d'étrangers germanophones (2546 ou 17,6% des locuteurs de l'allemand standard), ce qui correspond à 73,9% du total de ce groupe de locuteurs! Le degré de loyauté envers la langue d'origine est donc très important ici, il correspond à peu près à celui dont font preuve les Suisses germanophones à l'égard de leur dialecte. Les Suisses germanophones et les autochtones forment les deux sous-groupes majeurs des locuteurs de l'allemand standard. En regard de la région de langue française, la position du suisse allemand est donc ici également plus forte dans la population indigène qui désigne pratiquement deux fois plus souvent l'emploi du suisse allemand en famille que celui de l'allemand standard.

Graphique 4.1-9: Usage de l'allemand standard comme langue familiale dans la région de langue italienne, selon la langue principale et la nationalité, en 1990



Remarque:
Le «bon allemand» comme langue familiale : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Nous constatons ici, comme déjà en territoire francophone, que parmi les Suisses germanophones, les hommes se servent davantage du dialecte (80,7%) et moins de l'allemand standard (19,4%) que les femmes (76,5% contre 23, 4%). Ces dernières préfèrent une fois de plus parler la variété de prestige.

Langue d'usage au travail

Le taux d'utilisation de l'allemand standard dans les milieux professionnels s'élève tout de même à 16,9%, alors que le suisse allemand, représenté par 10,2% de la population active, joue un rôle plus secondaire. Pour chacune des deux variétés linguistiques, les personnes actives autochtones représentent, en chiffre absolus, le sous-groupe le plus important, suivi de celui des Suisses germanophones. Tous les autres groupes de personnes actives sont d'une importance numériquement faible. Notons encore que les Suisses germanophones sont légèrement plus nombreux à opter pour l'emploi du suisse allemand (5345 contre 4661, 51,4% contre 44,9% du groupe de référence), alors que les autochtones préfèrent l'allemand standard (6549 contre 13'580; 7,9% contre 16,6% du groupe de référence). Quant aux germanophones de nationalité étrangère,

61,5% d'entre eux parlent l'allemand standard dans le cadre de leur travail (N= 945).

Cependant, lors d'une comparaison entre les districts du canton du Tessin et ceux du canton des Grisons, nous observons des différences très marquées.

Tableau 4.1-7: Présence du suisse allemand et de l'allemand standard comme langue professionnelle dans la région de langue italienne, par circonscriptions (GR) et par districts (TI), 1990

Circonscription (GR: Kreis)	Population active ayant indiqué au moins une langue professionnelle, en termes réels	Suisse allemand en %	Allemand standard en %
Bregaglia (GR)	588	*49,5*	*32,1*
Bernina (GR)	1 568	*22,8*	*18,8*
Mesocco (GR)	913	*9,5*	*13,7*
Roveredo (GR)	1 969	*7,0*	*11,5*
Calanca (GR)	322	*13,7*	*10,9*
Locarno (TI)	24 118	*15,1*	*24,4*
Lugano (TI)	55 297	*11,0*	*18,3*
Vallemaggia (TI)	2 167	*9,3*	*15,5*
Mendrisio (TI)	19 893	*6,7*	*14,0*
Bellinzona (TI)	18 878	*6,8*	*12,1*
Leventina (TI)	4 574	*5,4*	*8,9*
Blenio (TI)	1 955	*3,6*	*8,0*
Riviera (TI)	4 729	*4,0*	*7,1*

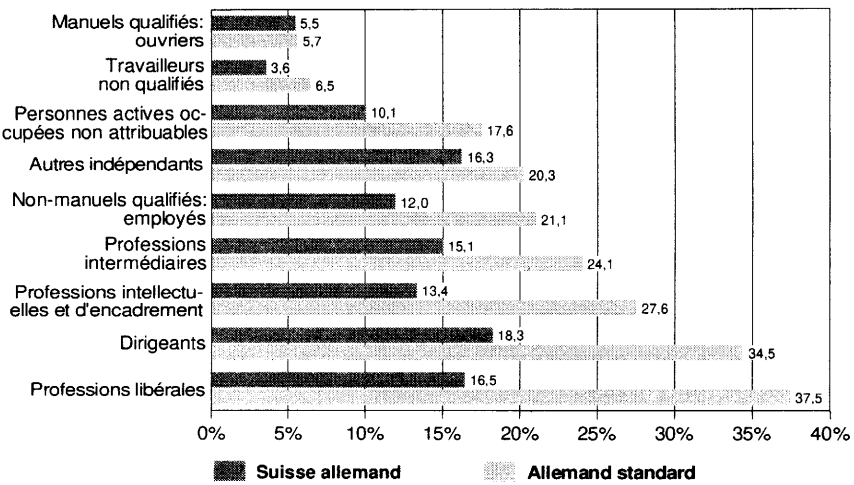
Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Le tableau classe les districts tessinois et grisons dans l'ordre décroissant du pourcentage atteint par l'allemand standard. Conformément aux attentes, l'hétérogénéité caractérise les «Kreise» grisons: les deux variétés de la langue allemande sont fortement représentées dans le Bergell; le district de la Bernina occupe une position intermédiaire alors que dans la région de la Moesa la situation est comparable à celle observée dans les districts périphériques du Tessin. Dans le canton du Tessin, les deux districts les plus peuplés que sont Locarno et Lugano se démarquent des autres en accusant pour l'allemand standard et le suisse allemand les parts les plus élevées. Toutefois, à l'intérieur de ces districts les écarts enregistrés sont considérables; les centres accusent des pourcentages

élevés, les petits villages un taux de diffusion comparativement faible.[1] Les vallées très peu peuplées enregistrent en revanche pour les deux variétés de la langue allemande un pourcentage largement inférieur à la moyenne.

Au vu de cette répartition, nous pouvons supposer que la répartition par catégories socio-professionnelles présentera également une asymétrie du côté des professions non manuelles (graphique 4.-10).

Graphique 4.1-10: Suisse allemand et allemand standard comme langues d'usage professionnel chez la population active de la région de langue italienne, selon la catégorie socio-professionnelle, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré: en pour cent de la population active ayant indiqué au moins une langue professionnelle.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Le classement des différentes catégories socio-professionnelles, selon l'ordre croissant du pourcentage atteint par l'allemand standard, esquisse une autre image globale que celles fournies antérieurement; en effet les représentants des «professions libérales» sont ici bien plus nombreux à utiliser l'allemand stan-

[1] La répartition selon les différentes régions économiques (centres urbains, zones périphériques, région environnante, région de montagne) a été représentée dans le cadre du chapitre 3.3.

dard que dans la région de langue allemande et celle de langue française. Mais c'est encore une fois dans les professions exigeant une formation supérieure et dans la catégorie des «non manuels qualifiés» que nous trouvons la plus forte proportion de locuteurs du bon allemand. Quant aux représentants de la catégorie des «autres indépendants» (en particulier les agriculteurs et les artisans), leurs pratiques langagières dans le cadre du travail ressemblent ici plus qu'à l'ordinaire au comportement des «non manuels qualifiés».

La position du suisse allemand dans le cadre de cette répartition dessine une image aux contours plus flous: le dialecte atteint ses pourcentages les plus élevés dans la catégorie des «dirigeants» (18,3%), suivie de celle des «professions libérales» (16,5%) et de celle des «autres indépendants» (16,3%). Deux raisons peuvent justifier cela: d'une part, toute personne qui entretient des relations professionnelles avec des Suisses germanophones travaillant dans la région de langue allemande aura bien plus de facilités s'il parle le dialecte - et ceci est certainement le cas pour les dirigeants et en partie aussi pour les représentants des professions libérales. D'autre part l'utilisation relativement importante du suisse allemand parmi les représentants des «autres indépendants» pourrait résulter notamment de l'influence des migrants internes appartenant aux classes sociales moyennes. Les Suisses germanophones sont surreprésentés dans les catégories professionnelles supérieures et sous-représentés dans celle des «manuels qualifiés»; leur influence se perçoit toutefois plutôt au niveau de l'usage du dialecte alémanique.

En ce qui concerne la langue parlée à l'école, nous pouvons constater qu'une seule chose, à savoir le rôle marginal de l'allemand dans ce domaine. En effet, même pour les élèves germanophones, la proportion de ceux qui parlent l'une ou l'autre des deux variétés de l'allemand est inférieure à 10%.

Importance du suisse allemand et de l'allemand standard dans la région de langue romanche

Comme nous l'avons déjà montré dans les chapitres antérieurs, la région de langue romanche[1] subit la forte pression exercée par l'allemand. Cette influence s'exprime tant au niveau familial que professionnel et scolaire, où l'allemand atteint des pourcentages plus élevés que dans les deux autres régions linguistiques.

[1] Nous entendons ici par région de langue romanche, la région romanche 1, telle qu'elle est définie dans le chapitre 2, à savoir l'ensemble des communes où la majorité de la population est romanchophone.

Tableau 4.1-8: Le suisse allemand, l'allemand standard et le romanche comme langues familiale, professionnelle ou scolaire dans la région de langue romanche, 1990 (en termes réels et en pour cent)

Domaine	Suisse allemand	Allemand standard	Romanche
Famille	9 451	1 134	20 876
	36,7	*4,4*	*81,0*
Travail	7 132	2 802	7 773
	65,3	*25,7*	*71,2*
Ecole	1 028	1 267	2 891
	31,4	*38,6*	*88,2*

Remarque:
Ensemble considéré: pour la langue familiale, la population totale; pour la langue professionnelle, les personnes actives occupées; pour la langue scolaire, les élèves et les étudiants ayant indiqué au moins une langue parlée.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

La comparaison avec le romanche révèle que cette lange domine dans les trois domaines considérés. Cependant, dans les milieux professionnels, l'emploi du suisse allemand est presque aussi fréquent que celui du romanche, alors que l'allemand standard enregistre sa plus forte présence dans le domaine scolaire.

Langue d'usage en famille

Près de la moitié des Suisses qui parlent le suisse allemand en famille indiquent l'allemand comme langue principale (4644; 49,1%); ceux-ci représentent en outre 93,4% des germanophones domiciliés dans cette région. Cette proportion est donc presque aussi élevée que celle relevée dans la région de langue allemande. 4402 ressortissants suisses nomment le romanche comme langue principale, ce qui équivaut à 23,3% du total des romanchophones. Ce sont donc avant tout les germanophones qui déterminent le pourcentage élevé du suisse allemand. L'allemand standard n'a en revanche qu'un statut marginal et accuse dans l'ensemble un taux d'usage moindre que celui noté dans son propre territoire de diffusion.

La répartition par classes d'âge traduit la progression du suisse allemand. En effet, la proportion de Suisses romanchophones qui utilisent le suisse allemand ne cesse de s'accroître fortement jusque dans la classe d'âge des 30-34 ans, où elle est de 31,9%; ensuite, la part du suisse allemand régresse à nouveau et

tombe au-dessous de 20 % après 60 ans. D'une manière générale, ce sont donc les personnes plutôt jeunes qui parlent le dialecte alémanique.

Langue d'usage au travail

Dans les milieux professionnels, les deux variétés de la langue allemande atteignent des pourcentages plus élevés que dans le domaine familial. En ce qui concerne l'allemand standard, nous aurions escompté une part plus importante, en particulier en raison du tourisme; mais il est vrai qu'entre-temps un grand nombre des principales stations touristiques sont attribuées, au vu de leur majorité linguistique, à la région de langue allemande.

La majeure partie des 7132 locuteurs du suisse allemand sont des Suisses romanchophones, soit 4893 personnes ou 63,9% des Suisses romanchophones. Le second groupe en importance est celui des Suisses germanophones (N=1787), dont 87,4% parlent le suisse allemand au travail; ce pourcentage est inférieur à celui relevé dans la région de langue allemande. Les personnes actives d'origine étrangère préfèrent quant à elles l'allemand standard (N=413; 38,3%) au dialecte (N=367; 34,0%).

La répartition selon le sexe révèle une différence de comportement linguistique intéressante. Dans le cadre de leur activité professionnelle, les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes à parler le suisse allemand (69,9% contre 63,2% des hommes), mais aussi l'allemand standard (30,6% contre 23,3%). Cette différence doit être imputée aux femmes romanchophones qui se servent beaucoup plus de l'allemand comme langue professionnelle que les hommes.

Nous renonçons à donner ici le détail de la répartition par catégories socio-professionnelles, car les chiffres relevés sont très petits. Nous pouvons cependant en dégager l'image générale suivante: l'usage du suisse allemand et de l'allemand standard est beaucoup plus répandu chez les représentants des «non manuels qualifiés» et des catégories professionnelles exigeant une formation supérieure que parmi les «manuels qualifiés» ou les personnes n'ayant pas un degré de formation supérieur, comme par exemple les artisans et les agriculteurs.

Langue d'usage à l'école

Chez les élèves et les étudiants de la région de langue romanche, nous distinguons clairement deux groupes de locuteurs. Les Suisses romanchophones parlent plus l'allemand standard (N= 960; 37,2%) que le suisse allemand (N=668; 25,9%) et les Suisses germanophones davantage le dialecte (N=309; 55,7%) que la langue standard (N=222; 40,0%). Nous ne trouvons donc guère de traces de la diglossie alémanique. L'influence déterminante de l'enseignement de l'allemand dans les écoles grisonnes se reflète dans la répartition par classes d'âge. Ainsi, 15,1% des 5-9 ans indiquent le suisse allemand et 3,9% l'allemand standard; pour les 10 à 14 ans, les pourcentages correspondants sont respectivement de 30,6% et de 49,5% et au-delà de 15 ans ils s'accroissent encore et atteignent 56,7% pour le suisse allemand et 64,9% pour l'allemand standard. Ces chiffres reflètent clairement le rôle majeur de l'école dans le processus de germanisation.

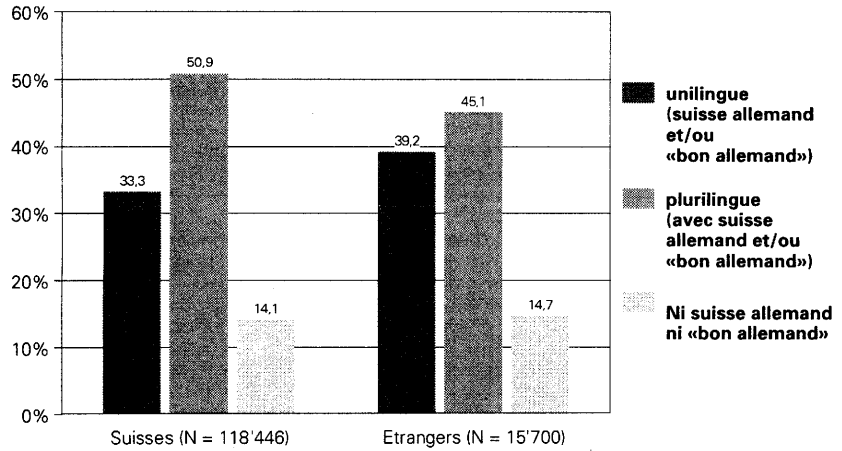
4.1.4 Unilinguisme et plurilinguisme de la population germanophone à l'extérieur de la région de langue allemande

Après avoir considéré chacune des trois régions linguistiques non germanophones séparément, nous terminons par l'analyse de deux aspects, à savoir le plurilinguisme des germanophones hors de leur propre territoire et le comportement adopté par les couples linguistiquement mixtes.

Unilinguisme et plurilinguisme en famille

Dans la région de langue allemande, les personnes germanophones s'étaient avérées très unilingues - du moins dans le cadre de la famille. Cette constatation n'est probablement plus valable hors du territoire de diffusion de l'allemand. Le graphique 4.1-11 illustre la situation observée.

Graphique 4.1-11: Les langues familiales de la population germanophone habitant hors de la région linguistique allemande, selon les indications «seulement allemand», «aussi l'allemand» ou «pas l'allemand» et selon la nationalité, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.

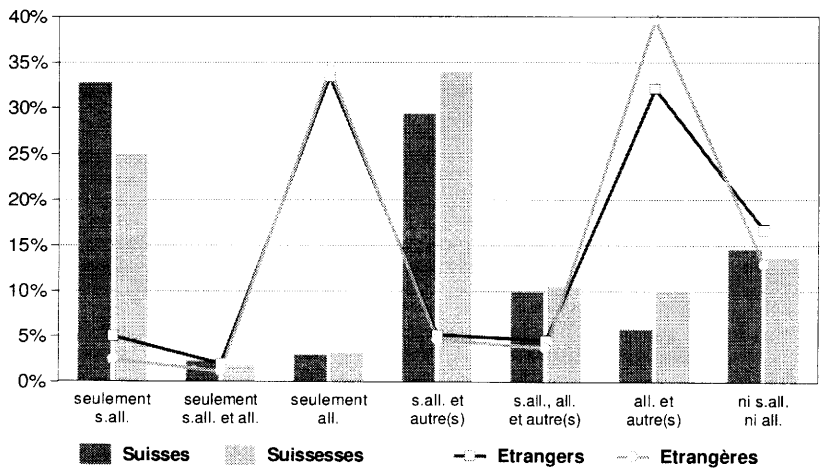
© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Les locuteurs plurilingues dominent dans les deux groupes. Et dans chacun d'eux, la part des personnes n'ayant indiqué ni l'allemand standard ni le suisse allemand comme langue parlée à la maison s'élève à un peu plus de 14%[1]. Au vu de ce pourcentage, nous pouvons donc penser qu'un germanophone sur sept a renoncé à parler l'allemand en famille et s'est donc adapté à son nouvel environnement linguistique. Nous verrons par ailleurs dans le chapitre 6.1 consacré au plurilinguisme social que la région de langue française et plus particulièrement celle de langue italienne contraignent davantage les immigrants au changement de langue, alors que dans la région de langue allemande cette pression est moins forte. Cependant, nous sommes frappés par le fait qu'un tiers des Suisses germanophones et que près de 40% des étrangers germanophones doivent être considérés comme des locuteurs exclusivement unilingues. D'une manière générale, le plurilinguisme est le plus répandu dans la région de langue

[1] Ce n'est que dans la région de langue romanche que ce pourcentage est nettement inférieur, atteignant à peine 6%.

française (52,9%) et un peu moins dans la région de langue italienne (48,3%). En revanche, dans la région de langue romanche, seuls 38,2% des germanophones sont plurilingues contre 56,0% de locuteurs unilingues. Le graphique 4.1-12 précise encore le degré d'unilinguisme ou de plurilinguisme des Suisses germanophones et des étrangers germanophones en y incluant également le critère du sexe.

Graphique 4.1-12: Usage du suisse allemand et de l'allemand standard comme langues familiales chez les personnes de langue principale allemande domiciliées hors de la région germanophone, selon le sexe et la nationalité, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.
s.all. : suisse allemand; *all.* : allemand standard.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Trois éléments ressortent clairement de ce graphique. Ainsi nous notons que même lorsqu'ils sont plurilingues, les Suisses germanophones préfèrent parler le suisse allemand, alors que les étrangers germanophones préfèrent l'allemand standard. Une autre tendance générale est que les hommes sont plutôt unilingues et les femmes plutôt plurilingues. Et, enfin, par rapport aux femmes, les hommes tendent davantage à renoncer à parler leur langue principale en famille - ceci étant vrai tant pour les étrangers que pour les ressortissants suisses.

Age

Le critère de l'âge[1] permet de nuancer encore davantage l'interprétation des données concernant la langue parlée à la maison. La situation observée est illustrée par le tableau 4.1-9.

Il ressort de ce tableau que le degré d'unilinguisme varie en fonction de l'âge - le plurilinguisme augmente en effet avec l'âge. Ceci est particulièrement vrai pour l'usage exclusif du suisse allemand dont le taux diminue nettement dans les classes d'âge supérieures à 25 ans. Avec les années, l'environnement personnel d'un locuteur germanophone vivant à l'extérieur de son propre territoire se diversifie linguistiquement grâce aux contacts accrus avec des communautés linguistiques diverses et grâce à l'intégration qui s'ensuit. Cet élargissement du répertoire linguistique pénètre également la sphère familiale.

Unilinguisme et plurilinguisme dans la vie active

En regard de la sphère familiale, l'analyse des données concernant les pratiques linguistiques dans le cadre de la vie professionnelle (réunies dans le graphique 4.1-13) révèle un glissement considérable de la pratique unilingue vers la pratique plurilingue ainsi qu'un important accroissement du pourcentage de locuteurs ne parlant ni l'allemand standard, ni le suisse allemand dans le cadre de leur travail. La vie active en tant que domaine de la vie publique exige dans une bien plus grande mesure que la sphère familiale l'emploi de la langue de la région d'accueil.

Il faut toutefois préciser qu'à cet égard les trois régions linguistiques présentent une situation très différente. La région de langue française accuse des valeurs moyennes pratiquement identiques à celles relevées pour l'ensemble considéré. Dans la région de langue italienne, la majorité des indications données ne comportent aucune des deux variétés de l'allemand (soit 62,3%, en regard de 34,4 % de personnes plurilingues et de seulement 3,3% de personnes unilingues). Et enfin, dans la région de langue romanche, les germanophones unilingues sont beaucoup plus fortement représentés (22,0%, en regard de 22,7% de personnes plurilingues et de 55,3% de personnes n'indiquant ni le suisse allemand ni l'allemand standard).

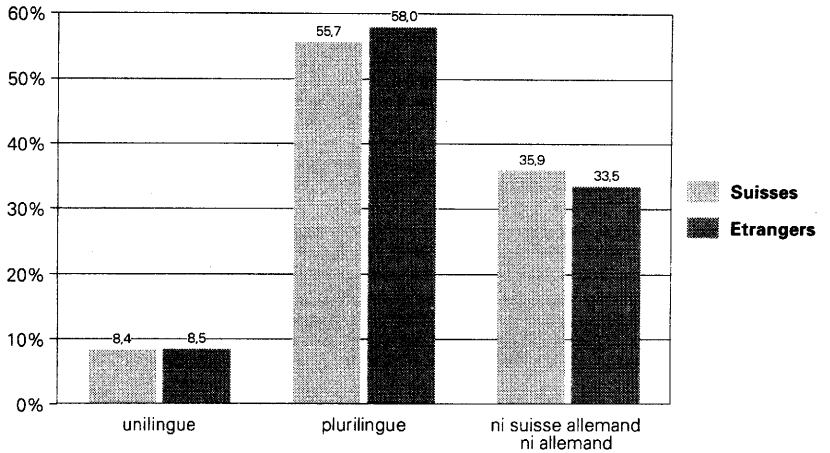
[1] Pour le relevé de la langue parlée par les enfants de 0-4 ans, voir l'introduction à cet ouvrage.

Tableau 4.1-9: Le suisse allemand et l'allemand standard comme langues familiales des germanophones vivant hors de la région de langue allemande, selon l'âge, 1990 (en pour cent du total des réponses)

	S.all. seul	S.all. et All.	All. seul	S.all. et autre(s) langue(s)	S.all., All. et autre(s) langue(s)	All. et autre(s)	Ni S.all. ni all.
0 à 4 ans	*45,4*	*1,8*	*10,1*	*29,3*	*1,6*	*7,4*	*4,5*
5 à 14	*43,0*	*2,5*	*7,0*	*30,5*	*5,0*	*6,5*	*5,6*
15 à 24	*39,6*	*3,1*	*8,6*	*18,8*	*6,1*	*6,7*	*5,4*
25 à 34	*24,3*	*2,0*	*5,7*	*33,6*	*9,8*	*10,0*	*10,2*
35 à 44	*21,2*	*1,5*	*4,0*	*35,6*	*10,5*	*10,5*	*16,1*
45 à 54	*18,3*	*1,5*	*7,0*	*26,6*	*9,7*	*16,2*	*20,1*
55 à 64	*21,8*	*1,8*	*5,6*	*28,4*	*11,0*	*12,4*	*18,5*
65 à 74	*22,8*	*2,0*	*5,8*	*30,9*	*12,5*	*0,6*	*15,3*
75 + ans	*22,5*	*2,2*	*7,0*	*29,3*	*11,6*	*12,6*	*15,3*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Graphique 4.1-13: Les langues d'usage professionnel chez les personnes actives germanophones domiciliées hors de la région de langue allemande, selon les indications «seulement allemand», «aussi l'allemand» ou «pas l'allemand» et selon la nationalité, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population active ayant indiqué au moins une langue professionnelle.

© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

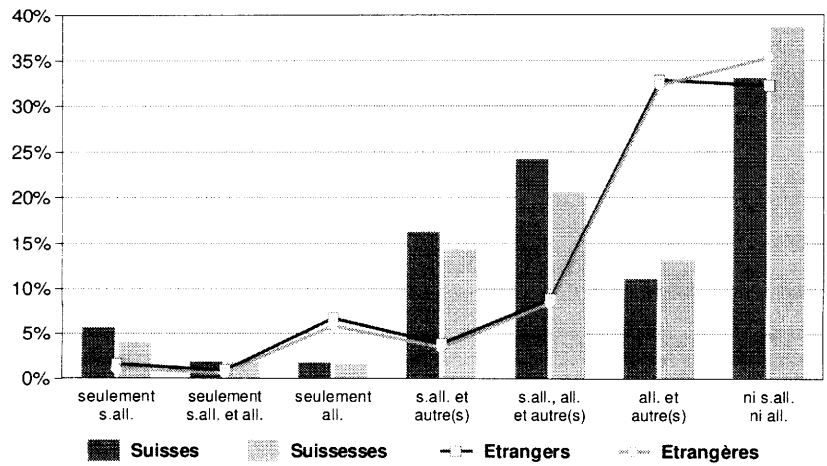
Le facteur de l'origine n'a pratiquement aucune influence sur l'option linguistique choisie; les légères différences observées s'expliquent, comme déjà dans le cas des langues familiales, par le fait que les germanophones d'origine étrangère utilisent avant tout l'allemand standard. En résumé, nous pouvons conclure que par rapport aux Suisses qui parlent le dialecte alémanique, les germanophones de nationalité étrangère sont moins souvent confrontés à la nécessité de parler une langue étrangère et peuvent de surcroît utiliser leur propre langue plus fréquemment en combinaison avec d'autres langues.

La situation observée se précise encore, lorsque les diverses possibilités de combinaisons linguistiques sont considérées en outre selon le critère du sexe, comme l'illustre le graphique 4.1-14.

Par rapport à la situation constatée au niveau des langues parlées en famille, l'usage du suisse allemand dans le cadre de la vie professionnelle diminue, alors que celui de l'allemand standard combiné avec d'autres langues s'accroît nettement. La proportion des ressortissants suisses qui peuvent maintenir l'emploi du

suisse allemand (seul ou avec d'autres langues) régresse de 30,1% et n'est plus que de 44,4%, dont 4,8% seulement indiquent l'usage exclusif du dialecte. De même, la part des étrangers (hommes et femmes) qui peuvent conserver l'usage de l'allemand standard (seul ou en plus d'autres langues) diminue également de 27,1% et s'élève à 48,4%, dont 6,4% représentent des locuteurs parlant uniquement l'allemand standard. La vie professionnelle au quotidien exige dans une très grande majorité des cas un degré d'adaptation et d'intégration aussi élevé que possible. Ces facultés sont particulièrement requises dans le secteur des services dans lequel (comme le montre également le tableau 4.1-3, p. ??) travaillent la majeure partie des locuteurs de l'allemand qui vivent hors de la région de langue allemande.

Graphique 4.1-14: Usage du suisse allemand et de l'allemand standard comme langues professionnelles chez les personnes actives de langue principale allemande domiciliées hors de la région germanophone, selon le sexe et la nationalité, en 1990



Remarques:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.
s.all. : suisse allemand; *all.* : allemand standard.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Le sexe est ici un facteur de peu de poids; car, au vu des raisons déjà évoquées, l'exercice de l'activité professionnelle requiert tant de la part des hommes que des femmes un comportement linguistique orienté vers le plurilin-

guisme ou l'emploi de langues étrangères. Notons seulement que les femmes renoncent plus facilement que les hommes à l'emploi de leur langue d'origine[1].

La répartition selon l'âge s'avère intéressante à deux niveaux. Nous constatons premièrement que les personnes actives ayant entre 15 et 24 ans accusent dans l'ensemble la perte la plus forte de la langue d'origine - ce sont en effet plus de 40% qui ne parlent plus leur propre langue dans le cadre de leur travail. Cet abandon de la langue d'origine traduit vraisemblablement l'incidence de la deuxième génération d'immigrés, car après 24 ans cette proportion régresse à nouveau pour finalement augmenter une nouvelle fois dans la classe des 55-64 ans où elle atteint 36%. Nous notons en second lieu que les personnes actives de plus de 25 ans utilisent à côté de l'allemand au moins une autre langue - sans pour autant impliquer la perte de la langue principale. Deux raisons pourraient être à l'origine de ce comportement: d'une part les migrants de la première génération s'adaptent plus lentement à leur nouveau contexte linguistique et d'autre part, les exigences et le statut professionnels augmentent avec l'âge et requièrent de ce fait l'élargissement des compétences linguistiques.

Si nous considérons les données relatives aux langues d'usage par rapport aux différentes classes professionnelles, nous voyons se confirmer la conclusion déjà formulée lors de la répartition par catégories socio-professionnelles, selon laquelle les germanophones vivant hors de la région linguistique allemande occupent en général des emplois exigeant des qualifications supérieures. En ce qui concerne l'usage du dialecte et/ou de l'allemand standard, nous relevons dans les classes professionnelles occupant un nombre important de personnes actives[2] des pourcentages particulièrement élevés notamment dans les professions de l'organisation et de l'administration (10,7% de locuteurs du dialecte et 21,0% de locuteurs de l'allemand standard par rapport au total des personnes actives ayant indiqué au moins une langue parlée), dans les professions commerciales et de la vente (soit 11,3% pour le suisse allemand et 16,5% pour l'allemand standard) ou encore dans les professions commerciales et administratives (dialecte 9,2%, allemand standard 18,8%).

Le tableau 4.1-10 présente cette répartition par classes d'âge:

[1] Ce comportement n'est peut-être pas uniquement dû à une plus grande flexibilité de la part des femmes, mais est aussi lié au contexte social. De nombreuses études (voir Trömel-Plötz, 1982) montrent que les femmes peuvent rencontrer plus de difficultés à imposer l'usage de leur langue première face à des personnes (de sexe masculin) dont la langue principale est autre.

[2] Certaines classes professionnelles révèlent pour partie des taux d'usage du dialecte et/ou de l'allemand standard plus élevés ou similaires, mais pour un nombre total très faible de personnes actives occupées dans ces professions.

Tableau 4.1-10: Le suisse allemand et l'allemand standard comme langues professionnelles des personnes actives de langue principale allemande, domiciliées dans les régions non germanophones, selon l'âge, 1990 (en pour cent du total considéré)

	S.all. seul	S.all. et All.	All. seul	S.all. et autre(s) langue(s)	S.all., All. et autre(s) langue(s)	All. et autre(s)	Ni S.all. ni all.
15-24 ans	*3,9*	*2,3*	*2,6*	*11,9*	*19,5*	*13,8*	*40,9*
25-34	*5,0*	*1,6*	*2,1*	*15,9*	*24,3*	*15,1*	*29,8*
35-44	*4,6*	*1,1*	*1,7*	*16,3*	*23,0*	*14,6*	*31,8*
45-54	*3,6*	*0,8*	*2,0*	*13,2*	*20,1*	*18,6*	*35,0*
55-64	*4,6*	*0,7*	*1,6*	*14,0*	*18,1*	*14,8*	*36,1*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Couples linguistiquement mixtes

Près de la moitié des 77'168 couples linguistiquement mixtes[1] et domiciliés hors de la région de langue allemande comportent une personne germanophone (N=38'307, 49,6%). Les différences d'une région linguistique à l'autre sont toutefois considérables: ainsi dans la région de langue française, la proportion des couples à composante germanophone s'élève, pour un total de 29'371 couples, à 46,0%; dans la région de langue italienne, elle est de 64,3% (pour 7'507 couples) et dans la région de langue romanche de 87,2% (pour 1'429 couples). Les germanophones forment donc dans l'ensemble de ces régions la plus grande part des couples linguistiquement mixtes. Dans la région de langue romanche et celle de langue italienne, cette part est supérieure à celle des germanophones au niveau national (soit 63,9%), alors que dans la région de langue française elle est nettement inférieure. Dans ces trois régions linguistiques, les partenaires non germanophones à l'intérieur de ce type de couples ont mentionné comme langue principale la langue locale (dans la région de langue française, cette proportion est de 84,4% chez les hommes et de 87,0% chez les femmes; dans la région de langue italienne, elle est respectivement de 79,1% et de 92,2% et dans la région de langue romanche, de 89,8% et de 94,6% - dans l'ensemble, les femmes sont plus nombreuses à vivre avec un partenaire originaire de la région que les hommes). De même, au sein des couples linguistiquement mixtes, nous trouvons plus fréquemment des femmes germanophones que des hommes, comme l'illustre le tableau 4.1-11.

[1] Ce chiffre correspond au nombre total des couples linguistiquement mixtes ayant indiqué au moins une langue parlée à la maison.

Tableau 4.1-11: Répartition, selon la région linguistique de domicile et le sexe, des couples linguistiquement mixtes vivant hors de la région de langue allemande et dont l'un des partenaires est de langue principale allemande, 1990

	Couples mixtes dont l'un des partenaires est germanophone			
	Femmes		Hommes	
Région linguistique	en termes réels	en %	en termes réels	en %
Région de langue française	18 281	*62,2*	11 090	*37,8*
Région de langue italienne	5 458	*72,7*	2 049	*27,3*
Région de langue romanche	1 046	*73,2*	383	*26,8*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

A l'évidence les femmes germanophones sont beaucoup plus nombreuses que les hommes germanophones à s'engager dans une relation de couple avec un partenaire d'une autre langue principale ou prêtes à changer de région linguistique pour des motifs de relations affectives[1]. Le tableau 4.1-12 révèle toutefois que les deux sexes ne diffèrent pas fondamentalement au niveau de leur comportement linguistique en famille.

[1] Ceci n'est pas seulement vrai pour les femmes germanophones. Voir à ce propos également le chap. 3.2.

Tableau 4.1-12: L'allemand comme langue familiale au sein des couples mixtes allemand-autre(s) langue(s) vivant hors de la région de langue allemande, selon le sexe du partenaire germanophone et la région linguistique de domicile, 1990 (en pour cent du total considéré)

Couples linguistiquement mixtes dont l'un des partenaires est germanophone	Allemand langue principale	
	Femmes	Hommes
a) région de langue française Langue(s) familiale(s) parlée(s) par le couple:		
allemand seul	*1,6*	*1,5*
les deux langues principales du couple	*21,4*	*18,5*
l'allemand et d'autre(s) langue(s)1)	*3,7*	*5,1*
pas l'allemand	*67,8*	*68,5*
autres combinaisons2)	*5,5*	*6,4*
b) région de langue italienne: Langue(s) familiales parlée(s) par le couple:		
allemand seul	*2,5*	*3,6*
les deux langues principales du couple	*27,0*	*22,2*
l'allemand et d'autre(s) langue(s)	*5,4*	*9,5*
pas l'allemand	*60,2*	*57,0*
autres combinaisons	*4,9*	*7,7*
c) Région de langue romanche		
allemand seul	*7,2*	*5,7*
les deux langues principales du couple	*30,6*	*25,3*
l'allemand et d'autre(s) langue(s)	*35,0*	*41,3*
pas l'allemand	*18,0*	*17,0*
autres combinaisons	*9,2*	*10,7*

Remarques:

1) Une langue familiale commune (a) ainsi que d'autres langues non communes entre partenaires (b) (dont l'allemand comme a) ou b)) ou encore deux langues familiales communes (dont l'une est l'allemand).

2) Deux langues familiales communes et d'autres langues non communes ou trois langues et plus parlées par les deux partenaires et d'autres langues non communes.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Le comportement linguistique adopté varie principalement en fonction de la région linguistique de domicile. Nous remarquons en effet que dans la région de

langue romanche - compte tenu de la position plus forte de l'allemand dans cette région -, la part des couples ne parlant pas du tout l'allemand à la maison est beaucoup plus faible que dans la région de langue française ou dans la région de langue italienne. Dans cette dernière, l'allemand révèle une diffusion beaucoup moins importante, mais malgré tout encore plus grande que dans la région francophone. En effet, c'est en Suisse française que l'allemand maintient le plus difficilement sa position, ce qui se reflète aussi dans les couples à composante linguistique mixte. En regard notamment des francophones vivant avec un partenaire alloglotte en territoire non francophone (voir à ce sujet le chap. 4.2), il apparaît clairement que les germanophones s'intègrent linguistiquement beaucoup plus fortement à leur nouvel environnement et renoncent à parler leur propre langue.

4.1.5 Conclusion

La situation linguistique générale des Suisses a pour effet que l'allemand est hors de son propre territoire de diffusion la langue minoritaire la plus importante. Un changement s'esquisse cependant depuis 1980: en effet, dans la région de langue française et dans celle de langue italienne, la part des germanophones ne cesse de régresser, en partie de manière considérable. A l'inverse, dans la région de langue romanche cette part s'accroît dans une mesure presque identique. Comme la plupart des germanophones sont de nationalité suisse et de ce fait vraisemblablement des migrants internes, les pratiques linguistiques au sein de la famille reflètent l'influence de la diglossie alémanique. Cette influence est toutefois bien moins perceptible dans le cadre de la vie active, où l'allemand standard est représenté bien plus fortement que le dialecte. Les migrants internes exercent plutôt des professions supérieures à qualifications élevées, ce qui conduit en conséquence à une forte proportion de locuteurs plurilingues. La perte de la langue d'origine est plus importante dans le cadre de la vie professionnelle que dans celui de la vie familiale - cet abandon de la langue principale est dans les deux cas le plus répandu dans la région de langue française. Dans la région de langue romanche en revanche, l'allemand est considéré comme une langue de «plus-value» dont l'usage s'amplifie tant dans la sphère professionnelle que familiale. Eu égard au fait que parmi la population germanophone dans la région de langue française et dans celle de langue italienne ce sont principalement les jeunes générations qui sont sous-représentées, on peut escompter que le recul de la langue allemande dans ces régions linguistiques s'arrêtera.

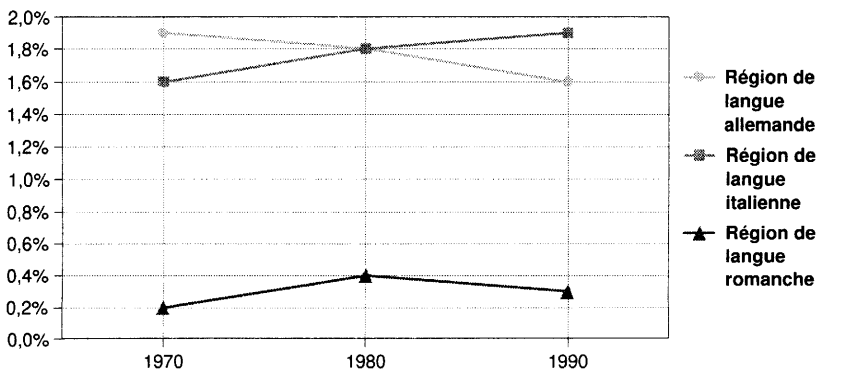
4.2 Le français à l'extérieur de sa propre région linguistique

Georges Lüdi / Christine Quiroga-Blaser

4.2.0 Introduction

Le français se porte plutôt bien à l'intérieur de son propre territoire de diffusion, tel était le bilan du chapitre 3.2. Mais cette position forte ne nuit-elle pas au statut dont jouit la seconde langue nationale dans le reste de la Suisse? En effet, au cours de ces dernières décennies, le nombre des francophones n'a cessé de reculer nettement à l'extérieur de la région de langue française. Cette régression concerne principalement la région de langue allemande, alors que dans la région de langue italienne nous notons même une légère augmentation du pourcentage de francophones (en chiffres absolus, celle-ci ne compense évidemment de loin pas le recul enregistré en territoire germanophone, notamment parce que dans la région de langue italienne, comme nous le verrons plus loin, les francophones sont plus exposés à la perte de l'usage de leur langue d'origine).

Graphique 4.2-1: Importance du français comme langue maternelle ou principale à l'extérieur de la région de langue française, de 1970 à 1990



Remarque:
Région de langue romanche: se référer à la définition de la RR1 (chap. 2 et 3.4)

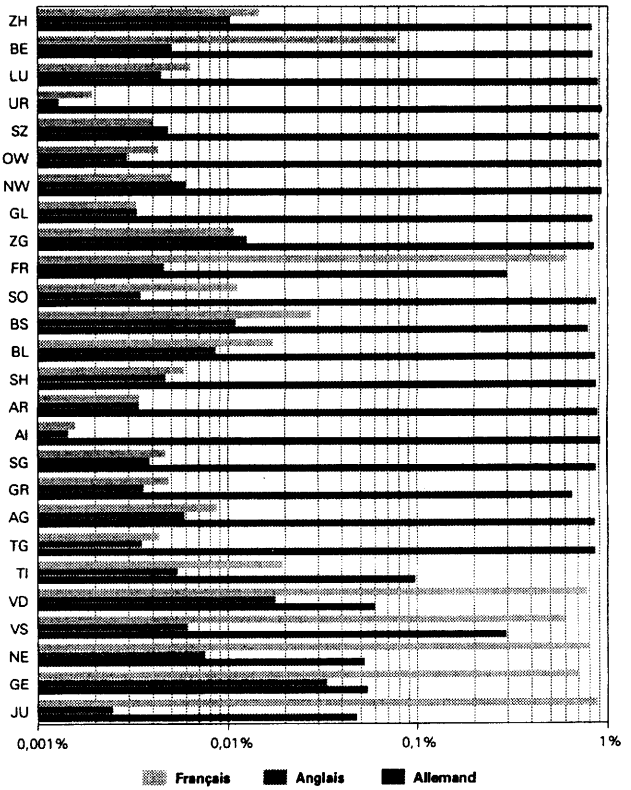
© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensements fédéraux de la population*

Les causes du recul du français sont multiples (entre autres la disposition moins marquée des Suisses francophones à s'établir en Suisse alémanique, due pour partie à la mobilité accrue). L'enseignement obligatoire du français dans les écoles des cycles primaire et secondaire suffit-il à freiner le recul, sans cesse annoncé, du français hors de sa propre région de diffusion? Et qu'en est-il de la concurrence existant entre le français et l'anglais? Qui sont en fait les francophones qui vivent hors de la région de langue française? Pouvons-nous, par rapport à toutes ces questions, mettre en évidence des différences d'une région linguistique à l'autre? Voici en quelques mots les interrogations majeures que nous proposons d'élucider dans le présent chapitre.

Le graphique 4.2-2 représente la diffusion du français comme langue principale dans les différents cantons suisses. Il ne s'agit pas de distinguer ici en premier lieu entre cantons francophones, cantons bilingues ou cantons non francophones, mais aussi et surtout de mettre en lumière les différences notées dans les territoires non francophones. Pour ce faire, nous avons choisi comme base de calcul une échelle logarithmique. Face à l'opinion souvent exprimée, selon laquelle l'anglais menace de prendre une importance plus grande que le français comme première langue étrangère à l'extérieur de la région de langue française, nous avons également inclus dans cette représentation graphique la diffusion de l'anglais.

Ce graphique révèle en premier lieu la différence au niveau du degré de diffusion du français dans les cantons situés à la frontière linguistique: ainsi le canton de Berne apparaît comme à peine moins germanophone que les autres cantons de Suisse alémanique, alors que dans les cantons de Fribourg et du Valais, le français domine clairement. Le canton de Soleure, qui se considère volontiers comme un pont entre la région germanophone et la région francophone, accuse une proportion de francophones nettement inférieure à celles relevées dans les deux demi-cantons bâlois, au Tessin et même dans le canton de Zurich. *Nous constatons qu'à l'extérieur de la région de langue française, le canton le plus francophone est celui de Bâle-ville.*

Graphique 4.2-2: Présence de l'allemand, du français et de l'anglais comme langues principales dans les différents cantons suisses, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré: en pour cent de la population résidante.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

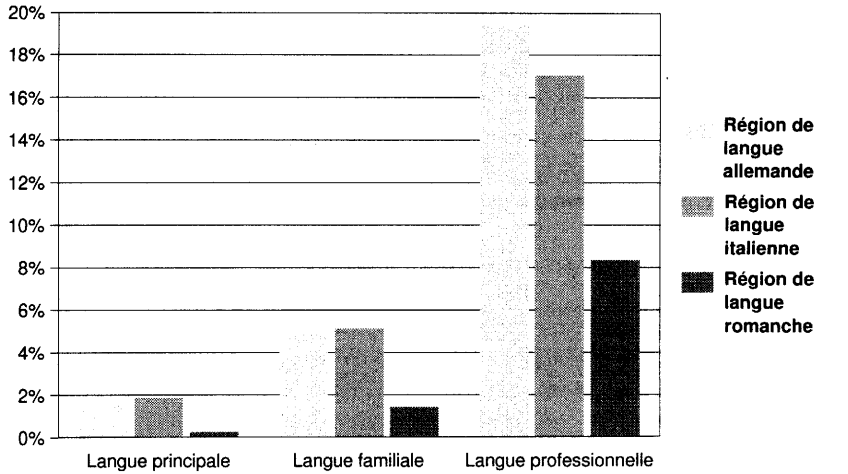
Le graphique illustre, en second lieu, très clairement la relation de concurrence qui existe entre le français (respectivement l'allemand) comme seconde langue nationale (c.-à-d. hors de la région linguistique correspondante) et l'anglais, langue de communication internationale. *Certes, l'anglais n'accuse dans aucun des cantons suisses alémaniques une position clairement dominante par rapport au français; mais il enregistre tout de même une diffusion légèrement supérieure dans quelques cantons,* même si en règle générale cette pré-

sence se rapporte pour chaque langue à un petit nombre absolu de locuteurs (Schwyz 540 anglophones/446 francophones, Nidwald 199/167, Glaris 128/126, Zoug 1075/917). La «compétition» est donc bel et bien réelle. Le tracé parallèle des courbes, du français d'une part et de l'anglais d'autre part, signale en outre que ce sont des conditions similaires qui favorisent la présence respectivement l'absence de ces deux langues, aspect qu'il faudra développer ultérieurement (voir chapitre 4.2.2).

Cependant, le graphique fait également apparaître des *différences significatives d'une région linguistique à l'autre.* Ces variations sont d'autant plus frappantes, si, outre la langue principale, nous considérons les données relatives à la langue parlée à la maison et au travail (français et/ou patois); toutefois, vu que les pratiques langagières dans ces deux domaines de la vie quotidienne pouvaient être définies par des réponses plurielles, il n'est pas surprenant de constater que les pourcentages relevés pour la langue d'usage en famille et surtout pour la langue parlée au travail sont nettement supérieurs à ceux relevés pour la langue principale.

Dans l'ensemble des domaines considérés, l'importance du français est incontestablement moins grande dans la région de langue romanche que dans les deux autres régions non francophones. Le fait que le français atteigne dans la région de langue italienne des pourcentages un peu plus élevés que dans la région de langue allemande semble confirmer le cliché de la solidarité entre locuteurs de langues latines. A l'évidence les Suisses francophones qui s'établissent dans une autre région linguistique ont encore une préférence marquée pour le Tessin - même si les motifs sont tout autres que ceux qui fondent le choix de la Suisse alémanique. En revanche, nous constatons avec quelque surprise que *le français en tant que langue professionnelle joue un rôle moins important dans la région de langue italienne que dans celle de langue allemande.* Ceci est d'autant plus étonnant qu'au Tessin l'enseignement du français comme seconde langue commence plus tôt et que le degré de maîtrise de cette langue est en règle générale plus élevé que dans la plupart des cantons suisses alémaniques. Cette constatation porte à croire que la valeur conférée au français sur le «marché linguistique» est plus grande en Suisse alémanique qu'au Tessin (voir Lüdi; Py, 1995 pour les indices d'une diminution de la «solidarité latine»), une hypothèse à laquelle nous aurons à revenir.

Graphique 4.2-3: Usage du français comme langue principale, comme langue familiale et comme langue professionnelle dans les régions linguistiques non francophones, en 1990



Remarques:
Langue principale : en pour cent de la population résidante.
Langue familiale : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.
Langue professionnelle : en pour cent de la population active ayant indiqué au moins une langue professionnelle.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Ces différences remarquables d'une région linguistique à l'autre nous ont incités à fonder toutes les représentations ultérieures, sous forme de graphiques ou de tableaux, sur une répartition par régions linguistiques.

4.2.1 Le français comme langue principale et comme langue familiale

Bien que le pourcentage des francophones (c.-à-d. les personnes ayant indiqué le français comme langue principale) qui habitent à l'extérieur de la région de langue française, soit, en regard des locuteurs des autres langues nationales, extrêmement petit (soit 6,4% pour un total de 1'321'695 francophones dans l'ensemble de la Suisse), il s'agit malgré tout d'un groupe relativement considérable au vu des 85'146 locuteurs (dont 79'544 vivent dans la région de langue

allemande, 5532 dans la région de langue italienne et 70 dans la région de langue romanche). Bien plus nombreuses encore sont les personnes, soit 247'411, qui ont nommé le français comme langue parlée en famille, sans que cette langue soit pour autant leur langue principale; en effet, par rapport aux 232'052 personnes qui dans la région de langue allemande mentionnent l'usage du français en famille, 165'123 indiquent une autre langue principale; dans la région de langue italienne, ce sont 10'700 sur 14'990 personnes et dans la région de langue romanche, 312 sur 369. En termes de politique linguistique, ces personnes sont importantes, ne serait-ce que parce qu'une part considérable (mais non chiffrable) d'entre elles sont des locuteurs qui ont accompli un changement de langue, autrement dit d'«anciens» francophones ou leurs enfants qui parlent encore leur langue d'origine dans le cadre de la famille, même si la langue dominante est déjà une autre (en règle générale la langue locale). Conformément aux définitions usuelles, est considéré comme bilingue, autrement dit comme membre de deux communautés linguistiques, toute personne qui se sert régulièrement de deux langues dans ses échanges quotidiens - et notamment dans le cercle familial[1]. Selon cette définition, la *minorité francophone établie à l'extérieur du territoire linguistique d'origine compte au moins un quart de million de personnes.*

Qui sont les francophones?

a) selon le critère de la nationalité

Bien que les politiques romands ne leur accordent souvent que peu d'importance, les francophones - ci-après, les personnes ayant indiqué le français comme langue principale - représentent, comme nous l'avons dit plus haut, une minorité linguistique extra-territoriale d'un poids non négligeable. A la différence de la communauté italophone, la part des étrangers dans cette minorité linguistique est relativement faible; elle s'élève à 16,8% dans la région de langue allemande, à 16,6% dans la région de langue italienne et à 17,1% dans la région de langue romanche et se situe donc dans la région de langue allemande que légèrement au-dessus de la part des étrangers à la population résidente (soit 15,6%) et nettement au-dessous dans la région de langue italienne (25,0%). Ce n'est que dans la région de langue romanche que la communauté francophone

[1] Pour les définitions du bilinguisme et autres précisions, voir Grosjean, 1982; Lüdi, Py, 1986, Romaine, 1989.

accuse un pourcentage de ressortissants étrangers bien plus important que celui relevé par rapport à la population résidente (6,1%). Il faut toutefois préciser que la communauté francophone de la région de langue romanche ne compte en chiffres absolus que 58 Suisses et 12 étrangers. Nous pouvons donc à bonne raison parler d'une *minorité francophone exterritoriale.*

b) selon le critère du sexe

L'excédent féminin est très évident chez les francophones. En effet dans la région de langue allemande, 55,2% du total des francophones sont des femmes, dans la région de langue romanche la proportion correspondante est de 55,7% et dans la région de langue italienne elle atteint même les 63,2%. [1] Cette proportion importante exprime déjà en tant que telle le fait que les femmes francophones sont plus nombreuses que les hommes à changer de région linguistique, ceci vraisemblablement avant tout pour des raisons personnelles de relations de couple. (Nous avons déjà constaté dans le cadre du chapitre 3.2 que dans la région de langue française, les femmes francophones qui partagent leur vie avec un partenaire italophone sont plus nombreuses que le cas de figure inverse).

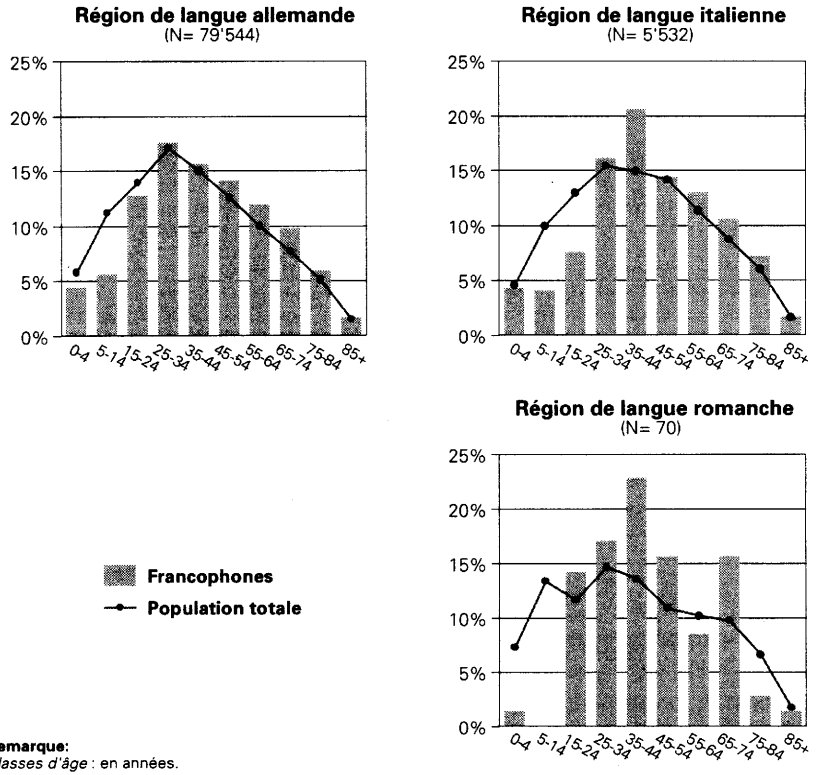
c) selon le critère de l'âge

Un regard rapide sur la répartition par classes d'âge des francophones vivant à l'extérieur de la région de langue française (graphique 4.2-4) révèle immédiatement la surreprésentation des générations d'âge plus avancé. Nous constatons en effet que les enfants (de 5 à 14 ans) sont nettement sous-représentés, alors que la proportion des personnes de plus de 45 ans est légèrement supérieure. La différence observée entre la région de langue allemande et celle de langue italienne pour ce qui concerne la génération des 15 à 24 ans est incontestablement due aux meilleures conditions de formation scolaire et professionnelle en Suisse alémanique. En revanche, nous ne pouvons clairement justifier la surreprésentation considérable des francophones de 35 à 44 ans dans la région de langue italienne. Dans la région de langue romanche, les nombres totaux très petits faussent l'image d'ensemble.

[1] Par rapport à la population totale, la part des femmes est de 50,4% dans la région de langue allemande, de 49,7% dans la région de langue romanche et de 52,4% dans la région de langue italienne.

D'une manière générale, nous pouvons conclure que hors de sa région linguistique, le français n'est pratiquement pas indiqué comme langue principale par les descendants des francophones et que son usage ne peut donc être maintenu que grâce à l'afflux ultérieur de jeunes adultes ou à travers son acquisition comme seconde langue, ceci tant que l'on ne peut offrir aux enfants des francophones un enseignement scolaire bilingue.

Graphique 4.2-4: Population de langue principale française domiciliée dans les régions linguistiques non francophones, selon l'âge et en regard de la population totale, en 1990



Remarque:
Classes d'âge : en années.

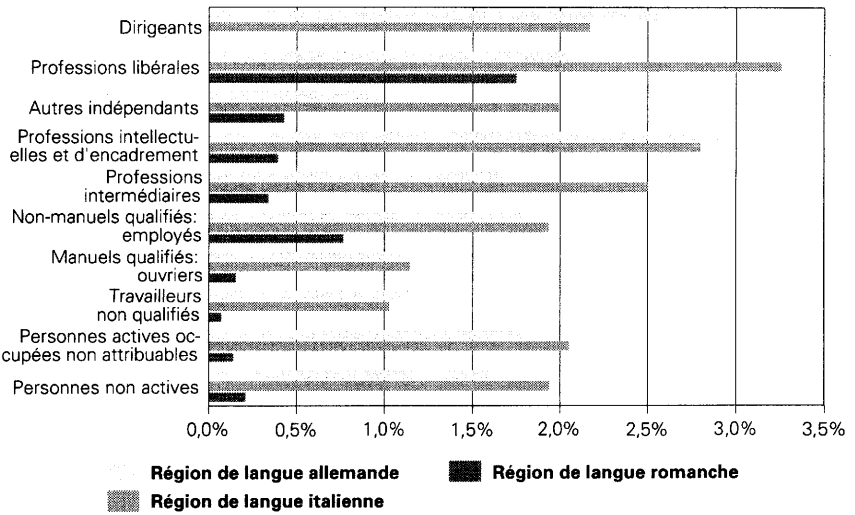
© *Office fédéral de la statistique*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

d) selon le critère de la catégorie socio-professionnelle

La répartition des francophones par catégories socio-professionnelles[1] révèle une image différenciée pour chacune des régions linguistiques.

Graphique 4.2-5: Usage du français comme langue professionnelle chez la population active domiciliée dans les régions linguistiques non francophones, selon la catégorie socio-professionnelle et la région de domicile, en 1990



© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Aux pourcentages de francophones globalement faibles dans la catégorie des «manuels qualifiés: employés» et dans celle des «travailleurs non qualifiés» s'oppose une proportion de francophones supérieure à la moyenne dans la catégorie des «professions intellectuelles et d'encadrement», à laquelle il convient d'ajouter encore pour ce qui concerne la région de langue allemande, les locuteurs du français appartenant à la catégorie des «dirigeants» et pour la région de langue italienne, des représentants des «professions libérales» et des

[1] Nous indiquons ici pour chaque région la part des francophones à l'ensemble des personnes actives dans la catégorie socio-professionnelle considérée.

«professions intermédiaires». Les écarts observés sont particulièrement flagrants entre la région de langue allemande et celle de langue italienne et dans les catégories des «professions libérales», des «autres indépendants» et des «professions intermédiaires». En d'autres termes, les différences constatées ici sont déjà le reflet de la dimension économique que revêt la migration (interne) des francophones, dimension à laquelle nous reviendrons et que nous pouvons pour l'instant décrire sommairement comme étant une *migration de privilégiés*. Dans la région de langue romanche, les francophones sont en très petit nombre (soit 70 personnes dont 39 exercent une activité lucrative).

e) selon les classes de professions

Si nous nous demandons quels sont les branches d'activités dans lesquelles travaillent les francophones, les différences par rapport à la répartition correspondante de la population totale sont également très marquées. Ainsi les francophones sont nettement surreprésentés dans les professions s'inscrivant dans le secteur des «prestations de service» (soit 35,7%/28'435 personnes dans la région de langue allemande, 37,3%/2063 personnes dans la région de langue italienne et même 51,4%/36 dans la région de langue romanche contre respectivement 29,0%, 29,7% et 20,4% pour la population résidente de chaque région); dans les professions relevant du secteur des «plantes et des animaux» ainsi que dans celles de «l'industrie, des arts et métiers» les francophones représentent dans les trois régions linguistiques considérées un nombre de personnes actives inférieur à la moyenne. Dans la région de langue romanche, à la différence des deux autres régions linguistiques, le nombre de francophones occupés dans les professions relevant du domaine social est également nettement inférieur à la moyenne au niveau global (soit 5 personnes, autrement dit moins de la moitié de la part de 14,6% que forment les professions du domaine social par rapport à la population active totale de la région de langue romanche). Cette répartition peut s'expliquer dans une large mesure par les exigences et les besoins du monde du travail en matière de compétence linguistique, besoins que nous pouvons définir sur la base des données relatives aux langues parlées dans le cadre de la vie professionnelle (cf. 4.2.2).

Dans quelles parties du territoire national les francophones s'établissent-ils?

Eu égard au principe de la territorialité, selon lequel, hormis quelques rares exceptions, la langue locale est aussi la seule langue officielle et la seule langue de l'enseignement scolaire, la densité[1] des francophones sur le territoire suisse est logiquement très inégale, la concentration des locuteurs francophones étant évidemment particulièrement élevée dans la région de langue française (où elle atteint un taux de densité de 3.5). Dans le reste de la Suisse, l'analyse de la concentration des francophones donne lieu aux observations générales suivantes:

- Nous trouvons les concentrations les plus fortes dans les districts officiellement ou effectivement bilingues, situés le long de la frontière linguistique séparant la région francophone de la région germanophone, notamment dans les environs de Bienne et de Morat (Bienne, Nidau, Lac);
- nous constatons des taux de concentrations élevés également dans d'autres districts situés à la frontière linguistique (comme Erlach, Sense, Sarine, Loèche), mais aussi dans les districts de Berne, de Bâle-ville et de Zurich;
- le canton du Tessin accuse des taux de concentrations de francophones particulièrement élevés (atteignant une densité-record dans la Vallemaggia et dans le district de Lugano);

[1] Voir le chapitre 1 pour les motifs justifiant l'utilisation des taux de concentration et pour le mode de calcul utilisé pour établir les valeurs de densité correspondantes.

Carte 4.2-1:

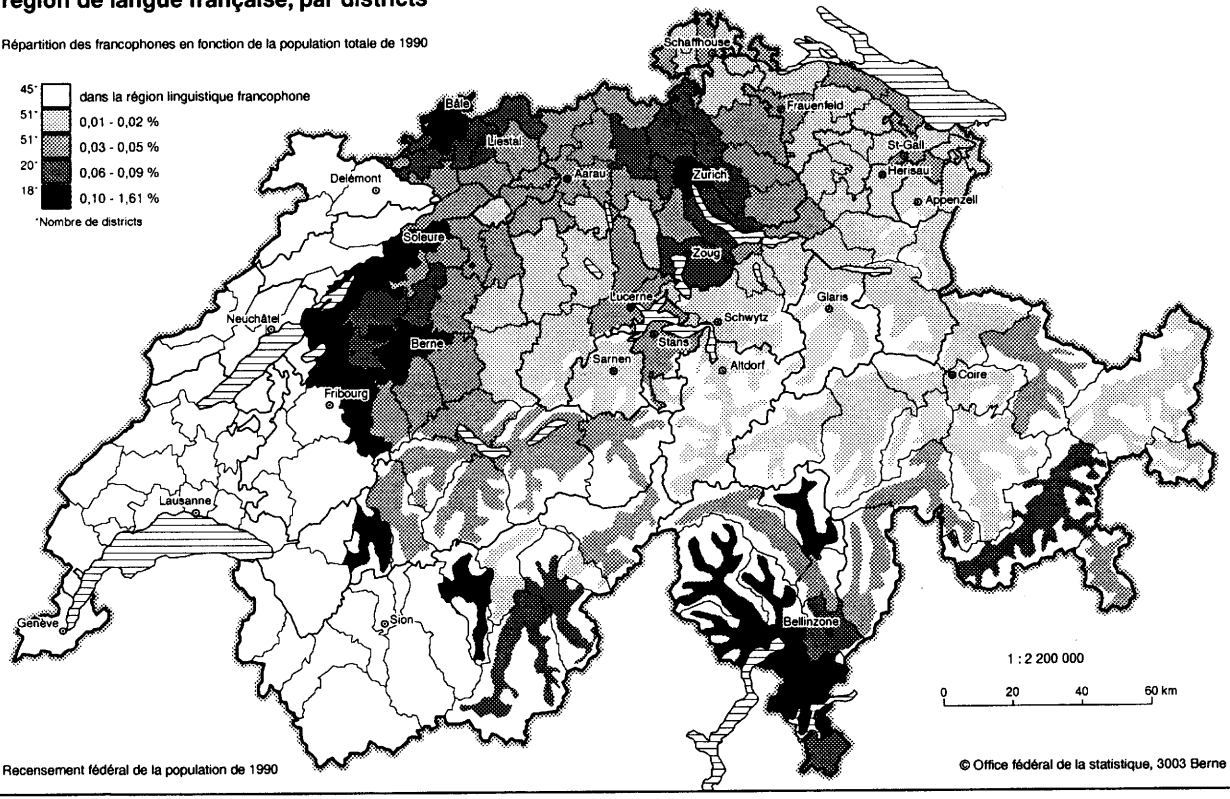
Concentration des locuteurs du français comme langue principale à l'extérieure de la région de langue française, par districts

1990

Répartition des francophones en fonction de la population totale de 1990

45* dans la région linguistique francophone
51* 0,01 - 0,02 %
51* 0,03 - 0,05 %
20* 0,06 - 0,09 %
18* 0,10 - 1,61 %

*Nombre de districts



Recensement fédéral de la population de 1990

© Office fédéral de la statistique, 3003 Berne

BFS OFS UST

- dans le reste de la Suisse alémanique, la densité des francophones tend globalement à diminuer plus l'on se dirige vers l'est, c.-à-d. plus l'on s'éloigne de la frontière linguistique; nous notons des concentrations plus importantes dans les agglomérations de Zurich, de Zoug, de Lucerne et de Bâle, dans le district de St. Gall ainsi que le long de l'axe du Loetschberg;
- le canton des Grisons révèle dans l'ensemble de faibles concentrations de francophones, à l'exception du district de Maloja (en raison de l'influence exercée par St. Moritz!).

Cette image est confortée par la répartition selon les différentes parties du territoire national (pourcentages de francophones par rapport à la population totale): ainsi les parties germanophones des deux régions situées à la frontière linguistique que sont la «Suisse romande» (5,1%) et Berne (3,8%) devancent de beaucoup le Tessin (1,9%, communes germanophones incluses), suivi des cantons de Zurich et du Valais (tous deux 1,5%), du Nord-Ouest de la Suisse (1,4%), de la Suisse centrale (0,6%), des Grisons (0,5% les communes à majorités romanchophone et italophone incluses) et de la Suisse orientale (0,4%).

Hors de sa région linguistique, le français est plutôt une langue employée dans les villes: il est en effet indiqué comme langue principale par 2,0% de la population des zones urbaines (des régions de langue allemande et italienne), contre 1,4% dans les zones rurales (de la Suisse italienne), 0,7% (région allemande) ou encore contre 0,3% dans les zones rurales de la région de langue romanche.

L'inégalité de cette répartition est encore plus évidente si nous considérons les données relevées au niveau des différentes communes.

a) Région de langue allemande

Certaines communes situées à proximité de la frontière linguistique accusent une proportion de francophones de plus de 40%, notamment les communes de Chatelat (42,2%), de Rebevelier (41,9%), de Courgevaux (37,7%) et de Bienne (30,7%); à l'opposé, on trouve 273 communes qui ne comptent aucun francophone parmi leurs habitants. Il s'agit ici de communes rurales, plutôt peu peu-

plées, où le nombre d'habitants s'élève en moyenne à 327 et où il est supérieur à 1000 habitants dans 10 communes seulement[1].

Concernant l'usage du français et/ou du patois comme langue parlée en famille, ce sont les mêmes communes qui arrivent en tête mais en enregistrant des pourcentages encore plus élevés (Chatelat 63,7%, Rebevelier 54,8%, Courgevaux 49,6%, Bienne 46,3%). Parmi les grandes villes, Berne occupe clairement la première position (12,6%), suivi de Bâle (9,1%), alors que Zurich n'accuse qu'une part de 6,1%. Seules 63 communes ne comptent aucun locuteur du français comme langue familiale, dont une commune qui enregistre un seul locuteur du français comme langue principale - une personne pour le moins isolée.

b) Région de langue italienne

Dans la région de langue italienne, trois communes au nombre d'habitants extrêmement petit enregistrent la plus forte proportion de francophones (il s'agit de Campello, où 14 habitants sur 44 sont francophones [31,8%], de Crana où ce sont 5 habitants sur 49 [10,2%] et Indemini avec 7 habitants francophones sur 82 [8,5%]; le reste de la région accuse une répartition plus uniforme, mais incluant aussi 36 communes qui ne comptent aucun francophone parmi leur population. Parmi les communes plus importantes, ce sont notamment celles de Caslano, Paradiso, Viganello, Breganzona, Ascona, Lugano, Minusio, Pregassona et de Losone qui révèlent un pourcentage de francophones supérieur à la moyenne (entre 2,1% pour Losone et 3,1% pour Caslano).

Au niveau du français comme langue parlée en famille, la commune de Campello se retrouve une nouvelle fois, avec 47,7%, isolée en tête de classement. Les communes où la part atteinte est encore au-dessus de 14% sont notamment celles de Crana (18,8%), de Russo (17,0%), de Largario (14,8%) et de Vernate (14,8%). Seules 18 petites communes ne relèvent aucun habitant qui parle le français en famille - dont la plus grande est Castasegna avec 98 habitants.

[1] Ces communes sont les suivantes: Muolen, Wuppenau, Trachselwald, Sattel, Marbach LU, Wyssachen, Gonten, Ettiswil, Vordemwald et Wolfwil, cette dernière étant avec 1799 habitants de loin la plus importante.

c) Région de langue romanche

L'usage du français comme langue principale ou familiale est pratiquement inexistant dans la région de langue romanche, où seulement 70 personnes ou 0,3% l'ont nommé comme langue principale, 369 personnes ou 1,3% comme langue parlée en famille (français et/ou patois). Dans 43 communes (ou 59,7% pour 72), on ne relève aucun habitant francophone. Le pourcentage le plus élevé est enregistré dans la commune de Tinizong (2,1% ou 6 francophones pour 281 habitants et 3,1% d'usagers du français et/ou du patois au sein de la famille).

Les motifs économiques justifiant la répartition inégale des locuteurs francophones

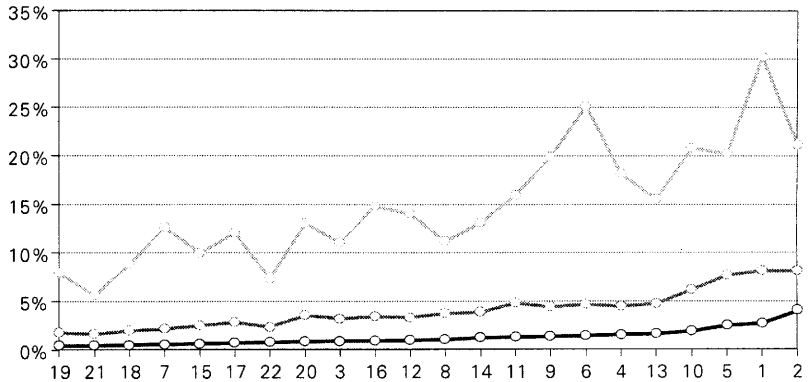
Toute une série de facteurs pourraient expliquer les concentrations très variables de francophones sur le territoire suisse. Mais le facteur incontestablement le plus important est de nature économique. Ainsi, à titre d'exemple, la concentration relativement forte de francophones dans le district de Maloja est due pour l'essentiel à l'influence exercée par le haut-lieu du tourisme qu'est la station de St. Moritz. Le rôle déterminant joué par le facteur économique devient encore plus évident si nous établissons une corrélation entre la part de francophones relevée et les type de communes (graphique 4.2-6).

En termes de pourcentages, la plupart des personnes ayant nommé le français comme langue principale vivent dans les centres moyens (4,0%), suivis des grands centres (2,7%), des communes riches (2,5%) et des communes suburbaines d'habitation de régions métropolitaines (1,9%). Les centres de régions périphériques, les communes suburbaines d'habitation de régions non métropolitaines ainsi que les communes touristiques atteignent un pourcentage se situant aux alentours de la moyenne de 1,6%. Des pourcentages nettement inférieurs à cette moyenne caractérisent les communes semi-touristiques et les communes à population industrielle (soit 0,5%) ainsi que les communes à population agricole et industrielle et celles à population agricole (dans les deux cas 0,4%). Présentant un attrait à peine plus important pour les francophones, nous trouvons ensuite les communes d'allochtones à proportion moyenne d'émigrants pendulaires (0,6%), les communes à population industrielle et tertiaire, celles en forte régression démographique (0,7%), les communes d'autochtones à proportion moyenne ou forte d'émigrants pendulaires, les communes à population agricole et tertiaire (0,8% dans ces deux cas) ou encore les petits centres ainsi que les communes d'emploi de régions non métropolitaines (0,9%) et les communes de

homes et d'asiles (1,0%). Il semble donc que la présence des francophones soit favorisée par l'offre en matière d'infrastructure et de services proposée par les grands et moyens centres; la position forte du français dans les communes riches semble indiquer, comme d'ailleurs aussi la répartition selon la catégorie socio-professionnelle, que le statut économique des francophones est élevé.

Les différences selon le type de commune sont encore plus marquées au niveau du français comme langue d'usage en famille. En tête de classement, nous trouvons une fois de plus les mêmes types de communes révélant des pourcentages de locuteurs du français respectivement de 8,1%, de 8,2%, de 7,7% et de 6,2% (pour une moyenne de 4,8%), en notant toutefois que les grands centres devancent ici de peu les centres moyens. Les communes périurbaines de régions métropolitaines, qui accusent une part de 4,8% d'usagers du français comme langue familiale, viennent se placer en tête des types de communes proches du taux moyen, suivies des communes suburbaines d'habitation de régions non métropolitaines et des communes touristiques (4,7%), des centres de régions périphériques (4,5%) et des communes d'emploi de régions métropolitaines (4,4%). Se situant entre 1,6% et 1,9%, l'usage du français en famille est particulièrement peu répandu dans les communes à population industrielle, dans les communes à population agricole et industrielle et enfin dans les communes à population agricole. *En d'autres termes, dans ce dernier type de commune, nous ne trouvons que très peu de francophones; de ce fait, la possibilité de parler cette langue en famille et donc de la transmettre est très réduite. A l'inverse, il est vrai que la sauvegarde du français est favorisée lorsqu'il s'agit de migrants francophones s'étant établis dans les grands centres ou dans leurs régions périphériques.*

Graphique 4.2-6: Usage du français comme langue principale, comme langue parlée à la maison ou au travail dans les régions linguistiques non francophones, selon le type de commune, en 1990



1 Grands centres
2 Centres moyens
3 Petits centres
4 Centres de régions périphériques
5 Communes riches
6 Communes touristiques
7 Communes semi-touristiques
8 Communes de homes et d'asiles
9 Communes d'emploi de régions métropolitaines
10 Communes suburbaines d'habitation de régions métropolitaines
11 Communes périurbaines de régions métropolitaines
12 Communes d'emploi de régions non métropolitaines
13 Communes suburbaines de régions non métropolitaines
14 Communes périurbaines de régions non métropolitaines
15 Communes d'allochtones à proportion moyenne d'émigrants pendulaires
16 Communes d'autochtones à proportion moyenne ou forte d'émigrants pendulaires
17 Communes à population industrielle et tertiaire
18 Communes à population industrielle
19 Communes à population agricole et industrielle
20 Communes à population agricole et tertiaire
21 Communes à population agricole
22 Communes en forte régression démographique

Langue principale (lieu de domicile) — **Langue familiale** (lieu de domicile) — **Langue professionnelle** (lieu de travail)

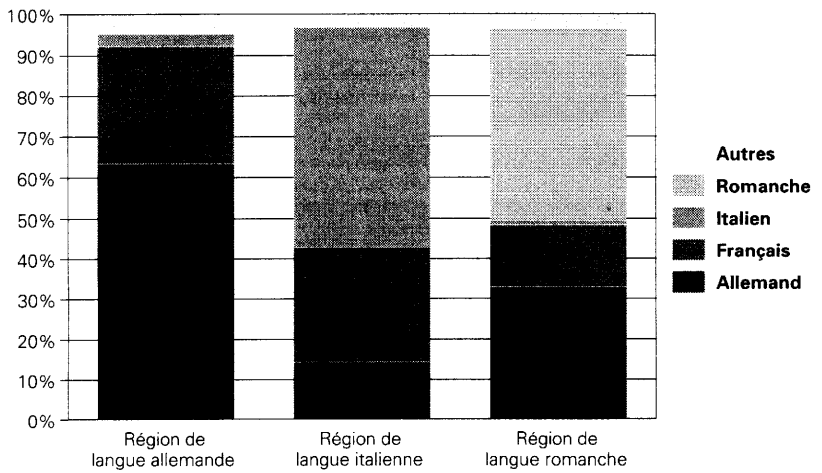
Remarques:
Le français comme langue principale : en pour cent de la population résidante.
Le français comme langue professionnelle et comme langue familiale : respectivement en pour cent de la population active ayant indiqué au moins une langue professionnelle et de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Pour obtenir un tableau plus complet, nous avons finalement inclus dans ce graphique les données relatives à la langue parlée au lieu de travail (selon la commune d'emploi). La présence massive du français dans les grands centres (dans lesquels 30,2% de la population active parlent régulièrement le français dans le cadre de leur travail) et dans les communes touristiques (25,1%), en regard des pourcentages les plus faibles dans les communes en forte régression démographique (7,4%) et dans celles à population agricole (5,6%), témoignent de l'influence déterminante des facteurs économiques sur la répartition des francophones. Nous y reviendrons plus en détail lors de l'analyse du français comme langue parlée au travail (chap. 4.2.2).

Quelle est la langue principale des personnes qui parlent le français à la maison?

Graphique 4.2-7: Présence du français comme langue familiale à l'extérieur de la région de langue française, selon la langue principale et la région linguistique, en 1990



Remarque:
Le français comme langue familiale : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Un élément essentiel lors de la pondération de l'usage du français en famille est la question de savoir si les locuteurs sont ici des francophones, des alloglottes mentionnant le français à la place de la langue locale ou en plus de celle-ci, ou s'il s'agit de locuteurs de la langue régionale correspondante. Le graphique 4.2-7 résume les résultats obtenus.

- Dans chacune des trois régions linguistiques, la langue locale prédomine clairement comme langue principale, sans pour autant pouvoir affirmer avec certitude dans quelle mesure ce phénomène est lié à une perte de langue (abandon de la langue d'origine en faveur de la langue locale chez les migrants) ou à un enrichissement linguistique (acquisition d'une langue seconde, en plus de la langue locale);
- la proportion des germanophones s'exprimant en français dans le cadre familial est étonnamment élevée dans la région de langue italienne et surtout dans celle de langue romanche;
- le français n'est pratiquement jamais parlé en famille ni par les locuteurs des langues non nationales, ni par les locuteurs du romanche et de l'italien vivant hors des régions linguistiques correspondantes[1].

Du point de la vue de la langue française, il est significatif de constater que dans la région de langue allemande et dans celle de langue italienne dans 71,2% et 71,4% de tous les cas relevés, voire 84,6% dans la région de langue romanche, nous sommes en présence d'une situation de *bilinguisme asymétrique ou de plurilinguisme au préjudice du français comme langue principale.* Il s'agit, autrement dit, d'individus pour lesquels le français fait certes partie du répertoire linguistique familial, mais dont ce n'est pas la langue principale; et son usage n'est pas soutenu non plus par la société environnante (par exemple comme langue co-officielle ou comme langue scolaire). Pour sauvegarder le français dans une telle situation, notamment au moyen d'efforts visant à entre-

[1] Voici la répartition en termes absolus:

Tableau 4.2-1: Le français comme langue familiale, selon la langue principale et la région linguistique, 1990

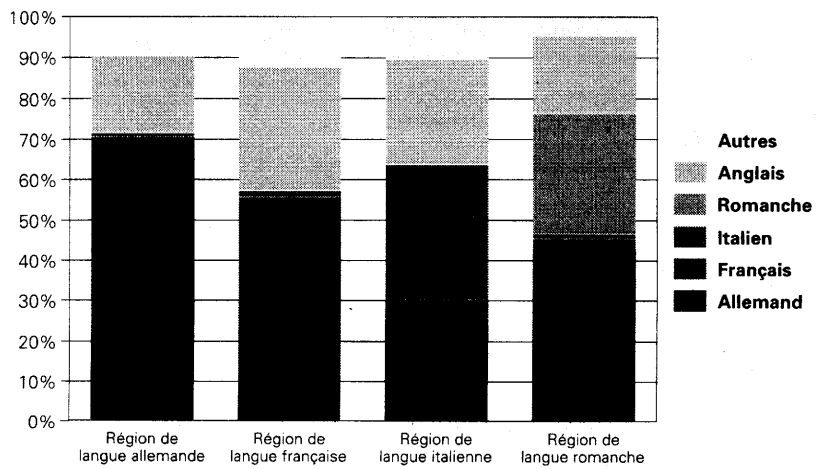
Langue principale	allemand	français	italien	romanche	anglais	espagnol	portugais	slave	turc	autres langues	total
Région de langue allemande	**146 944**	**66 929**	**6 915**	**679**	**2 295**	**2 072**	**1 393**	**502**	**338**	**3 985**	**232 052**
Région de langue française	**63 483**	**1 178 710**	**42 265**	**674**	**13 990**	**23 813**	**21 361**	**3 417**	**2 063**	**19 026**	**1 368 802**
Région de langue italienne	2 134	4 290	8 059	26	118	60	33	22	11	237	14 990
Région de langue romanche	121	57	4	174	3	1	3	1		5	369
Total	212 682	1 249 986	57 243	1 553	16 406	25 946	22 790	3 942	2 412	23 253	1 616 213

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

tenir la présence des langues nationales également à l'extérieur de leurs propres territoires de diffusion, il serait donc indispensable de prendre des mesures particulières.

Dans ce contexte, quelle est la situation de l'anglais? Le graphique 4.2-8 révèle qu'aussi bien dans la région de langue française que dans celles de langue italienne et romanche, les locuteurs des différentes langues locales dominent moins par rapport aux anglophones que dans le cas du français. La situation est inverse dans la région de langue allemande, ce qui nous permet d'en déduire que la *résistance de l'anglais par rapport à l'allemand est moins forte que face aux langues romanes et/ou que la compétence en anglais est plus répandue chez les germanophones.* Cette seconde hypothèse est en outre corroborée par le nombre plus important de germanophones que de romanchophones qui dans la région de langue romanche parlent l'anglais à la maison. Mais, d'un autre côté, la proportion élevée d'alloglottes qui utilisent l'anglais en famille permet d'inférer que pour ces locuteurs l'anglais pourrait jouer le rôle de lingua franca.

Graphique 4.2-8: Présence de l'anglais comme langue familiale dans les différentes régions linguistiques, selon la langue principale, en 1990



Remarque:
L'anglais comme langue familiale : en pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Dans quelle mesure les francophones maintiennent-ils l'usage du français hors de la région de langue française?

Une crainte souvent exprimée par les francophones en situation de migration est celle de perdre «leur langue». Ainsi, un jeune Romand installé à Bâle pensait: «Je suis content d'avoir fait des progrès en allemand, et puis peut-être de comprendre un petit peu leur patois, mais je n'aimerais pas nécessairement aller plus loin parce que j'ai l'impression que le fait d'acquérir, ouais d'être plus habile dans une autre langue, ça se fait toujours un peu au détriment de sa propre langue, et ça je ne veux pas du tout, alors, parce que je suis tout à fait amoureux de ma langue maternelle et j'entends le rester» (Lüdi; Py et al., 1995).

Comme nous l'avons déjà expliqué dans l'introduction à cet ouvrage, les données fournies par le recensement de la population ne permettent pas d'effectuer une véritable analyse de la perte individuelle de la langue d'origine chez les migrants, faute de pouvoir établir des comparaisons longitudinales (pas d'indication concernant la langue première, la durée du séjour dans la nouvelle région de domicile et autres). Nous disposons néanmoins d'indices, notamment le rapport entre la langue principale et la(les) langue(s) familiale(s). Nous constatons en effet qu'un changement de langue se fait en règle générale en plusieurs étapes:

1) La langue d'origine demeure dominante; la langue d'accueil, c.-à-d. celle parlée dans la région d'accueil par la majorité de la population ou langue officielle, est éventuellement utilisée dans le cadre de la vie publique et du travail, mais la langue d'origine demeure la seule langue parlée en famille.

2) La langue d'accueil est intégrée dans le répertoire des langues parlées à la maison et se partage donc cette fonction avec la langue d'origine. Cette situation peut théoriquement durer indéfiniment, mais elle se limite toutefois en général à quelques générations successives. Souvent, l'intégration linguistique se produit déjà sous l'influence des enfants dans la première génération de migrants (voir les explications concernant la double transmission linguistique au sein de la famille, dans Lüdi/Py, 1986). Dans de nombreux cas, la seconde génération déclare la langue d'accueil comme langue principale.

3) La langue d'origine n'est plus parlée à la maison, ce qui signifie notamment qu'elle n'est plus transmise aux générations suivantes.

On parle souvent, à ce propos, d'une loyauté plus ou moins grande à l'égard de la langue d'origine, suivant que celle-ci s'impose ou non comme unique langue parlée en famille ou du moins comme l'une des langues du répertoire familial[1].

Au vu de cela, nous avons donc réparti l'ensemble des personnes qui ont indiqué le français comme langue principale[2] et ayant coché au moins une langue parlée à la maison en trois groupes:

a) le français est l'unique langue parlée à la maison (le groupe appelé ci-après les «francophones unilingues»);

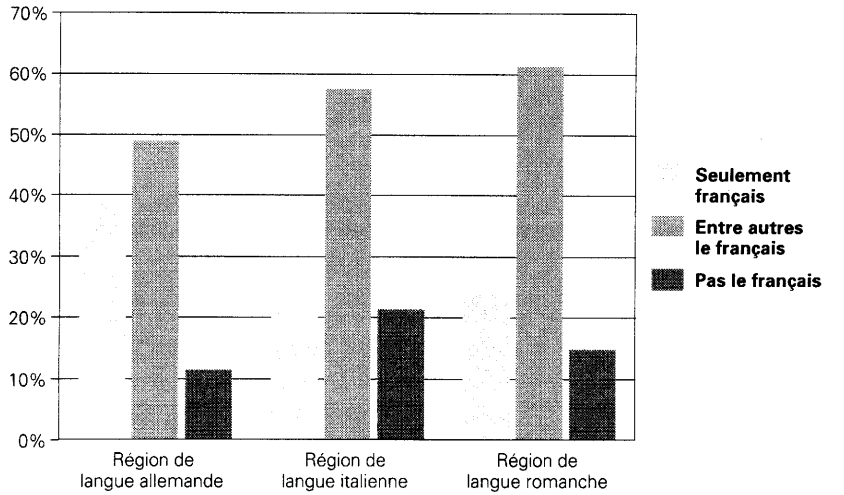
b) le français est parlé en famille en plus d'une autre langue (ci-après les «francophones bilingues»);

c) le français n'est pas parlé à la maison.

[1] Une autre étape de ce processus, qui dans le cadre des données dont nous disposons n'est plus vérifiable, est celle du changement de langue principale (et l'abandon ou non de la langue d'origine dans le cadre de la famille).

[2] Pour nos calculs, nous avons laissé de côté ici les «anciens» francophones, qui ont changé de langue principale, et les enfants de francophones qui parlent encore le français à la maison, mais indiquent comme langue principale la langue locale, ceci parce que ces groupes de locuteurs ne peuvent être déterminés avec précision.

Graphique 4.2-9: Les langues familiales de la population de langue principale française domiciliée dans les régions linguistiques non francophones, selon les indications «seulement français», «entre autres le français» et «pas le français», en 1990



© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

L'élément le plus frappant de cette répartition (graphique 4.2-9) est le fait que les francophones unilingues sont nettement moins nombreux dans la région de langue italienne (21,0%; N=1148) et dans celle de langue romanche (23,9%;N=16) que dans la région de langue allemande (39,6%;N=29'940). Dans le même temps, le nombre de locuteurs bilingues ou plurilingues (ici: ceux qui parlent plus d'une langue en famille) augmente dans la même proportion que le nombre des personnes qui n'utilisent plus leur langue d'origine dans le cadre familial - un pas important vers la perte potentielle de la langue d'origine. Nous avons déjà pondéré ces différents cas dans le cadre du chapitre 3.2 et calculé un «indice de francophonie». Sur la base de cet indice du degré d'usage du français, on obtient pour la région de langue allemande un *indice de francophonie* .64[1], de .55 pour la région de langue romanche et de .50 pour la région

[1] Pour ce faire, nous avons affecté les coefficients de pondération suivants: à savoir 0 pour «pas le français» en famille, 0.5 pour «entre autres le français» et 1 pour «seulement le français». Ce qui correspond ici à: 39,6% «seulement français» x coefficient 1; 24,4% «entres autres le français» x coefficient 0.; 11,6% «pas le français» x coefficient 0. Voir chapitre 3.2.3.

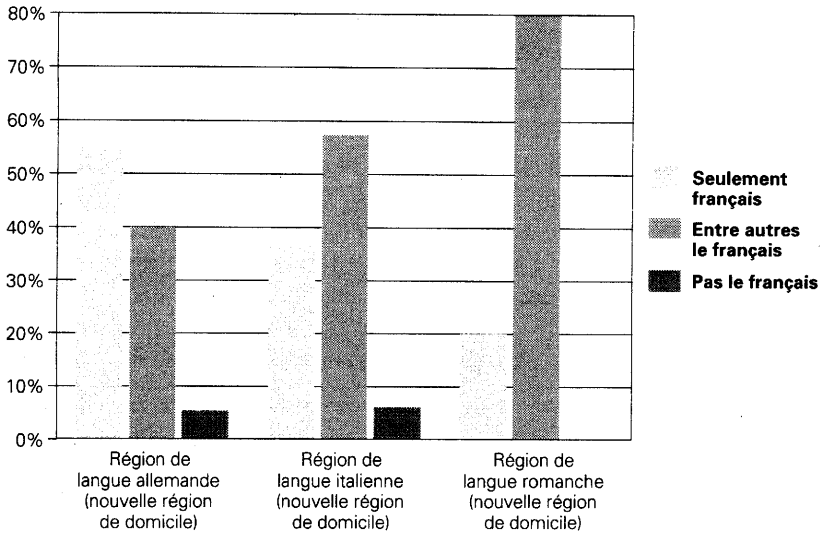
de langue italienne. De manière un peu sommaire, on pourrait dire que pour les *francophones vivant au Tessin, le risque de perdre leur langue d'origine est presque une fois et demi supérieur à celui existant pour les francophones domiciliés en Suisse alémanique.*

Comme nous l'avons déjà signalé, les données du recensement ne permettent pas une saisie longitudinale des migrants sur plusieurs années. Mais il est tout de même possible d'étudier plus spécialement le groupe des personnes ayant changé de région linguistique de domicile au cours des cinq dernières années précédant le recensement. Si notre supposition, selon laquelle l'accroissement du plurilinguisme dépend de la durée d'établissement dans la nouvelle région de domicile[1], s'avère vraie, l'indice de «francophonie» des nouveaux arrivants devrait alors se situer à un niveau nettement supérieur que celui relevé pour la totalité de la population francophone. Et nous constatons que ceci est vraiment le cas:

- Entre 1985 et 1990, 20'783 personnes ont quitté la région de langue française pour s'établir dans la région de langue allemande, 1529 se sont installées dans la région de langue italienne et 47 dans la région de langue romanche. Parmi ces migrants internes respectivement 44,5% (9'251), 44,9% (686) et 23,4% (11) étaient des francophones.
- Ces francophones parlent uniquement, entre autres ou pas du tout le français (et/ou patois) au sein de la famille dans les proportions suivantes:

[1] Voir cependant Lüdi, 1992, pour des indications plus nuancées quant à la question de savoir si les nouveaux arrivants se considèrent eux-mêmes comme bilingues ou plurilingues.

Graphique 4.2-10: Usage du français comme langue familiale chez les personnes francophones ayant quitté la région de langue française et établies depuis peu dans l'une des trois autres régions linguistiques suisses, en 1990



© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

- Les indices de «francophonie» sont donc les suivants: .75 pour les personnes venant de la région de langue française et s'étant nouvellement établies dans la région de langue allemande (et ayant indiqué une langue familiale; N=7787), .65 pour celles s'établissant dans la région de langue italienne (N=652) et .60 pour celles s'installant dans la région de langue romanche, ce dernier indice n'étant toutefois que peu pertinent au vu du très petit nombre de cas (N=10).

- L'interprétation du comportement linguistique des nouveaux arrivants confirme d'une part l'hypothèse, selon laquelle la perte de la langue d'origine s'accroît plus la durée de séjour dans la nouvelle région de domicile est déjà longue, mais aussi d'autre part que la pression exercée sur ces immigrants, qui les pousse à intégrer au répertoire des langues familiales la langue

d'accueil, est plus forte dans la région de langue italienne que dans la région de langue allemande.[1]

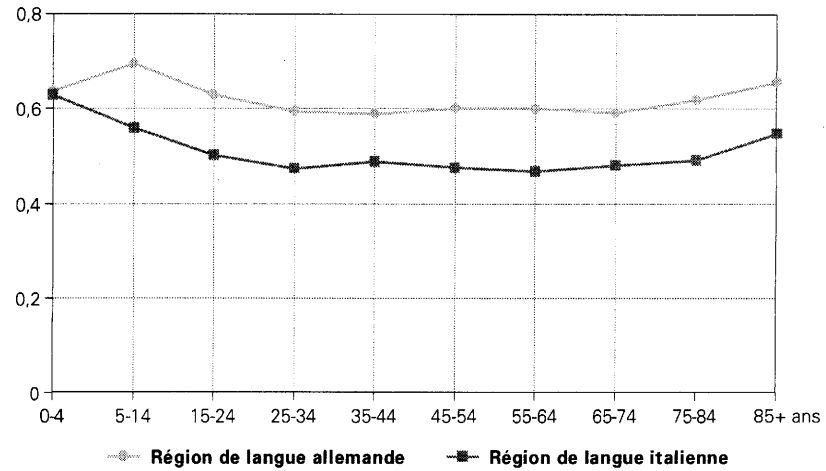
Si nous corrélons les indices de «francophonie» relevés dans les différentes régions linguistiques avec l'âge des locuteurs, nous constatons que les différences sont marquées entre la région de langue allemande et la région de langue italienne (dans la région de langue romanche, en raison du petit nombre de cas N=70 la base d'une telle comparaison n'est pas donnée).

Les enfants en bas âge connaissent dans le cadre familial des conditions similaires dans les deux régions linguistiques. Ainsi, pour les enfants de 0 à 4 ans vivant dans la région de langue allemande, le français, langue d'origine, est dans 49,4% des cas relevés (N=1789) la seule langue parlée en famille et pour les enfants vivant dans la région de langue italienne, ce sont 42,1% (N=102). Pour les enfants et les jeunes en âge de scolarité, nous constatons que les tracés des deux courbes s'écartent fortement l'une de l'autre et se stabilisent à des niveaux différents. Ce sont par exemple 26,4% des francophones de 15 à 24 ans domiciliés dans la région de langue italienne qui ne parlent plus du tout le français à la maison (contre 19,9% dans la région de langue allemande), alors qu'à l'inverse seulement 26,6% parlent uniquement le français en famille (contre une proportion imposante de 45,6% dans la région de langue allemande). *En d'autres termes, le risque de perte de la langue française est le plus grand dans la région de langue italienne et pendant la scolarité* (augmentation des indications «pas le français» et diminution nette des réponses «français seulement». Dans les deux régions linguistiques considérées, la plupart des francophones adultes sont plurilingues en famille, les proportions oscillant toutefois dans la région de langue allemande entre 48,3% pour les 25-34 ans et 53% pour la classe d'âge des 65-74 ans (cette proportion retombant à 43,4% chez les plus de 85 ans) et dans la région de langue italienne, entre 57,2% pour les 55-64 ans et 60,7% pour les 35-44 ans (ce pourcentage régressant à 44,2% dans le groupe des plus de 85 ans). Ces pourcentages confirment l'hypothèse selon laquelle les Suisses francophones vivant dans la région de langue allemande risquent moins de perdre l'usage de leur langue d'origine que ceux qui habitent dans la région de langue italienne (voir à ce propos aussi Lüdi, 1992 et Lüdi; Py et al., 1995). Les indices de «francophonie» plus élevés dans les classes d'âge de plus de 75 ans, notamment dans la région de langue italienne, expriment certainement une

[1] On peut toutefois supposer qu'il s'agit ici pour partie de partenaires (de conjoints) d'italophones retournant dans leur région d'origine et qui parlaient déjà l'italien lorsqu'ils vivaient dans la région de langue française.

faculté d'insertion moins grande des personnes qui changent seulement à l'âge de la retraite de région linguistique de domicile.

Graphique 4.2-11: Indice du degré d'usage du français dans le cadre de la famille chez les personnes de langue principale française habitant hors de la région francophone, selon l'âge et la région linguistique, en 1990

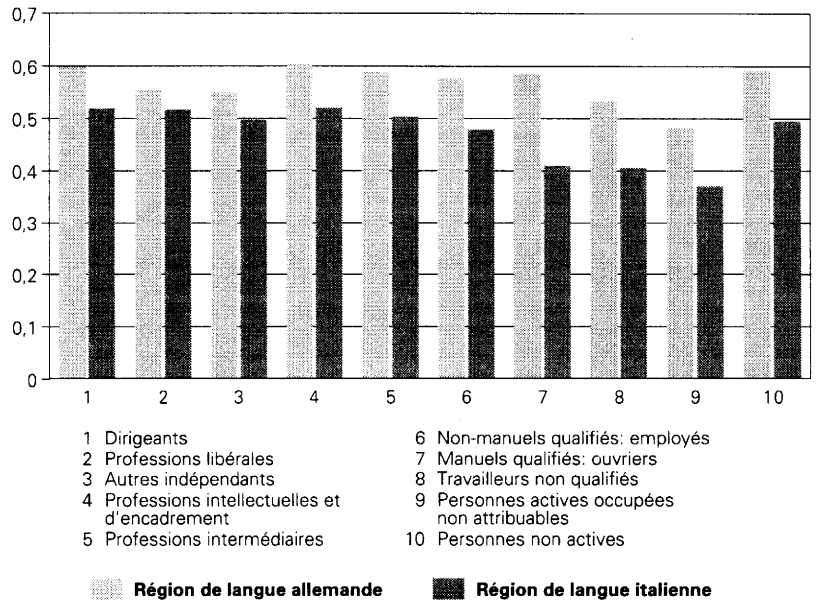


© Office fédéral de la statistique Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Une comparaison de la région de langue allemande et de celle de langue italienne selon le critère de la catégorie socio-professionnelle des francophones fournit également des indications précieuses. Ainsi, sur la toile de fond, déjà esquissée, de l'indice de «francophonie» plus élevé dans la région de langue allemande, la tendance à maintenir l'usage du français (indice de «francophonie» élevé) est fondamentalement la plus prononcée chez les francophones classés dans la catégorie des dirigeants et dans celle des professions libérales, et la moins marquée dans la catégorie des travailleurs non qualifiés. Toutefois, les différences entre les catégories socio-profesionnelles sont encore plus grandes dans la région de langue italienne. *Les indices de «francophonie» les plus bas (autrement dit les signes les plus nombreux d'un éventuel changement de langue principale) sont enregistrés à l'intérieur de la région de langue italienne et plus particulièrement dans la catégorie des travailleurs non quali-*

fiés (N=379), dans celle des «manuels qualifiés: ouvriers» (N=187) et dans la catégorie des personnes actives occupées non attribuables (N=89).

Graphique 4.2-12: Indice du degré d'usage du français dans le cadre de la famille chez les personnes de langue principale française vivant hors de la région francophone, selon la catégorie socio-professionnelle et la région linguistique, en 1990



© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Quelles sont les langues parlées en famille par les couples linguistiquement mixtes?

Parmi les 108'748 couples (mariés ou non)[1] qui vivent dans la région de langue allemande, 26'521 ou 24,4% comportent un partenaire francophone. Cette

[1] Ce chiffre correspond au total des couples dans lesquels chacun des deux partenaires a indiqué au moins une langue parlée à la maison.

proportion est contre toute attente très importante et n'est dépassée que par celle des italophones (voir chapitre 4.3), ce dernier groupe étant toutefois plus nombreux en chiffres absolus. Nous trouvons dans la région de langue italienne 11'676 couples linguistiquement mixtes ayant indiqué au moins une langue d'usage, dont 2347 (20,1%) couples composés d'un partenaire francophone. Cette part est légèrement inférieure à celle relevée dans la région de langue allemande, mais toujours nettement supérieure au pourcentage général de francophones. Nous pouvons en induire que les *francophones vivant dans la région de langue italienne et dans celle de langue allemande sont plus nombreux à former des couples «exogames» (c.-à-d. une relation avec un partenaire qui appartient à un autre communauté linguistique) que les membres d'autres communautés linguistiques.*[1]

Parmi les francophones vivant avec un partenaire d'une autre langue dans la région germanophone, 15'692 ou 59,2% sont des femmes, contre une proportion encore nettement plus élevée dans la région de langue italienne, à savoir 66,0%. Ce fait corrobore notre hypothèse, formulée plus haut, selon laquelle un *nombre particulièrement important de femmes francophones s'établissent dans une autre région linguistique en raison de leur relation de couple.*

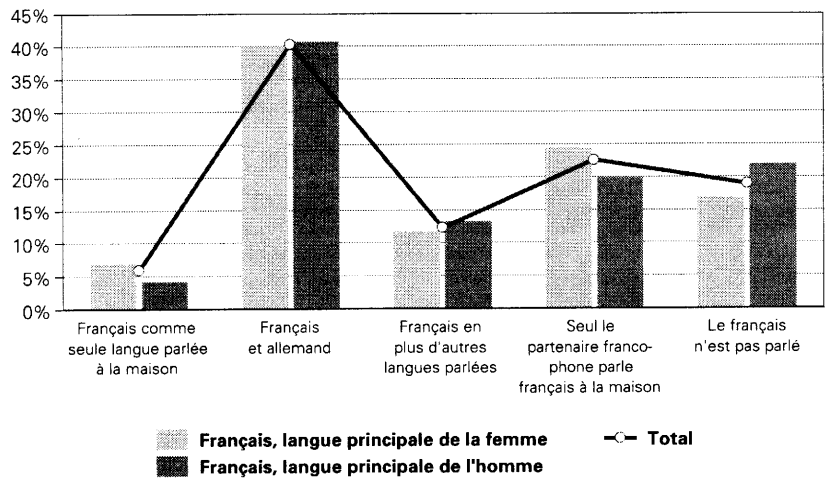
En ce qui concerne la langue principale du partenaire non francophone, nous constatons que dans la région de langue allemande, l'allemand est la langue la plus fréquente, soit 23'503 personnes ou 88,6%; dans 1412 couples (5,3%) la combinaison linguistique est celle du français et de l'italien, dans 440 couples (1,5%) celle du français et de l'anglais, dans 282 cas (1,1%) l'espagnol et dans 924 couples ou 3,5% celle d'autres langues. Dans la région de langue italienne, nous trouvons parmi les partenaires non francophones 1327 italophones de sexe masculin, 573 femmes italophones (soit ensemble 81,0%), 330 (14,1%) germanophones, 27 (1,2%) hispanophones, 20 (0,9%) anglophones et 64 (2,7%) alloglottes. Par conséquent, la langue locale domine très clairement dans les couples à composition linguistique mixte.

[1] Dans la région de langue romanche, nous comptons seulement 38 couples linguistiquement mixtes où l'un des partenaires est francophone. Ce nombre équivaut à 2,3% du total des couples à composition linguistique mixte, ce qui atteste une fois de plus de la présence mineure dont jouit le français dans la région de langue romanche. A l'inverse, sur les 70 francophones domiciliés dans la région de langue romanche, 38 partagent leur vie avec un partenaire non francophone, ce qui confirme le changement de région linguistique engendré par la relation de couple.

Du point de vue de la perte de la langue d'origine, il est capital d'évaluer dans quelle mesure le français est a) la seule langue parlée en famille par le couple, b) une langue parlée (avec le partenaire) en plus d'autres langues, c) une langue indiquée que par le partenaire francophone (qui le parle par exemple avec les enfants) ou encore d) une langue non utilisée en famille. Il est particulièrement intéressant de considérer les combinaisons du français avec la langue locale respective. Voici les résultats obtenus:

a) Région de langue allemande

Graphique 4.2-13: Les langues familiales des couples composés de partenaires respectivement francophone et germanophone domiciliés dans la région de langue allemande, en 1990



© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Ce graphique peut être interprété comme il suit:

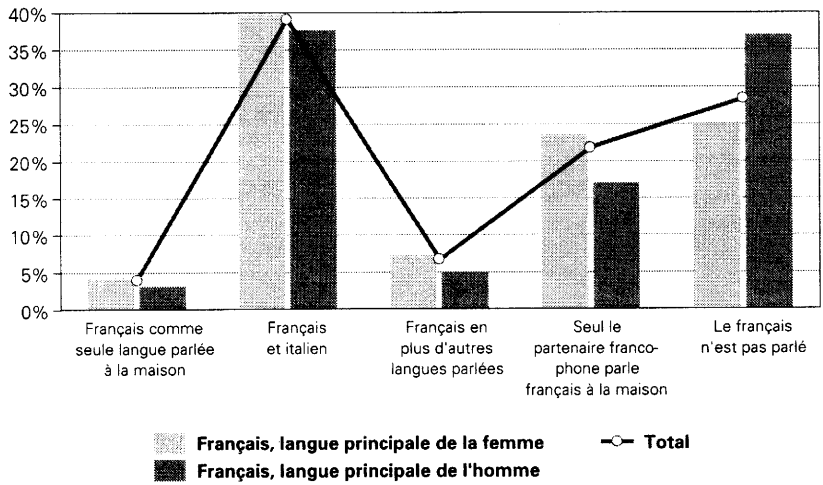
- Seuls 5,9% du total des couples linguistiquement mixtes décident de ne parler que le français en famille;

- pour 12,3% de ces couples, le français est, à côté d'autres langues familiales, la seule langue parlée par les deux partenaires;
- la solution la plus fréquente (40,3%) est la pratique des deux langues par les deux partenaires du couple;
- la seconde option préférée (21,3%) consiste à parler l'allemand à l'intérieur du couple, le partenaire francophone continuant cependant à utiliser le français dans ses relations avec d'autres personnes;
- 13,0% (ou 3408 couples) du total considéré, ce qui est non négligeable, choisissent de parler uniquement l'allemand en famille.

La langue d'accueil semble donc s'imposer dans une mesure relativement importante chez les francophones et la domination de l'allemand est évidente. Le comportement linguistique adopté n'est pourtant pas le même pour les deux sexes. Lorsque, à l'intérieur du couple, la femme est francophone, l'usage exclusif du français comme langue commune est plus fréquent que l'emploi de l'allemand uniquement; les femmes, vivant avec un partenaire germanophone, tiennent plus souvent à maintenir aussi l'usage du français en famille. Mais elles sont à l'inverse moins nombreuses que leurs partenaires à parler, outre le français, une autre langue à la maison. Il s'ensuit donc qu'au niveau de la langue parlée à la maison, les *femmes francophones vivant dans la région de langue allemande et dans une relation de couple linguistiquement mixte font preuve d'une loyauté linguistique plus forte que les hommes.*

b) Région de langue italienne

Graphique 4.2-14: Les langues familiales des couples composés de partenaires respectivement italophone et francophone domiciliés dans la région de langue italienne, en 1990



© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Les résultats observés diffèrent grandement de ceux relevés dans la région de langue allemande.

- La présence du français comme seule langue parlée à la maison par le couple est, avec 4%, nettement moins forte que dans la région de langue allemande;
- la variante qui consiste à parler le français au sein du couple mais à utiliser d'autres langues pour les échanges avec des tiers est également peu appréciée (4,9%);
- l'option du bilinguisme, que nous trouvons dans 39,1% des couples, est à peine moins fréquente que dans la région de langue allemande;
- la solution, selon laquelle le partenaire francophone parle uniquement l'italien au sein du couple mais continue à s'exprimer en français avec les

autres membres de la famille, est elle aussi un peu moins souvent choisie (19,5%);

- l'option qui consiste à parler exclusivement la langue d'accueil à la maison est beaucoup plus fréquente que dans la région de langue allemande (20,8%).

A l'évidence les francophones vivant dans la région de langue italienne se sentent beaucoup plus contraints de parler la langue de la région d'accueil - et par là de s'exposer au risque de perdre leur langue d'origine ou du moins de ne plus pouvoir la transmettre aux enfants - que ceux habitant dans la région germanophone. Et la comparaison des deux régions révèle également des différences de comportement selon le sexe. D'une manière générale, dans la région de langue italienne, les hommes, en regard de ceux vivant en territoire germanophone, maintiennent encore moins l'usage du français en famille: leurs relations de couple sont moins souvent bilingues (37,7%) que celles des femmes (39,6%), ils sont beaucoup plus nombreux que les femmes à vivre dans le cadre d'une relation de couple exclusivement italophone (30,5% contre 17,2%) et insistent moins sur l'usage du français à côté de celui de l'italien comme langue commune du couple (15,5% contre 20,9% chez les femmes). Nous pouvons donc conclure un peu sommairement que les hommes francophones vivant dans la région de langue italienne font montre de la propension la plus forte à l'assimilation linguistique et donc à la perte de la langue d'origine.

4.4.2 Le français comme langue d'usage au travail (ou dans le cadre de la formation)

Comme nous l'avons déjà constaté au début de ce chapitre, les indications du français (et/ou du patois) comme langue d'usage au travail ou à l'école, correspondant à 19,7% dans la région de langue allemande, à 17,2% dans celle de langue italienne et à 8,5% dans la région de langue romanche, sont beaucoup plus nombreuses que dans le domaine de la famille (où les chiffres correspondants sont respectivement de 4,8%, 5,1% et de 1,4%). Eu égard à la grande mobilité de la population, nous sommes en droit de nous demander s'il n'est pas justifié de mesurer l'importance du français dans les régions linguistiques non francophones non pas tant en fonction du poids de la population résidente francophone, mais plutôt en fonction de l'utilisation de cette langue dans les milieux professionnels, dans lesquels le français est une fois de plus concurrencé par

l'anglais (et notamment aussi par l'allemand dans la région de langue romanche).

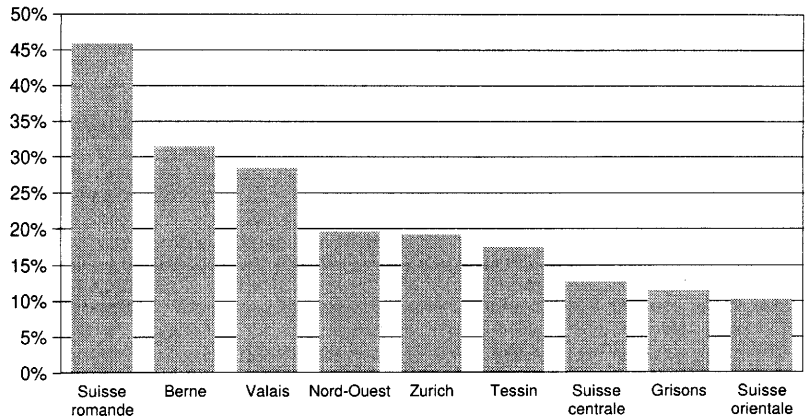
Concernant la diffusion géographique du français comme langue d'usage au travail[1]

La diffusion du français comme langue parlée au travail hors de son propre territoire est très diverse. Le français est en première ligne une langue citadine, autrement dit il est parlé dans les régions urbaines (lieu de domicile) par 19,3% de la population active, contre seulement 12,5% dans les régions rurales.

L'image se précise déjà par le biais du pourcentage de locuteurs du français (uniquement les personnes actives occupées, par lieux de domicile) considérés selon les différentes régions du territoire national (à l'exception, dans chaque cas, des communes classées dans la région de langue française) et révèle, en gros, une diminution de la présence du français d'ouest en est.

[1] Même si dans le cas de la langue française, nous relevons des proportions de locuteurs assez semblables dans le monde du travail et chez les personnes en formation scolaire ou professionnelle, les données indiquées ci-après reposent en général sur le total des personnes actives occupées, ceci pour éviter ce que l'on pourrait appeler «l'incidence de la langue scolaire» (laquelle pourrait notamment signifier que des taux élevés de l'usage du français résultent en fait d'élèves devant obligatoirement apprendre la langue française). Nous signalerons les exceptions à ce principe.

Graphique 4.2-15: Présence du français comme langue professionnelle à l'extérieur de la région de langue française, selon la région du territoire national, en 1990



Remarques:
Suisse romande : région germanophone; *Berne* : région germanophone; *Valais* : région germanophone.
Ensemble considéré : en pour cent de la population active ayant indiqué au moins une langue professionnelle.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

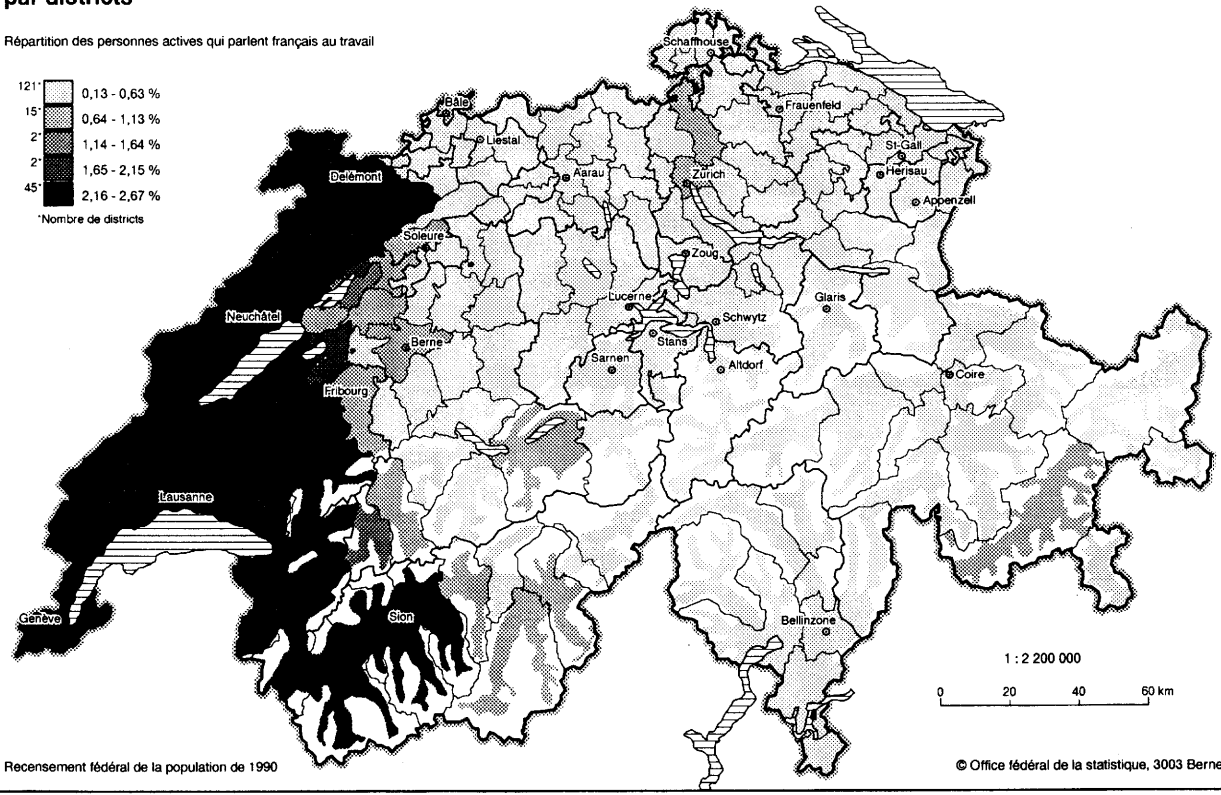
Cependant en vue de conclusions plus nuancées, une grille d'analyse plus fine s'impose. La carte 4.2-2 illustre la densité dans les différents districts du français comme langue parlée au travail. Etant donné que lors d'une répartition géographique des langues utilisées dans les milieux professionnels, le lieu de domicile est un facteur moins déterminant que celui du lieu de travail, la carte présentée repose sur la définition des différentes communes d'emploi.

Carte 4.2-2:

Concentration des locuteurs du français comme langue professionnelle, par districts

1990

Répartition des personnes actives qui parlent français au travail



Recensement fédéral de la population de 1990

© Office fédéral de la statistique, 3003 Berne

BFS OFS UST

La lecture de cette carte donne lieu aux remarques suivantes:

- La concentration est la plus forte (densité supérieure à 1.65) dans les districts bilingues de Bienne (1.98) et du Lac-See (1.73).
- Nous notons également sans surprise une densité de diffusion élevée (au-dessus de 0.6) dans les districts, proches de la frontière linguistique, des cantons bilingues: (Valais: Loèche 1.05, Brigue 0.74, Viège 0.68; Fribourg: Sense 0.93; Berne: Nidau 1.39, Sarine 1.24, Berne 1.03, Erlach 1.01, Büren 0.80, Aarberg 0.71, Interlaken 0.66 et Obersimmental 0.65), mais aussi à Bâle-ville (0.85), Zurich (0.65) et à Bülach (0.65) ou encore dans le district soleurois de Lebern (0.66) ainsi que dans le district de Maloja (0.66).
- Cette diffusion ressemble fondamentalement à celle de la langue principale par lieux de domicile (carte 4.2-1), enregistrant une densité relativement élevée au pied sud de la chaîne du Jura, dans le canton de Berne, dans la région de Bâle, dans celle de Zurich-Zoug-Lucerne, le long de la N1 et au Tessin. Cependant, dans l'ensemble, l'usage du français dans la vie professionnelle est beaucoup plus fréquent dans les grandes centres et révèle des taux de concentration faibles dans les régions rurales de la Suisse du Nord-Ouest, en Suisse centrale et sur tout le territoire de la Suisse orientale.
- Contrairement à la diffusion du français comme langue parlée en famille, le Tessin ne fait pas partie ici du peloton de tête. Par ailleurs, la diffusion du français comme langue parlée au travail est particulièrement concentrée dans les districts de Lugano (0.55), de Locarno (0.50), de Mendrisio (0.42) et de Bellinzone (0.36).

En résumé, nous constatons qu'à côté de facteurs géographiques (cantons bilingues, distance par rapport à la frontière linguistique), des facteurs économiques, qu'il faudra définir ci-après, semblent à l'évidence influencer également l'importance du français dans le monde du travail.

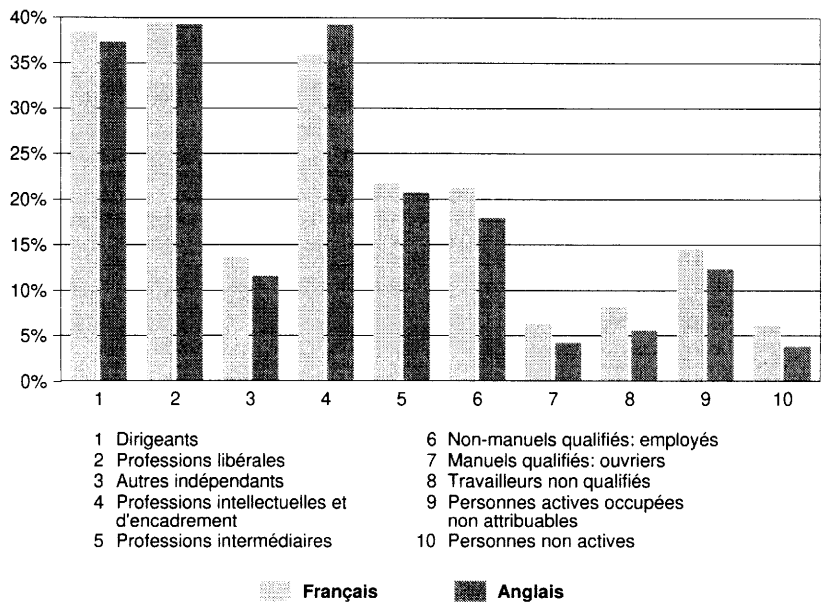
Dans quelles professions parle-t-on le français?

a) Région de langue allemande

448'078 personnes actives occupées dans la région de langue allemande ou 19,2% de la population active ayant indiqué au moins une langue d'usage déclarent parler régulièrement le français à leur lieu de travail. En y incluant le pa-

tois, ce sont 452'751 personnes ou 19,4%, voire même 596'931 personnes si l'on considère le total des réponses à la question concernant la langue parlée au travail ou à l'école.

Graphique 4.2-16: Présence du français (et/ou patois) et de l'anglais comme langues parlées au travail/à l'école dans la région de langue allemande, par catégories socio-professionnelles, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent des personnes ayant indiqué l'anglais/le français comme langue parlée au travail/à l'école.

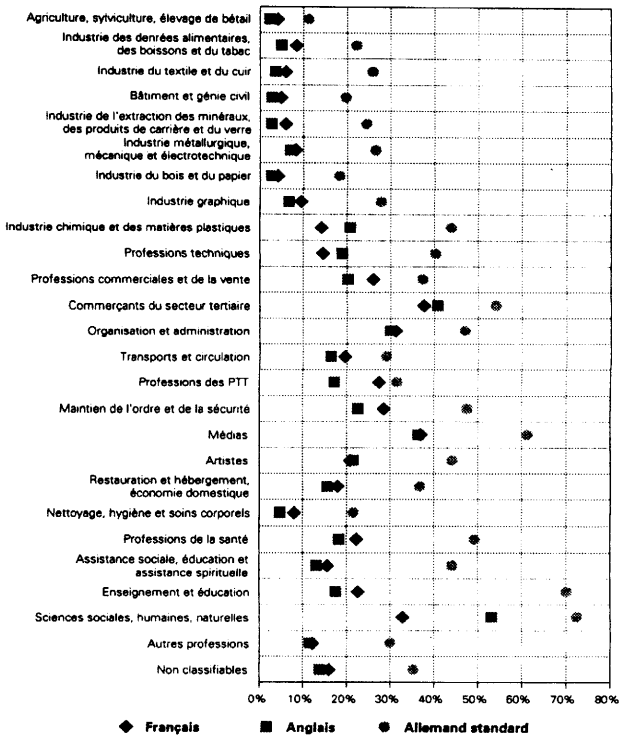
© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

La mise en comparaison avec l'anglais s'avère une fois de plus intéressante (graphique 4.2-16). En termes réels, le nombre de personnes parlant l'anglais au travail/à l'école est légèrement inférieur à celui des usagers du français (494'347 ont indiqué l'anglais, dont 404'562 personnes actives, c.-à-d. 17,4% de la population active). La répartition de ces deux groupes de locuteurs par catégories socio-professionnelles est assez similaire: certes, l'anglais devance

quelque peu le français chez les universitaires et les dirigeants (anglais 39,2%, français 35,9%), mais dans toutes les autres catégories, le français occupe la première place, le plus nettement dans la catégorie des «non-manuels qualifiés: employés» (F 21,2%; A 18,0%), mais aussi dans celle des «travailleurs non qualifiés» (F8,3%; 5,6%). *Le cliché selon lequel la pratique du français est, contrairement à l'anglais, réservée seulement à une petite élite n'est donc pas justifié; à l'exception des représentants des professions manuelles, le français est parlé par une grande partie des couches moyennes de la population.*

Bien sûr, les différences sont notables si nous ventilons les langues parlées par les personnes actives selon les classes et les groupe d'activités professionnelles, comme l'illustre le graphique de diffusion 4.2-17.

Graphique 4.2-17: Le français, l'anglais et l'allemand standard comme langues d'usage professionnel chez la population active de la région de langue allemande, selon la classe professionnelle, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré: en pour cent des personnes appartenant à la classe professionnelle considérée et ayant indiqué au moins une langue professionnelle.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Ce graphique permet de faire les observations suivantes:

- Les différences entre les diverses classes de professions sont grandes et sont encore plus marquées dès lors qu'on procède à la répartition plus nuancée par groupe de professions. Ainsi, la part en pour cent du français oscille dans les divers groupe de professions notamment entre 1,5% (production et manufacture du tabac) ou 2,8% (professions de l'agriculture) et 56,5% (personnel qualifié du tourisme) respectivement 65,8% (professions de l'aviation).

- Le graphique révèle un taux d'utilisation globalement identique du français et de l'anglais comme langues professionnelles. L'anglais est plus parlé que le français dans les professions de l'industrie chimique et des matières plastiques (soit 20,7% contre 14,2%), ainsi que dans les professions techniques (A 18,9% / F 14,5%), chez les commerçants du secteur tertiaire (A 40,7% / F 37,6%), dans les professions artistiques (A 21,4% / F20,9%) et chez les scientifiques (A 53,2% / F 32,9%). Le français devance clairement l'anglais dans les professions moins marquées par les échanges linguistiques internationaux, notamment dans les professions commerciales et de la vente (F 26,0% / A 20,2%), dans les professions des transports et de la circulation (F 19,6% / A 16,3%), dans les professions des PTT (F 27,4% / A 17,1%), dans l'enseignement et l'éducation (F 22,6% / A 17,5%) ainsi que dans les professions de la santé (F 22,3% / A 18,2%). Au vu de ces chiffres ainsi que de la valeur moyenne atteinte par le français (soit 19,2% sans le patois) qui est globalement plus élevée que celle de l'anglais (17,4%), il semble donc justifié et *correspondre à des besoins réels d'imposer en premier lieu l'apprentissage obligatoire du français à tous les élèves suisses germanophones et de laisser l'enseignement ultérieur de l'anglais aux écoles supérieures.*
- Hormis quelques exceptions intéressantes - notamment dans les domaines de l'éducation, de l'assistance spirituelle, de l'enseignement et de la formation -, les pourcentages relevés pour le français et l'anglais sont, à un niveau inférieur, devancés par l'usage de l'allemand standard. On peut en déduire que la connaissance des deux langues véhiculaires majeures est avant tout requise dans les professions, dans lesquelles on utilise aussi d'une manière plus générale un répertoire linguistique élargi. Ce fait s'exprime notamment à travers les pourcentages élevés relevés pour le groupe des auteurs de textes, des professionnels des médias: presse écrite, audio-visuel (All 66,7%, F 43,0% et A 36,5%), pour les professions juridiques (All 68,7%, F 39,9% et A 36,5%) ou pour les professions des sciences humaines (All 74,0%, F 43,7% et A 39,4%).

Une comparaison des langues d'usage dans les milieux professionnels selon les diverses sections des activités économiques permet les analyses les plus nuancées. Il ressort de cette répartition que dans bon nombre de sections, plus d'un tiers des personnes ayant répondu à la question posée utilisent régulièrement le français dans le cadre de leur travail.

- Dans le groupe figurant en tête de classement, nous trouvons, après les organisations internationales et la branche du tourisme et des voyages, divers secteurs des intermédiaires du commerce et du commerce de gros, les associations, les administrations publiques, mais aussi quelques branches de l'industrie (notamment l'industrie horlogère), les banques etc.
- Dans la plupart des sections économiques, le français est concurrencé par l'anglais. Nous notons cependant que dans certaines sections le français est nettement plus parlé[1], alors que dans d'autres c'est l'anglais[2].
- Nous soulignerons également les pourcentages relativement élevés de l'usage de ces deux langues dans les sections importantes du point de vue économique et du nombre d'emplois, comme les banques, les sociétés financières, les assurances et les bureaux-conseils juridiques ou économiques.

Ces résultats réfutent incontestablement l'idée reçue selon laquelle le français a depuis longtemps cédé le pas à l'anglais dans les branches économiques plus attrayantes. Au contraire, les analyses des catégories socio-professionnelles, des classes de professions ainsi que des sections économiques attestent toutes du *poids économique durable de la langue française dans la région de langue allemande.*

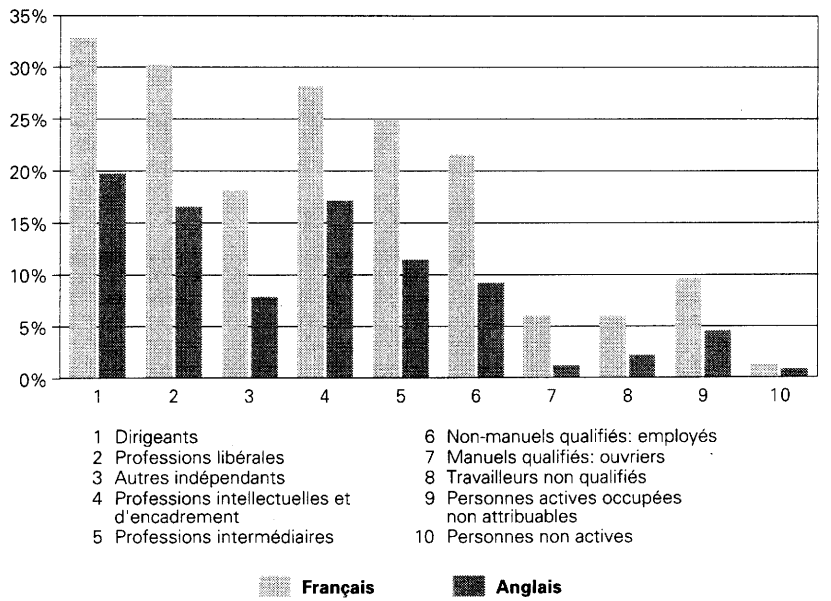
[1] Voici les données relevées dans les sections économiques les plus importantes (occupant plus de 1000 personnes actives); code 371: «industrie horlogère», F 46.5%, A 13.9%; code 886: «radio, télévision», F 42.5%, A 39.5%; code 871: «organisations patronales, associations professionnelles», F 41.7%, A 27.0%; code 873: «autres organismes de défense d'intérêts, autres services fournis à la collectivité», F 40.9%, A 38.4%; code 545: «intermédiaires du commerce: autres marchandises», F. 40.2%, A 38.9%; code 525: «commerce de gros: instruments de précision, optique, radio, tv», F 40.1%, A 39.9%; code 527: «commerce de gros: produits pharmaceutiques et de beauté», F 38.8%, A 38.7%; code 563: «commerce de détail: produits pharmaceutiques, de beauté, matériaux médicaux», F 37.8%, A 25.2%; code 519: «commerce de gros: combustibles, carburants», F 37.3%, A 36.9%; code 872: «organisations»; code: «qui ne travaillent pas pour des entreprises», F 37.2%, A 26.8%; code 921: «assurances accidents CNA», F 36.3%, A 13.9%; code 722: «courtiers en assurances, agents d'assurance indépendants», F 35.3%, A 32.1%; code 528: «commerce de gros: jouets, articles de sport, maroquinerie, objets d'art», F 34.9%, A 27.7%; code 922: «AVS/AI, assurance chômage», F 34.3%, A 12.6%.

[2] Code 652: «autres intermédiaires des transports, y compris les agences de voyages», F. 55.7%, A 61.3%; code 641: «aviation», F. 43.4%, A 66.8%; code 518: «commerce de gros: produits chimiques industriels, caoutchouc», F 38.2%, A 54.7%, code 642: «activités annexes au transport aérien, p. ex. services aéroportuaires», F 37.8%, A 61.5%; code 711: «banques au sens étroit du terme», F 36.7%, A 42.0%; code 712: «sociétés financières», F 35.6%, A 44.0%; code 884: «film», 1523, F 35.5%, A 41.7%; code 751: «bureaux-conseils juridiques ou économiques», F 34.5%, A 39.7%.

b) Région de langue italienne

Dans l'ensemble, les personnes actives occupées dans la région de langue italienne recourent un peu moins aux langues étrangères dans le cadre de leur travail. Ainsi, l'usage du français (23'369 personnes ou 17,1% du total des personnes actives) devance de peu celui de l'allemand standard (23'162 personnes, 16,9%) et l'anglais n'atteint pas même la moitié de ces nombres (10'720 personnes ou 7,8%).

Graphique 4.2-18: Présence du français (et/ou patois) et de l'anglais comme langues parlées au travail/à l'école dans la région linguistique italienne, par catégories socio-professionnelles, en 1990

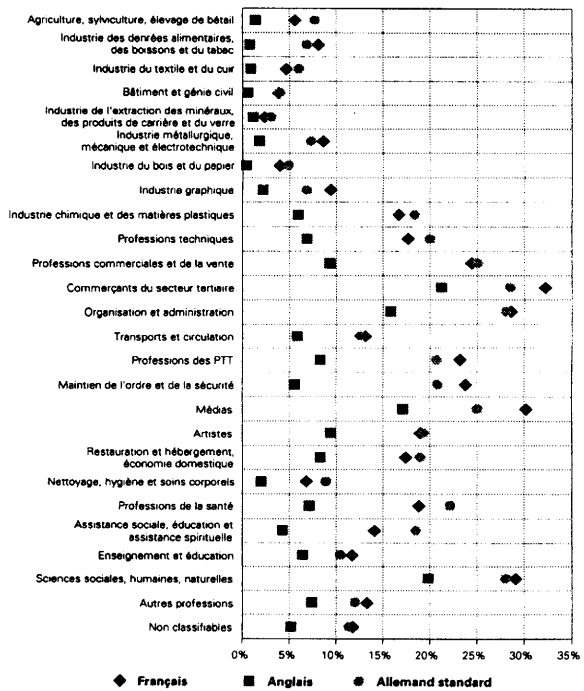


Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent des personnes ayant indiqué l'anglais/le français comme langue parlée au travail/à l'école.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Au niveau des catégories socio-professionnelles (toutes les personnes ayant indiqué au moins une langue parlée au travail/à l'école), le pourcentage-record du français est atteint dans la catégorie des dirigeants (32,9%), dans celle des professions libérales (30,2%) et dans les professions intellectuelles (28,2%). Mais il faut souligner avant tout la répartition plus égale, par rapport à la Suisse alémanique, entre les diverses catégories socio-professionnelles qui traduit des contacts professionnels plus réguliers avec des francophones dans toutes les professions non manuelles. Les différences entre les différentes classes de professions sont ici aussi très importantes:

Graphique 4.2-19: Le français, l'anglais et l'allemand standard comme langues d'usage professionnel chez la population active de la région de langue italienne, selon la classe professionnelle, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré: en pour cent des personnes appartenant à la classe professionnelle considérée et ayant indiqué au moins une langue professionnelle.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Relevons quelques observations de détail:

- Le français est particulièrement peu parlé dans les professions du travail de la pierre (1,2%), de la construction proprement dite (1,9%) et par les maîtres et maîtresses de l'éducation préscolaire (2,3%); il est beaucoup utilisé par le personnel qualifié du tourisme (55,5%), dans l'aviation (50,5%), dans les professions des sciences humaines (46,7%) ainsi que par les publicitaires et les spécialistes du marketing (46,4%).

- Les profils des courbes des trois langues étrangères majeures, à savoir le français, l'allemand et l'anglais, enregistrent dans l'ensemble leurs pourcentages maximum et minimum dans les mêmes classes professionnelles. L'allemand et le français se font à peu près équilibre, avec toutefois une préférence nette pour l'allemand dans les domaines de l'assistance sociale, de l'éducation et de l'assistance spirituelle (All 18,5%, F 14,1%), dans les professions de la santé (All 22,1%, F 18,8%) et dans les professions techniques (All 20,0%, F 17,7%); le français, quant à lui, est préféré par les professionnels des médias (All 25,0%, F 30,2%), les commerçants du secteur tertiaire (All 28,5%, F 32,2%) ainsi que dans le secteur «maintien de l'ordre et de la sécurité» (All 20,8%, F 23,8%) et celui des postes et télécommunications (Al 20,7%, F 23,2%). Contrairement à la Suisse alémanique, l'anglais est devancé par le français même chez les scientifiques (F 30,3%, A 23,4%). Nous pouvons donc en conclure que *les milieux professionnels de la région de langue italienne sont axés plus fortement sur les autres régions linguistiques de Suisse (mais aussi sur l'Italie) que sur les pays étrangers parlant l'anglais.*

L'analyse de la répartition de ces langues par sections économiques confirme cette conclusion - en dépit de quelques traits à valeur anecdotique compte tenu du très petit nombre de locuteurs relevés.[1]

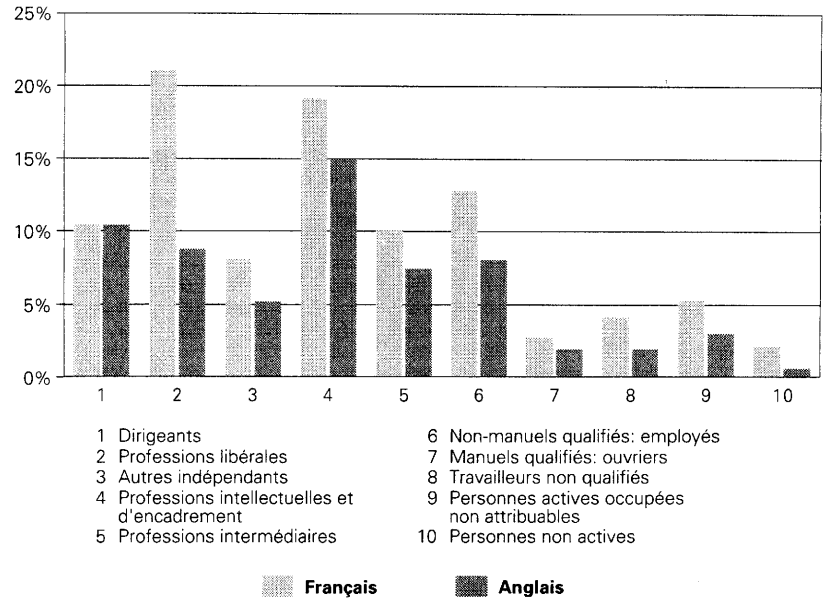
[1] Code 232: «manufacture de cigarettes», All 23.1%, F 57.7%, A 7.7%; code 641: «aviation», All 52.7%, F 55.5%, A 65.5%; code 731: «location, vente de biens immobiliers propres», All 48.8%, F 46.5%, A 30.2%; code 882: «théâtre, danse et similaire», All 42.1%, F 45.2%, A 30.2%; code 518: «commerce de gros: produits chimiques industriels, caoutchouc», All 44.8%, F 44.8%, A 34.5%; code 873: «autres organismes de défense d'intérêts, autres services fournis à la collectivité», All 41.6%, F 44.2%, A 26.1%; code 880: «culture, sports, loisirs, divertissements s.a.i.», All 21.2%, F 42.4%, A 24.2%; code 652: «autres intermédiaires des transports, y compris les agences de voyage», All 36.9%, F 41.7%, A 45.5%; code 248: «industrie textile, sans prédominance», All 14.3%, F 39.3%, A 28.6%; code 742: «leasing», All 31.3%, F 37.5%, A 0%; code 753: «bureaux-conseils de planification et techniques», All 35.1%, F 35.5%, A 20.1%; code 545: «intermédiaires du commerce: autres marchandises», All 43.5%, F 35.3%, A 38.8%; code 884: «film», All 25.7%, F 35.2%, A 32.4%; code 722: «courtiers en assurances, agents d'assurance indépendants», All 30.4%, F 34.8%, A 10.9%; code 525: «commerce de gros: instruments de précision, optique, radio, tv», All 24.2%, F 34.1%, A 23.8%; code 741: «location», All 31.6%, F 33.5%, A 21.3%.

- Dans certaines sections économiques, le français est proportionnellement plus utilisé que dans la région de langue allemande («manufacture de cigarettes», «aviation», «location», «vente de biens immobiliers propres», «théâtre, danse et similaire», «commerce de gros: produits chimiques industriels, caoutchouc»,«autres organismes de défense d'intérêts», «autres services fournis à la collectivité», «culture, sports, loisirs et divertissements s.a.i.», «industrie graphique», «édition»), mais dans l'ensemble les pourcentages relevés sont inférieurs (p. ex. 28,9% pour les «sociétés financières» et 28,5% pour les «banques au sens étroit du terme»).
- L'anglais a un poids considérablement inférieur, notamment dans le «commerce de gros des produits chimiques et du caoutchouc» ou dans les «banques au sens étroit du terme», où son taux d'usage n'est que de 18,1%.
- En revanche, la présence importante de l'allemand standard semble signaler que d'une manière générale on ne parle pas moins de langues étrangères dans les milieux professionnels de la région de langue italienne, mais que l'on y dispose d'un répertoire linguistique plus étendu.

c) Région de langue romanche

Le français comme langue étrangère joue un rôle mineur dans les milieux professionnels de la région de langue romanche (soit 914 personnes ou 8,4% des personnes actives, respectivement 1223 personnes ou 8,6% par rapport au nombre total des réponses pour la langue d'usage à l'école et au travail). Il ne faut évidemment pas mettre en regard de ces chiffres ceux relevés dans l'ensemble de la région de langue allemande (concentration à la frontière linguistique). La mise en parallèle sera moins désavantageuse pour la région de langue romanche, si nous considérons les pourcentages relevés en Suisse centrale (12,8%), dans les Grisons (11,4%), voire même en Suisse orientale (10,2%).

Graphique 4.2-20: Présence du français (et/ou patois) et de l'anglais comme langues parlées au travail/à l'école dans la région de langue romanche, par catégories socio-professionnelles, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent des personnes ayant indiqué l'anglais/le français comme langue parlée au travail/à l'école.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

La comparaison entre l'anglais et le français s'avère aussi nettement plus en faveur du français que dans la région de langue italienne (1223 indications du français contre 690 pour l'anglais). Au vu du très petit nombre de locuteurs en termes réels, parfois pratiquement insignifiant (p. ex. 2 techniciens, 6 personnes qui travaillent dans l'industrie du bois ou encore un employé dans le secteur du graphisme), la répartition par sections économiques s'avère inutile. Cependant, la tendance générale suit tout à fait celles des autres régions linguistiques, la diffusion du français étant la plus forte (même si c'est à un degré inférieur) dans les professions libérales et chez les universitaires.

Le français est-il dans les milieux professionnels non francophones une langue parlée par les francophones ou une seconde langue?

a) selon le critère de la langue principale

Il n'est pas surprenant de constater que les personnes dont la langue principale est le français, le parlent aussi plus souvent à leur lieu de travail ou de formation que les alloglottes. Cependant, cet usage varie beaucoup suivant la région linguistique. A un degré bien supérieur aux «pertes par frottement» usuelles dans toutes les régions linguistiques (dans la région de langue française aussi, 2,5% de francophones indiquent ne pas parler le français au travail), dans la région de langue allemande, 27,9%[1] des francophones déclarent ne pas parler le français dans le cadre de leur travail. Dans la région de langue romanche, ce sont 42,9% des francophones qui ne peuvent pas employer leur langue principale dans le cadre de leur activité professionnelle. Mais c'est surtout dans la région de langue italienne que l'utilisation du français est extraordinairement faible, où ce sont en effet bien plus de la moitié des francophones (soit 54,6%) qui ne parlent pas leur langue au travail.

Si nous considérons à l'inverse les alloglottes qui utilisent le français dans le cadre de leur profession, c'est une nouvelle fois dans la région de langue allemande qu'ils sont nettement plus nombreux, soit 18,8% contre 13,7% dans la région de langue italienne et 8,3% dans la région de langue romanche. Cette proportion de 18,8% est d'autant plus frappante si l'on tient compte du fait que dans la région de langue française moins de la moitié des alloglottes (45,8%) se servent du français au travail. *Nous pouvons donc y voir une preuve de plus de la grande valeur conférée au français dans la région de langue allemande.*

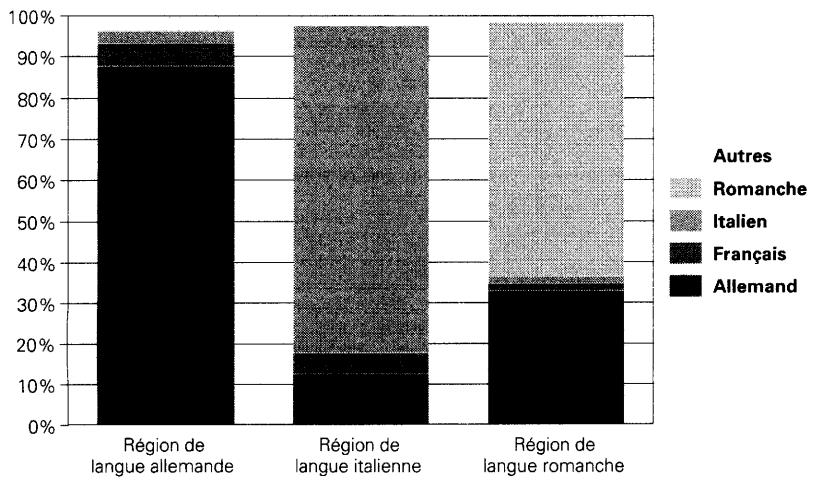
Ce statut privilégié devient encore plus évident si nous considérons les langues principales des personnes qui parlent le français dans les milieux professionnels.

Mentionnons en premier lieu l'importance des langues régionales respectives: ainsi dans la région de langue allemande, 87,6% des usagers du français au travail sont des germanophones et 5,6% seulement sont des francophones; dans la région de langue italienne, les chiffres correspondants sont de 80,0% pour

[1] 100% équivalant à la totalité respective des francophones ayant indiqué au moins une langue parlée au travail.

l'italien et de 5,0% pour le français et dans la région de langue romanche, de 61,9% pour le romanche et de 2,0% pour le français. Les personnes de langue étrangère ne parlent pour ainsi dire pas le français, soit au mieux 3,5% dans la région de langue allemande, ce qui conforte encore le statut du français en Suisse alémanique. Il est cependant un peu surprenant de noter que les germanophones exportent en quelque sorte la valeur élevée qu'ils attribuent au rôle du français; ils représentent en effet, après le groupe des locuteurs de la langue locale, le seul groupe significatif d'alloglottes qui dans la région de langue italienne et dans celle de langue romanche parlent le français dans le cadre de leur activité professionnelle. *En d'autres termes, ce ne sont donc sans aucun doute pas les quelques représentants de la minorité francophone qui dressent la bannière du français comme langue de communication dans le monde du travail, mais bien les représentants de la majorité territoriale respective, en première ligne les germanophones.*

Graphique 4.2-21: Usage du français comme langue professionnelle/ scolaire à l'extérieur de la région de langue française, selon la langue principale des locuteurs et la région linguistique, en 1990

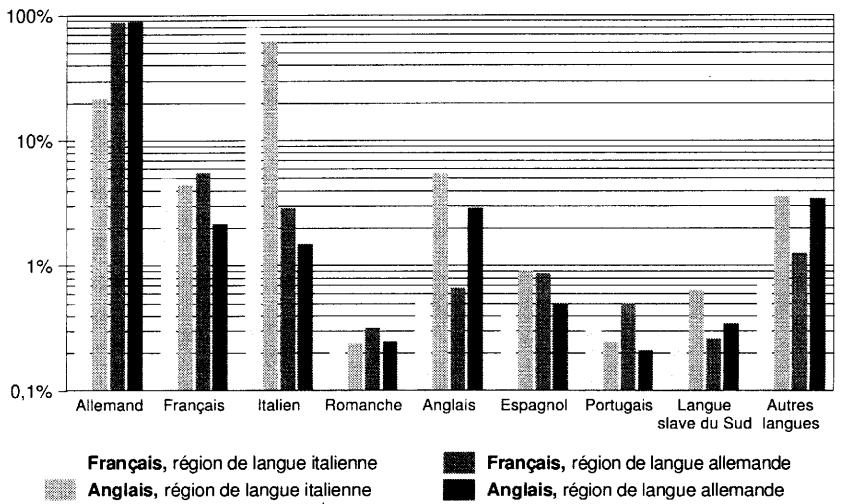


Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent des personnes indiquant le français comme langue parlée au travail/à l'école.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Mais cette valorisation positive du français n'est-elle pas surpassée encore par le statut conféré à l'anglais? La langue anglaise ne pourrait-elle pas s'établir dans le monde du travail, comme «lingua franca», comme tierce langue commune assurant l'intercompréhension entre Suisses de régions différentes et entre les autochtones et les migrants? Cette hypothèse ne peut être globalement confirmée. Il est vrai que dans la région de langue italienne, nous trouvons, outre les anglophones, plusieurs groupes linguistiques qui parlent plus fréquemment l'anglais que le français, mais dans la région de langue allemande cela n'est précisément pas le cas.

Graphique 4.2-22: Usage du français et de l'anglais comme langues professionnelles/scolaires à l'extérieur de la région de langue française, selon le groupe et la région linguistiques, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent des personnes indiquant le français et/ou l'anglais comme langue professionnelle.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

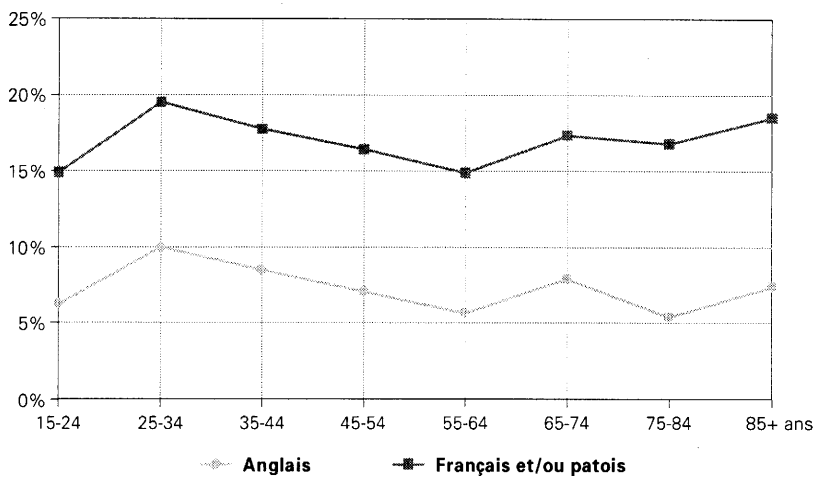
Toutefois, cela ne signifie pas que d'un point de vue statistique il n'y ait aucun risque de voir l'anglais prendre la place du français comme première langue étrangère parlée en Suisse. Le processus observé ici est en effet en constante évolution et le graphique ne fournit en quelque sorte qu'un instantané de ce

processus en cours. Si nous avions ici pris en compte la situation relevée en Suisse romande, nous aurions en effet noté le nombre élevé d'alloglottes qui se servent de l'anglais au travail. Il faudra au cours des prochaines années prêter une attention toute particulière à la relation entre ces deux langues - *et il faudra décider, avant qu'il ne soit trop tard, des éventuelles mesures à prendre en vue de soutenir les langues nationales comme premières langues étrangères.*

b) selon le critère de l'âge

Une première réponse à la dernière question posée est fournie par les données relatives à la répartition, par classes d'âge, des personnes actives parlant régulièrement le français au travail. Nous constatons que dans la région de langue italienne, les profils des courbes pour le français et l'anglais sont parallèles, autrement dit les jeunes générations actives révèlent des préférences linguistiques semblables à celles des générations plus âgées, mais toutefois à un degré bien plus supérieur à l'évidence lié au rôle déterminant joué par ceux qui après avoir suivi des études supérieures entrent dans la vie active à 25 ans seulement, voire même plus tard.

Graphique 4.2-23: Présence du français et de l'anglais comme langues professionnelles dans la région de langue italienne, selon la classe d'âge des personnes actives, en 1990



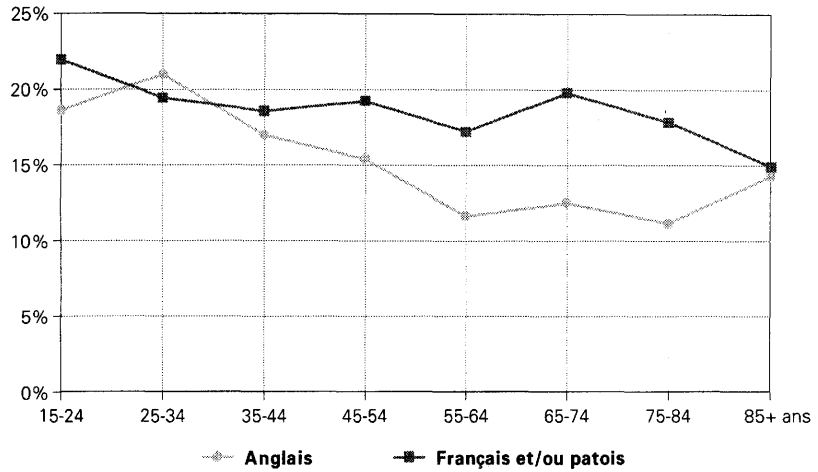
Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent des personnes actives dans chaque classe d'âge.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

La situation de concurrence entre le français et l'anglais est toute différente dans la région de langue allemande.

Le français domine encore chez les 15-24 ans (21,9% contre 18,6% pour l'anglais); dans la classe des 25-34 ans, c.-à-d. à un moment où les universitaires diplômés entrent dans la vie active, l'anglais a devancé le français (20,9% contre 19,4%). Le taux d'usage de l'anglais régresse ensuite fortement avec l'âge, alors que celui du français demeure relativement stable jusque dans les classes d'âge avancé (pour les personnes de plus de 85 ans, il n'est guère possible de donner une interprétation pertinente, au vu du petit nombre de locuteurs - N= 329).

Graphique 4.2-24: Présence du français et de l'anglais comme langues professionnelles dans la région de langue allemande, selon la classe d'âge des personnes actives, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent des personnes actives dans chaque classe d'âge.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Il ne faut cependant pas déduire de ces chiffres que la compétence en français s'amenuise chez les jeunes actifs, vu que le taux d'usage du français est précisément le plus élevé dans la jeune génération. En revanche, nous remarquons une augmentation considérable de l'utilisation de l'anglais chez les 25-34 ans. Si nous partons du principe qu'il ne s'agit pas ici d'un phénomène de mode, mais que cette progression va au contraire se poursuivre dans la classe d'âge suivante, *nous pouvons nous attendre à enregistrer un accroissement important de l'usage de l'anglais comme langue professionnelle. Cette recrudescence de l'anglais ne se fait pas en premier lieu au détriment de la langue française, mais représente au contraire un réel enrichissement du répertoire linguistique des Suisses germanophones. Au pire le taux d'accroissement du français est, par rapport à la région de langue italienne (qui, comme nous l'avons vu, doit éventuellement rattraper un certain retard au niveau du développement de son répertoire linguistique), un peu plus faible que ne le laissaient prévoir les grands efforts entrepris par le système d'éducation et de formation en Suisse alémanique.*

4.2.3 Le français et les mouvements de population: les pendulaires à Berne

Les micro-mouvements de pendulaires à la frontière linguistique ont été traités dans le chapitre 2. Du point de vue du français comme langue extra-territoriale, la ville de Berne représente, en tant que capitale fédérale, un cas particulier que nous voulons brièvement mettre en lumière ici, et plus particulièrement en raison du fait que 58% de toutes les personnes actives occupées à Berne habitent à l'extérieur de cette ville.

«Les francophones n'habitent plus à Berne» estimait une responsable d'une paroisse francophone bernoise, lors d'un entretien (voir Lüdi, Py et al., 1995). Quiconque évoque le nombre décroissant de francophones en Suisse alémanique et plus spécialement à Berne invoque comme raison la mobilité plus grande, autrement dit la possibilité de s'établir dans la région francophone et de se rendre quotidiennement à Berne pour le travail. C'est la raison pour laquelle nous avons abordé plus particulièrement la question des langues parlées par les navetteurs qui travaillent à Berne.

84'074 personnes se rendent tous les jours à Berne pour leur travail. En dépit de la proximité de la frontière linguistique, seuls 3,8% (3324 personnes) habitent dans la région de langue française[1], alors que ce sont 96,2% (83'734) du côté germanophone. *La frontière linguistique semble donc entraver la mobilité.* A ces chiffres s'ajoutent encore 15 pendulaires venant de la région de langue italienne et une personne de la région de langue romanche.

[1] Voici la répartition en termes réels des pendulaires venant de la région de langue française, par langue principale:

Allemand	Français	Italien	Autre	Total
993	2014	111	317	3324

Langue parlée à la maison (réponses multiples):

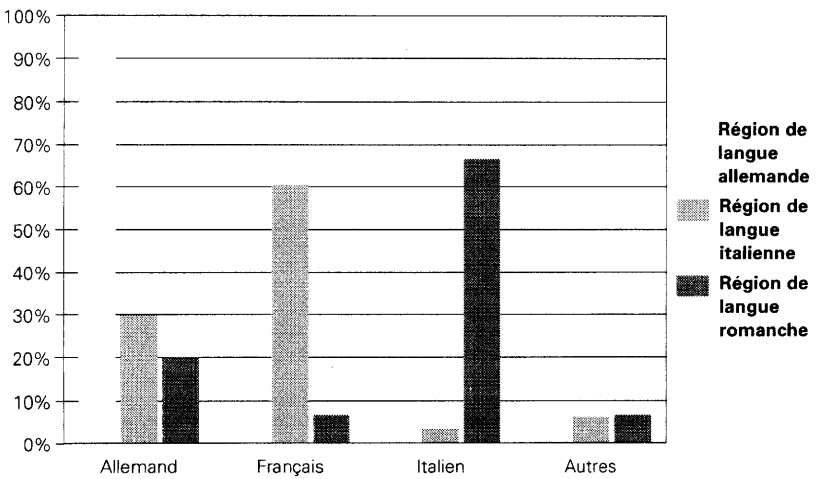
pas de réponse	S.all.	All.	Pat.rom	Fr.	dial.tess/gr.	It	Rom.	Angl.	autres	Total avec Langue fam.
61	1012	398	36	2579	37	215	9	181	281	3263

Langue parlée au travail

pas de réponse	S.all.	All.	Pat.rom	Fr.	dial.tess/gr.	It	Rom.	Angl.	autres	Total avec Langue prof.
72	1557	1830	15	2429	280	366	3	768	167	3252

La frontière linguistique ne constitue certainement pas, en termes de mobilité professionnelle, un obstacle d'une importance identique pour chaque individu. Ainsi le graphique 4.2-25 révèle que la part des francophones au total des pendulaires venant de la région de langue française et se rendant à Berne est proportionnellement élevée (2014 personnes ou 60,6%). L'incidence de la langue est encore plus forte pour les pendulaires italophones venant de la région de langue italienne - même si cela ne concerne qu'un nombre total de 15 personnes. Ces derniers confirment la supposition, selon laquelle *plus la distance par rapport à la frontière linguistique est grande, plus l'enracinement linguistique dans la région d'origine prend de l'importance en tant que motif justifiant les trajets quotidiens (et s'opposant au changement de domicile).*

Graphique 4.2-25: Langues principales des pendulaires venant travailler à Berne, selon la région de domicile, en 1990



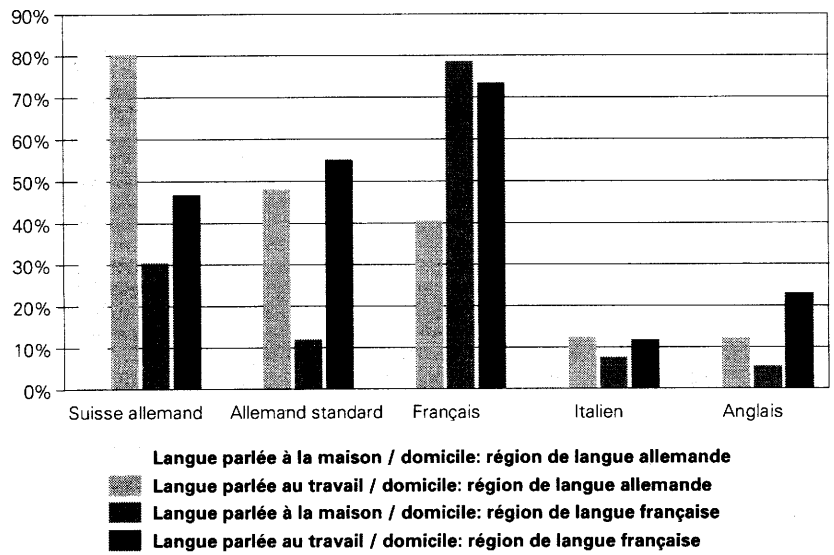
Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent des immigrants pendulaires par région linguistique.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

La proximité de la frontière linguistique favorise à l'inverse la décision de ne pas changer de région linguistique de domicile pour des motifs de travail. A Berne, cette réalité s'exprime clairement par le biais de la comparaison entre les pendulaires francophones et la population résidente locale. 5236 francophones vivent à Berne, dont 2511 exercent une activité professionnelle, 2065 à Berne

même. Face à eux, nous comptons 2200 pendulaires francophones venant de la région de langue allemande et 2014 venant de la région de langue française. Les francophones, franchissant quotidiennement la frontière linguistique pour se rendre au travail représentent par conséquent 47,8% du total des pendulaires francophones et 32,1% du total des francophones travaillant à Berne. *Cette proportion est extrêmement significative et montre qu'il est effectivement attrayant pour les francophones d'habiter dans la région de langue française et de travailler à Berne.* A l'encontre d'un cliché répandu selon lequel un grand nombre des italophones travaillant à Berne préfèrent également habiter dans la région francophone (Lüdi/Py et al., 1995), ce ne sont en fait que 111 personnes ou 6,1% du total des pendulaires italophones qui vivent dans la région de langue française, mais en revanche 93,4% (1712) dans la région de langue allemande.

Graphique 4.2-26: Les langues parlées en famille et au travail par les pendulaires venant travailler à Berne et domiciliés dans la région de langue allemande ou de langue française, en 1990



Remarques:
Ensemble considéré : en pour cent des immigrants pendulaires ayant indiqué au moins une langue dans le domaine et la région considérés.
Français : y compris patois; *Italien* : y compris dialecte.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Si nous interprétons les données relatives aux langues d'usage régulier, la préférence des francophones pour un domicile dans la région de langue française est très claire. Certes, ils font des concessions à l'égard de l'allemand et notamment du dialecte alémanique (30,4% pour le suisse allemand comme langue parlée en famille et même 46,8% comme langue parlée au travail), mais le gain enregistré pour le français ou plus précisément les avantages liés à l'établissement du domicile dans la région francophone sont énormes, comme l'illustre le graphique 4.2-26.

Les pendulaires venant de la région de langue allemande et travaillant à Berne accusent un taux d'emploi du français en famille de 9,6%, soit une proportion inférieure à celle relevée pour la ville de Berne (11,1%); les pendulaires de la région de langue française révèlent en revanche un taux de 78,7%. Ce dernier chiffre se situe légèrement en-dessous de la moyenne relevée dans la région de langue française, soit 87,7%, mais il est tout de même considérable au vu de la proximité de la frontière linguistique et de la forte proportion de germanophones dans cette région. Nous observons un phénomène intéressant au niveau de la langue parlée au travail: aussi bien dans la région de langue allemande que dans la région de langue française, on parle généralement plus fréquemment le français dans le cadre du travail que dans celui de la famille, ceci parce que le français est utilisé en qualité de langue seconde par des immigrants non francophones (région de langue française) ou par des autochtones (région de langue allemande). La situation est inverse en ce qui concerne les pendulaires venant de la région de langue française à Berne (73,5% pour le français comme langue parlée au travail contre 89,5% pour la région de langue française). Ce phénomène est très significatif du point de vue du maintien de la langue française, étant donné que l'intégration d'autres langues dans le répertoire linguistique familial peut être précisément, comme nous l'avons vu, un premier signe de l'amorce d'un processus de perte de la langue d'origine. *Nous pouvons donc parler à bon droit, dans le cas des pendulaires venant de la région de langue française, d'une tentative réussie de sauvegarde du français - et dans le cas des germanophones même, le cas échéant, d'une assimilation du français.* L'attitude à l'égard de la diglossie suisse alémanique confirme ce diagnostic (une proportion relativement faible de 46,8% d'usagers du suisse allemand comme langue parlée au travail parmi les pendulaires venant de la région de langue française contre 80,4% pour ceux venant de la région de langue allemande; 55,1% pour l'usage de l'allemand standard au travail, autrement dit une proportion supérieure aux 47,9% pour les pendulaires à l'intérieur de la région de langue allemande). Il s'agit ici de modes de comportement linguisti-

que semblables à ceux que nous trouvons en Suisse romande (et qui débouchent régulièrement sur des reproches à l'intention des Suisses germanophones concernant l'utilisation de l'allemand standard).

4.2.4 Le patois à l'extérieur de la région de langue française

Nous avons vu que les patois romands ont pratiquement disparu. Nous pouvons donc escompter qu'ils sont devenus absolument insignifiants hors de la région francophone. Or, nous constatons qu'il existe dans les trois autres régions linguistiques, un groupe numériquement faible de personnes qui indiquent (aussi) le patois comme langue parlée en famille ou au travail/à l'école. Comme langue familiale ce sont 10'863 locuteurs dans la région de langue allemande, 334 dans la région de langue italienne et 46 dans celle de langue romanche. Notamment le premier chiffre est surprenant, d'autant plus que seulement 25,3% de ces locuteurs mentionnent le français comme langue principale, alors que 68,3% sont des Suisses germanophones.

Lors d'une évaluation plus détaillée, nous notons que les patoisants de sexe masculin sont au nombre de 5627 (51,8%) et 5236 (48,2%) de sexe féminin. Compte tenu du léger excédent de femmes par rapport à la population totale (soit 50,5%), les hommes se désignent donc un peu plus fréquemment que la moyenne comme patoisants, cet écart n'étant toutefois ici pas aussi marqué que dans la région de langue française. La répartition de ces locuteurs par classes d'âge ne correspond pas non plus à celle de la population totale; les tranches d'âge entre 20 et 49 ans sont représentées plus fortement, alors que les locuteurs d'un âge plus jeune ou plus avancé sont représentés dans des proportions à peu près égales. Cette répartition diffère également de celle à l'intérieur de la région francophone même, où la proportion des patoisants est certes aussi la plus forte dans les mêmes classes d'âge, mais où ce sont par ailleurs plutôt les personnes d'un âge plus avancé qui sont surreprésentées. Au niveau de la région, nous ne trouvons pas de véritables centres du patois; c'est principalement dans les villes plus grandes que nous enregistrons, en termes réels, un nombre pertinent de patoisants (Zurich 846, Berne 707, Bâle 650).

Tous ces éléments nous autorisent à penser qu'une grande partie de ces locuteurs de patois ont dû entendre autre chose par «patois» que le sens que nous lui donnons ici. En tous les cas, il semble très improbable que sur l'ensemble du territoire suisse vivent effectivement un nombre aussi important de locuteurs de patois romands dont la langue principale n'est pas le français.

Cette observation est corroborée par le fait surprenant que dans la région de langue allemande et celle de langue italienne, les *patois* atteignent comme langue parlée au travail des chiffres absolus pratiquement aussi élevés que ceux relevés pour l'usage en famille (respectivement 10'775 et 340), en révélant une fois encore une représentation supérieure à la moyenne des Suisses germanophones (83,3% du total des *patoisants* dans la région de langue allemande), mais aussi d'italophones (76,8% des *patoisants* dans la région de langue italienne) ainsi que de la classe d'âge des 25-29 ans (presque un cinquième du nombre total d'indications du *patois* comme langue parlée au travail dans la région de langue allemande).

La répartition régionale dans le territoire de langue allemande révèle une concentration du *patois* en deux endroits: d'une part dans les grandes villes, où les nombres absolus de locuteurs sont les plus élevés (Zurich 746, Berne 657, Bâle 492) et d'autre part, dans les districts bernois situés à la frontière linguistique, en particulier dans le district bilingue de Bienne et dans le district environnant de Nidau. La ville de Bienne même enregistre 730 indications du *patois* et la localité de Nidau 140. Ensemble, ces deux circonscriptions administratives comptent 1383 *patoisants* (12,8% du total des locuteurs de *patois* dans la région de langue allemande). A cela il faut ajouter également des communes dans les districts d'Erlach et de Büren, où la proportion de *patoisants* peut s'élever jusqu'à 4%, notamment à Lüscherz et à Gampelen. Il est intéressant de constater que cette situation ne se prolonge pas dans le district fribourgeois du Lac! Mais comme tous les districts bernois situés à la frontière linguistique ne se trouvent précisément pas à proximité des centres *patoisants* de la région de langue française, nous pouvons supposer que le terme de *patois* désigne ici une sorte de langue véhiculaire locale pour la communication avec les voisins francophones[1].

Dans l'ensemble, nous constatons que d'un point de vue purement quantitatif, la diffusion des *patois* hors de la région linguistique est pratiquement la même qu'à l'intérieur du territoire francophone. Mais dans de nombreux cas, il est probablement question de variétés locales et régionales de la langue française et non pas des véritables *patois* romands, qui, comme l'a mis en lumière le chapitre 3.2.4, sont encore présents dans trois zones de la région de langue française.

[1] Les ouvrages consacrés à l'étude des parlers régionaux en Suisse romande ne traitent pas cet aspect.

4.2.5 Conclusion

Sur la base de nos observations quant à la présence du français hors de sa propre région de diffusion, nous pouvons donc tirer, en résumé, les conclusions suivantes:

- Une minorité considérable de francophones d'origine suisse vit à l'extérieur de la région linguistique d'origine. Cette dernière régresse cependant nettement depuis plusieurs décennies, surtout en Suisse alémanique.

- L'importance du français «à l'extérieur» varie beaucoup suivant la région linguistique et le canton. D'une manière générale, sa présence est la plus forte dans le canton de Bâle-ville. En Suisse alémanique, la densité de la langue française tend à diminuer plus l'on se dirige vers l'est du pays, en présentant toutefois des concentrations plus importantes de francophones dans les régions économiquement plus fortes. Dans le sud de la Suisse, il faut noter la concentration comparativement élevée de francophones et, face à elle, le poids mineur du français en tant que langue parlée au travail. Dans la région de langue romanche, l'importance du français est pratiquement insignifiante, ce qui est dû non seulement à l'éloignement plus grand par rapport à la frontière linguistique mais plus particulièrement à des facteurs économiques. La migration interne de francophones est, en tant que migration de privilégiés, principalement liée aux fonctions assumées par les grands centres urbains et/ou au niveau économique élevé.

- Certes, l'anglais, face au français, ne domine dans aucun des cantons suisses alémaniques; mais il devance tout de même légèrement le français dans quelques cantons. Au Tessin, la prééminence du français sur l'anglais n'est pas menacée.

- Les femmes francophones changent plus souvent de région linguistique de domicile que les hommes. La part des femmes parmi les francophones vivant avec un partenaire alloglotte est nettement supérieure, ce qui permet de conclure que les changements de domicile sont avant tout engendrés par la relation de couple, en notant cependant que les francophones vivant en Suisse italienne ou alémanique sont en général un peu plus nombreux à s'engager dans une relation exogame que les membres d'autres communautés linguistiques. Les femmes francophones vivant en Suisse alémanique font cependant preuve, au niveau de la langue parlée en famille par un couple linguistiquement mixte, d'une loyauté plus grande envers la langue d'origine que les hommes.

- Dans les cas de bilinguisme asymétrique ou de plurilinguisme relevés hors de la région de langue française, le français apparaît généralement comme la langue la plus faible. Le risque de perdre cette langue s'accroît donc, notamment lors du passage à une autre génération. Et de fait, le rôle du français comme langue principale ou familiale hors de sa propre région de diffusion est pratiquement insignifiant chez les jeunes générations. En Suisse italienne notamment, le risque de perte du français comme langue principale est en effet le plus grand chez les enfants et les jeunes en âge de scolarité. La pérennité du français «à l'extérieur» ne peut donc être assurée que par un nouvel afflux de jeunes adultes (qui fait défaut) ou alors par des mesures prises au niveau de l'enseignement scolaire.

- Dans les communes à population industrielle, dans celles à population agricole et industrielle ou encore à population agricole ainsi que dans les communes en forte régression démographique, les chances de maintenir et de transmettre le français grâce à l'usage en famille sont moins grandes que dans les grands centres et leurs régions périphériques. Un nombre non négligeable de francophones choisissent d'être des pendulaires et combinent donc le poste de travail en Suisse alémanique et le maintien du français grâce à un lieu de domicile en Suisse romande. La pression exercée sur les francophones par la langue de la région d'accueil - et donc le risque de perdre la langue d'origine ou du moins de ne plus la transmettre à la génération suivante - est beaucoup plus grande dans la région de langue italienne qu'en Suisse alémanique. Les travailleurs non qualifiés, les personnes exerçant une profession non manuelle qualifiée et les représentants de la catégorie des «autres indépendants» sont particulièrement exposés à cette menace.

- Dans le monde du travail, le français est particulièrement valorisé en Suisse alémanique, où il est soutenu par une grande partie des représentants des catégories socio-professionnelles moyennes, hormis celle des professions manuelles et où, dans la plupart des professions, son usage est plus répandu que celui de l'anglais. Le rapport entre ces deux langues n'est toutefois pas de nature concurrentielle, mais complémentaire. D'une façon générale, la maîtrise de ces deux grandes langues véhiculaires est requise dans les professions qui se caractérisent globalement aussi par un répertoire linguistique plus étendu. Et ce n'est pas la minorité francophone extraterritoriale qui assure l'importance du français dans la vie active, mais au contraire pour chaque région la communauté territoriale majoritaire, avec en tête les germanophones. En regard de la Suisse alémanique ou française, les milieux professionnels de la Suisse italienne sont du point de vue linguistique assu-

rément plus orientés vers les autres régions linguistiques que vers l'étranger où règne l'anglais. Le français doit toutefois partager son rôle de langue de communication nationale avec l'allemand.

- Il faut faire preuve de prudence lors de l'interprétation des données concernant les *patois* romands, étant donné que dans de nombreux cas, le terme de «patois» est vraisemblablement entendu comme synonyme de formes régionales et familières de la langue française.

4.3 L'italien à l'extérieur de sa propre région linguistique

Francesca Antonini

4.3.0 Introduction

La présence marquée de l'italien, également hors de sa propre région linguistique de diffusion, est, comme on le sait, la conséquence des mouvements d'immigration, amorcés dans les années soixante, de travailleurs venant d'Italie et s'établissant dans les parties industrialisées de notre pays. Depuis les années quatre-vingts, de nombreuses études (socio-linguistiques[1]) ont tenté de conférer une dimension qualitative à ce phénomène. Ces travaux mettent en lumière les aspects suivants:

a) Le double statut de l'italien à l'extérieur de la Suisse italienne, à savoir celui de langue de l'immigration d'une part et celui de langue officielle et nationale d'autre part. Cette situation engendre une large palette de variétés linguistiques, comme l'«italiano helvetico» (le suisse italien) ou encore des interlangues acquises spontanément en passant par les différentes formes régionales de la langue italienne. Le statut de langue nationale confère en outre une valeur plus élevée à l'italien par rapport aux autres langues de l'immigration.

b) La fonction de langue véhiculaire (lingua franca) que l'italien a dans certains secteurs professionnels, assurant ainsi la compréhension entre travailleurs de langues diverses[2]. Dans la plupart de ces cas, il s'agit d'une variété de l'italien qui est le produit d'un processus d'acquisition spontanée et s'écarte à de maints égards de la forme standard de la langue italienne.

Les données relevées dans le cadre du recensement de la population de 1990 confirment les observations faites jusqu'ici quant à la grandeur et à la composition de la communauté italophone établie à l'extérieur de la région linguistique correspondante. D'une part, le nombre d'italophones[3] vivant dans les trois ré-

[1] A savoir, les ouvrages suivants, classés selon leur année de parution: Rovere (1974), Rovere (1982), Berruto (1984), Franceschini; Müller; Schmid (1984), Berruto; Moretti; Schmid (1988), Schmid (1989), Berruto; Moretti; Schmid (1990), Berruto (1991), Franceschini (1991), Lüdi; Franceschini (1991), Pizzolotto (1991), Moretti (1993 a), Moretti (1993 b), Lüdi; Py et al. (1995), Schmid (1994).

[2] Pour cet aspect, voir Rovere (1974) et en particulier Berruto; Moretti; Schmid (1993 a) ainsi que Berruto (1991).

[3] Par «italophones» nous entendons toujours les personnes qui ont indiqué l'italien comme langue principale.

gions linguistiques non italophones est plus important que celui relevé dans l'ensemble de la Suisse italienne (soit 279'273 contre 244'843) et d'autre part, cette communauté linguistique est composée à hauteur de 85,6% d'étrangers, dont 96,5% sont de nationalité italienne[1].

4.3.1 L'importance de l'italien, hier et aujourd'hui

Entre 1910 et 1920, la population italophone domiciliée hors de la région de langue italienne est passée de 2,7% à 4,3%. Cet accroissement était dû à l'immigration d'une main d'oeuvre venant du Nord de l'Italie pour travailler sur les chantiers de construction des grandes lignes ferroviaires et des routes (1982: 45). Pendant la période de l'entre-deux guerres, l'importance de la population italophone a diminué et s'est stabilisée autour de 2%. Mais à partir des années cinquante, suite à une seconde vague d'immigration de travailleurs venant cette fois principalement du Sud de l'Italie et s'établissant dans les régions industrielles de notre pays, cette proportion d'italophones n'a cessé de progresser. Entre 1980 et 1990, le nombre des italophones résidant à l'extérieur de la région de langue italienne a toutefois reculé de 108'168 personnes (1,6% de la population totale). La diminution la plus sensible s'est produite dans la région de langue française, où la part de l'italien en tant que langue principale a régressé de 3,1% (passant de 7,3% à 4,2%). Mais, en chiffres absolus, ce recul est le plus prononcé dans la région de langue allemande (soit de 70'679 italophones).

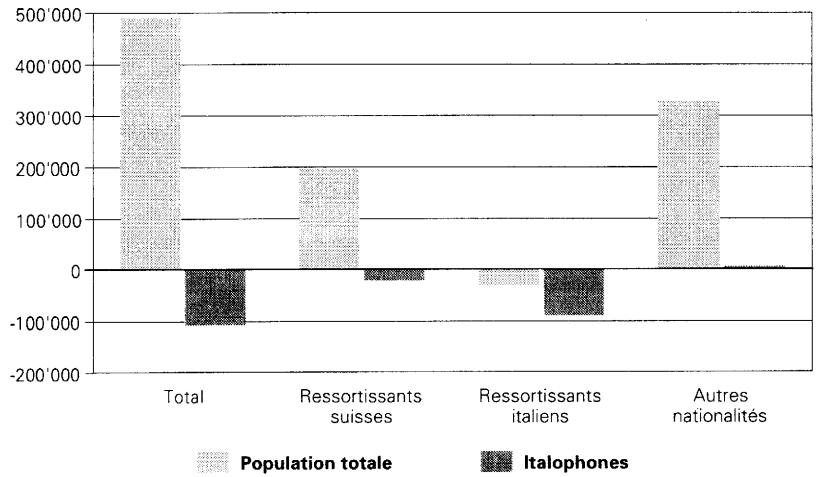
Si nous considérons le critère de la nationalité, nous enregistrons la diminution proportionnelle la plus forte parmi les Suisses italophones. En 1980, les 63'114 italophones de nationalité suisse représentaient 1,0% de la population totale; en 1990, ils n'étaient plus que 40'255 ou 0,6%. Mais cette diminution est également considérable parmi les italophones de nationalité italienne, leur nombre passant de 321'369 (5,3%) à 230'613 (3,5%). Cette perte de 90'756 locuteurs ne peut être expliquée ni par le recul effectif de ce groupe de la population (en effet, les ressortissants italiens domiciliés hors de la région linguistique italienne n'ont diminué que de 0,5% ou 32'820 personnes), ni par les naturalisations (entre 1981 et 1990, on compte à l'échelle suisse 23'840 ressortissants italiens ayant obtenu la nationalité suisse). La cause principale de cette régres-

[1] En 1990, on comptait 330'158 ressortissants italiens établis dans les régions linguistiques non italophones, ce qui correspond à 5,0% de la population totale. Or la comparaison entre les diverses données révèle que pas toutes les personnes de nationalité italienne sont italophones. Il faut se rappeler ici que l'on trouve également en Italie des langues minoritaires, comme l'allemand, le français, le sarde, le fourlan et des langues slaves.

sion réside dans le fait que pour la majeure partie des migrants de la seconde génération (de nationalité suisse ou italienne) l'allemand est en effet la langue la mieux maîtrisée, celle-ci ayant assumé la fonction de langue de la socialisation primaire. La nouvelle formulation de la question posée dans le cadre du recensement (voir chapitre 1) a certainement aussi joué un rôle ici; d'une part, l'abandon du terme de «langue maternelle» a probablement fait qu'un nombre plus réduit d'individus ont indiqué l'italien comme langue principale pour des motifs d'affiliation à l'identité socio-culturelle et à l'encontre de la situation réelle[1]. D'autre part, l'introduction, dans le cadre du recensement, d'une seconde question concernant les langues d'usage régulier a permis à ce groupe de locuteurs de mentionner éventuellement encore leur langue d'origine. Grâce à cette innovation, les nouveaux arrivants, principalement ceux de la seconde génération, ont pu exprimer plus facilement leur préférence pour l'usage de la langue locale comme langue principale et non celui de leur langue d'origine.

[1] Diverses études ont mis en évidence la fonction de trait d'identité qu'assume l'italien lors d'une situation d'émigration. Pour l'analyse de ce phénomène en Suisse, voir les ouvrages suivants: Franceschini; Müller; Schmid (1984), Pizzolotto (1991). Pour ce qui concerne l'étude de la situation des migrants intérieurs (autrement dit les mouvements de migration des tessinois ou des personnes venant des vallées grisonnes italophones),voir les ouvrages de Franceschini (1991), de Lüdi; Py et al. (1995).

Graphique 4.3-1: Population indiquant l'italien comme langue maternelle ou principale hors de la région de langue italienne, proportionnellement à la population totale, de 1980 à 1990



© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensements fédéraux de la population*

4.3.2 Présence de l'italien dans les régions linguistiques non italophones

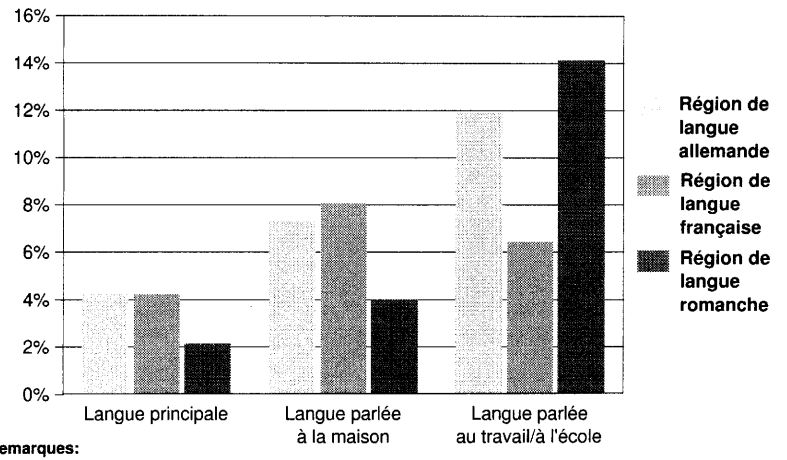
Les trois régions non italophones (à savoir la région de langue allemande, celle de langue française et la région de langue romanche[1]) comptent au total 6'578'883 habitants, dont 279'273 (4,2%) ont indiqué l'italien comme langue principale et sont par conséquent considérés comme italophones. A la différence d'autres groupes linguistiques d'origine étrangère (cf. chap. 5), leur répartition géographique correspond à celle de la population totale[2].

[1] La région de langue romanche correspond, sauf indication contraire, à la RR1 (voir chapitres 2 et 3).

[2]

	% population totale	% population italophone
Région de langue allemande	72,5	75,5
Région de langue française	24,4	24,3
Région de langue romanche	0,4	0,2

Graphique 4.3-2: L'italien comme langue principale, comme langue familiale et comme langue professionnelle ou scolaire dans les régions non italophones, en 1990



Remarques:
Langue principale: en pour cent de la population totale.
Langue parlée à la maison: en pour cent de la population ayant indiqué au moins une langue familiale.
Langue parlée au travail / à l'école: en pour cent des personnes actives/des élèves et étudiants ayant indiqué au moins une langue professionnelle/scolaire.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

a) Région de langue allemande

La région de langue allemande accuse la plus forte proportion d'italophones, c.-à-d. le plus grand nombre de personnes ayant indiqué l'italien comme langue principale (soit 210'788 ou 4,3% de la population), mais aussi comme langue d'usage (langue standard ou dialecte): 351'676 personnes (7,3%) le parlent en famille, 348'247 personnes le parlent au travail ou à l'école (11,9% du total des personnes actives, des élèves et des étudiants)[1]. Ainsi, 75,5% du total des personnes domiciliées hors de la région de langue italienne et ayant nommé l'italien comme langue principale vivent dans la région de langue allemande ou encore 73,5% de celles qui l'ont indiqué comme langue parlée en famille, voire même 84,2% de celles qui l'ont mentionné comme langue parlée au travail. Le pourcentage correspondant pour les domaines professionnel et scolaire réunis

[1] 310'531 personnes (13,3% de la population active) mentionnent l'italien comme langue parlée au travail et 37'716 (6,3% des élèves et des étudiants) comme langue parlée dans le domaine scolaire.

est de 84,0%. Conformément aux prévisions, c'est aussi dans ces domaines que la concentration des italophones d'origine étrangère est la plus forte (86,4%).

b) Région de langue française

La présence de l'italien comme langue principale dans la région de langue française, qui compte 67'919 italophones (4,2%), est presque aussi importante que dans la région de langue allemande. Toutefois, dans cette région, l'italien apparaît surtout dans le répertoire des langues parlées en famille, domaine dans lequel son usage atteint 8,1% (soit 125'895 personnes) et où il est en conséquence plus répandu que dans la région de langue allemande. L'italien perd en revanche de son importance dans le domaine de la vie active ou celui de l'école (64'457 locuteurs ou 6,4%). La région de langue française accuse en outre la plus forte concentration d'italophones de nationalité suisse (16,6%).

c) Région de langue romanche

Pour partie en raison du petit nombre de locuteurs, cette région linguistique de la Suisse enregistre des pourcentages de locuteurs de l'italien qui diffèrent notablement de ceux relevés dans les deux autres régions. De fait, l'italien est, d'une part, bien moins fréquemment désigné comme langue principale (556 italophones ou 2,2%) et comme langue parlée dans le cadre familial (1038 locuteurs ou 4,0%). Mais il est, d'autre part, relativement répandu comme langue parlée au travail ou à l'école (2005 locuteurs ou 14,1%), ce qui résulte incontestablement du fait que dans les Grisons, l'italien est (en plus de l'allemand et du romanche) langue officielle[1].

Les données relevées montrent par ailleurs qu'un nombre considérable de personnes se servent régulièrement de l'italien, sans qu'il soit pour autant leur

[1] Notons toutefois que dans la région romanche 2 (RR2, qui est composée de 32 communes, dans lesquelles le romanche, même s'il est langue minoritaire, est tout de même indiqué par au moins 20% de la population), la position occupée par l'italien est incontestablement plus solide. En effet, dans cette région, 8,9% de la population (2495 personnes) parlent l'italien comme langue principale, 14,9% (4076) comme langue familiale et 29,2% (5007) comme langue professionnelle ou scolaire.

langue principale[1]. Ainsi, 47,1% de tous ceux qui ont indiqué l'italien comme langue parlée en famille, ne l'ont pas nommé comme langue principale. La proportion correspondante pour le domaine professionnel est de 73,6% et celle pour les domaines professionnel et scolaire réunis de 74,1%. Ces chiffres soulignent la nécessité de prendre également en compte les données relatives aux langues d'usage dans les divers domaines relevés, si notre objectif est d'évaluer le véritable degré de diffusion de l'italien à l'extérieur de sa propre région linguistique.

Dialecte

Hors des limites du territoire de langue italienne, 1,0% seulement de la population totale utilise le dialecte en famille. Toutefois, comme la question posée était expressément axée sur l'usage du dialecte tessinois ou des Grisons italophones, nous pouvons établir une comparaison entre les données relatives à l'usage du dialecte et le pourcentage de la population italophone qui est de nationalité suisse, ce qui nous permet d'obtenir des données concernant l'utilisation du dialecte dans les situations de migration interne.

Bien que le dialecte soit nettement moins parlé à l'extérieur qu'à l'intérieur de la région de langue italienne, il se démarque toutefois aussi à l'extérieur de sa propre région par un degré de diffusion considérable dans le domaine de la famille. Ce fait corrobore l'hypothèse formulée dans un premier temps au sujet des immigrants étrangers[2], puis ultérieurement aussi pour les migrants internes[3], selon laquelle la forme dialectale fait également partie du répertoire linguistique de locuteurs exterritoriaux et est utilisée activement. L'usage du dialecte hors de la région italophone est également assez fréquent dans le cadre du travail ou de l'école. Dans ces cas, nous pouvons supposer que l'exercice de l'activité professionnelle comporte aussi des contacts avec la région de langue italienne et/ou

[1] Pour les chiffres, voir les sous-chapitres 4.3.6, 4.3.7 et 4.3.8. Si l'on compare les données relatives à l'italien comme langue parlée en famille d'une part et comme langue principale d'autre part, on constate que le pourcentage de personnes ayant indiqué l'italien comme langue familiale est supérieur à celui des individus ayant nommé l'italien comme langue principale, à savoir de 66,8% (140'888) dans la région de langue allemande, de 85,4% dans la région de langue française, de 83,4% dans la région de langue romanche et de 71,4% pour l'ensemble des régions non italophones; ceci confirme les hypothèses formulées par Franceschini (1993) quant à la diffusion de l'italien dans les régions linguistiques non italophones.

[2] Voir à ce propos, pour la Suisse alémanique, les études de Franceschini; Müller; Schmid (1994), de Berruto (1991) et de Pizzoloto (1991).

[3] Voir Lüdi; Py (1986) et Lüdi; Py et al. (1995).

la collaboration avec des collègues tessinois ou grisons (ces conditions peuvent notamment se trouver dans le cadre d'une banque ou d'une compagnie d'assurances)[1].

Tableau 4.3-1: Usage du dialecte italien en famille, au travail et à l'école chez les ressortissants suisses de langue principale italienne, par régions linguistiques, 1990 (en termes réels et en pour cent)

Région linguistique	Suisses italophones, qui parlent (aussi) le dialecte à la maison	%	Suisses italophones qui parlent dans le cadre de leur travail ou de l'école parlent (aussi) le dialecte	%
Région de langue allemande	8 432	*30,8*	2 310	*14,4*
Région de langue française	2 301	*21,3*	384	*6,1*
Région de langue italienne	115 936	*62,0*	42 507	*39,5*
Région de langue romanche	49	*23,7*	4	*4,4*
Total des régions non italophones	10 786	*28,1*	4 039	*13,4*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

4.3.3 Les italophones à l'extérieur de la région de langue italienne

Où vivent-ils?

La carte 4.3-1 (densité au niveau des différents districts) révèle clairement une forte concentration des italophones avant tout dans la partie nord de la Suisse et plus particulièrement dans les districts autour des agglomérations de Zurich et de Winterthour[2]. En partant de ce noyau, nous pouvons ensuite suivre deux «bandes», dont l'une s'étend vers le sud-ouest et atteint en passant par Glaris les districts grisons d'Imboden, de Plessur et enfin de Maloja au sein

[1] Voir Lüdi; Py et al. (1995).

[2] On enregistre le taux de concentration le plus élevé (1.1) dans le district de Dietikon.

duquel on trouve cinq communes italophones[1]. L'autre «bande» de concentration d'italophones s'étend vers l'ouest et suit l'axe Baden-Olten-Soleure-Bienne-Neuchâtel jusqu'aux districts longeant le Lac Léman, puis se prolonge encore vers le sud jusqu'au district de Sierre. Conformément à la description de la structure interne de la communauté italophone que nous avons donnée en avant-propos à ce chapitre, les italophones vivent pour la majorité là, où l'activité industrielle est la plus développée.

Cantons

En ce qui concerne la diffusion au niveau cantonal, l'italien est comme langue principale le plus répandu dans les cantons de Glaris (6,8%), de Bâle-ville (6,4%), de Zurich (5,8%), de Genève (5,3%) et d'Argovie (4,9%). Le canton des Grisons (les communes italophones exceptées) accuse lui aussi un pourcentage relativement élevé d'italophones, à savoir 5,0%. Par ailleurs, le taux de présence de l'italien est également supérieur à la moyenne, compte tenu du fait qu'il s'agit là de régions non italophones, dans les cantons de Neuchâtel, de Soleure, de Bâle-campagne, de Vaud et de Thurgovie. Sur les onze cantons qui enregistrent une proportion d'italophones supérieure à la moyenne, sept s'inscrivent dans la région de langue allemande, ce qui conforte ce qui a été dit plus haut sur la forte présence de l'italien dans ce territoire. Cette répartition révèle une fois encore que la concentration des italophones est la plus forte dans les cantons au secteur industriel particulièrement développé. En chiffres absolus, nous trouvons les plus grandes communautés dans les cantons de Zurich (68'953 italophones), de Berne (26'359), d'Argovie (24'758), de Vaud (26'601) et de Genève (20'013).

Centres urbains

L'italien atteint dans les 16 villes suisses comptant plus de 30'000 habitants et situées dans les régions non italophones[2] une diffusion moyenne comme langue principale de 6,0%, cette moyenne étant plus élevée que celle pour l'ensemble des régions non italophones (4,2%)[3]. A l'évidence, les villes semblent représenter aux yeux des italophones un cadre de vie favorable.

[1] Il s'agit des communes de Bondo, 161 habitants (133 italophones ou 82,6%), de Castasegna, 176 habitants (126, 71,6%), de Soglio, 216 (177,81,9%), de Stampa, 488 (319, 65,4%) et enfin de Vicosoprano, 393 habitants (329, 83,7%).

[2] La plus grande ville de la région de langue italienne, à savoir Lugano, compte 25'334 habitants.

[3] Seules les villes de Lucerne, de Köniz et de Thoune accusent des proportions d'italophones inférieures à cette moyenne (respectivement 3,9%, 2,7% et 2,3%).

Carte 4.3-1:

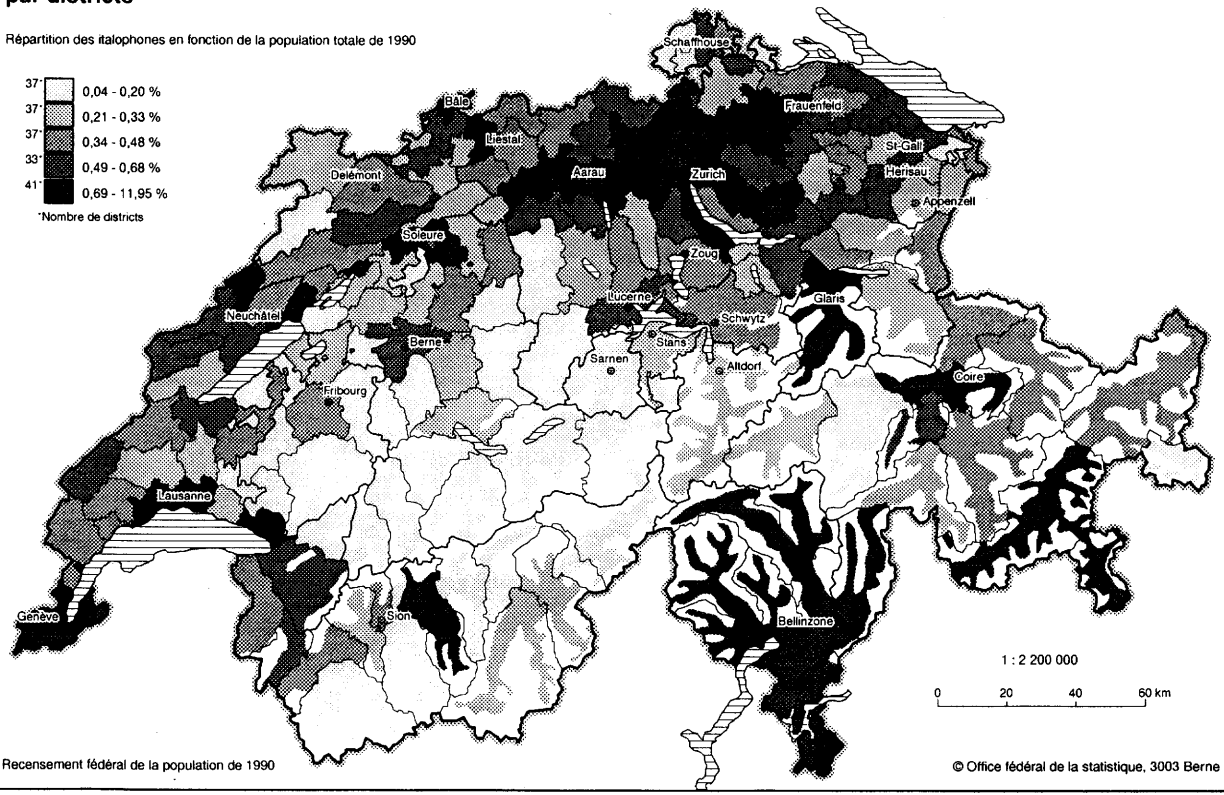
Concentration des locuteurs de l'italien comme langue principale, par districts

1990

Répartition des italophones en fonction de la population totale de 1990

37* 0,04 - 0,20 %
37* 0,21 - 0,33 %
37* 0,34 - 0,48 %
33* 0,49 - 0,68 %
41* 0,69 - 11,95 %

*Nombre de districts



Recensement fédéral de la population de 1990

© Office fédéral de la statistique, 3003 Berne

Tableau 4.3-2: Présence de l'italien comme langue principale hors de la région de langue italienne, dans différents centres urbains, 1990

	Italophones			Italophones	
	au total	en %		au total	en %
Bienne	3 927	*7,6*	La Chaux-de-Fonds	2 001	*5,4*
Winterthour	6 423	*7,4*	Lausanne	6 755	*5,3*
Basel Bâle	12 482	*7,0*	Berne	7 134	*5,2*
Zurich	24 948	*6,8*	Fribourg	1 799	*4,9*
Coire	2 040	*6,2*	Schaffhouse	1 683	*4,9*
Neuchâtel	2 071	*6,2*	Lucerne	2 383	*3,9*
Genève	9 786	*5,7*	Köniz	1 022	*2,7*
St. Gall	4 243	*5,6*	Thoune	895	*2,3*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Dans la plupart de ces villes, l'italien est, après la langue régionale, la seconde langue nationale la plus répandue. Cela n'est toutefois pas le cas dans cinq centres urbains, dont deux sont des villes officiellement bilingues, où la présence de l'italien est logiquement moins forte vu qu'il n'est pas l'une des deux langues officielles (à savoir Bienne: 3927 italophones ou 7,6% et Fribourg: 1799 ou 4,9%). Il faut ajouter encore ici la ville de Coire (qui est trilingue, l'italien n'étant toutefois que légèrement moins représenté que le romanche: 6,2% contre 6,9%), ainsi que celles de Neuchâtel et de Köniz.

Types de commune

En vue de déterminer les différents facteurs qui favorisent la présence de l'italien[1] dans les divers types de commune, nous recourons à la répartition simplifiée de ces communes en cinq groupes. Nous relevons les taux de diffusion les plus élevés dans les centres urbains (types 9-16); plus le centre est grand, plus l'italien est répandu[2]. Au niveau des communes à forte proportion de pendulaires (types 9-16), nous constatons une présence plus marquée de l'italien dans les communes de régions métropolitaines (5,1%). Elle est en re-

[1] Les chiffres indiqués dans ce paragraphe se rapportent à la forme standard.

[2] Dans les communes du type 1, les italophones représentent 6,2% de la population, dans celles du type 2, 5,7%, dans celles du type 3, 5,4% et dans les communes du type 4, 3,7%.

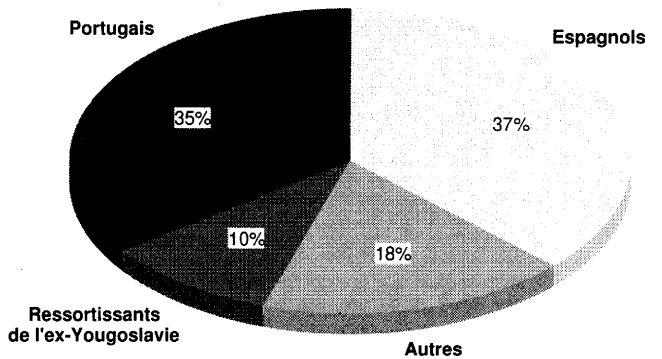
vanche particulièrement rare dans les communes de régions non-métropolitaines et dans les communes à population autochtone (2,5% et 0,4%). La proportion de pendulaires représente à l'évidence, outre le rôle joué par la grandeur de la commune, un second facteur déterminant pour la présence de l'italien: plus cette proportion est faible, plus la diffusion de l'italien est faible. Ce phénomène est particulièrement vrai pour le dernier groupe de communes (les communes des types 17-22 à faible proportion de pendulaires, soit 2,2%). En outre, dans ce groupe, le degré d'industrialisation joue également un rôle important par rapport à la diffusion de l'italien: dès que cet élément fait défaut (types 19-21, communes caractérisées par la présence du secteur agricole), le pourcentage d'italophones s'amoindrit considérablement (0,7%).

Qui sont les italophones domiciliés dans les régions linguistiques non italophones?

Nous avons déjà vu que le critère de la nationalité permet de diviser la population italophone vivant dans les régions non italophones en deux groupes distincts. Nous commencerons donc par définir le profil des italophones grâce à l'interprétation de cette variable.

Les Italiens, comme nous l'avons déjà remarqué, forment la majorité de cette population. Cependant, 3,5% des italophones d'origine étrangère ne sont pas de nationalité italienne.

Graphique 4.3-3: L'italien comme langue principale des personnes de nationalité non italienne domiciliées à l'extérieur de la région de langue italienne, selon le pays d'origine, en 1990



Remarque:
Total : 8 405 personnes.

© *Office fédéral de la statistique*
Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Tableau 4.3-3: L'italien comme langue principale hors de la région de langue italienne, selon la nationalité et la région linguistique, 1990 (en pour cent de la population résidante)

Région linguistique	Italophones								
	Total	Nationalité							
		Suisses		Etrangers					
			%		%	Italiens	%	Autres	%
Région de langue allemande	210 788	28 784	*13,7*	182 004	*86,3*	174 675	*96,0*	7 329	*4,0*
Région de langue française	67 919	11 259	*16,6*	56 660	*83,4*	55 597	*98,1*	1 063	*1,9*
Région de langue romanche	566	212	*37,5*	354	*62,5*	341	*96,3*	13	*3,7*
Total	279 273	40 255	*14,4*	239 018	*85,6*	230 613	*96,5*	8 405	*3,5*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Les ressortissants espagnols indiquant l'italien comme langue principale sont beaucoup plus nombreux dans la région de langue allemande (4,6% de tous les ressortissants espagnols) que dans la région de langue française (0,5%). Nous observons une différence semblable pour les Portugais qui représentent dans la région de langue allemande 1,5% du total des italophones de nationalité étrangère et 8,5% des Portugais et, dans la région de langue française, respectivement 0,5% et 0,3%. Ces pourcentages confirment les résultats des études qualitatives sur la diffusion de l'italien dans la région de langue allemande (voir Berruto; Moretti; Schmid 1990 et Schmid 1994).

Selon le sexe et la nationalité

La population italophone établie dans les régions non italophones révèle une légère majorité de locuteurs de sexe masculin (56,1%), à la différence de la répartition à l'intérieur de la région de langue italienne, où les femmes italophones sont proportionnellement plus nombreuses[1]. En revanche, si nous interprétons les données fournies par une répartition à la fois selon le critère du sexe et celui de la nationalité, nous constatons que parmi les italophones de nationalité suisse les femmes sont en majorité (60,2%), alors qu'elles sont en minorité parmi les italophones de nationalité étrangère (41,1%). La tendance plus marquée des femmes italophones d'origine étrangère à assimiler la langue régionale est une hypothèse corroborée par le fait que parmi les ressortissants italiens, les femmes indiquent plus fréquemment que les hommes la langue régionale comme langue principale[2].

[1] La répartition des italophones selon le critère du sexe dans les différentes régions linguistiques est la suivante:

Région linguistique	Hommes en %	Femmes en %
allemande	56,2	43,8
française	55,7	44,3
italienne	49,1	50,9
romanche	61,1	38,9
Total	56,1	43,9

[2] Dans la région de langue allemande, 24,4% des femmes et 22,9% des hommes de nationalité italienne mentionnent l'allemand comme langue principale. Dans la région de langue française, le français est indiqué comme langue principale par 41,2% des femmes italiennes et 39,2% des hommes italiens. Dans la région de langue romanche, ce rapport est de 25,3% contre 13,9%.

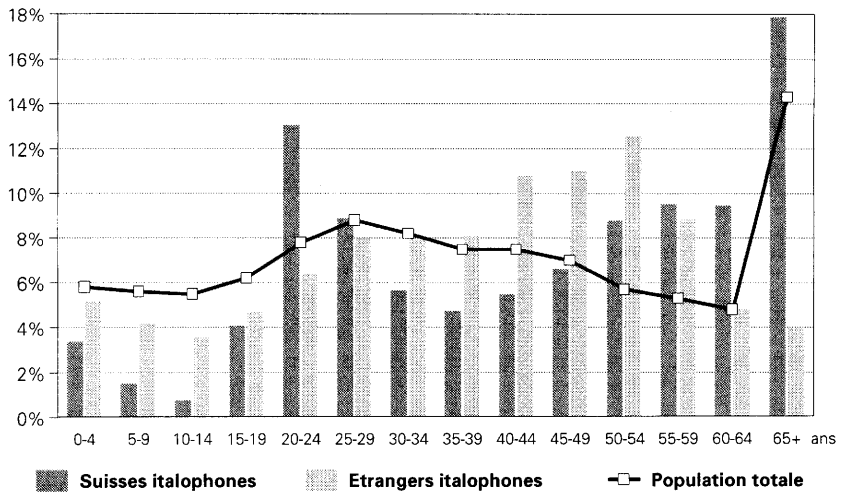
Selon l'âge et la nationalité

Les italophones sont proportionnellement le plus fortement représentés dans la classe d'âge des 50 à 54 ans. Au niveau de la population totale, ce sont 5,7% des habitants qui appartiennent à cette classe, mais ce sont 12,0% des italophones qui forment en outre 8,9% de la population totale de cet âge. Cette proportion est influencée par la présence des étrangers, ces derniers représentant déjà au niveau de la population globale une part importante dans cette classe d'âge[1]. Nous reconnaissons aisément ici la génération d'immigrants des années soixante. La situation dans la région de langue allemande est très semblable à celle de la région de langue française (11,3% des italophones domiciliées dans la région germanophone et même 14,0% des italophones vivant dans la région francophone font partie de cette classe d'âge)[2].

[1] En effet, dans la classe d'âge des 50 à 54 ans, la population des trois régions non italophones est composée pour 20,6% d'étrangers, alors que dans la classe d'âge précédente par exemple (45-49 ans), la part des étrangers s'élève à 18,6% et dans la classe d'âge des 55-59 ans, à 15,1%.

[2] En raison du très petit nombre d'italophones relevé, la région de langue romanche ne peut être incluse dans cette mise en comparaison directe.

Graphique 4.3-4: Présence de l'italien comme langue principale à l'extérieur de la région de langue italienne selon l'âge et la nationalité, en 1990



© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Toutes les régions linguistiques révèlent pour les jeunes générations (0-24 ans) une situation évolutive, qui se caractérise dans un premier temps par un recul massif des italophones de nationalité suisse entre 5 et 14 ans[1] dû à la scolarisation progressive. Dans les classes d'âge suivantes, le pourcentage d'italophones s'accroît cependant considérablement, passant de 0,8% pour la classe d'âge des 10 à 14 ans à 4,1% pour les 15 à 19 ans et à 13,0% pour les 20

[1] Nous trouvons dans la classe d'âge entre 0 et 4 ans 3,4% d'italophones (contre 5,8% par rapport à la population totale), dans celles de 5 à 9 ans, 1,5% (5,6%) et de 10 à 14 ans, 0,8% (5,5%).

à 24 ans[1]. Ce résultat est évidemment lié à l'accroissement, en termes absolus, de la population italophone grâce à la présence d'étudiants et de personnes actives venant de la région de langue italienne[2]. Les italophones de nationalité suisse âgés de 15 à 19 ans, qui ont leur domicile légal en Suisse italienne mais travaillent ou étudient dans les régions non italophones, sont en effet au nombre de 1174 pour un total 1648 personnes et représentent à eux seuls déjà plus des trois quarts de la classe d'âge considérée. Dans la classe d'âge suivante, celle des 20 à 24 ans, le nombre de jeunes Tessinois et de Grisons italophones augmente encore, soit 4151 personnes, ce qui correspond à 79,0% par rapport à un total d'italophones de 5252 locuteurs.

Dans les tranches d'âge supérieures à 60 ans, nous notons un accroissement évident du taux de présence de l'italien parmi les ressortissants suisses. Ainsi dans l'ensemble des régions linguistiques non italophones, la proportion des italophones passe de 9,5% (pour les 60 à 64 ans) à 17,9% pour les plus de 65 ans. Cette augmentation s'explique par le fait que dans cette classe d'âge, le pourcentage de ressortissants suisses est considérablement plus élevé que dans les autres classes d'âge, ceci principalement en raison du retour de bon nombre de travailleurs italiens dans leur pays d'origine au moment de la retraite.

Sur la base de cette répartition, nous pouvons formuler des pronostics favorables pour la vitalité de l'italien hors de la région de langue italienne et plus particulièrement pour ce qui concerne les italophones d'origine étrangère qui accusent une forte proportion de jeunes. Cette perspective d'avenir n'est toutefois pas aussi bonne pour les italophones de nationalité suisse, ces derniers étant

[1] La répartition par rapport à la population totale est en revanche la suivante: 5,5% (10-14 ans), 6,2% (15-19 ans) et 7,8% (20-24 ans). Exprimée en pour cent, cette répartition se présente comme suit:

	Région de langue allemande		Région de langue française	
Classes d'âge	Suisses italophones	Population totale	Suisses italophones	Population totale
0-4 ans	*3,6*	*5,8*	*2,8*	*5,8*
5-9 ans	*1,7*	*5,7*	*1,1*	*5,3*
10-14 ans	*0,8*	*5,4*	*0,7*	*5,4*
15-19 ans	*4,4*	*5,8*	*3,3*	*6,4*
20-24 ans	*13,0*	*7,5*	*13,2*	*7,2*

[2] Comme la population résidente est évaluée sur la base non pas du domicile civil mais du domicile économique, ces jeunes personnes ont été attribuées à la région linguistique dans laquelle elles travaillent ou suivent leur formation scolaire ou professionnelle.

précisément très faiblement représentés au niveau des jeunes générations et accusant en outre une diffusion irrégulière de l'italien dans les autres classes d'âge, dans lesquelles les quelques pourcentages plus élevés sont liés à des circonstances particulières.

Selon la catégorie socio-professionnelle et la nationalité

Tableau 4.3-4: Présence de l'italien comme langue principale hors de la région de langue italienne, selon la catégorie socio-professionnelle et la nationalité, 1990

Catégories socio-professionnelles	% de la population totale	% des Suisses italophones	% des étrangers italophones
1 Dirigeants	*0,7*	*0,6*	*0,2*
2 Professions libérales	*0,5*	*0,5*	*0,0*
3 Autres indépendants	*4,7*	*3,1*	*3,0*
4 Professions intellectuelles et d'encadrement	*4,3*	*5,4*	*1,0*
5 Professions intermédiaires	*9,8*	*7,9*	*6,0*
6 Non-manuels qualifiés: employés	*11,9*	*11,6*	*5,5*
7 Manuels qualifiés: ouvriers	*6,4*	*5,0*	*11,0*
8 Travailleurs non qualifiés	*11,1*	*11,3*	*38,6*
9 Personnes actives occupées non attribuables	*2,9*	*2,7*	*3,5*
10 Personnes non actives	*47,7*	*51,9*	*31,2*
Total	*100,0*	*100,0*	*100,0*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Le critère de la nationalité engendre au niveau de la population italophone des différences considérables du point de vue de la répartition des locuteurs selon les différentes catégories socio-professionnelles. Nous constatons en effet que dans l'ensemble des régions linguistiques non italophones, les italophones de nationalité suisse se répartissent plus régulièrement entre les diverses catégories socio-professionnelles. Ceux-ci sont de surcroît en moyenne plus nombreux dans les catégories à qualifications professionnelles supérieures, à l'exception de la catégorie des «manuels qualifiés: ouvriers». Dans cette dernière, le pourcentage d'étrangers italophones représente en effet plus du double de celui des ressortissants suisses italophones (soit 11,0% contre 5,0%), un

déséquilibre qui est encore plus extrême dans la région de langue française (9,2% contre 3,3%).

En résumé, nous constatons que l'italien comme langue principale de ressortissants suisses est caractéristique des personnes non actives (principalement des étudiants) ainsi que des universitaires et des cadres supérieurs, ceci étant dû au grand nombre de Suisses italophones qui étudient dans la région de langue allemande et y restent ensuite pour travailler. Pour ce qui concerne les étrangers, l'italien prédomine dans la catégorie des travailleurs non qualifiés et dans les professions manuelles qualifiées. Il s'agit donc dans ce cas précis d'un profil socio-professionnel moins clairement défini. Nous trouvons, d'un côté, une accumulation de travailleurs non qualifiés, typique pour une grande part de la main d'oeuvre étrangère. De l'autre côté, nous voyons s'esquisser une nouvelle tendance, à savoir que la seconde génération d'immigrants italiens bénéficient désormais d'une formation professionnelle supérieure («manuels qualifiés: ouvriers»).

Selon le secteur d'activités économiques

Nous limitons ici notre analyse au groupe des italophones exerçant une activité lucrative pour déterminer quels sont les secteurs d'activités dans lesquelles ces derniers travaillent. Pour la majeure partie d'entre eux, les italophones d'origine étrangère travaillent dans le secteur de l'industrie et du commerce (40,4%), tandis que les italophones de nationalité suisse travaillent plutôt dans le secteur des services (42,4%). La région de langue allemande est celle qui s'écarte le plus de cette image générale. Dans cette région, les italophones de nationalité étrangère sont moins fortement représentés dans le secteur de l'industrie et du commerce (40,8%, contre 50,5% dans la région de langue française et 59,2% dans la région de langue romanche). Ils sont en revanche plus nombreux dans le groupe des «autres professions» (qui inclut entre autres les empaqueteurs, les magasiniers, les entraîneurs sportifs et autres professions non classifiables), à savoir 33,3% contre 23,5% dans la région de langue française et 17,4% dans la région de langue romanche.

Les italophones et les mouvements de migration

La migration interne est un exemple de la mobilité spatiale. Et lorsque cette migration implique un changement de région linguistique de domicile, elle

comporte en outre des aspects intéressants du point de vue linguistique[1]. Conformément aux attentes, le flux de migration des italophones à l'intérieur des frontières suisses provient principalement de la Suisse italienne. Entre 1985 et 1990, 7139 italophones (ou 2,9% des italophones de la région de langue italienne) ont quitté la région de langue italienne pour s'établir dans une autre région (71% d'entre eux ont choisi la région de langue allemande); seuls 3680 italophones ont opté pour un mouvement de migration en sens inverse. Ce rapport reflète la dépendance de nature économique et structurelle de la région de langue italienne vis-à-vis du reste de la Suisse.

Il est intéressant de s'attarder sur le comportement linguistique des italophones qui n'ont changé que récemment de région linguistique de domicile:

Tableau 4.3-5: L'italien (et/ou le dialecte) comme langue d'usage, dans les différents registres considérés, des italophones qui ont émigré entre 1985 et 1990 vers une autre région linguistique, selon la nouvelle région de domicile

Nouvelle région de domicile	Langue parlée à la maison et/ou au travail/à l'école			
	Au moins une langue parlée	% italien seul (standard et/ou dialecte)	% italien (standard et/ou dialecte) et autre(s) langue(s)	% autre(s) langue(s) seulement
Région de langue allemande	3743	*2,6*	*95,2*	*2,2*
Région de langue française	1549	*1,1*	*96,6*	*2,3*
Région de langue romanche	18	*16,7*	*83,3*	*0,0*
Total	5310	*2,2*	*95,6*	*2,2*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Dans une très grande majorité des cas et dans des proportions très similaires au niveau des trois régions linguistiques considérées, les nouveaux arrivants italophones adoptent un comportement plurilingue et parlent l'italien à côté d'une ou de plusieurs autres langues. La langue régionale est certainement également incluse dans ce répertoire linguistique. L'usage exclusif de l'italien de

[1] Pour une analyse plus approfondie des situations découlant de mouvements de population à l'intérieur des frontières suisses, voir Lüdi; Py et al. (1995).

même que le renoncement complet à cette langue sont très rares. Ces données témoignent donc du très faible risque de voir les émigrants de la région de langue italienne perdre l'usage de leur langue, du moins initialement. En revanche, l'italien est en règle générale intégrée dans un répertoire plurilingue.

Si nous considérons uniquement le comportement linguistique dans le cadre de la famille, les pourcentages de locuteurs de l'italien (et/ou du dialecte)[1] sont évidemment beaucoup plus faibles. Dans ce domaine en effet, un italophone sur quatre qui quitte la Suisse italienne semble abandonner l'usage de l'italien. Les implications liées à cette observation peuvent toutefois être relativisées dans la mesure où il s'agit ici de mouvements de migration souvent limités dans le temps qui concernent de jeunes gens suivant une formation ou un stage à l'extérieur de leur région linguistique et habitant souvent en communauté (dans un appartement partagé avec des collègues ou des amis) ou dans des logis temporaires (chambres louées).

4.3.4 L'italien comme langue familiale

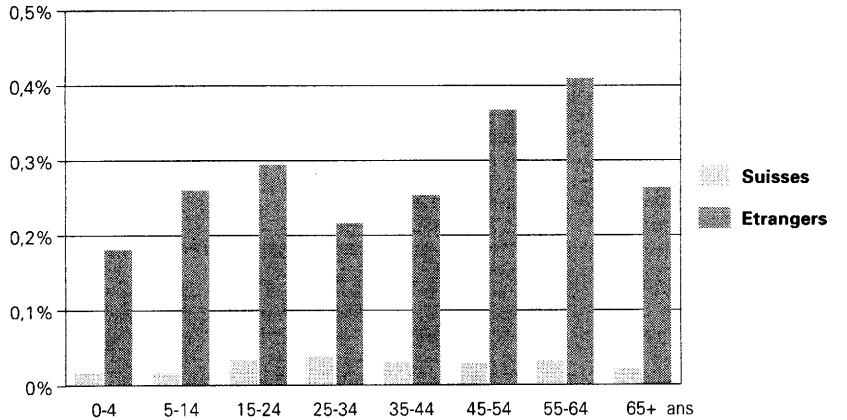
Comme nous l'avons déjà mentionné, 478'609 personnes ou 7,5% des habitants des régions non italophones utilisent l'italien (seul ou en plus d'autres langues) pour les échanges dans le cercle familial. Au moyen des variables que sont la nationalité, l'âge et la langue principale, nous préciserons maintenant quels sont ces locuteurs.

Selon l'âge et la nationalité

Les données collectées signalent des comportements linguistiques différents. Les étrangers tendent plutôt à maintenir l'usage de l'italien à la maison, également les jeunes générations. Dans la classe d'âge des 0-4 ans, nous comptons en effet 18,1% de locuteurs de l'italien et 26,1% dans la classe d'âge suivante, contre seulement 1,8% et 1,7% chez les jeunes Suisses. Ces derniers chiffres ne traduisent certes pas des conditions favorables pour la sauvegarde et la vitalité de la langue italienne dans la population suisse, d'autant plus que les générations d'un âge plus avancé n'utilisent également que très peu cette langue en famille (2,3% parmi les personnes de plus de 65 ans).

[1] Ce sont pour la région de langue allemande 75,9%, pour la région de langue française 78,4% et 88,0% pour la région de langue romanche (et au total 76,6%).

Graphique 4.3-5: Présence de l'italien comme langue familiale dans les régions non italophones, selon l'âge et la nationalité, en 1990



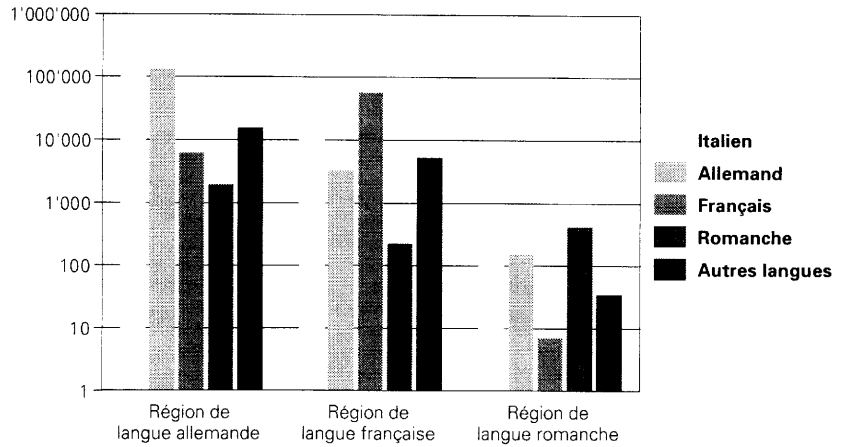
Remarque:
Langue familiale : en pour cent de la population totale.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Selon la langue principale

Un groupe considérable de locuteurs non italophones parlent l'italien dans le cadre familial. Beaucoup nomment la langue régionale respective comme langue principale. Dans la région de langue allemande et dans celle de langue romanche, ce sont à peu près deux cinquièmes de tous ceux qui ont mentionné l'emploi de l'italien en famille (respectivement 133'843 et 415) et près de la moitié dans la région de langue française (58'162). Ce groupe comprend, comme nous le verrons plus loin, d'une part des personnes que nous pourrions qualifier d'«anciens» italophones (par exemple des migrants internes ou des immigrants de l'étranger de la première ou de la deuxième génération, linguistiquement intégrés) et d'autre part, des personnes qui vivent avec un partenaire italophone.

Graphique 4.3-6: Population indiquant l'italien comme langue familiale hors de la région de langue italienne, selon la langue principale et la région linguistique de domicile, en 1990



© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

La répartition selon la nationalité montre qu'au niveau des germanophones vivant dans la région de langue allemande et parlant l'italien à la maison, les ressortissants suisses sont proportionnellement plus nombreux (63,1%) que les étrangers. Il est plausible d'admettre qu'il s'agit ici pour l'essentiel de sujets suisses qui ont maintenu l'usage de leur langue d'origine dans le cercle familial, même si leur langue principale est désormais la langue régionale, donc d'une part des personnes qui ont le quitté le Tessin ou les Grisons italophones pour s'établir dans une autre région linguistique suisse et de l'autre, des ressortissants italiens naturalisés. Dans la région de langue française, nous observons en revanche une répartition pratiquement équilibrée entre la part des ressortissants suisses et celle des étrangers (48,4% contre 51,6%). La raison en est sans doute que les étrangers établis dans la région francophone (autrement dit ici les ressortissants italiens) sont plus nombreux à adopter la langue régionale comme langue principale que ceux domiciliés dans la région germanophone (voir aussi chap. 3.5 et 6.2). On dénombre en effet 29'994 francophones d'origine étrangère qui parlent l'italien à la maison. Parmi la population de nationalité française vivant en Suisse francophone, seules 137 individus ont indiqué l'italien comme langue principale, contre 38'238 ressortissants italiens qui ont mention-

né le français comme langue principale[1]. Parmi les locuteurs non italophones qui se servent néanmoins de l'italien dans le cadre familial, il faut noter en particulier les hispanophones, qui, en comptant 7482 locuteurs dans la région de langue allemande et 2737 dans la région de langue française, représentent numériquement le second groupe le plus important après celui des personnes dont la langue principale est la langue régionale correspondante[2].

L'italien dans les couples linguistiquement mixtes[3]

Nous avons constaté que l'une des raisons expliquant l'usage de l'italien dans le cadre familial par des locuteurs non italophones est la vie en commun (ou le mariage) avec un partenaire italophone. Quel est le degré d'usage de l'italien dans les couples où l'un des deux est italophones? Et quelles sont les combinaisons de langues principales qui favorisent particulièrement la présence de l'italien dans le répertoire linguistique familial?

[1] Comme nous l'avons vu plus haut, le nombre de personnes qui indiquent l'italien comme langue parlée en famille est d'environ 85% plus élevé que celui des personnes nommant l'italien comme langue principale. Nous pouvons donc supposer que sur l'ensemble des francophones de nationalité étrangère mentionnant l'italien comme langue parlée à la maison, tout au plus 250 sont des ressortissants français, tandis que le reste des étrangers parlant l'italien en famille, soit environ 27'900 locuteurs, sont probablement inclus dans ces 38'238 ressortissants italiens qui ont indiqué le français comme langue principale.

[2] Dans la région de langue romanche toutefois, le second plus grand groupe des usagers de l'italien comme langue familiale est, après les romanchophones, celui des germanophones (154 locuteurs).

[3] Nous entendons par couple linguistiquement mixte deux personnes de sexe opposé qui vivent sous un même toit et qui n'indiquent pas la même langue principale (donc des couples mariés et des couples vivant en concubinage). Dans le cas présent, nous considérons les couples linguistiquement mixtes dont l'un des deux partenaires est italophone.

Tableau 4.3-6: L'italien comme langue familiale des couples linguistiquement mixtes domiciliés hors de la région de langue italienne et dont l'un des partenaires est de langue principale italienne, selon la région linguistique, 1990

Région linguistique	Couples mixtes comprenant un partenaire italophone (et désignant au plus deux langues familiales communes)		
	Total des réponses	Dont italien comme langue parlée à la maison	en %
Région de langue allemande	29 893	18 783	*62,9*
Région de langue française	13 699	6 071	*44,3*
Région de langue romanche	157	65	*41,4*
Total	43 749	24 919	*57*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

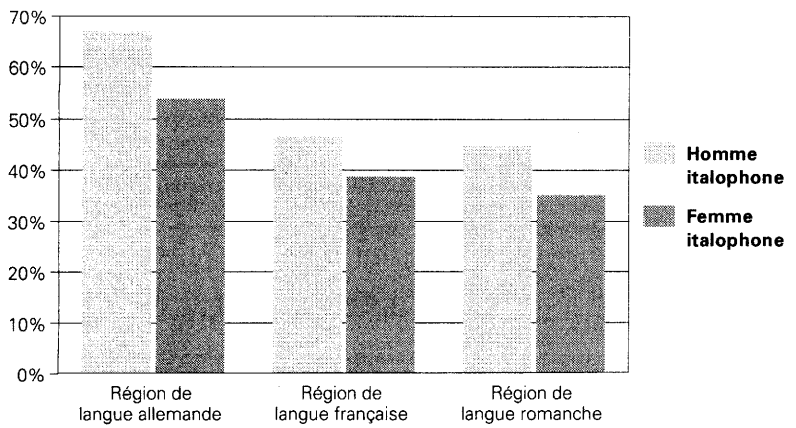
C'est dans la région de langue allemande que l'italien apparaît le plus fréquemment comme élément du répertoire familial des couples linguistiquement mixtes.

L'usage de l'italien est plus fréquent lorsqu'il est la langue principale de l'homme. Les femmes italophones qui partagent leur vie avec un partenaire non italophone renoncent donc plus facilement à utiliser leur langue principale dans le cercle familial. Elles jouent donc un rôle moins déterminant dans la transmission de cette langue au sein des couples linguistiquement mixtes, vraisemblablement parce qu'elles s'orientent plus vers la langue de la région d'accueil.

Nous avons vu un peu plus haut que dans le domaine familial, l'italien est non seulement parlé par les italophones, mais fréquemment aussi par des personnes qui ont indiqué la langue régionale ou l'espagnol comme langue principale. Il n'est donc pas surprenant que dans la région de langue allemande, l'espagnol soit, après l'allemand, la langue qui apparaît le plus souvent en combinaison avec l'italien. La parenté, du point du vue structurel, entre la langue espagnole et italienne n'est pas la seule explication ici; il faut aussi ajouter la proximité en quelque sorte sociale entre ces deux communautés linguistiques. Celles-ci révèlent en effet comme points communs la situation d'émigration et en partie la répartition entre les différentes classes socio-professionnelles, sans oublier une certaine parenté culturelle. Ces couples italophonones-hispano-

phones utilisent très souvent l'italien comme langue familiale (79,9%)[1]. Les hispanophones peuvent donc être vus comme un groupe important pour la sauvegarde de la langue italienne. Comme nous l'avons déjà noté, l'italien est aussi souvent la langue parlée en famille par les couples composés d'un partenaire italophone et d'un partenaire dont la langue principale est celle de la région de domicile, l'usage de l'italien étant ici plus fréquent dans la région de langue allemande (61,7%) que dans celle de langue française (45,4%). Pour les couples comportant un partenaire italophone, le français est à l'évidence une langue plus aisément assimilable que l'allemand au répertoire des langues parlées en famille. Quant aux couples italophones-romanchophones vivant dans la région de langue romanche, l'usage de l'italien en famille est encore plus faible (soit 40% ou 120 locuteurs).

Graphique 4.3-7: L'italien comme langue familiale des couples linguistiquement mixtes (italien-autre langue) habitant hors de la région italophone, selon le sexe du partenaire italophone et la région de domicile, en 1990



Remarque:
Langue familiale : en pour cent des personnes ayant indiqué l'italien comme langue familiale.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

[1] Ce sont au total 1525 couples qui ont indiqué au moins une langue d'usage régulier. Dans la majorité de ces cas (75,1%), ces couples réunissent un homme italophone et une femme hispanophone, et le taux d'usage de l'italien en famille s'élève alors à 83,6%. Dans les couples à composition inverse, l'italien est moins parlé dans le cadre familial (68,9%).

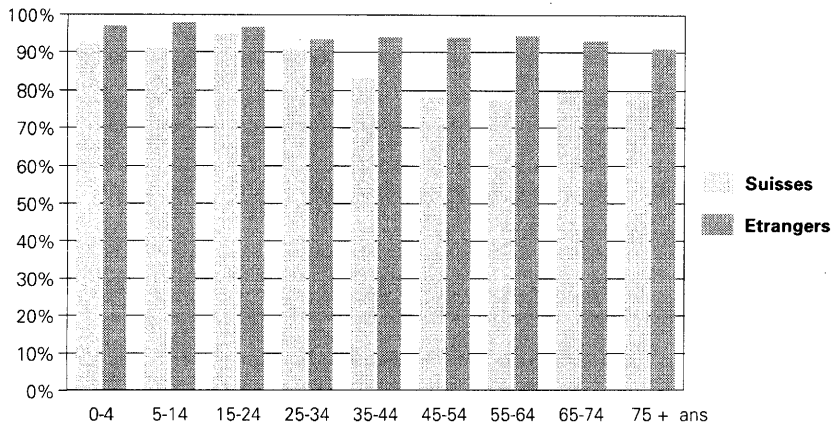
En résumé, nous pouvons dire que le maintien de l'italien comme langue parlée en famille est favorisé lorsque l'italien est la langue principale de l'homme[1] et lorsque le couple habite dans la région de langue allemande. Deux facteurs semblent expliquer cela: d'une part, la tendance des femmes à préférer la langue de prestige (dans ce cas la langue régionale) et d'autre part, l'attrait moins grand qu'exerce l'allemand en termes d'assimilation linguistique.

Les italophones et l'usage de l'italien en famille: maintien et perte

Au vu des 271'847 italophones qui ont indiqué au moins une langue parlée à la maison, pratiquement tous, soit 93,2%, parlent l'italien dans le cadre de la famille (94,7% dans la région de langue allemande, 88,6% dans la région de langue française, 79,1% dans la région de langue romanche (pour 427 indications). Cependant, dans les trois régions linguistiques, les italophones de nationalité suisse utilisent beaucoup plus rarement l'italien que les italophones de nationalité étrangère. Ce sont en effet 16,0% d'entre eux qui renoncent à l'usage de leur langue principale dans le cadre familial (13,1% dans la région de langue allemande, 23,1% dans la région de langue française et 41,5% dans la région de langue romanche). Cette disparition de l'italien du répertoire des langues familiales est particulièrement marquée chez les adultes de plus de 45 ans, dont plus de 20% ne parlent plus cette langue. Ces chiffres sont, comme nous y avons déjà fait allusion, particulièrement inquiétants pour ce qui concerne la sauvegarde de l'italien chez les Suisses italophones (surtout chez ceux vivant dans la région de langue française ou romanche). La situation observée chez les italophones de nationalité étrangère semble meilleure, car dans ce groupe, ce que nous pourrions appeler le taux de perte de l'italien dans le domaine familial n'atteint dans aucune classe d'âge le seuil des 10%.

[1] A la différence de ce que nous pouvons observer pour les autres langues nationales (en particulier le français, voir chapitre 3.2.2) hors de leurs propres territoires de diffusion.

Graphique 4.3-8: Usage de l'italien comme langue familiale chez les italophones domiciliés hors de la région de langue italienne, selon l'âge et la nationalité, en 1990



© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Dans l'ensemble, il ressort que l'exclusion de l'italien du domaine d'usage qu'est la famille se produit dans une plus large mesure dans la région de langue française et parmi les adultes italophones de nationalité suisse.

Les italophones bilingues

La pénétration de la langue régionale dans le domaine de la famille est le reflet d'une assimilation linguistique avancée. Un peu plus d'un tiers (35,0%) des italophones vivant hors de la région de langue italienne intègrent, à côté de l'italien, la langue régionale dans leur répertoire linguistique et ceci dans des proportions à peu près égales pour toutes les classes d'âge.

Cette tendance de parler, en plus de l'italien, la langue régionale est la plus forte chez les italophones de nationalité suisse (54,1% contre 31,9%). A l'intérieur de ce groupe, les femmes sont plus nombreuses à adopter ce comportement (57,9% contre 48,1%) et cette fois, ce sont les Suissesses qui font preuve

de plus d'ouverture à l'égard de la langue régionale[1]. Si l'on considère la composition interne de ce groupe de la population (comportant une part importante de ressortissants suisses ayant changé de région linguistique de domicile), il n'est guère étonnant de constater que le bilinguisme langue régionale - italien est nettement moins fréquent chez les jeunes Suisses ayant entre 15 et 24 ans (29,1%). Le fait que parmi la population italophone de nationalité étrangère le taux de plurilinguisme intégré soit pour le domaine familial le plus élevé dans la classe d'âge des 5 à 14 ans (38,0%) traduit une évolution de l'immigration, sur de nombreuses années, mais qui révèle déjà l'existence d'une deuxième ou troisième génération d'immigrants ayant intégré la langue régionale dans le répertoire linguistique familial.

Dans la région de langue française[2] l'usage de l'italien comme langue familiale parlée en plus de la langue régionale est nettement plus répandu. L'insertion linguistique des italophones, surtout ceux d'origine étrangère, est donc plus prononcée ici. En ce qui concerne les adultes italophones établis dans les régions linguistiques non italophones, les données relevées traduisent une intégration linguistique potentiellement réussie en ce sens que la langue régionale est largement utilisée, en plus de la langue principale, et même dans le cadre familial.

4.3.5 L'italien comme langue d'usage au travail

L'italien est une langue très présente dans le domaine de la vie active. Il est avec 368'774 locuteurs parlé par 11,9% de la population active domiciliée hors de la région de langue italienne. Sa diffusion est la plus importante dans la région de langue romanche, où il atteint un taux d'usage de 17,7% (qui ne correspond toutefois qu'à 1937 locuteurs). La région de langue allemande accuse une fois encore un pourcentage élevé (13,3% ou 310'531 locuteurs), alors que

[1] A la différence des constatations faites au niveau de la langue principale, où il s'était avéré que ce sont les femmes étrangères (principalement celles de nationalité italienne) qui acceptent plus facilement la langue régionale.

[2] A titre de comparaison, nous indiquons ici les pourcentages d'italophones plurilingues, parlant l'italien et la langue régionale en famille (100% = population ayant indiqué au moins une langue parlée en famille):

Région linguistique	Allemand	Français	Romanche
Au total	29,3%	52,8%	27,2%
Suisses	53,5%	56,1%	30,9%
Etrangers	25,5%	52,1%	24,9%

l'usage de l'italien dans les milieux professionnels de la région de langue française est beaucoup plus rare (7,4% ou 56'306 locuteurs). La carte 4.3-2 présente la densité de locuteurs de l'italien, au niveau des différents districts, par lieux de travail. Nous notons deux concentrations étendues de locuteurs de l'italien: d'une part autour de l'agglomération de Zurich (dans les districts de Zurich, de Dielsdorf, de Bülach, de Winterthour, de Pfäffikon, d'Uster, de Hinwil, de Horgen, de Dietikon, de Baden, de Brugg et un prolongement vers l'ouest jusqu'à Olten) et d'autre part, dans le canton des Grisons (en particulier dans les districts de la Maloja[1] et de l'Inn ainsi que du Val Müstair, d'Oberlandquart, de Plessur, d'Albula, d'Heinzenberg, du Rhin postérieur, de Glenner, d'Imboden), avec un prolongement vers le canton de Glaris. Nous notons en outre quelques districts isolés, où la concentration des usagers de l'italien au lieu de travail est également forte, à savoir: Bâle-ville, Arlesheim et Liestal, Lebern, Saanen, Berne, Bienne et Nidau, Viège et Brigue. A l'exception des districts grisons, il s'agit ici de districts fortement industrialisés.

D'une manière générale, les étrangers (20,5%) utilisent beaucoup plus fréquemment l'italien dans le cadre de leur travail que les Suisses (8,2%). L'usage de l'italien est le plus répandu dans les classes d'âge entre 45 et 54 ans, ceci tant chez les ressortissants suisses que chez les ressortissants étrangers. En revanche, sa présence est particulièrement faible, soit 8,0%, chez les jeunes Suisses exerçant une activité lucrative (4,0% dans la région de langue française, 8,9% dans la région de langue allemande, 18,7% dans la région de langue romanche pour 223 locuteurs).

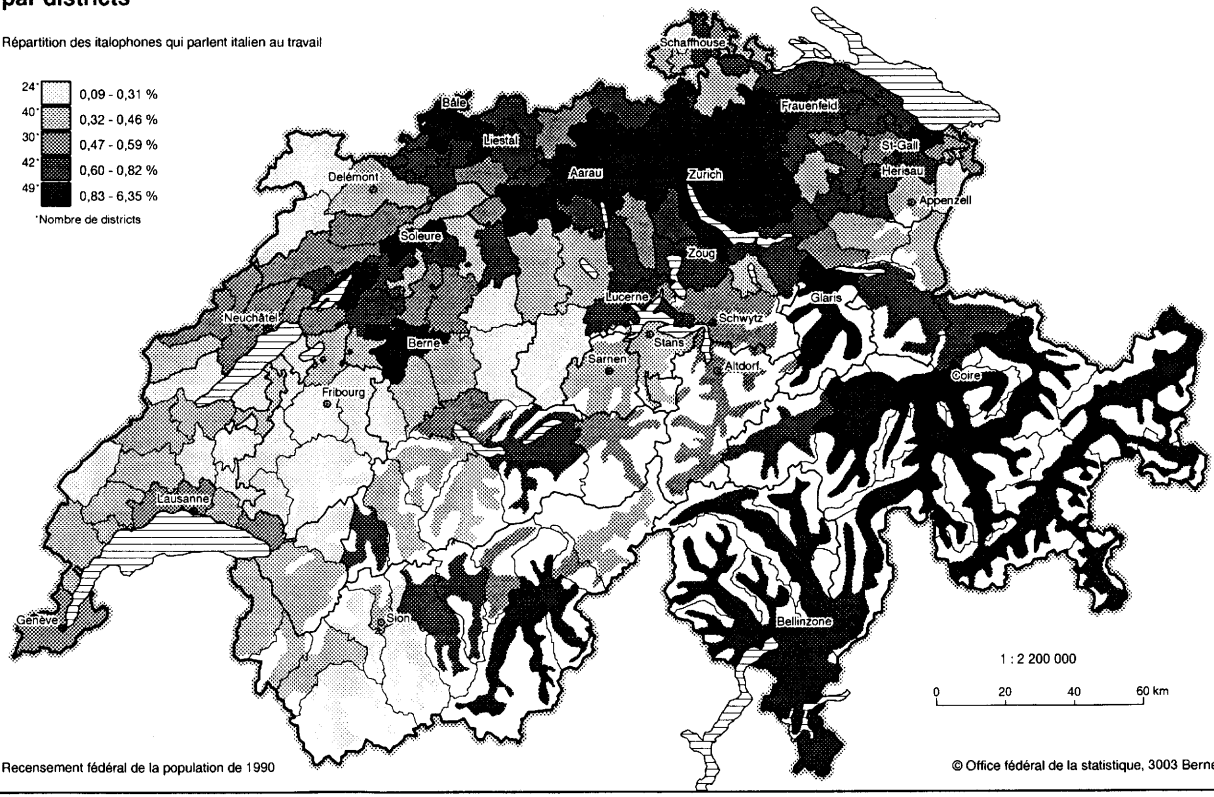
[1] Le district de Maloja comprend cinq communes italophones (Bondo, Castasegna, Soglio, Stampa et Vicosoprano).

Carte 4.3-2:

Concentration des locuteurs de l'italien comme langue professionnelle, par districts

1990

Répartition des italophones qui parlent italien au travail



Recensement fédéral de la population de 1990

© Office fédéral de la statistique, 3003 Berne

BFS OFS UST

Selon l'activité professionnelle

Quelles sont les professions des personnes qui parlent l'italien au travail? Dans la région de langue allemande, la présence de l'italien comme langue parlée au travail est la plus fréquente dans les professions de la santé (24'732 personnes ou 20,5%). Dans la région de langue française, l'italien est surtout représenté dans les professions de l'organisation et de l'administration (10'772 locuteurs ou 7,1%)[1]. Les données relevées dans la région de langue romanche révèlent une diffusion de l'italien principalement concentrée dans les professions de la restauration et de l'hébergement (265 personnes ou 28,6% du total des personnes travaillant dans cette branche). L'image se modifie toutefois une nouvelle fois, si nous distinguons les locuteurs de l'italien selon la nationalité. Les ressortissants suisses, qui ont l'occasion de s'exprimer en italien dans le cadre de leur activité professionnelle, travaillent pour l'essentiel dans le secteur tertiaire et notamment dans le commerce (11,4% dans la région de langue allemande, 7,0% dans la région de langue française et 26,1% dans la région de langue romanche) et dans les professions de l'organisation et de l'administration (10,6%, 5,6% et 21,8%). Cette situation est en partie due à la présence de personnes d'origine tessinoise ou venant des Grisons italophones qui travaillent dans les services de l'administration fédérale ou dans des grandes entreprises. Les usagers de l'italien qui sont d'origine étrangère travaillent pour la plupart dans les professions du nettoyage (45,2%, 12,8% et 30,0%) ainsi que dans celles du bâtiment et du génie civil (39,2%, 20,7% et 39,8%). En d'autres termes, l'italien est parlé par les Suisses exerçant une profession à qualification élevée du secteur tertiaire et par les étrangers qui travaillent par contre dans les groupe de professions de nature plus manuelle.

Selon la catégorie socio-professionnelle

Nous constatons que sur l'ensemble des territoires non italophones, la diffusion de l'italien est relativement importante dans la catégorie socio-professionnelle des «indépendants» (artisans, agriculteurs et indépendants dans le secteurs des services: 22,6%). La répartition selon la nationalité met en évidence la contribution déterminante des ressortissants suisses à ce résultat (23,6%), notamment parce que les étrangers sont proportionnellement peu représentés dans cette catégorie (8,4%). En effet, chez les étrangers, ce sont les

[1] Le taux de présence le plus élevé, soit 12,8%, est relevé dans les professions de l'extraction des produits du sous-sol (il s'agit en général de professions liées au travail de la pierre, de la céramique et du verre). Ce pourcentage n'équivaut toutefois qu'à 214 locuteurs.

travailleurs et les ouvriers non qualifiés qui parlent le plus l'italien au travail (28,2%). Mais l'usage de cette langue par les étrangers est également fréquent dans la catégorie des «indépendants» et dans celle des «manuels qualifiés: ouvriers» (27,6% et 27,4%), ce qui confirme la tendance des ressortissants étrangers, qu'ils soient italophones ou non italophones ou encore d'anciens italophones, à opter peu à peu pour des professions exigeant une qualification plus élevée. Au niveau des différentes régions linguistiques, nous notons que dans toutes les catégories socio-professionnelles, l'usage de l'italien, tant comme langue parlée par les Suisses que par les étrangers, est nettement moins fréquent dans la région de langue française que dans la région de langue allemande.[1] A l'évidence, la région francophone semble offrir moins d'occasions de parler l'italien dans le cadre de l'activité professionnelle.

Selon la langue principale

Nous comptons 271'268 indications de l'italien pour les personnes alloglottes, ce qui correspond à 73,6% du total des personnes qui utilisent la langue italienne dans le cadre de leur travail. Leur langue principale est en général la langue régionale: ainsi dans les différentes régions linguistiques correspondantes, 58,1% de ces usagers sont germanophones, 50,5% francophones et 59,6% romanchophones. Les italophones ne représentent en revanche que 25,9%, 30,0% et 12,1% des totaux respectifs.

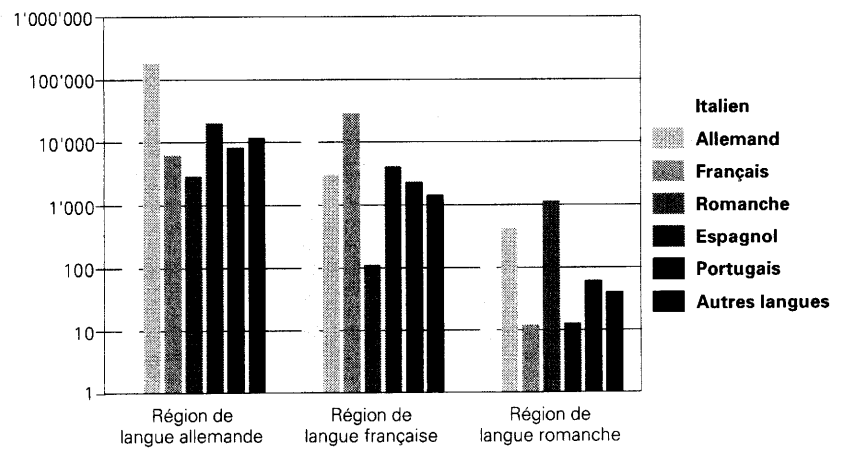
1

Catégories socio-professionnelles	Région de langue allemande		Région de langue française	
	Suisses en %	Etrangers en %	Suisses en %	Etrangers en %
1 Dirigeants	*15,4*	*14,4*	*8,1*	*10,3*
2 Professions libérales	*29,5*	*12,2*	*9,8*	*10,5*
3 Autres indépendants	*8,2*	*30,8*	*4,5*	*23,7*
4 Professions intellectuelles et d'encadrement	*13,2*	*11,9*	*7,0*	*9,2*
5 Professions intermédiaires	*11,3*	*25,6*	*5,6*	*16,8*
6 Non manuels qualifiés: employés	*10,1*	*25,7*	*4,3*	*13,2*
7 Manuels qualifiés: ouvriers	*4,3*	*30,7*	*2,2*	*18,4*
8 Travailleurs non qualifiés	*5,3*	*35,7*	*2,4*	*13,8*
9 Non attribuables	*7,9*	*27,4*	*3,6*	*10,9*

Source: Office fédéral de la statistique, recensement de la population de 1990

Ces données confirment que c'est surtout dans la région de langue allemande que l'italien jouit dans les milieux professionnels d'une diffusion considérable chez les personnes aux langues principales diverses. Il faut préciser en outre que pas moins de 87,0% (157'160) des germanophones domiciliés dans la région de langue allemande, qui parlent l'italien au travail, sont des ressortissants suisses. Parmi eux, nous trouvons des personnes qui le parlent comme seconde langue, mais aussi des «anciens italophones» intégrés. Le fait que ces personnes appartiennent pour une large part d'entre elles à la catégorie socio-professionnelle des «non manuels qualifiés» (techniciens ou employés dans le secteur des entreprises et de la communication) corrobore les observations résultant d'études qualitatives, selon lesquelles l'italien est souvent la langue employée par les supérieurs hiérarchiques de nationalité suisse pour communiquer avec leurs employés d'origine étrangère.

Graphique 4.3-9: Les usagers de l'italien comme langue professionnelle dans les différentes régions linguistiques non italophones, selon la langue principale, en 1990



© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

L'usage de l'italien, en dehors des locuteurs des quatre langues nationales, domine de manière impressionnante dans le groupe des hispanophones: en effet, pratiquement la moitié des hispanophones exerçant une activité lucrative et établis dans la région de langue allemande parlent l'italien au travail (46,4%,

20'071 personnes). Cette proportion tombe toutefois à 11,5% (4082 personnes) dans la région de langue française, alors qu'elle est à nouveau très importante dans la région de langue romanche (54,2%), cependant pour un petit nombre de locuteurs, soit 13. Les locuteurs du portugais domiciliés en territoire germanophone utilisent souvent aussi l'italien dans le cadre de leur travail, à savoir plus d'un tiers de ce groupe (8335 personnes actives). Ce phénomène est à nouveau plus restreint dans la région de langue française, où 5% seulement ou 2319 Portugais affirment parler l'italien au travail. Enfin, dans la région de langue romanche, le pourcentage correspondant est considérable (42,2%), mais il correspond une fois de plus à très petit nombre en termes réels, à savoir 62 locuteurs.

Ce degré élevé de l'utilisation de l'italien parmi les locuteurs d'origine espagnole ou portugaise résulte de facteurs multiples, dont l'influence est difficilement évaluable. L'un des facteurs est sans aucun doute la fonction de modèle ou de pionnier que détient la communauté italophone au sein des milieux d'immigrants, notamment en raison de son importance numérique et de sa présence en Suisse depuis de longues années[1]. Cette tendance est en outre favorisée par la parenté structurelle des langues en question. Puis, comme cela a déjà été souligné (Moretti: 1993 a), la situation socio-linguistique particulière de la région germanophone, caractérisée par sa diglossie, représente aux yeux des nouveaux arrivants un obstacle supplémentaire pour l'assimilation de la langue régionale et confère de ce fait à la langue italienne un vaste champ de possibilités pour jouer le rôle de langue de communication.

Les italophones et l'italien comme langue d'usage au travail

Plus de la moitié (57,9%) des 168'545 italophones vivant et travaillant dans les régions non italophones et qui ont indiqué au moins une langue parlée au travail, ont la possibilité de parler leur langue principale, seule ou à côté d'autres langues, dans le cadre de leur activité professionnelle. La répartition selon le critère de la nationalité ne révèle par ailleurs que très peu de différences ici: 54,3% des italophones de nationalité suisse et 58,3% de ceux de nationalité étrangère ont mentionné l'italien comme langue parlée au travail[2].

[1] Le choix de l'italien comme langue de communication de la part des non italophones est également influencé par des facteurs qui sont plus ou moins liés à la volonté de s'affilier à une communauté linguistique précise. Et dans le cas présent, les italophones semblent offrir une modèle acceptable d'identification linguistique et culturelle.

[2] Selon une répartition par régions linguistiques, le taux d'usage de l'italien est le plus élevé parmi les italophones établis dans la région de langue romanche, où la proportion de 76,5% ne corres-

Dans la vie active, la diffusion de l'italien est la plus importante dans la classe d'âge des 25 à 29 ans, où 61,6% d'entre eux parlent cette langue au travail, ce taux ne variant guère en fonction de la nationalité[1]. L'utilisation de la langue italienne dans le cadre de la vie professionnelle ne semble cependant pas dépendre de l'âge, car il se répartit assez uniformément entre toutes les classes d'âge, tant pour les ressortissants suisses que pour les étrangers. Pas même la variable que constitue la catégorie socio-professionnelle ne révèle des différences de comportement notables: en effet dans toutes les catégories, plus de la moitié des italophones peuvent utiliser leur propre langue[2].

Il en ressort donc que les italophones vivant en territoire suisse non italophone utilisent, indépendamment de leur catégorie socio-professionnelle et de leur nationalité (à un niveau relatif toutefois), relativement souvent l'italien dans le cadre de leur travail[3].

4.3.6 Présence de l'italien dans les deux domaines d'usage

Pour terminer, nous donnons un aperçu général sur l'usage de l'italien dans au moins un des domaines de la vie quotidienne.

pond toutefois qu'à 234 personnes. La région de langue allemande vient en deuxième position avec un taux de présence de 62,9% (80'365 locuteurs), suivie de la région de langue française, 41,7% (16'907 locuteurs). A l'intérieur du groupe des italophones de nationalité suisse, ce sont cependant ceux vivant dans la région germanophone qui se servent le plus de l'italien dans le cadre du travail (59,8% contre 38,7% dans la région francophone et 53,1% dans la région de langue romanche).

[1] Dans la classe d'âge des 25-29 ans, l'italien atteint comme langue parlée au travail une part de 57,6% parmi les Suisses italophones et de 62,2% pour les étrangers italophones.

[2] Parmi les citoyens suisses, le seuil des 50% n'est pas atteint dans deux catégories seulement: celle des «manuels qualifiés: ouvriers» (49,2%) et celle des travailleurs non qualifiés (46,0%).

[3] Ce n'est que dans la région de langue romanche que l'usage de l'italien considéré selon le critère de la nationalité diffère fortement: à savoir 53,1% des italophones de nationalité suisse, mais 82,6% des italophones d'origine étrangère. Une fois de plus, ces pourcentages sont liés à un petit nombre absolu de locuteurs (234 en tout). Les chiffres relevés dans la région de langue allemande et dans celle de langue française sont en revanche plus équilibrés: respectivement 59,8% et 38,7% des Suisses italophones parlent l'italien au travail, contre 63,3% et 42,1% des étrangers italophones.

Selon l'âge et la nationalité

Dans les régions linguistiques non italophones, l'usage de l'italien est le plus répandu chez les personnes âgées de 45 à 54 ans (15,0%)[1]. Et comme escompté, cette diffusion varie également selon la nationalité des usagers. Ainsi, l'utilisation de l'italien est d'une manière générale plus rare chez les ressortissants suisses, où le taux d'usage est le plus élevé dans la classe d'âge critique - en ce qui concerne sa composition interne - des 15 à 24 ans (9,2%). Quant aux étrangers, l'italien est le plus utilisé par les immigrants de la première génération ayant entre 55 et 64 ans (45,6%).

Selon la langue principale

Une fois de plus, l'italien est le plus répandu au sein du groupe de la population qui a indiqué comme langue principale la langue régionale respective. Comme nous l'avons dit plus haut, cette observation laisse deviner un changement de langue principale du côté des jeunes étrangers (dans ce cas les Italiens), en ce sens que ceux-ci adoptent la langue régionale comme langue principale, mais conservent néanmoins l'usage de l'italien dans au moins un des deux domaines considérés.

De même, la très forte présence de l'italien parmi les hispanophones se confirme une nouvelle fois ici. En effet, 31'168 ou 27,3% du total des hispanophones vivant en territoire non italophone déclarent se servir de la langue italienne dans au moins un des deux domaines. En Suisse alémanique, cette proportion atteint même 40,8%, soit 25'171 locuteurs. Les locuteurs du portugais comme langue principale recourent eux aussi assez souvent à l'italien: en territoire non italophone, ils sont 12'981 ou 14,2% d'entre eux à utiliser cette langue dans au moins un domaine; et dans la région de langue allemande, pratiquement un Portugais sur trois parle l'italien. Ces données témoignent intensément et sans ambiguïté de la fonction de langue véhiculaire qu'assume l'italien dans la région de langue allemande.

[1] A l'intérieur des différentes régions linguistiques, le taux-record respectif varie toutefois. Dans la région de langue allemande, nous le trouvons chez les jeunes ayant entre 15 et 24 ans (15,5%), autrement dit dans la classe d'âge accusant un nombre considérable de jeunes immigrants venant de la Suisse italienne. Dans la région de langue française, ce taux-record est atteint dans la classe d'âge des 45 à 54 ans (13,7%), ce qui s'explique précisément par la forte présence d'italophones dans cette classe d'âge. La région de langue romanche, enfin, enregistre un pourcentage maximum de 16,3% dans la classe d'âge des 25 à 34 ans et présente donc une situation à mi-chemin entre celles relevées dans les deux autres régions linguistiques.

Les italophones qui ne parlent pas l'italien

Nous trouvons également pour l'italien un certain nombre d'individus qui ne parlent ni en famille ni au travail la langue qu'ils jugent eux-mêmes comme étant celle qu'ils maîtrisent le mieux. Ceci ne signifie cependant pas que la pratique de cette langue a été perdue ou oubliée. Elle peut aussi bien être parlée avec des amis ou dans d'autres domaines de la vie quotidienne. Nonobstant, son champ d'usage semble considérablement réduit, exprimant par là la faible position de l'italien. Un tel comportement est caractéristique des italophones de nationalité suisse établis hors de la région de langue italienne et atteint des proportions considérables et inquiétantes, au vu des 15,1 % d'entre eux qui ne parlent pas (ou plus) l'italien en famille ou au travail. Cette proportion n'est que de 3,7% chez les italophones de nationalité étrangère. L'étendue de ce processus de perte de la langue, qui s'amorce ici, varie toutefois selon la région linguistique considérée.

En d'autres termes, la sauvegarde de l'italien semble menacée avant tout parmi les italophones qui sont de nationalité suisse et qui vivent dans la région de langue française ou dans celle de langue romanche.

Tableau 4.3-7: Les italophones domiciliés hors de la région linguistique italienne et n'ayant pas indiqué l'italien comme langue d'usage dans les divers registres considérés, selon la région linguistique et la nationalité, 1990 (en termes réels et en pour cent)

Région linguistique	Suisses italophones sans italien		Etrangers italophones sans italien	
		%		%
Région de langue allemande	3 363	*11,9*	4 440	*2,5*
Région de langue française	2 548	*22,9*	4 296	*7,7*
Région de langue romanche	74	*35,6*	10	*3,0*
Total	5 985	*15,1*	5 483	*3,7*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Les italophones intégrés

Le comportement linguistique le plus fréquemment adopté par les italophones établis hors de la région de langue italienne pourrait être qualifié de *plurilinguisme intégré*, comportement qui se traduit par l'usage (au minimum) de l'italien et de la langue régionale. Nous observons cette option dans 70% des cas relevés au total et plus particulièrement dans la région de langue française (76,6% contre 66,6% dans la région de langue allemande et 43,2% dans la région de langue romanche). Il en ressort une fois de plus que les italophones intègrent plus facilement le français que l'allemand dans leur répertoire linguistique. Ce phénomène peut s'expliquer entre autres par l'absence en Suisse francophone de la diglossie qui caractérise la région de langue allemande, par une parenté typologique plus grande entre ces deux langues et probablement aussi par la meilleure image de marque du français par rapport à l'allemand (voir Lüdi; Py et al, 1995).

L'usage de l'italien conjointement avec la langue régionale est plus répandu chez les italophones de nationalité suisse: pratiquement les trois quarts d'entre eux (74,7%) parlent (au moins) l'italien et la langue régionale, alors que la proportion correspondante des italophones d'origine étrangère est de 68,0% environ[1]. Conformément aux attentes, ce plurilinguisme intégré est le plus fréquent chez les jeunes générations, étant donné que celles-ci suivent l'enseignement scolaire dans la langue régionale. Ainsi, 83,8% des Suisses ayant entre 25 et 34 ans utilisent, dans les deux domaines considérés, l'italien en plus de la langue régionale, alors que pour les étrangers, le taux d'usage le plus élevé, soit 80,4%, est relevé dans la classe d'âge précédente[2]. Dans l'ensemble, ces pourcentages reflètent une intégration linguistique réussie pour les jeunes italophones, de nationalité suisse ou étrangère, car ces derniers sont capables d'utiliser les deux codes linguistiques dans les deux domaines d'usage.

[1] Ce pourcentage varie considérablement suivant la région linguistique. Ainsi, dans la région de langue allemande, 82,6% des Suisses italophones et 66, 3% des étrangers italophones sont bilingues, en combinant l'italien et la langue régionale; dans la région de langue française, ce sont respectivement 72,2% et 77,6% et dans celle de langue romanche, 40,1% et 45,9%.

[2] Les chiffres obtenus sont plus ou moins semblables dans toutes les régions linguistiques. Dans la région de langue allemande, la proportion de locuteurs bilingues est la plus importante chez les Suisses ayant entre 25 et 34 ans (83,9%), dans la région de langue française et dans celle de langue romanche, chez les étrangers âgés de 5 à 14 ans (88,2% et 63,2%).

4.3.7 Conclusion

Résumons les résultats les plus significatifs qui ressortent de l'analyse des données relevées.

Nous constatons au niveau du comportement linguistique des italophones des différences considérables qui varient en fonction a) de la nationalité de ces italophones et b) de la région linguistique dans laquelle ils vivent. Globalement, les italophones de nationalité suisse maintiennent moins l'emploi de l'italien au sein de la famille. Ils accusent en outre plus souvent un comportement plurilingue, qui inclut la pratique de la langue régionale. Donc, si nous pouvons parler, d'un côté, d'une assimilation linguistique réussie en ce qui concerne les Suisses italophones, de l'autre, nous devons craindre au vu du pourcentage élevé de l'exclusion de l'italien du répertoire linguistique familial que cette intégration ne se fasse au détriment de la langue italienne.

Par rapport aux différentes régions linguistiques, l'italien occupe sa position la plus forte dans la région de langue allemande. Il ne s'agit pas ici d'une prédominance uniquement quantitative (en nombres absolus ou en pour cent), mais aussi d'ordre qualitatif. Le maintien et l'usage de l'italien, aussi bien comme langue principale que comme langue parlée dans les deux domaines considérés, est assurément plus fréquent dans la région germanophone. En revanche, la sauvegarde de cette langue semble plus problématique dans la région de langue française et dans celle de langue romanche, surtout parmi les italophones de nationalité suisse. Dans la région de langue allemande, l'italien garde en effet sa fonction fondamentale pour le locuteur et est nommé fréquemment tant comme langue principale que comme langue parlée en famille. Face à cela, le rôle de l'italien dans la région de langue française s'oriente davantage vers le domaine familial. Et enfin, dans la région de langue romanche, l'italien perd encore plus de son importance en assumant pour l'essentiel la fonction de langue parlée au travail.

Parmi les facteurs expliquant ces différences, il faut nommer en premier lieu l'absence du phénomène de diglossie dans la région de langue française. La personne de langue étrangère est confrontée à une seule forme linguistique, ce qui facilite son acquisition de la langue régionale. Il faut ajouter encore la parenté d'ordre structurel entre le français et l'italien ainsi que le fait que pour un grand nombre d'italophones, le français est leur première langue étrangère apprise déjà au cours de leur scolarité obligatoire. Par ailleurs, le caractère très normatif de la langue française confère à celle-ci un prestige et une valeur con-

sidérable aux yeux d'une personne de langue étrangère. Et pour terminer, il faut encore signaler des facteurs extra-linguistiques comme l'effectif numérique et la cohésion interne de la communauté linguistique italienne (ces deux éléments sont assurément plus présents dans la région de langue allemande), qui déterminent le nombre d'occasions permettant de parler la langue principale non seulement dans le domaine de la vie professionnelle, mais aussi et surtout dans le cadre de la famille, et donc son maintien.

Bon nombre des personnes qui utilisent l'italien à la maison ou au travail ne sont pas des italophones. Nous pouvons dégager au moins deux groupes de locuteurs, à savoir:

a) les «anciens italophones», qui sont linguistiquement assimilés. Concrètement, ce groupe est formé par les immigrants d'origine suisse ou étrangère (et leurs enfants) qui habitent depuis longtemps hors de leur région d'origine et ont appris la langue régionale correspondante. Pour certains d'entre eux, il peut s'être produit un changement complet de langue principale, pour d'autres, plus particulièrement la seconde génération d'immigrants, il s'agit simplement d'un bilinguisme pratiqué quotidiennement.

b) les personnes pour lesquelles l'italien est une seconde langue, parlée régulièrement pour des motifs divers, notamment parce qu'elles partagent leur vie avec un partenaire italophone ou parce qu'elles travaillent dans un milieu professionnel, où l'italien est une langue utilisée.

L'italien est parlé dans le cadre du travail notamment par les Suisses dont la profession s'inscrit dans le groupe des activités qualifiées du secteur tertiaire, alors que les étrangers l'utilisent pour l'essentiel plutôt dans les groupes de professions manuelles. Le comportement linguistique des italophones suit deux modèles différents: d'une part, celui d'un plurilinguisme intégré, à savoir l'usage de l'italien en plus d'autres langues (ce comportement est pratiquement aussi fréquent chez les Suisses que chez les étrangers), et d'autre part, celui de l'exclusion de l'italien du répertoire des langues parlées (un modèle, qui est beaucoup plus fréquemment adopté par les Suisses).

Enfin, nous avons constaté qu'il existe une relation directe entre la répartition géographique des italophones et leur profil socio-professionnel. Comme les italophones travaillent pour la plupart dans les secteurs de l'industrie et des services, ils habitent en grande partie dans les centres urbains ou à proximité immédiate des régions industrielles.

4.4 Le romanche à l'extérieur de sa propre région linguistique

Jean-Jacques Furer / Iwar Werlen

4.4.0 Introduction

Importance de la diaspora pour le romanche

Le romanche s'inscrit non seulement dans un territoire exigu, à l'intérieur duquel il est de surcroît fortement menacé, mais n'accuse aussi à l'extérieur de sa région linguistique qu'une faible diffusion. En effet, à l'exception de Coire et de quelques autres communes des Grisons, il n'atteint nulle part hors de ces vallées un degré d'usage tel que la population locale perçoive concrètement sa présence dans la vie publique. En même temps cependant, cette diaspora romanche[1] représente une part considérable de la population romanche suisse. L'étude de la diffusion du romanche hors de son propre territoire revêt donc une importance particulière - d'autant plus que les mesures en vue de renforcer la présence du romanche dépendent également d'un soutien massif de la part des autres régions suisses.

Croissance de la diaspora romanche depuis le siècle dernier

Les Romanches ont une longue tradition d'émigration. Jusqu'au milieu du siècle passé, leur émigration se dirigeait essentiellement vers l'étranger. En 1880, le recensement ne dénombrait encore que 2963 personnes indiquant le romanche comme langue maternelle hors de la région traditionnellement romanche [2], ce qui représentait 7,7% de l'ensemble de la population romanche en Suisse. Peu à peu cependant, les mouvements de migration ne s'orientèrent plus vers l'étranger mais vers les autres régions suisses, non romanches[3]. Malgré la

[1] La diaspora est un des termes établis en romanche pour désigner les romanchophones qui se sont établis hors de la région traditionnellement de langue romanche.

[2] Comme nous l'avons déjà fait dans les chapitres 2 et 3.4, nous distinguons ici entre la région traditionnellement de langue romanche, la région romanche 1 ou RR1 (celle-ci correspond à la région de langue romanche définie statistiquement pour le recensement de 1990) et la région romanche 2 ou RR2 (cette région englobe les communes qui ne font pas partie de la RR1, mais s'inscrivent toutefois dans la région traditionnellement romanche et qui accusent plus de 20% de locuteurs du romanche comme langue principale ou d'usage parmi leurs habitants).

[3] Cette évolution n'est évidemment pas exclusivement caractéristique des Romanches, elle est liée à l'urbanisation croissante et au dépeuplement des régions alpines et a touché tous les cantons alpins de Suisse.

menace de perte de maîtrise de la langue romanche que pouvaient engendrer ces déplacements de la population, le nombre de personnes établies dans une nouvelle région linguistique mais indiquant néanmoins le romanche comme langue maternelle n'a cessé d'augmenter en termes absolus. En 1980, ce chiffre s'est élevé à 20'915 personnes, soit 40,9% du total des romanchophones[1] en Suisse.

Les nouveaux lieux de domicile choisis par les émigrants romanches se sont également peu à peu modifiés. Alors qu'en 1880, la population romanchophone domiciliée hors de la région traditionnellement de langue romanche se répartissait encore presque uniformément entre Coire (33,4%), le reste des Grisons (35,9%) et les autres régions suisses (30,7%), en 1980, ce sont 72,2% des romanchophones qui vivent hors du canton des Grisons et seulement 17,1% à Coire et 10,7% dans les régions grisonnes non romanchophones.

Comme nous l'avons déjà signalé dans l'introduction à cet ouvrage et dans le chapitre 3.4, la nouvelle formulation de la question relative aux langues, lors du recensement de 1990, engendre des problèmes au niveau de la comparaison avec les données relevées lors du recensement de 1980. En effet, selon la nature des données considérées, la part de la population totale qui mentionne l'usage du romanche hors de la région traditionnellement romanche oscille entre 30,1% et 48,3%[2]. Nous pouvons donc supposer que si la formulation de la question relative aux langues était demeurée inchangée lors du recensement de 1990, nous aurions obtenu environ une proportion de 40% de locuteurs du romanche vivant hors de la région traditionnellement de langue romanche.

[1] Nous entendons par «romanchophones» les locuteurs pour lesquels le romanche est la langue principale.

[2] La proportion des personnes domiciliées hors de la région romanche traditionnelle et indiquant le romanche comme langue parlée au travail ou à l'école est de 30,1%; celle l'indiquant comme langue principale s'élève à 34,7%, comme langue parlée en famille à 44,4%; le romanche est indiqué comme langue parlée dans au moins un des domaines considérés par 46,2% de cette population et par 48,3% comme langue principale ou d'usage.

4.4.1 La diffusion du romanche dans l'ensemble de la Suisse

Concentrations plus importantes de locuteurs du romanche hors des régions romanches

Lors de l'interprétation des données collectées, il faut se rappeler que seulement 7 des 14 districts grisons sont unilingues[1]. La carte 4.4-1 traduit clairement que la densité de diffusion du romanche hors de sa propre région linguistique (RR1) est la plus forte dans le reste des Grisons[2]. C'est donc là que la possibilité de s'exprimer en romanche est encore la meilleure. Certes, nous constatons également que les deux districts st. gallois de Sargans et de Werdenberg enregistrent des concentrations assez importantes de romanchophones, par rapport au reste de la Suisse, mais les taux relevés n'atteignent de loin pas ceux accusés par les districts grisons du Landquart[3]. Si nous nous dirigeons un peu plus vers l'ouest, nous observons que la densité de la langue romanche augmente à nouveau légèrement dans la région de Zurich. D'ailleurs, le reste de la Suisse orientale et centrale se démarque nettement de toute la moitié occidentale du territoire national, où les concentrations de romanchophones ne dépassent en effet jamais 0.2, à l'exception toutefois de Bâle, de Berne et d'une partie de l'Oberland bernois. Dans le canton du Tessin également, la densité relevée n'est supérieure à 0.2 que dans les districts de Lugano et de Locarno. Ces valeurs de densité globalement très faibles à l'extérieur du canton des Grisons ne sont pas surprenantes si nous tenons compte du nombre total très restreint de romanchophones domiciliés hors des Grisons.

Les groupes de romanchophones, à l'extérieur de la région romanche 1, qui sont un peu plus importants en chiffres absolus (soit plus de 100 locuteurs) sont répertoriés dans le tableau 4.4-1.

La liste montre très clairement que nous notons des groupes de romanchophones un peu plus importants dans deux parties très distinctes de notre pays: d'une part à l'intérieur du canton des Grisons, où les communes de la RR2, les localités de Coire et de Davos révèlent un nombre de locuteurs ou un pourcentage assez élevé (rappelons que la RR2 réunit uniquement des communes où le

[1] Selon le critère de la langue parlée par la majorité de la population considérée, le district de Maloja est même trilingue.

[2] La densité relevée dans le district de Plessur (10.7) est même supérieure à celle du district de Heinzenberg (9.9), autrefois bilingue, mais qui est aujourd'hui extrêmement germanisé.

[3] Unterlandquart: 4.1; Oberlandquart 2.4; Sargans 1.1; Werdenberg 0.8.

romanche atteint une part supérieure à 20%). Dans le reste de la Suisse, seuls les grands centres, soit Zurich, Bâle, Genève et Lucerne, ainsi que les centres moyens que sont St. Gall, Winterthour et Lucerne, accusent une présence un peu plus forte de romanchophones. Toutefois, les pourcentages correspondants enregistrés dans ces villes oscillent entre 0,1 % et 0,2% seulement. Ces chiffres sont le reflet des résultats obtenus à partir de la carte de concentration du romanche: en effet, hors du canton des Grisons, la densité de diffusion de cette langue est partout très faible, en général à tel point que l'on ne peut guère plus parler d'une véritable communauté linguistique.

Les villes comme espace de vie préféré des romanchophones vivant hors des Grisons est une option qui s'exprime également à travers le fait que parmi les 9953 personnes ayant indiqué le romanche comme langue principale à l'extérieur des Grisons, 7728 (ou 77,6%) habitent dans des régions urbaines. Il s'avère donc, conformément aux attentes, que les romanchophones qui changent de région linguistique de domicile deviennent avant tout des citadins, alors que leur région d'origine, à savoir la région traditionnellement de langue romanche, se compose dans sa quasi-totalité de zones rurales[1].

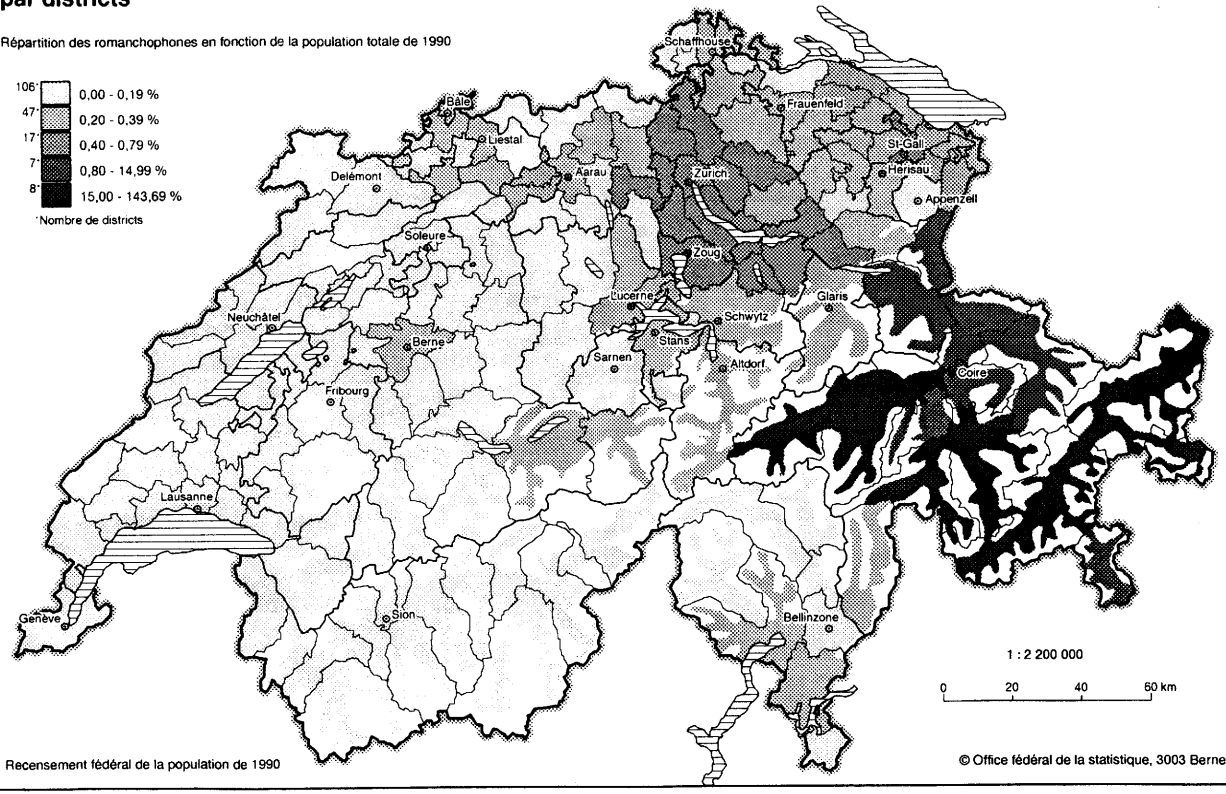
[1] Ilanz peut s'enorgueillir comme seule commune de la région traditionnellement romanche du titre de ville («Glion, igl emprem marcau sil Rein»), mais est considérée du point de vue statistique comme commune rurale. En revanche, Domat et Bonaduz, même si elles ne sont pas des villes, sont vues comme faisant partie aujourd'hui de l'agglomération de Coire.

Carte 4.4-1:

Concentration des locuteurs du romanche comme langue principale, par districts

1990

Répartition des romanchophones en fonction de la population totale de 1990



Recensement fédéral de la population de 1990

© Office fédéral de la statistique, 3003 Berne

Tableau 4.4-1: Présence du romanche comme langue principale hors de la région romanche 1, dans les diverses communes accusant un nombre de Romanchophones supérieur à 100, 1990

Commune	Romanchophones	
	en termes réels	en pour cent
Coire	2 269	6,9
Zurich	1 257	0,3
Domat/Ems	1 016	15,8
Ilanz	836	36,6
Zuoz	407	34,0
Vaz/Obervaz	368	15,9
St. Moritz	338	6,2
Trin	270	29,3
Bâle	257	0,1
Berne	224	0,2
Flims	200	8,9
Celerina/Schlavigna	198	20,3
Lantsch	197	20,3
Pontresina	194	12,1
Davos	191	1,7
St. Gall	174	0,2
Rhäzüns	174	17,1
Winterthour	156	0,2
Lucerne	154	0,2
Genève	149	0,1
La Punt - Chamues-ch	245	25,5
Silvaplana	141	19,6
Thusis	136	5,2
Sils i.E.	122	24,5
Bever	120	24,2
Bonaduz	114	6,0
Alvaneu	109	28,7
Tiefencastel	102	42,7
Tarasp	102	42,3
Bergün/Bravuogn	101	21,0
Cazis	101	9,4

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Avant de passer à l'interprétation des données du tableau, nous aimerions au préalable établir ici une terminologie, dont nous ne nous servirons que dans le cadre de ce sous-chapitre. Nous considérerons ici que les 17 communes de la

région traditionnellement de langue romanche, dans lesquelles le romanche n'est indiqué dans quelque domaine que ce soit plus que par moins de 20% de la population, font partie de la région de langue allemande; en revanche, nous laisserons de côté les communes de la RR2 qui selon les critères de l'Office fédéral de la statistique doivent être attribuées à la région linguistique allemande. Nous désignerons donc ci-après cette région de langue allemande en quelque sorte réduite par l'expression *région de langue allemande (-)*[1]. Sur la base du tableau 4.4-2, nous pouvons dès lors analyser la répartition du romanche comme langue principale et comme langue d'usage dans divers ensembles géographiques.

En effet, le tableau révèle l'implantation contrastée de la langue romanche. La dernière colonne du tableau indique le rapport du nombre de personnes nommant le romanche au moins dans un des domaines considérés au nombre total des indications du romanche. Le chiffre 2,31, par exemple, signifie que toute personne qui a nommé le romanche dans quelque rubrique que ce soit l'a fait 2,31 fois (autrement dit dans deux domaines au minimum). Ainsi, nous constatons qu'à l'extérieur des Grisons, l'indication du romanche ne concerne beaucoup plus souvent qu'un seul domaine de la vie quotidienne (1,35) mais aussi que la proportion de romanchophones par rapport au total des personnes ayant indiqué le romanche dans au moins un domaine est ici la plus petite[2]. Le romanche est en d'autres termes nettement moins ancré à l'extérieur des Grisons qu'à l'intérieur de ce canton. En dehors de la région traditionnellement romanche, sa présence est la plus forte à Coire[3]. Et dans les autres parties non romanchophones du canton, l'usage du romanche est également mieux implanté

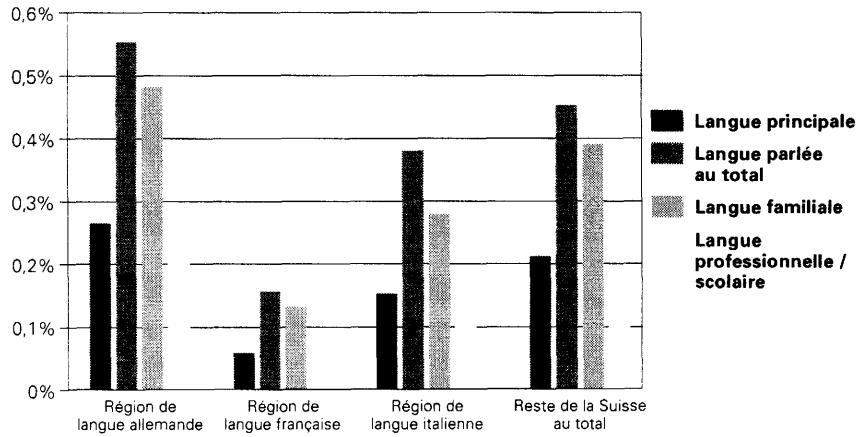
[1] La RR2 se compose de 32 communes qui comptent au total 28'080 habitants; ces dernières ne sont donc pas saisies dans le cadre des données relevées dans la région de langue allemande (-). Pour ce qui concerne les 17 communes de la région traditionnellement de langue romanche qui sont classées ici dans la région de langue allemande (-), la population mentionnant le romanche comme langue d'usage dans les divers domaines considérés représente 7,6% du total de la population correspondante domiciliée dans le reste de la Suisse. La commune de St. Moritz abrite à elle seule les trois quarts de ce groupe de locuteurs (419 personnes ou 5,7% du total correspondant relevé dans le reste de la Suisse). Selon les autres critères de répartition, cette part se situe entre 4,6 et 5,0%.

[2] Pour être plus précis: à l'extérieur des Grisons, les locuteurs du romanche comme langue principale forment 39,4% du total des personnes ayant mentionné le romanche dans au moins un domaine. A titre de comparaison: à Coire, la part correspondante est de 58,4% et dans la RR1, elle s'élève à 87,7%.

[3] Coire est la capitale politique et le centre économique d'un canton (encore) trilingue. Elle est aussi la plus grande commune et la capitale culturelle romanche, située en outre à la frontière linguistique traditionnelle. Il est significatif que dans les 17 communes les plus germanisées de la région traditionnellement de langue romanche, le romanche est en moyenne moins solidement implanté qu'à Coire.

qu'au dehors des frontières cantonales[1]. Le graphique 4.4-1 confirme que la concentration de la diaspora romanchophone est la plus forte dans la région de langue allemande (-).

Graphique 4.4-1: Présence du romanche, comme langue principale et comme langue parlée dans les divers domaines d'usage considérés, à l'extérieur de la région de langue romanche, en 1990



Remarque:
Région de langue allemande: sans la «région romanche 2».

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

[1] Les différences observées à l'intérieur des Grisons non romanchophones sont considérables. Cependant, même dans le Prättigau et dans les vallées italophones, la présence du romanche est dans l'ensemble plus forte qu'à l'extérieur des Grisons. La situation dans la région de Buchs et de Sargans, juste de l'autre côté du Rhin, est déjà assez semblable à celle observée dans le reste de la Suisse alémanique.

Tableau 4.4-2: Population indiquant le romanche comme langue principale ou parlée dans divers ensembles géographiques, 1990

	Population totale	Population indiquant le romanche comme langue: principale	Population indiquant le romanche comme langue: parlée	Population indiquant le romanche comme langue: familiale	Population indiquant le romanche comme langue: professionnelle ou scolaire	Population indiquant le romanche comme langue: principale ou parlée	Rapport du total des mentions du romanche au nombre total des désignations du romanche comme langue principale ou parlée
Région romanche 1	26 317	19 300	21 650	20 876	10 664	22 000	2,31
Région romanche 2	28 080	5 874	10 430	8 900	4 894	10 760	1,83
17 communes[1]	12 383	720	1 440	1 209	574	1 532	1,63
Coire	32 868	2 259	3 605	3 354	1 097	3 870	1,73
Reste des GR	74 242	1 526	2 652	2 383	676	2 930	1,56
Reste de la Suisse	6 699 797	9 953	22 576	18 985	5 164	25 264	1,35
Suisse	6 873 687	39 632	62 353	55 707	23 069	66 356	1,78

Remarque:

[1] Communes traditionnellement romanches dans lesquelles moins de 20% de la population indique le romanche comme langue principale ou d'usage

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

La région de langue allemande est non seulement du point de vue sa population la plus grande région linguistique de Suisse, mais elle enregistre également les pourcentages les plus élevés des locuteurs du romanche, tant comme langue principale que comme langue d'usage. En effet, la région de langue allemande (-) réunit à elle seule 90,3% du total des personnes ayant indiqué le romanche comme langue principale hors de la RR1 et de la RR2, alors que dans la région de langue française, la part correspondante est de 6,6% et dans la région de langue italienne de 3,1%. La part du romanche dans ces deux régions non germanophones est toutefois légèrement supérieure, en tenant compte des mentions du romanche comme langue d'usage au total: elle atteint alors respectivement 8,2% et 3,7%, contre 88,2% dans la région de langue allemande (-).

Nous constatons l'absence du romanche principalement dans des petites communes rurales - absence signifiant ici que le romanche n'a été nommé dans aucun des domaines considérés. Sur le territoire des Grisons, nous trouvons un tel cas de figure dans 12 communes comptant au total 1185 habitants[1]. Hors des Grisons, ces communes sont relativement nombreuses au centre de la Thurgovie, au sud et au nord de l'axe Berne-Zurich, le long de la chaîne du Jura, dans le nord-ouest du Tessin et surtout dans les régions rurales au centre de la Suisse romande.

4.4.2 Le romanche comme langue principale

Selon le critère de la nationalité

Le romanche au sens strict n'est parlé qu'en Suisse. Cependant en dehors des frontières de la Suisse, on parle également - comme nous l'avions déjà signalé auparavant dans le chapitre 3.4 - des idiomes appartenant au même groupe de langues, notamment dans le Frioul. Pour cette raison, les immigrés italiens originaires du Frioul pouvaient nommer, dans le cadre du recensement, le romanche comme langue principale. Ainsi, parmi les 14'458 personnes qui ont indiqué le romanche comme langue principale hors des régions romanches 1 et 2, on dénombre 1015 étrangers (ou 7,0%).

[1] Il s'agit de 7 communes du Moësano, des communes alémaniques de Mederls, St. Anthönien-Ascharina, Valzeina et de Calfreisen ainsi que de la commune autrefois romanchophone de Portein.

La répartition de ces étrangers selon le pays d'origine réserve cependant quelques surprises. Le tableau 4.4-3 nous montre dans un premier temps que la proportion d'étrangers varie fortement d'une région linguistique à l'autre.

Tableau 4.4-3: Personnes indiquant le romanche comme langue principale hors des régions romanches 1 et 2, selon la nationalité et la région linguistique de domicile, 1990, (en termes réels et en pour cent)

Romanche langue principale	Région de langue allemande (-)	Région de langue française	Région de langue italienne
Total	13 054	951	453
Suisses	12 331	710	402
	94,5	*74,7*	*88,7*
Etrangers	723	241	51
	5,5	*25,3*	*11,3*

Remarque:
Ensemble considéré: population résidante de langue principale romanche.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Le tableau qui suit répartit les ressortissants étrangers selon leur pays d'origine.

Tableau 4.4-4: Population de nationalité étrangère indiquant le romanche comme langue principale hors des régions romanches 1 et 2, selon la nationalité et la région linguistique, 1990 (en termes réels et en pour cent)

Pays d'origine	Région de langue allemande (-)	Région de langue française	Région de langue italienne
Etrangers au total	723	241	51
Italie	498	182	50
	68,9	*75,6*	*98,0*
Espagne	132	21	0
	18,3	*8,7*	*0,0*
Portugal	50	28	0
	6,9	*11,6*	*0,0*
(Ex-) Yougoslavie	13	2	0
	1,8	*0,8*	*0,0*
Allemagne/ Autriche	8	0	0
	1,1	*0,0*	*0,0*
Autres pays	22	8	1
	3,0	*3,3*	*2,0*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

La répartition des personnes d'origine étrangère ayant indiqué le romanche comme langue principale est en effet surprenante. Le fait le plus remarquable est que seul en Suisse italienne, les romanchophones sont presque dans leur totalité des ressortissants italiens. Dans les deux autres régions linguistiques, ces locuteurs sont pour un tiers jusqu'à un quart des étrangers venant d'autres pays, principalement de la péninsule ibérique. Il faut partir du principe qu'il s'agit ici d'une erreur qui s'explique par l'interprétation erronée du vocable «romanche». Mais, au vu du petit nombre de locuteurs du romanche d'origine étrangère et du tableau probablement faussé que fournissent les données de ces personnes, nous ne nous attarderons pas plus longtemps sur ce groupe de locuteurs[1].

Selon le critère du sexe

Au niveau national, la population indiquant le romanche comme langue principale comprend 49,8% d'hommes et 50,2% de femmes. Cette répartition se

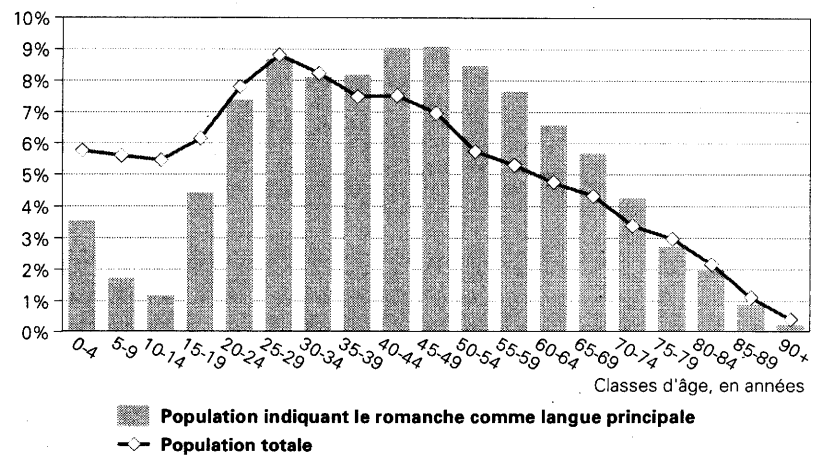
[1] Pour une analyse plus approfondie, voir Furer, 1996.

situe entre celles observées pour le français (48,0% contre 52,0%) et pour l'allemand (48,4% vs. 51,6%) d'une part, et celle relevée pour l'italien d'autre part (soit 52,8% vs. 47,2%). Ce rapport varie toutefois fortement d'un canton à l'autre. Ainsi, parmi les cantons accusant un nombre de romanchophones suffisamment important pour être pertinent, nous constatons qu'au Tessin, la proportion des locuteurs de sexe masculin n'est que de 37,8%, de 42,9% dans le canton de Lucerne, alors que dans le canton des Grisons, elle atteint 50,8% (51,8% dans la RR1 et 49,8% dans la RR2).

Selon le critère de l'âge

La répartition des romanchophones par classes d'âge est particulièrement importante, car elle fournit des indications précieuses quant à l'avenir de la langue romanche. Et le graphique 4.4-2 est très clair à ce propos:

Graphique 4.4-2: Les locuteurs du romanche comme langue principale hors des régions romanches 1 et 2, selon l'âge et proportionnellement à la population totale, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population totale respectivement de la population romanchophone.

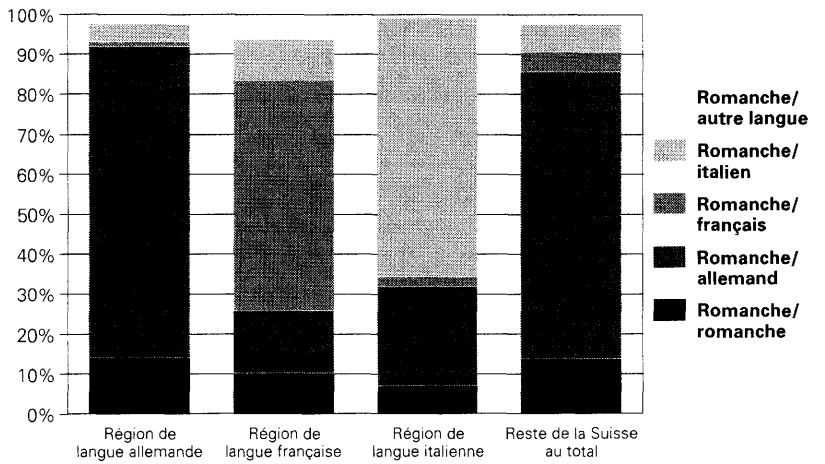
© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Hors des deux régions romanches, ce sont avant tout les adultes qui indiquent le romanche comme langue principale. Les classes d'âge supérieures à 40 ans sont nettement surreprésentées par rapport à la population totale. Chez les enfants d'âge préscolaire, l'usage du romanche comme langue principale est encore relativement perceptible, mais disparaît ensuite pratiquement complètement chez les enfants et adolescents en âge de scolarité. Ce phénomène est probablement dû à l'influence de la langue de la société environnante, utilisée à l'école[1]. Dans l'ensemble, nous constatons un vieillissement important des locuteurs du romanche par rapport à la population résidante totale.

[1] Dans la région de langue française, l'usage du romanche est un peu plus répandu chez les enfants et les jeunes, il l'est un peu moins dans la région de langue italienne. A Coire, les données relevées correspondent à la moyenne, sauf pour les adolescents entre 15 et 19 ans qui forment à eux seuls 10,8% de la population de Coire indiquant le romanche comme langue principale. Cet écart s'explique par le fait que bon nombre des élèves du cycle secondaire habitent pendant la semaine à Coire et ne sont par conséquent pas recensés sous leur lieu de domicile légal (on observe à Coire un phénomène semblable pour la langue italienne).

Le romanche comme langue principale des couples linguistiquement mixtes

Graphique 4.4-3: Les différentes combinaisons de langues principales chez les couples comportant au moins un partenaire romanchophone et habitant hors des régions romanches 1 et 2, selon la région linguistique de domicile, en 1990



Remarque:
Région de langue allemande: sans la «région romanche 2».

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Comme nous l'avons constaté dans le cadre du chapitre 3.4, la proportion des couples comportant un partenaire romanchophone est déjà forte dans les deux régions romanches. Il n'est donc guère surprenant de noter que dans la diaspora romanchophone, seulement 13,6% des couples sont composés linguistiquement de deux partenaires romanchophones[1].

La composition la plus fréquente dans chaque région linguistique est celle qui réunit le romanche et la langue régionale. Soulignons cependant que nous trouvons dans la région de langue française et dans celle de langue italienne aussi une proportion non négligeable de couples réunissant le romanche et

[1] Région de langue allemande (-); 14,1%; région de langue française: 10,1%, région de langue italienne: 7,1%.

l'allemand comme langues principales. Il s'ensuit donc pour l'ensemble des trois régions linguistiques une prééminence marquée des couples composés d'un partenaire romanchophone et d'un partenaire germanophone (72,0%)[1].

4.4.3 Le romanche comme langue d'usage

Données générales

Les Suisses romanches vivant à l'extérieur de la région linguistique romanche sont souvent confrontés à des situations où le romanche n'est plus ressenti comme étant la langue la mieux maîtrisée. Cette langue peut donc perdre ainsi son statut de langue principale. Pour cette raison, il est particulièrement sensé de se livrer à une interprétation des données concernant l'usage du romanche dans les divers domaines de la vie quotidienne. Dans cette optique, considérons la diffusion maximale du romanche comme langue parlée en famille, au travail et à l'école.

Le tableau 4.4-5 permet de constater tout d'abord que près de quatre cinquièmes des romanchophones recensés hors des régions romanches mentionnent le romanche comme langue d'usage régulier dans les domaines considérés. Notons cependant que le pourcentage des locuteurs ne se servant pas régulièrement du romanche dans les domaines relevés est deux fois plus élevé dans les régions de langue française et de langue italienne que dans la région de langue allemande (-)[2]. Le pourcentage des usagers exclusifs du romanche est presque partout identiquement faible. Nous observons donc un phénomène de perte de langue: en effet, près d'un cinquième des Suisses romanches émigrés ne parlent dans aucun des domaines relevés régulièrement leur langue principale. Cette perte de la langue d'origine est encore plus prononcée hors de la région de langue allemande (-), où elle concerne près de deux cinquièmes des romanchophones.

[1] Notons en outre que la combinaison de langues principales romanche-italien (6,8%) devance au total aussi la combinaison romanche-français (5,0%). A Coire, les couples comprenant un romanchophone forment 12,3% du total des couples. Parmi ceux-ci, 31,3% sont exclusivement romanchophones et 62,1% combinent l'allemand et le romanche.

[2] Ce pourcentage n'est que de 10,2% à Coire, contre 23,6% dans la région de langue allemande sans les Grisons.

Tableau 4.4-5: Le romanche comme langue d'usage, dans les divers registres considérés, chez les personnes de langue principale romanche domiciliées hors des régions romanches 1 et 2, 1990

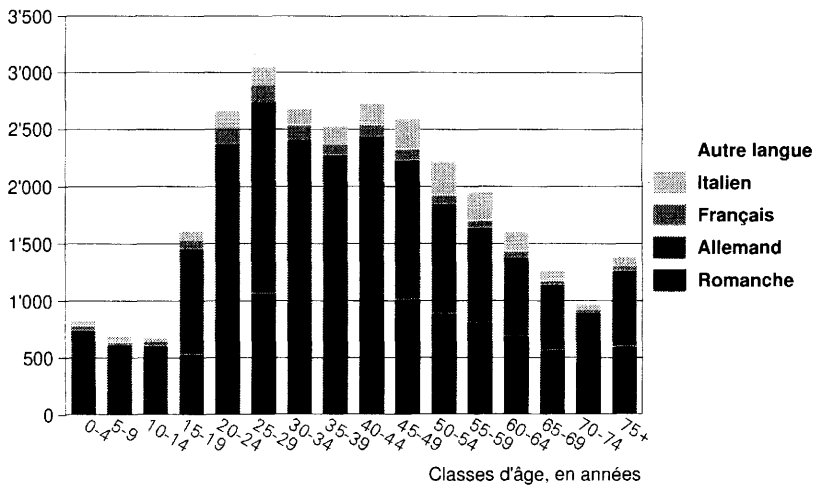
	Région de langue allemande (-)	Région de langue française	Région de langue italienne	Total reste de la Suisse
Personnes indiquant le romanche comme langue principale:	13 054	951	453	14 458
dont indiquant au moins une langue d'usage	12 852	941	450	14 243
dont romanche seul	690	49	24	763
	5,4	*5,2*	*5,3*	*5,4*
romanche et autre(s) langue(s)	9 623	521	228	10 372
	74,9	*55,4*	*50,7*	*72,8*
seulement autre(s) langue(s)	2 539	371	198	3 108
	19,8	*39,4*	*44,0*	*21,8*

Remarque:
Ensemble considéré: population résidante de langue principale romanche et ayant indiqué au moins une langue d'usage.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Au total 30'273 personnes indiquent le romanche comme langue d'usage régulier, ce qui représente plus du double du nombre de celles le nommant comme langue principale. A côté des 11'135 (36,8%) d'entre elles qui sont romanchophones, 14'882 (49,2%) indiquent l'allemand comme langue principale, 1170 (3,9%) le français, 2200 (7,3%) l'italien et 886 (2,9%) une autre langue. Ces chiffres semblent à priori encourageants en termes de sauvegarde du romanche, car ils compensent en quelque sorte la perte de cette langue que nous avons notée chez les Suisses romanches eux-mêmes. La répartition de ces locuteurs par classes d'âge relativise cependant beaucoup cette impression.

Graphique 4.4-4: Présence du romanche comme langue parlée dans les divers domaines d'usage relevés à l'extérieur des régions romanches 1 et 2, selon l'âge et la langue principale des locuteurs, en 1990



© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Le graphique 4.4-4 esquisse une image assez semblable à celle fournie par la répartition des locuteurs du romanche comme langue principale dans les différents groupes d'âge. Les adultes d'âge jeune et moyen sont fortement représentés, alors que le taux d'usage du romanche est faible chez les enfants et les adolescents. La sous-représentation des enfants et des adolescents au niveau du romanche comme langue d'usage n'est certes pas aussi marqué qu'au niveau de la langue principale, mais elle signifie toutefois aussi que le pourcentage des enfants qui désignent le romanche comme langue principale est particulièrement faible, n'atteignant en effet que 19,1% dans la classe d'âge des 10-14 ans. Chez les adultes, cette proportion progresse continuellement avec l'âge, passant de 30,4% entre 20 et 24 ans à 47,0% entre 70 et 74 ans. Le pourcentage de germanophones indiquant le romanche comme langue d'usage varie lui aussi fortement suivant l'âge, étant le plus élevé dans la classe d'âge des 10 à14 ans et dans celles des plus de 75 ans, et le plus bas vers 50 à 60 ans. Nous noterons encore que ce sont plutôt les italophones d'âge mûr qui parlent régulièrement le romanche dans les domaines relevés.

La répartition, selon leur langue principale, des usagers du romanche dans les domaines considérés est également très différente dans les trois régions linguistiques. Parmi les 26'688 personnes de la région de langue allemande (-) 38,6% indiquent le romanche comme langue principale, contre seulement 23,1% des 2471 locuteurs correspondants dans la région de langue française et 22,6% des 1114 personnes domiciliées dans la région de langue italienne. Par ailleurs, dans chaque région linguistique, cette proportion augmente avec l'âge. Les pourcentages régionaux correspondants sont pour l'allemand 53,9%, 12,7% et 16,5%; pour le français 0,5%, 41,4% et 1,3%; pour l'italien, 4,5%, 15,1% et 56,2%; pour les autres langues enfin, ces pourcentages s'élèvent au total à respectivement 2,5%, 7,7% et à 3,4%. La présence de l'allemand comme langue principale n'est donc pas non plus négligeable dans les régions de langue française et italienne, ce qui est un indice supplémentaire du bilinguisme entre le romanche et l'allemand. Cependant, il faut également noter la diffusion relativement importante de l'italien comme langue principale dans la région de langue allemande (-) et dans celle de langue française, qui, comme nous l'avons vu plus haut, est particulièrement forte au niveau des classes d'âge plus avancé.

Le romanche comme langue d'usage en famille

La famille, en tant que sphère non publique, permet d'une part l'usage d'une langue autrement absente de l'environnement linguistique, mais est d'autre part aussi le lieu qui assure la transmission de cette langue. Par conséquent la sauvegarde du romanche est grandement déterminée par l'emploi ou non de cette langue dans le cadre familial, que ce soit comme langue unique ou en plus d'autres langues.

Tableau 4.4-6: Personnes de langue principale romanche indiquant le romanche comme langue parlée en famille, hors des régions romanches 1 et 2, 1990 (en termes réels et en pour cent)

	Région de langue allemande (-)	Région de langue française	Région de langue italienne	Total reste de la Suisse
Personnes indiquant le romanche comme langue principale:	13 054	951	453	14 458
dont indiquant au moins une langue familiale	12 641	933	447	14 021
dont romanche seul	2 408	126	51	2 585
	19,5	*13,5*	*11,4*	*18,4*
romanche et autre(s) langue(s)	7 554	423	190	8 167
	59,8	*45,3*	*58,2*	*58,2*
autre(s) langue(s)	2 679	384	206	3 269
	21,2	*41,2*	*46,1*	*23,3*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Le tableau 4.4-6 révèle que 23,3% des personnes concernées ne mentionnent pas le romanche parmi les langues parlées régulièrement en famille. Ce pourcentage, comme celui relevé pour l'utilisation du romanche dans les trois domaines réunis, est à nouveau deux fois plus élevé dans les régions de langue française et italienne que dans la région de langue allemande (-)[1]. Il faut également signaler que c'est dans la région de langue allemande (-) que le pourcentage des personnes parlant uniquement le romanche à la maison est le plus élevé. Mais dans l'ensemble, ce tableau confirme la tendance à la perte de la langue d'origine; en effet, lorsque près d'un quart du total des romanchophones ne parlent plus leur langue principale dans le cadre familial, force est de constater la menace importante qui pèse sur cette langue et son maintien au niveau de la génération suivante.

Ce recul de l'utilisation du romanche est moins marqué dans la région de langue allemande (-), dans laquelle nous observons en effet une plus forte tendance au bilinguisme que dans les deux autres régions linguistiques. Cette

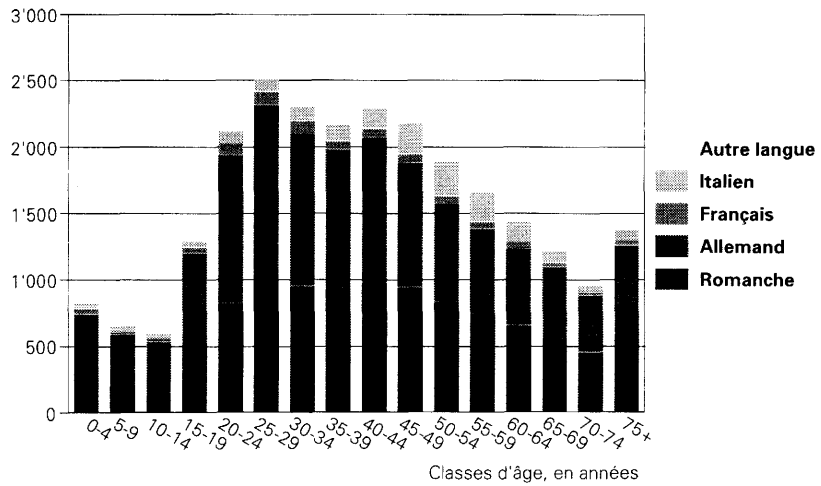
[1] Parmi les romanchophones (ayant répondu à la question de la langue parlée en famille), la proportion de ceux qui ne parlent pas le romanche en famille progresse avec l'âge (passant de 9,9% entre 15 et 19 ans à 32,0% entre 55 et 59 ans - mais étant de 29,6% au-delà de 60 ans.

constatation est confirmée par les données relatives à l'usage de l'allemand au sein de la famille. En effet 72,5% des romanchophones nomment l'allemand comme langue parlée en famille, dont 54,3% en plus du romanche et même 18,2% sans le romanche. Certes, comme nous pouvions l'escompter, ces pourcentages sont les plus élevés dans la région de langue allemande (-) (77,0%, 57,8%, 19,2%), mais demeurent néanmoins également relativement importants dans la région de langue française et dans celle de langue italienne (respectivement 27,5%, 21,4%, 6,1% et 37,6%, 24,6%, 13,0%). Nous trouvons donc ici la confirmation de la tendance au bilinguisme au sein des familles romanchophones.

Il faut souligner en outre que l'emploi du romanche, seul ou à côté d'autres langues, régresse chez les locuteurs adultes avec l'âge, ceci dans les trois régions linguistiques. Nous pouvons donc en induire qu'un séjour d'une durée relativement importante dans une région linguistique autre que celle d'origine débouche sur une perte plus grande de l'usage du romanche comme langue familiale.

En dépit de ces chiffres peu encourageants, ce recul du romanche est d'une certaine manière compensé si nous considérons les indications relevées au total. Le romanche est en effet mentionné comme langue familiale par 25'931 personnes au total, dont 10'752 (41,5%) désignent le romanche comme langue principale, 12'025 (46,4%) l'allemand, 877 (3,4%) le français, 1777 (6,9%) l'italien et 500 (1,9%) une autre langue. Ce résultat à priori plutôt positif doit cependant être relativisé au vu de la répartition par classes d'âge de ces locuteurs. Celle-ci exprime en effet la même sous-représentation du romanche dans les générations les plus jeunes que celle notée pour l'emploi du romanche dans les trois domaines en général (graphique 4.4-5).

Graphique 4.4-5: Population indiquant le romanche comme langue familiale hors des régions romanches 1 et 2, répartie selon l'âge et la langue principale, en 1990



© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

La répartition régionale des usagers du romanche en famille révèle, conformément aux attentes, que la majeure partie d'entre eux vivent dans la région de langue allemande (-), à savoir 23'060 personnes contre 2053 dans la région de langue française et 818 dans celle de langue italienne. Certes, la langue régionale et le romanche sont à chaque fois les langues principales les plus fréquemment nommées[1], mais l'allemand est néanmoins également fréquent dans la région de langue française et dans celle de langue italienne. Par ailleurs, nous comptons dans la région francophone et celle de langue allemande (-) 1370 personnes au total dont la langue principale est l'italien, mais qui parlent le romanche en famille[2].

[1] Région de langue allemande (-): romanche 43,2%, allemand 50,3%, français 0,4%, italien 4,5%, autre langue 1,6%; région de langue française; 26,7%, 13,2%, 38,1%, 16,5%, 5,4%; région de langue italienne: 29,5%, 18,2%, 0,9%, 49,8%, 1,7%.

[2] Contre 407 en Suisse italienne. Il s'agit vraisemblablement dans certains cas de membres de couples ou familles linguistiquement mixtes, combinant le romanche et l'italien, mais plus souvent sans doute de Fourlans. En effet, les personnes ayant indiqué l'italien comme langue principale et le romanche comme langue familiale sont particulièrement nombreuses dans les classes d'âge avancé. La classe d'âge des 45 à 59 ans réunit à elle seule 42,3% du groupe considéré dans la région de langue allemande (-) et 49,9% dans celle de langue française. Or on sait que

Considérons une nouvelle fois les couples linguistiquement mixtes, où l'un des partenaires est romanchophone. Dans quelle mesure le romanche est-il encore utilisé comme langue familiale à l'intérieur de ces couples? Nous constatons alors qu'indépendamment du sexe de la personne romanchophone, le romanche n'est que rarement la langue familiale commune. C'est dans la région de langue allemande (-) que sa présence est proportionnellement la plus fréquente, s'élevant à 10,3% des couples considérés[1] (dont 8,9% indiquent le romanche en plus de l'allemand et 1,3% sans l'allemand). Cette proportion tombe à 8,3% dans la région de langue italienne (6,4% à côté de l'italien et 1,9% sans l'italien) et à 4,0% dans la région de langue française (3,3% à côté du français et 0,7% sans le français)[2]. Il ressort de ces résultats qu'au sein des couples linguistiquement mixtes et vivant dans une région non romanchophone, le romanche n'est que rarement la langue dominante, ce qui témoigne de la disparition du romanche du répertoire linguistique familial.

Le romanche comme langue d'usage au travail

Le romanche n'est ni une langue de grande diffusion comme le français, ni une lingua franca utilisée dans certains métiers, comme l'est l'italien dans les vallées grisonnes ou en Suisse alémanique. Hors des régions romanches 1 et 2, les possibilités de le parler régulièrement semblent donc très rares. Pourtant, un nombre étonnamment élevé de personnes affirment parler régulièrement le romanche dans le cadre de leur activité professionnelle. Le tableau 4.4-7 montre toutefois que les personnes actives dont la langue principale est le romanche sont plutôt peu nombreuses à utiliser cette langue également au travail.

l'immigration fourlane a eu lieu pour l'essentiel avant les années quatre-vingts. Dans la même mesure que les Fourlans ont pu faire usage de la possibilité d'indiquer leur langue d'origine dans le cadre du recensement (il semble que bon nombre d'entre eux ne l'aient pas fait), rares ont dû être ceux pouvant en toute bonne conscience nommer le fourlan comme langue principale, c'est-à-dire comme langue la mieux maîtrisée. Car le statut dont jouit cette langue dans le Frioul au niveau de la vie publique et du système scolaire se résume - encore plus que pour le romanche - à l'exclusion de cette langue de ces domaines. Certains Fourlans auront donc indiqué le romanche/le fourlan comme langue parlée en famille, alors que les immigrés de la première génération auront plutôt nommé l'italien comme langue principale et leurs descendants, en revanche, la langue régionale.

[1] Nous n'avons pas examiné si l'usage du romanche apparaît également chez des couples dont la combinaison de langues principales est autre; il concerne cependant à l'échelle suisse 6,8% seulement du total des couples à composition linguistique mixte.

[2] Il est révélateur que seulement 3 des 79 couples romanchophones-germanophones domiciliés dans la région de langue française indiquent le romanche comme langue familiale commune (dont 2 avec l'allemand), tandis que 52 désignent l'allemand comme seule langue commune. Les chiffres correspondants pour la région de langue italienne sont respectivement 60, 0 et 45 couples.

Tableau 4.4-7: Usage du romanche comme langue professionnelle chez les personnes actives de langue principale romanche domiciliées hors des régions romanches 1 et 2, 1990 (en termes réels et en pour cent)

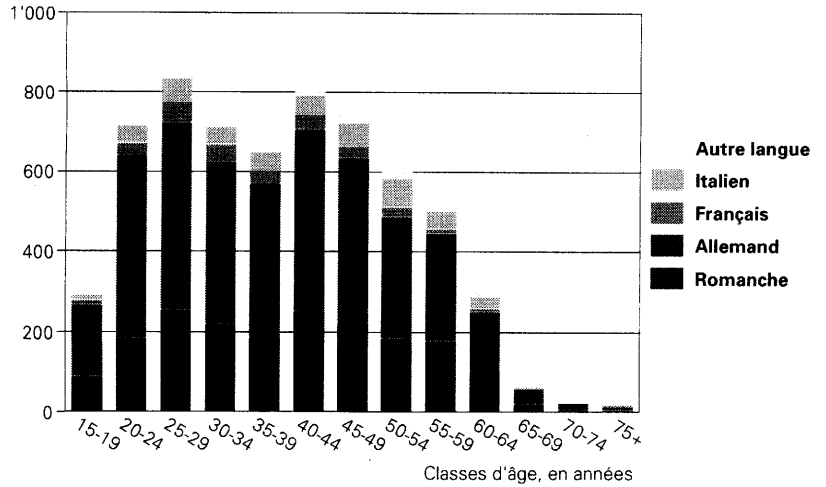
	Région de langue allemande (-)	Région de langue française	Région de langue italienne	Total reste de la Suisse
Personnes indiquant le romanche comme langue principale:	13 054	951	453	14 458
dont personnes actives indiquant au moins une langue professionnelle	6 824	501	205	7 530
dont romanche seul	90	18	1	109
	1,3	*3,6*	*0,5*	*1,4*
romanche et autre(s) langue(s)	1 698	60	32	1 790
	24,9	*12,0*	*15,6*	*23,8*
seulement autre(s) langue(s)	5 036	423	172	5 631
	73,8	*84,4*	*83,9*	*74,8*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Ce tableau met en lumière deux aspects: au total, seul un quart des romanchophones peuvent parler leur langue dans le cadre de leur travail et les romanchophones unilingues représentent dans les milieux professionnels une minorité de plus en plus réduite. Il apparaît en second lieu que le romanche est nettement plus présent dans la région de langue allemande (-) que dans les deux autres régions linguistiques, même si les nombres relevés sont dans l'ensemble petits et nous interdisent de ce fait d'en tirer des conclusions plus développées. L'usage du romanche comme langue professionnelle n'est cependant pas réservé uniquement aux romanchophones[1]. Nous comptons en effet un total de 6573 personnes qui se servent de cette langue au travail; leur répartition par classes d'âges et selon leur langue principale est la suivante:

[1] Le romanche comme langue principale, 2130 personnes (28,4%); l'allemand, 4093 locuteurs (54,5%); le français, 334 personnes (4,4%); l'italien, 521 (6,9%); les autres langues, 433 locuteurs (5,8%).

Graphique 4.4-6: Population indiquant le romanche comme langue professionnelle hors des régions romanches 1 et 2, répartie selon l'âge et la langue principale, en 1990



© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Nous constatons que la majeure partie des personnes qui parlent le romanche au travail sont des germanophones; leur proportion, comparée à celle des romanchophones, ne diminue qu'à partir des classes d'âge supérieures, accusant toutefois, au-delà de 65 ans, un nombre de locuteurs tellement petit en termes réels que toute interprétation s'avère impossible.

Les 6573 locuteurs du romanche dans le cadre de leur activité professionnelle représentent au total 0,2% de la population active. Une part non négligeable d'entre eux habitent a proximité immédiate des régions romanches[1]. Néanmoins, nous pouvons nous demander quelles circonstances pour ainsi dire

[1] 1998 personnes vivent dans les Grisons à l'extérieur des régions romanches 1 et 2, dont 894 à Coire et 339 à St. Moritz (qui était autrefois une station touristique romanchophone); les conditions pour la pérennité du romanche sont ici malgré tout plus favorables que dans le reste de la Suisse non romanche.

miraculeuses font que nous comptons par exemple 539 personnes actives parmi les habitants de Zurich qui parlent le romanche au travail[1].

La région de langue allemande (-) réunit 5847 usagers du romanche comme langue professionnelle ou 89,0% du total des personnes actives, la région de langue française 491 (7,5%) et la région de langue italienne 235 (3,6%). En termes relatifs, le pourcentage des locuteurs du romanche comme langue principale est également le plus élevé dans la région de langue allemande (-). Il n'en demeure pas moins que dans chacune des régions linguistiques, la langue régionale domine comme langue principale[2].

Nous renonçons ici à l'analyse selon les différentes catégories socio-professionnelles, le sexe et l'âge au vu du nombre extrêmement réduit de locuteurs.

4.4.4 Conclusion

Les locuteurs du romanche forment à l'extérieur de la région de diffusion propre à cette langue, une communauté linguistique à faible densité, dont le centre se trouve à l'intérieur des Grisons à Coire. Hors de ce canton, les romanchophones vivent principalement dans les agglomérations urbaines - à Zurich notamment. Leur présence en Suisse romande et en Suisse italienne est nettement moins importante qu'en Suisse alémanique.

Les données concernant l'usage du romanche dans les divers domaines considérés permettent de tirer deux conclusions. Premièrement, le nombre de personnes qui parlent régulièrement le romanche est plus important que ne l'auraient laissé penser les données relatives à la diffusion du romanche comme langue principale. Cependant, la majorité de ces personnes le parlent plutôt dans le cadre de la famille que dans celui du travail; dans ce dernier domaine, la

[1] A Berne, en revanche, le nombre correspondant n'est en dépit de la présence de l'administration fédérale que de 162 personnes, donc à peine plus élevé qu'à Bâle (135). Mais au vu de certains chiffres relevés pour l'usage du patois romand ou dans le cadre de la répartition des ressortissants étrangers ayant indiqué le romanche comme langue principale, on ne peut pas totalement exclure la possibilité d'une interprétation erronée du terme de «romanche» par les personnes questionnées lors du recensement.

[2] Région de langue allemande (-): romanche 30,6%, allemand 59,0%, français 0,8%, italien 4,6%, autre langue 5,1%; région de langue française: romanche 15,9%, allemand 10,4%, français 47,5%, italien 10,4%, autre langue 15,9%; région de langue italienne: romanche 14,0%, allemand 18,3%, français 2,1%, italien 58,3%, autre langue 7,2%.

concentration des locuteurs du romanche est dans l'ensemble la plus importante dans la partie non romanchophone du canton des Grisons.

En second lieu, nous remarquons que dans chacune des trois régions linguistiques étudiées, la langue locale respective est toujours la plus souvent nommée en combinaison avec le romanche, mais que dans l'ensemble, c'est l'allemand qui apparaît le plus fréquemment à côté du romanche. Cette observation traduit l'étendue du bilinguisme romanche-allemand, qui se perçoit également à travers les analyses faites dans le cadre des chapitres 3.4 et 6.

La répartition par classes d'âge des locuteurs du romanche comme langue principale ou comme langue d'usage n'autorise pas à formuler des pronostics favorables en ce qui concerne l'avenir de la langue romanche. En effet, dans les deux cas, les futurs gardiens de cette langue, autrement dit les enfants et les adolescents sont sous-représentés. Cette réalité, à laquelle s'ajoute encore le degré considérable de perte de la langue d'origine au niveau des pratiques langagières en famille, en particulier aussi chez les couples à composition linguistique mixte, laisse entrevoir une perspective d'avenir peu prometteuse pour la sauvegarde du romanche à l'extérieur de son propre territoire de diffusion. Nous trouvons en effet une communauté linguistique qui, hors de sa propre région, est en voie de passer d'un bilinguisme répandu à l'abandon et donc à la perte de sa langue d'origine. Ce véritable processus d'érosion menace dans le même temps aussi l'aire linguistique même du romanche, comme l'illustre le destin de la région traditionnellement de langue romanche.

4.5 Comparaison des langues nationales à l'extérieur de leurs propres régions linguistiques

Les diverses conclusions des sous-chapitres qui précèdent ont révélé que les quatre langues nationales sont en général à l'extérieur de leurs propres régions de diffusion des langues parlées par des minorités. Cependant, la situation et le comportement diffèrent grandement d'une région linguistique à l'autre, raison pour laquelle nous établissons ci-dessous un tableau général de la présence des langues nationales comme langues principales en dehors de leurs propres territoires:

Tableau 4.5-1: Répartition, selon la région linguistique, des langues principales parlées en Suisse, 1990 (en pour cent de la population résidante)

	Région de langue allemande	Région de langue française	Région de langue italienne	Région de langue romanche
Langue				
Allemand	***85,7***	*6,2*	*9,7*	*21,1*
Français	*1,6*	***77,1***	*1,9*	*0,3*
Italien	*4,3*	*4,2*	***83,0***	*2,1*
Romanche	*0,4*	*0,1*	*0,1*	***73,3***
Autres langues	*8,0*	*12,4*	*5,2*	*3,1*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

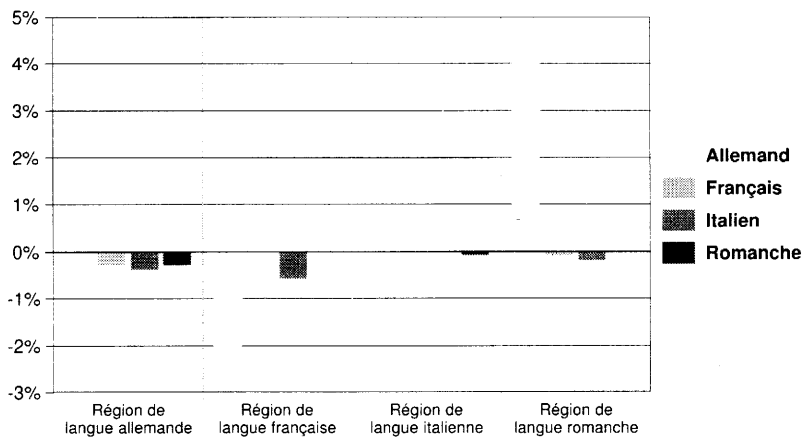
Dans ce tableau, les parts des quatre langues nationales à l'intérieur de leur propre région linguistique figurent en italiques. Dans chaque cas, la langue régionale prédomine incontestablement. Hors de son propre territoire, la présence de l'allemand dans les autres régions linguistiques est nettement plus forte que celle des autres langues nationales (à l'exception de la langue régionale évidemment); dans la région de langue française, ce sont toutefois avant tout les autres langues qui accusent des pourcentages considérablement plus élevés que les langues nationales. La diffusion du français hors de sa région est partout relativement faible et sa présence est de loin la plus réduite dans la région de langue romanche. L'importance de l'italien hors de son propre territoire est quant à elle toujours nettement plus grande que celle du français - il faut toutefois supposer que cet effet est principalement dû à la présence des italophones de nationalité étrangère. Enfin, le romanche n'est presque pas nommé comme langue principale en dehors des limites de sa région linguistique; en chiffres

absolus, ce sont bien 18'928[1] personnes dans la région de langue allemande, mais contre 951 locuteurs seulement dans la région de langue française et 453 dans celle de langue italienne.

Changements entre 1980 et 1990

Depuis 1980, la présence des quatre langues nationales hors de leurs régions respectives a globalement régressé, à l'exception de l'allemand dans la région de langue romanche. Le graphique 4.5-1 illustre cette évolution (en pour cent):

Graphique 4.5-1: Evolution de 1980 à 1990 des langues nationales, comme langues maternelles ou principales, à l'extérieur de leurs régions linguistiques respectives



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensements fédéraux de la population*

C'est l'allemand qui enregistre les plus grands changements: sa part régresse fortement dans la région de langue française (-3,0%) et dans la région de langue italienne (-1,0%); dans la région de langue romanche, sa présence augmente en revanche considérablement (+ 4,1%). Le français a quelque peu reculé dans la

[1] Ce nombre diffère de celui donné dans le chapitre 4.4 (soit 13'054) parce que les 5874 habitants romanchophones de la RR2 sont ici attribués à la région de langue allemande.

région de langue allemande (- 0,3%) et dans celle de langue romanche (- 1,0%) et demeure à peu près stable dans la région de langue italienne. La part de l'italien régresse un peu plus: de -0,4% dans la région germanophone, de -0,6% dans la région francophone et de - 0,2% dans la région romanchophone. Quant au romanche, cette langue perd également partout du terrain; ses faibles pourcentages de locuteurs se situent entre - 0,04 et -0,3%. Les causes de ces changements observés sont diverses. Le cas de l'italien est le plus clair, car le recul de cette langue sur l'ensemble du territoire national est très probablement la conséquence du retour au pays des immigrés italiens, mais aussi de l'assimilation des immigrants d'origine suisse ou étrangère. De même, il est relativement certain que la progression de l'allemand dans la région de langue romanche soit liée d'une part à la définition statistique des différentes régions linguistiques et d'autre part à la modification apportée au questionnaire du recensement («langue principale» au lieu de «langue maternelle»). En revanche, les raisons du recul de l'allemand dans la région de langue française et dans celle de langue italienne n'ont pas pu être établies de façon définitive; mais les deux processus qui entrent en ligne de compte ici sont très certainement une diminution des mouvements de population à l'intérieur des frontières suisses ainsi que le pouvoir d'intégration plus fort dont jouissent les deux régions linguistiques en question. Le recul du français - en termes absolus - touche principalement la Suisse alémanique. Cette régression est vraisemblablement avant tout déterminée par la diminution de la migration interne. Le romanche - comme l'ont révélé les analyses dans les chapitres 3.4 et 4.4 - est exposé à la disparition progressive de cette langue, comme le traduisent clairement les proportions de locuteurs partout en régression.

Les mouvements de migration des Suisses et des étrangers

En vue de circonscrire les mouvements migratoires, il s'avère judicieux de distinguer les ressortissants suisses des ressortissants étrangers.

Tableau 4.5-2: Répartition, selon la région linguistique, des langues principales des ressortissants suisses, 1990

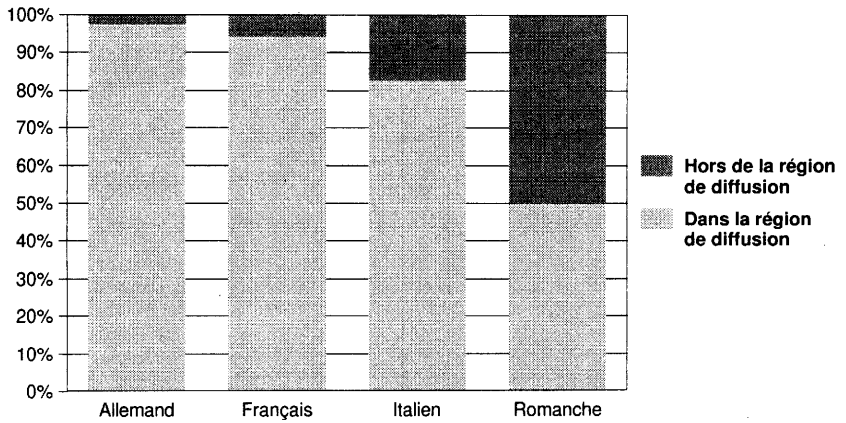
	Région de langue allemande	Région de langue française	Région de langue italienne	Région de langue romanche
Langue				
Allemand	***96,0***	*7,3*	*11,3*	*20,8*
Français	*1,6*	***90,0***	*2,1*	*0,2*
Italien	*0,7*	*0,9*	***85,4***	*0,9*
Romanche	*0,4*	*0,1*	*0,2*	***77,7***
Autres langues	*1,2*	*1,6*	*1,0*	*0,4*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Un phénomène identique se produit dans les quatre régions linguistiques: le poids de la langue régionale augmente fortement, en particulier dans la région de langue allemande et dans celle de langue française. Hors des limites de son territoire, l'allemand est partout la langue minoritaire dominante; l'italien perd une large part de son terrain - ce sont donc les étrangers qui influencent cette situation. Les autres langues perdent également de leur importance - à nouveau en raison du comportement linguistique des étrangers. Conformément aux attentes, la situation du romanche ne se modifie que très peu.

A première vue, ce sont donc les germanophones qui comptabilisent le plus grand nombre de migrants internes, ceci toujours par rapport à la population totale de la nouvelle région de domicile. Cette image se modifie toutefois si nous mettons en relation le nombre de Suissesses et de Suisses qui vivent hors de leur région linguistique d'origine et le nombre total des ressortissants suisses qui parlent la même langue. Le graphique ci-dessous montre en effet que les rapports s'inversent ici: plus la communauté linguistique est grande, plus le pourcentage de locuteurs qui vivent hors du territoire correspondant est petit.

Graphique 4.5-2: Importance des langues nationales, comme langues principales de la population de nationalité suisse, à l'intérieur et à l'extérieur de leurs régions linguistiques respectives, en 1990



© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

La communauté linguistique la plus importante - les germanophones - accuse seulement une proportion de 2,9% de locuteurs domiciliés à l'extérieur de la région de langue allemande; pour la communauté francophone cette part atteint déjà 6,1%, pour la communauté italophone 17,6% et pour la communauté romanchophone 50,1% (la majeure partie de ces Romanches vivant toutefois dans le canton des Grisons, comme l'a révélé le chapitre 4.4). La mise en rapport avec la communauté linguistique respective montre qu'il n'existe pas de réelle pression interne exercée par la Suisse alémanique sur la région de langue française ou celle de langue italienne. En revanche, la situation dans le canton des Grison n'est pas reflétée par le biais de ces chiffres - car déjà l'attribution des locuteurs aux différentes régions linguistiques pose problème ici, comme nous l'avons vu dans le cadre des chapitres 2, 3.4 et 4.4.

Si nous interprétons les changements et les chiffres à un niveau global, nous sommes confrontés à la question du maintien ou de la perte de la langue d'origine chez les migrants internes. Les petits nombres de locuteurs qui ne parlent pas la langue régionale - et donc l'absence de la «masse critique» - influent sur le maintien de la langue. Il faut ajouter encore à cet élément le fait que les Suisses s'établissant dans une autre région linguistique souvent ne cher-

chent pas à avoir des contacts avec des immigrants de l'étranger qui parlent la même langue et se démarquent des «migrants», comme l'a attesté une analyse qualitative portant sur la migration interne (Lüdi; Py, 1995): *c'est trop gros de dire migration: on est Suisse, on ne se sent pas migrant à Berne. A Paris oui, on était des étrangers, administrativement.* En effet, les termes de «migration» et d'«immigration» sont souvent associés aux statuts de saisonniers, de réfugiés ou de requérants d'asile, auxquels les migrants d'origine suisse ne veulent et ne peuvent pas être comparés, même s'il existe de nombreux points communs entre ces derniers et les immigrants d'origine étrangère. Lorsque la cohésion interne d'une communauté linguistique est peu dense, le maintien de la langue d'origine est menacé, même si le processus de changement de langue au profit de la langue de la région d'accueil s'accomplit généralement plus rapidement dans la région de langue française et dans celle de langue italienne que dans la région de langue allemande. La région de langue romanche constitue à cet égard une fois encore un cas particulier.

Tableau 4.5-3: Répartition, selon la région linguistique, des langues principales des personnes de nationalité étrangère, 1990 (en pour cent du total considéré)

	Région de langue allemande	Région de langue française	Région de langue italienne	Région de langue romanche
Langue				
Allemand	***29,6***	*2,9*	*4,7*	*25,8*
Français	*1,7*	***38,0***	*1,2*	*0,7*
Italien	*23,6*	*14,2*	***76,0***	*22,0*
Romanche	*0,1*	*0,1*	*0,1*	***6,8***
Autres langues	*45,0*	*44,8*	*18,0*	*44,7*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

L'immigration des personnes d'origine étrangère se reflète dans la répartition des étrangers entre les différentes régions linguistiques, comme le révèle le tableau 4.5-3. Les étrangers qui parlent une des langues nationales préfèrent (au vu des pourcentages respectifs) s'établir dans la région linguistique correspondante. Ce phénomène est le plus évident dans la région de langue italienne, où les italophones représentent près des deux tiers du total des étrangers. La présence des francophones de nationalité étrangère ne se perçoit nettement que dans la région de langue française; ailleurs, ils ne forment qu'une très petite part des étrangers. Conformément aux prévisions, nous ne trouvons guère

d'étrangers romanchophones et même les 6,8% relevés dans la région de langue romanche ne correspondent qu'à 109 personnes, en chiffres absolus. Mais la majeure partie des personnes de nationalité étrangère parlent une langue non nationale. Ces locuteurs forment en effet entre 44% et 45% des étrangers - à l'exception de la Suisse italienne avec sa part dominante d'étrangers italophones. Les étrangers germanophones et francophones sont pour la plupart des immigrants appartenant aux catégories socio-professionnelles supérieures et jouissant d'un statut professionnel élevé, comme nous l'avons constaté dans les chapitres précédents. En revanche, la majorité des étrangers italophones et alloglottes exercent une activité s'inscrivant dans les catégories socio-professionnelles inférieures; ils représentent les travailleurs immigrés traditionnels. Les chiffres révèlent toutefois que plus le temps passe, moins ces immigrés sont des italophones (du moins à l'extérieur de la région de langue italienne). Le chapitre 5 abordera plus en détail la question des personnes alloglottes.

La comparaison des quatre langues nationales au niveau de leur diffusion à l'extérieur de leurs propres régions révèle donc une situation différenciée pour chacune de ces langues. La communauté germanophone est dans l'ensemble la plus homogène, accuse, en termes absolus, la plus forte présence dans les autres régions linguistiques, mais enregistre, en termes relatifs, le plus faible taux de migrants internes. La communauté francophone se concentre dans la région de langue française et est peu représentée dans les autres régions linguistiques (en tant que langue principale); néanmoins, la proportion de migrants internes est au total plus grande que celle des germanophones. Hors de leur territoire, les italophones sont plus fréquemment représentés que les Suisses francophones; mais il s'agit pour l'essentiel d'étrangers italophones, qui cèdent de plus en plus la place qu'ils occupent aux étrangers alloglottes. La communauté romanchophone est certes très peu présente à l'extérieur de propre région linguistique, mais il n'en demeure pas moins que les romanchophones vivant hors des vallées grisonnes représentent près de la moitié de la population de langue romanche. Ce fait exprime lui aussi la position amoindrie du romanche en Suisse. Les trois autres langues nationales jouissent en revanche d'une position stable à l'intérieur de leurs région respectives et révèlent dans l'ensemble un faible taux de migration interne, ce qui ne met donc pas en danger le statut de ces langues.

Langue d'usage en famille - les langues nationales et leurs variétés

Tableau 4.5-4: Présence des quatre langues nationales (formes standard et dialectales) comme langues familiales hors de leurs territoires de diffusion propres, par régions linguistiques, 1990 (en pour cent du total considéré)

	Région de langue allemande	Région de langue française	Région de langue italienne	Région de langue romanche
Langue				
Allemand au total		*10,2*	*14,1*	*38,6*
Allemand standard		*4,7*	*5,0*	*4,4*
Suisse allemand		*7,0*	*10,7*	*36,7*
Français	*4,8*		*5,1*	*1,4*
Italien	*7,3*	*8,1*		*4,0*
Romanche	*0,7*	*0,1*	*0,3*	

Remarque:
Ensemble considéré: pour chaque région linguistique, population ayant indiqué au moins une langue parlée en famille.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

La comparaison de ce tableau avec celui des langues principales (tableau 4.5-1) montre que toutes les langues nationales - et dans une moindre mesure aussi le romanche - accusent hors de leurs propres territoires des taux d'utilisation plus élevés comme langues parlées en famille. Dans cette fonction, les langues nationales sont donc représentées dans toutes les régions linguistiques plus fortement que ne l'auraient laissé penser leur diffusion comme langues principales. Pour ce qui concerne l'allemand, nous notons en particulier aussi l'influence du suisse allemand qui dans toutes les régions linguistiques est parlé plus fréquemment comme langue familiale que l'allemand standard. L'usage relativement important de l'italien résulte vraisemblablement des migrants de la seconde génération. Quant à la région de langue romanche, la pénétration de l'allemand apparaît très clairement: plus d'un tiers de la population résidente parlent le dialecte alémanique en famille. Les autres langues non-territoriales exercent à l'inverse une influence nettement moins grande que ce n'est le cas dans les autres régions linguistiques. L'attitude la plus réservée à l'égard de l'usage des autres langues nationales est celle de la région de langue allemande; ce comportement exprime une structure fortement unilingue surtout dans le domaine de la famille.

Il s'avère dès lors intéressant de voir dans quelle mesure chaque langue nationale utilisée comme langue familiale hors de sa région linguistique dépend de sa présence comme langue principale ou en d'autres termes, dans quelles proportions chacune d'entre elles est parlée dans les autres régions linguistiques par des locuteurs dont elle n'est pas la langue principale. Le tableau 4.5-5 montre les parts respectives des personnes qui parlent leur langue principale (ou sa variété dialectale) en famille.

Tableau 4.5-5: Présence des quatre langues nationales (formes standard et dialectales) comme langues familiales hors de leurs territoires de diffusion propres et chez les personnes dont la langue principale est la langue considérée, 1990 (en pour cent de la population résidante)

	Région de langue allemande	Région de langue française	Région de langue italienne	Région de langue romanche
Langue				
Allemand standard		*41,4*	*54,9*	*51,5*
Suisse allemand		*56,9*	*63,8*	*50,8*
Français	*29,2*		*28,8*	*16,8*
Patois romand	*25,3*		*59,3*	*10,9*
Italien	*55,9*	*47,0*		*43,2*
Dialetto	*47,0*	*45,5*		*31,4*
Romanche	*48,1*	*26,7*	*29,5*	

Remarque:
Exemple d'interprétation: 41,4% des locuteurs s'exprimant en bon allemand en famille et domiciliés dans la région de langue française, sont aussi de langue principale allemande; par conséquent, 58,6% sont des personnes d'une autre langue principale que l'allemand, la majorité parlant évidemment principalement la langue régionale.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Le tableau indique pour chaque langue nationale ou sa variété dialectale la proportion de locuteurs qui la parlent comme langue principale et familiale hors de la région linguistique correspondante, par rapport au total des locuteurs utilisant la langue considérée comme langue familiale. Nous voyons ainsi que dans la région de langue française, l'allemand standard est utilisé comme langue familiale avant tout par les personnes non germanophones, tandis que le dialecte alémanique est principalement parlé par les germanophones. Le rapport dans la région de langue italienne est exactement inverse: là, ce sont surtout les germanophones qui parlent l'allemand standard et les non germanophones le suisse

allemand. Dans la région de langue romanche, le rapport entre les deux variétés linguistiques est à peu près égal.

Le français apparaît, hors de son propre territoire, comme étant la langue dont l'usage en famille est très répandu chez les personnes non francophones. Cette présence témoigne du rôle majeur que joue le français dans l'ensemble de la Suisse comme seconde langue familiale. Quant aux patois, les pourcentages relevés sont très faibles et nous renvoyons le lecteur aux explications données dans le chapitre 4.2.

L'usage de l'italien est très différent dans les trois régions linguistiques: dans la région de langue allemande, il est principalement parlé par les italophones; dans celle de langue française en revanche, il est utilisé par une (faible) majorité de non italophones, situation que nous retrouvons également dans la région de langue romanche. Quant à l'usage des «dialetti», les locuteurs non italophones dominent ne serait-ce qu'en raison des limites imposées à la formulation de la question posée lors du recensement.

Enfin, le romanche apparaît dans les trois régions linguistiques considérées comme une langue utilisée plus souvent par des non romanchophones. Ce fait est toutefois plus fréquent dans la région de langue française et dans celle de langue italienne que dans la région de langue allemande; le nombre de locuteurs en termes absolus varie toutefois beaucoup d'une région à l'autre.

D'une manière générale, le comportement linguistique au sein de la famille se caractérise par le plurilinguisme et porte les traces d'un changement de langue - plus le nombre de personnes parlant en famille une langue qui n'est ni leur langue principale, ni la langue de leur région de domicile, est important, plus nous pouvons parler d'une situation linguistique complexe - qui se traduit soit par l'utilisation encore maintenue pour la communication avec les membres de la famille ou des proches d'une langue parlée antérieurement, soit par l'intégration dans le répertoire familial d'une langue qui surgit nouvellement dans le contexte linguistique.

Langue d'usage au travail: influence renforcée des changements de la situation de communication

Tableau 4.5-6: Présence des langues nationales (formes standard et dialectales) comme langues professionnelles hors de leurs territoires de diffusion propres, 1990 (en pour cent du total considéré)

	Région de langue allemande	Région de langue française	Région de langue italienne	Région de langue romanche
Langue				
Allemand standard		*11,7*	*16,9*	*25,7*
Suisse allemand		*6,2*	*10,2*	*65,3*
Français	*19,2*		*17,0*	*8,3*
Patois	*0,5*		*0,2*	*0,3*
Italien	*13,7*	*7,3*		*16,9*
Dialetto Italien	*0,4*	*0,2*		*1,7*
Romanche	*0,4*	*0,1*	*0,2*	

Remarque:
Ensemble considéré: pour chaque région linguistique, personnes actives ayant indiqué au moins une langue parlée au travail.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Les conditions de communication dans les milieux professionnels sont devenus plus diversifiés et ont pour conséquence que la présence des langues nationales hors de leurs propres régions de diffusion augmente nettement par rapport à leur usage en famille ou comme langue principale. La région de langue française est cependant la plus réticente à cet égard et n'accorde pour l'essentiel une place plus importante qu'à l'usage de l'allemand standard; l'italien est ici perdant, même comme langue familiale. Quant au français lui-même, sa présence dans les autres régions linguistiques est considérablement plus forte comme langue parlée au travail que comme langue parlée en famille, la région de langue romanche se montrant ici la plus réservée à l'égard du français. En Suisse alémanique, le rôle de l'italien dans la vie active est presque deux fois plus important que sa fonction comme langue familiale. Dans la région de langue romanche, l'allemand - principalement sous sa forme dialectale - prédomine clairement. Et à côté de cette langue, la présence de l'italien est plus forte que dans les deux autres régions linguistiques. Dans l'ensemble, il ressort donc que c'est avant tout la région de langue française qui hésite le plus à s'ouvrir à l'usage d'autres langues; le comportement linguistique plus varié dans le cadre

de la famille devient plus restreint dans le cadre de la vie publique. En revanche, dans les autres régions linguistiques les conditions sont meilleures pour conférer aux langues nationales un rôle plus important dans la sphère publique. Cette constatation est en corrélation étroite avec le diagnostic établi dans le cadre du chapitre 6, selon lequel le plurilinguisme est, dans la région de langue française, plus développé dans le domaine familial, privé, alors que dans la région de langue allemande, il est plus répandu dans la vie professionnelle. Cette réalité traduit le pouvoir d'intégration plus faible de la région de langue allemande et la position plus forte du français dans la vie publique, en territoire francophone.

5.

L'importance des langues non nationales en Suisse

Rita Franceschini

5.0 Introduction

La première partie du présent volume a éclairé la situation linguistique en Suisse principalement du point de vue des langues nationales ou des régions linguistiques correspondantes. Dans ce contexte, nous avons déjà signalé à plusieurs reprises le caractère relativement hétérogène de ces régions linguistiques, non seulement parce que les quatre langues nationales occupent également à l'extérieur de leurs territoires traditionnels de diffusion une place importante comme langues principales et comme langues d'usage au sein de la famille et dans le cadre professionnel, mais aussi et surtout parce que l'usage d'autres langues augmente de plus en plus, notamment de langues dont l'implantation dans le territoire actuel de notre pays est bien plus récente que celle des langues nationales, historiquement enracinées, et qui sont typologiquement très peu apparentées à ces dernières. Alors que la migration entre les différentes régions linguistiques ne cesse de diminuer, les mouvements de population plus étendus, dans toute l'Europe et plus spécialement en Suisse, engendrent des brassages linguistiques bien plus complexes. Ainsi, en 1990, on comptait tout de même 8,9% de la population totale ou 613'550 personnes qui n'ont indiqué aucune des langues nationales comme langue principale. Cependant, ni la présence des langues nationales hors de leurs propres territoires de diffusion, ni celle des langues non nationales n'a donné naissance à des «îlots alloglottes» à l'intérieur des quatre régions linguistiques de notre pays. Nous constatons bien au contraire une augmentation progressive du plurilinguisme social et individuel, qui prolonge en quelque sorte la longue tradition de notre pays comme espace de contact linguistique.

Confrontés à la question de la communication avec le monde extérieur, les immigrants peuvent fondamentalement choisir entre quatre options linguistiques, à savoir:

1. Ils forment des groupes d'habitat repliés sur eux-mêmes, en quelque sorte des «colonies», évitent le contact avec la communauté linguistique qui les entoure et constituent de véritables enclaves linguistiques à l'extérieur de leur territoire d'origine[1]. Cette attitude peut à l'extrême aller jusqu'au refus de parler, voire même d'acquérir la langue de la société d'accueil, alors que la langue d'origine peut ainsi être maintenue sur de nombreuses générations. Ceci est notamment souvent le cas de minorités (religieuses) poursuivies.

[1] Nous connaissons de telles situations à travers le phénomène de la formation d'îlots alloglottes dans le cadre des différents mouvements d'émigration qui ont marqué l'histoire de notre pays. Un exemple en sont les Walser établis dans la commune tessinoise de Bosco-Gurin.

Cette option, celle de la ségrégation, n'est pas considérée comme souhaitable, surtout d'un point de vue socio-politique.

2. Un groupe linguistique alloglotte peut tenter d'utiliser sa langue d'origine pour la communication avec les autochtones et inciter ces derniers à acquérir cette langue étrangère comme seconde langue. En règle générale, cette option ne réussit que lorsque la langue et le statut social des nouveaux arrivants jouissent d'un prestige assez élevé. Une partie des immigrants francophones, italophones et anglophones choisissent cette deuxième option. Ainsi, bon nombre de Suisses alémaniques par exemple acceptent de parler l'italien.
3. Les immigrants peuvent essayer de recourir à une langue seconde maîtrisée aussi bien par eux que par les autochtones, donc à une troisième langue ou encore à des langues véhiculaires créées spécialement à cet effet (comme le pidgin et les langues créoles dans les pays du Pacifique ou en Afrique). Comme l'a mis en lumière le chapitre 4.3, en Suisse, cette troisième voie est empruntée par une partie des immigrants non italophones qui s'établissent en Suisse alémanique, quand ils optent pour l'italien comme langue véhiculaire. L'anglais assume une fonction similaire, surtout dans les milieux professionnels (chapitre 3.2).
4. La quatrième option consiste à utiliser lors de contacts avec les autochtones la langue de ces derniers que les immigrants acquièrent en général spontanément comme seconde langue. Comme nous le démontrerons encore longuement, en Suisse la majorité des communautés de langues non nationales choisissent ce mode de communication. Mais cette option pose également le problème aigu du maintien ou de la perte de la langue d'origine. Nous savons, sur la base des ouvrages traitant de cette question, qu'en règle générale après deux ou trois générations, les immigrants ne parlent plus leur langue d'origine. Mais avant la mort définitive de cette langue, nous voyons d'abord la dégénérescence de la compétence individuelle en langue d'origine et de ses fonctions.

Dans quelle mesure ce processus de perte de la langue d'origine touche les locuteurs de langues non nationales vivant en Suisse sera l'une des interrogations qui concluront ce chapitre.

Dans le présent chapitre, nous donnerons en premier lieu un aperçu général de la présence des langues non nationales en Suisse et nous retracerons leur évolution historique. Ensuite, nous aborderons de manière plus approfondie les cinq plus grandes communautés de langues non nationales (l'espagnol, les lan-

gues slaves du Sud, le portugais, le turc, l'anglais). Comme les données et les analyses concernant la diffusion et la composition des langues non nationales en Suisse, le profil et le comportement linguistique de leurs locuteurs[1] font défaut, cette partie du présent ouvrage est principalement de nature descriptive et tente de répondre à des questions telles que: «Quelle est la répartition géographique des différentes langues non nationales parlées en Suisse?», «Quelles sont, avec le temps, les nouvelles langues étrangères apparues en Suisse?», «Où les parle-t-on?», «Quels sont l'âge et le profil socio-professionnel des locuteurs de ces langues?», etc. Outre ces analyses globales indispensables, la présence des langues non nationales soulève également un ensemble de questions concernant l'intégration, notamment: «Les langues non nationales représentent-elles une «menace»?», «Trouve-t-on dans notre pays des indices de ghettos linguistiques?, «Dans quelle mesure les locuteurs de langues non nationales sont-ils plurilingues et dans quelles proportions parlent-ils également la langue régionale?», «Quel est le degré d'intégration de la deuxième et troisième génération d'immigrants: ne mentionnent-ils plus l'usage de leur langue d'origine?». Par ailleurs, on peut à l'inverse se demander si les langues non nationales ont sous quelque forme que ce soit une influence sur la population autochtone, notamment si cette dernière est devenue plus plurilingue au contact de ces langues étrangères (voir à ce propos le chapitre 6.2 «Le plurilinguisme individuel»). Dans ce contexte, nous accorderons une large place à l'analyse du comportement linguistique des alloglottes[2].

En 1990, la Suisse comptait 1'245'432 citoyens étrangers (ce qui correspond à 18,1% de la population totale), dont 56,7% ont nommé une des quatre langues nationales comme langue principale. Par conséquent, les données relatives aux langues non nationales concernent un peu moins de la moitié de la population de nationalité étrangère. Sur les 613'550 réponses indiquant une langue non nationale comme langue principale, 87,9% proviennent de ressortissants étrangers. Cela signifie aussi que tout de même 12,1% (ou 74'234 indications) des personnes ayant mentionné une langue non nationale comme langue principale

[1] En guise d'introduction à la vaste bibliographie d'ouvrages consacrés à la problématique des langues de l'immigration, nous renvoyons le lecteur pour une première approche de ce sujet dans le cadre des pays européens à Extra et Verhoeven (1993), ouvrage qui fournit encore une bibliographie complémentaire, ainsi qu'à Clyne (1991) dont l'ouvrage traite de cette problématique en Australie et comporte un glossaire ainsi qu'une bibliographie plus exhaustive.

[2] Il faut toutefois rappeler (voir chapitre 1.0) que lors du recensement les langues non nationales ne pouvaient être spécifiées que dans le cadre de la question relative à la langue principale; dans le cadre de la question concernant les langues d'usage régulier, les langues non nationales, hormis l'anglais, ne pouvaient être signalées que sous la rubrique «autres». Ce fait impose donc des limites à l'analyse du comportement linguistique des alloglottes.

sont des citoyens suisses (des personnes naturalisées qui nomment leur langue d'origine, des personnes vivant en couple avec un partenaire qui parle une autre langue, etc.)[1]. Mais les locuteurs de langues non nationales sont aussi nettement plus plurilingues que le reste de la population. En anticipant quelque peu sur les conclusions formulées dans le chapitre 6.2, nous pouvons retenir que par rapport au total des réponses données, seuls 7,0% mentionnent un comportement unilingue en famille (par ex. uniquement l'allemand standard et/ou le dialecte, seulement le français, etc.) et sont imputables à des locuteurs de langues non nationales. Au niveau de la langue parlée au travail, ce sont même 2,1% seulement de ces locuteurs qui utilisent uniquement leur langue d'origine, dont plus de la moitié sont des anglophones; enfin, à l'école, ils ne représentent que 1,1% (dont plus des deux tiers sont anglophones). Il importe de garder ceci à l'esprit pour éviter toute conclusion trop hâtive. En d'autres termes, quand par la suite nous nous référons aux données concernant la langue principale et que les divers pourcentages de locuteurs nous semblent élevés et pourraient de ce fait susciter des craintes (notamment en ce sens que les locuteurs de langues non nationales entraîneraient des problèmes importants d'intercompréhension et de communication dans notre pays), il ne faut alors pas oublier que ces personnes parlent pour une grande part d'entre elles encore d'autres langues. Les craintes seraient justifiées si ces langues supplémentaires n'étaient pas les langues régionales. Nous verrons dans le chapitre 5.5 que cela n'est pas le cas. En effet, près de 80% des locuteurs des cinq plus importantes communautés de langues non nationales indiquent également la langue régionale comme langue parlée dans l'un des domaines relevés. S'il fallait définir un groupe linguistique qui pose problème, ce dernier comporterait probablement les locuteurs de langues non nationales qui ont mentionné comme langues d'usage uniquement des langues étrangères, mais jamais une langue nationale. Ces locuteurs sont au nombre de 87'054 personnes seulement, c.-à-d. 1,3% de la population totale et 14,2% des locuteurs de langues non nationales.

[1] Dans son article «Unsere Ausländer: Wer sind sie, woher kommen sie?» publié en 1994, Blanc, en s'appuyant sur les données collectées par le recensement, précise avec raison qu'«une grande partie des «Non-Suisses» ne sont pas des personnes dont la durée d'établissement en Suisse est limité dans le temps ou incertaine. Il s'agit en fait d'un groupe stable d'individus qui sont nés en Suisse ou qui par le biais du mariage ont formé des liens de parenté avec des Suisses ou qui habitent depuis si longtemps en Suisse qu'ils possèdent un permis d'établissement.» (p. 79). Les deux tiers de la population d'origine étrangère (autrement dit une personne domiciliée en Suisse sur huit) ont un permis d'établissement (qui est accordé en règle générale au bout de dix ans). La plus ou moins grande stabilité du statut de résidence influe sur le comportement linguistique.

Nous pouvons donc d'ores et déjà affirmer que la *désignation d'une langue non nationale comme langue principale est au vu de la réalité helvétique certes équivalente à une nationalité étrangère - mais non l'inverse et qu'elle traduit en même temps un comportement plurilingue qui inclut généralement la langue locale respective.*

5.1 Les langues non nationales en 1990: aperçu général

Les 15 groupes de langues les plus importants après les quatre langues nationales sont les suivants:

Tableau 5-1: Importance des langues non nationales parlées en Suisse, en tant que langues principales, selon la communauté linguistique, 1990

Langues non nationales		Nombre de locuteurs	Part en % de la population totale
1.	Espagnol	116 818	*1,7*
2.	Langues slaves méridionales	110 270	*1,6*
3.	Portugais	93 753	*1,4*
4.	Turc	61 320	*0,9*
5.	Anglais	60 786	*0,9*
6.	Albanais	35 853	*0,5*
7.	Langues slaves de l'Est/ de l'Ouest	17 823	*0,3*
8.	Arabe	17 721	*0,3*
9.	Néerlandais	11 895	*0,2*
10.	Langues scandinaves	9 533	*0,1*
11.	Hongrois	8 491	*0,1*
12.	Grec	7 487	*0,1*
13.	Roumain	3 704	*0,1*
14.	Langues africaines	3 683	*0,1*
15.	Finlandais	2 411	*0,04*
	Autres	52 002	*0,8*
	Total langues étrangères	613 550	*8,9*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Par rapport à la population totale, les pourcentages relevés pour les divers groupes linguistiques sont faibles: «l'espagnol» arrive en tête en accusant une part de 1,7% dans la population totale. L'étiquette «espagnol» comprend le castillan, le catalan et le galicien (mais non le basque)[1]. En deuxième place,

[1] Comme nous l'avons expliqué au chapitre 1.0, le galicien et le catalan ont été classés sous la rubrique «espagnol». Le basque, en revanche, a été attribuée à la catégorie des «autres langues européennes» (en 1990, 133 citoyens espagnols domiciliés en Suisse ont indiqué cette langue isolée qui n'est pas apparentée aux autres langues européennes).

nous trouvons dans une proportion presque identique les langues slaves du Sud, autrement dit celles qui sont parlées en ex-Yougoslavie et en Bulgarie (le slovène, le serbo-croate, le macédonien et le bulgare[1]) ainsi que dans les pays voisins, comme langues minoritaires (surtout en Autriche, en Italie et en Grèce[2]). Le portugais est après l'espagnol la seconde plus importante langue romane parlée en Suisse et est à hauteur d'un tiers numériquement supérieure aux deux groupes linguistiques qui suivent, à savoir celui du turc et de l'anglais. En effet, en qualité de première langue non indoeuropéenne[3] apparaissant dans ce classement, le turc suit avec un écart considérable. Nous trouvons par ailleurs en 11e et en 15e position respectivement le hongrois et le finlandais comme autres langues non indoeuropéennes, puis encore les différentes langues réunies dans le groupe des langues arabes et celui des langues africaines, en 8e et en 14e position[4]. L'anglais comme langue principale compte un peu plus de la moitié moins de locuteurs que l'espagnol. Mais l'importance de l'anglais en Suisse est liée en premier lieu à l'usage de cette langue dans les milieux professionnels par des locuteurs alloglottes (voir à ce propos plus spécialement le chap. 5.4).

Ces langues n'ont pas toutes le même poids au niveau social. Leur statut dans la sphère publique, en dépit d'un nombre en partie comparable de locuteurs, est perçu très différemment (notamment le statut de l'anglais par rapport à celui du turc ou l'arabe par rapport au néerlandais). En outre, la valeur conférée à certaines de ces langues au plan international ne se retrouve pas toujours au niveau de la société helvétique. Comme en Suisse, ces langues sont parlées par

[1] La désignation de ce groupe de langues est couramment employée en linguistique (à côté des termes de langues slaves de l'Est et langues slaves de l'Ouest, voir Comrie 1990, Ruhlen ²1991). L'étiquette conférée à ces différentes langues et variétés (voir chapitre 1) est particulièrement teintée d'idéologie dans le cadre de ce groupe linguistique.

[2] Dans le cadre du recensement de la population de 1990, 116 ressortissants autrichiens et 317 citoyens italiens ont nommé une langue slave comme langue principale, de même que 11 ressortissant grecs (év. des locuteurs macédoniens). Ceux-ci pourraient être des représentants de ces minorités linguistiques.

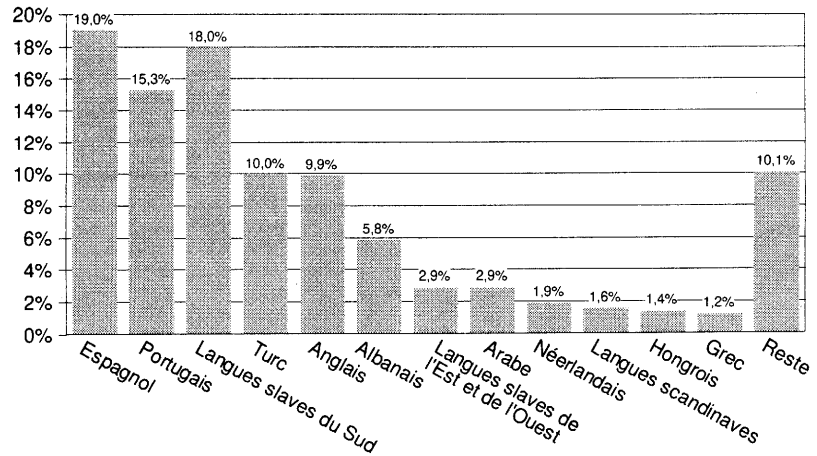
[3] On entend par langues indoeuropéennes la famille de langues qui comportent aussi bien les langues celtes, germaniques, slaves, romanes, le grec et l'albanais que les langues indo-iraniennes, notamment le kurde.

[4] Dans le cadre du recensement de 1990, 6893 personnes venant du Proche Orient ont indiqué comme langue principale une autre langue que le turc, 6008 personnes sont de nationalité turque. Ces chiffres ne peuvent être considérés que comme une approximation de l'importance de la communauté linguistique kurde, ceci non seulement parce que le kurde est également parlé dans certaines régions d'Iran, d'Irak, de Syrie et de Russie, mais aussi parce que le kurde est une langue dont la pratique est souvent tenue secrète pour des raisons politiques («covert bilingualism»). Comme nous le verrons encore, un tel comportement a des incidences sur l'interprétation d'ordre quantitatif des données concernant les ressortissants turcs.

des immigrants, elles jouissent pour la plupart d'un statut de langue de l'immigration. Cependant, au vu des jeunes générations de locuteurs de ces langues, qui grandissent, s'intègrent et suivent une formation dans notre pays, la Suisse pourrait voir naître à l'intérieur de ses frontières un potentiel linguistiques considérable. Dans un espace géographique restreint, nous constatons en effet la présence de langues qui relient la Suisse à des parties du monde éloignées (et donc aussi à leurs marchés)[1].

La composition interne du groupe des langues non nationales parlées en Suisse

Graphique 5-1: Les différentes langues non nationales parlées comme langues principales en Suisse, en 1990



Remarque:
Ensemble considéré: en pour cent de la population totale ayant indiqué une langue principale étrangère.

© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Déjà les données relatives à la population totale révèlent que les langues romanes forment la plus grande part des langues non nationales parlées en Suisse.

[1] Bien que les locuteurs de l'espagnol et du portugais résidant en Suisse s'inscrivent principalement, comme nous le verrons plus loin, dans les catégories socio-professionnelles inférieures (voir chap. 5.6), il s'agit quand même ici de langues universelles qui dans le monde entier sont parlées par environ 280 respectivement 160 millions d'individus (Comrie 1990).

Cette présence devient plus évidente, si nous considérons uniquement les locuteurs des langues non nationales (le total relevé pour chacune des langues non nationales constitue donc ci-après l'ensemble de référence):

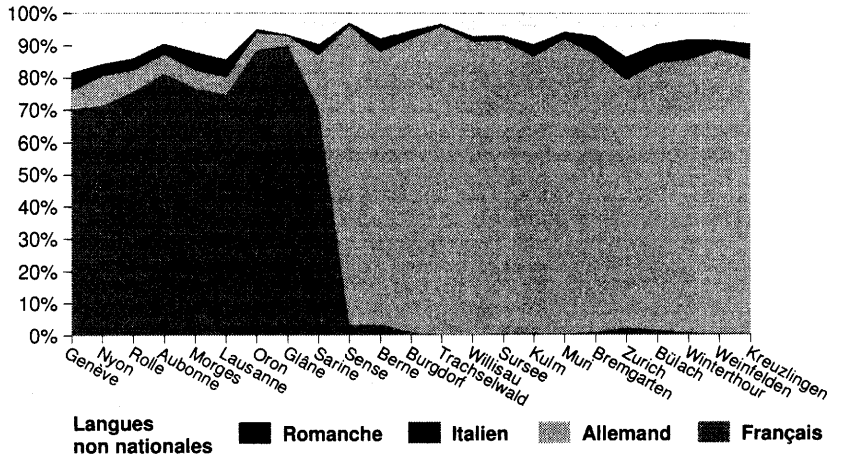
L'espagnol et le portugais forment ensemble un bon tiers du total des locuteurs de langues non nationales. En tant que langues traditionnelles de travailleurs immigrés - de ce point de vue donc tout à fait comparables à l'italien (voir chap. 4.3) -, elles constituent le noyau des langues non nationales. Quant aux langues slaves du Sud et turques, elles ont un poids de plus en plus important. Leurs locuteurs sont arrivés en Suisse au cours des mouvements de migration plus récents.

Nouvelles strates linguistiques en Suisse

Les langues non nationales forment une nouvelle strate linguistique dont la sédimentation n'est pas (encore) achevée - pour utiliser une métaphore relevant de la géologie -, qui se superpose au socle traditionnel des langues nationales. Le graphique 5-2 représente un profil selon une coupe longitudinale à travers la Suisse, prenant en particulier en compte le rapport entre les langues nationales et les langues non nationales. Cette coupe longitudinale n'a pas été choisie au hasard: elle est pour partie parallèle à l'un des principaux axes de communication de Suisse, relie des villes importantes, inclut aussi des régions rurales et traverse une région située à la frontière linguistique.

C'est à Genève que la couche formée par les langues non nationales atteint sa plus grande profondeur. Elle s'amenuise en direction de la frontière linguistique pour augmenter à nouveau à Berne. Dans l'Emmental, elle est plus mince, s'épaissit à nouveau dans la région du plateau suisse pour atteindre finalement à Zurich pratiquement la même épaisseur qu'à Genève. Jusqu'en Suisse orientale, elle révèle ensuite une profondeur relativement régulière. Les «fléchissements» observés se situent au niveau des grandes villes, mais là aussi, les langues non nationales reposent sur un large socle que forment les langues nationales. Notons en outre que la frontière linguistique apparaît ici comme un véritable point de rupture (entaille) de la présence d'autres langues non nationales, qui est en effet très faible dans le présent segment de territoire situé à la frontière linguistique.

Graphique 5-2: **Profil des rapports entre langues nationales et langues non nationales en Suisse, selon une coupe longitudinale à travers les différents districts de Genève à Kreuzlingen, en 1990**



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population résidante.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Les langues non nationales selon la région linguistique

Déjà la mise en relief esquissée ci-dessus illustrait que la Suisse romande est plus fortement marquée par la présence de langues non nationales. Le tableau 5-2 confirme cette réalité:

Tableau 5-2: Part de la population totale de chaque région linguistique suisse indiquant une langue non nationale comme langue principale, 1990

	Langues non nationales en %
Région de langue allemande	*8,1*
Région de langue française	*12,4*
Région de langue italienne	*5,2*
Région de langue romanche[1]	*3,1*
Dans l'ensemble de la Suisse	*8,9*

Remarque:
En nombres absolus, ceci ne représente que 817 personnes.

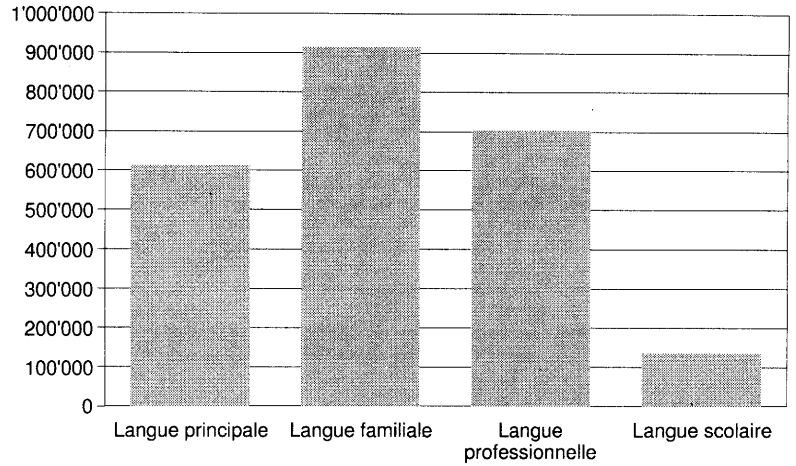
Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Les langues non nationales comme langues d'usage

A l'échelle suisse, 916'040 personnes nomment une langue non nationale comme langue parlée en famille, ce qui correspond à 13% de la population totale (contre 8,9% au niveau des langues principales). Au vu de la formulation des questions et des rubriques proposées dans le cadre du recensement (voir chapitre 1), notre analyse des données relatives aux langues non nationales ne pourra pas être aussi approfondie que celle pour les langues nationales et l'anglais. Ainsi, en vue de donner un aperçu général, nous réunissons ci-après les réponses inscrites dans la rubrique «autres langues» et celles figurant sous «anglais».

La différence relevée entre langues principales et langues d'usage signifie qu'environ 30'000 personnes parlent en famille une langue non nationale qui n'est pas leur langue principale. Il peut s'agir ici de locuteurs pour lesquels la langue indiquée est leur langue d'origine (deuxième ou troisième génération d'étrangers y compris les naturalisés) et qui au cours de leur processus d'intégration ont changé de langue principale, ou encore de personnes qui parlent à la maison avec leurs proches une langue qu'ils ont eux-mêmes acquise initialement comme langue étrangère. Sur les 916'040 réponses données, un quart (ou 24,5%) concerne uniquement l'anglais, dont l'usage est encore plus dominant dans les domaines professionnel et scolaire (73,1% comme langue parlée au travail et 78,5% comme langue parlée à l'école).

Graphique 5-3: **Importance des langues non nationales en Suisse, selon l'usage linguistique (langue principale, familiale, professionnelle et scolaire), en 1990**



© *Office fédéral de la statistique*
Source: OFS, Recensement fédéral de la population

5.2 Evolution historique

Mis à part le fléchissement pendant la période de la seconde guerre mondiale, la part des langues non nationales dans la population totale s'est accrue, tant en pour cent qu'en chiffres absolus.

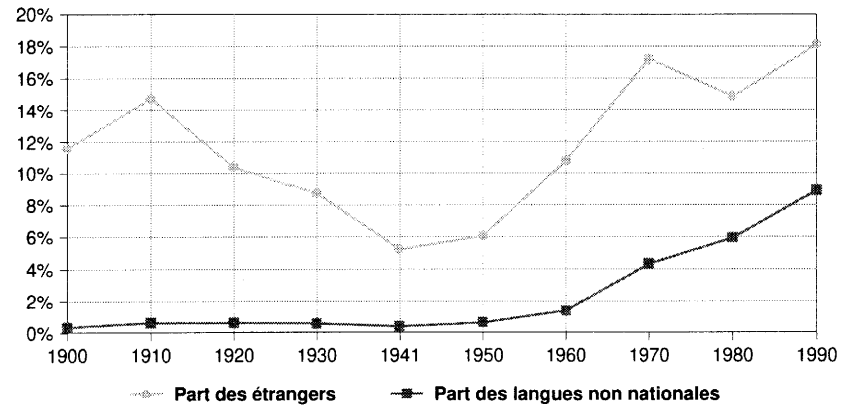
Après une légère augmentation au cours de la première décennie de ce siècle, la proportion des locuteurs de langues non nationales par rapport à la population totale demeure constante pendant trente ans, soit 0,6% pour un accroissement en chiffres absolus de 1000 locuteurs par décennie. Après une baisse pendant la période de guerre, ce pourcentage augmente à nouveau pendant les cinquante années suivantes. Nous relevons la progression la plus forte dans les années soixante; elle est plus faible dans les années septante, mais elle augmente à nouveau dans la décennie qui suit. *Par conséquent, depuis le recensement de la population de 1950, nous comptons plus d'un demi-million de locuteurs supplémentaires pour les différentes langues non nationales, ceci pour un accroissement global de la population totale de près de deux millions d'individus.*

Evolution des langues non nationales et de la population d'origine étrangère depuis 1900

Comme nous l'avons déjà dit, l'accroissement de la présence des langues non nationales est en grande partie directement lié à celui de la part des étrangers en Suisse. L'évolution de ces deux éléments n'obéit évidemment pas toujours à un parallélisme rigoureux. Ce n'est qu'au cours de la seconde moitié de ce siècle que le profil de la courbe des langues non nationales est en relation directe avec l'augmentation de la proportion d'étrangers. Ceci n'était pas le cas jusque dans les années quarante, car l'immigration durant la période d'avant-guerre se composait pour moitié de personnes venant des pays germanophones voisins, pour un tiers de personnes venant d'Italie et pour un huitième d'immigrants originaires de France et ne contribuait donc pas à l'augmentation de la présence des langues non nationales en Suisse (Blanc 1994, p. 73 et ss., 99 et ss.). Les motifs de l'évolution contraire de ces deux éléments dans les années septante (cf. graphique 5-4) doivent être cherchés à nouveau dans la composition de l'effectif des ressortissants étrangers et rattachés au mouvement d'émigration dans ces années de crise. Parmi les étrangers qui quittèrent la Suisse dans les années septante, on trouvait un nombre relativement important de ressortissants italiens, de sorte que la proportion d'étrangers diminua incontestablement, mais non celle des langues non nationales, vu que le pourcentage d'italophones est comptabilisé sous les langues nationales. En dépit de cette

émigration dans les années septante[1], la population résidente d'origine étrangère a augmenté - même si ce n'est que légèrement - et cette progression relevée touche en premier lieu les locuteurs de langues non nationales venant de pays ou de régions assez éloignés.

Graphique 5-4: Progression entre 1900 et 1990 des langues non nationales comme langues principales et de la population étrangère en Suisse



Remarque:
Ensemble considéré : en pour cent de la population totale.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensements fédéraux de la population*

L'évolution de quelques langues non nationales depuis 1970

En particulier au cours des dernières décennies, la composition interne du groupe des langues non nationales s'est fortement modifiée[2].

[1] Les naturalisations sont également une des causes de la diminution de la proportion d'étrangers et ceci encore après les années 70. Considérons à titre d'exemple les ressortissants italiens: de 1970 à 1979, 49'175 ressortissants italiens ont obtenu la naturalisation (données fournies par l'Office fédéral des étrangers); lors du recensement de la population de 1970, on dénombrait 583'855 ressortissants italiens, en 1980 417'537 et en 1990 383'204.

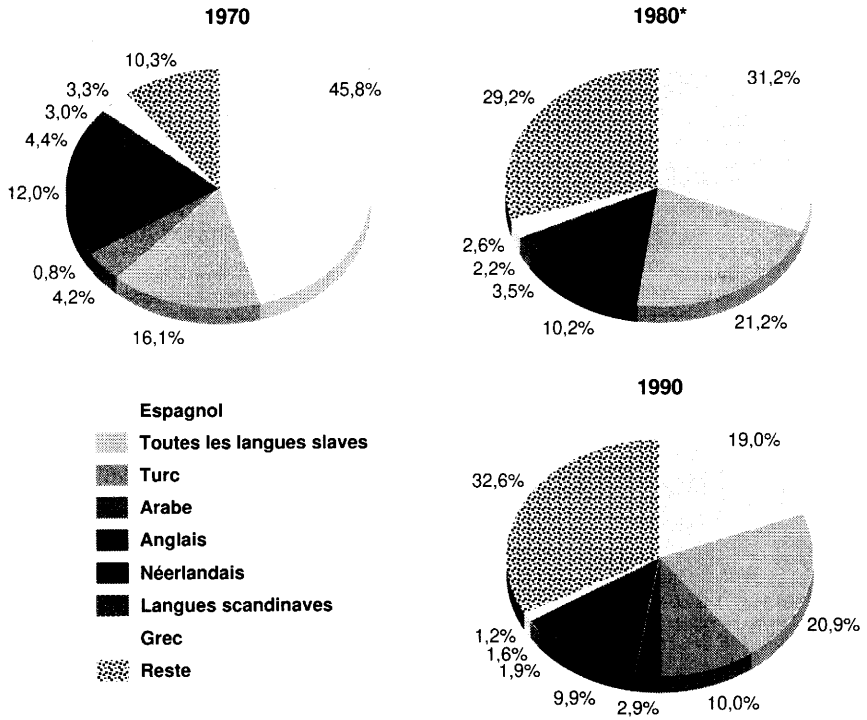
[2] Pour certaines langues, la comparaison entre les données relevées lors des différents recensements s'avère plus difficile, car au cours des recensements antérieurs, les réponses données n'ont pas toujours été codifiées de la même manière: ainsi, en 1970, des indications comme le «galicien» et le «catalan» ont été imputées à la catégorie des «autres langues européennes», alors qu'en 1990, elles ont été classées sous la rubrique «espagnol». Le portugais ne figure à part dans le questionnaire du recensement que depuis 1990. En ce qui concerne les langues slaves, divers regroupements ont été faits, de sorte que seul le total noté pour les langues slaves s'avère utile pour une comparaison. Et enfin, lors du recensement de 1980, ni le turc ni l'arabe n'ont été codés à part.

Tableau 5-3: Evolution depuis 1900 des différentes langues non nationales parlées comme langues principales en Suisse (en termes réels et en pour cent de la population totale)

	1900	1910	1920	1930	1941	1950	1960	1970	1980	1990
Population totale	3 315 443	3 753 293	3 880 320	4 066 400	4 265 703	4 714 992	5 429 061	6 269 783	6 365 960	6 873 687
Langues non nationales	11 744	23 031	23 894	24 798	16 988	30 954	74 279	270 385	379 203	613 550
en pour cent	*0,4*	*0,6*	*0,6*	*0,6*	*0,4*	*0,7*	*1,4*	*4,3*	*6,0*	*8,9*

Source: OFS, Recensements fédéraux de la population

Graphique 5-5: Répartition, selon la langue et les recensements de 1970, 1980 et de 1990, des langues non nationales parlées comme langues maternelles ou principales en Suisse



Remarque:
1980* : la représentation graphique n'inclut pas le turc, ni l'arabe.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensements fédéraux de la population*

Le recul massif de l'espagnol constitue le changement le plus important: en 1970, cette langue représentait près de la moitié des locuteurs de langues non nationales, alors qu'aujourd'hui, n'ayant cessé de diminuer de 5000 locuteurs environ par décennie, elle forme à peine un cinquième du total considéré. Le total des langues slaves (les langues slaves de l'Est, de l'Ouest et du Sud réunies), soit une part de 20,9%, devance en 1990 pour la première fois celui des locuteurs de l'espagnol. La proportion des locuteurs de langues slaves s'est développée surtout dans les années septante, mais s'est légèrement infléchie

entre 1980 et 1990 (passant de 21,2% à 20,9%)[1]. Le turc a accru son pourcentage de locuteurs entre 1970 et 1990, de 4,2% à 10,0%. Et alors qu'en 1970, l'espagnol et les langues slaves représentaient ensemble plus de la moitié des langues non nationales, en 1990, ce sont trois groupes linguistiques - espagnol, slave et turc - qui se partagent la moitié du gâteau dans un rapport de 2: 2: 1. La part des langues scandinaves a également régressé ainsi que celle de l'anglais qui en 1970 atteignait comme langue principale 12,0%, puis 10,2% et en 1990 encore 9,9% du total des langues non nationales. *En résumé, nous constatons que la part des langues scandinaves n'a que légèrement régressé, celle des langues méditerranéennes du sud-ouest (avec le grec) a enregistré un recul important - notamment l'espagnol, mais aussi le portugais et l'italien des immigrants (cf. chapitre 4.3) -, tandis que les langues slaves et turques représentent désormais un tiers des langues non nationales.*

Si nous considérons l'importance des langues non nationales par rapport à la population totale, l'image obtenue est quelque peu différente:

Tableau 5-4: Les locuteurs de langue maternelle ou principale non nationale par rapport à la population totale, 1970-1990

	1970		1980		1990	
	en termes réels	en %	en termes réels	en %	en termes réels	en %
Population totale	6 269 783	*100,0*	6 365 960	*100,0*	6 873 687	*100,0*
Anglais	32 509	*0,5*	38 494	*0,6*	60 786	*0,9*
Néerlandais	11 935	*0,2*	13 228	*0,2*	11 895	*0,2*
Langues scandinaves	8 216	*0,1*	8 527	*0,1*	9 533	*0,1*
Grec	9 038	*0,1*	9 713	*0,2*	7 487	*0,1*
Espagnol	123 708	*2,0*	118 169	*1,9*	116 818	*1,7*
Langues slaves	43 457	*0,7*	80 349	*1,3*	128 093	*1,9*
Turc	11 348	*0,2*	----	----	61 320	*0,9*
Arabe	2 294	*0,0*	----	----	17 721	*0,3*

Source: OFS, Recensements fédéraux de la population

L'anglais, par exemple, a pratiquement pu doubler son taux de présence comme langue principale entre 1970 et 1990. Le poids en chiffres absolus du

[1] Cette légère tendance à la baisse ne se poursuivra pas au-delà de 1990, car on peut supposer que la proportion de ces locuteurs en Suisse augmentera à nouveau, suite à la guerre en ex-Yougoslavie.

néerlandais régresse, les langues scandinaves quant à elles accusent une part relativement stable dans la population totale. L'importance du grec diminue à nouveau et l'espagnol enregistre depuis 1970, comme nous l'avons déjà signalé plus haut, une diminution de près de 7'000 locuteurs. Au cours de ce même laps de temps, le taux de présence des langues slaves a quasiment triplé, ceci pratiquement exclusivement grâce aux langues de l'ex-Yougoslavie qui en 1970 étaient indiquées par 25'582 personnes et en 1990 par 109'013 (=1,6% de la population totale). Les langues turques révèlent une augmentation encore plus importante. Exprimée en chiffres absolus, la part du turc a plus que quintuplé. Mais proportionnellement, l'accroissement le plus important, soit de sept fois, est celui du groupe des langues arabes. *En résumé, la tendance actuelle est une présence moindre des langues traditionnelles de l'immigration et une présence plus importante des langues d'Europe de l'Est et des pays non européens.*

Esquisse de l'évolution future

Il n'est pas facile de formuler des pronostics quant à l'évolution future des diverses langues non nationales présentes en Suisse. Les développements observés ne sont ni constants ni réguliers et ne peuvent non plus être définis de manière fiable sur la base de grandeurs démographiques (comme le taux de natalité, l'évolution du taux de mortalité, l'espérance de vie, etc.), au vu de l'influence concomitante de facteurs tant externes qu'internes.

Considérons d'abord les facteurs externes. Comme 87,9% des locuteurs de langues non nationales ont le statut d'étrangers en Suisse, leur présence est largement déterminée par les dispositions légales touchant à l'entrée dans notre pays et l'établissement ultérieur des autres membres de la famille. Les guerres et autres états de crise, mais aussi l'essor économique en Suisse ou à l'étranger ont un pouvoir d'attraction dans les deux sens; à titre d'exemple pour le second cas, souvenons-nous du retour dans leur pays d'origine de bon nombre de travailleurs immigrés italiens pendant la période de crise des années septante et au phénomène similaire pour les hispanophones. Des facteurs comme la persécution, la misère économique ou la guerre ont conduit à l'accroissement subit dans notre pays de la présence des langues turques et slaves notamment.

Les facteurs internes concernent le domaine de l'intégration linguistique et sociale. La question de savoir si une langue non nationale peut renforcer son statut ou perd des locuteurs dépend également de la manière dont le groupe correspondant s'intègre au plan linguistique et si au cours de ce processus

d'assimilation il maintient ou non l'usage de sa langue d'origine. Lorsque la deuxième ou troisième génération d'étrangers n'indique pas (ou plus) la langue d'origine des parents comme langue principale, mais la langue locale de la région de domicile, alors la part correspondante des langues non nationales diminuera. Ainsi, même si les langues slaves et turques forment nouvellement une part considérable du total des langues non nationales, leur évolution future dépend, en plus des facteurs externes énumérés plus haut, des possibilités d'intégration offertes et de la volonté d'assimilation de part et d'autre, du mode de comportement et de l'orientation choisis par ces communautés linguistiques ainsi que du nombre de locuteurs qui continueront à exprimer (encore) leur affiliation à la langue d'origine.

Les chapitres suivants donneront quelques réponses à cet ensemble de questions. Dans ce contexte, des éléments comme le nombre de naturalisations, le statut de séjour (permis A, B ou C[1]), la présence de couples linguistiquement mixtes et ainsi de suite nous fourniront indirectement des indications quant au comportement des diverses communautés linguistiques étrangères. L'intégration, aisément mesurable, de la langue locale respective dans le répertoire des langues d'usage régulier sera particulièrement utile pour notre champ d'investigations: autrement dit, les locuteurs de langues non nationales incluent-ils dans leur répertoire linguistique la langue majoritaire de leur région de domicile?

Avant d'étudier cet ensemble de questions, nous aimerions d'abord analyser la répartition, si révélatrice dans le cadre de cette problématique, des langues non nationales à l'échelon géopolitique que sont les cantons.

[1] Abréviations pour le permis de saisonnier, le permis de séjour pour une année et le permis d'établissement.

5.3 Les langues non nationales par cantons

La répartition des langues non nationales au niveau des cantons importe beaucoup parce que ce sont les autorités et les institutions cantonales qui créent les conditions-cadres et prennent les mesures permettant la concomitance positive des facteurs externes et internes évoqués plus haut. Les cantons définissent en première ligne le système de l'enseignement scolaire et de l'éducation, un domaine qui pose des jalons essentiels pour l'intégration. A la différence de la politique de l'intégration des années 50 et 60, on ne considère plus aujourd'hui qu'une adaptation réussie au mode de vie suisse présuppose une assimilation complète - entendue ici comme une adaptation complète aussi rapide que possible au nouvel environnement, voire même quasiment un reniement de la culture du pays d'origine. Aujourd'hui, la considération, corroborée du point de vue linguistique et des sciences de l'éducation, selon laquelle le maintien du patrimoine linguistique et culturel de la région d'origine a des effets positifs sur le développement psychique et linguistique des immigrants étrangers et favorise de ce fait l'acquisition de la nouvelle langue, s'est imposée avec de plus en plus de force (tableau 5-5).

A l'échelle suisse, la part des langues non nationales est en moyenne de 8,9%. Les cantons de Genève (18,7%), de Vaud (12,5%), de Bâle-ville (12,1%), de Zurich et de Zoug (tous deux 9,9%), mais encore ceux de Neuchâtel (9,7%) et de Glaris (9,1%) accusent des pourcentages supérieurs à la moyenne nationale. La population alloglotte est la moins présente dans les cantons de Suisse centrale, à savoir les cantons d'Uri (4,5%), de Nidwald (4,6%), d'Obwald (5,3%), mais aussi dans le canton du Jura (4,8%) et au Tessin (5,4%). Le canton de Genève révèle en même temps aussi les pourcentages les plus élevés au niveau national pour l'anglais (3,3%), l'espagnol (5,4%) et le portugais (4,8%). Le canton de Schaffhouse accuse, avec 3,4%, le taux de présence le plus élevé pour les langues slaves en général (les langues slaves du Sud, de l'Est et de l'Ouest de l'Europe), suivi des cantons d'Appenzell Rhodes-Extérieures (1673 locuteurs ou 3,2%), de Zoug et d'Appenzell Rhodes-intérieures qui enregistrent tous deux une proportion de 3,1% de locuteurs de langues slaves (pour respectivement 419 et 2'666 indications). En revanche, le canton de Bâle-ville est en tête pour ce qui concerne les langues turques, soit une part de 2,6%, immédiatement suivi du canton de Glaris (2,4%).

Tableau 5-5: Importance des langues non nationales comme langues principales dans les différents cantons suisses, 1990 (en termes réels et en pour cent de la population totale du canton)

	Population du canton	Anglais		Espagnol		Portugais		Langues slaves	
Suisse	Total	60 786		116 818		93 753		128 093	
Cantons:			%		%		%		%
Zurich	1 179 044	12 163	*1,0*	19 513	*1,7*	8 937	*0,8*	28 185	*2,4*
Berne	958 192	4 839	*0,5*	12 719	*1,3*	4 253	*0,4*	10 407	*1,1*
Lucerne	326 268	1 445	*0,4*	3 731	*1,1*	2 567	*0,8*	9 118	*2,8*
Uri	34 208	44	*0,1*	70	*0,2*	94	*0,3*	666	*1,9*
Schwyz	111 964	540	*0,5*	484	*0,4*	449	*0,4*	2 873	*2,6*
Obwald	29 025	85	*0,3*	114	*0,4*	268	*0,9*	422	*1,5*
Nidwald	33 044	199	*0,6*	153	*0,5*	144	*0,4*	479	*1,4*
Glaris	38 508	128	*0,3*	532	*1,4*	154	*0,4*	896	*2,3*
Zoug	85 546	1 075	*1,3*	880	*1,0*	541	*0,6*	2 666	*3,1*
Fribourg	213 571	982	*0,5*	3 080	*1,4*	5 832	*2,7*	1 572	*0,7*
Soleure	231 746	805	*0,3*	1 953	*0,8*	636	*0,3*	4 159	*1,8*
Bâle-Ville	199 411	2 193	*1,1*	5 553	*2,8*	1 053	*0,5*	5 340	*2,7*
Bâle-campagne	233 488	1 999	*0,9*	2 391	*1,0*	875	*0,4*	3 593	*1,5*
Schaffhouse	72 160	335	*0,5*	851	*1,2*	334	*0,5*	2 470	*3,4*
Appenzell Rh.-ext.	52 229	177	*0,3*	637	*1,2*	284	*0,5*	1 673	*3,2*

Tableau 5-5: Importance des langues non nationales comme langues principales dans les différents cantons suisses, 1990 (en termes réels et en pour cent de la population totale du canton) ***(Suite)***

	Population du canton	Anglais		Espagnol		Portugais		Langues slaves	
Suisse	Total	60 786		116 818		93 753		128 093	
Cantons:			%		%		%		%
Appenzell Rh.-int.	13 870	20	*0,1*	181	*1,3*	32	*0,2*	419	*3,0*
St. Gall	427 501	1 653	*0,4*	4 405	*1,0*	2 050	*0,5*	13 248	*3,1*
Grisons	173 890	626	*0,4*	1 187	*0,7*	1 679	*1,0*	3 906	*2,2*
Argovie	507 508	2 970	*0,6*	4 510	*0,9*	3 157	*0,6*	12 832	*2,5*
Thurgovie	209 362	732	*0,3*	2 191	*1,0*	2 216	*1,1*	4 593	*2,2*
Tessin	282 181	1 531	*0,5*	2 774	*1,0*	2 183	*0,8*	3 905	*1,4*
Vaud	601 816	10 740	*1,8*	20 696	*3,4*	21 296	*3,5*	6 354	*1,1*
Valais	249 817	1 536	*0,6*	2 898	*1,2*	8 565	*3,4*	2 697	*1,1*
Neuchâtel	163 985	1 235	*0,8*	3 271	*2,0*	7 460	*4,5*	899	*0,5*
Genève	379 190	12 570	*3,3*	20 606	*5,4*	18 164	*4,8*	4 413	*1,2*
Jura	66 163	164	*0,2*	1 438	*2,2*	530	*0,8*	308	*0,5*

Tableau 5-5: Importance des langues non nationales comme langues principales dans les différents cantons suisses, 1990 (en termes réels et en pour cent de la population totale du canton) *(Suite)*

	Turc		Langues scandinaves	Néerlandais	Grec	Autres langues européennes	Arabe	Langues africaines	Reste	Total autres langues	
Suisse	61 320		9 533	11 895	7 487	50 820	17 721	3 683	51 641		
Canton		%									%
Zurich	13 292	*1,1*	2 048	2 232	3 240	11 183	3 456	353	11 983	116 585	*9,9*
Berne	4 671	*0,5*	789	1 332	271	5 084	1 406	490	7 619	53 880	*5,6*
Lucerne	1 465	*0,4*	330	481	92	3 831	393	68	1 876	25 397	*7,8*
Uri	371	*1,1*	21	42	4	105	5	0	126	1 548	*4,5*
Schwyz	992	*0,9*	101	205	10	1 178	110	12	786	7 740	*6,9*
Obwald	202	*0,7*	45	63	5	168	7	0	164	1 543	*5,3*
Nidwald	193	*0,6*	45	61	4	138	22	2	79	1 519	*4,6*
Glaris	927	*2,4*	22	44	25	469	19	5	287	3 508	*9,1*
Zoug	1 454	*1,7*	341	356	31	423	45	13	683	8 508	*9,9*
Fribourg	1 122	*0,5*	253	270	71	1 080	442	102	1 132	15 938	*7,5*
Soleure	4 023	*1,7*	141	301	164	1 631	553	57	1 595	16 018	*6,9*
Bâle-Ville	5 227	*2,6*	309	300	155	1 431	272	77	2 307	24 217	*12,1*
Bâle-campagne	3 264	*1,4*	272	477	159	1 548	955	80	1 878	17 491	*7,5*

Tableau 5-5: Importance des langues non nationales comme langues principales dans les différents cantons suisses, 1990 (en termes réels et en pour cent de la population totale du canton) *(Suite)*

	Turc		Langues scandinaves	Néerlandais	Grec	Autres langues européennes	Arabe	Langues africaines	Reste	Total autres langues	
Suisse	61 320		9 533	11 895	7 487	50 820	17 721	3 683	51 641		
Canton		%									%
Schaffhouse	1 048	*1,5*	75	94	40	495	104	16	371	6 233	*8,6*
Appenzell Rh.-ext.	546	*1,0*	59	99	173	196	154	14	171	4 183	*8,0*
Appenzell Rh.-int.	79	*0,6*	7	15	0	77	10	0	37	877	*6,3*
St. Gall	5 167	*1,2*	272	502	833	4 643	688	84	3 093	36 638	*8,6*
Grisons	763	*0,4*	133	537	68	740	110	9	805	10 563	*6,1*
Argovie	7 356	*1,4*	631	825	475	5 027	1 046	124	3 540	42 493	*8,4*
Thurgovie	3 437	*1,6*	145	216	239	3 100	427	23	1 186	18 505	*8,8*
Tessin	1 147	*0,4*	304	341	69	881	614	32	1 346	15 127	*5,4*
Vaud	1 989	*0,3*	1 700	1 465	657	3 071	2 397	727	4 097	75 189	*12,5*
Valais	622	*0,2*	162	418	74	1 355	471	131	715	19 644	*7,9*
Neuchâtel	506	*0,3*	179	215	38	533	520	199	897	15 952	*9,7*
Genève	1 228	*0,3*	1 139	980	587	2 262	3 386	1 017	4 696	71 048	*18,7*
Jura	229	*0,3*	10	24	3	171	109	48	172	3 206	*4,8*

Remarque:
Le pourcentage est indiqué uniquement pour les plus importantes langues non nationales. Il se réfère à la population du canton. La dernière colonne contient le total de toutes les langues non nationales, par canton.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Ces données traduisent clairement l'irrégularité de la répartition cantonale des langues non nationales. Ce déséquilibre est notamment dû aux quotas d'étrangers affectés aux différents cantons aux cours de ces dernières décennies et plus spécialement à l'emploi de groupes précis de la population étrangère dans des branches d'activités précises. Ainsi l'industrie du textile occupe plus spécialement un nombre important de ressortissants turcs, ce qui se répercute sur les chiffres relevés dans le canton de Glaris; les Portugais travaillent pour la plupart en Suisse romande et principalement dans l'agriculture.

Nous abordons maintenant l'interprétation des données relevées pour les cinq groupes de langues non nationales les plus importants, à savoir: l'espagnol, les langues slaves du Sud, le portugais, le turc et l'anglais. Ce faisant, nous prenons en compte près des trois quarts des locuteurs de langues étrangères (72,2% ou 442'947 personnes). Dans un premier temps, nous considérons quelques données générales pour chacune de ces langues, puis nous ferons une étude comparative de ces cinq langues à la lumière de quelques thèmes choisis.

5.4 Les cinq langues non nationales les plus parlées en Suisse

L'espagnol

Nommé par 116'818 personnes comme langue principale, l'espagnol est après l'italien la quatrième langue la plus parlée en Suisse, même si, comme nous l'avons déjà dit, son taux d'usage relevé dans le cadre des trois derniers recensements de la population n'a cessé de régresser. La plupart des hispanophones vivent dans la région de langue française, où leur proportion est presque deux fois plus élevée que la moyenne nationale (soit 3,3% contre 1,7%). Ce taux de présence est nettement inférieur à la moyenne dans la région de langue allemande et encore plus dans la région de langue italienne (respectivement 1,3% et 1,0%). Enfin, seulement 38 hispanophones vivent dans la région de langue romanche.

Tableau 5-6: L'espagnol comme langue principale dans les différentes régions linguistiques suisse, 1990 (en termes réels et en pour cent de la population résidante)

Région linguistique	Population totale	en %	Espagnol	en %
Région de langue allemande	4 948 194	*72,0*	61 682	*52,8*
Région de langue française	1 604 372	*23,3*	52 284	*44,8*
Région de langue italienne	294 804	*4,3*	2 814	*2,4*
Région de langue romanche	26 317	*0,4*	38	*0,03*
Total	6 873 687	*100,0*	116 818	*100,0*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

D'une manière générale, sur dix hispanophones, cinq habitent en Suisse romande et quatre en Suisse alémanique. Cette répartition se différencie très nettement du rapport au niveau de la population totale (soit 2:7).

Par rapport à la population globale, les pourcentages d'hispanophones sont particulièrement importants dans les agglomérations de Genève et de Lausanne[1], notamment à Crissier (8,7%), Renens (VD) (8,2%), Moudon (8,1%), Vernier (7,9%) et à Genève (6,9%).

La répartition des hispanophones dans les différents districts du territoire national est illustrée par la carte de la densité de diffusion (carte 5-1). La partie la plus hispanophone de Suisse s'étend le long du bassin du Lac Léman, en passant par Neuchâtel, et forme une bande qui se déroule du Valais jusque dans le Nord-Ouest de la Suisse, en incluant l'agglomération bernoise. La deuxième région à forte densité d'hispanophones est celle de Zurich. Cependant, le taux de concentration n'atteint ici plus que la moitié de celui relevé en Suisse romande. En direction de la Suisse orientale, de la Suisse centrale et du Tessin, cette concentration diminue, son taux étant le plus faible dans les Grisons. Si nous voulions attribuer à la communauté hispanophone une «capitale», ce serait Genève (avec un taux de concentration de 3.2). Et nous pourrions désigner comme «chefs-lieux» des districts à forte proportion d'hispanophones les localités de Lausanne (3.1), de Moudon et de Vevey (toutes deux 2.1), ainsi que Bienne (1.9), Delémont (1.8), Zurich (1.7), Bâle-ville (1.6) et Berne (1.7).

L'espagnol est répandu en premier lieu dans les villes et rarement dans les régions rurales. Près de 85% des hispanophones habitent en région urbaine (en regard de 69% seulement de la population totale). Les hispanophones s'avèrent donc encore plus citadins que les italophones domiciliés à l'extérieur de la région de langue italienne (chap. 4.3.2) qui vivent à hauteur de 81% dans les villes et leurs environs. En outre, un tiers des locuteurs de l'espagnol vivent dans les villes suisses les plus grandes, soit de plus de 100'000 habitants (contre seulement 14% de la population totale), alors qu'ils sont fortement sous-représentés dans les communes de moins de 10'000 habitants.

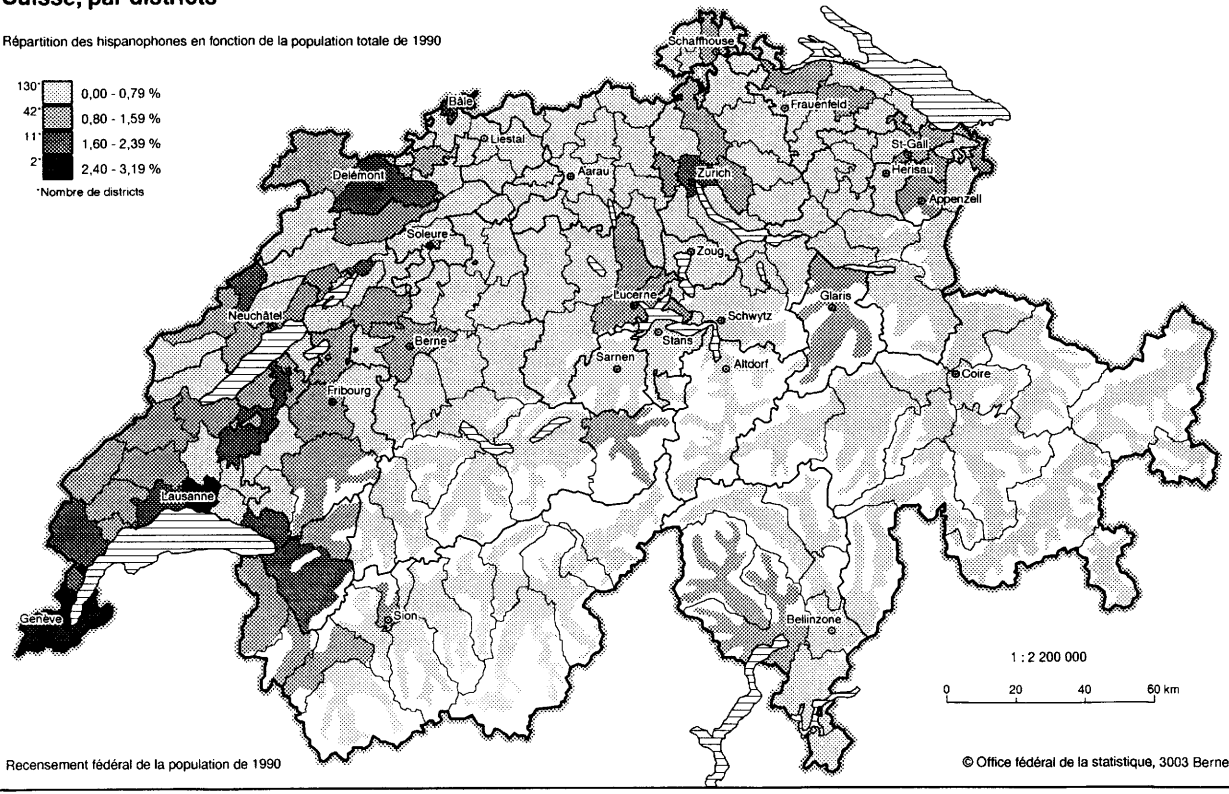
[1] Certes, au niveau national, c'est Courtepin (FR) qui accuse proportionnellement le pourcentage d'hispanophones le plus élevé, à savoir 10,9% ou 144 locuteurs; mais il s'agit ici d'une petite commune de 1326 habitants. On trouve par ailleurs dans la commune de Linescio (TI), où le nombre d'habitants est bien au-dessous de 100, quelques locuteurs de l'espagnol comme langue principale, dont le nombre exprimé en pour cent dépasse même celui noté à Genève. Voir à ce propos les explications concernant les cartes de la densité de diffusion, dans le chapitre d'introduction à cet ouvrage.

Carte 5-1:

Concentration des locuteurs de l'espagnol comme langue principale en Suisse, par districts

1990

Répartition des hispanophones en fonction de la population totale de 1990



Recensement fédéral de la population de 1990

© Office fédéral de la statistique, 3003 Berne

Le portugais

Occupant avec 93'753 locuteurs (langue principale) la troisième place des langues non nationales les plus présentes en Suisse, le portugais n'est pas sans rappeler la situation de la communauté linguistique espagnole. Au plan géographique, le portugais est, comme l'espagnol, plus particulièrement implanté dans la région de langue française.

Tableau 5-7: Le portugais comme langue principale dans les différentes régions linguistiques suisses, 1990 (en termes réels et en pour cent de la population résidante)

Région linguistique	Population totale	en %	Portugais	en %
Région de langue allemande	4 948 194	*72,0*	29 530	*32,0*
Région de langue française	1 604 372	*23,3*	61 789	*65,9*
Région de langue italienne	294 804	*4,3*	2 263	*2,4*
Région de langue romanche	26 317	*0,4*	171	*0,2*
Total	6 873 687	*100,0*	93 753	*100,0*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

La répartition des locuteurs du portugais par régions linguistiques est en regard de celle de la population totale encore plus extrême que celle de la communauté hispanophone.

Les pourcentages de locuteurs du portugais comme langue principale sont les plus élevés dans des communes de moins de 6'000 habitants[1]. Les communes plus grandes, où la part du portugais est élevée, se situent toutes dans l'agglomération genevoise: notamment Carouge, avec 15'036 habitants, compte 1002 locuteurs du portugais (6,7%), Vernier, 28'482 habitants, en dénombre 1889 (6,6%). Dans la ville de Genève même, ce sont 10'075 locuteurs du portu-

[1] A Bremblens, une commune comptant une population entre 300 et 400 habitants, la proportion des personnes parlant le portugais frôle les 16%. Un pourcentage-record similaire est atteint dans les communes d'Essert-sous-Champvent, de Sottens, de Bourg-Saint-Pierre, Les Geneveys-sur-Coffrane, d'Yens, toutes des communes de moins de 300 habitants.

gais (5,9%). Neuchâtel accuse une proportion intermédiaire, soit 6,4% (ou 2'136 personnes indiquant le portugais comme langue principale).

Les communes à forte proportion de locuteurs du portugais ne révèlent cependant pas nécessairement une population très dense de langue portugaise. En effet, si nous pondérons la présence du portugais selon la densité, le tableau qui en résulte alors exprime une diffusion unilatérale et particulièrement compacte de cette langue non nationale (carte 5-2).

Encore plus que pour l'espagnol, nous pouvons parler ici d'un territoire linguistique portugais qui correspond dans une large mesure à la région de langue française, le canton du Jura excepté. Le district de Martigny révèle la plus forte concentration de locuteurs du portugais (4.4). Il est suivi des districts de Neuchâtel et d'Avenches (4.0), puis de celui du Val de Travers (3.8). A Rolle, le taux de concentration est légèrement supérieur à celui enregistré à Genève (3.7 contre 3.5). En Valais, la présence de ce groupe linguistique s'étend sur les districts de Sion, de Monthey et de Conthey et atteint une densité de 3,4, de même qu'à La Chaux-de-Fonds. La «capitale» imaginaire de cette communauté linguistique serait, comme pour l'espagnol, la ville de Genève. Face à elle, nous trouverions des colonies importantes en Bas-Valais et à Neuchâtel avec son arrière-pays nord-ouest. A la différence des hispanophones, le poids des locuteurs du portugais est important dans les régions rurales situées entre le Lac Léman et le Lac de Neuchâtel, et le Lac de Gruyère. Dans les autres régions linguistiques, la densité de cette langue est très faible (en règle générale, uniformément au dessous de 1, avec toutefois quelques îlots de locuteurs en Suisse orientale, en Engadine et au Tessin).

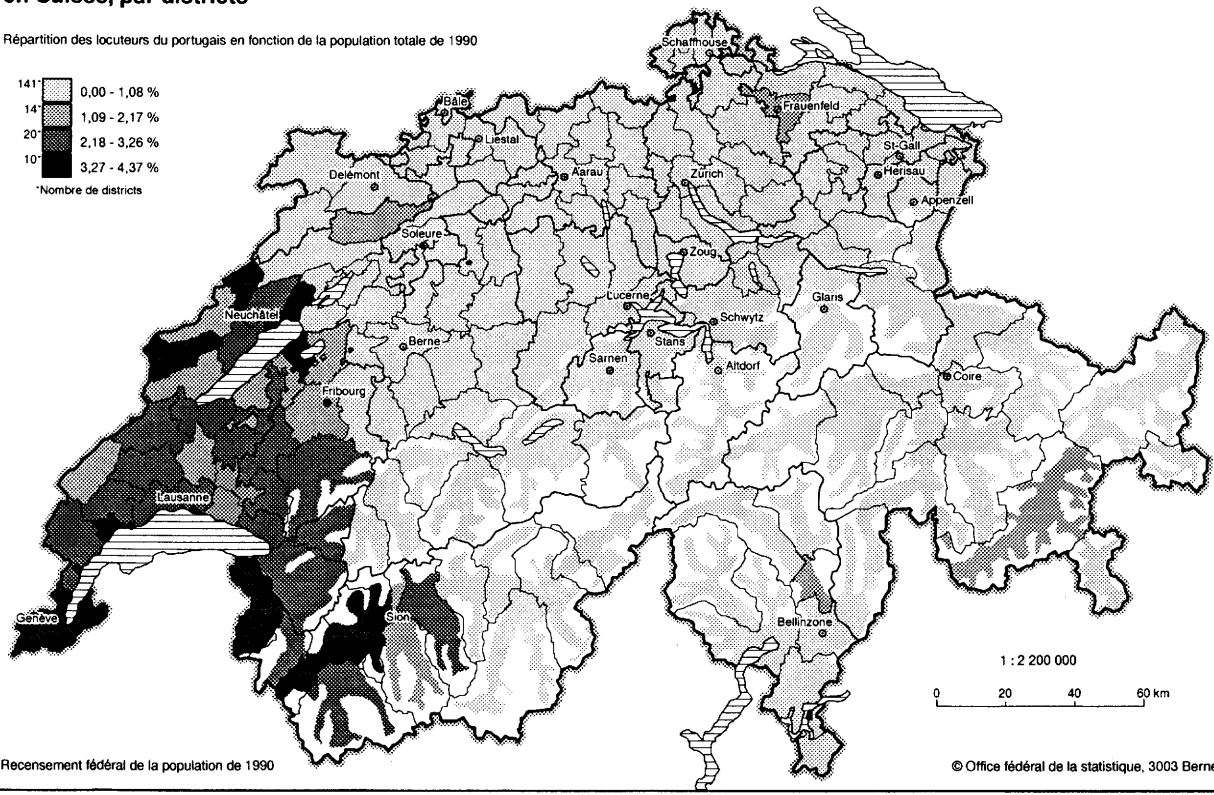
Par rapport à l'espagnol, la diffusion du portugais est plus dense. Même à Genève, la concentration des locuteurs du portugais est plus élevée que celle des hispanophones (3.5 contre 3.2). *Du point de vue de la répartition géographique, la relation entre ces deux langues ibériques est quasi complémentaire: alors que les locuteurs de l'espagnol se concentrent dans les villes, les locuteurs du portugais traduisent la présence ibérique dans les régions rurales de Suisse romande.* En effet, au niveau de la répartition ville-campagne, le portugais est avec 74% plus proche de la répartition de la population totale (près de 69%) que ne l'est l'espagnol (85% environ); il accuse cette même tendance dans des communes de moins de 20'000 habitants. La présence de la langue portugaise en Suisse acquiert par là un caractère plus rural.

Carte 5-2:

Concentration des locuteurs du portugais comme langue principale en Suisse, par districts

1990

Répartition des locuteurs du portugais en fonction de la population totale de 1990



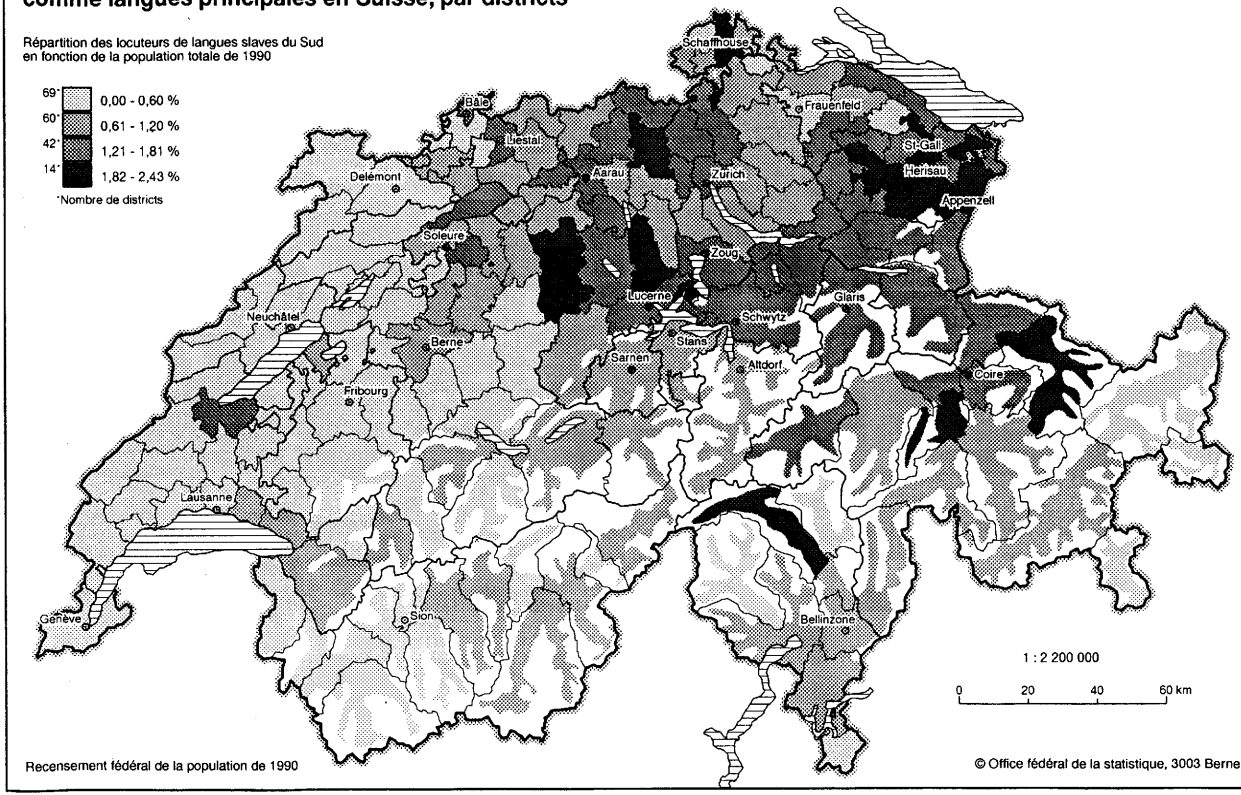
Recensement fédéral de la population de 1990

© Office fédéral de la statistique, 3003 Berne

Carte 5-3:

Concentration des locuteurs de langues slaves du Sud comme langues principales en Suisse, par districts

1990



Recensement fédéral de la population de 1990

© Office fédéral de la statistique, 3003 Berne

Les langues slaves du Sud

Lors des recensements de la population au cours de ces dernières décennies, les langues slaves, qui forment un groupe important, ont été classées dans divers sous-groupes motivés par l'actualité des mouvements d'immigration de personnes venant de certains pays bien précis. Aujourd'hui, il s'impose de diviser ce groupe de langues selon une répartition qui traduise l'augmentation de la présence sur notre territoire de locuteurs de langues slaves originaires de l'ex-Yougoslavie. Comme l'illustre le tableau 5-8, la recrudescence de la communauté slave est presque exclusivement due à la présence accrue des langues slaves du Sud. Alors que la diffusion en Suisse des langues ibériques est particulièrement implantée dans la région de langue française, celle des langues slaves du Sud est clairement ancrée dans la région de langue allemande, ceci dans un rapport approximatif de 9 contre 1. Les langues slaves du Sud s'écartent toutefois moins que les langues ibériques de la répartition relevée pour la population totale.

Tableau 5-8: Les Langues slaves méridionales comme langues principales dans les différentes régions linguistiques suisses, 1990

Région linguistique	Population totale	en %	Langues slaves méridionales	en %
Région de langue allemande	4 948 194	*72,0*	96 212	*87,3*
Région de langue française	1 604 372	*13,3*	10 246	*9,3*
Région de langue italienne	294 804	*4,3*	3 453	*3,1*
Région de langue romanche	26 317	*0,4*	359	*0,3*
Total	6 873 687	*100,0*	110 270	*100,0*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

A l'échelle suisse, la part des langues slaves du Sud par rapport à la population totale est de 1,6% et leur présence est - comme toujours - la plus forte dans des communes à faible population[1]. Si nous considérons les communes de plus de 5'000 habitants, alors nous notons les pourcentages les plus élevés dans les

[1] Par exemple dans la commune de Mühlehorn dans le canton de Glaris (475 habitants et plus de 10% de locuteurs de langues slaves du Sud); la situation est similaire dans la commune de Pignu (59 habitants), dans la région de langue romanche.

communes de Spreitenbach AG (6,6%), d'Appenzell (5,8%), de Rorschach (5,8%), de St. Margarethen (5,7%) et d'Uznach (5,3%). Les communes de plus de 10'000 habitants, dans lesquelles la présence de ce groupe de locuteurs est également supérieure à la moyenne nationale sont notamment celles d'Altstätten (5,1%), d'Uzwil (5%), de Neuhausen am Rhein (4,9%), d'Emmen (4,8%), mais aussi Littau (4,6%) et Davos (4,3%).

Les langues slaves du Sud sont principalement implantées dans la région nord-est de la Suisse (carte 5-3). St. Gall n'enregistre pas l'indice de densité le plus élevé (2.2), mais est entouré d'un territoire compact marqué par la présence de cette communauté linguistique, à savoir la région appenzelloise (district de l'«Hinterland» 2.1, «Innerer Landesteil» 2, et l'«Untertoggenburg» 2), qui se prolonge ensuite sous la forme d'une bande de territoire homogène et à forte densité (de 1.2 à 1.8) en direction du Lac de Constance et des cantons des Grisons et de Glaris. A l'intérieur de cette région, c'est dans le district de St. Gall que vit le plus grand nombre, en termes réels, de locuteurs de ces langues, soit 2'960 au total. La densité est la plus forte à Schaffhouse même et dans les environs (district de Schaffhouse 2.4; district du «Vorderland» 2.6). A un niveau absolu, les locuteurs concernés ne sont toutefois ici pas plus nombreux que ceux relevés à St. Gall. En chiffres absolus, le nombre de locuteurs est le plus élevé dans le district de Zurich (9'869), mais les langues slaves du Sud n'accusent cependant pas là leur densité la plus forte (1.7 seulement). Un autre territoire étendu, à forte concentration de locuteurs de langues slaves du Sud, part de Küsnacht au pied du Rigi (2.1) et se déploie vers Willisau (1.9), en passant par Hochdorf (2.1), puis se poursuit, sous la forme d'une bande de territoire où la densité relevée vient en deuxième position, en direction de la Suisse centrale et du canton d'Argovie. Baden, où l'indice de densité est de 2.1, constitue le pendant à Hochdorf et accuse en outre, un nombre pratiquement deux fois plus élevé de locuteurs de ces langues, soit 3'598.

Le paysage des langues slaves du Sud en Suisse présente un relief bien plus inégal que celui esquissé par les langues ibériques. Malgré un territoire de diffusion étendu, il n'existe pas de véritable centre, mais seulement divers bastions de la présence plus ou moins forte de ces langues. Séparées de ces derniers, nous trouvons quelques régions frontalières, où la concentration est élevée (comme la région de la Leventina avec un taux de densité de 2.2). Près des trois quarts des locuteurs des langues slaves du Sud vivent en région urbaine, une proportion inférieure à celle des hispanophones mais supérieure à celle des locuteurs du portugais. Plus que les deux autres communautés linguistiques considérées précédemment, le groupe des langues slaves du Sud se rapproche

d'une manière générale davantage de la répartition de la population totale, ceci également par rapport à la grandeur des communes. Les seules déviations enregistrées concernent les grandes villes de plus de 100'000 habitants, où la proportion de ces locuteurs est de 18,5% (moyenne au niveau de la population totale: 14,2%); cette communauté linguistique est par ailleurs sous-représentée dans des communes très peu peuplées, soit de moins de 2'000 habitants (autrement dit là, où en revanche la présence des locuteurs du portugais se rapproche de la moyenne nationale).

Les langues turques

En Suisse, 61'320 personnes (ou 0,9% de la population totale) indiquent le turc comme langue principale[1], proportion qui à la différence des trois premières langues non nationales étudiées ici se situe au-dessous de un pour cent. Considéré par rapport aux deux principales régions linguistiques, le turc présente un degré de diffusion très semblable à celui relevé pour les langues slaves du Sud. Près de 90% de tous les turcophones vivent dans la région de langue allemande. Cependant, dans la région de langue italienne, les locuteurs du turc sont en termes réels trois fois plus nombreux que les locuteurs des langues slaves du Sud.

Tableau 5-9: Le turc comme langue principale dans les différentes régions linguistiques suisses, 1990

Région linguistique	Population totale	en %	Turc	en %
Région de langue allemande	4 948 194	*72,0*	54 434	*88,8*
Région de langue française	1 604 372	*13,3*	5 672	*9,2*
Région de langue italienne	294 804	*4,3*	1 199	*2,0*
Région de langue romanche	26 317	*0,4*	15	*0,02*
Total	6 873 687	*100,0*	61 320	*100,0*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

[1] Voir note 4, p. 508 au sujet des locuteurs kurdes qui pourraient également être inclus dans la rubrique «turc».

La proportion des locuteurs du turc est la plus importante dans la commune de Salmsach (TG), où elle atteint 11,3% (population totale 1'300). En deuxième et troisième position, nous trouvons ensuite la commune argovienne suburbaine d'Eppenberg-Wöschnau et la commune soleuroise de Gerlafingen (respectivement 9% et 8,1%). Au niveau des communes de plus de 10'000 habitants, Pratteln enregistre un taux de présence de 4,4% pour 688 locuteurs du turc, suivi des communes de Kreuzlingen (3,2% ou 545 personnes) et de Bâle (2,9% pour plus de 5000 locuteurs du turc). Parmi les localités plus importantes, viennent ensuite Arbon (2,7%), Baar (2,6%) et Winterthour (2,4%). Dans la région de langue italienne, les communes à très faible population que sont Arvigno, Grono et Mairengo accusent respectivement 7%, 3,3% et 2,8% de turcophones (pour un nombre réel de locuteurs au-dessous de 30); Airolo, dont la population totale est de 1734 habitants, révèle une proportion de 2,7% de locuteurs du turc. La situation est similaire dans la région de langue française: Moudon, 4336 habitants, accuse 3,1% de turcophones, les communes très petites comme Goumois et Orsonnens, 3% environ.

Dans des villes comme Bellinzone (113 réponses) et Lugano (203 réponses), près de 0,8% de la population parle le turc comme langue principale; à Chiasso, ce sont 1,5% (pour 127 indications du turc). A Genève et à Lausanne, cette proportion n'est que de 0,4% (pour 725 respectivement 536 mentions du turc comme langue principale).

La carte de la concentration des locuteurs du turc permet de voir que cette communauté linguistique est particulièrement implantée dans la région nord-est du plateau suisse. Comparé aux langues non nationales analysées jusqu'ici, le turc accuse une densité élevée: les indices-record sont atteints dans le district d'Alttoggenburg (3.9) et dans le district limitrophe de Neutoggenburg (3.1). Nous trouvons d'autres zones à forte concentration de turcophones dans le district de Kulm (3.2) et dans le district soleurois de Wasseramt (3.1). Bâle-ville est, avec un taux de densité de 2.9 le «fief» de cette communauté linguistique. Nulle part ailleurs, la population de langue turque, soit 5227 personnes, est plus nombreuse, pas même à Zurich, où ce nombre est de 4077.

Les districts de Glaris, d'Arbon et de Liestal viennent se placer au deuxième rang des districts à forte proportion de locuteurs du turc (soit pour chacun d'eux, 2.7). Ainsi dans le district de Liestal, nous trouvons plus de 1000 personnes parlant le turc comme langue principale (1232); ailleurs, les chiffres absolus sont en règle générale très petits, à l'exception de Winterthour (2370), de Zoug (1454), de Bülach (1339), de Baden (1345) et de Horgen (1240). Dans

ces districts cependant, la concentration n'atteint plus que des valeurs entre 2.1 (Winterthour) et 1.3 (Horgen). *Le territoire de diffusion des langues turques en Suisse est encore plus morcelé et encore moins homogène que ceux occupés par les autres langues considérées jusqu'ici.* En effet, les zones à forte densité sont voisines de zones à très faible densité. L'homogénéité du territoire de diffusion de la langue turque est encore la plus évidente à travers le «croissant» que forme le territoire s'étendant de Glaris jusqu'au Lac de Constance en passant par le Toggenbourg et se poursuivant jusqu'à Schaffhouse. *L'îlot que forme la ville de Bâle est en quelque sorte la «capitale extra-territoriale» de l'aire de diffusion de la langue turque en Suisse. Ses satellites les plus proches seraient alors Liestal et la* région *en direction de Soleure.* Ce groupe linguistique vit en région urbaine dans les mêmes proportions que celles relevées pour les locuteurs du portugais et des langues slaves du Sud, à savoir près de 75%.

L'anglais comme langue principale

L'anglais, nommé par 60'786 personnes (0,9% de la population totale) comme langue principale, ne présente que très peu de points communs avec la situation des langues non nationales analysées précédemment, ceci tant du point de vue du profil socio-professionnel, qui est supérieur à la moyenne (voir chap. 5.6), que du point de vue de la répartition géographique. Un peu plus de 50% des anglophones vivent en Suisse alémanique.

Tableau 5-10: L'anglais comme langue principale dans les différentes régions linguistiques suisses, 1990

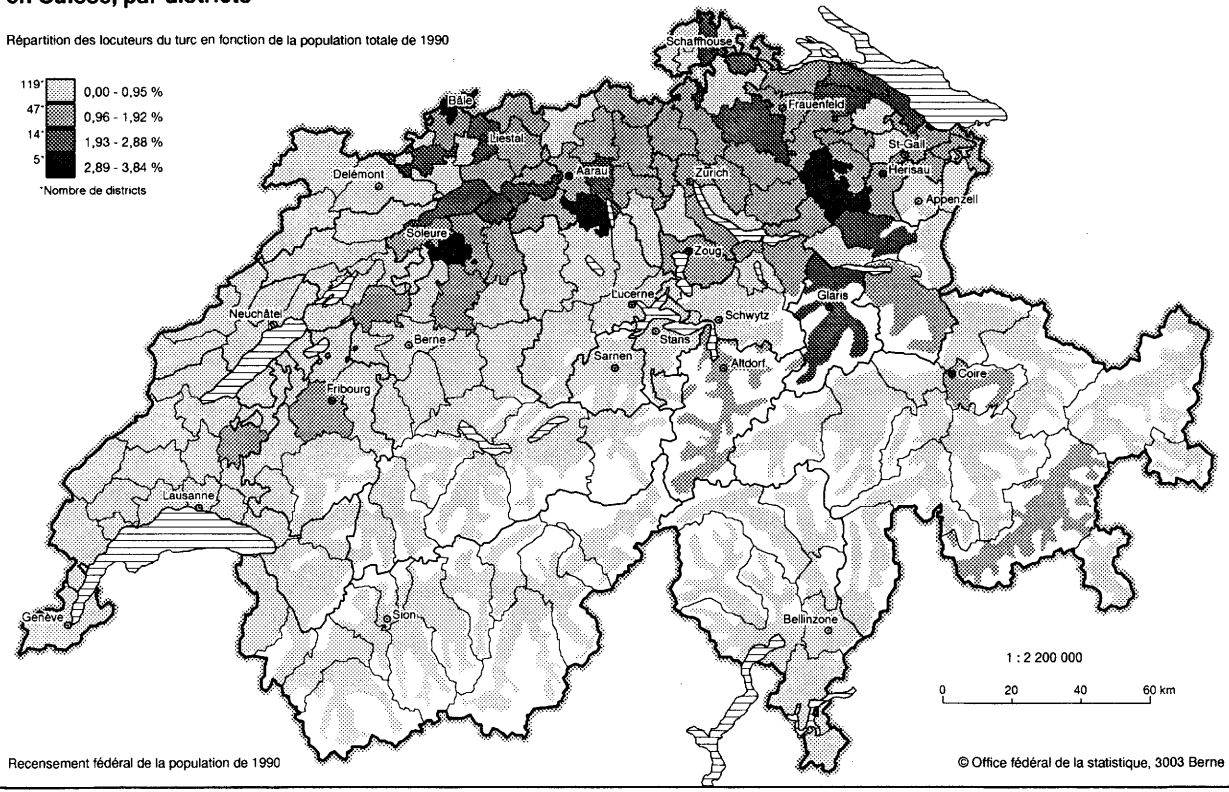
Région linguistique	Population totale en %	en %	Anglais	en %
Région de langue allemande	4 948 194	*72,0*	32 134	*52,9*
Région de langue française	1 604 372	*13,3*	27 038	*44,5*
Région de langue italienne	294 804	*4,3*	1 560	*2,6*
Région de langue romanche	26 317	*0,4*	54	*0,1*
Total	6 873 687	*100,0*	60 786	*100,0*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Carte 5-4:

Concentration des locuteurs du turc comme langue principale en Suisse, par districts

1990



Recensement fédéral de la population de 1990

© Office fédéral de la statistique, 3003 Berne

Carte 5-5:

Concentration des locuteurs de l'anglais comme langue principale en Suisse, par districts

1990

Répartition des anglophones en fonction de la population totale de 1990



Recensement fédéral de la population de 1990

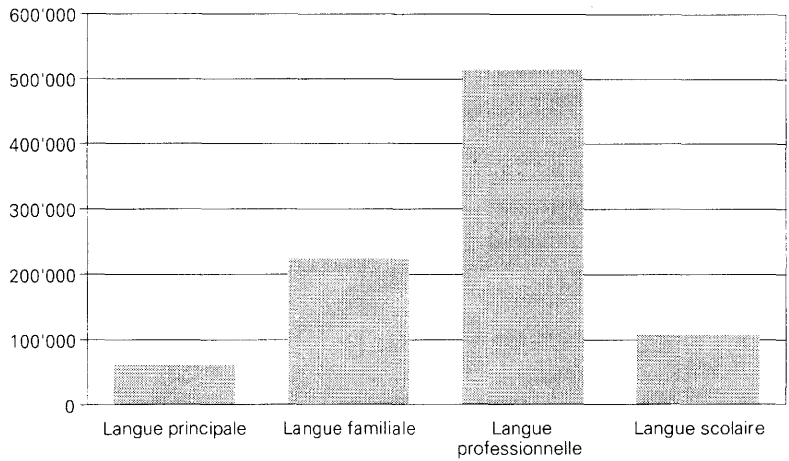
© Office fédéral de la statistique, 3003 Berne

Lors de la représentation plus nuancée de la présence des anglophones selon la densité de diffusion, l'extrême concentration de cette communauté linguistique dans le bassin du Lac Léman devient particulièrement évidente (voir carte 5-5). Très répandu à Genève et dans ses environs ainsi qu'à Lausanne, l'anglais comme langue principale accuse seulement en Bas-Valais encore quelques zones à concentration plus forte. Sa diffusion dans les autres parties du territoire national n'est plus que très faible; seul le district de Horgen se démarque quelque peu par une densité légèrement supérieure (1.8).

De toutes les langues non nationales traitées dans le cadre de ce chapitre, l'anglais est celle qui accuse à un niveau absolu la concentration la plus forte, notamment dans le district de Nyon, où la densité est de 7.1 pour un total de 3'195 anglophones. A Genève, qui occupe la deuxième place avec un indice de densité toutefois bien plus bas (soit de 3.6), la population anglophone compte 12'570 personnes (à titre comparatif: Zurich dénombre 4'634 anglophones, et la densité est de 1.4). Les districts de Rolle, d'Aigle, du Pays-d'Enhaut présentent des taux de concentration allant de 3.8 à 3.3; Vevey, Lavaux et Sierre se situent à un niveau entre 2.4 et 2.0. Les valeurs correspondantes pour les districts d'Aubonne, de Lausanne et de Morges atteignent entre 1.7 et 1.3. Le district de Horgen accuse donc une concentration d'anglophones (1.8) légèrement supérieure aux districts mentionnés précédemment.

L'importance de l'anglais dans notre pays ne se résume toutefois pas à son statut de langue principale pour 0,9% de la population totale. *En effet, en sa qualité de langue de communication internationale, notamment dans les relations professionnelles, l'anglais joue un rôle majeur.* Comme le recensement de la population de 1990 a saisi à part les données concernant l'usage régulier de cette langue, nous pouvons évaluer plus en détail la fonction de l'anglais comme langue parlée en famille et au travail.

Graphique 5-6: Population indiquant l'anglais comme langue principale, familiale, professionnelle ou scolaire en Suisse, en 1990



© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

D'un poids tout relatif comme langue principale, l'anglais est en revanche nommé trois fois plus fréquemment comme langue parlée en famille, et même dix fois plus souvent comme langue parlée au travail et à l'école. L'anglais est une langue caractérisée par l'écart extrême entre *les locuteurs dont c'est la langue principale* et les *usagers de l'anglais dans les divers domaines de la vie quotidienne* (Ammon, 1989). *En Suisse aussi, l'anglais n'est que pour une faible part de la population «langue maternelle» ou langue principale, mais jouit en revanche pour de nombreuses personnes d'un statut de langue étrangère acquise en plus de la langue première à des fins pratiques de communication aussi bien dans le cercle familial (notamment dans les couples linguistiquement mixtes) que, plus spécialement, celui de la vie professionnelle quotidienne.* Ce rôle de langue véhiculaire qui entre en quelque sorte en concurrence avec les langues nationales, a déjà été traité de manière plus approfondie dans le cadre du chapitre 4.2.[1]

[1] En Suisse, l'italien est l'autre langue véhiculaire largement utilisée. Mais à l'extérieur de sa propre région linguistique de diffusion, l'italien est en termes réels, pour un nombre plus élevé de locuteurs dont il est la langue principale (279'273), bien moins souvent nommé que l'anglais comme langue parlée au travail/à l'école (404'992) (voir chap. 4.3).

Il importe en outre de noter que de toutes les langues non nationales présentes dans notre pays, seul l'anglais atteint des pourcentages élevés en ce qui concerne son usage exclusif (unilinguisme). En effet, 27'541 personnes indiquent l'anglais comme langue principale et en même temps comme seule langue parlée en famille. L'unilinguisme familial frôle donc les 45%, si l'on se réfère au nombre total des anglophones. Et on compte même 11'288 anglophones qui nomment uniquement l'anglais aussi bien comme langue parlée à la maison que comme langue parlée au travail (ou à l'école). Ces locuteurs unilingues vivent à l'évidence dans un contexte fortement anglophone et ne semblent pouvoir évoluer dans les sphères majeures de la vie quotidienne qu'avec le recours exclusif à la langue anglaise. A l'intérieur de ce groupe linguistique il semble que la préférence soit donnée à l'option 2 quant au choix linguistique pour la communication avec l'entourage, à savoir: les anglophones incitent leurs interlocuteurs à se rapprocher d'eux en utilisant la langue anglaise, peuvent en quelque sorte se permettre de ne pas parler la langue locale. L'impression de l'isolement de ces anglophones unilingues est encore corroborée par le fait qu'un grand nombre d'entre eux résident dans des «communes riches»[1]. A l'inverse, nous pouvons également dire que cette situation en termes de domicile semble créer des conditions qui ne favorisent pas l'assimilation de la langue locale et renforce le contact avec d'autres anglophones.

Concernant les langues non nationales, on peut se demander d'une manière générale dans quelle mesure on a affaire ici à une sorte de phénomène de ségrégation, qui dans le cas des anglophones semble être une réalité, alors qu'à priori on n'aurait pas escompté une telle situation. Bien sûr, il ne s'agit ici non d'un véritable «ghetto», mais en quelque sorte d'une «cage dorée». Au-delà de la situation spécifique des anglophones vivant en Suisse, nous sommes confrontés ici à la question de l'intégration sociale et surtout linguistique des locuteurs de langues non nationales. Nous nous interrogerons d'abord sur le degré d'intégration linguistique et ensuite sur l'influence ou non de facteurs externes - comme la durée du séjour, les mariages mixtes, etc.- sur ce processus d'insertion.

[1] 2346 personnes (ou 20,8% de tous les anglophones unilingues) vivent dans le type de commune dit «commune riche», ce qui correspond à une surreprésentation de 5% en moyenne.

5.5 L'intégration linguistique des locuteurs de langues non nationales

La question de l'intégration linguistique est de la plus haute importance en ce qui concerne les locuteurs de langues non nationales. On exprime quelques craintes en ce sens que les locuteurs de langues non nationales tendraient à se replier sur eux-mêmes, à vivre dans un univers hermétique à l'abri des influences extérieures, en d'autres termes qu'ils choisissent, pour les contacts avec le monde extérieur, la première option de comportement linguistique décrite au début de ce chapitre, à savoir l'isolement tant au niveau social que linguistique. Si ce comportement s'avérait vrai, alors nous ne devrions pas trouver trace de la langue locale dans le répertoire linguistique familial et professionnel de ces locuteurs. Or, nous ne trouvons chez aucune des communautés linguistiques considérées ici la dominance d'un tel comportement. *Indiquer la langue du pays d'origine comme langue principale n'est pas automatiquement synonyme d'isolement linguistique. Le locuteur reste certes fidèle à sa langue d'origine et lui confère le statut de langue principale, mais il mentionne également la langue locale dans le cadre des langues d'usage régulier.* Autrement dit, l'élément déterminant pour l'intégration linguistique est de savoir si les locuteurs de langues non nationales parlent la langue locale à la maison ainsi qu'au travail ou à l'école.

L'assimilation de la langue locale: différences entre les langues non nationales et les régions linguistiques

Nous avons signalé au début de ce chapitre que près de 80% des locuteurs des plus grandes communautés linguistiques non nationales utilisent également la langue locale dans l'un des domaines relevés. Il importe plus particulièrement ici de savoir si les locuteurs de langues non nationales adoptent le même comportement dans les trois régions linguistiques, ou si nous relevons au contraire des différences suivant la région linguistique de domicile. A ce propos, nous pouvons formuler les hypothèses suivantes:

Hypothèse 1: Les langues d'origine se comportent de la même manière dans les diverses situations de contact linguistique, indépendamment de la langue avec laquelle elles sont mises en contact.

Hypothèse 2: Le comportement des langues d'origine varie en fonction du contexte linguistique; la région linguistique détermine davantage le processus d'intégration linguistique que le type de langue non nationale.

Hypothèse 3: La parenté plus ou moins grande entre les deux langues en contact favorise l'intégration linguistique; lorsque des langues présentent des traits de parenté au niveau génétique ou typologique, leur acquisition est plus facile et l'intégration est de ce fait moins ardue. Par rapport à la Suisse, cela voudrait dire que les locuteurs de langues romanes acquerraient plus facilement les langues locales des régions suisses de langues romanes que celle de la région germanophone, tandis que les anglophones s'intégreraient plus facilement en Suisse alémanique que dans les régions de langues romanes.

Sur la base du tableau 5-11, nous pouvons immédiatement réfuter la première hypothèse[1]: aucune langue non nationale ne se comporte de manière identique dans les trois régions linguistiques considérées. Ainsi, l'hypothèse selon laquelle ces différentes communautés linguistiques réagissent de manière différente suivant la région linguistique de domicile semble être la plus exacte.

Demandons-nous maintenant quelle est dans chacune des trois régions linguistiques et pour chaque langue non nationale relevée, la proportion de locuteurs qui parlent la langue locale correspondante dans le cadre familial (seule ou en plus d'autres langues)[2].

Le graphique 5-7 nous permet de tirer les conclusions suivantes:

- Aucune communauté linguistique ne laisse la langue locale pénétrer entièrement et complètement la sphère familiale. L'attitude la plus ouverte à l'égard de la langue locale est celle des anglophones vivant dans la région de langue allemande; en effet, 64,2% d'entre eux utilisent (aussi) l'allemand et/ou le suisse allemand à la maison. Ce sont les locuteurs du portugais en territoire germanophone qui accordent le moins de place à la langue locale dans le cadre familial. Mais d'autre part, c'est au sein de ce même groupe que l'usage

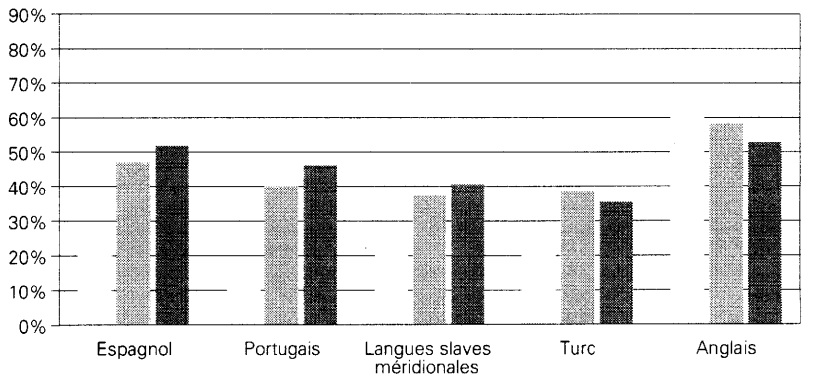
[1] Pour faciliter la lecture de ce tableau: la première colonne signifie: «26,6% des hispanophones (c.-à-d. les locuteurs dont la langue principale est l'espagnol) domiciliés dans la région de langue allemande utilisent *aussi* l'allemand (ou le suisse allemand) en famille». La seconde colonne indique les pourcentages pour les deux domaines d'usage réunis (il faut donc lire: «74,2% des hispanophones vivant dans la région de langue allemande parlent l'allemand (ou le suisse allemand) soit à la maison, soit au travail/à l'école.» Les chiffres relevés pour les langues non nationales parlées dans la région de langue romanche sont trop faibles pour permettre des comparaisons pertinentes. Nous nous limitons donc ici à ne considérer que les trois autres régions linguistiques de Suisse. Les données figurant ici reposent sur des modes de calcul spécialement élaborés par Ewald Weber et Christine Quiroga-Blaser, que nous tenons à remercier tous deux pour leur aide compétente. Le mode d'évaluation, qui repose sur une «typologie du plurilinguisme» sera expliqué plus en détail dans le chapitre 6.2 traitant du «plurilinguisme individuel».

[2] Une assimilation à 100% signifierait par exemple que tous les hispanophones vivant dans la région de langue française ont indiqué le français comme langue parlée en famille. Or, dans le cas présent, le taux d'assimilation n'est que de 47,2%.

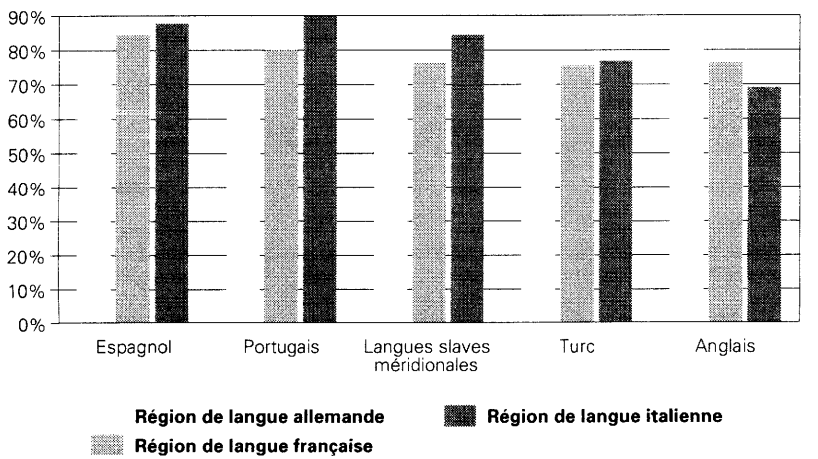
de la langue locale en famille et/ou au travail /à l'école atteint 80% dans la région de langue française, voire même 90% dans la région de langue italienne.

Graphique 5-7: L'intégration de la langue locale dans le répertoire des langues parlées à la maison et/ou au travail/à l'école par les locuteurs des cinq langues non nationales les plus représentées en Suisse, selon la région linguistique et la langue principale, en 1990

Langue régionale parlée uniquement à la maison



Langue régionale parlée à la maison et/ou au travail/à l'école



© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Tableau 5-11: L'intégration de la langue régionale dans le répertoire des langues parlées par les locuteurs des cinq plus importantes communautés linguistiques non nationales, selon la région linguistique et la langue, 1990 (en pour cent)

	Espagnol		Portugais		Langues slaves méridionales		Turc		Anglais	
Région linguistique	à la maison	à la maison/ au travail/ à l'école	à la maison	à la maison/ au travail/ à l'école	à la maison	à la maison/ au travail/ à l'école	à la maison	à la maison/ au travail/ à l'école	à la maison	à la maison/ au travail/ à l'école
Région de langue allemande	*26,6*	*74,2*	*19,8*	*67,8*	*29,5*	*77,2*	*28,7*	*71,2*	*64,2*	*82,4*
Région de langue française	*47,2*	*84,5*	*40,2*	*80,0*	*37,6*	*76,4*	*38,7*	*75,8*	*58,4*	*76,2*
Région de langue italienne	*52,0*	*87,8*	*46,1*	*90,0*	*40,5*	*84,5*	*35,7*	*76,8*	*52,9*	*69,1*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

- Nous constatons pour tous les groupes linguistiques des différences significatives entre le domaine «privé», familial et le domaine «public» du travail et de l'école. Les diverses communautés linguistiques maintiennent davantage l'usage de leur langue d'origine dans le cadre de la famille et se montrent plus ouvertes à l'égard de la langue locale, lorsque nous prenons également en compte le domaine de la vie publique.

Retournons maintenant aux hypothèses avancées initialement. Hormis quelques écarts mineurs pour le turc, plus importants pour l'anglais, la région de langue italienne est toujours celle dans laquelle les alloglottes intègrent le plus fréquemment la langue locale (l'italien ou le dialecte), ceci tant dans le domaine familial que professionnel. Ainsi, en Suisse italophone, la proportion des locuteurs des langues slaves du Sud qui ajoutent la langue locale à leur répertoire familial est de 10% supérieure au pourcentage relevé en territoire germanophone. Les locuteurs du turc tendent à adopter le même comportement, en accusant dans les deux régions linguistiques de langues romanes un taux d'assimilation de la langue locale de 5-10% supérieur à celui noté dans la région de langue allemande. La région de langue italienne est toujours suivie de celle de langue française, sauf dans le cas du groupe des langues slaves du Sud (où le taux d'assimilation de la langue locale est légèrement supérieur dans la région de langue allemande) et de la communauté turque qui s'intègre le mieux dans la région de langue italienne. *Il apparaît donc que d'une manière générale, le degré d'insertion des groupes de langues non nationales est plus faible en Suisse alémanique.* Cette intégration moins aboutie est particulièrement évidente chez la communauté de langue portugaise et chez la communauté hispanophone: en effet, leur taux d'assimilation de la langue locale est de 20-27 % moins élevé dans la région de langue allemande que dans celle de langue italienne. Les anglophones, une fois de plus, ne suivent pas la tendance générale: ils sont les plus ouverts à l'égard de la langue locale dans la région germanophone, suivie de la région francophone avec un écart de 6% environ.

La diglossie alémanique pourrait expliquer l'intégration linguistique plus faible des locuteurs de langues non nationales dans la région de langue allemande. L'acquisition simultanée du dialecte local et de l'allemand standard représente pour la population alloglotte un effort supplémentaire à fournir. Cette justification semble toutefois moins plausible si nous considérons le comportement linguistique des personnes de langue slave (du Sud), turque ou anglaise dans le cadre de leur activité professionnelle: en effet, elles se comportent de manière très similaire dans la région germanophone et dans la région francophone. De même, le comportement des hispanophones et des locuteurs du por-

tugais résulte probablement moins de la diglossie mais plutôt de leur usage fréquent de l'italien comme langue parlée au travail: ce sont en effet 29'882 locuteurs ibériques (ce qui équivaut approximativement à 9% du total des réponses, voir chap. 4.3) qui nomment l'italien comme langue parlée au travail.

En résumé, nous constatons que les cinq communautés de langues non nationales analysées ici tendent à réagir de la même façon à l'égard des différentes langues régionales, ceci indépendamment de leur affiliation à une famille de langues bien précise. Dans les régions francophone et italophone, la langue locale est plus fréquemment intégrée que dans la région germanophone. Par conséquent, l'assimilation de la langue locale n'est pas uniquement favorisée par la parenté typologique des langues concernées[1]*. De même, la diglossie alémanique ne suffit pas à expliquer les différences observées. Le groupe des anglophones, quant à lui, ne forme qu'un contre-exemple tout relatif: certes, dans la région de langue allemande, il fait preuve de la meilleure insertion, mais cette dernière est à peine plus faible dans la région de langue française.*

Si nous évaluons d'une manière générale pour chaque groupe linguistique considéré la capacité globale d'assimiler la langue de la région d'accueil, alors le groupe des hispanophones accuse le taux d'assimilation le plus élevé, tandis que les locuteurs du turc forment le groupe qui intègrent le moins la langue locale[2].

[1] A travers l'analyse de 13 groupes linguistiques non anglophones établis en Australie, Clyne, dans son étude publiée en 1991 (p. 65) arrive à la même conclusion, à savoir que la distance typologique ne suffit pas à expliquer la difficulté des locuteurs alloglottes à assimiler la langue anglaise. Clyne évalue principalement le rôle joué par la distance culturelle (difficilement quantifiable) comme facteur facilitant ou entravant l'acquisition de quelque langue étrangère que ce soit.

[2] En appliquant un autre mode d'évaluation, mais qui est toutefois comparable au nôtre, Extra et Verhoeven (1993, p. 67-116) obtiennent pour les immigrés turcs vivant en Hollande un taux d'assimilation de la langue locale de 40%. Ils constatent également qu'en règle générale les locuteurs du turc résistent plus que les autres groupes linguistiques à l'intégration de la langue de la région d'accueil. Cette tendance se retrouve également dans les évaluations faites par Clyne en Australie (Clyne, 1982, 1992).

Tableau 5-12: Degré d'assimilation de la langue régionale comme langue d'usage chez les locuteurs des cinq plus importantes communautés de langue non nationale présentes dans les régions de langue allemande, française et italienne, selon la langue, 1990 (en pour cent)

Espagnol	*82,2*
Langue slave du Sud	*79,4*
Portugais	*79,3*
Anglais	*75,9*
Turc	*74,6*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

A priori, le classement semble suivre ici celui du poids numérique des différents groupes linguistiques. Cependant, d'autres facteurs jouent également un rôle au niveau de l'intégration, notamment la durée du séjour en Suisse ou les couples linguistiquement mixtes. En outre, il ne faut pas oublier que certains groupes linguistiques renoncent plus facilement que d'autres à leur langue d'origine et accomplissent un changement radical de langue principale en faveur de l'allemand (du français ou de l'italien). Ces locuteurs ne figurent donc plus dans la catégorie des locuteurs dont la langue principale est une des langues non nationales (voir chap. 5.6).

En résumé, l'intégration linguistique des locuteurs de langues non nationales peut donc en règle générale être considérée comme bonne. *A l'encontre d'un cliché largement répandu, selon lequel un grand nombre de ces locuteurs n'utiliseraient que leur langue d'origine, nous observons au contraire une forte tendance au plurilinguisme, notamment dans le domaine extra-familial. Le maintien de la langue d'origine dans le cadre familial ne semble pas entraver l'insertion linguistique en général. Globalement, les conditions observées dans les régions linguistiques romanes favorisent davantage l'intégration de la langue locale respective dans le répertoire linguistique des locuteurs de langues non nationales.*

L'unilinguisme de locuteurs de langues non nationales: un problème?

Un locuteur de langue non nationale qui ne parle pas la langue de la région d'accueil n'est pas forcément unilingue ou isolé. Dans le cadre de notre analyse, nous avons uniquement considéré l'acquisition ou non de la langue majoritaire correspondante. Ainsi, un Turc vivant à Bâle qui déclare ne parler que l'italien

au travail est qualifié de «non intégré», vu que nous ne prêtons attention qu'à l'assimilation de la langue locale. Or, d'un point de vue linguistique, un tel locuteur n'est que partiellement isolé étant donné que son emploi de l'italien lui permet de communiquer avec son entourage, même si ce n'est que dans un cadre restreint (pour l'italien comme langue véhiculaire voir chap. 4.3).

La catégorie des locuteurs de langues non nationales qui utilisent en toutes circonstances uniquement leur langue d'origine semble en revanche plus problématique. En anticipant quelque peu sur les observations exposées dans le cadre du chapitre 6.2 consacré au «plurilinguisme individuel», abordons brièvement ici les craintes formulées à l'égard d'une telle pratique unilingue - comme le risque de ségrégation des alloglottes. Il est question ici des locuteurs étrangers qui, lors du recensement, ont coché uniquement la case «autres langues» en réponse aux langues d'usage régulier. Leur nombre s'élève à 87'054 personnes, ce qui représente 1,3% de la population totale. Comme l'illustre le tableau 5-13, leur répartition dans les différentes régions linguistiques n'est pas uniforme; les problèmes posés par leur comportement linguistique sont les plus aigus en Suisse alémanique, ils le sont un peu moins en Suisse italienne et ne se rapportent qu'à un phénomène marginal en Suisse romande (2% des locuteurs de langues non nationales). La région de langue française accuse une fois de plus de meilleures conditions pour l'intégration.[1]

Au niveau des Suisses, cette pratique unilingue d'une langue non nationale concerne nettement plus de femmes que d'hommes (2773 contre 1061) et chez les étrangers unilingues, ce sont 54'935 hommes contre 54'585 femmes. Compte tenu de la surreprésentation générale des hommes dans la population résidente de nationalité étrangère[2], ces chiffres indiquent également que ce genre d'isolement linguistique est une pratique plus spécifiquement féminine. Dans toutes les régions linguistiques, la classe d'âge des 25-34 ans est particulièrement touchée par ce phénomène. Une répartition plus nuancée selon le statut des personnes actives et des étudiants d'origine étrangère révèle qu'il s'agit pour une large part de personnes dont la situation, en termes de résidence, est précaire (saisonniers, résidents pour une durée limitée, personnes ayant une autorisation de séjour spéciale du DFI), soit 54,1% dans les régions germanophone et francophone, 77,7% dans la région de langue italienne et 75,6% en

[1] Les chiffres absolus relevés dans la région de langue romanche sont trop faibles pour permettre une interprétation pertinente.

[2] 58,2% de tous les étrangers sont des hommes. Pour la seule catégorie des saisonniers, on compte 673 hommes pour 100 femmes.

territoire romanche. Et les saisonniers prédominent dans chaque région clairement en formant les deux tiers de ce groupe de la population.

Tableau 5-13: Répartition selon la région linguistique et la nationalité des personnes unilingues, ne parlant aucune des langues nationales, 1990 (en termes réels et en pour cent)

Région linguistique	Suisses	Etrangers	Total	en pour cent du total des personnes ne parlant aucune des langues nationales	en pour cent du total des personnes domiciliées dans la région
Région de langue allemande	3 012	78 130	81 142	*20,4*	*1,6*
Région de langue française	688	2 957	3 645	*1,8*	*0,2*
Région de langue italienne	131	1 998	2 129	*13,8*	*0,7*
Région de langue romanche	3	135	138	*16,9*	*0,5*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

5.6 Les facteurs sociaux de l'intégration

Le profil social des locuteurs de langues non nationales est un facteur déterminant pour le processus d'intégration. Dans quelle mesure ce profil s'écarte-t-il de celui de la population totale? Cette question importe d'autant plus si l'on admet qu'un alignement étendu et à long terme au niveau des facteurs socio-démographiques est en rapport avec le comportement linguistique (Blanc, 1994). Il est par exemple tout à fait plausible de considérer qu'un degré relativement élevé d'intégration linguistique dépende du rapprochement plus ou moins grand du profil socio-démographique de la population totale; partant de là, ceux qui s'intègrent le mieux du point de vue linguistique seraient ceux dont l'identité sociale se rapprocherait le plus de celle de la population totale de notre pays, notamment parce qu'ils sont établis depuis assez longtemps déjà en Suisse ou jouissent d'une bonne position professionnelle ou encore parce qu'ils partagent leur vie avec une personne originaire de la région de domicile. Si cette hypothèse s'avérait fondée, nous pourrions alors supputer le degré d'intégration d'un groupe linguistique au moyen de quelques indicateurs sociaux (par exemple la durée de séjour ou la proportion de couples à composition linguistique mixte ou à composition unilingue).

Nous ne disposons pas de données sur la durée de l'établissement en Suisse pour les personnes qui ne sont pas nées dans notre pays. Nous pouvons néanmoins induire cette durée en nous appuyant sur le statut de résidence des étrangers de langues non nationales. Une référence de base souvent utilisée à cette fin est la proportion des permis d'établissement d'une durée illimitée (permis C), dont l'octroi présuppose un séjour en Suisse depuis au moins dix ans. En 1990, 66,1% de la population d'origine étrangère possédaient un tel permis[1].

[1] Les enfants «héritent» du statut de résidence de leurs parents. Ainsi ce sont plus des deux tiers des enfants et adolescents de 0 à 14 ans qui ont un permis de séjour. On peut escompter que ces jeunes resteront de façon permanente en Suisse. Parmi les étrangers, les Italiens sont ceux qui ont obtenu le plus fréquemment le permis C, soit plus de 90% d'entre eux.

Durée de séjour, proportion de ressortissants suisses, nature du séjour et couples linguistiquement mixtes

Le tableau 5-14 donne quelques indicateurs qui peuvent servir à l'évaluation de l'intégration sociale[1]. Les différents groupes linguistiques sont classés dans l'ordre décroissant selon leur degré d'intégration linguistique.

Tableau 5-14: Le degré d'intégration linguistique des cinq plus grandes communautés de langue non nationale en Suisse, sur la base de quelques indicateurs choisis, 1990

Langue principale	Espagnol	Langue slave du Sud	Portugais	Anglais	Turc
Importance du groupe linguistique	116 818	110 270	93 753	60 786	61 320
Proportion de Suisses	*11,3*	*3,6*	*5,2*	*37,8*	*1,2*
Permis d'établissement C	*74,3 - 81,4*[2]	*39,5*	*32,0*	*38,8*	*58,6*
Naturalisations depuis 1960	7 792	2 214	662	----	2 310
Couples linguistiquement mixtes	*40,4*	*39,5*	*31,0*	*76,6*	*23,5*
Densité au plan national	58.8	62.3	73.3	113.1	112.1

Sources: *Office fédéral des étrangers*; OFS, Recensement fédéral de la population

A priori il n'existe pas de relation directe et évidente entre l'intégration linguistique et d'autres facteurs. Ainsi la *proportion de citoyens suisses*, qui indiquent les langues non nationales considérées ici, reflète sans aucun doute l'établissement depuis plus longtemps déjà des hispanophones dans notre pays par rapport aux autres groupes d'immigrants et leur comportement à l'égard de la naturalisation; néanmoins, les locuteurs du portugais, en regard de ceux des

[1] Les données concernant les naturalisations ne proviennent pas du recensement de la population. Nous les avons obtenues auprès de l'Office fédéral des étrangers. Ces chiffres se rapportent évidemment aux différents pays d'origine. Ils indiquent, en termes réels, le nombre de personnes qui ont obtenu la nationalité suisse entre 1960 et 1990 et originaires des pays suivants: Espagne, ex-Yougoslavie et Bulgarie, Portugal, Turquie. Ces chiffres doivent être interprétés comme une tendance générale. Nous avons renoncé à une telle évaluation pour l'anglais, car une répartition des anglophones selon leur pays d'origine recèle trop d'imprécisions pour être pertinente.

[2] Le premier chiffre concerne toutes les personnes étrangères de langue espagnole, le deuxième seulement celles de citoyenneté espagnole, soit 88,2% des hispanophones.

langues slaves du Sud, adoptent dans ce contexte un comportement tout à fait contraire. En dépit du *statut de résidence* plus précaire des immigrants portugais en général, tel que l'exprime la proportion de permis C, les ressortissants suisses qui parlent le portugais sont plus nombreux que ceux qui parlent une langue slave méridionale. Le pourcentage élevé de Suisses parmi les anglophones est également surprenant; il est l'expression d'une insertion réussie dans la société suisse, favorisée par le statut socio-professionnel et économique élevé de ce groupe linguistique. A l'autre extrémité de l'échelle, nous trouvons les locuteurs du turc, même si les immigrants turcs possèdent pour bien plus de la moitié d'entre eux un statut de résidence stable. La proportion de Suisses parmi les locuteurs du turc est très faible; les couples comportant un représentant de ce groupe linguistique sont également les plus rares. Par ailleurs, les groupes comparables du point de vue de leur statut de résidence - comme les locuteurs des langues slaves du Sud et ceux du portugais - révèlent un comportement tout à fait différent à l'égard de la naturalisation. Il semblerait que les locuteurs des langues slaves du Sud, lors de l'acquisition de la nationalité suisse, tendent à renoncer plus rapidement au lien qui les unit à leur langue d'origine. Un comportement similaire semble également être attribuable aux immigrants turcs. Les données relatives à *l'exogamie linguistique* - c.-à-d. la tendance à partager sa vie avec un partenaire alloglotte - traduisent également des attitudes divergentes. Ainsi les hispanophones et les locuteurs des langues slaves du Sud révèlent dans des proportions comparables des couples linguistiquement mixtes; en revanche, les données concernant le statut de résidence et la proportion de citoyens suisses diffèrent fortement pour ces deux groupes. La *densité* de la diffusion de ces langues au niveau national correspond grosso modo au classement de ces groupes linguistiques selon leur degré d'intégration. Par conséquent, les groupes linguistiques qui accusent une faible concentration (autrement dit dont les locuteurs sont plus dispersés sur le territoire national) s'intégreraient plus fortement que les groupes au taux de concentration élevé. Bien que cette interaction semble plausible - en effet, là où potentiellement l'on peut s'attendre à rencontrer un nombre important de locuteurs de la même langue, la nécessité d'utiliser la langue régionale est potentiellement aussi plus faible -, il faudrait encore approfondir l'analyse statistique de ce rapport pour exclure tout caractère aléatoire[1].

[1] A cet effet, il faudrait compléter les données statistiques par des méthodes d'analyse qualitative (comme les observations participantes, les enquêtes, le relevé de données concernant les contacts linguistiques, etc.). En Suisse, ce genre de recherche dans le domaine de la linguistique ne jouit pas encore d'une longue tradition (cependant, pour le grec, voir l'étude de W. de Jong, 1986), comme c'est la cas dans d'autres pays européens aux taux d'immigration comparables.

Pour résumer, nous constatons que l'intégration linguistique n'est pas étroitement liée à un facteur précis, mais découle plutôt de la concomitance de plusieurs facteurs. Ainsi le statut de résidence plus stable et d'une durée plus longue par exemple ne constitue pas un facteur garantissant une intégration linguistique réussie (si cela était vrai, alors les immigrés d'origine turque devraient être mieux insérés dans la région d'accueil). Si nous faisons abstraction de l'anglais, les éléments les plus pertinents pour évaluer l'intégration linguistique sont alors le nombre de couples à composition linguistique mixte et la densité[1]. *Toutefois, pour les langues classiques de l'immigration, les facteurs d'influence sont autres que pour l'anglais.* Dans le cas de cette langue, il faut en outre souligner le faible pourcentage d'anglophones possédant le permis C. A l'intérieur de ce groupe linguistique, les locuteurs d'origine étrangère semblent pour la plupart être des migrants pour raisons professionnelles qui changent régulièrement de pays et ne résident pas longtemps en Suisse.

Les profils socio-professionnels

Il semble plausible d'admettre que le statut socio-économique des divers groupes linguistiques influe sur leur degré d'intégration. Comme les chiffres relevés sont trop souvent insignifiants et compte tenu du fait que les cinq langues choisies présentent un taux de concentration variable selon la région linguistique considérée, la représentation de ces cinq groupes linguistiques à l'échelle suisse serait nécessairement faussée, de sorte que nous nous sommes limités à ne considérer pour chaque groupe que la région linguistique dans laquelle il est le plus fortement représenté. Ainsi, ci-après, les données concernant l'espagnol, le portugais et l'anglais se rapportent à la région de langue française, celles relatives aux langues slaves et au turc à la région de langue allemande. Pour orientation, nous indiquons dans la première colonne du tableau ci-dessous la moyenne nationale des personnes actives occupées dans la catégorie socio-professionnelle considérée.

[1] Clyne (1982) et Gorter (1987) tirent des conclusions similaires en ce qui concerne la proportion de couples à composition linguistique mixte.

Tableau 5-15: Les cinq plus grandes communautés linguistiques non nationales en Suisse, selon la catégorie socio-professionnelle et la langue principale, 1990 (en pour cent du total de personnes actives pour chaque groupe linguistique)

	Moyenne nationale	Espagnol	Langue slave du Sud	Portugais	Turc	Anglais
Dirigeants	*1,3*	*0,4*	*0,1*	*0,1*	*0,1*	*6,2*
Professions libérales	*0,9*	*0,2*	*0,2*	*0,04*	*0,1*	*2,7*
Indépendants	*9,1*	*3,3*	*0,8*	*0,8*	*1,2*	*4,8*
Professions intellectuelles et d'encadrement	*8,3*	*3,4*	*1,2*	*0,7*	*1,0*	*33,4*
Professions intermédiaires	*18,6*	*9,2*	*7,0*	*4,9*	*4,5*	*22,5*
Non-manuels qualifiés: employés	*22,8*	*10,4*	*10,7*	*6,3*	*5,9*	*14,5*
Manuels qualifiés: ouvriers	*12,3*	*11,1*	*18,4*	*9,6*	*12,6*	*1,6*
Travailleurs non qualifiés	*21,4*	*57,6*	*53,4*	*73,5*	*66,3*	*8,7*
Non attribuables	*5,4*	*4,5*	*8,0*	*4,1*	*8,3*	*5,6*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Toutes les langues non nationales s'écartent nettement de la moyenne nationale, l'anglais le plus fortement. Alors que cette langue est surreprésentée dans les catégories socio-professionnelles les plus élevées, les autres langues non nationales y sont sous-représentées dans une proportion similaire, mais en revanche surreprésentées dans les catégories inférieures. Les différences de répartition sont les plus minimes dans la catégorie des professions manuelles qualifiées. Les pourcentages relevés pour la catégorie des travailleurs non qualifiés signalent que le statut professionnel des Portugais est très bas (72,6% d'entre eux appartiennent à cette catégorie dans la région de langue allemande, voire même 79,0% dans la région de langue italienne). Seules 99 personnes d'origine portugaise exercent une profession appartenant aux deux catégories les plus élevées. En deuxième position, nous trouvons les personnes de langue turque dont le statut professionnel se situe à un niveau tout aussi bas, alors que les immigrants de langue espagnole et ceux de langue slave du Sud connaissent une situation plus favorable. Ces derniers jouissent même, d'un point de vue

général, d'un profil socio-professionnel supérieur, ceci malgré que leur durée de résidence en Suisse soit nettement moins longue. *L'insertion socio-professionnelle et linguistique des locuteurs des langues slaves du Sud s'accomplit relativement rapidement (leurs qualifications de base et leurs compétences linguistiques étant vraisemblablement supérieures à celles des locuteurs ibériques), alors que d'autres facteurs, comme nous l'avons vu, signalent une attitude de fermeture à l'égard de la société de la région d'accueil. Pour les immigrants de langue turque, l'insertion socio-professionnelle ne semble pas réussir aussi pleinement que pour les autres groupes linguistiques, ceci malgré le fait que près de deux tiers d'entre eux bénéficient d'un statut de séjour relativement permanent.* Cela et le degré d'intégration linguistique comparativement plus faible de ce groupe linguistique pourraient être liés à certains problèmes qui mériteraient d'être précisés.

En ce qui concerne les personnes actives d'origine espagnole, nous constatons une différence entre celles vivant dans la région de langue française et celles domiciliées dans la région de langue allemande. En effet, à l'intérieur du territoire germanophone, les hispanophones révèlent non seulement, comme nous l'avons constaté, un degré d'intégration plus faible, mais ont également un statut socio-professionnel légèrement inférieur. En Suisse alémanique, les hispanophones représentant les catégories professionnelles des «dirigeants» et des «professions libérales» ne forment que la moitié du nombre correspondant en territoire francophone (79 contre 132); en Suisse française, on compte 1172 indépendants contre 563 en Suisse alémanique, et 804 contre 1197 représentants des professions intellectuelles et d'encadrement. Et enfin, en Suisse alémanique, 59,3% des hispanophones doivent être attribués à la catégorie des travailleurs et employés non qualifiés, alors qu'en Suisse francophone ils sont moins nombreux à travailler dans ces catégories inférieures, à savoir 57,6% de la population hispanophone. *En partant du principe que les conditions initiales pour les immigrants espagnols sont à peu près les mêmes dans les deux régions linguistiques - et en considérant la surreprésentation en Suisse francophone des hispanophones dans les catégories professionnelles supérieures, qui est due à la présence de nombreuses organisations internationales dans cette région -, nous pouvons en conclure que les immigrants d'origine espagnole établis dans la région de langue française ont mieux réussi leur insertion socio-professionnelle que ceux qui vivent en Suisse alémanique*[1].

[1] En ce qui concerne les autres groupes linguistiques, le faible nombre de représentants dans certaines catégories socio-professionnelles ne permet pas d'établir une comparaison entre régions linguistiques qui soit pertinente et valable; mais, sous toute réserve, la tendance générale semble aller dans la même direction.

Groupes d'âge

En regard de la répartition par âge de la population totale, les locuteurs des langues non nationales sont globalement d'âge plus jeune et sont nettement sous-représentés dans les classes d'âge des plus de 64 ans (ceci pour partie en raison du retour au pays d'origine à l'âge de la retraite, mais principalement en raison de la structure par âge globalement plus jeune)[1]. La répartition par âge de la population hispanophone et anglophone se rapproche le plus de celle de la population totale. En revanche, dans la classe d'âge des 25-34 ans, les locuteurs du portugais, d'une langue slave du Sud ou d'origine turque s'en écartent fortement. Chez les turcophones, les générations plus jeunes sont également fortement surreprésentées en regard de la population totale.

Cette structure par âge reflète la durée d'établissement variable des différents groupes d'immigrants présents en Suisse (à l'exception, une fois de plus, des anglophones qui, malgré une proportion relativement faible de personnes possédant le permis C, accuse, comme les hispanophones, une répartition par âge proche de celle de la population totale). De plus, l'octroi d'autorisations de travail (avant tout les permis de saisonniers) à la main d'oeuvre étrangère plus jeune joue un rôle ici.

Principalement la proportion de jeunes locuteurs actifs est un facteur déterminant pour la vitalité d'une langue. Voici ces proportions pour les cinq groupes linguistiques considérés (tableau 5-16 et graphique 5-8).

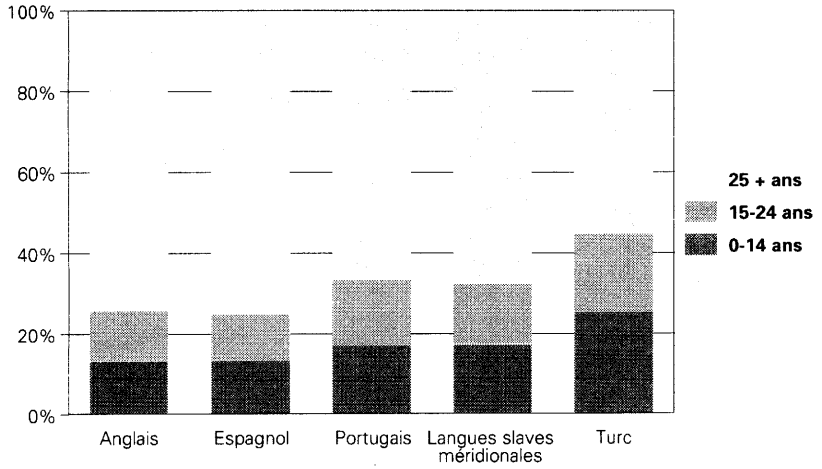
[1] Voir à ce propos plus particulièrement l'étude de Blanc, 1994, p. 77 et ss. La population étrangère connaît, elle aussi, peu à peu le processus de vieillissement, en raison de l'établissement toujours plus stable d'une grande partie de ce groupe de personnes. Ainsi, 85% des étrangers ayant entre 40 et 64 ans possèdent un permis d'établissement, alors que chez les 15-39 ans, ce ne sont que la moitié d'entre eux environ (voir Blanc, 1994, p. 85 ss).

Tableau 5-16: Répartition, selon la classe d'âge et la langue principale, des locuteurs des cinq plus grandes communautés de langue non nationale en Suisse, 1990

	Population totale	Anglais		Espagnol		Portugais		Langue slave du Sud		Turc	
			en %		en %		en %		en %		en %
0-4 ans	5,8	3 729	*6,1*	6 799	*5,8*	7 745	*8,1*	8 411	*7,6*	6 634	*10,8*
5-14	11,1	4 273	*7,0*	8 885	*7,6*	8 783	*9,2*	10 701	*9,7*	8 944	*14,6*
15-24	14,0	7 617	*12,5*	13 239	*11,3*	15 647	*16,3*	16 675	*15,1*	11 890	*19,4*
25-34	17,0	14 500	*23,9*	27 247	*23,3*	37 899	*39,5*	30 876	*28,0*	16 999	*27,7*
35-44	15,0	13 732	*22,6*	27 024	*23,1*	18 402	*19,2*	27 964	*25,4*	9 857	*16,1*
45-54	12,7	8 752	*14,4*	20 059	*17,2*	5 145	*5,4*	11 051	*10,0*	5 056	*8,2*
55-64	10,1	4 356	*7,2*	10 800	*9,2*	1 636	*1,7*	3 773	*3,4*	1 589	*2,6*
65-74	7,7	2 320	*3,8*	2 013	*1,7*	386	*0,4*	587	*0,5*	272	*0,4*
75-84	5,1	1 153	*1,9*	623	*0,5*	173	*0,2*	177	*0,2*	66	*0,1*
85+	1,5	354	*0,6*	129	*0,1*	48	*0,1*	55	*0,0*	13	*0,0*
Total	100,0	60 786	*100,0*	116 818	*100,0*	95 864	*100,0*	110 270	*100,0*	61 320	*100,0*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Graphique 5-8: Répartition, selon l'âge et la langue principale, des locuteurs des cinq langues non nationales les plus représentées en Suisse, en 1990



© Office fédéral de la statistique Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Chez les turcophones, plus des deux cinquièmes (44,8%) ont moins de 25 ans; pour les anglophones et les hispanophones - en ceci très semblables - ce ne sont en revanche qu'un quart d'entre eux (25,7% et 24,8%). Les immigrants de langue portugaise ou de langue slave du Sud sont composés pour un tiers de locuteurs d'âge plus jeune (33,6% et 32,5%). Au vu de ces proportions, nous pouvons considérer que la langue turque se maintient mieux (ou est mieux maintenue) en Suisse que l'espagnol et l'anglais. En outre, les adolescents et les jeunes adultes de 14 à 25 ans forment le groupe le plus important de la population turque. Pour autant que ces locuteurs ne retournent pas dans leur pays d'origine, ils contribueront pour une grande part à la sauvegarde de ce groupe linguistique, car un abandon de la langue d'origine en faveur d'une autre langue principale est une option moins probable après la phase critique de la puberté qu'avant celle-ci[1].

[1] Les ouvrages de Klein, 1992[3] ou de Dulay/Burt/Krashen, 1982[5] sont une bonne introduction à la question de l'acquisition d'une seconde langue, y compris l'influence du facteur «âge».

5.7 La perte de la langue d'origine

La perte d'une langue est un phénomène complexe dont l'interprétation ne peut se résumer à une seule analyse quantitative. Eu égard surtout aux forces internes, dont les effets sur les différents groupes linguistiques d'origine étrangère sont si divers, force est de constater que finalement seule une connaissance profonde du mode de comportement et de pensée du groupe linguistique considéré permet d'obtenir des points de référence fiables pour l'interprétation de ce phénomène. Ainsi, outre les facteurs externes - comme le nombre de couples qui mélangent des langues ou le critère de l'âge -, les représentations langagières constituent également un facteur essentiel, dont l'influence peut même accélérer l'abandon de la langue d'origine. Le maintien d'une langue est largement déterminé par l'idéologie linguistique véhiculée dans le pays d'origine, car une langue qui est vue comme le support d'un système de valeurs essentiel et emblématique renforce chez les locuteurs concernés le sentiment d'appartenance à leur langue - notamment chez les francophones ou les locuteurs du grec (voir Clyne 1992).

La perte de la langue d'origine est généralement en rapport direct avec le processus d'intégration, mais l'évolution de ces deux phénomènes n'est pas obligatoirement corrélative. Comme nous l'avons déjà évoqué dans le chapitre 1, la nouvelle langue peut en effet soit s'ajouter à la langue de la région d'origine, autrement dit l'option du bilinguisme «additif»; ou alors la pratique de la langue d'origine disparaît peu à peu du répertoire linguistique du groupe considéré ou d'individus de ce groupe et obéit ainsi au processus du bilinguisme «soustractif», qui à l'extrême peut aller jusqu'à la perte de la langue d'origine. Concernant ce processus, nous pouvons distinguer plus précisément au moins quatre phases, qui peuvent se dérouler selon des tempi différents (dans le cas du romanche, même sur plusieurs siècles). De plus, les différents groupes de locuteurs ou parties de ces groupes peuvent demeurer plus ou moins longtemps dans l'une des quatre phases de ce processus.

	Langue d'origine	*Langue locale*	*Type*
Unilinguisme	I maintien	non-assimilation	maintien de la langue au sens plus restreint
Plurilinguisme	II maintien	assimilation partielle à des fins précises	bilinguisme fonctionnel avec maintien de la langue
Plurilinguisme	III maintien partiel	assimilation complète	début du changement de langue
Unilinguisme	IV Abandon	assimilation complète	perte de la langue

En Suisse, seuls les groupes marginaux (saisonniers, résidents pour une courte durée) et les immigrants plus âgés semblent ne jamais aller au-delà de la première phase. Mais ce comportement n'est pas la règle générale chez les locuteurs des langues non nationales. Les données du recensement de la population de 1990 révèlent qu'en moyenne les trois quarts des locuteurs appartenant aux cinq communautés de langues non nationales les plus représentées se trouvent en phase II et III de cette évolution.

Comme aucune question posée dans le cadre du recensement de 1990 ne saisissait la biographie linguistique[1], les données relevées ne fournissent par conséquent aucune indication sur la dernière phase, à savoir celle de la perte de la langue d'origine. Pour cette raison - et aussi pour ne pas augmenter encore l'éventualité d'interprétations erronées -, nous avons décidé de procéder à une estimation simple de cette perte de la langue d'origine. Nous nous sommes servis du critère de la nationalité, car il permet à priori de prendre en compte le plus grand nombre possible de locuteurs. Nous partons donc du principe (unificateur) que potentiellement les citoyens d'un pays précis indiquent (encore) la langue nationale de leur pays comme langue principale. Ce phénomène est désigné d'ordinaire par le terme de «loyauté linguistique». Toutefois, comme les différentes nationalités ne coïncident pratiquement jamais avec une seule langue nationale, il faut pour toute langue et pays considéré, prendre également en compte les langues minoritaires et déduire selon un mode adéquat les locuteurs de ces dernières. Ce n'est qu'après cette déduction que la différence obtenue est comparée au total des locuteurs ayant indiqué la langue en question comme langue principale. Dans le cas du groupe hispanophone, le total des ressortissants d'Espagne et d'Amérique latine a été mis en relation avec le nombre d'indications de l'espagnol comme langue principale. La différence obtenue s'élevait à près de 23'551, chiffre duquel nous avons encore soustrait 10'000 réponses, afin de prendre en compte les Latino-Américains qui parlent portugais (1678), les étrangers francophones et germanophones établis dans ces pays (respectivement 2948 et 1186) ainsi que les langues minoritaires (comme le basque). Le degré de perte de la langue d'origine pour ces locuteurs potentiels

[1] Cette question aurait pu être posée en ces termes: «Quelle(s) langue(s) a(ont) accompagné votre petite enfance?». Analyser la vitalité d'une langue par le biais indirect de la langue ou des langues parlée(s) en famille est particulièrement problématique pour ce qui concerne les locuteurs des langues non nationales - contrairement à l'estimation de la perte de langue chez les migrants internes -, étant donné que le questionnaire du recensement permettait seulement de cocher la rubrique «autres langues» pour les langues d'usage régulier (voir chapitre 1). De même, lors d'extrapolations fondées sur le critère de la nationalité, les sources d'erreurs sont assurément trop nombreuses. En outre, la perte progressive d'une langue est un processus à long terme, qu'il faudrait évaluer tous les 10-20 ans grâce à un questionnaire toujours identique.

escomptés est alors de 11,6%. Lors d'une estimation analogue, mais se rapportant uniquement aux ressortissants d'Espagne, nous obtenons un taux de perte de la langue d'origine de 13,9%[1]. Si nous mettons en regard les 110'312 personnes de nationalité portugaise et les 93'753 mentions du portugais comme langue principale[2], l'écart par rapport aux locuteurs du portugais est de 16'559. Autrement dit, la perte de la langue, mesurée à la loyauté linguistique, s'élève à 15% et atteint donc une proportion semblable à celle relevée pour les hispanophones[3]. L'évaluation de la loyauté linguistique des locuteurs des langues slaves du Sud doit être abordée avec prudence au vu des nationalités en jeu ici (l'ex-Yougoslavie et la Bulgarie) et de la grande mixité linguistique des régions d'origine de ces locuteurs. Nous avons déduit du total des réponses données par les ressortissants de ces deux pays 36'038 indications classées sous «autres langues européennes» (dont l'albanais), puis encore 2'000 unités, afin de tenir compte des autres minorités linguistiques originaires d'ex-Yougoslavie (italienne, hongroise, etc.)[4]. Les près de 136'000 désignations ainsi obtenues ont alors été rapportés au total des indications de langues slaves du Sud comme langue principale, ce qui a permis d'estimer la perte de la langue d'origine à 20,0%. Aucune autre langue non nationale n'atteint un pourcentage aussi élevé. Lors de l'estimation du taux de perte chez les locuteurs de langues turques[5], en vue d'évaluer le degré de loyauté linguistique, nous avons déduit des réponses données 10'000 personnes qui avaient coché la case «autres langues» (dont le

[1] Si nous appliquons le même mode de calcul aux italophones vivant à l'extérieur du territoire linguistique correspondant, le degré de perte de la langue d'origine s'élève à 18,2%.

[2] Recourir au critère de la nationalité est une option plus plausible dans le cas des locuteurs du portugais que dans celui des hispanophones, car 96% des réponses nommant le portugais comme langue principale proviennent de ressortissants portugais (chez les hispanophones, 88,2% des réponses proviennent de ressortissants espagnols; ces pourcentages se rapportant évidemment toujours à la population étrangère parlant ces langues).

[3] Il n'existe que très peu de données comparables ressortant d'autres situations de migration: ainsi, les données fournies par Renz (1987) permettent de conclure que le degré de perte de la langue d'origine des «Luso-Americans» établis en Californie du Nord est de 60%.

[4] En Suisse, 35'370 personnes de nationalité yougoslave nomment l'albanais comme étant leur langue principale, 1716 l'italien et 408 le hongrois.

[5] Le rapport langue turque - Turquie est très significatif pour ce qui concerne la population d'origine turque: en effet, 98,6% des réponses indiquant le turc comme langue principale proviennent de personnes de nationalité turque.

kurde[1]). Sur cette base, nous constatons un taux de perte de la langue d'origine de 16,9% - qui vient donc se placer entre celui calculé pour le portugais et celui relevé pour les langues slaves du Sud. En ce qui concerne les anglophones, la mise en rapport avec les diverses nationalités s'avère bien plus problématique encore, raison pour laquelle nous renonçons ici à une évaluation de ce type.

Tableau 5-17: Estimation de la perte de la langue d'origine chez les locuteurs de l'espagnol, du portugais, du turc et d'une langue slave du Sud (en pour cent des locuteurs escomptés selon la nationalité, moins les minorités)

Espagnol	Portugais	Turc	Langue slave du Sud
11,6 - 13,9	*15,0*	*16,9*	*20,0*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Le degré de perte de la langue d'origine chez les turcophones est plus élevé que prévu, compte tenu des données relatives au degré d'intégration linguistique et la structure par âge de ces locuteurs[2]. Cette contradiction apparente se résout cependant en ce sens que lorsque ces locuteurs changent de langue principale, le passage à la nouvelle langue revêt un caractère plus radical, en d'autres termes, l'abandon et la perte progressive de la langue d'origine s'accomplit de façon plus abrupte et plus rapide. La langue du pays d'origine n'est en conséquence pas nommée plus souvent comme langue principale que chez les locuteurs de l'espagnol et du portugais à la loyauté linguistique plus marquée (ces derniers

[1] 6008 personnes de nationalité turque ont coché la case «autres langues», en réponse à la question de la langue principale (soit près de 10% du total des ressortissants turcs vivant en Suisse). La communauté linguistique kurde est en réalité certainement beaucoup plus grande, car nous pouvons penser que dans de nombreux cas, le kurde n'a pas été indiqué (voir note 4, p. 448). Dans le cadre d'une émission diffusée par Radio DRS le 25.4.1995 on formula l'hypothèse que 2/3 de tous les Turcs vivant en Suisse seraient des kurdes (autrement dit 40'000 environ). Cette estimation peut s'avérer correcte, mais il faut toutefois garder à l'esprit que les personnes qui se considèrent comme «kurdes» expriment par ce terme plutôt leur (auto) affiliation ethnique et identitaire, laquelle n'est pas forcément en corrélation directe avec l'affiliation linguistique visée ici; on peut en effet se considérer comme kurde, sans pour autant maîtriser la langue kurde (une attitude souvent observée chez les groupes minoritaires dont la langue correspondante est menacée de disparition).

[2] Cette perte est également plus importante que celle relevée dans le cadre de travaux d'analyse relativement comparables au nôtre, dans lesquels le taux de perte noté pour les locuteurs du turc est en règle générale plus faible. En Australie par exemple, 96,6% de la population d'origine turque préserve l'usage du turc dans le cadre de la famille. En termes de maintien de la langue d'origine, - outre les italophones - les hispanophones (81,1%) arrivent toujours en tête de classement, suivis des personnes originaires de Croatie (80,4%) et de Serbie (74,8%) (chiffres donnés par Clyne, 1992).

indiquant probablement encore leur langue d'origine, même en cas de naturalisation). Le plurilinguisme dissimulé des locuteurs kurdes (ou ex-kurdes) peut également avoir une influence ici: en effet, il est tout à fait plausible d'admettre que ce groupe de locuteurs fasse preuve d'une fidélité moins grande envers la langue turque, compte tenu de la répression linguistique subie dans le pays d'origine. De même, eu égard aux conclusions d'études comparables (Clyne 1982; Pavlinic 1993), les locuteurs des langues slaves du Sud semblent, eux aussi, moins attachés à leur langue d'origine. La valeur conférée à la langue d'origine ne semble pas aussi essentielle que celle accordée par d'autres groupes linguistiques[1]. En outre, il y a lieu d'admettre que cette perte de la langue d'origine s'amplifie en raison du manque de cohésion interne de ce groupe linguistique. Par rapport à d'autres communautés linguistiques définies par une cohésion interne plus grande, comme celle des Portugais, les locuteurs des langues slaves du Sud pourraient être davantage tentés de converger vers l'utilisation de l'allemand par exemple, comme issue à la tension découlant de la constellation politique, ethnique et linguistique actuelle. Ce n'est pas seulement depuis l'éclatement de la guerre que les différences linguistiques entre les locuteurs des langues slaves du Sud sont mises en relief et montées en épingle comme constituant un facteur de séparation, alors qu'en fait l'intercompréhention entre ces locuteurs en contact est bien plus aisée qu'entre les locuteurs des langues romanes. Pour toutes ces raisons, on peut parler en quelque sorte d'une fuite hors de cette identité linguistique qui justifierait par conséquent le taux élevé de perte de la langue d'origine.

La hiérarchie en termes de perte de la langue d'origine, établie dans le tableau 5-17 ci-dessus, ne correspond qu'en partie à celle de l'importance numérique des principales communautés linguistiques d'origine étrangère (espagnol > langues slaves du Sud > portugais > turc > anglais) ou au classement selon la densité de diffusion de ces langues (espagnol < langues slaves du Sud < portugais < turc < anglais). Ainsi l'hypothèse, selon laquelle une communauté alloglotte qui est relativement fortement représentée préserve mieux l'usage de la sa langue d'origine, s'avère vraie pour les hispanophones et les portugensophones; mais elle ne semble pas s'appliquer à la communauté des langues slaves du Sud, ceci vraisemblablement une fois encore en raison des fortes tensions qui existent à l'intérieur de ce groupe linguistique. Dans le cas des hispanophones, le taux de concentration ne semble pas avoir une influence majeure sur le degré de

[1] Dans le cadre d'un sondage effectué en Australie, 92% des italophones établis dans ce pays déclarent qu'il est important de maintenir l'usage de sa langue d'origine, alors que seuls 51% des Serbo-croates approuvent ce point de vue (Clyne 1991, p. 57).

perte de la langue d'origine (une densité moindre devrait avoir pour effet un maintien moins important de la langue d'origine[1]), ceci très certainement parce que le poids numérique de cette communauté linguistique et son idéologie linguistique suffisent à assurer la sauvegarde de la langue maternelle.[2] Les langues slaves du Sud, également de faible densité de diffusion, révèlent en revanche un taux élevé de perte de langue. La densité a peut-être des répercussions plus importantes chez les groupes linguistiques moins représentés (comme le portugais et le turc par exemple), pour lesquels la possibilité de rencontrer des locuteurs de même langue devient un élément vital mais est moins donnée que pour les communautés linguistiques plus grandes.

La volonté plus marquée des locuteurs de l'espagnol ou du portugais de garder au sein de la famille l'emploi de la langue d'origine ne nous surprend pas. Elle n'est pas sans rappeler l'attitude des immigrants italiens. Selon le schéma esquissé plus haut, à savoir celui des différents stades du processus de perte de la langue d'origine, les locuteurs d'origine ibérique seraient des représentants typiques de groupes ayant atteint le stade II, voire même pour partie le stade III. Les italophones semblent même avoir déjà atteint le stade III, voire IV, tout en ayant traversé les différentes étapes qui suivent le bilinguisme initialement additif selon une cadence d'une lenteur similaire. Quant aux locuteurs d'origine slave (et peut-être aussi turque), les données révèlent que la voie empruntée traverse plus rapidement les divers stades de ce processus évolutif; pour ces locuteurs, le changement de langue principale semble signifier avant tout que le passage à la langue régionale implique l'éviction de la langue d'origine et donc un abandon plus rapide de celle-ci. La tendance très marquée des locuteurs slaves à intégrer l'idiome local dans leur répertoire linguistique et leur statut socio-professionnel relativement élevé par rapport à la durée de leur établissement en Suisse pourraient être en accord avec ce changement de langue plus rapide.

[1] Cette hypothèse est davantage confirmée par la situation correspondante en Australie que par celle dans notre pays (Clyne 1982, 1991), de même que par celle relevée aux USA (cf. Demos 1988).

[2] L'orientation plus marquée des hispanophones vers le maintien de la langue d'origine se traduit également au plan statistique par une forte concordance dans des situations diverses (voir p. ex. Veltmann 1983, Clyne 1991).

5.8 Conclusion

En révélant dans le cadre du recensement fédéral de 1990 une part de 8,9% par rapport aux langues principales et de 13% par rapport aux langues d'usage, les langues non nationales font depuis l'après-guerre de plus en plus partie du paysage linguistique helvétique, déjà traditionnellement plurilingue. Leur présence en Suisse est principalement liée aux importants mouvements d'immigration des travailleurs étrangers et ainsi en 1990, 12,1% déjà des locuteurs de langues non nationales sont des citoyens suisses, qui parlent à hauteur de 80% la langue de leur région de domicile dans le cadre familial, professionnel ou scolaire.

Au vu du recul, au cours de ces dernières décennies, du nombre d'hispanophones établis dans notre pays (en 1990, ils sont encore près de 115'000), la composition linguistique de cette population étrangère, pour partie établie depuis assez longtemps déjà en Suisse, se caractérise de plus en plus par la présence de locuteurs originaires de l'ex-Yougoslavie (env. 110'000) et de Turquie (env. 60'000).

Pour aucune des langues non nationales, la répartition de ses locuteurs sur le territoire national est uniforme. Ainsi, la majeure partie des locuteurs de l'espagnol et du portugais vivent en Suisse francophone, où leur degré d'assimilation de la langue française est élevé (soit de 80-85%); dans cette région linguistique, les anglophones accusent également une forte concentration, mais leur taux d'assimilation de la langue régionale est toutefois plus faible (près de 76%). En revanche, les locuteurs des langues slaves du Sud ainsi que du turc vivent principalement en Suisse alémanique, où respectivement 77% et 71% d'entre eux utilisent le suisse allemand ou l'allemand dans la communication quotidienne.

La proportion des locuteurs de langues non nationales est la plus importante dans la région de langue française, mais c'est aussi précisément ici - et également dans la région de langue italienne - que le degré d'intégration linguistique de ces locuteurs est le plus élevé; toutefois, le degré d'insertion moindre en Suisse alémanique n'est pas pour autant lié à l'obstacle que représente la diglossie alémanique (suisse allemand et allemand standard); il résulte plutôt du fait que le problème de la communication entre autochtones et allochtones est résolu par l'utilisation d'autres langues, avant tout celle de l'italien.

Seule une faible proportion des locuteurs de langues non nationales est unilingue: ce sont au total près de 85'000 personnes (1,3% de la population totale), dont 81'000 environ vivent en Suisse alémanique.

La tendance à adopter l'usage de la langue locale respective est la plus marquée chez les groupes linguistiques géographiquement plus dispersés et dont les représentants partagent assez souvent leur vie avec un partenaire originaire de la région et forment donc des couples linguistiquement mixtes (ce sont notamment le groupe des hispanophones, suivi des locuteurs des langues slaves du Sud, du portugais, de l'anglais et du turc).

Le modèle du comportement linguistique des locuteurs alloglottes en Suisse consiste à maintenir l'usage de la langue d'origine comme langue principale et dans le même temps d'ajouter au répertoire la langue locale respective. Et dans ce contexte, la vie professionnelle joue un rôle majeur.

Il n'en demeure pas moins vrai que nous notons pour toutes les langues non nationales une perte de locuteurs au niveau de l'usage de ces langues comme langues principales; le taux de perte de la langue d'origine est le plus faible chez les locuteurs de l'espagnol et le plus élevé chez les locuteurs du turc et surtout chez les locuteurs d'une langue slave du Sud. Nous sommes cependant frappés par le fait que les groupes linguistiques qui font preuve de l'attitude la plus ouverte à l'égard de la langue locale et qui parlent celle-ci en famille (au travail/à l'école) ne sont justement pas ceux qui ne demeurent pas attachés à leur langue d'origine. Le maintien de la langue d'origine ne semble pas faire obstacle à une intégration réussie dans la région d'accueil.

Ces locuteurs qui optent pour l'usage plus ou moins parallèle des deux langues représentent un potentiel encore inexploité de formes possibles de la communication au plan international (voir l'espagnol et l'anglais).

6.

Le plurilinguisme

6.1 Le plurilinguisme social

Francesca Antonini / Rita Franceschini

6.1.1 Le cas-exemple de Wettingen

La commune argovienne de Wettingen nous servira de cas-exemple pour étudier la question du plurilinguisme social[1]. Les habitants de cette commune représenteront pour nous, sur un plan purement spatial, une communauté linguistique. Notre objectif est ici de retracer dans un premier temps l'image globale du répertoire linguistique de cette communauté. Sur la base de ce tableau général, nous établirons, dans un second temps, un indice permettant de mesurer le degré de plurilinguisme social. En effet, le plurilinguisme social n'est finalement que le produit de processus complexes de la communication, processus que nous ne pouvons pas saisir directement au moyen des données fournies par le recensement de la population. Toutefois, nous pouvons trouver des traces de ces processus dans les résultats livrés par le recensement fédéral concernant la question des langues.

La commune de Wettingen est du point de vue de sa population, soit 17'706 habitants, la plus grande commune du canton d'Argovie. Selon la typologie des communes établie par l'OFS, elle fait partie des communes à forte proportion de pendulaires, accusant un pourcentage élevé d'emplois[2] dans une région non métropolitaine (*communes d'emploi de régions non métropolitaines,* type 12)[3].

La structure démographique de cette commune ressemble à de maints égards à celle de la région de langue allemande (et de l'ensemble du pays), en révélant toutefois un léger excédent féminin (50,6%) et une représentation plus forte des classes d'âge avancé (plus de 65 ans). En revanche, la composition de la population selon le critère de la nationalité diffère grandement de la part moyenne

[1] Pour une définition du plurilinguisme social par opposition au plurilinguisme individuel, voir Mackey (1987), Lüdi/Py (1984) et pour celle de la communauté linguistique, voir Raith (1987) et Romaine (1982; voir également le glossaire.

[2] 28,5% des personnes qui travaillent à Wettingen vivent également dans cette commune, ce qui au niveau du district de Baden est le cas pour 26,4% des personnes actives et au niveau du canton d'Argovie, pour 32,3% de la population active.

[3] En Suisse, les autres communes classées sous ce type se situent en majorité dans les régions nord-ouest du territoire national (Argovie et Soleure), mais aussi en Suisse orientale et au Tessin. A titre d'exemple, voici quelques communes qui sont classées dans la même catégorie que celle de Wettingen: Pfäffikon (ZH), Spiez (BE), Cham (ZG), Düdingen et Schmitten (FR), Schönenwerd (SO), Sissach (BL), Jona et Gossau (SG), Suhr (AG), Grandson (VD), Losone et Agno (TI).

notée dans la région de langue allemande et à l'échelle suisse. En effet, la part des étrangers s'élève à 21,5% contre 15,6% dans la région de langue allemande et 18% au niveau national. De même, le profil socio-professionnel est légèrement supérieur à la moyenne relevée dans l'ensemble de la région de langue allemande; les catégories moyennes et supérieures sont plus fortement représentées («non manuels qualifiés: employés», «professions intermédiaires» et «professions intellectuelles et d'encadrement»). Comme dans le reste de la région de langue allemande et à l'échelon national, les personnes actives d'origine étrangère sont sous-représentées dans les catégories socio-professionnelles supérieures, mais en revanche surreprésentées dans celle des «travailleurs non qualifiés» (31,6%).

En vue d'analyser le plurilinguisme dans cette commune, nous étudierons le poids des différentes langues principales, des langues d'usage dans les divers domaines de la vie quotidienne, la pratique langagière des couples linguistiquement mixtes et le comportement des migrants.

Répertoire[1] des langues principales

Parmi les langues principales représentées dans la commune de Wettingen, l'allemand est bien sûr, en sa qualité de langue locale, la langue majoritaire (82,1% ou 14'536 personnes), même si sa part est légèrement inférieure à la moyenne au niveau du territoire germanophone dans son ensemble (85,7%). Les 17,9% restants se divisent entre les autres langues présentes que nous désignons par l'expression «langues non locales». Et à l'intérieur de ce groupe, les locuteurs des autres langues nationales (français, italien et romanche) sont au nombre de 1492 (47,1%), tandis que les langues non nationales[2] forment la majorité[3].

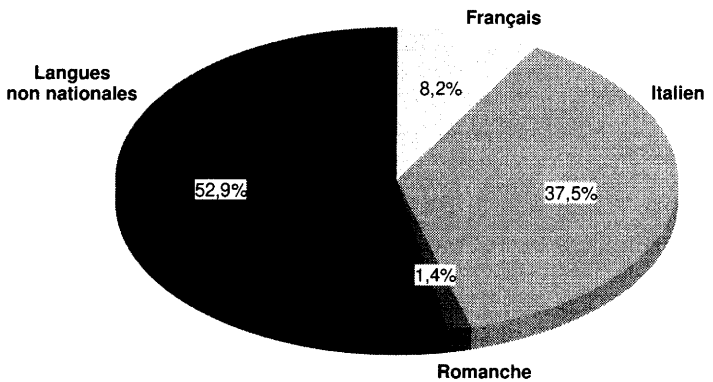
[1] Par «répertoire» (voir glossaire), nous entendons ici non pas le répertoire linguistique individuel, mais le répertoire social des langues et variétés de langue au sein d'une communauté linguistique. Ces deux notions sont toutefois corrélatives - en effet, les langues ne peuvent exister au sein d'une société qu'à travers la présence de leurs locuteurs. Toutefois, la majorité des habitants ne dispose que d'une partie du répertoire global d'une communauté linguistique.

[2] Parmi les langues non nationales, les langues slaves (du Sud, de l'Est et de l'Ouest) et l'espagnol représentent ensemble plus de la moitié de ce groupe de la population. Elles sont suivies du turc, de l'anglais, du groupe des autres langues européennes, du portugais, de l'albanais, du hongrois, de l'arabe et des langues scandinaves; toutes ces langues sont plus répandues que la langue nationale la plus minoritaire, à savoir le romanche (0,3%).

[3] Sur l'ensemble du territoire germanophone, les langues nationales représentent 43,7% du total des langues non locales.

Ces données nous fournissent un premier élément pour l'évaluation du plurilinguisme social à Wettingen; elles saisissent numériquement la présence des langues non locales comme langues principales[1]. Toutefois, ces données expriment pour l'instant seulement l'éventualité d'un plurilinguisme social. Seul l'usage linguistique dans deux domaines importants de la vie quotidienne, à savoir celui de la famille et du travail (ou de l'école), nous fournira des données qui constitueront une meilleure clé d'interprétation.

Graphique 6.1-1: Les langues non locales mentionnées comme langues principales dans la commune de Wettingen, en 1990



© Office fédéral de la statistique

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

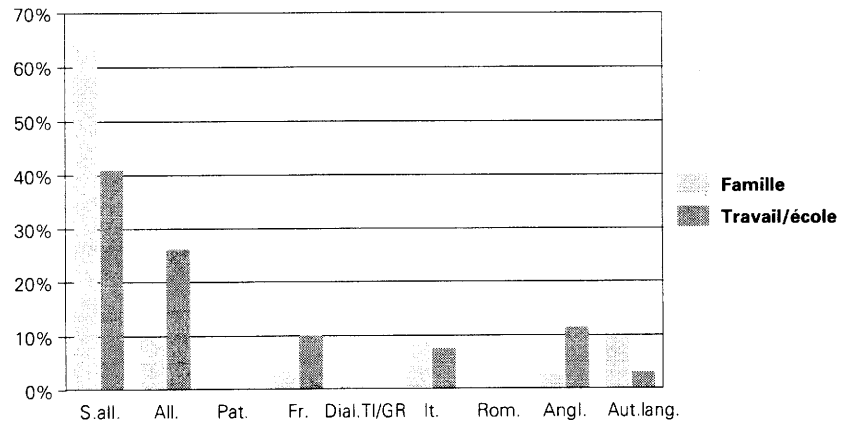
Répertoire des langues parlées ou d'usage

La part élevée du suisse allemand caractérise le répertoire des langues parlées en famille (64,4% des réponses), alors que les autres réponses données se

[1] Rappelons que la question concernant la langue principale était formulée ainsi: *«Quelle est la langue dans laquelle vous pensez et que vous maîtrisez le mieux?»*. Le critère majeur pour la définition de la langue principale est donc celui de la compétence linguistique (que le locuteur se reconnaît à lui-même). Cette formulation garantit dans une certaine mesure la comparaison avec les données fournis par les recensements fédéraux antérieurs, dans le cadre desquels on demandait d'indiquer la langue maternelle. Mais en dépit de cela, elle s'avère plutôt problématique, car du point de vue linguistique, la relation entre langue et pensée n'est pas du tout attestée. Le critère choisi, celui de la compétence, pose en outre un problème aux personnes (fortement) bilingues, qui se voient contraintes de choisir entre deux langues qu'elles maîtrisent et utilisent potentiellement dans une mesure semblable.

répartissent presque uniformément entre l'allemand standard (9,5%), l'italien (8,7%) et la somme des autres langues (9,9%). Le répertoire des langues parlées dans le cadre du travail ou à l'école varient en revanche plus fortement. La forme dialectale perd considérablement de sa suprématie (40,9%), alors que l'allemand standard (26,2%), l'anglais (11,5%) et le français (10,1%) prennent de l'importance.

Graphique 6.1-2: Les différentes langues parlées en famille et au travail/à l'école dans la commune de Wettingen, en 1990



Remarques:
S.all. : suisse allemand; *All.* : allemand; *Pat.* : patois; *Fr.* : français; *Dial.TI/GR* : dialecte tessinois et grison; *It.* : italien; *Rom.* : romanche; *Angl.* : anglais; *Aut.lang.* : autres langues.
Langues familiales et professionnelles/scolaires : ien pour cent de la population résidante ayant indiqué au moins une langue parlée dans l'un des domaines considérés.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Parmi les langues non locales, nous voyons se détacher, pour ce qui concerne l'usage linguistique en famille, les langues de l'immigration (notamment l'italien, mais aussi d'autres langues), alors que dans le domaine professionnel, nous notons l'emploi du français, de l'anglais et (à un degré inférieur) celui de l'italien.

Du point de vue du plurilinguisme social, il nous importe en particulier de savoir quel est le degré de plurilinguisme (donc de l'usage de plus d'une langue) à l'intérieur d'un domaine précis de la vie quotidienne. *Ainsi, 24,0% (4129*

personnes) de la population ayant indiqué une langue d'usage parlent plus d'une langue dans le cadre des deux domaines considérés (ensemble); ces personnes peuvent par conséquent être définies comme étant plurilingues. Cependant il s'agit presque exclusivement d'un plurilinguisme intégrant la langue locale, au vu des 99,6% de cas où celle-ci figure parmi les langues parlées.

Le plurilinguisme social est la conséquence de facteurs variés comme les migrations de nature diverse qui engendrent des contacts avec des communautés de langues différentes, ou encore l'école qui assure l'apprentissage d'une seconde langue nationale ou de langues étrangères; de même, la vie professionnelle exige des modes de communication divers. Le plurilinguisme social est donc (aussi) lié à la présence de personnes qui appartiennent à un groupe linguistique alloglotte. Et ici, les couples linguistiquement mixtes, autrement dit les couples où chacun des partenaires a une langue principale différente, constituent un élément déterminant pour le plurilinguisme.

Les couples linguistiquement mixtes

La commune de Wettingen compte 4542 couples, dont 546 (12,0%) sont mixtes du point de vue linguistique. Et pour 505 de ces couples (donc 11,1% du total des couples et 92,3% des couples linguistiquement mixtes), la langue locale est la langue principale de l'un des deux partenaires; toutes les conditions du plurilinguisme endogène sont donc réunies[1]. La majeure partie de ces couples présentent du point de vue des langues principales la combinaison de l'allemand avec une autre langue nationale (48,9%); toutefois, la proportion des couples qui nomment l'allemand et une autre langue européenne, mais non nationale, est tout de même de 43,2%.

[1] Les données relevées pour la région de langue allemande montrent que 9,1% du total des couples sont linguistiquement mixtes et que pour 90,8% de ces couples, la langue locale est la langue principale de l'un des partenaires.

Tableau 6.1-1: Plurilinguisme au sein des couples linguistiquement mixtes dont l'un des partenaires est germanophone, à Wettingen, 1990

Composition linguistique:	Total des couples ayant indiqué une langue parlée à la maison et au plus deux langues parlées par les deux partenaires	Plurilinguisme en %
allemand/français	87	*71,3*
allemand/italien	131	*77,1*
allemand/romanche	18	*83,3*
allemand/anglais	52	*76,9*
allemand/langues slaves	53	*56,6*
allemand/espagnol	34	*70,6*
allemand/autres langues	87	*72,4*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Si nous considérons la pratique langagière au sein de la famille, nous constatons que 75,9% des couples linguistiquement mixtes[1] utilisent plus d'une langue à la maison. Certes, ce pourcentage est légèrement inférieur à la moyenne correspondante au niveau de la région de langue allemande (78,3%)[2], mais il traduit malgré tout clairement que le *plurilinguisme est pour la grande majorité des couples linguistiquement mixtes qui vivent dans la commune de Wettingen la règle générale.*

Le tableau 6.1-1 montre le degré de plurilinguisme dans les couples où l'un des partenaires est germanophone. Le sexe du locuteur germanophone n'est pas pris en considération ici. Etudions maintenant la présence de l'allemand comme langue familiale à l'intérieur de ce plurilinguisme: *globalement 74,3% de ces couples révèlent une pratique plurilingue qui inclut la langue locale - autrement dit un plurilinguisme endogène.* Les couples présentant en termes de langue principale la combinaison allemand-anglais ou allemand-français utilisent pour 84,6% respectivement 85,1% d'entre eux l'allemand au sein de la famille; et lorsque la combinaison linguistique est celle de l'allemand et du romanche, ce sont même tous les couples de cette catégorie qui optent pour l'usage de

[1] Le pourcentage se rapporte au total des couples ayant indiqué au moins une langue parlée en famille.

[2] Sans la commune d'Evilard.

l'allemand à la maison. *Il apparaît en outre que les couples dont la composition linguistique réunit l'allemand et le portugais ou l'allemand et l'espagnol adoptent l'attitude la moins ouverte à l'égard de la langue allemande.* L'allemand n'est ici employé que dans 44,% respectivement 64,7% des cas. Le modèle du plurilinguisme endogène est néanmoins de loin le plus fréquent.

Migrants

Les migrants alloglottes jouent un rôle majeur dans le plurilinguisme social. Il faut toutefois distinguer entre les migrants venant d'autres régions de la Suisse et ceux venant de l'étranger. La majeure partie des ressortissants étrangers domiciliés à Wettingen sont originaires des pays du Sud de l'Europe et d'Europe occidentale (respectivement 68,9% et 16,8%)[1]. La plupart d'entre eux sont établis en Suisse depuis assez longtemps déjà, vu que plus des trois quarts (77,0%) de la population étrangère de Wettingen ont un *permis d'établissement.* Seuls 3,6% possèdent un *permis de saisonnier.* Quant aux requérants d'asile et aux personnes qui ne bénéficient que d'un permis de séjour provisoire ou pour une courte durée, ils représentent 6,7% des étrangers, alors que 12,7% des étrangers possèdent un permis de séjour pour une année.

Il est moins aisé de saisir la proportion de migrants internes. Une première estimation nous est fournie par le biais des indications du lieu de naissance: ainsi un quart (25,5%) de la population domiciliée dans la commune de Wettingen est né dans un autre canton. Les données relatives au lieu de domicile antérieur, c.-à-d. avant 1985, nous livrent un second élément en nous révélant que seulement 5,1% des habitants de Wettingen sont arrivés entre 1985 et 1990 dans cette commune et habitaient auparavant dans un autre canton[2]. *Ces deux éléments montrent que les mouvements de migration interne peuvent dans une certaine mesure jouer un rôle et doivent être pris en compte lors de l'analyse du plurilinguisme.*

[1] Hors de l'Europe, la région la plus fortement représentée est l'Asie du Sud; en effet, 7,8% de la population étrangère de Wettingen est originaire de cette partie du monde.

[2] Le pourcentage se rapporte au nombre d'habitants sur cinq ans. Les nouveaux arrivants peuvent d'ailleurs être de langue allemande et ne contribuent donc pas à l'augmentation du plurilinguisme de la commune.

6.1.2 L'indice de plurilinguisme

En nous servant de l'exemple de Wettingen, nous avons montré quels sont les aspects dont il faut tenir compte pour l'évaluation du plurilinguisme social. Sur cette base, nous aimerions établir un indice qui nous permette de comparer les communes en termes de plurilinguisme.

Les questions sur les langues posées dans le cadre du recensement fédéral de la population cernent trois domaines, que nous avons déjà définis à plusieurs reprises (voir chapitre 1.0), à savoir la langue principale, la (les) langue(s) parlée(s) en famille ainsi que la(les) langue(s) parlée(s) dans le cadre du travail ou de l'école. Sur la base de ces trois domaines de données statistiques, nous avons calculé un indice qui affecte à ces derniers un coefficient de pondération en vue d'établir le degré de plurilinguisme social d'une commune. Nous l'appelons *indice de plurilinguisme*. La base de référence est la commune, en tant qu'unité de la société et des relations de communication, dans laquelle les comportements linguistiques individuels s'additionnent pour former ainsi la dimension sociale du répertoire linguistique d'une commune.

Nous démontrons cela à l'aide de l'exemple de la commune de Wettingen. Nous additionnons le pourcentage des habitants de la commune de Wettingen qui n'indiquent pas la langue locale comme langue principale (17,9% de la population) au pourcentage des réponses concernant la langue parlée en famille qui n'échoient pas à l'allemand (26,2%, dialecte inclus). Ensuite nous considérons le pourcentage des personnes parlant une autre langue que la langue locale (dialecte inclus) au travail et/ou à l'école par rapport à l'ensemble des personnes actives/élèves et étudiants et additionnons la valeur obtenue aux deux premières. Dans le cas de Wettingen, ce sont 32,9% des personnes actives/élèves et étudiants qui indiquent au moins une autre langue que la langue locale, un pourcentage qu'il faut rapporter à un total de 66,6%, de sorte que nous obtenons une valeur de 21,9. La somme des trois pourcentages pris en considération ici (soit 17,9 + 26,2 + 21,9) est ensuite divisée par dix, afin d'obtenir une valeur dont l'interprétation est plus facile. L'indice de plurilinguisme pour la commune de Wettingen est alors de 6.6.

Les indices et leur signification

Des indices plus élevés signifient une présence relativement importante de langues non locales dans la commune considérée: autrement dit, dans les com-

munes de la région de langue allemande, toutes les autres langues en dehors de l'allemand (et/ou le dialecte), dans les communes de la région de langue française, toutes les autres langues à l'exception du français (et/ou des *patois*) et enfin dans les communes de la région de langue italienne et de celle de langue romanche, toutes les autres langues hormis l'italien (et/ou les dialetti), respectivement le romanche.

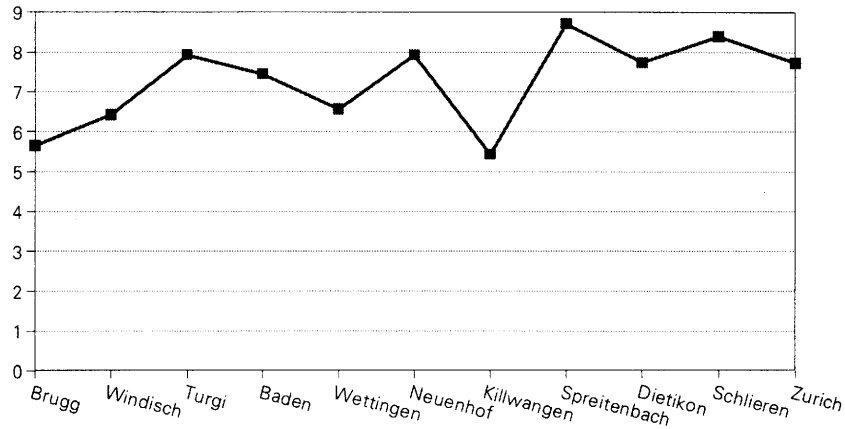
Wettingen révèle - comme nous l'avons vu - un indice de 6.6, les communes voisines de Baden et de Neuenhof accusent des indices respectivement de 7.5 et de 7.9. Dans la région environnante, les communes plus rurales et plus écartées, comme celles de Birmenstorf et de Fislisbach, enregistrent des indices de 4.8 et de 4.7, et celle de Freienwil une valeur de 3.3. Par rapport à sa région environnante, la commune de Wettingen n'apparaît donc pas comme le lieu où le plurilinguisme est le plus développé. Nous illustrons les variations de l'indice à l'aide d'un parcours à travers les communes qui longent la Limmat, de Brugg à Zurich (voir graphique 6.1-3).

Wettingen se situe légèrement au-dessous de la moyenne relevée dans ces communes longeant la Limmat. Les communes de Turgi, de Neuenhof (toutes deux 7.9) et de Spreitenbach (8.7) accusent un degré de plurilinguisme très élevé et dans l'agglomération zurichoise, ce sont les localités de la banlieue industrielle - notamment Schlieren (8.4) - qui révèlent des nombres indices élevés. L'indice relevé dans la ville de Zurich même, à savoir 7.7, n'est que d'un point supérieur à celui de Wettingen.

L'indice de plurilinguisme esquisse un paysage linguistique qui reflète la part respective de toutes les langues autres que la langue locale[1]. Les communes accusant un indice 0 seraient donc celles dans lesquelles aucun habitant n'a mentionné dans aucun des trois domaines considérés une autre langue que la langue locale - c'est-à-dire des communes entièrement unilingues.

[1] L'indice repose sur la commune de domicile des locuteurs. Nous aurions également pu envisager de mettre le troisième élément du calcul de l'indice (soit le pourcentage des locuteurs qui parlent une autre langue que la langue locale au travail et/ou à l'école) en rapport avec l'emplacement géographique du lieu de travail ou de formation. Le choix que nous avons fait se fonde sur le principe selon lequel l'endroit où les langues coexistent est fondamentalement l'individu (Weinreich, 1977). De ce point de vue les langues sont liées à un lieu géographique en ce sens que les individus en tant que locuteurs peuvent en un lieu précis mettre en circulation différentes langues. L'indice de plurilinguisme pondère donc les répertoires linguistiques individuels qui existent potentiellement dans un lieu géographique précis et qui révèlent d'autres langues hormis la langue locale. Il n'exprime donc pas en premier en quel lieu géographique se manifeste ce potentiel de plurilinguisme, mais dans quelle commune de domicile nous trouvons des personnes qui sont des locuteurs d'autres langues.

Graphique 6.1-3: Indice de plurilinguisme dans les communes de la vallée de la Limmat, de Brugg à Zurich, en 1990



Remarque:
Indice de plurilinguisme : celui-ci esquisse un paysage linguistique qui reflète la part respective des langues autres que la langue locale correspondante.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Communes aux indices faibles et moyenne nationale

Seules trois communes accusent un indice 0: Bister et Martisberg dans le district de Raron (VS) et la commune de Morlens située dans la région de langue française (district de la Glâne, FR). Elles comptent au maximum 34 habitants.

Les communes atteignant un indice de 1 point sont au nombre de 44, dont la plus grande est celle de Rothenbach dans l'Emmental avec une population de 1258 habitants (indice 0.8). Trente-trois de ces communes se situent en territoire germanophone, neuf en territoire francophone et deux dans la région de langue italienne.[1]

[1] Classées dans l'ordre croissant jusqu'au nombre indice 1 et selon la région linguistique, ce sont les communes suivantes: dans la région de langue allemande, Bister, Martisberg, Embd, Portein, Mutten, Spiringen, Innerthal, St. Anthönien Ascharina, St. Anthönien, Standenried, Steinhof, Isenthal, Hessenreuti, Furna, Doppelschwand, Herrenhof, Röthental i.E., Kammersrohr, Romoos, Unterschächen, Tschappina, Kottwil, Törbel, Calfreisen, Obergesteln, Ergisch, Noflen, Eggerberg, Oberwil dans le Simmental, Grengiols, Wachseldorn, Blitzingen; dans la région de langue

En général, le plurilinguisme, jusqu'à un degré élevé, se manifeste à l'intérieur d'une commune essentiellement à travers les composantes de la sphère publique (travail/école) - et non pas en premier lieu à travers la présence de locuteurs alloglottes. En Suisse italienne, nous trouvons cependant quelques cas isolés de communes dans lesquelles l'élément des langues principales revêt une importance plus grande que les langues d'usage en famille, au travail ou à l'école (par exemple les communes de Torre et de Pianezzo, où dans les deux cas l'indice relevé atteint près de 3.6); ces communes sont toutefois très peu nombreuses et une fois de plus petites.

A l'échelle suisse, *l'indice moyen de toutes les communes est de 4.4.* Les communes qui accusent cet indice sont notamment - pour ne citer que quelques-unes des plus grandes -: Hasliberg (1335 habitants), Sulgen (2552), Saillon (1169), Meggen (5424), Gränichen (5772), Biberist (7413), Naters (7252), Bubikon (4666), Eglisau (2659), Hochdorf (7055). Nous trouvons également parmi ces communes celle d'Unterehrendingen, une commune de la région périphérique de Wettingen, où 7,4% des 1361 habitants ne nomment pas l'allemand comme langue principale et où près de 16% du total des langues d'usage indiquées pour le domaine familial sont des langues non locales. Saillon près de Martigny est en revanche une commune à population agricole et tertiaire, où 13% des 1169 habitants ne désignent pas le français comme langue principale. Et comme dans le cas d'Unterehrendingen, près de 16% des réponses multiples concernant les langues d'usage au sein de la famille se rapportent à d'autres langues que le français (ou le *patois*). Dans la commune d'Unterehrendingen, les langues parlées au travail sont toutefois d'un poids légèrement supérieur que dans celle de Saillon, mais toutes les deux communes atteignent finalement le nombre indice de 4.4.

Indices élevés

Nous relevons les indices les plus élevés dans les communes de la région de langue romanche et dans ses environs immédiats: ainsi, les communes de Laax, de Madulain, d'Alvaschein, de Cunter, de Zuoz et de Schnaus accusent des indices oscillant entre 16.7 et 14.3. En Suisse francophone ou dans les zones

française: Morlens, Montenol, Romairon, St.Martin (VS), Le Châtelard, Iserables, Estavannens, Fiaugeres, Hennens, Liddes; dans la région de langue italienne ce sont les communes de Campo (Blenio) et de Gresso. Toutes ces communes sont extrêmement peu peuplées (la plus grande est Röthenbach i.E. avec 1258 habitants). A l'exception de huit communes, toutes sont des communes à caractère agricole ou en forte régression démographique (types de commune 18-22).

situées à la frontière linguistique de cette région, ce sont les communes de Randogne, de Courgevaux, de Leysin et de Courtaman qui viennent se placer en tête (leurs indices respectifs se situent entre 15.6 et 14.2). Nous trouvons ensuite au 11e rang le village grison de Bivio, bien connu pour son plurilinguisme, qui enregistre un nombre indice de 14.1[1]. Les communes de Randogne et de Leysin sont des cas atypiques, dans lesquelles l'élément déterminant du plurilinguisme n'est pas la part élevée formée par les autres langues nationales. Toutes deux sont des communes comptant environ 2800 habitants (donc une population plus importante que dans les autres communes aux indices élevés), qui abritent des institutions de formation continue et de perfectionnement professionnel particulières expliquant la présence temporairement très importante de personnes non francophones (voir chap. 3.2, note 1, p. 175).

Les valeurs les plus élevées de l'indice de plurilinguisme sont essentiellement le reflet de la situation traditionnellement plurilingue dans les Grisons et dans les régions situées à la frontière linguistique: en effet, dans ces territoires, la langue locale dominante est concurrencée par une autre langue nationale. Cette situation peut être qualifiée d'endogène - c.à-d. ayant pris naissance à l'intérieur même de la région et due à des causes internes; historiquement, ce plurilinguisme endogène s'est amplifié pendant une longue période et constitue dès lors l'une des propriétés stables du paysage linguistique suisse. Les migrations internes et la mobilité accrue de la population renforcent encore cet élément.

De ce plurilinguisme en quelque sorte «fait maison», nous pouvons distinguer celui dont la présence dans notre pays remonte aux années cinquante et qui est le produit de l'importance prise par les mouvements de population au plan international; dans ce second cas, nous pouvons parler de *plurilinguisme exogène*.

Part des langues nationales par rapport aux langues non nationales

Nous pouvons donc différencier encore entre plurilinguisme exogène et plurilinguisme endogène et évaluer en outre l'ampleur de ces derniers, en examinant quelle est par rapport au total des langues non locales la part respective des langues nationales et des langues non nationales. Dans la commune de Wettingen par exemple, près de la moitié (47,1%) des 17,9% de locuteurs, dont

[1] Voir l'analyse approfondie de la situation linguistique dans ce village, effectuée par Kristol (1984).

la langue principale n'est pas la langue locale, ont nommé l'une des trois autres langues nationales. Nous procédons ici à une ventilation des communes selon un *sous-indice* simple, en attribuant un nombre indice soit de 1, de 2, de 3 ou de 4. Le nombre indice 1 signifie qu'au plus un quart du total des langues non locales est formé par les langues nationales, le sous-indice 2 implique que le deuxième quart est également composé de langues nationales, comme nous l'avons constaté pour la commune de Wettingen. Le coefficient 3 révèle que les langues nationales forment entre 50 et 75% de la part des langues non locales. Et enfin, lorsque cette part se situe dans le dernier quart - entre 75 et 100% -, nous attribuons à la commune le sous-indice 4. Le sous-indice renvoie uniquement aux langues principales.

Près de 8% de la population totale vivent dans des communes accusant un sous-indice de 1, donc dans lesquelles la part des langues nationales aux langues non locales est inférieure à un quart et qui révèlent de ce fait un plurilinguisme exogène fortement marqué. Toutes ces communes comptent moins de 10'000 habitants; seule la commune d'Altstätten (SG) et ses 10'249 habitants (de même qu'un indice de plurilinguisme pas particulièrement élevé, soit 3.78) constitue une exception ici[1].

Les communes dotées d'un sous-indice 4 sont celles qui manifestent le plus fortement un plurilinguisme endogène. Leur contexte plurilingue naît donc du fait que la majorité de leurs habitants sont des locuteurs d'une langue nationale autre que la langue locale. *Nous relevons au total 654 communes accusant le sous-indice 4 et qui abritent près de 5% de la population totale.*

Par souci de concision, nous ne décrivons que succinctement la répartition géographique de ces communes: elles se situent en particulier dans la région de langue romanche et dans les parties sud-ouest du Tessin. Nous constatons un

[1] Le lecteur peut à priori être surpris de constater que l'indice n'est pas en relation directe avec le sous-indice. En effet, nous notons par exemple qu'une proportion élevée de locuteurs dont la langue principale n'est pas la langue locale (autrement dit un sous-indice de 1 ou 2) n'entraîne pas nécessairement une augmentation massive de l'indice comparatif de plurilinguisme. Le mode de calcul utilisé pour l'élaboration de l'indice de plurilinguisme nous fournit la raison à cela: en effet, lorsque la langue locale apparaît dans le répertoire linguistique des alloglottes, que ce soit dans le cadre de la famille, du travail ou de l'école, nous notons alors que la part formée par ces composantes dans l'indice général diminue. L'indice comparatif de plurilinguisme traduit donc également - au plan social - le degré d'intégration linguistique des immigrants. Le fait que dans des communes à forte proportion de locuteurs de langues non nationales, l'indice de plurilinguisme particulier ne soit *pas* le plus élevé, révèle que dans ces communes le taux d'intégration linguistique est considérable.

plurilinguisme endogène très marqué dans le territoire à caractère rural du canton du Jura et dans les communes qui longent la frontière linguistique entre la région francophone et la région germanophone, et plus particulièrement dans la zone-frontière perméable entre le Lac de Bienne et Schwarzenburg. Quelques communes isolées dans les zones rurales du canton de Vaud font également partie de cette catégorie. En Valais, nous trouvons à proximité de la frontière linguistique séparant la région germanophone de la région francophone et de celle séparant la région germanophone de la région italophone quelques localités caractérisées par un degré élevé de plurilinguisme endogène. Autrement, la Suisse alémanique ne comporte que quelques communes au plurilinguisme endogène marqué.

Une carte de la Suisse plurilingue

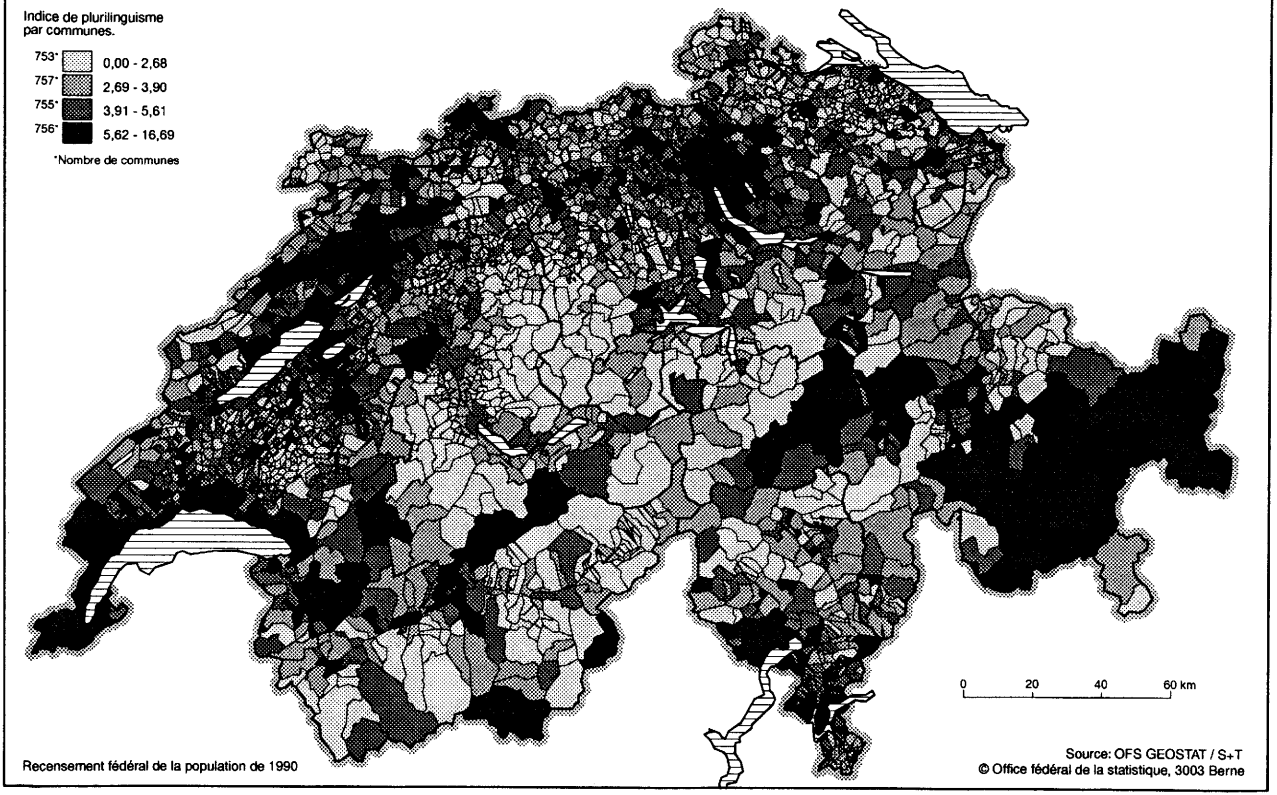
Sur la base des indices de plurilinguisme, nous pouvons dès lors tracer une carte d'un genre nouveau de la situation des langues en Suisse. La carte 6.1-1 indique les indices de plurilinguisme de l'ensemble des communes réparties selon quatre catégories majeures.

A première vue, cette carte fait apparaître une structure: sept régions au plurilinguisme marqué forment ensemble une bande de territoire composée de zones rurales situées sur le Plateau suisse et dans la région des Préalpes, et pour partie aussi dans les Alpes. Ces sept régions sont les suivantes:

Carte 6.1-1:

Indice de plurilinguisme dans l'ensemble de la Suisse, par communes

1990



Recensement fédéral de la population de 1990

Source: OFS GEOSTAT / S+T

© Office fédéral de la statistique, 3003 Berne

1) Le bassin du Lac Léman: une bande presque ininterrompue de zones aux indices élevés s'étend de Genève jusqu'à Montreux et Villeneuve en passant par Lausanne. Elle comprend, outre les grandes villes à population très mixte, la rive lémane avec des localités dans lesquelles résident un nombre important de cadres supérieurs (voir chapitre 5).

2) L'agglomération zurichoise: la région enregistrant des indices élevés s'étend de la ville de Zurich même, puis au-delà de ses limites le long des deux rives du Lac, où elle se compose avant tout de communes riches. Une deuxième zone au plurilinguisme marqué s'étend uniformément sur l'ensemble de l'Oberland zurichois; cette région comprend des communes industrielles comme Winterthour, Wetzikon, Uster et la commune de Bülach; nous en trouvons des prolongements dans la vallée de la Limmat et des îlots tels que Zoug.

3) Bâle et sa zone d'attraction: la ville et les communes environnantes - surtout des lieux d'implantation de l'industrie comme Pratteln - forment jusqu'à Liestal l'un des points de concentration majeurs du plurilinguisme dans le Nord-Ouest de la Suisse. Quelques îlots isolés - en général des localités industrielles comme par exemple Breitenbach et Laufon - constituent en quelque sorte des maillons reliant cette zone à Delémont, et jusqu'à Soleure, en passant par Balsthal et Gerlafingen.

4) La région au pied sud de la chaîne du Jura et la région fribourgeoise située à la frontière linguistique: les zones se trouvant au nord et au sud-ouest de Bienne révèle des indices de plurilinguisme élevés. Cette région comprend en outre aussi bien la rive nord du Lac de Neuchâtel que - dans un prolongement méridional - la région fribourgeoise située à la frontière linguistique.

5) Le Valais: nous trouvons ici quelques zones reliées entre elles qui présentent un degré de plurilinguisme élevé et qui se situent dans les communes touristiques d'une part et dans la vallée rhodanienne à forte densité de population.

6) Les centres urbains du Tessin et leurs environs, pour partie axés sur le tourisme.

7) Les Grisons et son territoire de langue romanche caractérisé par un plurilinguisme endogène très marqué.

Occupant une position plutôt isolée et en marge, nous trouvons la ville de Berne, entourée en quelque sorte d'un «anneau» de communes fortement plurilingues, et la ville de St. Gall, cette dernière se situant dans une région très hétérogène du point de vue du plurilinguisme social. Dans les deux cas, nous consta-

tons que dans les environs de ces villes, des zones au taux de plurilinguisme élevé sont directement voisines de zones accusant des indices de plurilinguisme faibles. Des transitions plus abruptes sont ici la règle, alors que dans la région du Plateau suisse, dans celle située au sud de la chaîne du Jura et dans les territoires romands longeant la frontière linguistique, les transitions, en termes de plurilinguisme, sont moins marquées.

Le plurilinguisme enregistre ses indices les plus bas dans deux vastes régions de l'Oberland bernois - dans lequel les communes touristiques comme Adelboden et Grindelwald se démarquent toutefois nettement - et dans les environs de l'Emmental, de même que dans de nombreuses petites communes du canton du Valais ainsi que dans d'autres régions alpines (colonies Walser incluses). En Suisse orientale, la carte révèle quelques tâches claires, qui ne se rapportent pas aux centres, mais à des communes relativement petites dans les environs des villes.

La répartition de la population résidente selon les quatre classes d'indices utilisées pour établir la carte 6.1-1 montre clairement que plus une commune est petite, plus l'indice de plurilinguisme est généralement faible. Bien plus de la moitié de tous les habitants vivent dans des communes qui enregistrent un indice de plurilinguisme élevé; en revanche, seuls 7% à peine habitent dans des communes où le plurilinguisme est faible.

Tableau 6.1-2: La population totale de la Suisse, selon l'indice de plurilinguisme, 1990

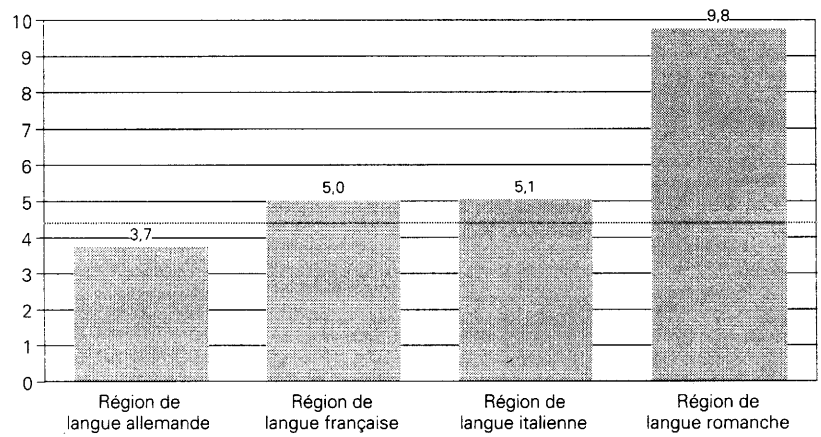
Indices	Nombre de communes	Nombre d'habitants	en pour cent
0.00 - 2.69	759	499 968	*7,3*
2.69 - 3.91	754	869 463	*12,6*
3.91 - 5.62	756	1 749 752	*25,5*
5.62 - 16.69	752	3 754 504	*54,6*
Total	3 021	6 873 687	*100,0*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Les quatre régions linguistiques diffèrent considérablement au niveau de leur indice de plurilinguisme. Le calcul de l'indice moyen de plurilinguisme pour les communes d'une région linguistique donnée permet déjà d'illustrer ces différences d'une région à l'autre (voir graphique 6.1-4).

En Suisse alémanique, l'indice moyen est nettement inférieur à celui relevé dans les autres régions linguistiques. *La Suisse francophone et italophone révèlent toutes deux un plurilinguisme plus marqué - et ceci à un degré similaire - alors que la région de langue romanche, comme prévu, accuse le degré de plurilinguisme social le plus élevé.*

Graphique 6.1-4: Les indices de plurilinguisme dans les quatre régions linguistiques suisses, en 1990
(indice moyen au niveau national: 4,4)



© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Nous pouvons dès lors nous demander dans quels types de communes l'indice est élevé et dans lesquels il est bas. Dans le cadre du chapitre 5, nous avions été frappés par la situation particulière notée dans les petits et moyens centres par rapport aux grands centres.

Conformément aux attentes, nous mesurons les indices les plus élevés dans les grands et moyens centres (voir tableau 6.1-3). *Toutes les villes relativement importantes de notre pays accusent des indices supérieurs à la moyenne.* Ainsi, par rapport à la moyenne nationale de 4.4, les villes de Bâle et de Zurich enregistrent un indice de 7.7, Genève de 10, Berne de 7.4, Lausanne de 8, Winterthour et Lucerne un indice de 6 et la ville de St. Gall un indice de 6.1. En accusant un indice de 13.6, Bienne représente également une commune type de la classe «sous-indice 4», dans laquelle les locuteurs de l'autre langue nationale (le

français) forment la majorité des représentants de langues non locales. La ville de Fribourg - qui, parmi les villes les plus peuplées, occupe la seconde position en termes de plurilinguisme social (11.6) - présente une situation similaire. Cependant, une proportion relativement importante de locuteurs de l'espagnol et du portugais fait de Fribourg une commune de la classe «sous-indice 3», autrement dit dans laquelle le taux de présence des autres langues nationales (allemand et italien) est plus faible. Fribourg atteint même un indice supérieur à celui noté pour Genève, qui, comme beaucoup de grandes villes, est une commune du «sous-indice 2». Lausanne et Neuchâtel accusent un indice de plurilinguisme plus ou moins identique. Les villes suisses alémaniques révèlent quant à elles des indices faibles - sauf Coire. Cependant, au vu de la part relativement importante de romanchophones, Coire est une commune, où la présence des langues nationales est plus forte (sous-indice 3) que dans les autres communes.

D'une manière générale, les communes situées à proximité des centres plus importants accusent des indices élevés; c'est le cas notamment pour les types de communes 9 et 10 (communes d'emploi et communes suburbaines d'habitation de régions métropolitaines). Seul le type 13 (commune suburbaine d'habitation de régions non métropolitaines) n'est pas conforme à cette règle. Pour le reste, les communes de régions non métropolitaines du type 14 et 15 (de même que, sans surprise, les communes d'autochtones du type 16) révèlent des indices faibles. En revanche, l'indice de plurilinguisme est à nouveau relativement important dans les communes à population industrielle. Par ailleurs, nous constatons que l'indice est bas lorsque le secteur tertiaire fait défaut aux communes à population agricole (types 19-21).

Le plurilinguisme social n'est guère plus présent dans les petits centres. L'indice relativement bas peut toutefois exprimer ici - comme nous l'avons déjà constaté dans le chapitre précédent - que dans ce type de commune, les conditions pour l'insertion linguistique des alloglottes sont bonnes, à la différence des communes riches et des communes touristiques. Nous approfondirons encore par la suite ces deux hypothèses.

Tableau 6.1-3: Les indices de plurilinguisme en Suisse considérés selon le type de commune, 1990

Type de commune		Indice moyen
1	Grands centres	8,2
2	Centres moyens	7,1
3	Petits centres	5,4
4	Centres de régions périphériques	5,5
5	Communes riches	7,0
6	Communes touristiques	7,1
7	Communes semi-touristiques	5,0
8	Communes de homes et d'asiles	5,6
9	Communes d'emploi de régions métropolitaines	6,9
10	Communes suburbaines d'habitation de régions métropolitaines	6,3
11	Communes périurbaines de régions métropolitaines	5,4
12	Communes d'emploi de régions non métropolitaines	5,3
13	Communes suburbaines de régions non métropolitaines	5,9
14	Communes périurbaines de régions non métropolitaines	4,5
15	Communes d'allochtones, à proportion moyenne d'émigrants pendulaires	4,1
16	Communes d'autochtones à proportion moyenne ou forte d'émigrants pendulaires	3,2
17	Communes à population industrielle et tertiaire	4,6
18	Communes à population industrielle	4,9
19	Communes à population agricole et industrielle	3,0
20	Communes à population agricole et tertiaire	3,9
21	Communes à population agricole	2,9
22	Communes en forte régression démographique	4,2

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

6.1.3 Conclusion

Nous pouvons retenir que l'unilinguisme total est pratiquement inexistant au niveau social. Il ne touche que des petites communes et qu'une faible part de la population totale.

Suivant la région linguistique considérée, l'indice esquisse un tableau très différent. En résumé, nous constatons que plus une région linguistique est petite, plus les indices moyens du plurilinguisme sont élevés. Cette observation autorise-t-elle à conclure que les régions linguistiques sont «menacées»? Les analyses dans le cadre des chapitres précédents ont en effet également mis en évidence que dans la région de langue française et dans celle de langue italienne, les locuteurs pour lesquels la langue locale n'est pas la langue principale se sont particulièrement bien intégrés à leur environnement linguistique, alors que cela est moins vrai dans la région de langue allemande (en ce qui concerne la région de langue romanche, il faut à cet égard relativiser les conclusions). Des indices élevés de plurilinguisme ne doivent donc pas être interprétés systématiquement comme un manque d'assimilation des langues extra-territoriales et de leurs locuteurs. L'indice général de plurilinguisme révèle plutôt dans quelle mesure la population dans un lieu géographique donné utilise, au-delà de la langue locale, d'autres langues; ce qui n'exclut nullement l'usage simultané de la langue locale.

Afin d'évaluer le «danger» ou la «menace» que représente la présence d'autres langues, il faut recourir à la distinction entre le plurilinguisme endogène (pour ainsi dire «fait maison») et le plurilinguisme exogène. Ainsi, dans la région de langue allemande, les langues nationales forment une part de 43,7% par rapport aux langues non locales, dans la région de langue française cette part est légèrement supérieure, soit 45,9%, dans la région de langue italienne, elle représente même 69% et dans la région romanche 88,4%.

Nous pouvons donc en conclure que dans la région de langue romanche et dans celle de langue italienne, ce sont avant tout les langues nationales qui sont responsables du paysage plurilingue. Nous avons donc affaire ici à un plurilinguisme endogène. La situation dans les régions de langue allemande et de langue française se caractérise en revanche principalement par un plurilinguisme exogène; en effet, là, les langues nationales ne représentent pas la part majeure des langues non locales présentes dans ces territoires. Si nous établissons un classement selon le degré de plurilinguisme endogène, c.à-d. né de l'évolution historique, il serait alors le suivant:

1. Région de langue romanche
2. Région de langue italienne
3. Région de langue française
4. Région de langue allemande

Bien que la région de langue française accuse la proportion la plus importante de locuteurs de langues non locales, ce groupe de la population révèle au niveau de sa composition interne une présence plus forte des langues nationales que le groupe de locuteurs correspondant en Suisse alémanique. *En effet, en Suisse alémanique, la structure interne du groupe des langues non régionales s'avère être la moins orientée vers les langues nationales autres que l'allemand. Au vu de cet élément auquel il convient encore d'ajouter le degré d'intégration moindre des migrants alloglottes, la région de langue allemande serait en conséquence la plus «menacée». Mais compte tenu de son statut de majorité clairement marquée au sein du paysage linguistique suisse, nous ne pouvons évidemment pas considérer que la Suisse alémanique soit réellement exposée à une menace.* Une telle situation de mise en danger serait véritablement donnée si une langue en particulier représentait une part très élevée au plurilinguisme existant - situation que nous retrouvons probablement avant tout dans le cadre du plurilinguisme endogène de la région de langue romanche.

Quelles formes peut alors revêtir le répertoire linguistique individuel des personnes vivant au sein d'une société potentiellement plurilingue est une question à laquelle nous portons toute notre attention dans le sous-chapitre qui suit.

6.2 Le plurilinguisme individuel

Rita Franceschini

6.2.0 Introduction

Dans le sous-chapitre précédent, il était question du plurilinguisme social, c'est-à-dire du degré de présence de la langue locale et d'autres langues au sein d'une commune, d'un district, d'une région linguistique, etc. Dans le cadre du présent sous-chapitre, nous adoptons un autre point de vue et considérons les pratiques langagières individuelles, autrement dit l'unilinguisme ou le plurilinguisme d'un individu.

Le plurilinguisme d'un individu est le produit de divers processus d'acquisition et est de ce fait lié à de nombreux facteurs tant externes qu'internes (tels que l'âge auquel une langue a été acquise, le mode d'acquisition de cette langue, le lieu, les circonstances, la motivation, etc.). Cependant, nous ne pouvons analyser dans le cadre de ce chapitre que quelques-uns des caractéristiques communes à ces locuteurs et seulement dans la mesure où nous pouvons déduire ces dernières des données fournies par le recensement de la population.

Dans un premier temps, nous nous demanderons quel est en Suisse le nombre de personnes qui peuvent être considérées comme unilingues et combien peuvent être qualifiées de plurilingues. Nous chercherons à préciser les domaines - famille, travail ou école ou les trois réunis - dans lesquels nous notons la pratique du plurilinguisme. Pour ce faire, nous centrerons notre attention sur les locuteurs des langues nationales (pour les langues non nationales, voir le chapitre 5) à l'intérieur des différentes régions linguistiques.

Dans la seconde partie de notre analyse, nous présenterons une «typologie du plurilinguisme» et étudierons sous divers angles les différents types de plurilinguisme, tout en y incluant également l'usage de la langue locale respective. Nous nous demanderons dans quelle mesure le plurilinguisme individuel dépend du degré de formation acquis, de l'âge, du type de la commune de domicile ainsi que de la région linguistique.

6.2.1 L'individu plurilingue - le produit de processus complexes

Dans le cadre du chapitre 5, nous nous sommes préoccupés du plurilinguisme des personnes qui n'indiquent pas l'une des quatre langues nationales comme langue principale. Maintenant, nous voulons examiner le plurilinguisme des locuteurs des langues nationales. Qui sont ces individus plurilingues? Y-a-t-il des différences entre les diverses régions et communautés linguistiques? Quel est le nombre de langues constituant le répertoire plurilingue de ces locuteurs? Et trouvons-nous la confirmation des clichés usuels, comme par exemple l'idée que les germanophones sont plus plurilingues que les francophones?[1]

Le plurilinguisme individuel est le résultat de processus d'acquisition qui s'accomplissent à des moments différents et dans des circonstances diverses au cours de la vie d'un individu. La (les) langue(s) première(s) est (sont) en règle générale celle(s) du milieu familial, à laquelle (auxquelles) viennent s'ajouter ensuite les langues parlées avec les camarades de jeux. Puis l'école assure l'enseignement de langues étrangères, qui nous seront utiles à des fins professionnelles; ou alors nous nous lions d'amitié avec des personnes qui parlent une autre langue et finalement, nous transmettons une ou plusieurs de ces langues à nos enfants. L'acquisition des langues premières se fait spontanément; plus tard, l'apprentissage de langues devient plus difficile et requiert dans le cadre de la scolarité ou de cours de langues des moyens et des méthodes didactiques. Nous pouvons acquérir une langue, mais nous pouvons aussi l'oublier à nouveau. Il s'avère donc que le plurilinguisme individuel est une grandeur évolutive et toujours changeante. Si nous voulons déterminer cette grandeur, nous devons donc tenir compte de plusieurs dimensions qui sont au minimum les suivantes (selon Mackey, 1987):

Dimensions du plurilinguisme

1. les langues composant le répertoire plurilingue et leur distance réciproque au niveau linguistique et typologique,
2. le lieu d'acquisition (notamment au sein de la famille ou une acquisition spontanée lors de contacts avec des camarades de jeux ou encore à l'école, au travail),

[1] La notion de plurilinguisme est utilisée comme terme générique. Elle désigne aussi bien le bilinguisme que l'usage de plus de deux langues. Dans ce second cas, nous parlerons d'une manière générale de multilinguisme (et ne distinguerons donc pas entre trilinguisme, quadrilinguisme, etc.)

3. le moment de l'acquisition (dans l'enfance, à l'âge adulte),
4. les raisons de l'acquisition (volonté d'intégration, d'assimilation à l'environnement linguistique, motivation fonctionnelle, c-à-d. lorsque la langue n'est acquise qu'à des fins précises - notamment professionnelles),
5. la compétence dans les langues participant du répertoire plurilingue (y compris les connaissances passives),
6. le comportement bilingue (adaptation à la langue de la région d'accueil, choix d'une troisième langue pour la communication, passage constant d'une langue à l'autre[1]).

Les données fournies par le recensement de la population de 1990 ne nous permettent pas de saisir toutes les dimensions nommées. Sur la base des trois questions partielles qui concernent les langues (voir chapitre 1.0), nous apprenons quelle est la langue que les personnes interrogées considèrent comme leur langue principale - dont nous pouvons supposer que les personnes questionnées la maîtrisent bien (dimension 5); il faut toutefois également tenir compte du fait que d'autres raisons que celle évoquée peuvent avoir motivé le choix des locuteurs plurilingues (voir Franceschini, 1993). Les données relatives aux langues d'usage nous permettent certes d'induire les autres langues parlées en plus de la langue principale (dimension 1 et dimension 6), mais uniquement pour le domaine des langues nationales et de l'anglais nous savons réellement quelle est la langue utilisée habituellement. En revanche nous ne sommes pas en mesure de dire à quel moment de la vie et selon quel mode ces langues ont été acquises, et quel est le degré de maîtrise de ces langues. La question concernant la langue parlée au travail nous fournit quelques indications sur les motifs de l'acquisition d'une langue supplémentaire (dimension 4), mais ces éclaircissements ne se font qu'indirectement.

Le répertoire linguistique individuel ne peut être saisi par le biais de l'indice du plurilinguisme social. Pour ce faire, il faut recourir à une catégorisation qui rassemble des profils similaires de locuteurs sur la base de répertoires individuels différents. Ce qui nous importe dans le cadre de cette catégorisation n'est pas tant le nombre de langues indiquées, mais bien plus d'obtenir une pondération qualitative, à savoir: quelles sont les langues les plus fréquemment parlées et plus précisément, dans quelle région linguistique, selon quelle combinaison et par quels groupes de la population? Compte tenu du grand nombre de combi-

[1] A cet égard, voir plus précisément le chapitre 5.0.

naisons possibles, il est clair qu'il faut accorder à la langue locale une place privilégiée dans le répertoire des personnes recensées.

D'une manière schématique, les données du recensement de la population permettent des comparaisons d'ordre divers, à savoir:

- entre la langue principale et la langue parlée en famille: trouve-t-on des locuteurs qui parlent au sein de la famille une autre langue que la langue principale?
- entre la langue principale, la langue parlée en famille et la langue parlée au travail (à l'école): la langue principale est-elle utilisée dans les deux domaines?
- entre la langue parlée en famille et la langue parlée au travail (à l'école): les langues utilisées sont-elles ou non les mêmes dans les deux domaines? Les domaines que sont la famille, le travail et l'école peuvent également être considérés séparément du point de vue des pratiques unilingue et plurilingue.

Ces comparaisons nous permettent donc de tirer des conclusions différenciées, en dépit des données quelque peu limitées dont nous disposons. Dans les pages qui suivent, nous procéderons à quelques-unes de ces comparaisons; nous mettrons toutefois l'accent sur le plurilinguisme des locuteurs des langues nationales, à l'intérieur et à l'extérieur de la région linguistique considérée, étant donné que nous avons déjà traité diverses questions relevant du plurilinguisme des locuteurs de langues non nationales dans le cadre du chapitre 5. En outre, nous ne distinguerons plus dans ce chapitre les langues standard des dialectes. Les locuteurs qui parlent seulement la variété standard et la variété dialectale, soit de l'allemand, du français ou de l'italien ne seront donc pas considérés comme plurilingues.

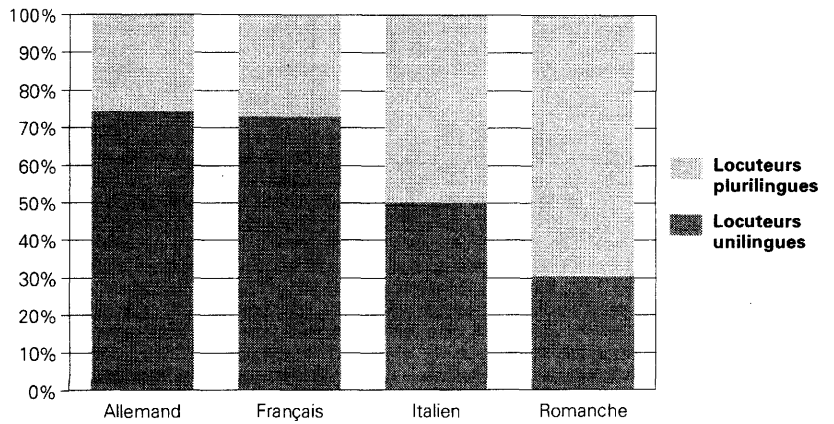
6.2.2 Unilinguisme et plurilinguisme

Nous nous demandons en premier lieu quelle est la proportion de locuteurs unilingues, c.-à-d. de personnes qui indiquent dans les trois domaines relevés toujours une seule et même langue[1]. A l'échelle suisse, près de 72% des personnes qui parlent l'une des quatre langues nationales sont unilingues au sens

[1] Nous rappelons que la totalité de la population résidante n'est pas représentée dans tous les trois domaines; cela est particulièrement vrai pour ce qui concerne la question de la langue parlée au travail.

indiqué; par conséquent, 28% peuvent être considérés comme plurilingues. En d'autres termes, *près de 28% de la population a indiqué au minimum une autre langue dans au moins un des domaines considérés.*

Graphique 6.2-1: Unilinguisme et plurilinguisme dans l'ensemble de la Suisse et selon la population totale ayant indiqué une langue nationale comme langue principale, en 1990

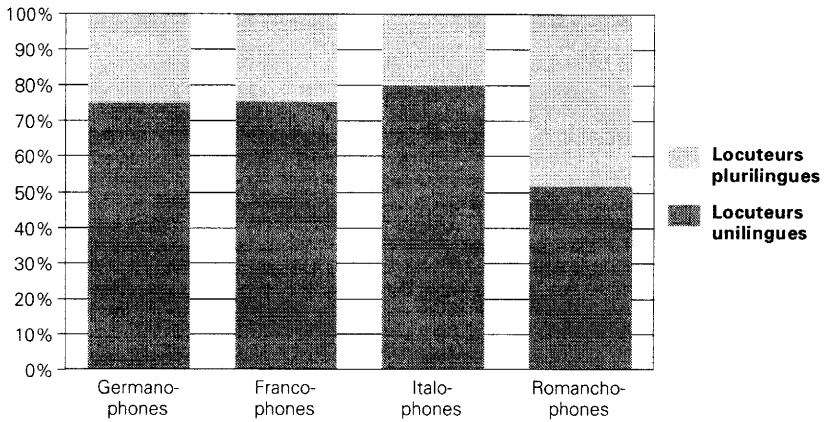


© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Les différences entre les langues nationales sont cependant importantes. Ainsi, en regard des francophones, les germanophones ne s'avèrent pas vraiment beaucoup plus plurilingues, ce qui contredit un cliché courant, selon lequel les Suisses alémaniques seraient plus polyglottes. En revanche, conformément aux attentes, les italophones et surtout les romanchophones accusent un degré de plurilinguisme élevé.

Le résultat noté pour les italophones - dont 53,3% ne vivent pas dans la région de langue italienne - ainsi que les conclusions des chapitres 4 et 5 portent à croire que la situation varie suivant la région linguistique considérée. Pour cette raison, nous considérons le degré d'unilinguisme respectivement de plurilinguisme des divers groupes linguistiques uniquement à l'intérieur de la région de diffusion correspondante.

Graphique 6.2-2: Unilinguisme et plurilinguisme à l'intérieur de chaque région linguistique suisse, selon la population ayant indiqué la langue régionale comme langue principale, en 1990



© Office fédéral de la statistique Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Les germanophones et les francophones révèlent à l'intérieur de leur territoire correspondant pratiquement le même taux d'unilinguisme (près de 75%). Il apparaît en revanche clairement que les locuteurs extra-territoriaux ont fortement contribué au degré de plurilinguisme des italophones. A l'intérieur même de leur territoire, *les italophones font preuve d'un plurilinguisme beaucoup moins marqué; leur degré d'unilinguisme est même plus élevé que celui des germanophones et des francophones.*

La pratique unilingue concerne-t-elle la moitié de la population romanchophone?

Les deux graphiques précédents révèlent sans aucune surprise que les locuteurs du romanche sont les plus fortement plurilingues. Cependant, il est frappant de constater que près de 50% des romanchophones déclarent parler *exclusivement* le romanche en famille et au travail (à l'école).

Mais seule une personne qui ne connaît pas notre pays conclurait au vu de ces données que les romanchophones vivant à l'intérieur de leur propre région linguistique sont pour la moitié d'entre eux des locuteurs unilingues. Nommer le

romanche comme seule langue utilisée est une attitude qui exprime plutôt la loyauté envers cette langue que le réel comportement linguistique. Si l'on est conscient du rôle important que joue la loyauté linguistique en termes de transmission et de sauvegarde d'une langue, ce pourcentage élevé d'unilinguisme peut alors être vu comme un pilier de soutien essentiel, comme un aveu de fidélité envers sa propre langue qu'il faut exploiter positivement en vue de sauvegarder le romanche. Cette réaction sensible traduit dans le même temps aussi que face à une situation de mise en danger, le groupe linguistique défend sa propre langue minoritaire.

Unilinguisme et plurilinguisme à l'extérieur de la région linguistique considérée

Les analyses dans le cadre des chapitres 3 et 4 ont déjà montré que le plurilinguisme tend à être plus fréquent lorsque les représentants d'une communauté linguistique vivent à l'extérieur de leur propre territoire. Ces personnes plurilingues sont dans la plupart des cas des migrants internes, sauf pour ce qui concerne les italophones, dont la majorité est originaire d'Italie. *D'une manière générale, le taux d'unilinguisme à l'extérieur d'une région linguistique donnée diminue de près de la moitié.*

Note-t-on des différences entre les quatre langues nationales ou est-ce l'environnement linguistique, la région linguistique qui jouent un rôle déterminant? Dans le cadre du chapitre 5, nous avons constaté que les régions linguistiques latines sont les plus favorables à l'intégration des migrants de langue étrangère. Cela semble également s'appliquer aux locuteurs des autres langues nationales, à l'exception de la région de langue romanche.

En Suisse francophone, ce sont les germanophones qui accusent le pourcentage de plurilinguisme le plus élevé; seuls 14% d'entre eux peuvent être qualifiés d'unilingues. Les francophones établis en Suisse alémanique s'avèrent en revanche plus unilingues, à savoir près de 23% d'entre eux, alors que dans la région de langue italienne, seuls environ 10% des francophones sont unilingues[1]. Ces chiffres confortent l'opinion généralement admise selon laquelle les germanophones vivant en Suisse francophone tendent à s'adapter à leur nouvel environnement linguistique; cette insertion a également pu être constatée dans le cadre d'entretiens en profondeur et d'enquêtes par questionnaire concernant la

[1] Le nombre des francophones vivant dans la région de langue romanche est trop insignifiant pour être mis en comparaison ici.

migration interne (voir Lüdi / Py et collaborateurs, 1995). Dans la région de langue italienne en revanche, la proportion des germanophones unilingues est tout aussi forte (près de 23%) que celle des francophones qui vivent en Suisse alémanique.

Cet état de faits semble paradoxal: pourquoi les germanophones établis en Suisse francophone s'intègrent-ils dans une proportion tellement plus élevée que les germanophones qui vivent en Suisse italienne? Comme nous l'avons constaté dans le cadre du chapitre 3.3., le groupe des germanophones domiciliés en Suisse italienne présente du point de vue l'âge une structure différente de celui des germanophones vivant en Suisse francophone - il semble en effet que dans la région de langue italienne, les locuteurs de l'allemand soient avant tout des personnes plus âgées qui dans les communes, dans lesquelles elles forment une minorité relativement importante, ne rencontrent pas de difficultés majeures à communiquer en allemand et qui en conséquence ne sont pas obligées de s'adapter.

Les italophones, eux aussi, adoptent une pratique linguistique différente suivant qu'ils vivent en Suisse francophone ou en Suisse alémanique: ainsi dans la région de langue allemande, un bon quart d'entre eux sont unilingues, contre seulement 13% dans la région de langue française, ce qui parle une fois de plus en faveur de la capacité d'intégration plus forte de la région de langue française (voir chapitre 3.2).

La parenté linguistique des langues découlant du latin permet-elle de justifier ce phénomène (voir chapitre 5.5)? Il semble que non, au vu du résultat noté dans la région romanche linguistiquement apparentée. C'est en effet dans la région de langue romanche que nous trouvons la plus forte proportion d'italophones unilingues, soit près de 28%. L'une des raisons expliquant cela est vraisemblablement l'intercompréhension facilitée entre les locuteurs du romanche et ceux de l'italien. Cette interprétation est corroborée par le fait que les romanchophones accordent une large place à l'usage de l'italien tant dans le domaine familial que professionnel: 1115 personnes romanchophones déclarent parler également l'italien dans le cadre de leur activité professionnelle (sur un total de 1841 mentions de l'italien comme langue parlée au travail, dans cette région). Et 415 personnes sur 923 qui ont nommé l'italien comme langue parlée en famille sont des romanchophones.

La région de langue romanche doit également être vue comme un cas particulier à d'autres points de vue. Ainsi c'est en Suisse romanche que les germa-

nophones présentent, par rapport aux autres régions linguistiques, la plus forte proportion de locuteurs plurilingues, soit près de 50%, plurilinguisme découlant avant tout du rôle de poids joué par le romanche comme langue d'usage. A l'inverse, près de la moitié des germanophones établis dans la région de langue romanche sont unilingues, tandis que seuls 10% des romanchophones vivant en Suisse alémanique et 5% de ceux habitant dans l'une des deux régions latines s'avèrent être des locuteurs unilingues. De tels chiffres reflètent la forte pression exercée sur les romanchophones en termes d'adaptation à leur environnement linguistique, alors que la position dominante de l'allemand dans la région de langue romanche contraint beaucoup moins les germanophones à adopter l'option plurilingue.

Dans l'ensemble, le plurilinguisme des personnes immigrées - indépendamment de la langue de départ - est toujours le plus marqué dans la région de langue française et dans celle de langue italienne. Ces deux régions exercent sur les personnes dont la langue principale est une des autres langues nationales une pression plus forte en termes d'insertion linguistique. Cet effet se perçoit le plus dans la région de langue française, où nous relevons pour toutes les autres langues nationales la plus faible part de locuteurs unilingues. Enfin, le romanche n'a à l'extérieur de son propre territoire de diffusion qu'une très faible valeur sur le «marché linguistique».

Dans divers chapitres précédents, nous avons mis en évidence des différences de comportement linguistique liées au sexe des locuteurs. Le cliché usuel selon lequel les femmes tendent à acquérir plus de langues étrangères et les apprennent plus facilement laisse supposer que les femmes sont dans l'ensemble plus plurilingues. Les données relevées ne confirment à priori pas ce stéréotype.

Tableau 6.2-1: Degré de plurilinguisme des locuteurs des quatre langues nationales, selon le sexe, 1990 (en pour cent du total considéré)

	Hommes	Femmes
Germanophones	*27,3*	*23,9*
Francophones	*28,2*	*25,6*
Italophones	*55,6*	*43,4*
Romanchophones	*72,8*	*66,2*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Lors de l'interprétation de ces données, il ne faut pas oublier que les femmes sont nettement sous-représentées dans le domaine de la vie professionnelle, raison pour laquelle leurs possibilités de nommer dans le cadre du recensement d'autres langues en dehors de la langue principale et de la langue familiale étaient forcément plus limitées. Ainsi, si nous considérons par exemple les différences considérables entre les femmes et les hommes italophones, il faut se rappeler que ces données incluent également les travailleurs immigrés, c.-à-d. des hommes dont la pratique plurilingue est essentiellement liée à l'exercice de leur profession, alors que les femmes maintiennent l'usage de la langue d'origine en famille. Par conséquent, pour établir une comparaison pertinente, il faut se limiter à l'analyse du plurilinguisme au sein de la famille uniquement.

C'est pourquoi, dans un premier temps, nous considérons seulement les pratiques langagières en famille et nous nous demandons quelle est la proportion de personnes déclarant utiliser plus d'une langue dans ce domaine (formes standard et dialectales réunies).

L'unilinguisme et le plurilinguisme familial

Par rapport à l'ensemble de la Suisse, ce sont près de 15% des personnes ayant répondu à cette question qui parlent plus d'une langue en famille. Toutefois, ce pourcentage varie très fortement suivant la région linguistique. *Dans la région de langue romanche, 26,2% nomment plus d'une langue parlée en famille - autrement dit plus d'un quart. Nous trouvons ensuite la région de langue française, où le plurilinguisme familial représente une proportion de 21,4%. Ces pourcentages sont nettement plus bas en Suisse italophone (15,8%) et en Suisse germanophone (12,5%), où seul un huitième des personnes ayant répondu désignent plus d'une langue.*

Tableau 6.2-2: Degré de plurilinguisme dans le cadre de la famille, selon la région linguistique et la langue principale, 1990 (en pour cent du total considéré)

	Allemand	Français	Italien	Romanche
Région de langue allemande	*11,1*	*61,7*	*38,0*	*74,9*
Région de langue française	*69,2*	*17,1*	*65,8*	*86,7*
Région de langue italienne	*60,4*	*79,1*	*11,4*	*88,7*
Région de langue romanche	*38,2*	*76,5*	*54,6*	*25,4*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Le plurilinguisme prononcé dans la région de langue romanche, où il atteint son degré maximum, s'explique aisément par la co-existence, au sein des familles, du romanche et de l'allemand (ou au minimum du suisse allemand). Mais qu'en est-il dans les autres régions linguistiques? Nous avons déjà constaté au niveau des différentes régions linguistiques que proportionnellement les personnes plurilingues se trouvent plutôt parmi les locuteurs des langues non locales, raison pour laquelle nous fondons notre évaluation sur les différentes communautés en termes de langue principale que nous considérons tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leurs régions linguistiques correspondantes.

Une lecture en diagonale des pourcentages indiqués dans le tableau 6.2-2 et leur mise en comparaison révèlent immédiatement que dans chacune des régions linguistiques les locuteurs de la langue locale accusent le plurilinguisme familial le plus faible. Si nous comparons uniquement les locuteurs des langues locales respectives, les romanchophones devancent clairement les francophones en termes de plurilinguisme familial, alors que celui-ci est le moins fréquent chez les italophones et les germanophones considérés à l'intérieur de leurs propres territoires.

Le pourcentage relativement élevé de locuteurs plurilingues en Suisse francophone ne surprend plus guère dans la mesure où, comme l'ont déjà montré les analyses des chapitres 3.2 et 4, les personnes alloglottes vivant dans cette région de Suisse intègrent assez facilement la langue régionale dans leur répertoire et en second lieu parce que les migrants tendent à indiquer la langue régionale comme langue principale. Ces deux attitudes expriment clairement la capacité d'assimilation très grande de la région de langue française. En revanche, la situation est tout autre dans la région de langue romanche. Là, le plurilinguisme familial est fondamentalement dû à la présence du suisse allemand (rarement de l'allemand standard); en effet, 95,1% des locuteurs plurilingues indiquent l'emploi de l'allemand en famille[1].

La lecture horizontale des pourcentages donnés dans le tableau 6.2-2 montre qu'au niveau des locuteurs de langues non locales la pratique du plurilinguisme en famille est la moins développée dans la région de langue allemande, et plus particulièrement dans la communauté italophone qui fait montre d'une grande force de résistance. Comme nous le savons déjà, la région de langue française et celle de langue italienne se caractérisent ici par un plurilinguisme plus marqué.

[1] Dans la région de langue romanche, seuls 38 Romanches déclarent ne parler ni le romanche, ni l'allemand (le suisse allemand) en famille, mais d'autres langues.

Et dans la région de langue romanche, conformément aux prévisions, il s'avère que les personnes germanophones sont moins plurilingues que les italophones et les francophones en particulier (dans ce second cas, le total des locuteurs en chiffres absolus est toutefois petit).

Nous avons vu un peu plus haut que dans l'ensemble les femmes sont moins plurilingues que les hommes et avons justifié cela par leur présence moins forte dans le monde professionnel. *Or, il s'avère que dans le domaine de la famille, les femmes sont un peu plus plurilingues que les hommes.*

Tableau 6.2-3: Degré de plurilinguisme, dans le cadre de la famille, de la population en Suisse, dont la langue principale est une langue nationale, répartie selon le sexe et la langue principale (en pour cent de la population masculine et féminine au total)

	Hommes	Femmes
Germanophones	*12,3*	*13,3*
Francophones	*19,7*	*20,2*
Italophones	*30,4*	*27,5*
Romanchophones	*50,2*	*52,2*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Nous constatons que dans les quatre communautés linguistiques, le degré de plurilinguisme ne varie que relativement peu en fonction du sexe des locuteurs. Toutefois, au niveau de la communauté italophone, l'écart entre les sexes est assez grand et ne suit pas la tendance générale. Les pourcentages indiqués ci-dessus renvoient à l'ensemble de la Suisse. Si nous considérons les différences de comportement des italophones selon le sexe, mais aussi selon la région linguistique, nous notons que les femmes italophones, au plurilinguisme moins prononcé, vivent avant tout dans la région de langue allemande (femmes 37,4%; hommes: 38,4%), alors que dans la région de langue italienne cette différence n'apparaît pas. Dans la région de langue romanche, le degré de plurilinguisme des femmes italophones est même supérieur à celui des hommes (toutefois pour un petit nombre total). Enfin, dans la région de langue française, cette différence est minime. Il s'ensuit donc que c'est dans la région de langue allemande que les femmes italophones peuvent se permettre le plus de parler uniquement leur langue d'origine au sein de la famille. D'une manière générale, il faut cependant préciser qu'*une présence accrue des femmes dans les milieux professionnels*

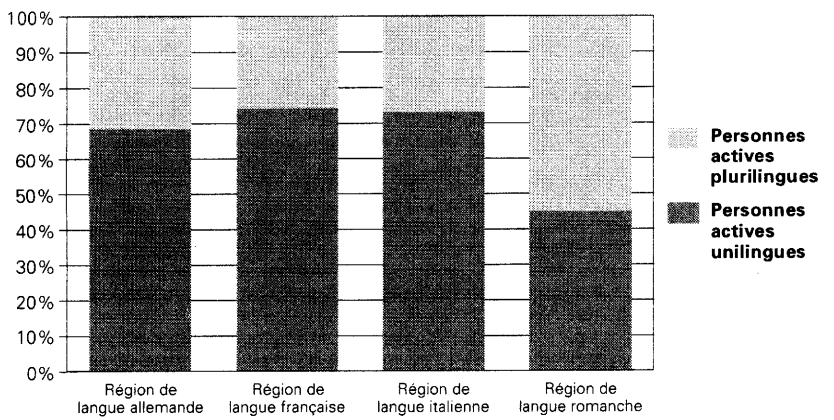
augmenterait vraisemblablement le taux de plurilinguisme dans le monde du travail.

Unilinguisme et plurilinguisme au lieu de travail

Si nous considérons uniquement le domaine du travail, ce sont alors *30% du total des personnes actives ayant répondu à la question de la langue parlée au travail qui affirment utiliser plusieurs langues dans le cadre de leur activité professionnelle.*

La région de langue allemande se démarque des autres par son taux de plurilinguisme élevé dans la sphère professionnelle: ainsi, en Suisse alémanique, *31,5% des personnes actives indiquent l'usage de plusieurs langues dans le cadre de leur lieu de travail. En Suisse francophone, la proportion correspondante, soit 25,8%, est seulement légèrement inférieure au pourcentage relevé en Suisse italienne (26,7%).* Cependant, comme on pouvait s'y attendre, c'est en Suisse romanche que la population active est la plus fortement plurilingue: 55,0% des actifs parlent plusieurs langues dans le cadre de leur activité professionnelle (ou plutôt se voient obligées d'utiliser également d'autres langues à côté du romanche).

Graphique 6.2-3: Unilinguisme et plurilinguisme dans la vie active, par régions linguistiques, en 1990



© Office fédéral de la statistique
Source: OFS, Recensement fédéral de la population

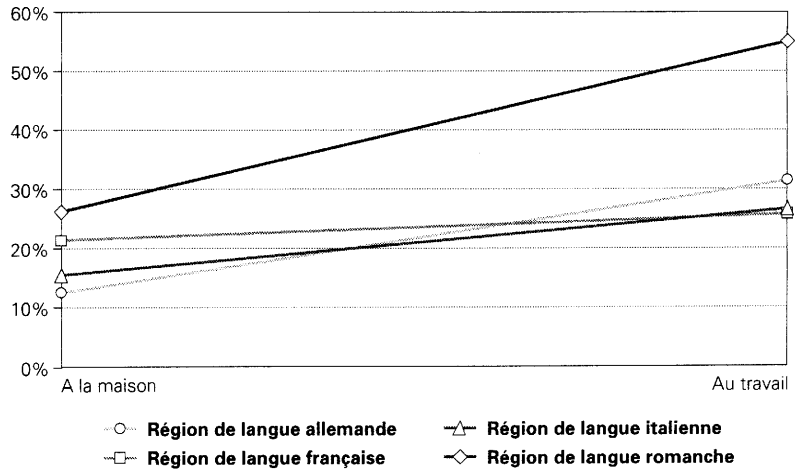
Mise en parallèle du plurilinguisme en famille et du plurilinguisme dans le cadre de la vie professionnelle

Les résultats relevés pour le plurilinguisme au travail ne correspondent pas aux tendances notées pour le plurilinguisme au sein de la famille. C'est pourquoi, notre comparaison se fonde sur les pourcentages enregistrés dans chacune des quatre régions linguistiques. D'une manière générale, on s'attendrait à observer que la pratique du plurilinguisme soit moins fréquente en famille que dans le cadre du travail (voir chap. 5.5 pour le plurilinguisme des locuteurs de langues non nationales). La pente des différentes courbes représentées dans le graphique 6.2-4 qui globalement croît de la gauche (plurilinguisme en famille) vers la droite (plurilinguisme au travail) confirme cette expectative.

Ainsi, dans la région de langue française, la pente de la courbe du plurilinguisme - en partant d'un niveau élevé en famille - est globalement la plus horizontale, alors que la région de langue romanche et d'une manière presque parfaitement parallèle celle de langue allemande accusent la montée la plus forte de leurs courbes respectives. La région de langue italienne présente quant à elle une situation à mi-chemin entre ces deux tendances. Dans la région de langue allemande, le plurilinguisme accuse son degré le plus bas au niveau de la famille mais progresse ensuite jusqu'à atteindre un degré relativement élevé dans le domaine de la vie active.

Si la région de langue italienne et celle de langue française révélaient un taux de progression identique, elles devraient accuser alors un degré de plurilinguisme oscillant entre 35 et 40%. Bien sûr, de telles projections ne prennent pas en compte le fait qu'un trait essentiel de l'identité des régions linguistiques est précisément un comportement linguistique (ou de réponse) différent. Pour preuve nous prendrons l'observation déjà formulée dans le cadre du chapitre 3.2, selon laquelle c'est avant tout *en territoire francophone que le plurilinguisme très répandu dans le domaine familial ne trouve pas son équivalent dans le domaine professionnel.* La force d'attrait très grande de la langue française conduit certes bon nombre de locuteurs alloglottes à opter pour le plurilinguisme en famille, mais cette attitude n'est pas forcément choisie dans le domaine de l'activité professionnelle. Si en outre, nous nous remémorons le fait que dans la région de langue française nous trouvons une concentration non négligeable de locuteurs de langues universelles telles que l'anglais et l'espagnol, nous voyons se confirmer notre impression qu'il existe bel et bien ici un potentiel économique inexploité.

Graphique 6.2-4: Le plurilinguisme dans le cadre de la famille et de la vie professionnelle, par régions linguistiques, en 1990



© Office fédéral de la statistique Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Les Suisses alémaniques sont-ils plus plurilingues?

Nous avons évoqué plus haut le cliché selon lequel les Suisses alémaniques s'estiment plus plurilingues que les Suisses francophones. Les pratiques langagières en famille et en général n'ont pas confirmé ce stéréotype. Mais qu'advient-il si nous laissons de côté l'usage linguistique en famille et si nous nous demandons à combien s'élève le nombre de personnes qui dans le cadre de leur travail ou de l'école parlent seulement leur langue principale, respectivement celles qui parlent également d'autres langues. Pour ce faire, nous nous appuyons sur la situation de chacune des langues nationales à l'intérieur de leurs propres territoires de diffusion.

Ce sont les romanchophones qui accusent la plus faible part de locuteurs unilingues à l'intérieur de leur propre territoire; en effet, seuls 36,1% d'entre eux parlent uniquement le romanche dans le cadre de leur activité professionnelle. Et si nous y ajoutons les locuteurs qui utilisent en outre l'allemand (le suisse allemand), cette proportion est alors de 76,2%. Dans la région de langue allemande, la part des personnes actives/étudiants ou élèves qui sont unilingues représente 70,7% des germanophones. Dans la région de langue française, le

pourcentage correspondant est de 81,1% et il n'est que très légèrement inférieur dans la région de langue italienne, soit 80,7% de locuteurs unilingues.

Ces résultats montrent clairement que dans la région de langue allemande, le plurilinguisme des germanophones est bien plus répandu dans les domaines professionnel et scolaire que dans le cadre familial. L'attitude des germanophones diffère ici considérablement de celle des deux autres communautés linguistiques principales dans leurs territoires respectifs. En Suisse italophone et francophone, le pourcentage de locuteurs unilingues dans le domaine professionnel-scolaire est en effet supérieur de 10%. Nous sommes toutefois particulièrement frappés par le fait *qu'en territoire francophone, le plurilinguisme familial est beaucoup plus fréquent que celui pratiqué dans le cadre du travail ou de l'école.* La pratique unilingue est même légèrement moins répandue au sein de la famille qu'au lieu de travail. Au vu de cela, il faut penser que dans l'ensemble le français joue dans la région de langue française un rôle bien plus important dans la vie publique que l'allemand sur son propre territoire; en revanche, le répertoire linguistique familial des germanophones fait apparaître un nombre moins grand d'autres langues que celui des francophones.

Bilan intermédiaire

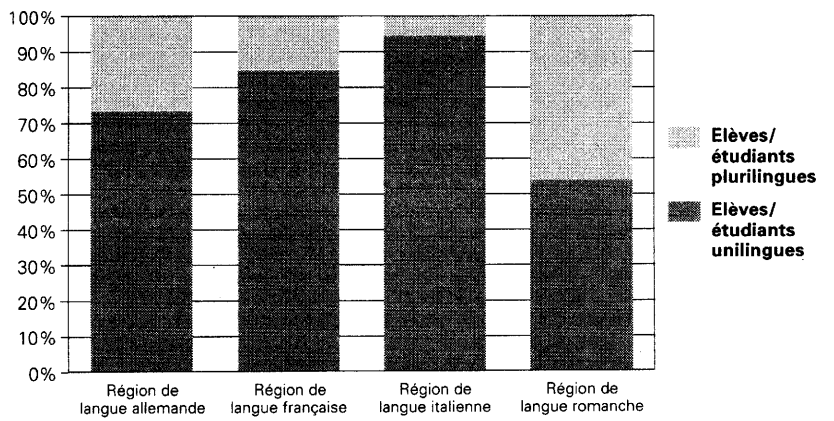
Quelles conclusions pouvons-nous tirer de l'analyse de l'unilinguisme et du plurilinguisme? La première observation était prévisible, à savoir que les personnes en situation de migration sont dans tous les registres plus plurilingues que les autochtones (locuteurs de la langue locale). Une deuxième conclusion apparaît également avec beaucoup d'évidence: au sein de sa propre région de diffusion, le romanche est la langue qui révèle dans tous les domaines considérés le plus grand nombre de personnes plurilingues; la plupart de ces locuteurs utilisent l'allemand (plus précisément le suisse allemand) comme seconde langue. En troisième lieu, nous constatons - dans ce cas par rapport au total des locuteurs dans leurs régions respectives - que la région de langue française connaît un degré de plurilinguisme assez élevé au sein de la famille, lequel est bien plus faible dans la sphère publique, externe, ceci à la différence de la région de langue allemande ou italienne. La région de langue italienne ne présente pour sa part qu'un degré moindre de plurilinguisme en famille - un peu comme en Suisse alémanique -, alors que la pratique plurilingue est bien plus fréquente dans les milieux professionnels. La différence entre ces deux domaines n'est toutefois pas aussi marquée qu'en Suisse alémanique.

Le stéréotype des Suisses alémaniques plurilingues est - paradoxalement - lié à la position plus faible de l'allemand dans le domaine public de la vie active et à la présence relativement importante d'autres langues; mais il ne découle pas de la situation linguistique familiale, plus unilingue.

Unilinguisme et plurilinguisme à l'école

Pour ce qui concerne le domaine scolaire, les chapitres 3 et 4 ont révélé que la situation en termes d'unilinguisme et de plurilinguisme est très différente dans les quatre régions linguistiques.

Graphique 6.2-5: Unilinguisme et plurilinguisme des élèves/des étudiants en Suisse, par régions linguistiques, en 1990



© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Rappelons brièvement que la formulation de la question posée dans le cadre du recensement pouvait le cas échéant être interprétée différemment par les

divers groupes linguistiques[1]; en particulier, nous ne pouvons pas évaluer dans quelle mesure les personnes questionnées ont indiqué des secondes langues et des langues étrangères enseignées à l'école. En Suisse italienne, l'enseignement d'une seconde langue est déjà introduit en troisième année du cycle primaire, mais nous n'en trouvons aucune trace dans les réponses données. En revanche, l'unilinguisme moins prononcé des Suisses alémaniques semble traduire l'inclusion des autres langues dans le cadre scolaire. Cette différence pourrait s'expliquer par le fait que les Suisses alémaniques considèrent leur maîtrise d'une langue comme suffisante à un degré moindre que celui choisi par les Suisses italophones. Cette différence d'évaluation expliquerait également pourquoi les élèves et étudiants suisses francophones se considèrent comme plus unilingues - ici aussi la maîtrise d'une langue scolaire est moins souvent qualifiée de suffisante. Mais d'une manière générale, la situation de diglossie en Suisse alémanique pourrait avoir une influence sur la sensibilisation à l'égard de langues étrangères. En effet, l'utilisation quotidienne à la fois du suisse allemand et de l'allemand à l'école, ainsi que toutes les questions tournant autour de la véritable «langue maternelle», de «l'allemand standard», du «Schriftdeutsch» peuvent conduire à une réflexion sur la question des langues et plus particulièrement à une attention plus grande portée à la diversité des langues.

Multilinguisme

Pour terminer, nous abordons la question du nombre de langues qui ont été indiquées par les personnes plurilingues. Au sein de la famille, le multilinguisme - entendu comme l'indication de plus de deux langues - est un phénomène marginal: 154'275 personnes (2,3% du total des réponses à la question des langues d'usage) ont mentionné l'usage de plus de deux langues en famille. Cette proportion varie dans les quatre régions linguistiques, mais elle est partout faible: 3,2% dans la région de langue française, 2,0% dans la région de langue

[1] L'interprétation des réponses données peut en effet être quelque peu faussée, compte tenu de la formulation en italien et en français, soit «Quale/i lingua/e parlate abitualmente?» et «Quelle(s) langue(s) parlez-vous habituellement?», qui n'a pas tout à fait le même sens qu'en allemand, soit «Welche Sprache(n) sprechen sie regelmässig?». Cette dernière formulation prend plus en compte l'utilisation fonctionnelle des langues (grâce à l'adverbe «régulièrement») que celles dans les deux autres langues, où l'adverbe employé est «habituellement». En effet, les élèves ont alors vraisemblablement compris la question dans un autre sens en ce qui concerne leurs langues étrangères. Pour les formulations dans les différents idiomes romanches, on a à nouveau employé l'adverbe «régulièrement», soit, par exemple, «Tge linguatg(s) discurris vus regularmein?». Il est difficile de quantifier par après les incidences de ces différences de formulation. D'autres hypothèses seront formulées ultérieurement dans le texte.

allemande, 2,4% dans la région de langue italienne et 2,5% dans celle de langue romanche.

En revanche dans les milieux professionnels, le multilinguisme se manifeste beaucoup plus fortement: près d'un demi-million d'individus, soit 425'905 personnes (ou 13,1% des personnes actives ayant répondu) affirment utiliser plus de deux langues dans leur quotidien professionnel. La région de langue romanche arrive en tête en accusant une part de 15,7% par rapport au total des réponses (14,4% dans la région de langue allemande, 9,1% dans la région de langue française et 14,0% dans la région de langue italienne).

Chez les élèves et les étudiants, un pourcentage très légèrement inférieur répond de la même façon; à l'échelle suisse, 96'269 élèves et étudiants signalent l'usage régulier de plus de deux langues, ce qui représente 10,9% du total des réponses. Toutefois, les différences entre les régions linguistiques sont considérables: soit 13,2% dans la région de langue allemande, 6,5% dans la région de langue française, 2,7% dans la région de langue italienne et 8,0% dans la région de langue romanche.

Il faut donc retenir qu'au niveau du plurilinguisme en famille, le bilinguisme prédomine avec 84,4%. Il est relativement inhabituel de parler trois, quatre langues, voire davantage, dans le cercle familial, à la différence de la vie professionnelle, dans le cadre de laquelle près de la moitié des plurilingues utilisent plus de deux langues. En cela, le domaine de l'école (51,7%) et celui de la vie active (56,2%) sont - au niveau suisse - très identiques.[1]

[1] A titre de curiosité, il peut s'avérer intéressant de voir quel est le nombre des personnes qui affirment parler les quatre langues nationales: ce sont au total 7000 individus (ou 1,0 pour mille de la population), dont 2416 habitent dans le canton des Grisons. Cette question permet également de s'interroger sur ce que la différence entre plurilinguisme social et plurilinguisme individuel peut signifier. En effet, le quadrilinguisme de la Suisse, entendu comme la coexistence, historiquement fondée, de quatre langues nationales, ne peut être saisi qu'au niveau social; il n'est pas pertinent au niveau individuel. Aborder la question du «véritable» plurilinguisme helvétique du point de vue de la maîtrise égale des quatre langues nationales est une approche située à un niveau inadéquat.

6.2.3 Diverses formes de plurilinguisme: une «typologie du plurilinguisme»[1],

Dans la seconde partie de ce chapitre, notre objectif est de mettre en lumière les divers profils des personnes plurilingues. Pour ce faire, nous avons élaboré une typologie particulière, qui tient compte à la fois de la langue principale des locuteurs considérés et de leur lieu de domicile, ceci parce qu'il est essentiel ici de distinguer entre les locuteurs qui parlent la langue locale comme langue principale (pour simplifier nous les désignerons par le terme d'«autochtones») et ceux qui ne parlent pas la langue locale (ici les «allochtones»).

Cette typologie du plurilinguisme comporte 6 profils de locuteurs. Les types 1-3 concernent les personnes, dont la langue principale est la langue locale correspondante.

1 Le type 1 est représenté par le *locuteur unilingue*. Celui-ci parle la langue locale comme langue principale et indique en outre cette même langue ou le dialecte correspondant comme langue d'usage régulier.

2 Le type 2, soit *l'autochtone plurilingue*, indique à titre de langue principale la langue locale. Cette dernière est également parlée dans le cadre de la famille et/ou du travail (à nouveau langue standard et/ou dialecte). Toutefois, ce type de locuteur parle régulièrement aussi une autre langue, extra-territoriale. Les langues extra-territoriales sont toutes les langues non locales. Un exemple serait ici une personne francophone qui vit à Genève et qui parle l'allemand en famille.

3 Le locuteur du type 3 parle la langue locale comme langue principale. Mais cette langue n'est *pas* utilisée en famille. Ainsi, il pourrait s'agir notamment d'une personne germanophone qui vit à Wettingen, qui ne parle que l'italien en famille (ou le dialecte correspondant), mais ni l'allemand (ou le suisse allemand). Nous qualifierons ce type de locuteur d'«*autochtone qui tend à s'éloigner de sa propre langue*».

Les profils numérotés de 4 à 6 concernent les locuteurs qui n'ont *pas* indiqué la langue locale comme langue principale. Il s'agit donc ici de locuteurs extra-territoriaux parlant une autre langue nationale ou une langue non nationale (comme le francophone vivant à Bâle, l'anglophone domicilié à Horgen). Pour

[1] Cette «typologie du plurilinguisme» a été élaborée par Rita Franceschini, en collaboration principalement avec F. Antonini. Les calculs ont été effectués par E. Weber et Ch. Quiroga Blaser.

ce groupe de locuteurs, nous tentons à travers cette typologie de pondérer la présence de la langue locale dans le répertoire des langues d'usage[1].

4 Le type 4 indique comme langue principale une langue extra-territoriale, mais mentionne comme langues d'usage uniquement la langue locale, sans aucune autre. Nous le qualifions d'«*allochtone qui tend à s'éloigner de sa propre langue*». Ce type de locuteur pourrait par exemple être un italophone habitant à Wettingen, qui parle exclusivement l'allemand/le suisse allemand en famille (notamment lorsque la partenaire ne sait que l'allemand).

5 Le type 5 correspond à la personne qui parle une langue extra-territoriale comme langue principale et qui au sein de la famille utilise, à côté de la langue locale, une langue extra-territoriale: ainsi, un hispanophone vivant en Suisse francophone et dont le répertoire des langues parlées en famille comporte à côté d'une autre langue non régionale *aussi* le français. Nous le qualifions d'*allochtone plurilingue*.

6 Le type 6 forme le pendant au type 1: il représente *l'allochtone unilingue*, c'est-à-dire le locuteur qui mentionne dans tous les domaines relevés uniquement sa langue principale extra-territoriale (ou sa forme dialectale). Un exemple en serait un francophone qui habite à Berne et qui affirme parler dans tous les domaines exclusivement le français[2].

Cette typologie permet de saisir pratiquement la totalité des personnes vivant en Suisse. La part non recensée de 4,2% est due à l'absence de réponses pour les langues d'usage et à des combinaisons de langues non prévues dans le cadre cette typologie (par exemple le cas d'un anglophone vivant à Nyon qui indique comme langue d'usage l'allemand mais non le français ou celui des locuteurs de

[1] Ces locuteurs formaient le groupe de référence pour l'évaluation du degré d'insertion linguistique des locuteurs de langues non nationales, dans le cadre du chapitre 5.5.

[2] Etant donné que les locuteurs de langues non nationales (hormis les anglophones) ne pouvaient répondre avec grande précision à la question des langues d'usage régulier (en effet, on ne peut pas affirmer avec certitude, mais seulement admettre qu'il est très probable que les réponses sommaires figurant sous la rubrique «autres langues» renvoyaient à la langue principale), nous les avons exclus ici. Voir à ce sujet le chapitre 5.

langues non nationales pour les raisons évoquées dans la dernière note)[1]. Dans la suite de ce chapitre, nos observations se feront donc toujours par rapport à cette typologie du plurilinguisme; l'ensemble de référence considéré ne sera donc toujours que la partie de la population saisie à travers cette typologie.

Schématiquement la typologie du plurilinguisme peut être représentée comme suit:

La typologie du plurilinguisme

	Type 1	*Type 2*	*Type 3*	*Type 4*	*Type 5*	*Type 6*
Langue principale:	Langue locale (LOC)			Langue extra-territoriale (EXT)		
Langues d'usage:	LOC	LOC+EXT	EXT seule	LOC seule	LOC+EXT	EXT seule

(LOC: Langue locale; EXT: langue extra-territoriale)

La très grande majorité des personnes recensées sont des autochtones unilingues - locuteurs de la langue locale seulement - (voir tableau 6.2-4). Nous trouvons ensuite à grande distance les autochtones plurilingues et les allochtones (locuteurs de langue extra-territoriales) plurilingues. Les locuteurs plurilingues des types 3 et 4, soit ceux qui tendent à s'écarter de leur propre langue, représentent un groupe marginal; les allochtones unilingues ne sont guère plus fréquents. Dans l'ensemble nous notons que les locuteurs extra-territoriaux utili-

[1] Déduction faite des cas de non-réponse à la question des langues d'usage (2,8%), ce sont au plus 438 combinaisons entre langue principale et langue d'usage en famille qui ne sont pas prises en compte ici pour la région de langue romanche (soit 1,7% de la population totale de cette région); pour les autres régions linguistiques, ce pourcentage est de 0,6% (30'957), de 0,7% (10'643) en Suisse francophone. En Suisse italienne, cette combinaison laisse de côté 1'948 personnes (ou 0,7%) par rapport à la population totale de cette région. En revanche, si nous ajoutons les indications pour les langues d'usage au travail, la saisie est alors bien meilleure, parce que - comme l'a démontré de manière exemplaire le cas des locuteurs de langues non nationales dans le chapitre 5 - dans le domaine de la vie publique, la langue locale respective figure plus souvent dans le répertoire linguistique des individus, ce qui conformément à la typologie a pour effet l'inclusion de ces locuteurs dans l'un des types 2-5. Dans l'ensemble, le nombre des personnes qui ne sont pas saisies par le biais de cette typologie n'est pas très élevé. L'impossibilité de prendre en compte toutes les combinaisons linguistiques possibles est liée aux critères utilisés pour établir cette typologie. D'une part il nous semblait important de saisir très précisément le nombre de personnes unilingues (types 1 et 6) et à côté de ceux-ci, les locuteurs plurilingues qui parlent la langue locale. Eu égard à cela, le faible nombre d'individus qui ne peuvent être saisis par le biais de cette typologie parle en faveur de la pertinence de celle-ci. En effet, les critères utilisés permettent de circonscrire pratiquement dans sa totalité le phénomène du plurilinguisme en Suisse.

sent *aussi* la langue locale. Au vu des quelques locuteurs extra-territoriaux unilingues - et de l'observation que nous venons de formuler -, nous pouvons en conclure que le degré d'intégration linguistique des allochtones est très élevé: ainsi les *locuteurs des autres langues nationales, non locales, sont, avec les anglophones, pratiquement tous plurilingues et plus précisément plurilingues avec l'inclusion de la langue locale.*

Pour les diverses combinaisons aussi étendues que possible des langues parlées en famille et de celles parlées au travail/à l'école, la répartition de la population résidente en Suisse selon les 6 types de plurilinguisme se présente comme suit:

Tableau 6.2-4: Répartition de la population totale selon les différents types de plurilinguisme (combinaisons: langue principale - langues parlées en famille, au travail et à l'école), 1990 (en termes réels et en pour cent)

Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5	Type 6	Total Type 1-6
4 315 055	1 301 036	27 974	71 021	746 407	122 566	6 584 059
65,5	*19,8*	*0,4*	*1,1*	*11,3*	*1,9*	*100,0*

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Différencions maintenant les divers types de locuteurs plurilingues selon les critères de la nationalité, du degré de formation, de l'âge et du lieu de domicile (région linguistique, commune).

Etrangers plurilingues - Suisses plurilingues

Par rapport à l'ensemble de la Suisse, la part des ressortissants suisses dans les types 1-6 du plurilinguisme régresse de la gauche vers la droite: soit 95,3% du type 1, 83,7% du type 2, 64,7% du type 3 sont des ressortissants suisses. Ceux-ci forment donc toujours le groupe dominant à l'intérieur des trois types où la langue locale est la langue principale. Il en va autrement pour les locuteurs dont la langue principale est une langue extra-territoriale: pour le type 4, la part des Suisses atteint 49,3%, pour le type 5, 30,6%. (Le type 6 sera approfondi un peu plus loin). *Il apparaît donc, sans surprise, que la plupart des ressortissants suisses - indépendamment de leur plurilinguisme ou non - sont des locuteurs des langues locales correspondantes. Et la grande majorité d'entre eux font partie de la catégorie des locuteurs unilingues.*

Nous pouvons dès lors évaluer avec plus de précision le plurilinguisme des étrangers: sans les types unilingues 1 et 6, *73,3% de toutes les personnes d'origine étrangère sont plurilingues au sens de la typologie, c'est-à-dire avec l'inclusion de la langue locale dans un des domaines du répertoire linguistique. Pour les Suisses, la proportion correspondante n'est que de 24,8%.*

Le type 6 pourrait être vu comme un cas problématique: il s'agit en effet du locuteur extra-territorial unilingue qui n'a indiqué pour aucun registre de son répertoire la langue qui domine dans sa région de domicile. Ses échanges avec son environnement semblent donc réduits, et au lieu de noter ici un processus d'intégration, nous sommes en présence d'un phénomène de ségrégation. Nous considérons en premier lieu les locuteurs des langues nationales et de l'anglais (parce qu'ils pouvaient répondre avec plus de précision à la question des langues d'usage).

Au niveau national, 122'566 personnes sont unilingues au sens du type 6. Il faut envisager ici par exemple le cas de francophones ou d'anglophones habitant à Kloten, qui n'indiquent dans tous les domaines relevés que l'utilisation du français respectivement de l'anglais, ou encore des germanophones établis au Tessin qui parlent exclusivement l'allemand ou le suisse allemand. Ces unilingues forment 1,8% de la population suisse globale. Plus d'un tiers d'entre eux sont de nationalité suisse. Il s'agit par conséquent pour une part non négligeable d'entre eux de migrants internes qui adoptent ce type de comportement linguistique et en outre, pour une grande partie, d'italophones appartenant principalement aux classes d'âge plus avancé. Dans ce second cas, ce sont vraisemblablement des immigrants établis depuis longue date dans notre pays, mais qui ne semblent pas avoir réussi à s'intégrer (ou qui refusaient cette insertion).

Toutefois, l'opinion publique exprime bien plus souvent ses craintes quant aux groupes linguistiques qui ne parlent aucune des langues nationales et ne s'expriment que dans une «autre langue». En termes réels, ces locuteurs (exclus du type 6) forment, par rapport aux locuteurs unilingues de langues nationales mentionnés ci-dessus (et aux anglophones), un groupe plus petit: soit près de 80'000 personnes (ou 1,3% de la population), dont plus de 95% sont de nationalité étrangère et sont pour la plupart établis en Suisse alémanique[1]. Ce groupe se caractérise principalement par le fait qu'il se compose surtout de travailleurs

[1] Pour une mise en parallèle précise, il faudrait déduire ici les anglophones unilingues (soit 11'288), qui étaient pris compte dans les chiffres donnés dans le cadre du chapitre 5 que nous avons repris ici.

non qualifiés ayant entre 25 et 34 ans et que la part des femmes est généralement supérieure à la moyenne. Cet unilinguisme ne se retrouve pas dans les groupes d'âge suivants: en effet, soit ces locuteurs ont acquis après un certain temps passé en Suisse la langue locale, soit ils retournent dans leurs pays. Comme nous l'avons déjà vu (cf. chapitre 5), il s'agit en très grande partie de personnes qui ne sont autorisées à rester en Suisse que pour une durée limitée (plus des deux tiers sont des saisonniers ou encore des résidents pour une durée limitée, des requérants d'asile et éventuellement aussi des touristes). Au vu de ces conditions, les problèmes que peuvent poser ces personnes à la Suisse doivent être vus comme relativement mineurs.

Le plurilinguisme: conséquence d'une formation supérieure?

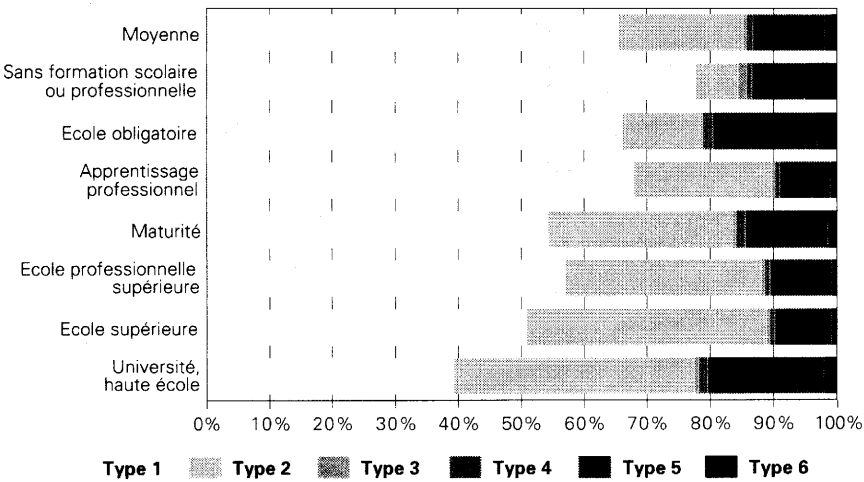
Connaître plusieurs langues est souvent interprété comme signe d'une formation supérieure. Cette vue omet toutefois que le plurilinguisme n'est pas seulement la connaissance de langues étrangères acquises à l'école, mais revêt également des formes qui résultent plutôt de motifs économiques et de mouvements de migration provenant d'autres régions linguistiques (voir dimension 4 au début de ce sous-chapitre).

Pour vérifier cela, nous analysons les types 1-6 selon le critère du niveau de formation atteint et les comparons du point de vue de leur comportement à la moyenne (en termes de degré de formation) de la population totale saisie à travers ces différentes formes de comportement linguistique.

Les données relatives aux types 1 et 6 (unilingues) confirment globalement l'hypothèse selon laquelle un niveau de formation supérieur va de pair avec le plurilinguisme. Les valeurs relevées pour le type 1 du locuteur unilingue reflète particulièrement clairement la filière scolaire suivie: les locuteurs parlant uniquement la langue locale sont les moins nombreux parmi les personnes ayant acquis un diplôme universitaire ou d'une haute école (soit 39,3%). Les individus ayant suivi une formation dans une haute école spécialisée sont pour la moitié d'entre eux (50,9%) des locuteurs unilingues de la langue locale. Pour les écoles du 2e cycle de l'enseignement secondaire, ce pourcentage est légèrement inférieur à celui relevé pour les écoles professionnelles supérieures (soit 54,3% contre 57,0% de locuteurs unilingues). En revanche, cette proportion est plus élevée au niveau des apprentissages professionnels, où 68% des personnes ayant obtenu un diplôme de fin d'apprentissage sont des locuteurs unilingues de la langue locale. Ces dernières sont encore même légèrement devancées par les

individus qui n'ont accompli que la scolarité obligatoire. Ces données peuvent être une indication que les compétences en langues étrangères sont quelque peu négligées dans les écoles professionnelles, ou alors que ces personnes n'ont dans le cadre de leurs relations quotidiennes pas besoin de recourir à l'usage de plusieurs langues.

Graphique 6.2-6: Le plurilinguisme en Suisse selon le type de locuteurs et le degré de formation scolaire atteint, en 1990



© Office fédéral de la statistique Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Au vu de cela, nous pouvons affirmer que *l'unilinguisme de type 1 (locuteur unilingue de la langue locale) est un bon indicateur du niveau de formation acquis*. Cela est bien moins vrai pour les autres profils de locuteurs, à l'exception du type 6 - le pendant du type 1 -, pour lequel ce sont les personnes n'ayant aucun diplôme scolaire qui forment la part la plus importante (soit 5,1% contre 2,0% du total des universitaires).

Concernant le type 2, ce sont certes à nouveau les personnes ayant un diplôme universitaire qui s'avèrent les plus plurilingues (elles forment 38,3% de ce type de locuteurs). Toutefois, celles-ci ne sont pas suivies des personnes disposant d'une maturité, mais des diplômés des hautes écoles spécialisées (38,0%) - donc dans un rapport inverse à celui pour le type 1. Nous notons

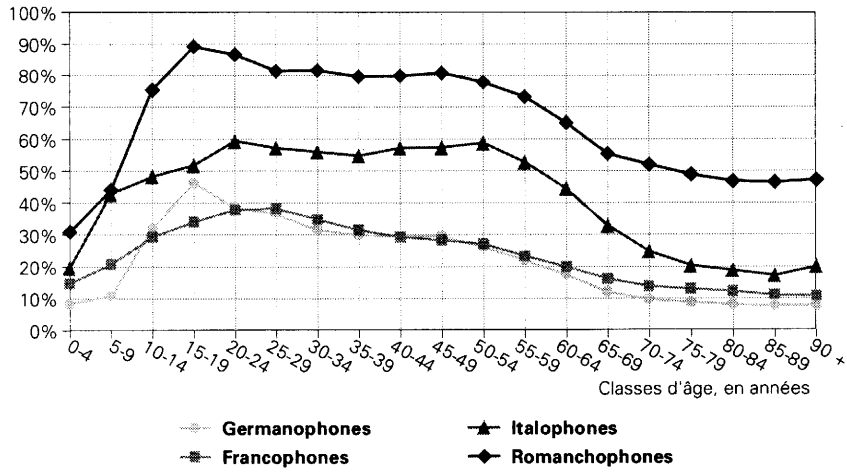
également pour les types 3 et 4 une tendance à la surreprésentation des diplômes moins qualifiés, les pourcentages relevés étant toutefois faibles. Au niveau du type 5, celui des plurilingues extra-territoriaux, nous trouvons avec quelque surprise, après les universitaires à nouveau les plus plurilingues (18,4%), les personnes n'ayant accompli que la scolarité obligatoire. Celles-ci, en atteignant un pourcentage de 16,5%, sont deux fois plus nombreuses que leurs collègues ayant un certificat de fin d'apprentissage et devancent même en termes de plurilinguisme les détenteurs d'une maturité (dont 13% sont imputables à ce type). Comme nous savons que dans le type 5 les personnes d'origine étrangère sont fortement représentées, nous pouvons nous imaginer qu'il s'agit souvent ici de travailleurs étrangers qui utilisent avant tout la langue locale dans le cadre de leur activité professionnelle. Nous pouvons également en induire que ce cercle de personnes s'oriente bien davantage vers l'acquisition de la langue locale que ne le font les individus à qualifications professionnelles supérieures (diplôme d'apprentissage, d'une école professionnelle supérieure ou d'une haute école spécialisée).

A la question initialement posée nous trouvons donc une réponse différenciée. Cette dernière révèle deux contextes distincts dans lesquels le plurilinguisme apparaît: *il existe d'une part un plurilinguisme des autochtones (locuteurs de la langue locale), indicateur d'un bon niveau de formation. Mais autrement, un degré de plurilinguisme assez élevé ne va pas systématiquement de pair avec un niveau de formation supérieur. D'autre part, les allochtones (locuteurs extra-territoriaux) font montre d'un plurilinguisme prononcé, indépendamment de la filière scolaire suivie. Ce plurilinguisme n'est pas né de l'enseignement scolaire, mais découle essentiellement de l'acquisition spontanée d'une langue grâce à la vie partagée et au travail en commun avec des locuteurs de la langue locale.*

Le plurilinguisme: une question d'âge?

Les données fournies par le recensement ne permettent que partiellement d'évaluer le lien entre le plurilinguisme et l'âge - ceci en raison de l'interférence de la biographie linguistique individuelle et des développements généraux au niveau de la société. Nous considérons d'abord les locuteurs des langues nationales à l'échelle suisse. Près de la moitié des plurilingues, soit 504'000, ont moins de 30 ans; *le plurilinguisme est donc plus fréquent chez les personnes de moins de 30 ans.*

Graphique 6.2-7: Le degré de plurilinguisme de la population suisse ayant indiqué une langue nationale comme langue principale, selon l'âge et la langue principale, en 1990



Remarque:
100% = personnes plurilingues à la maison et au travail/à l'école, selon les différents types de locuteurs définis.
En pour cent des locuteurs plurilingues par classe d'âge.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Si nous interprétions les tracés des courbes du graphique 6.2-7 du point de vue des biographies linguistiques individuelles, nous pourrions en conclure que les individus sont plus plurilingues dans leur jeunesse que plus tard. Toutefois, les tracés expriment bien plus les possibilités d'acquisition et d'utilisation de langues diverses dont disposent les individus des différents groupes d'âge. Il apparaît dès lors que les personnes ayant actuellement entre 20 et 30 ans sont plus plurilingues que leurs parents[1].

Dans l'ensemble, nous notons pour les quatre communautés linguistiques un accroissement considérable du plurilinguisme pendant la scolarité; après cette période de la vie, le plurilinguisme régresse à nouveau, toutefois à des degrés divers. Il semblerait par conséquent que la pratique plurilingue acquise à l'école ne se maintienne pas automatiquement lors du passage à la vie professionnelle.

[1] Ceci toujours avec la réserve qu'en dehors de la période de formation scolaire et professionnelle, les femmes avaient dans le cadre du recensement nettement moins la possibilité de signaler une pratique du plurilinguisme.

Il faut toutefois souligner que la courbe du plurilinguisme des italophones ne présente pas un tel fléchissement: en effet, le degré atteint demeure pratiquement égal jusque vers 50 ans. Lors de l'analyse selon les différentes régions linguistiques, nous saurons dans quelle mesure cela est lié aux locuteurs allochtones.

Le degré de plurilinguisme est, toutes classes d'âge confondues, le plus élevé chez les romanchophones. Selon les indications des parents, les enfants en bas âge (0-4 ans) évoluent déjà dans un contexte familial plurilingue, soit 30,9% contre tout de même 19,6% chez les italophones. Ces derniers accusent d'ailleurs un niveau de plurilinguisme plus élevé que les deux autres communautés linguistiques suisses - il faut toutefois tenir compte ici de l'influence des italophones d'origine étrangère.

Pour ce qui concerne les francophones, le tracé de la courbe correspond dans un premier temps à des pourcentages plus élevés que ceux relevés pour les germanophones; nous enregistrons même dans le groupe des 5-9 ans un pourcentage deux fois plus élevé que dans la classe d'âge correspondante des germanophones. Le plurilinguisme des locuteurs de l'allemand s'accroît cependant au niveau de la classe d'âge des 10 à 14 ans (soit 32% des germanophones contre 29,3% des francophones), ceci vraisemblablement en raison du rôle tenu par l'enseignement scolaire dont les effets sont les plus fortement perceptibles en Suisse alémanique. La preuve en est l'évolution de la courbe après la scolarité obligatoire: en effet, à partir de là, les courbes du plurilinguisme des francophones et des germanophones suivent un tracé largement identique.

Les raisons du fléchissement général des courbes dans la partie droite du graphique ne résident pas seulement - comme nous l'avons déjà évoqué - dans la pyramide naturelle des âges de la population. Ainsi, dans les classes d'âge des plus de 64 ans se reflète le fait que ces personnes ne font plus partie de la population active et ne peuvent par conséquent plus indiquer leurs pratiques langagières au lieu de travail. Dans le cas des étrangers italophones, nous pouvons également avoir affaire au phénomène du retour au pays à l'âge de la retraite. Cependant lors d'une lecture plus attentive du graphique, nous constatons que ce fléchissement se produit en fait plus tôt déjà, soit autour de l'âge de 50 ans, donc encore pendant la vie active - autrement dit chez les personnes qui sont nées avant les années quarante. En outre, ce groupe d'âge, comme les précédents, pouvait encore signaler son comportement linguistique dans tous les domaines relevés. Nous pouvons donc en conclure que *le tracé global de la courbe du plurilinguisme traduit en première ligne l'augmentation des compé-*

tences en langues étrangères des générations scolarisées dans les années soixante et plus tard, ainsi que l'intégration linguistique des immigrés - conjointement avec l'augmentation du niveau de formation. Au vu de cela, nous osons prétendre que la population globale sera à l'avenir plus plurilingue qu'aujourd'hui.

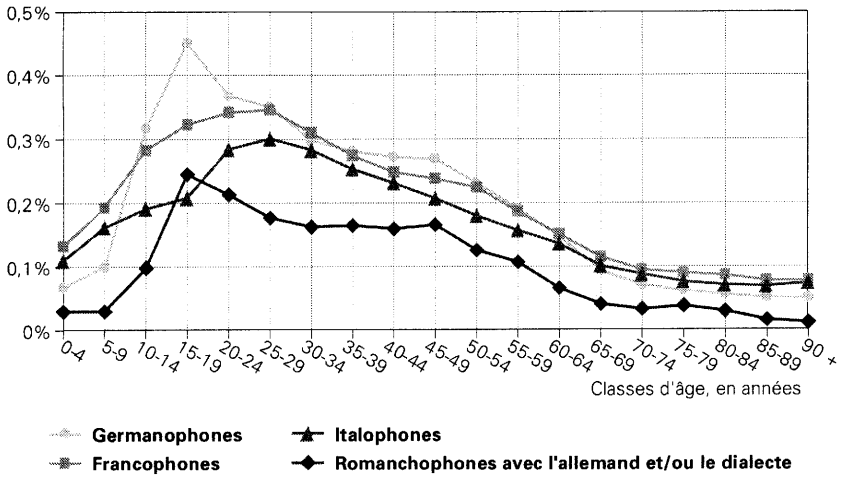
Age et plurilinguisme à l'intérieur de chacune des régions linguistiques

Dans ce contexte, nous devons encore aborder deux questions spécifiques et y apporter des réponses: à savoir le degré de plurilinguisme à l'intérieur du territoire même de la communauté linguistique considérée et plus particulièrement l'analyse des romanchophones.

Le graphique 6.2-8 montre les locuteurs des langues nationales à l'intérieur de leurs propres régions linguistiques. Les romanchophones sont considérés ici comme locuteurs à la fois du romanche et de l'allemand (standard et dialecte), car il s'avère que plus de 90% d'entre eux accusent cette forme de bilinguisme. L'expérience quotidienne confirme également que les romanchophones parlent aussi l'allemand/le suisse allemand (soit qu'ils peuvent ou qu'ils doivent utiliser les deux formes de l'allemand). Aucune autre langue en Suisse se rattache aussi clairement à une seule autre langue; nous pouvons parler ici d'un *bilinguisme fortement interdépendant*. Le graphique illustre d'ailleurs cette relation étroite.

Quant à la première question posée plus haut: il ressort du graphique que les italophones extra-territoriaux influent grandement sur l'image globale à l'échelle suisse. A l'intérieur de leur propre région, les italophones ne sont pas particulièrement plurilingues. A l'exception des classes d'âge très avancé, le tracé de la courbe évolue toujours au-dessous de celui correspondant aux autres langues nationales. Son évolution ressemble toutefois plus à celle notée pour les francophones qu'à celle des germanophones; ceci s'explique principalement par la pointe qu'enregistre la courbe de la communauté germanophone au niveau des groupes d'âge correspondant à la période de la scolarité obligatoire. L'image générale nous donne l'impression qu'au niveau des réponses un comportement latin s'oppose à un comportement germanique.

Graphique 6.2-8: Le degré de plurilinguisme de la population respective des quatre régions linguistiques ayant indiqué la langue régionale comme langue principale, par classe d'âge, en 1990



Remarque:
100% = personnes plurilingues à la maison et au travail/à l'école, selon les différents types de locuteurs définis.
En pour cent des locuteurs plurilingues par classe d'âge.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

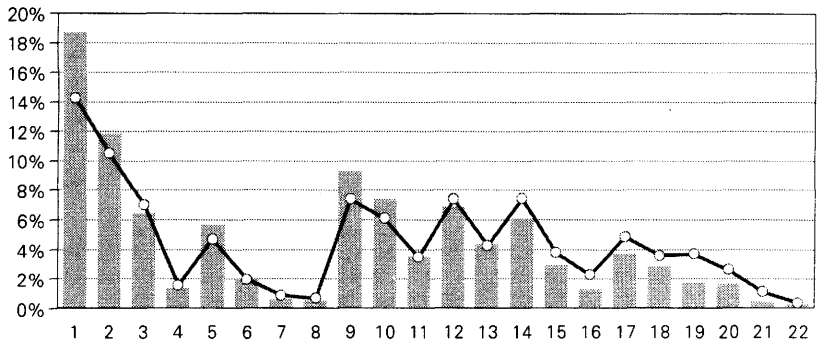
Le comportement des romanchophones qui accusent, outre le romanche, également l'allemand/le suisse allemand dans leur répertoire est très similaire à celui des germanophones. Le tracé de la courbe correspondante ne suit en effet pas celui des deux autres langues romanes ou en des termes un peu plus provocateurs: il s'agit ici de locuteurs du romanche au comportement germanophone. Ceci est un aspect de ce que nous avons appelé le bilinguisme fortement interdépendant; le changement de langue de cette communauté linguistique s'exprime aussi à travers le comportement au niveau des réponses données, lequel suit en cela plus le modèle germanique que latin. Et plus particulièrement les jeunes générations qui à travers leur orientation linguistique décideront au bout du compte de la survie du romanche. Le contact entre l'allemand et le romanche, qui ne date pas d'hier, a une influence non seulement sur la situation même du romanche mais aussi sur les attitudes à l'égard de cette langue.

Quels sont les types de communes dans lesquelles vivent les locuteurs plurilingues?

En raison des résultats obtenus jusqu'ici, on s'attendrait à noter que les plurilingues sont surreprésentés dans les grands centres et leurs régions périphériques et sous-représentés dans les régions rurales. Le graphique 6.2-9 révèle que cela n'est que partiellement vrai.

Dans l'ensemble, nous constatons que la répartition des personnes plurilingues selon le type de commune tend à se rapprocher de celle de la population globale. La différence est la plus forte au niveau du type de commune 19 (communes à population agricole et industrielle; de même les autres communes à population plutôt agricole révèlent proportionnellement un nombre moins important de plurilingues). La supposition d'une surreprésentation des plurilingues dans les villes s'avère juste, toutefois seulement dans le cas des grands centres urbains (de plus de 100'000 habitants) et des centres moyens (entre 25'000 et 100'000 habitants); mais elle ne se confirme pas pour les petits centres (plus de 5000 habitants) et les communes périphériques (de 2000 habitants au moins). Les locuteurs plurilingues sont également surrepresentés dans les communes riches, mais en revanche déjà moins dans les communes touristiques (ou les communes de homes et d'asiles, types 6-8). Par ailleurs, leur proportion est forte dans les communes de régions métropolitaines (types 9 et 10). La règle générale est que *plus l'on s'éloigne d'un centre urbain assez important et à faible proportion d'émigrants pendulaires, plus les personnes plurilingues sont sous-représentées.*

Graphique 6.2-9: Répartition, selon le type de commune, des locuteurs plurilingues en Suisse et par rapport à celle de la population totale, en 1990



1 Grands centres
2 Centres moyens
3 Petits centres
4 Centres de régions périphériques
5 Communes riches
6 Communes touristiques
7 Communes semi-touristiques
8 Communes de homes et d'asiles
9 Communes d'emploi de régions métropolitaines
10 Communes suburbaines d'habitation de régions métropolitaines
11 Communes périurbaines de régions métropolitaines
12 Communes d'emploi de régions non métropolitaines
13 Communes suburbaines de régions non métropolitaines
14 Communes périurbaines de régions non métropolitaines
15 Communes d'allochtones à proportion moyenne d'émigrants pendulaires
16 Communes d'autochtones à proportion moyenne ou forte d'émigrants pendulaires
17 Communes à population industrielle et tertiaire
18 Communes à population industrielle
19 Communes à population agricole et industrielle
20 Communes à population agricole et tertiaire
21 Communes à population agricole
22 Communes en forte régression démographique

Locuteurs plurilingues **Population totale**

Remarque:
100% = personnes ayant indiqué une langue parlée dans l'un des domaines considérés, selon les différents types de locuteurs plurilingues.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Les alloglottes ont-ils influencé les «autochtones»?

Dans cette dernière partie du présent chapitre, nous analysons l'origine du plurilinguisme des autochtones, soit les personnes qui parlent la langue locale respective comme langue principale; résulte-t-il de l'école ou des contacts avec des personnes alloglottes? En d'autres termes, il s'agit ici de savoir dans quelle mesure le plurilinguisme social a une influence sur le répertoire linguistique individuel.

Compte tenu du degré élevé de diffusion de la langue italienne (voir chap. 4.3) hors de son propre territoire et de l'usage de cette langue s'étendant bien au-delà du groupe italophone, il semblerait que nous ne fassions pas fausse route. En effet, hors de la région de langue italienne, l'enseignement de l'italien n'est pas assez important pour que cette compétence en italien puisse s'expliquer uniquement par l'apprentissage de cette langue à l'école; au contraire, l'italien n'est que rarement choisi comme branche de l'enseignement de langues étrangères. Par conséquent, il doit s'agir ici, conformément à l'hypothèse formulée ci-dessus, d'un processus d'acquisition spontanée, c'est-à-dire l'acquisition d'une langue à travers les contacts directs avec les locuteurs de cette langue. Nous pouvons dès lors nous demander si, en dehors de la langue italienne, ce diagnostic peut être généralisé et s'étend également aux autres langues nationales.

Sur la base des résultats exposés dans le cadre des chapitres précédents, il ne faut pas rejeter d'emblée cette hypothèse. Il est tout à fait plausible que nous observions dans notre pays des contextes linguistiques qui ont favorisé le *développement* du plurilinguisme des autochtones grâce aux contacts linguistiques directs avec des alloglottes. Si cette hypothèse s'avérait confirmée, on pourrait alors du point de vue quantitatif soutenir également ces vues selon lesquelles le contact linguistique ne doit pas être considéré comme s'accomplissant dans un sens *seulement* - à savoir celui de l'adaptation des alloglottes exclusivement, de leur faculté d'intégration et de leur acquisition de la langue locale respective -, mais qu'il faut à l'inverse aussi prendre en compte l'influence des alloglottes sur les autochtones, les locuteurs de la langue locale, les résidents de longue date. En particulier la situation linguistique en Suisse incite à prêter également attention à l'autre partenaire du contact linguistique (voir Franceschini, 1995). Ainsi nous pouvons nous demander si les interlocuteurs autochtones refusent le contact linguistique avec des alloglottes ou si au contraire ils tentent de s'adapter. Trouvons-nous dans la population autochtone des traces du contact linguistique qui s'expliquent par la rencontre avec des alloglottes? Ou en

d'autres termes: y a-t-il une relation entre la présence de locuteurs alloglottes et le comportement des autochtones, en ce sens qu'une forte présence des premiers se vérifie par une part significativement plus faible de locuteurs parlant uniquement la langue locale? Peut-on prouver l'influence d'une forte concentration d'alloglottes dans une commune sur le plurilinguisme des autres habitants?

Nous disposons pour chaque commune de l'«indice de plurilinguisme», exposé dans le cadre du chapitre 6.1, qui pondère la présence des alloglottes. Une «typologie du plurilinguisme» a été établie dans le chapitre 6.2.3. Dans le cadre de nos réflexions, nous pouvons dès lors considérer la relation mutuelle entre ces représentations du plurilinguisme social et individuel. En vue d'une évaluation, nous avons mis en regard le pourcentage des autochtones unilingues (locuteurs de la langue locale) dans une commune donnée, selon le type 1 de la typologie du plurilinguisme individuel, et l'indice de plurilinguisme social pour cette même commune. Toutefois, ce faisant, nous considérons uniquement les unilingues qui sont des ressortissants suisses (de cette manière nous nous rapprochons encore plus de la catégories des «indigènes»). Nous avons en outre posé la condition que l'influence du plurilinguisme social sur le répertoire linguistique individuel doit être perceptible jusque dans la sphère, plus personnelle, de la famille. Il s'avère alors que *plus l'indice de la présence d'alloglottes dans une commune croît, plus la part des ressortissants suisses unilingues diminue*. Les communes à forte proportion d'alloglottes accusent des pourcentages bien plus faibles de Suisses unilingues. En d'autres termes, le degré de présence de personnes alloglottes exerce une influence sur le comportement linguistique des Suisses unilingues; le plurilinguisme social peut avoir des incidences sur le répertoire linguistique individuel des Suisses.

Que cette hypothèse s'avère exacte ne surprend pas tant que cela, au vu des multiples facettes du plurilinguisme en Suisse que nous avons dégagées au cours de nos analyses. Cette réalité confirme que la question du plurilinguisme doit être abordée de plus en plus sous l'angle des interactions. Le plurilinguisme ne doit pas seulement être décelé chez les alloglottes - et être vu comme un stade intermédiaire dérangeant qu'il faut dépasser rapidement; il faut aussi ne pas séparer le plurilinguisme scolaire de la population autochtone de ce plurilinguisme social. Et enfin, il faut prêter une attention particulière au fait que l'importance accordée dans notre pays à la communication et à la bonne entente entre les diverses communautés linguistiques est une longue tradition dont l'évolution a laissé des traces au niveau de la population autochtone.

6.2.4 Conclusion

Les données fournies par le recensement de la population de 1990 ont pour la première fois permis de mesurer le plurilinguisme individuel dans l'ensemble de la Suisse et sur une échelle assez large. Cette évaluation a montré que ce sont plus particulièrement les autochtones, c.-à-d. les personnes ayant indiqué la langue locale respective comme langue principale, qui sont pour une grande part unilingues. Le plurilinguisme caractérise en revanche les non-autochtones ou allochtones - ceux-ci vivent au sein d'un environnement alloglotte et cherchent de ce fait à acquérir une compétence en cette langue locale pour assurer ainsi la communication au sein de la famille, dans le cadre du travail ou de l'école. Aussi bien les migrants internes que ceux venant d'autres pays sont confrontés à cette nécessité d'adaptation.

Si nous considérons les quatre régions linguistiques séparément, nous notons des différences significatives:

- La région de langue française accuse le degré de plurilinguisme familial le plus élevé - il l'est un peu moins dans le domaine de la vie active. Nous pouvons interpréter cette différence ainsi: au sein des familles, l'intégration de la langue de la région d'accueil atteint un degré tel que cette langue devient progressivement la langue principale. Alors que dans les milieux professionnels, la forte position du français en tant que langue de la vie publique tend plutôt à entraver l'assimilation d'autres langues.
- La région de langue italienne présente une situation pour partie similaire à celle de la région de langue française pour ce qui concerne l'inclusion de la langue de la région d'accueil dans le répertoire familial. En revanche, l'italien joue un rôle moins important dans la sphère publique, ce qui conduit à un plurilinguisme plus répandu dans ce domaine.
- A certains égards la région de langue allemande révèle une situation inverse à celle de la région de langue française. La pénétration de la langue de la région d'accueil dans le répertoire familial des alloglottes est beaucoup moins forte; de même, les Suisses alémaniques tendent à parler moins de langues dans leur cercle familial. Dans la sphère publique de la vie active en revanche, l'usage de l'allemand est beaucoup moins solidement ancré, de sorte que les autres langues sont plus présentes dans ce domaine et contribuent ainsi à accroître considérablement le taux de plurilinguisme dans les milieux professionnels.

- La région de langue romanche offre l'image d'un territoire bilingue: en effet, les locuteurs plurilingues qui utilisent le romanche et l'allemand (ou le suisse allemand) dominent dans le domaine de la famille et encore plus fortement dans celui de la vie professionnelle.

Les éléments qui sont apparus comme des différences au niveau des diverses régions linguistiques permettent malgré tout de noter dans l'ensemble des tendances générales, qui se sont profilées avant tout dans le cadre de la typologie du plurilinguisme. Ainsi, d'une manière générale, les personnes plus jeunes, aux qualifications professionnelles supérieures et vivant dans les grands centres urbains et leurs périphéries tendent à être plus plurilingues que les personnes d'un certain âge, au niveau de formation moindre qui habitent dans les petits centres et dans les régions rurales.

Et enfin, l'analyse du comportement linguistique des étudiants et des élèves révèle que les pratiques plurilingues très fréquentes parmi cette génération ne se prolongent pas automatiquement dans le cadre de la vie professionnelle; au contraire, on note alors une régression du taux de plurilinguisme. Ce phénomène conduit finalement à nous interroger sur le rôle du système scolaire, lequel assure l'enseignement de secondes langues ou de langues étrangères. Dans quelle mesure cet enseignement est-il efficace s'il débouche ultérieurement sur un profond changement de la réalité linguistique?

7.

Le paysage linguistique suisse:

entre tradition et évolution

Iwar Werlen / Georges Lüdi

7.0 Introduction

Dans le cadre du premier chapitre de cette étude, nous avons posé une série de questions que nous avons traitées l'une après l'autre dans les chapitres de cet ouvrage et auxquelles nous avons répondu dans la mesure où le permettait l'évaluation des données relatives aux langues, fournies par le recensement fédéral de la population de 1990. Le bilan global de ce travail d'évaluation est le suivant: le paysage des langues en Suisse s'inscrit entre deux pôles, la tradition d'une part et l'évolution d'autre part. Cela concerne en premier lieu le rapport entre les quatre langues nationales. Au cours des dernières décennies, les trois principales langues nationales de notre pays maintiennent leur suprématie à l'intérieur de leurs territoires respectifs de diffusion. En revanche, la situation du romanche se modifie; la région dans laquelle s'inscrit cette langue ne cesse de perdre du terrain. De plus en plus de locuteurs du romanche vivent à l'extérieur de la région linguistique correspondante. Ainsi, le romanche est menacé dans son existence même.

Si nous portons notre regard au-delà des langues nationales, nous notons un autre changement encore. En effet, plus le temps passe, plus la présence d'autres langues augmente à l'intérieur des frontières de notre pays. Et ce phénomène s'accomplit pour partie au détriment de l'importance des langues nationales à l'extérieur de leurs propres régions. Il est vrai aussi que les régions linguistiques révèlent une capacité d'intégration différente, de sorte que la perte de terrain des langues nationales n'est pas partout la même.

Dans ce dernier chapitre, il s'agit d'une part de réunir une fois encore les résultats les plus importants de notre travail d'évaluation, mais aussi et surtout de tirer des conclusions possibles de la situation observée et, sur cette base, de définir les éventuelles mesures à prendre en termes de politique linguistique. Sur cette toile de fond, nous aborderons plus particulièrement cinq aspects, à savoir: l'évolution de la Suisse quadrilingue vers une Suisse plurilingue, le rapport entre les majorités et les minorités linguistiques, les diverses données en ce qui concerne l'usage linguistique dans le domaine de la famille et dans celui de la vie professionnelle, la question de l'importance économique des langues et enfin - comme perspective plus large - l'esquisse d'une politique fédérale des langues et ses tâches futures.

7.1 De la Suisse quadrilingue à la Suisse multilingue

Comme nous l'avons vu, nous trouvons dans notre pays, à côté des langues nationales, de plus en plus d'autres langues. Cette présence de locuteurs allo-glottes s'est particulièrement accrue au cours des dix dernières années. En guise de rappel, voici l'évolution des quatre langues nationales et celle des langues non nationales depuis 1960.

Tableau 7-1: Evolution de 1960 à 1990 des différentes langues principales ou maternelles parlées en Suisse (en pour cent)

Année	Allemand	Français	Italien	Romanche	Autres langues
1960	*69,4*	*18,9*	*9,5*	*0,9*	*1,4*
1970	*64,9*	*18,1*	*11,9*	*0,8*	*4,3*
1980	*65,0*	*18,4*	*9,8*	*0,8*	*6,0*
1990	*63,6*	*19,2*	*7,6*	*0,6*	*8,9*

Source: OFS, Recensements fédéraux de la population

A l'exception du français, les langues nationales perdent de leur importance; l'italien et le romanche régressent non seulement en pour cent mais aussi en termes réels. Comme l'a révélé l'analyse dans les chapitres 3 et 4, la perte enregistrée par les langues nationales est pour chacune d'elles plus élevée hors de son propre territoire qu'à l'intérieur de sa région de diffusion. En revanche, les autres langues accusent dans l'ensemble une forte progression tant en pour cent qu'en chiffres absolus.

Une stabilité comme résultat du principe de territorialité

Tableau 7-2: Evolution de 1960 à 1990 des langues principales ou maternelles de la population de nationalité suisse (en pour cent)

Année	Allemand	Français	Italien	Romanche	Autres langues
1960	*74,4*	*20,2*	*4,1*	*1,0*	*0,3*
1970	*74,5*	*20,1*	*4,0*	*1,0*	*0,4*
1980	*73,5*	*20,1*	*4,5*	*0,9*	*1,0*
1990	*73,4*	*20,5*	*4,1*	*0,7*	*1,3*

Source: OFS, Recensements fédéraux de la population

Le tableau 7-2 illustre clairement que la composition linguistique de la population de nationalité *suisse* est demeurée proportionnellement extrêmement stable entre 1960 et 1990. Certes, l'italien et le romanche accusent une perte de locuteurs tant en pour cent qu'en chiffres absolus; l'allemand accuse pour sa part pendant ces trente années une augmentation du nombre de ses locuteurs, mais enregistre un léger recul en pour cent (soit près de un pour cent), tandis que le français peut comptabiliser un léger accroissement. En revanche, la progression est plus nette pour ce qui concerne le groupe des autres langues, soit de un pour cent. Toutefois, lors d'une analyse plus approfondie de ce groupe, la répartition de ces locuteurs par sexe s'avère particulièrement significative: en 1990, 73,2% des alloglottes sont de sexe féminin, contre une proportion de femmes de 52,6% au niveau de la population totale de nationalité suisse. Il s'agit donc pour une grande part de femmes initialement de nationalité étrangère qui ont épousé un Suisse; car, au moment du recensement fédéral de 1990, on appliquait encore l'ancien droit matrimonial, selon lequel les femmes étrangères acquièrent automatiquement la nationalité suisse en épousant un Suisse.

L'équilibre des chiffres concernant la population autochtone peut être tout à fait interprété comme une conséquence de l'action stabilisatrice des conditions cadre en termes de politique linguistique. Le principe de la territorialité garantit que les langues nationales conservent la prépondérance dans leurs propres territoires de diffusion.

Migrants

Le multilinguisme croissant est étroitement lié aux mouvements de migration pour raisons professionnelles. Cette interaction se perçoit très nettement lorsque l'on considère uniquement les données relevées pour la population de nationalité étrangère.

Tableau 7-3: Evolution de 1960 à 1990 des langues principales ou maternelles de la population de nationalité étrangère (en pour cent)

Année	Allemand	Français	Italien	Romanche	Autres langues
1960	*27,5*	*7,8*	*54,0*	*0,1*	*10,5*
1970	*19,1*	*8,2*	*49,6*	*0,1*	*22,9*
1980	*16,3*	*8,9*	*40,3*	*0,1*	*34,4*
1990	*19,6*	*13,3*	*23,7*	*0,1*	*43,3*

Source: OFS, Recensements fédéraux de la population

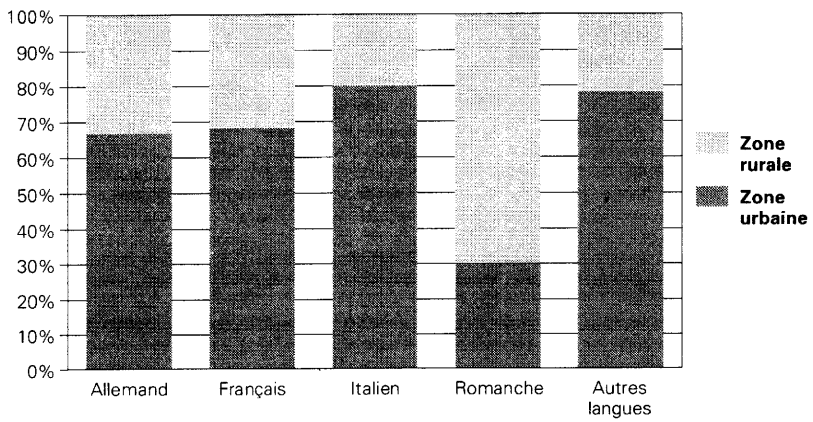
Comme le montre ce tableau, les changements notés dans la répartition de la population de nationalité étrangère selon les différents groupes linguistiques sont très divers. Dans l'ensemble, le nombre d'étrangers augmente de 584'739 (1960; 10,8% de la population totale) à 1'245'432 (1990; 18,1% de la population totale). Cela signifie que parmi les groupes linguistiques considérés ici, seul celui des italophones perd des locuteurs en chiffres absolus. La régression de l'italien est toutefois encore plus massive en pour cent: sa part a diminué de 54,0% à 23,7% seulement. La part des alloglottes croît en revanche de 10,5% à 43,3% (en termes réels, de 61'525 à 539'549). La part de l'allemand en pour cent accuse de fortes oscillations; après avoir atteint son niveau le plus bas en 1980, elle augmente cependant à nouveau en 1990. Le français, quant à lui, stagne en 1980, mais double son nombre de locuteurs entre 1980 et 1990, sa part en pour cent révélant également une progression évidente.

Ces chiffres traduisent l'influence déterminante d'au moins deux facteurs. Le premier est une modification au niveau de la structure de la population allochtone: en effet, aux immigrants pour la plupart originaires d'Italie se sont substitués les immigrants venant d'Espagne, du Portugal, de la Turquie et de l'ex-Yougoslavie. L'importance prise par l'italien était due aux travailleurs immigrés de la première heure. Aujourd'hui, l'italien a perdu du terrain, d'une part en raison de l'intégration de la deuxième et troisième génération d'immigrés et d'autre part en raison du retour au pays d'origine de certains de ses locuteurs. Le deuxième facteur concerne le degré variable de l'intégration des migrants selon la région linguistique, un aspect auquel nous reviendrons un peu plus loin. Dans la région de langue française en particulier, la progression du français, comme nous l'avons vu dans le cadre du chapitre 4.2, ne peut s'expliquer uniquement par l'arrivée de migrants originaires de pays francophones, mais est principalement due aussi aux personnes qui ont changé de langue principale depuis 1980.

Urbanisation

L'hétérogénéité linguistique plus marquée est cependant aussi dans une très large mesure un phénomène citadin. La répartition des groupes linguistiques selon le critère région urbaine ou région rurale le montre clairement. Au total, ce sont 68,9% de la population résidente globale qui vivent en région urbaine, contre 31,1% seulement qui habitent en région rurale. Les italophones (80,3%) et les alloglottes (78,2%) dépassent de beaucoup cette moyenne, alors que les germanophones et les francophones (allemand: 66,8%; français: 68,3%) se situent légèrement au dessous de la moyenne nationale (ensemble ils forment évidemment la part la plus importante de la population). En revanche, le groupe numériquement faible des romanchophones n'est représenté qu'à hauteur de 30% dans les régions urbaines, étant donné que la région de langue romanche se compose entièrement de régions rurales.

Graphique 7-1: La population totale répartie selon la langue principale et selon la zone d'habitat, urbaine ou rurale, en 1990



© Office fédéral de la statistique *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Dans le cadre des chapitres 3, 4 et 6, nous avons cependant constaté que d'une manière générale - hormis pour ce qui concerne la région de langue romanche - l'unilinguisme social est plus présent dans les régions rurales que dans les régions urbaines. En d'autres termes et un peu schématiquement, face à une

population rurale plus fortement unilingue il y a une population citadine, caractérisée par un plurilinguisme plus marqué.

Nous avons interprété la stabilité des langues nationales à l'intérieur de leurs propres régions comme une conséquence de l'action équilibrante du principe de la territorialité. Ce dernier garantit également la prédominance des langues nationales à l'intérieur de leurs propres territoires, face à la population étrangère. Même si les hispanophones font montre d'une affinité assez grande avec la langue italienne (chapitre 5), dans la région francophone, ils intègrent le français dans leur répertoire linguistique et dans la région germanophone, l'une des deux variétés de l'allemand. La diversité linguistique de la population étrangère devient certes de plus en plus marquée en raison de la politique concernant les étrangers et l'immigration. Cependant, comme ces groupes linguistiques sont très différents et que le seul qui soit numériquement important, à savoir la communauté italophone, tend à diminuer fortement, la présence de ces langues ne se perçoit que très faiblement dans la vie publique. Mais ces dernières représentent tout de même un défi de taille pour les systèmes d'éducation et pour l'enseignement, dont la structure fédéraliste conduit à des solutions très diverses et pas toujours efficaces.

7.2 Langues majoritaires et minoritaires

Ce serait adopter un point de vue un peu étroit que de ne vouloir définir le paysage des langues en Suisse que sur la base des langues principales de la population résidente. La force d'une langue s'exprime aussi et surtout à travers son usage. Un des traits caractéristiques du paysage linguistique suisse est la position dominante de l'allemand, du français et de l'italien comme langues d'usage régulier dans le cadre de la famille, du travail et de l'école. Cela au contraire du romanche qui à l'intérieur de son territoire traditionnel de diffusion est fortement concurrencé par l'allemand. Cette seconde langue pénètre en effet dans tous les domaines de la vie quotidienne et atteint surtout dans les milieux professionnels un taux de présence similaire, voire même supérieur à celui du romanche. Il s'ensuit un degré élevé de bilinguisme individuel dans la population de la région de langue romanche, notamment des romanchophones.

Comme nous l'avons vu, il serait erroné de considérer les trois autres régions linguistiques en bloc. Elles diffèrent en effet fortement l'une de l'autre en ce qui concerne leur capacité à assimiler la population allogiotte. Le degré d'intégration variable apparaît le mieux si nous mesurons le taux de présence de la langue locale respective dans le répertoire des langues utilisées par les allochtones (autrement dit les locuteurs de langues non locales).

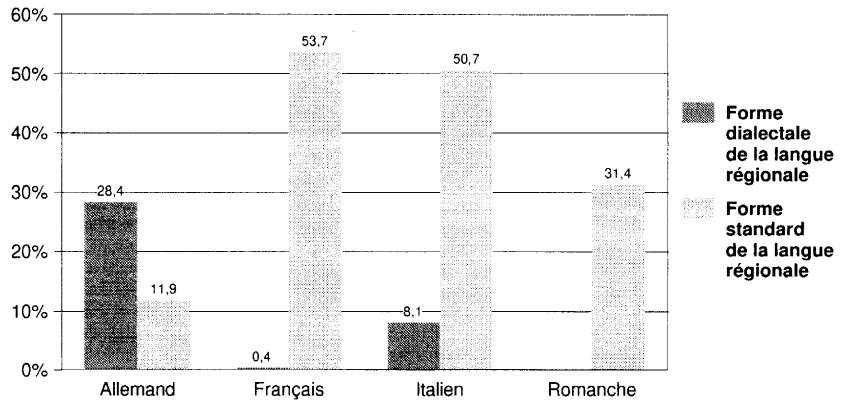
Les graphiques 7-2 et 7-3 donnent une fois encore un aperçu général de ces résultats.

Compte tenu de la situation qui caractérise la région de langue allemande, nous avons distingué pour l'allemand, le français et l'italien entre langues standard et dialectes.

Le graphique 7-2 montre que le taux d'intégration de la langue locale dans le répertoire linguistique familial des alloglottes est bien plus élevé dans les régions de langue française et italienne que dans la région de langue allemande, où, de surcroît, nous ne pouvons considérer l'allemand standard comme langue de la société d'accueil au sens étroit du terme. Comme nous l'avons déjà signalé, ce taux d'intégration est très faible dans la région de langue romanche. Les chiffres relevés montrent avec toute la clarté souhaitée que les deux principales langues romanes, majoritaires à l'intérieur de leurs propres territoires, sont intégrées par plus de la moitié des familles alloglottes dans leur répertoire, alors que dans la région de langue allemande, la proportion correspondante ne repré-

sente pas même un tiers de ces locuteurs, du moins pour ce qui concerne l'assimilation du suisse allemand.

Graphique 7-2: L'assimilation au niveau des quatre régions linguistiques, de la langue locale comme langue familiale par les locuteurs alloglottes, en 1990



Remarque:
Langue familiale : en pour cent des personnes ayant indiqué une autre langue principale que la langue régionale.

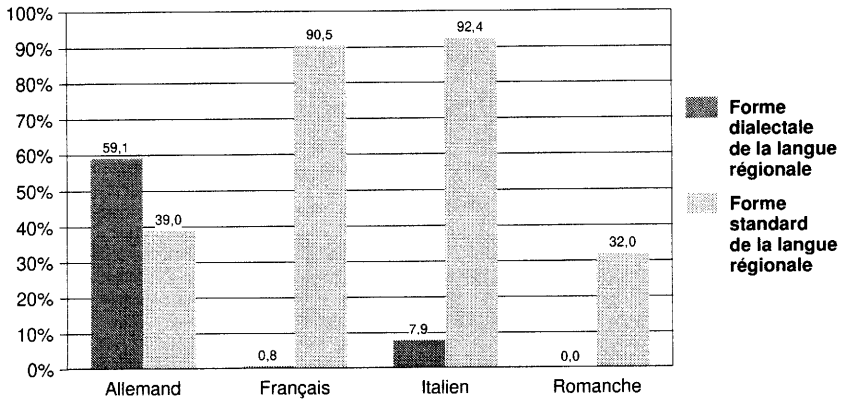
© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Dans le domaine public de la vie active, où l'on s'attend à noter une plus forte présence des langues locales dans le répertoire des alloglottes, les différences sont à nouveau considérables suivant la région linguistique (graphique 7-3).

Une fois de plus, le français et l'italien sont bien plus fréquemment assimilés: plus de 90% des locuteurs extra-territoriaux ajoutent ces langues à leur répertoire des langues parlées au travail. Dans la région de langue allemande aussi, les pourcentages correspondants pour le domaine de la vie professionnelle sont supérieurs à ceux pour le domaine familial, ceci tant pour la langue standard que pour le dialecte. Ainsi, le suisse allemand est utilisé pratiquement deux fois plus souvent que dans le cadre de la famille, l'allemand, trois fois plus. Le rôle plus important de l'allemand standard dans les milieux professionnels trouve son expression ici. Mais dans l'ensemble, la distance est malgré tout encore très marquée par rapport aux deux autres régions linguistiques. Enfin, la région de langue romanche accuse le plus faible taux d'assimilation de la langue

locale au répertoire des langues parlées au travail - il est quasiment aussi faible que dans le domaine familial.

Graphique 7-3: L'assimilation, au niveau des quatre régions linguistiques, de la langue locale comme langue professionnelle par les locuteurs alloglottes, en 1990

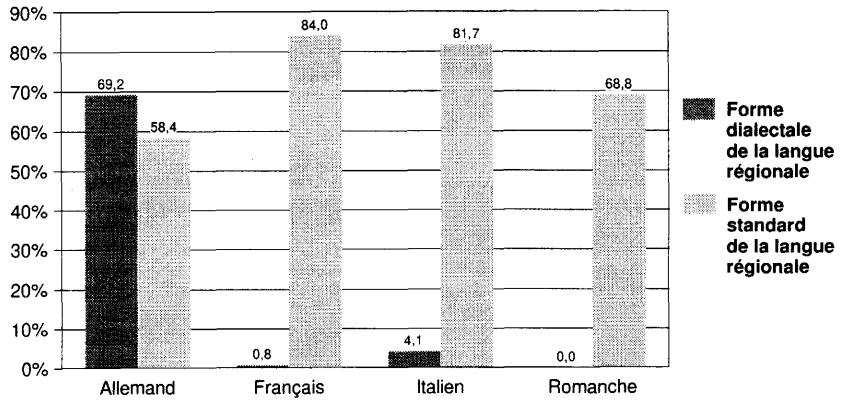


Remarque:
Langue professionnelle: en pour cent des personnes actives ayant indiqué une autre langue principale que la langue locale.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Dans le cadre de l'école ou de la formation, les situations observées sont encore différentes (graphique 7-4). Il est frappant de voir que dans ce domaine-là, l'assimilation de la langue locale atteint dans la région de langue française et dans celle de langue italienne un degré moins élevé que dans le domaine professionnel. L'assimilation est en revanche meilleure dans la région de langue allemande et aussi dans celle de langue romanche. A l'évidence, l'influence de la langue régionale est dans l'ensemble pas aussi forte que l'on aurait pu le croire.

Graphique 7-4: L'assimilation, au niveau des quatre régions linguistiques, de la langue locale comme langue parlée à l'école par les élèves et étudiants alloglottes, en 1990



Remarque:
Langue parlée à l'école: en pour cent des élèves/étudiants ayant indiqué une autre langue principale que la langue locale.

© *Office fédéral de la statistique* *Source: OFS, Recensement fédéral de la population*

Territorialité, majorités et minorités

Les données concernant l'intégration de la langue de la région d'accueil consolident l'image générale: la langue majoritaire dans les différentes régions linguistiques domine non seulement au niveau des autochtones (locuteurs de la langue locale) et dans tous les domaines considérés, mais elle pénètre aussi dans les sphères familiale, professionnelle ou scolaire des allochtones (locuteurs de langues non locales). Cette observation s'applique dans une bien plus grande mesure au français et à l'italien qu'au suisse allemand dans la région de langue allemande.

Cette situation montre aussi que les langues qui au niveau fédéral sont elles-mêmes minoritaires (soit le français et l'italien) exercent à l'intérieur de leurs propres territoires en qualité de langues majoritaires une pression plus forte sur la population alloglotte en termes d'assimilation que ne le fait la langue majoritaire de notre pays à l'intérieur de sa propre région de diffusion. Le romanche connaît en revanche une situation toute différente: à l'intérieur de sa propre région, il n'exerce guère d'attrait et subit la pression de la langue allemande, venant de l'extérieur.

Ce diagnostic semble indiquer qu'en termes de politique linguistique, le principe de la territorialité déploie ses effets avant tout dans la région de langue française et dans celle de langue italienne, présentant toutes deux un degré élevé d'intégration linguistique des alloglottes. Ses incidences sont cependant moins perceptibles en Suisse alémanique, et paradoxalement les plus faibles dans la région de langue romanche qui devrait en fait - si déjà - profiter le plus de l'application rigoureuse de ce principe. Au vu des chiffres indiqués plus haut, toute politique qui justifie l'application du principe de la territorialité en affirmant que celui-ci contribue à la sauvegarde du romanche doit être sérieusement remise en question.

Un second aspect relevant de la politique linguistique concerne la présence des langues nationales comme langues minoritaires hors de leurs propres territoires de diffusion. Le principe de la territorialité et la souveraineté des cantons en matière de culture font que la présence des trois autres langues nationales sur chacun des territoires ne bénéficie d'aucun soutien et d'aucun encouragement. Cet aspect a d'ailleurs été maintes fois souligné par les représentants de l'autonomie culturelle des cantons lors de la discussion sur la révision de l'article constitutionnel 116 (article sur les langues): on n'aimerait pas se voir obligé un jour non seulement d'admettre l'ouverture d'un établissement scolaire de langue allemande sur le territoire d'un canton francophone, mais de devoir en outre le financer. Mais ceci n'est qu'un aspect du problème posé. Un autre serait de dire: existe-t-il pour les différentes régions linguistiques un devoir à l'égard des locuteurs de leurs langues respectives qui vivent dans les autres régions linguistiques? Pourrait-on envisager à titre d'exemple que le canton des Grisons soutienne le financement d'une école romanche à Zurich? Ou que les cantons suisses romands assument les coûts d'écoles françaises dans des villes de Suisse alémanique? Ou enfin - pour aller encore un peu plus loin -, pourrait-on imaginer une participation des cantons suisses alémaniques à des projets d'immersion linguistique dans la région de langue française avec l'allemand comme seconde langue?

D'une certaine manière, une telle intervention de l'extérieur existe déjà, à savoir les cours de langues et de culture proposés par des gouvernements étrangers - notamment pour l'italien, l'espagnol, le turc, etc. Ceci conduit toutefois à se demander si notre pays doit ou non mettre à profit cette présence accrue de langues non nationales sur son territoire, et le cas échéant, par quels moyens et grâce à quelles mesures. Cette question se pose avant tout par rapport à la place occupée par les autres langues dans les milieux professionnels.

La politique des langues est, semble-t-il, principalement du ressort des cantons. Il s'est toutefois avéré que le quadrilinguisme de la Suisse s'étend à l'ensemble de son territoire. Le plurilinguisme ne se préoccupe pas des frontières cantonales - en dépit du principe de la territorialité. Il est le produit de la politique économique et sociale, et celle concernant les étrangers et le droit d'asile. En ce sens, le plurilinguisme se situe à un niveau fédéral et exigerait de ce fait une politique fédérale des langues. Car la Confédération est aussi le seul niveau auquel s'applique le plurilinguisme institutionnel.

Il faut également considérer l'aspect écolinguistique. Pendant longtemps on adoptait une attitude d'indifférence à l'égard de la disparition progressive de certaines langues; au mieux on tentait de documenter linguistiquement ces langues avant leur extinction définitive. Ce n'est que relativement récemment que l'on a compris que la *sauvegarde de la diversité des langues* doit être, non seulement du point de vue des minorités menacées, mais aussi en raison d'un intérêt général d'ordre supérieur, l'objectif prioritaire de toute mesure prise pour régler la question des langues; car, un peu comme dans le cas de la destruction de la diversité des espèces animales et végétales, les conséquences d'une homogénéisation linguistique sont imprévisibles et désastreuses (cf. Mühlhäusler, 1994, p. 142). On considère comme *minorités linguistiques* en premier lieu les «minorités historiques», nées de la divergence entre territoires linguistiques et territoires politiques dans des régions situées à la frontière entre deux langues et/ou correspondant à des «petites langues», voire très petites langues - du point de vue du nombre de leurs locuteurs - auxquelles se sont superposées les langues nationales ou officielles. Ce qui est en revanche un phénomène nouveau est qu'à une époque marquée par la mobilité croissante, de plus en plus de représentants des minorités linguistiques vivent en dehors du territoire propre à cette communauté (ainsi en Suisse, comme nous l'avons vu, pratiquement la moitié des locuteurs du romanche vivent dans la diaspora), de sorte que la protection de ces locuteurs en minorité à l'extérieur de leur région d'origine fait également sens.

En outre, nous voyons apparaître également de *nouvelles minorités*, résultant du flot de réfugiés ou des mouvements de migration pour raisons professionnelles de ces derniers temps, qui font preuve d'une grande volonté de maintenir leur langue d'origine et revendiquent de ce fait avec de plus en plus de force leurs propres droits, notamment en ce qui concerne la sauvegarde de leur langue d'origine grâce à l'école (Lüdi 1990b). La protection requise ne doit cependant pas servir à maintenir l'unilinguisme de ces locuteurs alloglottes. Il existe certes des cas où les immigrés vivent au sein de réseaux fondés sur l'unilinguisme,

denses et souvent sociaux, s'enferment en quelque sorte dans des «ghettos» (ou y sont enfermés); mais en règle générale, les réseaux de communication des alloglottes sont tournés vers l'extérieur et caractérisés par le plurilinguisme (voir à ce sujet Milroy/Li Wei 1991) et incluent, en plus de la (des) langue(s) d'origine (de nombreux migrants sont déjà plurilingues dans leur propre région d'origine) et des variétés de la langue de la région d'accueil, des variétés servant de *lingua franca* (notamment l'italien utilisé en Suisse par les travailleurs immigrés). Cette situation engendre des formes diverses de polyglossie, qui se caractérisent souvent par un changement rapide des fonctions assumées par les diverses variétés linguistiques impliquées (cf. Pauwels 1987, p. 358 ss.). Ces distinctions entre les fonctions sont d'ailleurs moins strictes que dans les communautés minoritaires traditionnelles, lorsqu'elles ne sont pas soutenues par un large consensus social, ceci parce que ces groupes minoritaires ne disposent pas d'un pouvoir symbolique assez fort pour pouvoir fonder leur propre système de normes et faire reconnaître ce dernier officiellement par la société environnante (cf. Tollefson 1983, p. 6).

7.3 Langue d'usage au sein de la famille et dans le cadre du travail

Nous avons signalé à plusieurs reprises que la famille peut être vue comme un domaine non public, dans lequel la communication personnelle et privée figure au premier plan, tandis que l'activité professionnelle relève plus du domaine de la vie publique, dans lequel les besoins en communication et les tâches varient beaucoup en fonction du type de profession et du statut professionnel, mais impliquent toutefois davantage le contact avec d'autres langues. Les graphiques illustrant l'intégration de la langue locale respective (graphiques 7-2 et 7-4) ont très clairement mis en lumière ces différences et ont montré que les régions linguistiques présentent une situation différente à cet égard.

Considérons ci-après la présence des langues non locales dans le répertoire des langues parlées en famille et de celles utilisées au travail. Comme l'anglais était dans le cadre du questionnaire du recensement la seule langue - hormis les langues nationales - que l'on pouvait spécifiquement nommer comme langue d'usage, nous l'incluons dans la présentation de nos résultats. Les autres langues étrangères y figurent comme valeur globale. En outre, nous distinguons entre locuteurs autochtones (qui parlent la langue locale respective) et locuteurs allochtones (qui ne parlent pas la langue locale respective).

Famille

Une première impression générale est que dans chacune des régions linguistiques, les locuteurs de la langue locale s'avèrent bien moins ouverts à la pratique d'une autre langue, quelle qu'elle soit, que les locuteurs de langues non locales. Cette différence de comportement n'est pas surprenante au vu du grand nombre d'unilingues (voir chapitre 6). Toutefois, les régions linguistiques révèlent des situations légèrement différentes l'une de l'autre: ainsi, dans la région de langue française en particulier, toutes les langues non locales (excepté le romanche) sont un peu plus fortement représentées que dans la région de langue allemande et celle de langue italienne, ces deux régions présentant une situation plus similaire de ce point de vue. A l'intérieur de leur propre région, les locuteurs du romanche accordent une très large place à l'usage du suisse allemand; en revanche, la pratique des autres langues se situe à un degré inférieur à la moyenne.

Tableau 7-4: Les langues d'usage dans le cadre de la famille, à l'intérieur des quatre régions linguistiques suisses et selon la langue principale, 1990 (en pour cent du total considéré)

	Région de langue allemande		Région de langue française		Région de langue italienne		Région de langue romanche	
	Langue principale		Langue principale		Langue principale		Langue principale	
	Allemand	Autre	Français	Autre	Italien	Autre	Romanche	Autre
Suisse allemand	*96,6*	*28,4*	*3,7*	*18,2*	*4,3*	*42,4*	*23,2*	*74,8*
Bon allemand	*7,2*	*11,9*	*3,1*	*10,2*	*2,2*	*18,6*	*2,4*	*4,4*
Patois	*0,2*	*0,5*	*1,7*	*0,4*	*0,1*	*0,3*	*0,1*	*0,3*
Français	*3,4*	*12,5*	*97,4*	*53,7*	*3,3*	*14,1*	*0,8*	*2,7*
Dialetto	*0,3*	*2,1*	*0,3*	*1,0*	*50,6*	*8,1*	*0,5*	*1,5*
Italien	*3,1*	*31,6*	*4,7*	*18,9*	*72,9*	*50,7*	*1,9*	*8,5*
Romanche	*0,4*	*2,6*	*0,1*	*0,4*	*0,2*	*0,8*	*98,6*	*31,4*
Anglais	*2,3*	*6,9*	*2,9*	*11,5*	*0,7*	*7,0*	*0,3*	*2,3*
Autres langues	*2,9*	*49,0*	*5,4*	*44,3*	*2,2*	*26,1*	*0,6*	*11,3*

Remarque:

Ensemble considéré: population résidante ayant indiqué au moins une langue familiale.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Si nous considérons plus en détail le groupe des personnes qui n'ont pas indiqué la langue locale comme langue principale, nous constatons que dans la région de langue allemande, la catégorie des autres langues (donc non nationales) accuse une présence bien plus forte que la langue de la région d'accueil. A côté de ces langues, c'est avant tout l'italien qui enregistre également un taux de présence élevé. La langue de la société environnante, soit le suisse allemand, ne représente en revanche pas même 30% de ces locuteurs. A l'inverse dans la région de langue française, l'utilisation de la langue locale domine chez les locuteurs alloglottes avec 53,7%. La catégorie des autres langues est un peu plus faiblement représentée qu'en territoire germanophone, voire même nettement moins dans la région de langue italienne. En Suisse italophone, la population alloglotte opte également avant tout pour la langue de la région d'accueil. Quant au poids du suisse allemand dans cette région, il est à peu près équivalent à celui des langues non nationales dans les autres régions; en revanche, l'usage des «autres langues» est nettement moins fréquent en territoire italophone. Les divers pourcentages relevés pour la région de langue romanche sont le reflet du bilinguisme romanche-allemand.

La mise en comparaison des locuteurs de la langue locale et des locuteurs de langue non locale requiert une fois de plus la prise en compte du rôle joué par l'intégration. L'intégration est la plus faible dans la région de langue allemande - où les langues non locales sont principalement utilisées par les locuteurs extra-territoriaux. La région de langue française fait preuve d'un degré d'intégration élevé - le français comme langue principale apparaît dans le domaine familial à côté de nombreuses langues non locales et il est également fortement intégré dans le répertoire des alloglottes. Ce phénomène d'assimilation se perçoit moins dans la région de langue italienne, où l'intégration est cependant également forte; cela est vraisemblablement dû au fait que les germanophones changent plus rarement de langue principale. Dans la région de langue romanche, nous décelons les traces d'un bilinguisme romanche-suisse allemand, les autres langues étant en revanche peu présentes.

Travail

Dans les quatre régions linguistiques, le répertoire des langues parlées au travail par les alloglottes comprend la langue locale. Cette intégration de la langue locale est la plus rare dans la région de langue romanche, où les alloglottes optent bien plus fréquemment pour l'allemand que pour le romanche. La région de langue italienne est la seule où le pourcentage des personnes qui

n'indiquent pas l'italien comme langue principale mais utilisent cette langue dans le cadre du travail est supérieur à celui des personnes désignant la langue locale comme langue principale. Cela est évidemment lié à la situation du *dialetto* qui concurrence en partie l'italien.

En ce qui concerne les langues non locales, la région de langue allemande révèle une répartition asymétrique entre germanophones et non germanophones. Le français et l'anglais sont nettement plus utilisés par les germanophones, alors que les alloglottes parlent plus l'italien et les autres langues, non nationales. La fonction de l'italien comme lingua franca parmi les travailleurs immigrés joue certainement un rôle ici. Les Suisses germanophones utilisent donc plus le français et l'anglais dans le cadre de leur activité professionnelle que l'italien et d'autres langues.

La situation est différente dans la région de langue française. Chez les francophones, seuls l'allemand standard et l'anglais atteignent un taux d'usage de plus de 11%; toutes les autres langues accusent une part inférieure à 5%. Les non francophones en revanche accusent les taux d'utilisation les plus élevés (hormis le français évidemment) pour l'anglais et les autres langues. L'allemand atteint un pourcentage supérieur seulement si nous considérons les deux variétés ensemble (langue standard et dialecte). L'italien ne joue quant à lui de loin pas un rôle aussi important comme lingua franca que dans la région de langue allemande.

A l'intérieur de leur propre région linguistique, les italophones utilisent en qualité de langues étrangères principalement l'allemand et le français. L'anglais n'a en revanche que peu d'importance. Les personnes qui ne parlent pas l'italien utilisent dans le cadre de leur travail en premier lieu l'allemand et pour une bonne part aussi le français ainsi que - à un degré moindre - l'anglais. Les autres langues ne sont guère indiquées comme langues parlées au lieu de travail.

Les milieux professionnels dans la région de langue romanche se définissent également par la forte présence d'un bilinguisme entre le suisse allemand et le romanche. Pour ce qui concerne les romanchophones mêmes, seul l'italien a encore une certaine importance dans ce domaine; chez les alloglottes, l'utilisation de l'anglais, du français et des autres langues atteint des degrés similaires.

Tableau 7-5: Les langues d'usage dans le cadre de la vie active, à l'intérieur des quatre régions linguistiques suisses et selon la langue principale, 1990 (en pour cent du total considéré)

	Région de langue allemande		Région de langue française		Région de langue italienne		Région de langue romanche	
	Langue principale		Langue principale		Langue principale		Langue principale	
	Allemand	Autre	Français	Autre	Italien	Autre	Romanche	Autre
Suisse allemand	*91,4*	*59,1*	*4,6*	*10,9*	*6.7*	*27,5*	*63,8*	*69,0*
Bon allemand	*37,2*	*39,0*	*11,2*	*13,2*	*14,1*	*30,4*	*21,0*	*36,9*
Patois	*0,5*	*0,4*	*0,8*	*0,8*	*0,2*	*0,3*	*0,2*	*0,4*
Français	*20,1*	*15,0*	*96,9*	*90,5*	*16,2*	*20,7*	*6,7*	*12,0*
Dialetto	*0,3*	*1,0*	*0,2*	*0,4*	*38,3*	*7,9*	*1,8*	*1,6*
Italien	*9,2*	*32,2*	*5,0*	*13,7*	*89,4*	*92,4*	*14,0*	*23,7*
Romanche	*0,3*	*1,1*	*0,0*	*0,1*	*0,1*	*0,4*	*87,5*	*32,0*
Anglais	*18,5*	*12,0*	*11,6*	*16,8*	*6,0*	*16,9*	*3,1*	*11,2*
Autres langues	*3,0*	*18,5*	*3,0*	*18,3*	*1,3*	*8,5*	*1,8*	*10,2*

Remarque:

Ensemble considéré: population résidante ayant indiqué au moins une langue professionnelle

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Anglais

C'est dans le domaine professionnel que l'anglais est le plus fortement implanté. Il est intéressant de noter que ce sont les Suisses germanophones qui l'utilisent le plus. Les Suisses francophones et les Suisses italophones se montrent plus réservés à l'égard de l'emploi de l'anglais dans le cadre de leur activité professionnelle. Dans ces deux régions linguistiques, ce sont au contraire les locuteurs extra-territoriaux qui utilisent dans une bien plus grande mesure la langue anglaise. L'importance de l'anglais dans les relations professionnelles se traduit donc avant tout en Suisse alémanique et chez les locuteurs germanophones (en effet, par rapport à l'ensemble de la Suisse, les germanophones utilisent à hauteur de 18,7% l'anglais). Cette constatation se confirme encore, si nous considérons les districts dans lesquels on parle le plus l'anglais dans le cadre du travail (il s'agit ici des districts d'emploi).

Tableau 7-6: Les districts d'emploi, dans la région germanophone, qui enregistrent une proportion de personnes actives parlant anglais au travail de plus de 20%, en regard des parts respectives du français et/ou du patois comme langue professionnelle, 1990

District d'emploi	Part de l'anglais en %	Part du français et/ou patois en %
Bülach (ZH)	*32,9*	*24,2*
Zurich	*31,1*	*24,7*
Saanen (BE)	*29,4*	*46,2*
Bâle-ville	*28,8*	*31,5*
Genève	*25,3*	*92,3*
Interlaken	*24,5*	*24,7*
Zoug	*23,9*	*16,5*
Berne	*22,9*	*38,3*
Uster	*21,1*	*17,1*
Meilen	*20,6*	*17,5*
Baden	*20,5*	*15,7*

Remarque:
Ensemble considéré: personnes actives des divers districts ayant indiqué au moins une langue professionnelle.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Les districts sont classés dans l'ordre décroissant du taux de présence de l'anglais comme langue professionnelle. Le tableau révèle une forte concentration de l'anglais dans l'agglomération zurichoise, le district de Bülach figurant en tête de classement en raison de l'aéroport de Kloten. Genève est le seul district francophone parmi les premiers rangs. A côté des districts urbains de Bâle et de Berne ainsi que du district économiquement dynamique de Zoug, nous trouvons encore comme représentants du tourisme les districts d'Interlaken et de Saanen. La suprématie de l'anglais dans le cadre des relations professionnelles est incontestablement la plus forte en Suisse alémanique. Dans la région de Zurich, la présence de l'anglais est encore plus forte que celle du français, ce qui n'est en revanche pas le cas pour les régions proches de la frontière linguistique comme les districts de Saanen, de Berne et de Bâle-ville qui se classent tous parmi les dix districts accusant la plus forte proportion de locuteurs du français. Même le district d'Interlaken enregistre un taux d'usage du français légèrement supérieur à celui de l'anglais. Zoug est par contre à l'évidence beaucoup plus orienté vers la langue anglaise. Et enfin, le cas de Genève est intéressant: de tous les districts francophones, celui de Genève accuse le plus faible taux d'emploi du français au travail (et un taux correspondant pour l'allemand de 13,2% seulement - en considérant les deux variétés).

Il faut donc grandement nuancer l'appréciation de l'impact de l'anglais et relativiser la crainte maintes fois formulée de la «menace» que représenterait cette langue. Parmi les Suisses alémaniques, ceux qui utilisent avant tout l'anglais dans le cadre de leur travail sont précisément aussi les locuteurs qui dans le domaine familial se sont avérés bien moins plurilingues que les autres citoyens suisses. Il semble que pour eux l'anglais soit vraiment une langue parlée uniquement pour des raisons professionnelles. Mais dans le même temps, cette situation exprime aussi la puissance économique de cette région où l'anglais est précisément le plus utilisé. En Suisse alémanique, l'anglais assume le rôle de langue du monde économique et se substitue ici aux langues nationales, ceci toutefois non pas pour la communication entre Suisses de différentes régions (car à ce moment-là l'utilisation de l'anglais devrait également être plus forte dans les autres régions linguistiques), mais pour les échanges avec l'extérieur. Une autre preuve en est que dans les districts germanophones situés à l'ouest du territoire et proches de la frontière linguistique, le français a partout une importance plus grande que l'anglais. Dans la sphère familiale, l'anglais ne joue, comme nous l'avons, qu'un rôle très mineur.

Les trois principales régions linguistiques diffèrent cependant considérablement du point de vue de la répartition entre la langue standard et la variété dia-

lectale. Nous avons longuement développé ce thème dans le cadre des chapitres 3 et 4. Notre analyse a alors démontré que le suisse allemand occupe dans la région de langue allemande une position prééminente tant dans le domaine de la famille que dans celui du travail et pour une grande part aussi dans le cadre de l'école. Mais les observations ont révélé en même temps aussi que c'est précisément cette région linguistique qui exerce la plus faible pression, en termes d'intégration, sur les familles alloglottes. Nous pouvons dès lors nous demander si ces deux éléments peuvent être corrélés. Notre hypothèse est la suivante: l'attitude suisse alémanique à l'égard de la plupart des autres langues est celle de la tolérance. Celle-ci s'exprime déjà à travers le suisse allemand même - étant donné que le terme de «suisse allemand» recouvre à lui seul une multitude de dialectes régionaux et de parlers locaux, qui sont en principe sur un pied d'égalité. Cette tolérance ne s'applique toutefois pas de façon illimitée à toutes les langues - ainsi l'allemand standard, par exemple, n'est pas toléré dans toutes ses formes. Et vis-à-vis des langues étrangères, elle tend à être la plus grande pour les langues fortement valorisées sur le «marché linguistique» - principalement l'anglais et le français. Mais quels que soient les motifs de cette tolérance, cette dernière a toujours pour effet de diminuer la pression exercée sur les immigrants.

Si notre hypothèse (cette tolérance) s'avère exacte, il faut alors se demander si la grande capacité d'intégration des alloglottes de la région de langue française et de celle de langue italienne n'est pas liée à l'absence quasi totale des *patois romands*, respectivement au recul des *dialetti*. D'un point de vue historique, la guerre contre les patois romands est une bonne illustration du manque de tolérance à l'égard d'une forme linguistique qui était considérée comme étant de valeur inférieure. Le français en revanche, en sa qualité de variété haute, de langue normée et culturelle, de langue d'une puissance mondiale et de la diplomatie, jouissait et jouit encore du droit à une légitimité ou à une valorisation largement reconnues. A cet égard, l'italien en Suisse italophone ne peut pas faire montre d'un statut tout à fait équivalent. Le recul des *dialetti* doit vraisemblablement être plutôt relié au processus d'industrialisation et de modernisation d'un canton auparavant très pauvre. Cela a toutefois pour effet de conférer une plus-value à l'italien, qui exerce une pression sociale également sur les migrants de langue étrangère.

7.4 Langue et économie

Bien que nous ayons traité dans tous les chapitres de cet ouvrage de l'usage linguistique dans les milieux professionnels, nous n'avons guère abordé plus en détail les aspects économiques du paysage des langues en Suisse. Nous avons vu qu'à l'échelle de la Suisse le plurilinguisme est beaucoup plus répandu dans le domaine de la vie professionnelle que dans la sphère familiale. Nous avons expliqué cela par les besoins en communication divers des milieux professionnels. Ces besoins résultent de l'économie mondiale, aux imbrications multiples, où la communication et les échanges ne jouent pas un rôle secondaire mais sont un élément essentiel de ce vaste réseau. Or la communication avec des personnes d'une autre langue présuppose une compétence en cette autre langue. La Suisse - en raison de son plurilinguisme institutionnel - exige une telle compétence tant pour la communication interne qu'externe. Au niveau de la communication interne, nous notons par exemple - surtout en Suisse alémanique - le rôle de lingua franca que joue l'italien. Et l'importance de l'anglais est motivée par les besoins en communication avec l'extérieur.

Il faut comprendre que la diversité des langues qui caractérise notre pays représente d'un point de vue institutionnel mais aussi individuel un capital économique, dont il faut prendre soin grâce à une politique judicieuse des langues. Une économie aux connexions internationales a besoin de ce capital, lequel s'accroît encore grâce au système d'éducation et à l'enseignement. Une politique linguistique active implique de ce fait le développement de l'enseignement des secondes langues nationales et des langues étrangères à tous les degrés du système scolaire suisse. Nous avons en effet affaire ici à un champ de la politique en matière de langues et d'éducation, dont les possibilités multiples ne sont pas exploitées dans notre pays.

Nous illustrons ces propos à l'aide de quelques exemples:

- Nous trouvons dans les grandes agglomérations urbaines un réservoir d'élèves de langue étrangère, dont les connaissances linguistiques ne sont ni reprises ni encouragées par l'école. Dans le passé, la politique de l'intégration a eu pour effet de refouler ces compétences linguistiques, alors qu'il aurait fallu s'efforcer d'exploiter ce potentiel au niveau scolaire et d'en tirer parti dans le cadre de l'enseignement des langues. Le mot clé est ici celui de «language awareness» (fr. conscience des langues). Lorsqu'une classe d'école présente une diversité linguistique, les élèves devraient apprendre à porter une attention particulière à ces différentes langues, à en tirer parti et à se créer des voies pour une compréhension réciproque.

- La didactique classique des langues secondes ou étrangères se fonde sur un locuteur unilingue qui vers l'âge de dix ans ou plus doit péniblement acquérir des compétences en langues étrangères. En lieu et place de ce type d'enseignement, on pourrait envisager que les élèves qui connaissent déjà une langue étrangère fassent bénéficier leurs camarades de cette compétence, ce qui permettrait l'apprentissage de langues diverses. En effet, dans une société où la communication s'étend au monde entier, les personnes bilingues sont la règle et non l'exception.
- Se demander quelle est du point de vue économique la langue la plus importante: est-ce le français, l'allemand, l'italien ou l'anglais, est une question mal posée. Toutes les quatre ont leur importance et leur utilité varie selon la profession, la formation, le statut professionnel et selon la région linguistique. L'école qui assure l'apprentissage de telles langues propose une offre qui est importante du point de vue économique; mais le monde de l'économie doit également faire preuve d'initiative et fournir des efforts supplémentaires pour améliorer les connaissances linguistiques des personnes qui le composent. Ces mesures sont un investissement qui se traduit à long terme par l'extension des contacts et des relations au plan international.
- L'importance des compétences en langues étrangères dans le cadre de la vie professionnelle souligne la nécessité pour tout individu de perfectionner ses connaissances linguistiques. Et ce perfectionnement est également requis à l'âge adulte. Il existe bien une multitude d'écoles de langues qui proposent des cours - toutefois, ce qui fait souvent défaut est un personnel enseignant qualifié et compétent. Il y a une pénurie au niveau de la formation de tels enseignants.

Le multilinguisme de la Suisse représente du point de vue économique un atout et non un obstacle. Les milieux économiques ont tout intérêt à encourager le plurilinguisme institutionnel et individuel dans l'ensemble de notre pays.

7.5 Esquisse d'une politique fédérale des langues

Les questions relatives aux langues, formulées dans le cadre du recensement de la population de 1990, esquissent un tableau général de la situation linguistique en Suisse et du comportement de ses habitants en matière de langues. L'image globale est pour partie le produit d'une volonté politique. Toutefois, dans une plus grande mesure encore, les hommes politiques n'interviennent pas et les langues et leurs locuteurs sont en quelque sorte livrés à eux-mêmes - leur action étant restreinte par le principe de la territorialité et leur attitude légitimée par le principe de la liberté de la langue. Cependant, la liberté de la langue ne devrait pas être comprise dans le sens d'un laisser faire. Certes, les langues et les communautés linguistiques sont des configurations difficilement saisissables et modifiables, comme le montrent par exemple clairement les réformes de l'orthographe entreprises pour la langue allemande et pour le français. Ce qui nous semble cependant découler du principe de la liberté de la langue est le devoir pour toute politique linguistique d'encourager et de promouvoir à tous les niveaux les connaissances et les compétences linguistiques individuelles.

Cette obligation se justifie aussi à travers des principes politiques. Le premier concerne les droits fondamentaux que sont la liberté d'opinion et la liberté de la presse. Seul celui qui est en mesure d'exprimer et de défendre de manière adéquate son opinion, de comprendre l'opinion de l'autre et d'entrer dans un discours démocratique, peut réellement profiter de la liberté de la presse et d'opinion. Dans un pays plurilingue, la formation de l'opinion présuppose que l'on comprenne les points de vue exprimés par des locuteurs alloglottes et que la réponse donnée soit comprise par l'interlocuteur. Le fameux «Röstigraben» n'est un scandale que lorsque la volonté de compréhension réciproque fait défaut. Et la volonté de communiquer doit se fonder sur la capacité de se comprendre mutuellement - au moins du point de vue linguistique. La politique ne peut pas forcer les individus à se comprendre les uns les autres. Elle doit cependant créer les conditions nécessaires à une compréhension et à une communication possibles.

Le deuxième principe concerne la liberté de la langue comme droit individuel garantissant la liberté de parler sa(ses) propre(s) langue(s) pour pouvoir s'exprimer de manière aussi adéquate que possible. Ce principe signifie toutefois aussi de conférer à l'autre, à son interlocuteur, la possibilité de s'exprimer dans sa(ses) propre(s) langue(s). Ce droit à l'expression orale ou écrite de son choix peut parfois se trouver en opposition avec le second objectif, à savoir celui de se faire comprendre par l'autre, d'assurer la communication réciproque.

L'individu doit trouver sa voie entre ces deux objectifs qui ne convergent pas toujours. Et il incombe à la politique des langues de soutenir l'individu dans la poursuite de ces deux objectifs.

L'exemple le plus frappant à cet égard est la situation du romanche. Cette langue est menacée dans son existence même et dans son importance en termes de locuteurs qui la parlent - dans l'ensemble, les chiffres sont clairs à ce sujet. La région de langue romanche est économiquement faible et connaît un taux élevé d'émigration. Elle est dépourvue d'un véritable centre et n'est en quelque sorte que périphérie. Sans l'allemand ou plus précisément le suisse allemand, les romanchophones ne peuvent à long terme pas se faire comprendre. L'évolution actuelle va dans le sens d'un bilinguisme de plus en plus répandu. Aussi, dans ce cas, l'objectif premier d'une politique linguistique adéquate ne peut pas être la tentative de rétablir l'unilinguisme en territoire romanche - une Suisse romanche unilingue ne pourrait pas survivre. Les mesures en termes de politique linguistique doivent plutôt viser ici au développement de ce bilinguisme romanche-allemand, lequel pourrait également être un but poursuivi par les germanophones - ce bilinguisme devant être entretenu et soutenu à plus long terme. Les écoles bilingues que l'on instaure actuellement, notamment à Samedan, sont un exemple d'une telle politique.

La politique suisse des langues est avant tout centrée sur le domaine scolaire et l'enseignement. A ce niveau, les cantons entreprennent des efforts considérables depuis de nombreuses années - rappelons à titre d'exemple la décision d'introduire plus tôt l'enseignement d'une seconde langue nationale. Cependant, il ne faut pas oublier que le développement de l'enseignement des langues ne doit pas seulement se doter d'un aspect quantitatif, mais aussi qualitatif. Ainsi, l'enseignement traditionnel de langues étrangères n'est qu'une des possibilités envisageables. Il faut également exploiter d'autres possibilités, comme les échanges de classes ou d'enseignants, l'enseignement plurilingue de disciplines non linguistiques, les écoles bilingues - toutes ces initiatives facilitent et ouvrent la voie vers une compétence linguistique accrue et une meilleure compréhension mutuelle.

En dépit des efforts entrepris au niveau du système éducatif et de l'enseignement, la politique des langues en Suisse devra à l'avenir ne pas se limiter à réagir, mais devra agir sur une grande échelle. Une politique linguistique globale voit les connexions entre les facteurs individuels et sociaux, culturels et économiques, cantonaux, nationaux et internationaux; elle sait interpréter les signes de notre temps, est capable de formuler des objectifs et fait preuve,

d'une part, d'imagination créative pour définir les voies permettant d'atteindre ces objectifs et d'autre part, de persistance et de détermination pour trouver et mettre à disposition les ressources en personnel et financières nécessaires à la réalisation des buts poursuivis.

Glossaire

Iwar Werlen

Ce glossaire comporte d'une part des termes utilisés dans le cadre du recensement fédéral de la population de 1990 et d'autre part des termes relevant de la linguistique - certains de ces termes ont déjà été précisés dans le cadre du chapitre 1 du présent ouvrage. Dans les deux cas, seuls les termes les plus fréquemment utilisés figurent ici. Pour une définition plus précise ou plus complète des mots techniques relevant de la terminologie propre au recensement fédéral de la population de 1990, nous renvoyons le lecteur à l'introduction aux tableaux dans le programme standard de tableaux.

Acquisition d'une langue

L'acquisition d'une langue au sens le plus étroit est l'acquisition spontanée, non dirigée d'une langue, le cas le plus typique étant l'acquisition de la langue première par l'enfant. A cette première langue s'ajoute souvent l'acquisition d'autres langues dans un contexte alloglotte. L'acquisition d'une langue au sens plus large inclut notamment aussi l'apprentissage dirigé dans le cadre d'un enseignement scolaire ou de cours de langues.

Actives, personnes

Les *personnes actives* sont toutes les personnes âgées de 15 ans et plus (année de naissance 1975 et antérieures) qui *ont un emploi* ou qui *sont sans emploi*. Les apprenti(e)s font également partie des personnes actives. Dans le cadre du recensement, on considère comme *personnes actives occupées* celles qui travaillent au moins une heure par semaine, ou au moins 6 heures pour ce qui concerne les pendulaires. Les *personnes sans emploi* (ou chômeurs) sont celles qui n'exercent pas d'activité professionnelle, mais qui sont à la recherche d'un emploi ou auxquelles on a promis un poste de travail. Les *personnes non actives* sont toutes les autres, c.-à-d. celles qui n'exercent pas d'activité lucrative ou qui ne font pas partie des personnes sans emploi (personnes en formation, retraité(e)s, femmes et hommes au foyer, enfants en âge préscolaire et autres).

Allemand standard

Il s'agit de la variété standard de l'allemand; dans la région de langue allemande, on parle également *d'allemand écrit* ou de *bon allemand*. Voir aussi *langue standard*.

Alloglottes

Personnes qui n'ont pas indiqué la langue de leur région de domicile, mais une des trois autres langues nationales ou une langue non nationale.

Anglophone

Personnes qui ont indiqué l'anglais comme langue principale.

Bilinguisme

Voir plurilinguisme. Le bilinguisme est entendu ici soit comme forme particulière du plurilinguisme ou comme terme général désignant la pratique de deux langues. Dans le cadre du recensement et du point de vue statistique, une personne est considérée comme bilingue lorsqu'elle indique précisément deux langues dans les divers domaines d'usage considérés. Lorsque plus de deux langues sont mentionnées, on parle de *multilinguisme*. La désignation d'une langue standard et de son dialecte correspondant n'est pas considérée comme pratique bilingue.

Carte de densité linguistique

Dans la présente étude, les cartes de la densité de diffusion d'une langue se rapportent aux districts et indiquent pour les différentes langues le taux de concentration de leurs locuteurs par districts.

Catégorie socio-professionnelle

Système de catégories établie par l'Office fédéral de la statistique pour classer les personnes actives (Joye, D., Schuler, M.: *Sozialstruktur der Schweiz*, Sozio-professionnelle Kategorien. Bundesamt für Statistik, Bern, 1995). La définition des différentes catégories se fonde sur les indications relatives à la vie active, au statut professionnel, à l'activité professionnelle exercée et au degré de formation acquis. Ces différentes catégories sont désignées dans le cadre des graphiques où elles figurent. Ces représentations graphiques diffèrent toutefois suivant qu'elles prennent en compte ou non les personnes non

actives. Dans le texte, on parle parfois aussi de *facteurs* socio-professionnels ou de *classes* socio-professionnelles. Ces expressions sont synonymes de celle de *catégorie* socio-professionnelle.

Changement de langue

Au niveau individuel, le changement de langue est l'abandon de la langue d'origine au profit de la langue de la société environnante; au niveau d'une commune, il s'agit du changement de majorité linguistique.

Connotation

Appréciation de la valeur d'une forme linguistique; elle peut être positive, par exemple la langue comme expression d'une identité nationale, ou négative, par exemple le *patois* considéré comme langue corrompue.

Couples linguistiquement mixtes

Dans le sens le plus restreint, on entend par couples linguistiquement mixtes ceux dans lesquels les partenaires indiquent chacun une langue principale différente.

Densité

On entend par densité le degré de concentration des locuteurs d'une langue dans une région donnée, par rapport à un territoire géographique plus grand. Le taux de la densité de diffusion d'une langue s'obtient en divisant la part proportionnelle de cette langue dans l'unité géographique plus petite par la part proportionnelle de cette langue dans l'unité plus grande. Une valeur égale ou supérieure à 1 indique donc une concentration plus forte des locuteurs de la langue considérée et une valeur inférieure à 1, une concentration plus faible.

Dialecte

Sont considérées comme dialectes les variétés linguistiques non normées et non codifiées. Dans le cadre du recensement de la population, les dialectes parlés dans les différentes régions linguistiques sont désignés ainsi: le «suisse allemand», les «patois romands» et le «dialecte tessinois ou des Grisons italophones» (*dialetti*). Aucune distinction n'a été faite pour ce qui concerne les divers idiomes du romanche. Voir également *langue standard*.

Dialectes du Sud de la Suisse — Désignation des dialectes parlés au Tessin et dans les Grisons italophones. Voir également *dialetti*.

Dialetti — Terme désignant les dialectes de la Suisse italienne, ceux-ci étant apparentés aux dialectes parlés en Lombardie voisine.

Diglossie — Du grec *di-* «deux» et *glossa* «langue». Coexistence à l'intérieur d'une communauté de locuteurs de deux variétés linguistiques parlées en alternance selon les circonstances: l'une est par exemple utilisée dans le cadre de la vie publique et l'autre dans la sphère personnelle, familiale. La *diglossie médiale* renvoie au médium utilisé (oral vs. écrit), comme c'est le cas pour le suisse allemand et l'allemand standard dans la région de langue allemande. On parle de *polyglossie* lorsque la situation linguistique est caractérisée par la superposition de plus de deux variétés.

Domaine — On entend par domaine les trois registres de la vie quotidienne considérés dans le cadre du recensement de la population, à savoir celui de «la famille», de la «vie active, professionnelle ou du travail» et celui de «l'école».

Facteurs socio-professionnels — Voir *catégorie socio-professionnelle*.

Formation, *personnes en formation* — Sont considérés comme personnes en formation les écoliers et les étudiants ainsi que les autres personnes qui dans le cadre du recensement ont déclaré suivre une formation.

Francophone — Personne qui parle le français comme langue principale ou région dans laquelle le français est la langue locale majoritaire.

Francophonie, *indice de francophonie* — Indice permettant de mesurer le taux de diffusion du français dans une unité locale ou régionale, grâce à l'addition pondérée du nombre de personnes ayant indi-

qué le français comme langue principale et du nombre d'individus ayant mentionné le français comme langue d'usage.

Frontière linguistique — Frontière entre les régions linguistiques et les différentes langues. Elle suit les frontières politiques des communes, respectivement des cantons ou de la Confédération.

Génération, première, deuxième, troisième — Les familles de migrants de la première génération sont celles qui arrivent dans une région ou un pays pour s'y établir. La deuxième génération, c'est celle des enfants d'immigrés, nés dans la région d'accueil et grandissant déjà dans la culture de la société environnante; ils sont pour la plupart bilingues. La troisième génération grandit dans la majorité des cas au sein de familles bilingues, où la langue régionale est la langue dominante.

Germanophone — On entend par germanophones les personnes qui indiquent l'allemand comme langue principale ou les unités locales ou régionales dans lesquelles l'allemand est la langue principale majoritaire.

Grisons italophones — Les régions italophones du canton des Grisons.

Hispanophone — Les hispanophones sont les personnes qui nomment l'espagnol comme langue principale ou une des langues classées sous le terme générique «espagnol».

Immersion — Forme de l'enseignement des langues qui consiste à parler la langue à apprendre non seulement dans le cadre des disciplines linguistiques, mais aussi dans les disciplines non linguistiques. Lorsque l'enseignement se fait entièrement dans cette autre langue, on parle d'immersion *totale*, sinon d'immersion *partielle*. Aujourd'hui, cet enseignement est avant tout pratiqué dans la région de langue romanche.

Immigrant — Voir *migration*.

Indice de plurilinguisme — voir *plurilinguisme, indice.*

Indice de francophonie — voir *francophonie*, indice.

Intégration linguistique — On entend par intégration linguistique l'inclusion de la langue de la région d'accueil dans le répertoire linguistique des migrants. Cette intégration se mesure d'après le degré selon lequel les migrants indiquent la langue de la région d'accueil comme langue principale et d'usage.

Italophone — On entend par italophones soit les personnes indiquant l'italien comme langue principale, soit les unités locales ou régionales, dans lesquelles l'italien est la langue principale dominante.

Language loss — Voir *perte de langue.*

Language shift — Voir *changement de langue.*

Langue d'accueil — Langue de la région dans laquelle s'établissent des migrants alloglottes.

Langue de communication — Langue qui sert à la communication et à l'intercompréhension entre individus. Elle s'oppose notamment à toute langue qui n'est utilisée que dans le cadre d'un programme scolaire.

Langue étrangère — Langue non nationale, enseignée à l'école - actuellement le plus souvent l'anglais. Les langues nationales qui sont enseignées dans les écoles mais qui ne sont pas des langues premières sont appelées *langues secondes.*

Langue exterritoriale ou extra-territoriale — Voir langue *non locale.*

Langue familiale — Langue utilisée régulièrement dans le cadre de la famille, avec les proches. Les personnes questionnées pouvaient indiquer plus d'une langue parlée en famille.

Langue locale	La langue parlée par la majorité de la population d'une commune. La langue locale (également appelée *langue régionale*) détermine la région linguistique à laquelle une commune est attribuée. Voir également *région linguistique*.
Langue non locale	Toutes les langues autres que celle parlée par la majorité de la population dans une commune ou à l'intérieur d'une région linguistique. On parle également de langue *extra-territoriale* ou de langue *non régionale*.
Langue non régionale	Voir langue *non locale*.
Langue d'origine	La langue de la région d'origine des migrants.
Langue première	La langue ou les langues qu'un enfant acquiert comme langue(s) première(s) et dont l'usage est toujours maintenu.
Langue de prestige	Langue ou variété linguistique qui est considérée à l'intérieur d'une région linguistique comme la forme linguistique locale la plus appropriée. Egalement appelée *variété de prestige*.
Langue principale	Selon le questionnaire du recensement, la langue dans laquelle on pense et que l'on maîtrise le mieux. Cette nouvelle désignation remplace la notion de «langue maternelle», utilisée jusqu'en 1980. Les personnes questionnées ne pouvaient indiquer qu'une seule langue principale.
Langue professionnelle	Langue utilisée régulièrement dans le cadre de la «vie active, du travail». Les personnes interrogées pouvaient indiquer plus d'une langue professionnelle.
Langue régionale	Voir langue locale.
Langue scolaire	Langue d'usage, parlée régulièrement dans le cadre de l'école. Les personnes questionnées pouvaient indiquer plus d'une langue lors du recensement. Dans ce contexte,

	les langues enseignées à l'école ne sont pas considérées comme langues scolaires. Voir également langue *d'usage*.
Langue seconde	Seconde langue nationale enseignée à l'école, à savoir l'allemand dans la région de langue française, le français dans la région de langue allemande, le français puis l'allemand dans la région de langue italienne et enfin, l'allemand dans la région de langue romanche. Cet enseignement doit être distingué de celui des langues étrangères, qui concerne les langues non nationales.
Langue standard	Les variétés normées et codifiées de l'allemand (ou allemand standard, «allemand écrit»), du français et de l'italien sont considérées comme langues standard. Aucune distinction de ce type n'a été faite pour le romanche dans le cadre du recensement. On parle parfois aussi de *variété standard*.
Langue d'usage	Terme générique pour les langues qui selon les personnes questionnées sont utilisées régulièrement dans le cadre de famille avec les proches ou dans le cadre du travail, de la vie active, de l'école. Plusieurs langues pouvaient être indiquées ici. Voir également langue *professionnelle*, langue *familiale*, langue *scolaire*.
Langue véhiculaire	Langue servant à la communication entre locuteurs de langues différentes; souvent une variété simplifiée. Voir aussi *lingua franca*.
Langues nationales	Les quatre langues nationales de la Suisse sont l'allemand, le français, l'italien et le romanche.
Langues non nationales	Toutes les langues qui ne bénéficient pas du statut de langue nationale en Suisse, également désignées par l'expression *autres langues*.
Liberté de la langue	Principe juridique qui garantit à tout individu la liberté de parler la langue de son choix.

Lingua franca

Terme technique désignant une langue véhiculaire aux structures généralement simplifiées dont se servent à des fins strictement utilitaires de communication des locuteurs de langues différentes (par exemple le recours à l'italien parmi les travailleurs immigrés en Suisse alémanique).

Loyauté linguistique

La loyauté linguistique désigne la volonté d'un migrant alloglotte de maintenir l'usage de sa langue d'origine au sein de la culture de la région d'accueil.

Maintien d'une langue

Au plan individuel, le maintien de la langue d'origine dans un environnement alloglotte. Pour ce qui concerne les minorités linguistiques menacées, le maintien est alors l'ensemble des mesures prises pour assurer la sauvegarde et la pérennité de la langue minoritaire.

Migrant interne

Personne habitant en Suisse qui change de région linguistique à l'intérieur du pays.

Migration

D'une manière générale, la migration désigne les mouvements de personnes ou de groupes d'individus arrivant en Suisse en provenance de l'étranger (*migration externe*, *immigration*) ou alors les personnes qui à l'intérieur de la Suisse quittent une région linguistique pour s'établir à plus long terme dans une autre (*migration interne* ou *intérieure*). Les personnes qui quittent leur région d'origine pour raisons professionnelles sont appelées *migrants* ou *immigrants professionnels*. Les personnes en situation de migration pour des raisons politiques (comme les réfugiés, les requérants d'asile) ne sont pas recensées séparément.

Multilinguisme

Du point de vue statistique, l'indication par une personne de plus de deux langues dans tous les domaines d'usage relevés dans le cadre du recensement. Un individu mentionnant aussi bien la variété standard que la forme dialectale correspondante n'est pas considéré comme multilingue.

Patois romand

Terme désignant les dialectes de la Suisse francophone. Comme cela a été signalé à plusieurs reprises, ce terme a vraisemblablement été employé aussi pour désigner des variétés régionales, non conventionnelles de la langue française.

Patoisant

Personne ayant indiqué *patois romand* comme langue d'usage.

Pendulaires

Les pendulaires sont les personnes qui quittent leur lieu de domicile pour se rendre au travail ou à l'école. Et les pendulaires entre régions linguistiques sont les personnes qui changent de région linguistique pour se rendre à leur lieu de travail.

Personnes actives

Voir *actives, personnes*.

Personnes non actives

Voir *actives, personnes*.

Perte de langue

Disparition d'une langue du répertoire langagier d'un individu (perte de langue individuelle) ou du répertoire d'une commune, d'une région (perte de langue sociale). La dégénérescence de la compétence linguistique («language attrition») n'est pas prise en compte ici.

Plurilingue

Voir *plurilinguisme*.

Plurilinguisme

Le plurilinguisme concerne soit un individu (plurilinguisme *individuel*), soit un ensemble d'individus, une unité sociale (plurilinguisme *social* ou *collectif*) ou encore un territoire (plurilinguisme *territorial*). Dans le cadre de cette étude, on entend par plurilinguisme l'indication de plus d'une langue d'usage, lors du recensement, ou l'indication de langues d'usage autres que la langue principale; les individus ayant mentionné la variété standard d'une langue et sa forme dialectale correspondante ne sont pas considérés comme plurilingues. Le plurilinguisme *social* se détermine sur la base des différentes langues parlées par l'ensemble de référence considéré. On peut parler de plurilinguisme politique, dans le

sens d'un bilinguisme ou trilinguisme, lorsque des entités politiques (notamment les cantons) ont instauré plus d'une langue officielle.

Plurilinguisme, *indice de plurilinguisme*

Il permet de mesurer le degré de plurilinguisme dans une commune. L'indice se calcule sur la base de la somme des pourcentages respectifs des langues non locales par rapport à la langue principale, à la langue familiale et à la langue professionnelle et/ou scolaire (ce dernier étant pondéré selon la part des personnes actives).

Population résidente

La population résidente est formée par toutes les personnes qui le 4 décembre 1990 - jour servant de base de calcul pour le recensement de la population - séjournaient ou résidaient en Suisse. Les saisonniers, les résidents à court terme et les requérants d'asile sont également considérés comme faisant partie de la population résidente; cela n'est toutefois pas le cas pour les frontaliers qui se rendent quotidiennement en Suisse pour y travailler, les touristes, les visiteurs ou les personnes séjournant brièvement en Suisse dans le cadre de voyages d'affaires.

Principe de la territorialité

Principe de droit selon lequel la langue officielle d'une unité politique (commune, district, canton) est la seule langue d'usage reconnue pour les rapports officiels; dans ce domaine, il restreint donc la *liberté* individuelle *de la langue*.

Profession

L'Office fédéral de la statistique distingue entre *divisions de professions*, *classes de professions*, *groupes de professions* et *genres de professions*. Pour une classification détaillée, voir le «Répertoire des professions», Berne, Office fédéral de la statistique, No. 001-9042-02, 1996.

Région linguistique

Du point de vue statistique, la région linguistique est l'ensemble des communes dans lesquelles une langue nationale est parlée par la majorité de la population. Cette définition ne correspond pas à la notion juridique de «région linguistique», selon laquelle ce sont les bases lé-

gales (constitution) qui définissent les régions linguistiques.

Région romanche

Du point de vue statistique, on distingue trois régions romanches, à savoir: la région traditionnellement de langue romanche qui comprend 121 communes (sur la base du relevé de 1880); la région romanche 1 (RR1) - identique à la région linguistique romanche selon les critères de l'Office fédéral de la statistique, soit au total 72 communes - qui comprend toutes les communes enregistrant une majorité absolue ou relative de locuteurs du romanche comme langue principale; la région romanche 2 (RR2), soit au total 32 communes, dans lesquelles au moins 20% des habitants ont indiqué le romanche comme langue principale et qui ne font pas partie de la RR1.

Régions du territoire national

L'Office fédéral de la statistique divise le territoire national selon les régions suivantes:
Nord-Est de la Suisse (AI, AR, GL, SG, SH, TG, ZH)
Nord-Ouest de la Suisse et BE (AG, BE, BL, BS, SO)
Suisse centrale (LU, NW, OW, SZ, UR, ZG)
Suisse romande (FR, GE, JU, NE, VD)
Sud de la Suisse (GR, TI, VS).

Répertoire linguistique

Le répertoire linguistique d'un individu se compose de toutes les indications relevées concernant la langue principale et les langues d'usage. Le répertoire linguistique d'une unité locale ou régionale comprend toutes les variétés linguistiques (standard et dialectales) qui sont indiquées par l'unité considérée. Le répertoire *familial* est l'ensemble des langues parlées en famille; le répertoire *professionnel*, l'ensemble des langues utilisées dans le cadre de la vie professionnelle.

Romanche

Du point de vue linguistique, le romanche fait partie d'un ensemble plus vaste appelé habituellement «rhétoroman» qui comprend aussi le ladin et le fourlan. Dans le texte, on entend par romanche les diverses variétés parlées dans les Grisons. Il n'existe pas de langue standard unique et

dominante; des efforts sont toutefois entrepris pour développer une langue littéraire unitaire.

Romanchophone — On qualifie de romanchophone soit une personne ayant indiqué le romanche comme langue principale, soit une unité locale ou régionale pour laquelle le romanche est la langue majoritaire.

RR1 — Voir *région*, romanche.

RR2 — Voir *région*, romanche.

Secteur primaire, secondaire, tertiaire — Il est d'usage dans l'économie de distinguer trois secteurs d'activités: l'agriculture (secteur primaire), la production (secteur secondaire), les prestations de service (secteur tertiaire).

Statut socio-professionnel — Voir *catégorie socio-professionnelle.*

Suisse allemand — Désignation pour l'ensemble des dialectes parlés en Suisse alémanique. Voir aussi *dialecte.*

Type de commune — L'Office fédéral de la statistique a établi une typologie des communes qui repose sur les critères suivants: centre et périphérie, grandeur, immigrants et émigrants pendulaires, secteurs économiques, accroissement ou régression de la population. La désignation exacte des différents types de commune est donnée dans les graphiques correspondants.

Unilingue — Voir *unilinguisme.*

Unilinguisme — L'unilinguisme, comme le plurilinguisme, peut être *individuel* ou *social.* Dans le cadre du recensement, les locuteurs unilingues sont les personnes qui ont indiqué une seule langue d'usage. Les communes unilingues sont celles dans lesquelles toutes les personnes questionnées ont toujours indiqué une seule et même langue (standard

et/ou dialecte), en réponse à toutes les questions sur les langues posées dans le cadre du recensement.

Vague dialectale

Cette expression désigne l'expansion des domaines d'usage du dialecte alémanique dans la région de langue allemande, en particulier depuis les années soixante.

Zone d'habitat, géofonctionnelle

Répartition des zones d'habitat selon leur fonction résidentielle (centre, zone périurbaine, région environnante, région de montagne); cette répartition est utilisée avant tout dans le cadre des analyses de la situation en Suisse italienne.

Bibliographie

Ammon, U.: «Toward a Descriptive Framework: For the Status/Function (social Position) of a Language within a Country», *in* Ammon, U. (éd.), *Status and Function of Languages and Language Varieties*, Berlin, de Gruyter, 1989, p. 21-106.

Antonini, F.: «L'italiano in situazione di extraterritorialità», *in* Bianconi, S. (éd.), *L'italiano in Svizzera*, Locarno, Osservatorio linguistico della Svizzera italiana, 1995.

Arens, P. et al.: Des Schweizers Deutsch, Bern/Stuttgart, Hallwag, 1985.

Atlas der schweizerischen Volkskunde/Atlas de folklore suisse, établi par Paul Geiger et Richard Weiss; poursuivi par Walter Escher, Elsbeth Liebl, Arnold Niederer, tome I, 9e édition, Basel, Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde, 1988.

Augustin, A.: «Movimaint demografic linguistic in las principalas vschinanchas periclitadas dal Grischun central», *in Annalas da la Società retorumantscha*, 1939, p. 197-200.

Baetens Beardsmore, H.: *Bilingualism: Basic Principles*, Clevedon, Multilingual Matters, 1986.

Berend, N., Mattheier, K. J. (éd.): *Sprachinselforschung: eine Gedenkschrift für Hugo Jedig*, Frankfurt a. M., Peter Lang, 1994.

Berruto, G.: «Appunti sull'italiano elvetico», *in Studi linguistici italiani 10*, 1984, p. 76-108.

Berruto, G., Moretti, B., Schmid S.: «L'italiano di parlanti colti in una situazione plurilingue», *in Rivista Italiana di Dialettologia 12*, Bologna, 1988, p. 7-100.

Berruto, G.; Moretti, B.; Schmid S.: «Interlingue italiane nella Svizzera tedesca. Osservazioni generali e note sul sistema dell'articolo», *in* Banfi, E., Cordin, P. (éd.), *Storia dell'italiano e forme dell'italianizzazione*. Atti del XXIII Congresso Internazionale di Studi della S.L.I (Trento-Rovereto, 18-20 maggio 1989), Roma, Bulzoni, 1990, p. 203-228.

Berruto, G.: «Fremdarbeiteritalienisch: fenomeni di pidginizzazione dell'italiano nella Svizzera tedesca», *in Rivista di linguistica* 3/2, Torino, 1991, p. 333-367.

Bianconi, S.: *Lingua matrigna*, Bologna, Il Mulino, 1980.

Bianconi, S. (éd.): *Lingue nel Ticino*, Locarno, Osservatorio linguistico della Svizzera italiana, 1993.

Bianconi, S.: «I comportamenti linguistici dei giovani nel canton Ticino. Un'analisi statistica del Censimento allievi 1993», *in* Bianconi, S. (éd.), *Lingue nel Ticino*, Locarno, Osservatorio linguistico della Svizzera italiana, 1993, p. 145-217.

Bianconi, S. (éd.): *L'italiano in Svizzera*, Locarno, Osservatorio linguistico della Svizzera italiana, 1995.

Bianconi, S., Gianocca, C.: *Plurilinguismo nella Svizzera italiana*, Bellinzona, Ufficio di statistica, 1994 (Informazioni statistiche 9).

Bickel, H., Schläpfer, R. (éd.): *Mehrsprachigkeit - eine Herausforderung*, Aarau/Frankfurt a. M./Salzburg, Sauerländer, 1994.

Billigmeier, R.: *A Crisis in Swiss Pluralism*, La Haye, Mouton, 1979.

Biucchi, B.: *Un paese che cambia*, Locarno, Dadò, 1985.

Blanc, O.: «Unsere Ausländer: Wer sind sie, woher kommen sie?», *in* Eidgenössische Volkszählung 1990, *Die Bevölkerung der Schweiz. Struktur und räumliche Dynamik*, Bern, Bundesamt für Statistik, 1994, p. 63-109.

Brohy, C., Werlen, I.: «Bern - der Brückenkanton: Vom Verbindenden und Trennenden der Sprachgrenzen», *in Babylonia 1/2*, 1994, p. 26-42.

Cajöri, B.: *Germanisierende Kräfte in Graubünden am Beispiel von Praez am Heinzenberg*, Deutsches Seminar der Universität Basel, 1982.

Cathomas, B.: *Erkundungen zur Zweisprachigkeit der Rätoromanen*, Bern/Frankfurt a. M., Lang, 1977.

Cathomas, B.: «Zur Präsenz des Rätoromanischen in Graubünden», *in* Bickel, H., Schläpfer, R. (éd.), *Mehrsprachigkeit - eine Herausforderung*, Aarau/Frankfurt a. M./Salzburg, Sauerländer, 1994, p. 343-360.

Catrina, W.: *I Retoromanci oggi*, Lugano, Casagrande, 1989.

Cavigelli, P.: «Das Rätoromanische in den Alpentälern Graubündens», *in Aus Politik und Zeitgeschichte*, vol. 18, 1975, p. 11-20.

Cavigelli, P.: *Die Germanisierung von Bonaduz in geschichtlicher und sprachlicher Schau*, Frauenfeld, Huber, 1968.

Clyne, M.: *Multilingual Australia. Resources – Needs – Policies*, Melbourne, River Seine Publications, 1982.

Clyne, M.: *Community Languages. The Australian Experience*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.

Clyne, M. (éd.): *Pluricentric Languages: differing norms in different nations*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter, 1992.

Comrie, B. (éd.): *The World's Major Languages*, New York/Oxford, Oxford University Press, 1990.

Cook, V.: *Second language learning and language teaching*, London, Edward Arnold, 1992.

de Bot, K., Fase, W. (éd.): *Migrant Languages in Europe*, Berlin, Mouton de Gruyter, 1991 (=International Journal of the Sociology of Language, 90).

de Jong, W.: *Fremdarbeitersprache zwischen Anpassung und Widerstand: eine ethnolinguistische Studie über Sprache und Arbeitsmigration am Beispiel von Griechinnen und Griechen in der deutschen Schweiz*, Bern, Lang, 1986.

Demos, V.: «Ethnic mother-tongue maintenance among Greek Orthodox Americans», *in* Dow, J.R. (éd.), *New Perspectives on Language Maintenance and Language Shift II*, Berlin, Mouton de Gruyter, 1988, p. 59-71 (=International Journal of the Sociology of Language, 69).

Département fédéral de l'intérieur (éd.): *Le quadrilinguisme en Suisse - présent et futur. Analyse, propositions et recommandations d'un groupe de travail du DFI / Zustand und Zukunft der viersprachigen Schweiz. Abklärungen, Vorschläge und Empfehlungen einer Arbeitsgruppe*, Berne, Chancellerie fédérale, 1989.

Diekmann, E.: «Zur sprachlicher Situation des Rätoromanischen in Graubünden», *in Ladinia 7*, 1983, p. 193-210.

Dietrich, R.: «Erstsprache – Zweitsprache – Muttersprache – Fremdsprache», *in* Ammon, U., Dittmar, N., Mattheier, K. J. (éd.): *Sociolinguistics. Soziolinguistik. An International Handbook of the Science of Language and Society. Ein Handbuch zur Wissenschaft von Sprache und Gesellschaft*, vol. I, Berlin, Walter de Gruyter, 1987, p. 352-359.

Dorian, N.: *Language Death. The Life Cycle of a Scottish Gaelic Dialect*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1981.

Dörig, H.R., Reichenau, C.: *La Svizra - 2 1/2 lungatgs?*, Mustér, Desertina, 1982.

Dow, J.R. (éd.): *New Perspectives on Language Maintenance and Language Shift I, II*, Berlin, Mouton de Gruyter, 1987-1988 (=International Journal of the Sociology of Language, 68, 69).

Du Bois, P. (éd): *Union et division des Suisses. Les relations entre Alémaniques, Romands et Tessinois au XIXe et XXe siècles*, Lausanne, Editions de l'Aire, 1983.

Dulay, H., Burt, M., Krashen, St.: *Language two*, New York, Oxford University Press, 1982[5].

Extra, G., Verhoeven, L. (éd.): *Immigrant Languages in Europe*, Clevedon, Multilingual Matters, 1993.

Fase, W., Jaspaert, K., Kroon, S. (éd.): *Maintenance and Loss of Minority Languages*, Amsterdam, John Benjamins, 1992.

Ferguson, Ch.: «Diglossia», *in Word 15*, 1959, p. 325-340 [Deutsch: «Diglossie», in Steger, H. (éd.), *Anwendungsbereiche der Soziolinguistik*, Darmstadt, 1982, p. 253-276].

Fishmann, J.A. et al.: *The Rise and Fall of the Ethnic Revival*, Berlin, Mouton, 1985.

Franceschini, R., Müller, M., Schmid, S.: «Comportamento linguistico e competenza dell'italiano in immigrati di seconda generazione: un'indagine a Zurigo», *in Rivista italiana di dialettologia 8*, 1984, p. 41-72.

Franceschini, R.: «Gli attegiamenti linguistici di ticinesi abitanti nella Svizzera germanofona nei confronti delle diglossie ticinesi e svizzero tedesca», *in Atti del XVII Convegno di studi dialettali italiani*, Padova, Unipress, 1991, p. 105-118.

Franceschini, R.: «Mehrsprachigkeit: Präliminarien zur Auswertung der Sprachdaten der Volkszählung 1990», *in Bulletin CILA 58*, 1993, p. 93-108.

Franceschini, R.: «Das Umfeld der Migration», *in* Lüdi, G. / Py, B. et al., *Fremdsprachig im eigenen Land*, Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1994, p. 23-59.

Franceschini, R.: «Sociolinguistica urbana e mutamento linguistico», *in Linguistica e Filologia 1. Quaderni del dipartimento di linguistica e letterature comparate, Bergamo, n.s. 1*, 1995, p. 187-208.

Furer, J.-J.: *La mort dil romontsch / La mort du romanche*, Chur, RRR, 1981.

Furer, J.-J.: *Romontsch 1980*, Lags, Fundaziun Retoromana, 1982.

Furer, J.-J.: «Die Situation des Bündnerromanischen bei der Jugend», *in Ladinia 9*, 1985, p. 203-220.

Furer, J.-J.: «La germanisaziun en Surselva», *in Scuntrada Laax 1991, tom 1: Referats*, Chur, Ligia Romontscha, 1992, p. 109-130.

Furer, J.-J.: *Bericht über die Lage der drei Landessprachen in Graubünden, zuhanden der Arbeitsgruppe Sprachlandschaft Graubünden*, Roveredo, 1994.

Furer, J.-J.: *Le romanche en péril? Evolution et perspectives*, Berne, Office fédéral de la statistique, 1996.

Gauro, E./ Venturelli E.: *La popolazione del censimento 1990*, Bellinzona, Ufficio di statistica, 1992 (Documenti statistici 30).

Gianocca, C.: *Aspetti di una popolazione che invecchia*, Bellinzona, Ufficio di statistica, 1993, p. 5-20 (Informazioni statistiche).

Gorter, D.: «Surveys of the Frisian language situation: some considerations of research methods on language maintenance and language shift», *in* Dow, J.R. (éd.), *New Perspectives on Language Maintenance and Language Shift I* (=International Journal of the Sociology of Language, 68), Berlin, Mouton de Gruyter, 1987, p. 41-56.

Gregori, G.P.: *Le lingue romanze accanto al tedesco nella comunità di Bravuogn* (un modello comunicativo in mutamento), Zurich, mémoire de licence, 1985.

Grin, F.: «Conséquences économiques de l'intégration linguistique des immigrants», *in IVe Conférence internationale sur le droit et les langues: «Droit et langue(s) d'enseignement»*, Fribourg, 14-17 septembre 1994.

Grosjean, F.: *Life with two languages: an introduction to bilingualism*, Cambridge, Harvard University Press, 1982.

Gruppo di lavoro per le regioni linguistiche dei Grigioni: *La situazione delle regioni linguistiche dei Grigioni*, Coire.

Gyr, U.: *Das Welschlandjahr. Milieuwechsel und Alltagserfahrung von Volontärinnen*, Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1992.

Haas, W.: «Schweiz», *in* Ammon, U., Dittmar, N., Mattheier, K. J. (éd.): *Sociolinguistics/Soziolinguistik. An International Handbook of the Science of Language and Society/Ein internationales Handbuch zur Wissenschaft von Sprache und Gesellschaft, 2nd Vol./2e vol.*, Berlin/New York, de Gruyter, 1988, p. 1365-1383.

Hamers, J. F., Blanc, M.: *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles, Pierre Mardaga, 1983.

Haugen, E.: *The Norvegian Language in America*, Pennsylvania, 1953.

Im Hof, U.: *Geschichte der Schweiz*, Stuttgart/Berlin, Kohlhammer, 1974.

Joye, D. et al.: *Typologie der Gemeinden der Schweiz*, Bern, Bundesamt für Statistik, 1988.

Joye, D., Schuler M.: *Sozialstruktur der Schweiz. Sozio-professionelle Kategorien*, Bern, Bundesamt für Statistik, 1995.

Klein, W.: *Zweitspracherwerb: eine Einführung*, Frankfurt a. M., Anton Hain, 1992[3].

Kolde, Gottfried: *Sprachkontakte in gemischtsprachigen Städten*, Wiesbaden, Franz Steiner, 1981.

Kraas, Frauke: *Die Rätoromanen Graubündens*, Stuttgart, Franz Steiner, 1992.

Kristol, A.M.: *Sprachkontakt und Mehrsprachigkeit in Bivio (Graubünden). Linguistische Bestandesaufnahme in einer siebensprachigen Dorfgemeinschaft*, Bern, Francke, 1984.

Kropf, T.: *Kommunikative Funktionen des Dialekts im Unterricht. Theorie und Praxis in der deutschen Schweiz*, Tübingen, Niemeyer, 1986.

Lambert, R.D., Freed, B.F. (éd.): *The Loss of Language Skills*, Rowley MA, Newbury House, 1982.

Landry, R., Allard, R.: «Diglossia, ethnolinguistic vitality, and language behavior», *in* Landry, R., Allard, R. (éd.), *Ethnolinguistic vitality* (=International Journal of the Sociology of Language, 108), Berlin, Mouton de Gruyter, 1994, p. 5-14.

Le Page, R. B., Tabouret-Keller, A.: *Acts of Identity*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985.

Lüdi, G., Franceschini, R.: «Essere ticinesi nella Svizzera tedesca: un'indagine socio-linguistica in atto», *in* Lurati O., Martinoni R. (éd.), *Letteratura - Lingua - Società (Scritti in onore di Giovanni Bonalumi)*, Locarno, Dadò, 1991, p. 155-170.

Lüdi, G., Py, B.: *Etre bilingue*, Bern/Frankfurt a. M./New York, Lang, 1986 (*Zweisprachig durch Migration*, Tübingen, Niemeyer, 1984).

Lüdi, G., Py, B. et al.: *Changement de langage et langage du changement. Aspects linguistiques de la migration interne en Suisse*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1995 (*Fremdsprachig im eigenen Land. Wenn Binnenwanderer in der Schweiz das Sprachgebiet wechseln und wie sie darüber reden*, Basel, Helbing und Lichtenhahn, 1994).

Lüdi, G.: «Diglossie et polyglossie», *in Lexikon der Romanistischen Linguistik*, Holtus, G., Metzeltin, M., Schmitt, Chr. (éd.), Tübingen, t. V/1, 1990, p. 307-334 (=Lüdi 1990a).

Lüdi, G.: «Les migrants comme minorité linguistique en Europe» *in Sociolinguistica 4*, 1990, p. 113-135 (=Lüdi 1990b).

Lüdi, G.: «Internal migrants in a multilingual country», *in Multilingua 11/1*, 1992, p. 45-73.

Lüdi, G.: «Modèles d'enseignement bilingue en Suisse», *in Mehrsprachiges Land - mehrsprachige Schulen*, Berne, CDIP, 1995, p. 27-39 (Dossier 33).

Lutz, F., Arquint J.C.: «Die rätoromanische Schweiz», *in* Schläpfer, R. (éd.), *Die viersprachige Schweiz*, Zürich, Benziger, 1982, p. 253-300.

Mackey, F.W.: «Bilingualism and Multilingualism», *in* Ammon, U., Dittmar, N., Mattheier, K. J. (éd.), *Sociolinguistics. Soziolinguistik. An International Handbook of the Science of Language and Society. Ein Handbuch zur Wissenschaft von Sprache und Gesellschaft, (t. I)*, Berlin, Walter de Gruyter, 1987, p. 699-713.

Mesmer, B.: «Les migrations des Bernois dans le canton de Vaud au cours de la première moitié du XIXe siècle», *in* Du Bois, P. (éd), *Union et division des Suisses. Les relations entre Alémaniques, Romands et Tessinois au XIXe et XXe siècles, Lausanne*, Editions de l'Aire, 1983, p. 25-42

Milroy, L., Wei, L.: «A social network perspective on code-switching and language choice: the example of the Tyneside Chinese community», *in ESF Network on Code-Switching and Language Contact: Papers for the Symposium on Code-switching in Bilingual Studies*, Strasbourg, 1991, p. 233-252.

Moretti, B.: «Scenari alternativi: il caso del'italiano nella Svizzera tedesca», Bellinzona, *in Babylonia 1*, 1993a, p. 26-29.

Moretti, B.: «Dall'input alla lingua obiettivo: aspetti del continuum dell'italiano 'lingua franca' nella Svizzera germanofona», *in* Hilty, G. (éd.), *Actes du XXème Congrès international de linguistique et philologie romanes*, Université de Zurich, 6-11 avril 1992, Tome III, Tübingen/Basel, Francke, 1993b.

Mühlhäusler, P.: «Language planning and small languages», *in* Lüdi, G. (éd.), *Sprachstandardisierung*, Fribourg, Universitätsverlag, 1994, p. 131-160.

Müller, H.-P.: *Die schweizerische Sprachenfrage vor 1914. Eine historische Untersuchung über das Verhältnis zwischen Deutsch und Welsch bis zum Ersten Weltkrieg*, Wiesbaden, Steiner, 1977 (Deutsche Sprache in Europa und Übersee, vol. 3).

Oesch-Serra, C.: «Die Veränderungen der Vorstellungen», *in* Lüdi, G., Py, B. et al., *Fremdsprachig im eigenen Land*, Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1994, p. 143-167.

Oksaar, E.: «Mehrsprachigkeit, Sprachkontakt und Sprachkonflikt», *in* Nelde, P.H. (éd.), *Sprachkontakt und Sprachkonflikt*, Wiesbaden, Steiner, 1980, p. 43-51.

Pauwels, A.: «The Concept of Diglossia in the Study of Language Maintenance in Australia», *in* Veit, W. (éd.), *Antipodische Aufklärungen – Antipodean Enlighten-ments. Festschrift für Leslie Bodi*, Frankfurt a. M./Bern/New York, Peter Lang, 1987, p. 355-365.

Pavlinic´, A.: «Croatian or Serbian as a diaspora language in Western Europe», *in* Extra, G., Verhoeven, L. (éd.), *Immigrant Languages in Europe*, Clevedon, Multilingual Matters, 1993, p. 101-116.

Pizzolotto, G.: *Bilinguismo ed emigrazione in Svizzera. Italiano e commutazione di codice in un gruppo di giovani*, Frankfurt a. M./Bern/New York, Peter Lang, 1991.

Raith, J.: «Sprachgemeinschaft», *in* Ammon, U., Dittmar N., Mattheier, K.J. (éd.), *Sociolinguistics. An International Handbook of Science of Language and Society*, Berlin/New York, de Gruyter, 1990, p. 200-208.

Ramseier, M.: *Mundart und Standardsprache im Radio der deutschen und rätoromanischen Schweiz. Sprachformgebrauch, Sprach- und Sprechstil im Vergleich*, Aarau/Frankfurt a. M./Salzburg, Sauerländer, 1988.

Ratti, R., Ceschi, R., Bianconi, S.: *Il Ticino regione aperta*, Bellinzona/Locarno, Istituto di Ricerche Economiche, Dadò, 1990.

Regierung des Kantons Graubündens: *Botschaft an den Grossen Rat, Bericht über die Entvölkerung des Berggebiets, Heft 1*, 1984-85, p. 37-106.

Regierung des Kantons Graubündens: *Graubünden Grigioni Grischun*, Chur, 1984.

Renz, B.B.: «Portuguese-language broadcasting in linguistic and cultural maintenance in northern California», *in* Dow, J.R. (éd.), *New Perspectives on Language Maintenance and Language Shift I* (=International Journal of the Sociology of Language, 68), Berlin, Mouton de Gruyter, 1987, p. 23-40.

Ris, Roland: «Die Sprachsituation in der Schweiz», *in Tagungsbericht 8. Internationale Deutschlehrertagung. Bern, 4.-8. August 1986*, p. 23-34.

Romaine, S.: *Bilingualism*, Oxford, Basil Blackwell, 1989[1], 1995[2].

Romaine, S. (éd.): *Sociolinguistic variation in speech communities*, London, 1982.

Rossi, A.: *Un'economia a rimorchio*, Lugano, Ed. Fondazione Pellegrini-Canevascini, 1975.

Rovere, G.: «Aspetti sociolinguistici dell'emigrazione italiana in Svizzera», *in Vox Romanica 33*, Bern, 1974, p. 99-144.

Rovere, G.: *Il plurilinguismo in Svizzera*, Brescia, Cladil, 1982.

Rüegger, B.: *Mundart und Standardsprache im Gottesdienst. Eine Untersuchung anhand von 51 Zürcher Predigten in beiderlei Sprachform und allgemeine Überlegungen zum kirchlichen Umgang mit der deutschschweizerischen Diglossiesituation*, Basel, 1993.

Ruhlen, M.: *A Guide to World's Languages*, London, Arnold, 1991[2].

Schläpfer, R. (éd.): *Die viersprachige Schweiz*, Zürich, Benziger, 1982.

Schmid, H.: *Über die Lage des Rätoromanischen in der Schweiz, Gutachten zu Handen der Regierung des Kantons Graubündens*, Chur, 1983.

Schmid, S.: «Osservazioni sull'italiano parlato dalla seconda generazione di immigrati nella Svizzera tedesca», *in* Stäuble, A. (éd.), *Lingua e letteratura italiana in Svizzera. Atti del Convegno tenuto all'Università di Losanna, 21-23 maggio 1987*, Bellinzona, Casagrande, 1989, p. 178-184.

Schmid, S.: «Le interlingue di ispanofoni nella Svizzera tedesca: un tipo di italiano popolare?», *in* Moretti, B., Petrini, D., Bianconi, S. (éd.), *Linee di tendenza dell'italiano contemporaneo. Atti del Congresso Internazionale della Società di Linguistica Italiana (Lugano, 19-21 settembre 1991)*, Roma, Bulzoni, 1992, p. 285-301.

Schmid, S.: *L'Italiano degli Spagnoli. Interlingue di immigrati nella Svizzera tedesca*, Milano, Franco Angeli, 1994.

Schwarzenbach, R.: *Die Stellung der Mundart in der deutschsprachigen Schweiz*, Frauenfeld, Huber, 1969.

Sieber, P. (éd.): *Sprachfähigkeiten - Besser als ihr Ruf und nötiger denn je! Ergebnisse und Folgerungen aus einem Forschungsprojekt*, avec des contributions entre autres d'Edgar R. Brütsch, Aarau/Frankfurt a. M./Salzburg, Sauerländer, 1994.

Sieber, P., Sitta, H.: *Mundart und Standardsprache als Problem der Schule*, Aarau, Sauerländer, 1986.

Solèr, C.: «Ist das Domleschg zweisprachig?», *in Bündner Monatsblatt, 11/12*, 1986, p. 283-300.

Solèr, C.: *Sprachgebrauch und Sprachwandel*, Zürich, Zentralstelle der Studentenschaft, 1983.

Sonderegger, S.: «Die Ausbildung der deutsch-romanischen Sprachgrenze in der Schweiz im Mittelalter», *in Rheinische Vierteljahrsbätter 31*, 1966/67, p. 223-290.

SRG Forschungsdienst, Publica Data AG: *Konso-Omnibus vom Oktober/November 1992. Sonderauswertung zur Sprachkompetenz der Rätoromaninnen*, Bern, 1993.

Stienen, A., Wolf, M.: *Integration — Emanzipation: Ein Widerspruch*, Saarbrücken, Breitenbach, 1991.

Sukow Poretti, D.: «Una popolazione che cambia», *in* Biucchi, B., *Un paese che cambia*, Locarno, Dadò, 1985, p. 209-237.

Sukow Poretti, D.: *La popolazione attiva nel 1990*, Bellinzona, Ufficio di statistica, 1993 (Informazioni statistiche).

Tatti Romano, P.: *Demografia ticinese 1990*, Bellinzona, Ufficio di statistica, 1992 (Documenti statistici 29).

Tollefson, J. W.: «Language policy and the meanings of diglossia», *in Word 34*, 1983, p. 1-9.

Trask, R. L.: «Basque», *in* Asher, R.E., *The Encyclopedia of Language and Linguistics*, vol. I. Oxford, Pergamon Press, 1994, p. 313-314.

Trömel-Plötz, S.: *Frauensprache, Sprache der Veränderung*, Frankfurt a. M., Fischer, 1982.

Tscharner, O. P.: *Die Germanisierung von Feldis/Veulden*, Basel, Deutsches Seminar der Universität, 1983.

Veltman, C.: *Language Shift in the United States*, Berlin, Mouton, 1983.

Venturelli, E., Gandolfi, M.: *Mercato immobiliare 1990*, Bellinzona, Ufficio di statistica, 1991 (Documenti statistici 23).

Venturelli, E: *Edifici ed abitazioni 1990*, Bellinzona, Ufficio di statistica, 1993 (Documenti statistici 35).

Viletta, R.: *Abhandlung zum Sprachenrecht mit besonderer Berücksichtigung des Rechts der Gemeinden des Kantons Graubünden*, Zürich, Schulthess, 1978.

Weinreich, U.: *Sprachen in Kontakt*, München, Beck, 1977 (édition originale anglaise: *Languages in Contact*, The Hague, 1953).

Weltens, B., de Bot, K., van Els, Th. (éd.): *Language Attrition in Progress*, Dordrecht, Foris Publications, 1986.

Windisch, U. et al.: *Les relations quotidiennes entre Romands et Suisses allemands. Les cantons bilingues de Fribourg et du Valais*, 2 tomes, Lausanne, Payot, 1992.

Wunderli, P.: «Zur Regression des Bündnerromanischen», *in Vox Romanica 25*, 1966, p. 56-81.

Zanetti, P.: *Un altro anno di forte immigrazione*, Bellinzona, Ufficio di statistica, 1994, p. 10-17 (Informazioni statistiche).

Zimmerli, J.: *Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz*, tomes I, II, III, Basel/Genève, H. Georg, p. 1891-1899.

Zinsli, P.: *Walser Volkstum in der Schweiz, in Vorarlberg, Liechtenstein und Italien : Erbe, Dasein, Wesen*, 6, édition revue et augmentée par P. Zinsli et K. Wanner, Chur, Bündner Monatsblatt, 1991.

Liste des tableaux

Tableau 1-1: Les langues parlées en Suisse, 1990, en pour cent 31

Tableau 2-1: Langues principales dans des communes situées à la frontière linguistique entre les régions germanophone et francophone, où la part de germanophones est inférieure à 80%, 1990 (en termes absolus et en pour cent de la population résidante) 65

Tableau 2-2: Langues principales dans des communes situées à la frontière linguistique entre les régions germanophone et francophone, où la part de francophones est inférieure à 65%, 1990 (en termes absolus et en pour cent de la population résidante) 67

Tableau 2-3: Langues professionnelles des pendulaires entre la région germanophone et la région francophone, dans des communes proches de la frontière linguistique où la part des émigrants pendulaires à la population active est supérieure à 35%, 1990 (en pour cent de la population active) 77

Tableau 2-4: Indice de plurilinguisme, le long de la frontière linguistique séparant les régions germanophone et francophone, dans quelques communes limitrophes choisies et en regard de l'indice moyen national 79

Tableau 2-5: Répartition de la population du canton des Grisons selon le critère de la langue principale majoritaire, en 1990 99

Tableau 2-6: Répartition linguistique de la population du canton des Grisons selon les différentes aires de diffusion traditionnelles, 1990 100

Tableau 2-7: Le romanche comme langue majoritaire, selon divers critères (langue principale et/ou langue d'usage dans les divers registres considérés) et selon le nombre de communes et d'habitants, 1990 (en termes absolus et en pour cent de la population résidante) 101

Tableau 2-8: Usage du romanche par au moins 50% de la population résidante, selon différents critères (langue principale et/ou d'usage dans les divers domaines considérés) et selon le nombre de communes et d'habitants, 1990 (en termes réels et en pour cent de la population résidante) 102

Tableau 3.1-1: L'allemand comme langue maternelle ou principale dans les différentes régions du territoire national de langue allemande, en 1980 et en 1990 119

Tableau 3.1-2: L'allemand comme langue maternelle ou principale dans les différents cantons de la région de langue allemande, en 1980 et 1990, classés selon l'ordre décroissant des parts de locuteurs germanophones en 1990 121

Tableau 3.1-3: L'allemand comme langue maternelle ou principale dans quelques villes de la région de langue allemande, classées selon l'ordre décroissant du nombre de locuteurs germanophones, en 1980 et en 1990 (en pour cent de la population résidante) 122

Tableau 3.1-4: Les langues maternelles ou principales dans la région de langue allemande, en 1980 et en 1990 125

Tableau 3.1-5: L'allemand comme langue principale dans trois districts du canton de Berne, à structure socio-économique différente, 1990 (en termes réels et en pour cent de la population résidante) 126

Tableau 3.1-6: Langues familiales des germanophones domiciliés dans la région de langue allemande et répartis selon l'âge, 1990 (en pour cent du total considéré) 137

Tableau 3.1-7: Usage de l'allemand standard et du suisse allemand comme langues familiales dans la région de langue allemande, selon le type de commune, 1990 (en pour cent du total considéré) 140

Tableau 3.1-8: Usage du suisse allemand et de l'allemand standard comme langues familiales dans la population de nationalité suisse, selon la langue principale et le sexe, 1990 (en pour cent du total considéré) 146

Tableau 3.1-9: Usage du suisse allemand et de l'allemand standard comme langues familiales dans la population de nationalité étrangère, selon la langue principale et le sexe, 1990 (en pour cent du total considéré) 147

Tableau 3.1-10: Suisse allemand et allemand standard comme langues parlées dans les différentes sous-catégories socio-professionnelles de celle des Autres indépendants, 1990 (en pour cent du total considéré) 156

Tableau 3.1-11: Importance du suisse allemand et de l'allemand standard comme langues professionnelles dans la région de langue allemande, selon le type de commune, 1990 (en pour cent du total considéré) 157

Tableau 3.1-12: L'allemand, le français et l'italien comme langues principales des élèves et des étudiants domiciliés en Suisse et répartis selon l'âge et la nationalité, 1990 (en pour cent de l'effectif total) 160

Tableau 3.1-13: Présence du suisse allemand, de l'allemand standard et d'autres langues comme langues parlées à l'école dans la région de langue allemande, par classes d'âge, 1990 (en pour cent du total considéré) 162

Tableau 3.1-14: Le suisse allemand et l'allemand standard comme langues parlées à l'école, dans les différents cantons de la région de langue allemande, 1990 (en pour cent du total des élèves et étudiants) 163

Tableau 3.2-1: Le français comme langue maternelle ou principale dans les différents cantons de la région de langue française, 1980-1990 171

Tableau 3.2-2: Les autres langues principales dans les districts de la région de langue française présentant les plus faibles taux de concentration de francophones, 1990 174

Tableau 3.2-3: Répartition selon leur langue principale des alloglottes dans la région de langue française, en termes absolus, 1990 179

Tableau 3.2-4: Importance du français comme langue professionnelle dans la région de langue française, selon la langue principale des personnes actives, 1990 206

Tableau 3.2-5: Population indiquant le français ou le patois comme langue familiale dans la région de langue française, 1990 209

Tableau 3.2-6: Population des trois autres régions linguistiques indiquant le patois et/ou le français comme langues familiales, 1990 (en termes réels et en pour cent) 212

Tableau 3.3-1: Les langues maternelles ou principales dans la région de langue italienne (Tessin et Grisons italophones), 1980-1990 219

Tableau 3.3-2: Répartition, selon la zone d'habitat géofonctionnelle, des langues principales dans le canton du Tessin, 1990 221

Tableau 3.3-3: Les langues familiales dans le canton du Tessin, selon la catégorie socio-professionnelle, 1990 (en pour cent du total des réponses) 233

Tableau 3.3-4: Langues familiales des personnes de langue principale italienne, domiciliées dans le canton du Tessin, selon la zone d'habitat géofonctionnelle, 1990 (en pour cent du total considéré) 234

Tableau 3.3-5: Les langues familiales dans les Grisons italophones, par circonscriptions (Kreis), 1990 (en pour cent du total des réponses) 248

Tableau 3.3-6: L'allemand standard et le suisse allemand comme langues d'usage, dans les divers registres considérés, des personnes domiciliées dans le canton du Tessin, 1990 (en pour cent du total des réponses) 254

Tableau 3.3-7: Personnes actives dans la région de langue italienne, réparties selon le canton, le secteur économique et la langue professionnelle, 1990 (en pour cent du total des réponses) 261

Tableau 3.4-1: Présence du romanche et de l'allemand dans les aires de diffusion des idiomes romanches, 1990 (en pour cent du total considéré) 270

Tableau 3.4-2: Répartition des couples domiciliés dans les régions romanches 1 et 2, selon la langue principale de l'homme et de la femme, 1990 (en termes absolus et en pour cent) 280

Tableau 3.5-1: Les langues nationales comme langue principale, langue familiale et langue professionnelle, au sein de leur région linguistique respective, 1990 298

Tableau 4.1-1: Importance de l'allemand comme langue maternelle ou principale hors de sa région linguistique, 1980-1990, par cantons (classés selon l'ordre décroissant du pourcentage de germanophones) 313

Tableau 4.1-2: L'allemand comme langue maternelle ou principale dans différentes grandes villes des régions linguistiques non germanophones, 1980-1990 317

Tableau 4.1-3: Présence de l'allemand comme langue principale hors de la région de langue allemande, selon la catégorie professionnelle et le sexe, et en regard des parts moyennes correspondantes pour l'ensemble des régions non germanophones, 1990 323

Tableau 4.1-4: Population indiquant le suisse allemand et l'allemand standard comme langues familiale, professionnelle ou scolaire dans la région de langue française, 1990 (en termes réels et en pour cent) 328

Tableau 4.1-5: Présence du suisse allemand et de l'allemand standard comme langue parlée à l'école dans les différents cantons de la région de langue française, 1990 333

Tableau 4.1-6: Population indiquant le suisse allemand et l'allemand standard comme langues familiales, professionnelles ou scolaires dans la région de langue italienne, 1990 (en termes réels et en pour cent) 334

Tableau 4.1-7: Présence du suisse allemand et de l'allemand standard comme langue professionnelle dans la région de langue italienne, par circonscriptions (GR) et par districts (TI), 1990 337

Tableau 4.1-8: Le suisse allemand, l'allemand standard et le romanche comme langues familiale, professionnelle ou scolaire dans la région de langue romanche, 1990 (en termes réels et en pour cent) 340

Tableau 4.1-9: Le suisse allemand et l'allemand standard comme langues familiales des germanophones vivant hors de la région de langue allemande, selon l'âge, 1990 (en pour cent du total des réponses) 346

Tableau 4.1-10: Le suisse allemand et l'allemand standard comme langues professionnelles des personnes actives de langue principale allemande, domiciliées dans les régions non germanophones, selon l'âge, 1990 (en pour cent du total considéré) 350

Tableau 4.1-11: Répartition, selon la région linguistique de domicile et le sexe, des couples linguistiquement mixtes vivant hors de la région de langue allemande et dont l'un des partenaires est de langue principale allemande, 1990 352

Tableau 4.1-12: L'allemand comme langue familiale au sein des couples mixtes allemand-autre(s) langue(s) vivant hors de la région de langue allemande, selon le sexe du partenaire germanophone et la région linguistique de domicile, 1990 (en pour cent du total considéré) 353

Tableau 4.2-1: Le français comme langue familiale, selon la langue principale et la région linguistique, 1990 373

Tableau 4.3-1: Usage du dialecte italien en famille, au travail et à l'école chez les ressortissants suisses de langue principale italienne, par régions linguistiques, 1990 (en termes réels et en pour cent) 424

Tableau 4.3-2: Présence de l'italien comme langue principale hors de la région de langue italienne, dans différents centres urbains, 1990 427

Tableau 4.3-3: L'italien comme langue principale hors de la région de langue italienne, selon la nationalité et la région linguistique, 1990 (en pour cent de la population résidante) 430

Tableau 4.3-4: Présence de l'italien comme langue principale hors de la région de langue italienne, selon la catégorie socio-professionnelle et la nationalité, 1990 435

Tableau 4.3-5: L'italien (et/ou le dialecte) comme langue d'usage, dans les différents registres considérés, des italophones qui ont émigré entre 1985 et 1990 vers une autre région linguistique, selon la nouvelle région de domicile 437

Tableau 4.3-6: L'italien comme langue familiale des couples linguistiquement mixtes domiciliés hors de la région de langue italienne et dont l'un des partenaires est de langue principale italienne, selon la région linguistique, 1990 442

Tableau 4.3-7: Les italophones domiciliés hors de la région linguistique italienne et n'ayant pas indiqué l'italien comme langue d'usage dans les divers registres considérés, selon la région linguistique et la nationalité, 1990 (en termes réels et en pour cent) 455

Tableau 4.4-1: Présence du romanche comme langue principale hors de la région romanche 1, dans les diverses communes accusant un nombre de Romanchophones supérieur à 100, 1990 464

Tableau 4.4-2: Population indiquant le romanche comme langue principale ou parlée, dans divers ensembles géographiques, 1990 467

Tableau 4.4-3: Personnes indiquant le romanche comme langue principale hors des régions romanches 1 et 2, selon la nationalité et la région linguistique de domicile, 1990 (en termes réels et en pour cent) 469

Tableau 4.4-4: Population de nationalité étrangère indiquant le romanche comme langue principale hors des régions romanches 1 et 2, selon la nationalité et la région linguistique, 1990 (en termes réels et en pour cent) 470

Tableau 4.4-5: Le romanche comme langue d'usage, dans les divers registres considérés, chez les personnes de langue principale romanche domiciliées hors des régions romanches 1 et 2, 1990 475

Tableau 4.4-6: Personnes de langue principale romanche indiquant le romanche comme langue parlée en famille, hors des régions romanches 1 et 2, 1990 (en termes réels et en pour cent) 478

Tableau 4.4-7: Usage du romanche comme langue professionnelle chez les personnes actives de langue principale romanche domiciliées hors des régions romanches 1 et 2, 1990 (en termes réels et en pour cent) 482

Tableau 4.5-1: Répartition, selon la région linguistique, des langues principales parlées en Suisse, 1990 (en pour cent de la population résidante) 487

Tableau 4.5-2: Répartition, selon la région linguistique, des langues principales des ressortissants suisses, 1990 490

Tableau 4.5-3: Répartition, selon la région linguistique, des langues principales des personnes de nationalité étrangère, 1990 (en pour cent du total considéré) 492

Tableau 4.5-4: Présence des quatre langues nationales (formes standard et dialectales) comme langues familiales hors de leurs territoires de diffusion propres, par régions linguistiques, 1990 (en pour cent du total considéré) 494

Tableau 4.5-5: Présence des quatre langues nationales (formes standard et dialectales) comme langues familiales hors de leurs territoires de diffusion propres et chez les personnes dont la langue principale est la langue considérée, 1990 (en pour cent de la population résidante) 495

Tableau 4.5-6: Présence des langues nationales (formes standard et dialectales) comme langues professionnelles hors de leurs territoires de diffusion propres, 1990 (en pour cent du total considéré) 497

Tableau 5-1: Importance des langues non nationales parlées en Suisse, en tant que langues principales, selon la communauté linguistique, 1990 507

Tableau 5-2: Part de la population totale de chaque région linguistique suisse indiquant une langue non nationale comme langue principale, 1990 512

Tableau 5-3: Evolution depuis 1900 des différentes langues non nationales parlées comme langues principales en Suisse (en termes réels et en pour cent de la population totale) 517

Tableau 5-4: Les locuteurs de langue maternelle ou principale non nationale par rapport à la population totale, 1970-1990 519

Tableau 5-5: Importance des langues non nationales comme langues principales dans les différents cantons suisses, 1990 (en termes réels et en pour cent de la population totale du canton) 524

Tableau 5-6: L'espagnol comme langue principale dans les différentes régions linguistiques suisse, 1990 (en termes réels et en pour cent de la population résidante) 529

Tableau 5-7: Le portugais comme langue principale dans les différentes régions linguistiques suisses, 1990 (en termes réels et en pour cent de la population résidante) 532

Tableau 5-8: Les Langues slaves méridionales comme langues principales dans les différentes régions linguistiques suisses, 1990 536

Tableau 5-9: Le turc comme langue principale dans les différentes régions linguistiques suisses, 1990 538

Tableau 5-10: L'anglais comme langue principale dans les différentes régions linguistiques suisses, 1990 540

Tableau 5-11: L'intégration de la langue régionale dans le répertoire des langues parlées par les locuteurs des cinq plus importantes communautés linguistiques, selon la région linguistique et la langue, 1990 (en pour cent) 550

Tableau 5-12: Degré d'assimilation de la langue régionale comme langue d'usage chez les locuteurs des cinq plus importantes communautés de langue non nationale présentes dans les régions de langue allemande, française et italienne, selon la langue, 1990 (en pour cent) 553

Tableau 5-13: Répartition selon la région linguistique et la nationalité des personnes unilingues, ne parlant aucune des langues nationales, 1990 (en termes réels et en pour cent) 555

Tableau 5-14: Le degré d'intégration linguistique des cinq plus grandes communautés de langue non nationale en Suisse, sur la base de quelques indicateurs choisis, 1990 558

Tableau 5-15: Les cinq plus grandes communautés linguistiques non nationales en Suisse, selon la catégorie socio-professionnelle et la langue principale, 1990 (en pour cent du total de personnes actives pour chaque groupe linguistique) 561

Tableau 5-16: Répartition, selon la classe d'âge et la langue principale, des locuteurs des cinq plus grandes communautés de langue non nationale en Suisse, 1990 564

Tableau 5-17: Estimation de la perte de la langue d'origine chez les locuteurs de l'espagnol, du portugais, du turc et d'une langue slave du Sud (en pour cent des locuteurs escomptés selon la nationalité, moins les minorités) 570

Tableau 6.1-1: Plurilinguisme au sein des couples linguistiquement mixtes dont l'un des partenaires est germanophone, à Wettingen, 1990 582

Tableau 6.1-2: La population totale de la Suisse, selon l'indice de plurilinguisme, 1990 593

Tableau 6.1-3: Les indices de plurilinguisme en Suisse considérés selon le type de commune, 1990 596

Tableau 6.2-1: Degré de plurilinguisme des locuteurs des quatre langues nationales, selon le sexe, 1990 (en pour cent du total considéré) 607

Tableau 6.2-2: Degré de plurilinguisme dans le cadre de la famille, selon la région linguistique et la langue principale, 1990 (en pour cent du total considéré) 608

Tableau 6.2-3: Degré de plurilinguisme, dans le cadre de la famille, de la population en Suisse, dont la langue principale est une langue nationale, répartie selon le sexe et la langue principale (en pour cent de la population masculine et féminine au total) 610

Tableau 6.2-4: Répartition de la population totale selon les différents types de plurilinguisme (combinaisons: langue principale - langues parlées en famille, au travail et à l'école), 1990 (en termes réels et en pour cent) 621

Tableau 7-1: Evolution de 1960 à 1990 des différentes langues principales ou maternelles parlées en Suisse (en pour cent) 641

Tableau 7-2: Evolution de 1960 à 1990 des langues principales ou maternelles de la population de nationalité suisse (en pour cent) 641

Tableau 7-3: Evolution de 1960 à 1990 des langues principales ou maternelles de la population de nationalité étrangère (en pour cent) 643

Tableau 7-4: Les langues d'usage dans le cadre de la famille, à l'intérieur des quatre régions linguistiques suisses et selon la langue principale, 1990 (en pour cent du total considéré) 656

Tableau 7-5: Les langues d'usage dans le cadre de la vie active, à l'intérieur des quatre régions linguistiques suisses et selon la langue principale, 1990 (en pour cent du total considéré) 659

Tableau 7-6: Les districts d'emploi, dans la région germanophone, qui enregistrent une proportion de personnes actives parlant anglais au travail de plus de 20%, en regard des parts respectives du français et/ou du patois comme langue professionnelle, 1990 660

Liste des graphiques

Graphique 1-1: L'évolution des trois plus grandes communautés linguistiques, de 1900 à 1990 32

Graphique 1-2: Utilisation dans le cadre familial de la langue d'origine, seule ou avec la langue régionale, par les personnes indiquant comme langue principale une autre langue nationale que celle de leur région de domicile et mentionnant au moins une langue parlée en famille, en 1990 42

Graphique 2-1: Importance de l'allemand et du français comme langues principales de part et d'autre de la frontière linguistique séparant les deux régions, en 1990 68

Graphique 2-2: Les langues parlées en famille et au travail dans les communes des cantons de SO, NE et VS situées à la frontière linguistique entre les régions germanophone et francophone, en 1990 70

Graphique 2-3: Les langues parlées en famille et au travail dans les communes situées à la frontière linguistique des cantons bilingues allemand-français, en 1990 72

Graphique 2-4: Les langues principales, les langues parlées en famille et au travail dans les communes situées à la frontière linguistique entre la région de langue allemande et celle de langue française, en 1990 75

Graphique 2-5: Les langues principales dans les communes formant le segment «ouest» de la frontière linguistique avec la région de langue italienne, par cantons, en 1990 86

Graphique 2-6: Les langues principales dans les communes des Grisons italophones et germanophones formant le segment «est» de la frontière linguistique avec la région de langue italienne, en 1990 87

Graphique 2-7: Les langues familiales parlées dans les communes formant le segment «ouest» de la frontière linguistique avec la région de langue italienne, par cantons, en 1990 89

Graphique 2-8: Les langues professionnelles parlées dans les communes formant le segment «ouest» de la frontière linguistique avec la région de langue italienne, par cantons, en 1990 90

Graphique 2-9: Les langues familiales parlées dans les communes des Grisons italophones et germanophones formant le segment «est» de la frontière linguistique avec la région de langue italienne, en 1990 91

Graphique 2-10: Les langues professionnelles parlées dans les communes des Grisons italophones et germanophones formant le segment «est» de la frontière linguistique avec la région de langue italienne, en 1990 92

Graphique 2-11: Evolution du romanche comme langue maternelle ou principale dans le canton des Grisons, dans la région traditionnellement de langue romanche et dans les communes à majorité linguistique romanche, de 1880 à 1990 97

Graphique 2-12: Population indiquant le romanche comme langue maternelle ou principale en Suisse et dans les régions grisonnes, en 1880, 1941, 1980 et 1990 99

Graphique 3.1-1: Répartition de la population de langue principale allemande, selon le sexe, la nationalité et l'âge, en 1990 127

Graphique 3.1-2: L'allemand comme langue principale des personnes actives domiciliées dans la région de langue allemande et réparties selon le sexe, la nationalité et la catégorie socio-professionnelle, en 1990 129

Graphique 3.1-3: Usage du suisse allemand et de l'allemand standard comme langue familiale chez les ressortissants suisses domiciliés dans la région de langue allemande et répartis selon la langue principale, en 1990 132

Graphique 3.1-4: Usage du suisse allemand et de l'allemand standard comme langue familiale chez la population de nationalité étrangère, domiciliée dans la région de langue allemande et répartie selon la langue principale, en 1990 134

Graphique 3.1-5: L'allemand standard comme langue familiale dans la région de langue allemande, suivant son usage également comme langue principale ou non, en 1990 135

Graphique 3.1-6: Les langues familiales parlées dans la région de langue allemande, selon la nationalité et le sexe, en 1990 136

Graphique 3.1-7: L'allemand standard comme langue familiale parlée dans la région de langue allemande, selon la nationalité et l'âge, en 1990 143

Graphique 3.1-8: Le suisse allemand comme langue familiale parlée dans la région de langue allemande, selon la nationalité et l'âge, en 1990 144

Graphique 3.1-9: Usage du suisse allemand et de l'allemand standard comme langues professionnelles chez les personnes actives domiciliées dans la région de langue allemande, réparties selon la langue principale, en 1990 148

Graphique 3.1-10: Le suisse allemand comme langue professionnelle parlée dans la région de langue allemande, selon la langue principale et la nationalité, en 1990 149

Graphique 3.1-11: L'allemand standard comme langue professionnelle parlée dans la région de langue allemande, selon la langue principale et la nationalité, en 1990 151

Graphique 3.1-12: Les langues d'usage dans le cadre professionnel des personnes actives domiciliées dans la région de langue allemande, selon la nationalité et le sexe, en 1990 152

Graphique 3.1-13: Unilinguisme, bilinguisme et plurilinguisme dans le cadre de l'activité professionnelle des personnes domiciliées et travaillant dans la région de langue allemande, selon le statut professionnel, en 1990 153

Graphique 3.1-14: Usage du suisse allemand et de l'allemand standard comme langue professionnelle parlée dans la région de langue allemande et selon la catégorie socio-professionnelle, en 1990 154

Graphique 3.1-15: Présence du suisse allemand et de l'allemand standard comme langue parlée à l'école dans la région de langue allemande, selon la langue principale, en 1990 159

Graphique 3.1-16: Présence du suisse allemand et de l'allemand standard comme langue parlée à l'école dans la région de langue allemande, par classes d'âge, en 1990 161

Graphique 3.2-1: Importance du français comme langue principale, comme langue parlée à la maison ou au travail dans la région de langue française, selon le type de commune, en 1990 178

Graphique 3.2-2: Les autres langues mentionnées comme langue principale dans la région de langue française, en 1990 180

Graphique 3.2-3: Evolution de 1970 à 1990 des parts respectives des langues maternelles ou principales présentes dans la région de langue française 181

Graphique 3.2-4: Les langues principales dans la région de langue française, selon la nationalité, en 1990 182

Graphique 3.2-5: Répartition, selon l'âge, de la population francophone et allogloTte dans la région de langue française, en 1990 183

Graphique 3.2-6: Le français et les autres langues indiquées comme langues principales dans la région de langue française, selon la nationalité et la catégorie socio-professionnelle, en 1990 184

Graphique 3.2-7: Les indices du degré d'usage du français chez la population de la région de langue française ayant indiqué le français comme langue principale, répartie selon l'âge, en 1990 190

Graphique 3.2-8: Usage du français comme langue familiale chez les personnes alloglottes domiciliées dans la région de langue française, selon la langue principale, en 1990 192

Graphique 3.2-9: Les langues principales, autres que le français, parlées dans la région de langue française et l'indice du degré d'usage du français dans quelques districts choisis, en 1990 194

Graphique 3.2-10: Langue principale des partenaires dans les couples à composition linguistique mixte (français-autre langue) domiciliés dans la région de langue française, selon le sexe, en 1990 196

Graphique 3.2-11: Usage du français comme langue familiale chez les couples linguistiquement mixtes (français-autre langue) domiciliés dans la région de langue française, selon le sexe et selon l'uni-, bi-, ou plurilinguisme du partenaire francophone, en 1990 197

Graphique 3.2-12: Présence de l'anglais comme langue familiale, selon la langue principale et la région linguistique, en 1990 201

Graphique 3.2-13: Usage de l'allemand, de l'italien et de l'anglais comme langues professionnelles dans la région de langue française, selon la classe professionnelle, en 1990 204

Graphique 3.2-14: Le français comme langue parlée au travail, seul ou en plus d'autres langues, dans la région de langue française et selon la langue principale des personnes actives, en 1990 207

Graphique 3.2-15: Le patois comme langue parlée en famille, dans la région de langue française et dans les différentes classes d'âge, 1990 210

Graphique 3.3-1: Les langues parlées dans le canton du Tessin, dans les divers domaines d'usage considérés, en 1990 224

Graphique 3.3-2: Usage de l'italien et du dialecte italien comme langues familiales chez la population tessinoise de langue principale italienne, selon la nationalité, en 1990 227

Graphique 3.3-3: Usage de l'italien et du dialecte italien comme langues familiales chez la population tessinoise de langue principale allemande, selon la nationalité, en 1990 228

Graphique 3.3-4: Usage de l'italien et du dialecte italien comme langues familiales chez la population tessinoise n'indiquant ni l'italien ni l'allemand comme langue principale, selon la nationalité, en 1990 229

Graphique 3.3-5: Répartition, selon l'âge, de la population tessinoise indiquant l'italien et le dialecte italien comme langues parlées en famille, en 1990 231

Graphique 3.3-6: Usage de l'italien et du dialecte italien chez la population tessinoise active, répartie selon la nationalité, en 1990 236

Graphique 3.3-7: Les langues parlées par la population des Grisons italophones dans les divers domaines d'usage considérés, en 1990 240

Graphique 3.3-8: Les langues familiales de la population de langue principale italienne dans les Grisons italophones, selon la nationalité, en 1990 242

Graphique 3.3-9: Usage de l'italien et du dialecte italien comme langues familiales chez la population de langue principale allemande des Grisons italophones, selon la nationalité, en 1990 243

Graphique 3.3-10: Usage de l'italien et du dialecte italien comme langues familiales chez la population des Grisons italophones n'indiquant ni l'italien ni l'allemand comme langue principale, selon la nationalité, en 1990 244

Graphique 3.3-11: Répartition, selon l'âge, de la population des Grisons italophones indiquant l'italien et le dialecte italien comme langues familiales, en 1990 245

Graphique 3.3-12: Usage de l'italien et du dialecte italien comme langues professionnelles chez la population active dans les Grisons italophones, selon la langue principale, en 1990 249

Graphique 3.3-13: Les langues extra-territoriales indiquées par la population du canton du Tessin comme langues principales et/ou parlées dans les domaines d'usage considérés, en 1990 252

Graphique 3.3-14: La population germanophone du canton du Tessin, considérée selon l'âge et les langues parlées indiquées, en 1990 257

Graphique 3.3-15: Les langues extra-territoriales indiquées par la population des Grisons italophones comme langues principales et/ou parlées dans les domaines d'usage considérés, en 1990 259

Graphique 3.3-16: Les langues d'usage dans le cadre professionnel des personnes actives occupées dans le secteur des services, selon la zone d'habitat géofonctionelle (Tessin) ou le district (Grisons italophones), en 1990 262

Graphique 3.4-1: Langues principales et langues principales ou d'usage régulier présentes dans la région traditionnellement romanche, en 1990 268

Graphique 3.4-2: Locuteurs du romanche comme langue principale et comme langue principale ou d'usage régulier dans la région traditionnellement romanche, proportionnellement à la population totale, en 1990 (par aires de diffusion des idiomes romanches) 272

Graphique 3.4-3: Le romanche, l'italien et l'allemand comme langues principales et/ou d'usage régulier dans les régions romanches 1 et 2, selon la nationalité, en 1990 275

Graphique 3.4-4: La population des régions romanches 1 et 2, selon la nationalité et la langue principale, en 1990 276

Graphique 3.4-5: Les langues principales de la population des régions romanches 1 et 2 répartie selon l'âge, en 1990 278

Graphique 3.4-6: Le romanche comme langue parlée dans les régions romanches 1 et 2, selon le domaine d'usage considéré, en 1990 281

Graphique 3.4-7: Population des régions romanches 1 et 2, selon l'âge et selon qu'elle indique ou non le romanche comme langue parlée, en 1990 282

Graphique 3.4-8: Les langues familiales de la population de langue principale romanche dans les régions romanches 1 et 2, selon l'âge, en 1990 285

Graphique: 3.4-9: Population active indiquant l'usage du romanche comme langue professionnelle dans les régions romanches 1 et 2, selon l'âge, en 1990 288

Graphique 3.4-10: Population active indiquant l'usage du romanche comme langue professionnelle dans les régions romanches 1 et 2, selon la catégorie socio-professionnelle, en 1990 289

Graphique 3.4-11: Les langues parlées à l'école dans les communes de la région traditionnellement romanche, selon la langue de l'enseignement primaire, en 1990 291

Graphique 3.4-12: Usage du romanche comme langue parlée à l'école, dans trois communes grisonnes, selon l'âge des élèves/étudiants, en 1990 293

Graphique 3.5-1: Importance de la langue locale comme langue principale dans les différentes régions linguistiques suisses, en 1990 296

Graphique 3.5-2: Importance des langues nationales comme langues maternelles ou principales à l'intérieur de leurs régions de diffusion, 1980-1990 297

Graphique 3.5-3: L'unilinguisme à l'intérieur et à l'extérieur du cadre familial, selon la région linguistique, en 1990 299

Graphique 3.5-4: Usage du dialecte et de la langue standard en famille, au travail et à l'école, dans les trois principales régions linguistiques suisses, en 1990 300

Graphique 3.5-5: Usage du romanche et de l'allemand comme langues familiales dans les régions romanches 1 et 2, en 1990 303

Graphique 4.1-1: Importance de l'allemand comme langue maternelle ou principale à l'extérieur de la région germanophone, par canton, de 1980 à 1990 315

Graphique 4.1-2: Population indiquant l'allemand comme langue principale hors de la région de langue allemande, selon l'âge et le sexe et en regard des moyennes correspondantes à l'échelon national, en 1990 319

Graphique 4.1-3: Population indiquant l'allemand comme langue principale hors de la région germanophone, selon la nationalité, le sexe et la région de domicile, en 1990 321

Graphique 4.1-4: L'allemand comme langue principale et le suisse allemand comme langue familiale et comme langue professionnelle dans les différents cantons non germanophones, en 1990 325

Graphique 4.1-5: L'allemand comme langue principale et l'usage de l'allemand standard en famille et au travail, dans les différents cantons non germanophones, en 1990 327

Graphique 4.1-6: Usage du suisse allemand comme langue parlée en famille dans la région de langue française, selon la langue principale et la nationalité, en 1990 329

Graphique 4.1-7: Usage de l'allemand standard comme langue familiale dans la région de langue française, selon la langue principale et la nationalité, en 1990 330

Graphique 4.1-8: Usage du suisse allemand et de l'allemand standard comme langues professionnelles chez la population active de la région de langue française, selon la catégorie socio-professionnelle, en 1990 332

Graphique 4.1-9: Usage de l'allemand standard comme langue familiale dans la région de langue italienne, selon la langue principale et la nationalité, en 1990 336

Graphique 4.1-10: Suisse allemand et allemand standard comme langues d'usage professionnel chez la population active de la région de langue italienne, selon la catégorie socio-professionnelle, en 1990 338

Graphique 4.1-11: Les langues familiales de la population germanophone habitant hors de la région linguistique allemande, selon les indications «seulement allemand», «aussi l'allemand» ou «pas l'allemand» et selon la nationalité, en 1990 343

Graphique 4.1-12: Usage du suisse allemand et de l'allemand standard comme langues familiales chez les personnes de langue principale allemande domiciliées hors de la région germanophone, selon le sexe et la nationalité, en 1990 344

Graphique 4.1-13: Les langues d'usage professionnel chez les personnes actives germanophones domiciliées hors de la région de langue allemande, selon les indications «seulement allemand», «aussi l'allemand» ou «pas l'allemand» et selon la nationalité, en 1990 347

Graphique 4.1-14: Usage du suisse allemand et de l'allemand standard comme langues professionnelles chez les personnes actives de langue principale allemande domiciliées hors de la région germanophone, selon le sexe et la nationalité, en 1990 348

Graphique 4.2-1: Importance du français comme langue maternelle ou principale à l'extérieur de la région de langue française, de 1970 à 1990 355

Graphique 4.2-2: Présence de l'allemand, du français et de l'anglais comme langues principales dans les différents cantons suisses, en 1990 357

Graphique 4.2-3: Usage du français comme langue principale, comme langue familiale et comme langue professionnelle dans les régions linguistiques non francophones, en 1990 359

Graphique 4.2-4: Population de langue principale française domiciliée dans les régions linguistiques non francophones, selon l'âge et en regard de la population totale, en 1990 362

Graphique 4.2-5: Usage du français comme langue professionnelle chez la population active domiciliée dans les régions linguistiques non francophones, selon la catégorie socio-professionnelle et la région de domicile, en 1990 363

Graphique 4.2-6: Usage du français comme langue principale, comme langue parlée à la maison ou au travail dans les régions linguistiques non francophones, selon le type de commune, en 1990 371

Graphique 4.2-7: Présence du français comme langue familiale à l'extérieur de la région de langue française, selon la langue principale et la région linguistique, en 1990 372

Graphique 4.2-8: Présence de l'anglais comme langue familiale dans les différentes régions linguistiques, selon la langue principale, en 1990 374

Graphique 4.2-9: Les langues familiales de la population de langue principale française domiciliée dans les régions linguistiques non francophones, selon les indications «seulement français», «entre autres le français» et «pas le français», en 1990 377

Graphique 4.2-10: Usage du français comme langue familiale chez les personnes francophones ayant quitté la région de langue française et établies depuis peu dans l'une des trois autres régions linguistiques suisses, en 1990 379

Graphique 4.2-11: Indice du degré d'usage du français dans le cadre de la famille chez les personnes de langue principale française habitant hors de la région francophone, selon l'âge et la région linguistique, en 1990 381

Graphique 4.2-12: Indice du degré d'usage du français dans le cadre de la famille chez les personnes de langue principale française vivant hors de la région francophone, selon la catégorie socio-professionnelle et la région linguistique, en 1990 382

Graphique 4.2-13: Les langues familiales des couples composés de partenaires respectivement francophone et germanophone domiciliés dans la région de langue allemande, en 1990..... 384

Graphique 4.2-14: Les langues familiales des couples composés de partenaires respectivement italophone et francophone domiciliés dans la région de langue italienne, en 1990 386

Graphique 4.2-15: Présence du français comme langue professionnelle à l'extérieur de la région de langue française, selon la région du territoire national, en 1990 389

Graphique 4.2-16: Présence du français (et/ou patois) et de l'anglais comme langues parlées au travail/à l'école dans la région de langue allemande, par catégories socio-professionnelles, en 1990..... 392

Graphique 4.2-17: Le français, l'anglais et l'allemand standard comme langues d'usage professionnel chez la population active de la région de langue allemande, selon la classe professionnelle, en 1990 394

Graphique 4.2-18: Présence du français (et/ou patois) et de l'anglais comme langues parlées au travail/à l'école dans la région linguistique italienne, par catégories socio-professionnelles, en 1990 397

Graphique 4.2-19: Le français, l'anglais et l'allemand standard comme langues d'usage professionnel chez la population active de la région de langue italienne, selon la classe professionnelle, en 1990 398

Graphique 4.2-20: Présence du français (et/ou patois) et de l'anglais comme langues parlées au travail/à l'école dans la région de langue romanche, par catégories socio-professionnelles, en 1990 401

Graphique 4.2-21: Usage du français comme langue professionnelle/scolaire à l'extérieur de la région de langue française, selon la langue principale des locuteurs et la région linguistique, en 1990 403

Graphique 4.2-22: Usage du français et de l'anglais comme langues professionnelles/scolaires à l'extérieur de la région de langue française, selon le groupe et la région linguistiques, en 1990 404

Graphique 4.-2.-23: Présence du français et de l'anglais comme langues professionnelles dans la région de langue italienne, selon la classe d'âge des personnes actives, en 1990 406

Graphique 4.2-24: Présence du français et de l'anglais comme langues professionnelles dans la région de langue allemande, selon la classe d'âge des personnes actives, en 1990 407

Graphique 4.2-25: Langues principales des pendulaires venant travailler à Berne, selon la région de domicile, en 1990 409

Graphique 4.2-26: Les langues parlées en famille et au travail par les pendulaires venant travailler à Berne et domiciliés dans la région de langue allemande ou de langue française, en 1990 410

Graphique 4.3-1: Population indiquant l'italien comme langue maternelle ou principale hors de la région de langue italienne, proportionnellement à la population totale, de 1980 à 1990 420

Graphique 4.3.-2: L'italien comme langue principale, comme langue familiale et comme langue professionnelle ou scolaire dans les régions non italophones, en 1990 421

Graphique 4.3-3: L'italien comme langue principale des personnes de nationalité non italienne domiciliées à l'extérieur de la région de langue italienne, selon le pays d'origine, en 1990 429

Graphique 4.3-4: Présence de l'italien comme langue principale à l'extérieur de la région de langue italienne selon l'âge et la nationalité, en 1990 433

Graphique 4.3-5: Présence de l'italien comme langue familiale dans les régions non italophones, selon l'âge et la nationalité, en 1990 439

Graphique 4.3-6: Population indiquant l'italien comme langue familiale hors de la région de langue italienne, selon la langue principale et la région linguistique de domicile, en 1990 440

Graphique 4.3-7: L'italien comme langue familiale des couples linguistiquement mixtes (italien-autre langue) habitant hors de la région italophone, selon le sexe du partenaire italophone et la région de domicile, en 1990 443

Graphique 4.3-8: Usage de l'italien comme langue familiale chez les italophones domiciliés hors de la région de langue italienne, selon l'âge et la nationalité, en 1990 445

Graphique 4.3-9: Les usagers de l'italien comme langue professionnelle dans les différentes régions linguistiques non italophones, selon la langue principale, en 1990 451

Graphique 4.4-1: Présence du romanche, comme langue principale et comme langue parlée dans les divers domaines d'usage considérés, à l'extérieur de la région de langue romanche, en 1990 466

Graphique 4.4-2: Les locuteurs du romanche comme langue principale hors des régions romanches 1 et 2, selon l'âge et proportionnellement à la population totale, en 1990 471

Graphique 4.4-3: Les différentes combinaisons de langues principales chez les couples comportant au moins un partenaire romanchophone et habitant hors des régions romanches 1 et 2, selon la région linguistique de domicile, en 1990 473

Graphique 4.4-4: Présence du romanche comme langue parlée dans les divers domaines d'usage relevés à l'extérieur des régions romanches 1 et 2, selon l'âge et la langue principale des locuteurs, en 1990 476

Graphique 4.4-5: Population indiquant le romanche comme langue familiale hors des régions romanches 1 et 2, répartie selon l'âge et la langue principale, en 1990 480

Graphique 4.4-6: Population indiquant le romanche comme langue professionnelle hors des régions romanches 1 et 2, répartie selon l'âge et la langue principale, en 1990 483

Graphique 4.5-1: Evolution de 1980 à 1990 des langues nationales, comme langues maternelles ou principales, à l'extérieur de leurs régions linguistiques respectives 488

Graphique 4.5-2: Importance des langues nationales, comme langues principales de la population de nationalité suisse, à l'intérieur et à l'extérieur de leurs régions linguistiques respectives, en 1990 491

Graphique 5-1: Les différentes langues non nationales parlées comme langues principales en Suisse, en 1990 509

Graphique 5-2: Profil des rapports entre langues nationales et langues non nationales en Suisse, selon une coupe longitudinale à travers les différents districts de Genève à Kreuzlingen, en 1990 511

Graphique 5-3: Importance des langues non nationales en Suisse, selon l'usage linguistique (langue principale, familiale, professionnelle et scolaire), en 1990 513

Graphique 5-4: Progression entre 1900 et 1990 des langues non nationales comme langues principales et de la population étrangère en Suisse 516

Graphique 5-5: Répartition, selon la langue et les recensements de 1970, 1980 et de 1990, des langues non nationales parlées comme langues maternelles ou principales en Suisse 518

Graphique 5-6: Population indiquant l'anglais comme langue principale, familiale, professionnelle ou scolaire en Suisse, en 1990 544

Graphique 5-7: L'intégration de la langue locale dans le répertoire des langues parlées à la maison et/ou au travail/à l'école par les locuteurs des cinq langues non nationales les plus représentées en Suisse, selon la région linguistique et la langue principale en 1990 549

Graphique 5-8: Répartition, selon l'âge et la langue principale, des locuteurs des cinq langues non nationales les plus représentées en Suisse, en 1990 565

Graphique 6.1-1: Les langues non locales mentionnées comme langues principales dans la commune de Wettingen, en 1990 579

Graphique 6.1-2: Les différentes langues parlées en famille et au travail/à l'école dans la commune de Wettingen, en 1990 580

Graphique 6.1-3: Indice de plurilinguisme dans les communes de la vallée de la Limmat, de Brugg à Zurich, en 1990 586

Graphique 6.1-4: Les indices de plurilinguisme dans les quatre régions linguistiques suisses, en 1990 (indice moyen au niveau national: 4,4) 594

Graphique 6.2-1: Unilinguisme et plurilinguisme dans l'ensemble de la Suisse et selon la population totale ayant indiqué une langue nationale comme langue principale, en 1990 603

Graphique 6.2-2: Unilinguisme et plurilinguisme à l'intérieur de chaque région linguistique suisse, selon la population ayant indiqué la langue régionale comme langue principale, en 1990 604

Graphique 6.2-3: Unilinguisme et plurilinguisme dans la vie active, par régions linguistiques, en 1990 611

Graphique 6.2-4: Le plurilinguisme dans le cadre de la famille et de la vie professionnelle, par régions linguistiques, en 1990 613

Graphique 6.2-5: Unilinguisme et plurilinguisme des élèves/des étudiants en Suisse, par régions linguistiques, en 1990 615

Graphique 6.2-6: Le plurilinguisme en Suisse selon le type de locuteurs et le degré de formation scolaire atteint, en 1990 624

Graphique 6.2-7: Le degré de plurilinguisme de la population suisse ayant indiqué une langue nationale comme langue principale, selon l'âge et la langue principale, en 1990 626

Graphique 6.2-8: Le degré de plurilinguisme de la population respective des quatre régions linguistiques ayant indiqué la langue régionale comme langue principale, par classes d'âge, en 1990 629

Graphique 6.2-9: Répartition, selon le type de commune, des locuteurs plurilingues en Suisse et par rapport à celle de la population totale, en 1990 631

Graphique 7-1: La population totale répartie selon la langue principale et selon la zone d'habitat, urbaine ou rurale, en 1990 644

Graphique 7-2: L'assimilation au niveau des quatre régions linguistiques, de la langue locale comme langue familiale par les locuteurs alloglottes, en 1990 648

Graphique 7-3: L'assimilation, au niveau des quatre régions linguistiques, de la langue locale comme langue professionnelle par les locuteurs alloglottes, en 1990 649

Graphique 7-4: L'assimilation, au niveau des quatre régions linguistiques, de la langue locale comme langue parlée à l'école par les élèves et étudiants alloglottes, en 1990 650

Liste des cartes

Carte 2-1: L'allemand comme langue principale dans les communes situées à la frontière linguistique entre les régions germanophone et francophone, 1990 63

Carte 2-2: Le français comme langue principale dans les communes situées à la frontière linguistique entre les régions germanophone et francophone, 1990 64

Carte 2-3: L'allemand comme langue principale dans les communes situées à la frontière linguistique avec la région de langue italienne, 1990 82

Carte 2-4: L'italien comme langue principale dans les communes situées à la frontière linguistique avec la région de langue italienne, 1990 83

Carte 2-5: Le romanche comme langue principale dans les communes situées à la frontière linguistique avec la région de langue italienne, 1990 84

Carte 2-6: La région de langue romanche vers 1850 («région traditionnellement de langue romanche»), par communes et avec indication du moment auquel s'est produit le dernier changement concernant la langue majoritaire 95

Carte 2-7: La région romanche 1 (communes où le romanche est indiqué comme langue principale par la majorité de la population) et la région romanche 2 (communes où le romanche est indiqué comme langue principale ou d'usage régulier par plus de 20% de la population), 1990 106

Carte 3.1-1: Concentration des locuteurs de l'allemand comme langue principale dans la région de langue allemande, par districts, 1990 118

Carte 3.1-2: Concentration des locuteurs du «bon allemand» comme langue familiale dans la région de langue allemande, par districts, 1990 138

Carte 3.2-1: Concentration des locuteurs du français comme langue principale dans la région de langue française, par districts, 1990 173

Carte 3.3-1: Concentration des locuteurs de l'italien comme langue principale dans la région de langue italienne, par districts, 1990 223

Carte 4.1-1: Concentration des locuteurs de l'allemand comme langue principale à l'extérieur de la région de langue allemande, par districts, 1990 314

Carte 4.2-1: Concentration des locuteurs du français comme langue principale à l'extérieur de la région de langue française, par districts, 1990 366

Carte 4.2-2: Concentration des locuteurs du français comme langue professionnelle, par districts, 1990 390

Carte 4.3-1: Concentration des locuteurs de l'italien comme langue principale, par districts, 1990 426

Carte 4.3-2: Concentration des locuteurs de l'italien comme langue professionnelle, par districts, 1990 448

Carte 4.4-1: Concentration des locuteurs du romanche comme langue principale, par districts, 1990 463

Carte 5-1: Concentration des locuteurs de l'espagnol comme langue principale en Suisse, par districts, 1990 531

Carte 5-2: Concentration des locuteurs du portugais comme langue principale en Suisse, par districts, 1990 534

Carte 5-3: Concentration des locuteurs de langues slaves du Sud comme langues principales en Suisse, par districts, 1990 535

Carte 5-4: Concentration des locuteurs du turc comme langue principale en Suisse, par districts, 1990 541

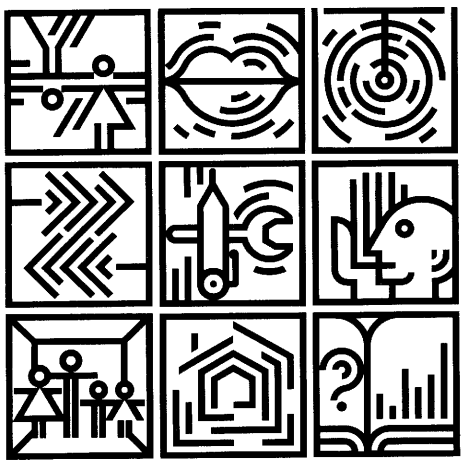
Carte 5-5: Concentration des locuteurs de l'anglais comme langue principale en Suisse, par districts, 1990 542

Carte 6.1-1: Indice de plurilinguisme dans l'ensemble de la Suisse, par communes 591

Programme des publications du recensement fédéral de la population de 1990

Le recensement fédéral de la population donne des informations statistiques sur de nombreux thèmes compte tenu de différentes unités territoriales. L'Office fédéral de la statistique (OFS) publie les résultats du recensement dans la série «Statistique de la Suisse» (cf. deuxième page de couverture). La publication sera échelonnée jusqu'en 1997.

Le programme des publications du recensement de la population de 1990 comprend des recueils de tableaux et des études consacrés aux thèmes suivants:



A	B	C
D	E	F
G	H	I

A Structure de la population
B Langues
C Religions
D Mobilité, navetteurs
E Vie active
F Formation et profession
G Ménages et familles
H Bâtiments, logements conditions de logement
I Documentations, classifications

Le service de renseignements RFP 90 donne des informations sur les résultats du recensement et sur le programme des publications. Il fournit aussi une liste gratuite des publications qui ont déjà paru.

Service de renseignements RFP90 de l'Office fédéral de la statistique, 3003 Berne
Téléphone: 031 / 322 88 79 (population et ménages)
Téléphone: 031 / 322 86 52 (bâtiments et logements)
Téléfax: 031 / 382 17 51

Le présent volume d'analyse traite, dans sa première partie, de la Suisse quadrilingue. On y analyse de manière approfondie les déplacements potentiels des frontières linguistiques, les menaces pouvant peser sur l'intégrité territoriale des régions linguistiques, les effets des mouvements migratoires, les rapports entre les quatre régions linguistiques et ceux existant entre la langue standard, d'une part, et les dialectes et patois, d'autre part.

Dans la deuxième partie, on aborde la Suisse plurilingue: utilisation des langues étrangères par la population indigène, intégration des immigrants sur le plan linguistique, progression du plurilinguisme au niveau individuel.

N° de commande:
001-9055

Commandes:
☏ 031 323 60 60

Prix:
Fr. 42.–

ISBN 3-303-16045-7